

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES.

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES,

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COLLECTION IN-8°. — TOME X.



BRUXELLES.

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1860.

DE L'ASSOCIATION

DANS

SES RAPPORTS AVEC L'AMÉLIORATION DU SORT DE LA CLASSE OUVRIÈRE;

PAR

ÉD. DUCPETIAUX,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PRISONS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE.

(Mémoire lu à la séance publique de la classe
des lettres du 11 mai 1860.)

DE L'ASSOCIATION

DANS

SES RAPPORTS AVEC L'AMÉLIORATION DU SORT DE LA CLASSE OUVRIÈRE.

La classe des lettres de l'Académie avait mis au concours, pour 1860, la question suivante : *Quelles sont les applications utiles et pratiques du principe de l'association pour l'amélioration de la condition des classes ouvrière et indigente?* — L'examen des mémoires envoyés par les deux concurrents qui ont répondu à cet appel a prouvé que le caractère et l'importance du problème posé n'avaient pas été bien compris. Un programme développé eût peut-être amené un autre résultat. Sans avoir la prétention de combler cette lacune, nous croyons néanmoins rendre hommage à la pensée qui a dirigé l'Académie, en lui soumettant quelques vues et quelques données qui, le cas échéant, pourront faciliter la rédaction d'un travail vraiment digne de son attention.

I.

La classe laborieuse, dans la longue série des temps, a été soumise successivement à des régimes très-divers : esclavage, servage, corporations, liberté. Chacun de ces stages, si nous pouvons nous exprimer ainsi, a constitué un progrès réel sur celui qui l'avait précédé. Nul ne peut contester que la condition des ouvriers en général ne soit meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était au siècle dernier. L'ancien régime des corporations constituait un privilége, un véritable monopole au profit de certains producteurs et au détriment des consommateurs; il subordonnait le travail à une foule de restrictions qui lui enlevaient toute liberté. Son abolition a restitué au travailleur le plus précieux des droits, celui de disposer de sa personne et de concourir librement à l'œuvre de la production selon ses aptitudes, ses goûts et ses besoins. Les procédés industriels ont été perfectionnés et assainis; le labeur matériel a été allégé par l'emploi des appareils mécaniques; certains objets de première nécessité, les étoffes, les meubles, les ustensiles ont diminué de prix; l'accès de la propriété a été ouvert et facilité aux cultivateurs; des institutions nombreuses ont fait jaillir de toutes parts les sources fécondes du savoir, de la moralisation, de la prévoyance; les crèches, les salles d'asile, les écoles de tous les degrés, les sociétés d'assistance mutuelle, les caisses d'épargne et de retraite, les secours médicaux, les conseils de prud'hommes, la protection des enfants dans les manufactures, les contrats d'apprentissage, le patronage exercé par les chefs d'industrie, l'amélioration des habitations et d'autres mesures encore qu'il serait trop long

d'énumérer témoignent d'un mouvement vraiment chrétien et civilisateur qui, loin de se ralentir, acquiert chaque année plus de force et d'importance, et constitue l'une des gloires les plus réelles de notre époque.

Et cependant à côté de ces améliorations et de ces progrès que d'obstacles encore, que de causes incessantes de souffrance, de démoralisation et de misère! La liberté du travail, consacrée en principe, existe-t-elle bien en réalité? La grande industrie ne fait-elle pas une concurrence mortelle à la petite industrie, à l'atelier qui ne possède ni les mêmes ressources, ni un outillage et des machines aussi perfectionnés, ni des capitaux aussi considérables, ni un crédit aussi solide? L'artisan, le petit maître, *kleine meister,* comme on l'appelle en Allemagne, ne se voit-il pas obligé d'échanger son indépendance relative contre la dépendance de l'ouvrier pour aller se confondre dans la masse des salariés? et les salariés eux-mêmes ne sont-ils pas exposés à toutes les chances et à toutes les perturbations occasionnées par les crises commerciales et industrielles? Les exigences et l'exagération de la concurrence conduisent à l'abaissement des salaires; ceux-ci sont souvent mal répartis ou insuffisants. Le travail des femmes surtout est rétribué d'ordinaire d'une manière vraiment déplorable, et tend incessamment à se restreindre (1). La multiplicité excessive des intermé-

(1) Le salaire des femmes dans la plupart des industries où on leur fait la part du travail, est réduit au taux le plus bas et souvent insuffisant pour pourvoir aux premiers besoins de l'existence. Les enquêtes qui ont eu lieu et les recherches faites en divers pays, ont fait ressortir cette insuffisance avec de vives couleurs, et établi l'intime corrélation qui existe pour les ouvrières, entre un labeur excessif et mal rétribué et les désordres physiques et moraux qui affligent une fraction notable de la classe laborieuse.

Un écrivain français, M. Ed. Texier, faisait aussi remarquer récemment la

diaires augmente d'une manière factice le prix des produits, des denrées, des marchandises, sans profit pour les producteurs et au grand détriment des consommateurs. Il s'ensuit que la classe ouvrière oscille incessamment entre la médiocrité et le malaise, entre les exigences d'un travail pénible et prolongé outre mesure, et les embarras et les anxiétés du chômage, entre le salaire et l'aumône. Cette situation se résume chez nous par l'inscription permanente sur les registres de l'assistance publique de neuf cent mille individus des deux sexes et de tout âge, de la moitié des ouvriers salariés et de près du cinquième de la population totale du royaume (1); elle trouve son expres-

triste situation de la femme pauvre dans notre société, par suite de l'accaparement des métiers féminins par les hommes. Aujourd'hui il y a des hommes qui s'emparent du dé de la couturière et du fer de la repasseuse, des hommes se font *modistes;* dans les magasins de nouveautés où il s'agit d'auner des rubans, de montrer des étoffes et de faire voir de la dentelle, il n'y a plus que des commis de magasin.

Dans la plupart des grandes villes la *demoiselle de boutique* disparaît de plus en plus. Autrefois c'étaient les femmes qui faisaient le service des hôtels et des restaurants, maintenant ce sont les hommes qui servent à table, font les chambres, balaient les escaliers, secouent les tapis et lavent la vaisselle. Étonnez-vous donc, après cela, que l'agriculture et la navigation manquent de bras quand le sexe robuste vient usurper l'aune, le dé, l'aiguille, le balai, le tablier de service, la place au comptoir de la fille de magasin, tous les métiers en un mot qui appartiennent essentiellement à la femme. Étonnez-vous aussi que tant de pauvres filles ne sachent plus que faire en présence de cet accaparement excessif. Le plus grand malheur d'un pareil état de choses, c'est qu'il précipite dans l'inconduite et le libertinage un grand nombre de femmes qui auraient honorablement vécu dans les petits métiers qui leur étaient autrefois réservés.

(1) Le nombre des indigents inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance s'est accru, dans l'espace de vingt-deux ans, de 564,565 (en 1828) à 901,456 (en 1850); en 1848 et 1849, lors de la crise des subsistances, il s'est même élevé à près d'un million (V. *Exposé de la situation du royaume*, période décennale de 1841 à 1850). — En 1828, la population des neuf provinces, déduction faite des parties du Limbourg et du Luxembourg cédées

sion et son explication dans les budgets économiques des classes ouvrières, dont naguère nous avons présenté le

aux Pays-Bas, était de 3,679,000 âmes; au 31 décembre 1850, elle était de 4,420,000. L'augmentation a donc été de 741,000 habitants, soit un peu plus de 20 pour cent, tandis que celle des indigents a été portée à près de 60 pour cent. Il résulte de la comparaison de ces deux chiffres, que la gêne et la misère ont suivi une progression triple de celle de la population générale du pays. — La nation belge comprend environ 900,000 familles, parmi lesquelles celles des ouvriers salariés comptent pour 446,000. Sur ce dernier chiffre, 214,000 ou *près de la moitié,* participent d'une manière plus ou moins large ou directe aux *secours publics.* Cette participation n'est certes pas toujours l'expression d'un état de pauvreté complète et confirmée, mais elle est tout au moins un symptôme de malaise et d'affaissement que l'on ne peut méconnaître et qui appelle de sérieuses réflexions. — Remarquons que les chiffres qui précèdent ne se rapportent qu'à l'*assistance à domicile;* il existe en outre un grand nombre d'indigents *internés* dans les établissements de bienfaisance, de prévention ou de répression. Enfin, à côté de l'indigence reconnue, recensée, il en est une autre non moins réelle et plus poignante encore, qui lutte et essaye de cacher la plaie qui la ronge, et dont il faut aussi tenir compte, bien qu'elle ne soit pas officiellement constatée. Pendant les temps de cherté et de crise, cette classe d'artisans, de journaliers et de petits boutiquiers gênés, vivant au jour le jour, descend au degré de *pauvres honteux,* comme on les appelle, prend des proportions vraiment alarmantes, et vient alimenter la source du paupérisme (V. Ed. Ducpetiaux, *La question de la charité en Belgique,* 2e édition. Bruxelles, 1859).

Dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, les relevés officiels n'accusent, pour les années 1857 et 1858, qu'un nombre de 1,180,000 indigents secourus par la bienfaisance publique, sur une population globale de 26 millions d'habitants; c'est une proportion de 1 indigent sur 22 habitants.

En France, d'après la statistique de l'assistance publique, publiée en 1859, par M. Legoyt, il y avait en moyenne, pendant la période de 1848 à 1852, 982,516 indigents inscrits et assistés par les bureaux de bienfaisance; pour une population de 36 millions d'habitants, cela donne le rapport de 1 assisté sur 37 habitants.

Si nous comparons ces chiffres et ces proportions avec ceux que nous fournit la statistique en Belgique, nous sommes humiliés, nous l'avouons, de l'énorme différence qu'ils constatent à notre détriment. A quoi faut-il l'attribuer? L'enquête ouverte récemment par le Département de la justice nous éclairera, il faut l'espérer, sur ce point.

résumé (1) qui n'a pas jusqu'ici rencontré de contradicteurs.

Cette sorte de déchéance dépend sans doute en partie de circonstances et de faits sociaux qu'il n'est pas au pouvoir du travailleur de modifier. L'industrie se développe en vertu, pour ainsi dire, de sa force intrinsèque, et si elle emporte dans son irrésistible élan les agents de la production au risque de les broyer parfois sous les roues de son char, qui oserait prétendre qu'il faille et que l'on puisse lui opposer une barrière? Le perfectionnement des machines, la transformation et la division du travail, l'action du capital, la concurrence, la loi du rapport entre l'offre et la demande, doivent être acceptés sinon comme des bienfaits absolus, du moins comme des nécessités auxquelles on essayerait vainement de se soustraire.

Mais il est d'autres causes qui influent plus directement sur la condition sociale et économique des ouvriers, et qui doivent fixer plus particulièrement notre attention. Nous voulons parler de la disproportion qui existe entre le prix du travail et celui des objets de consommation, et de l'incapacité physique, morale et intellectuelle d'une fraction considérable de la classe laborieuse. Ces deux causes s'engendrent et s'entretiennent réciproquement; ce sont elles surtout qui créent le prolétariat moderne, qui procède en ligne directe de l'esclavage et du servage antiques, et qui, comme eux, constitue une menace permanente pour la société. Hâtons-nous cependant de le dire, quelque grave que soit cette situation elle n'est pas absolument inhérente à la constitution et au développement de l'industrie et à la marche de la civilisation; elle

(1) Voy. Ed. Ducpetiaux, *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique. Subsistances, salaires, population.* Bruxelles, 1855.

dépend principalement de l'état de transition dans lequel nous nous trouvons, et de circonstances accidentelles qui peuvent être plus ou moins efficacement combattues et neutralisées.

Les mesures qui peuvent être prises à cet effet correspondent à l'une ou à l'autre de ces théories : la théorie de dépendance ou de protection et la théorie d'indépendance.

En vertu de la première de ces théories, l'ouvrier, que l'on confond d'ordinaire avec l'indigent, est un mineur et un incapable qui, de ce chef, doit être l'objet d'une incessante tutelle; il faut qu'une puissance supérieure et bienfaisante veille à tous les actes de sa vie et le suive, pour ainsi dire, du berceau à la tombe : tombe-t-il malade? on le traite gratuitement; manque-t-il d'ouvrage? l'administration publique doit lui en donner et faire fonctionner l'atelier national à défaut de l'atelier particulier; son salaire est-il insuffisant? l'assistance officielle pourvoit au déficit; le prix des denrées et des objets de première nécessité subit-il une augmentation? on les lui fournit, si ce n'est pas gratuitement, du moins à prix réduit; ses enfants sont admis sans rétribution dans les écoles publiques; âgé ou infirme, l'hospice lui ouvre un asile secourable, et lorsqu'il meurt, l'autorité, pour compléter son œuvre, se charge de sa sépulture. Cette sollicitude émane assurément de la source la plus pure, mais le rôle et la charge qu'elle impose à la société et à l'État ne dépassent-ils pas sinon leurs ressources, du moins les limites de la mission qui leur est assignée? Voilà ce que se demandent avec anxiété les hommes qui ne se bornent pas à envisager le présent, et dont les regards se portent vers l'avenir.

Quelles sont les conséquences inévitables de l'application de cette théorie? Accoutumé à compter sur autrui, l'ouvrier se laisse aller au courant des événements; il vit au jour le jour sans se préoccuper du lendemain; la prévoyance lui paraît une vertu parfaitement inutile; l'économie ne se présente à ses yeux que sous la forme d'une privation pénible qu'il n'a garde de s'imposer. Le sentiment de l'indépendance et de la responsabilité s'affaiblit en lui à mesure que les ressorts qui devraient l'entretenir et le stimuler se détendent et s'affaissent. De ce relâchement au paupérisme la pente est rapide, et l'on éprouve une sorte d'épouvante en considérant le grand nombre de ceux qui l'ont déjà descendue et qui ont perdu à jamais la volonté et la force nécessaires pour la remonter.

La théorie d'indépendance a un tout autre caractère, et conduit à des résultats diamétralement opposés. Elle reconnaît dans l'ouvrier un être libre, responsable, doué des mêmes facultés et des mêmes droits, soumis aux mêmes exigences et aux mêmes vicissitudes que les autres citoyens; elle lui enseigne qu'il doit compter avant tout sur lui-même, et que l'amélioration de sa position dépend essentiellement de ses propres efforts; elle évite et répudie tout ce qui serait capable de porter atteinte aux sentiments qui doivent constituer sa force, d'affaiblir l'énergie et la persévérance sans lesquelles il succomberait sous les rudes épreuves de la vie; elle l'arme pour la lutte, le prémunit contre toute défaillance, l'encourage, le relève s'il tombe, et lui met incessamment sous les yeux la satisfaction du devoir accompli, l'honneur sauvegardé, l'estime et la considération que commande la vertu, quelque humble que soit la sphère dans laquelle elle se manifeste, et avant tout l'obéissance à la loi divine qui a

imposé à l'homme l'obligation du travail et lui en a promis la suprême rétribution dans les cieux.

Dans cette théorie, la ligne de démarcation entre la classe ouvrière et la classe indigente est positivement tracée et scrupuleusement maintenue; au lieu de subordonner, comme on le fait d'ordinaire, certains avantages et certaines exemptions à l'inscription sur les registres de l'assistance publique (1), on doit s'efforcer de faire considérer cette inscription comme un moyen extrême, auquel il n'est permis de recourir que lorsque tous les autres ont

(1) Dans le mode d'organisation des secours publics, on semble avoir pris à tâche d'encourager et de développer l'imprévoyance. L'offre appelle et surexcite la demande. Aussi l'accroissement du nombre des indigents inscrits en Belgique, qui, dans l'espace de 22 ans, de 1828 à 1850, a été de 356,891, alors que celui de la population n'a pas dépassé pendant la même période le chiffre de 741,000 habitants, indique-t-il bien plus l'action du système de l'assistance et des abus qui y sont malheureusement inhérents, que le degré réel de la misère. « En attachant à la qualité d'indigent certains avan-
» tages, tels que la délivrance gratuite de passe-ports, de feuilles de route,
» de certificats et de papiers divers, l'admission aux bureaux de consulta-
» tions gratuites d'avocats et aux avantages du *pro Deo* (exemption des
» frais de justice), les secours médicaux et même, dans un grand nombre
» de localités, l'admission gratuite des enfants dans les écoles commu-
» nales, etc., on encourage, à certains égards, les inscriptions sur les re-
» gistres des pauvres. Il s'ensuit qu'un grand nombre d'ouvriers laborieux,
» qui gagnent un salaire suffisant pour satisfaire aux besoins ordinaires de
» l'existence, se voient contraints en quelque sorte de solliciter l'aide des
» bureaux de bienfaisance et de se soumettre à la formalité de l'inscription,
» pour échapper aux embarras d'une gêne momentanée et remédier à cer-
» tains accidents extraordinaires. En étudiant les rapports qui existent dans
» certaines localités entre le nombre des indigents et l'importance des
» dotations destinées à les soulager, on observe que *ce nombre s'accroît*
» *souvent en raison des moyens d'assistance; plus il y a de secours et*
» *plus il y a de demandes, de telle sorte que si la quantité des aumônes*
» *pouvait encore augmenter, il y aurait toujours des mains nouvelles*
» *ouvertes pour les recevoir.* » (*Rapport décennal sur la situation administrative du royaume*, 1841-1850.)

failli; loin de se féliciter *à priori* du vaste déploiement des établissements et de la richesse des dotations affectés aux administrations de la bienfaisance publique, il importe d'en scruter la valeur et d'éliminer soigneusement de cette organisation tout ce qui pourrait fournir un prétexte ou un aliment à l'imprévoyance; toute œuvre d'assistance, enfin, doit être soumise à un contrôle sévère et être répudiée sans hésitation, si elle est en opposition avec les principes que nous venons de poser.

Cette théorie, si simple en apparence, qui défie toute contradiction, et qui pourrait même être considérée comme un lieu commun, contient cependant en germe toutes les améliorations et toutes les garanties; elle dégage la charité des erreurs et des faux entraînements qui la font dévier de l'orbite qui lui a été tracée par la divine sagesse; elle la soumet à une règle immuable et lui donne la lumière qui doit diriger son action; seule cette théorie réalise l'idée chrétienne, en s'inspirant de la notion de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu, et du véritable amour du prochain. C'est surtout pour l'avoir méconnue et violée que les misères de tout genre se sont accumulées dans le champ du travail, et que l'ouvrier s'y fraye si péniblement sa voie entre les souffrances réelles qui l'atteignent à chaque pas, et les fallacieuses promesses et les prétendus soulagements qui n'allégent momentanément son fardeau que pour le rendre ensuite plus insupportable.

II.

Entre ces deux théories mises en présence, laquelle faut-il choisir? De ce choix, qu'on ne se le dissimule pas, dépendent en grande partie l'ordre, la sécurité et le

bien-être de la société. Il est difficile, nous le savons, de renoncer aux habitudes prises, de quitter la route battue pour s'engager dans de nouveaux chemins, d'aborder de nouvelles études et de dépouiller de vieilles erreurs. Mais ne vaut-il pas mieux après tout faire face franchement et courageusement à cette difficulté et essayer de la vaincre, que de s'obstiner dans un système que condamne l'expérience, et dont les vices en s'aggravant pourraient devenir incurables?

Et d'abord, c'est notre conviction et elle sera partagée par tout homme de bonne foi qui examinera la question au même point de vue que nous, il faut modifier profondément tout le régime de l'assistance. Au principe de la *subvention* qui a généralement prévalu jusqu'ici, il importe de substituer, dans la mesure la plus large possible, le principe de la *prévention* qui a été trop négligé. L'assistance publique doit être strictement circonscrite, céder le pas à la charité particulière, et au lieu du rôle d'agent principal accepter celui de simple auxiliaire. Comme beaucoup d'autres, nous avons aussi été séduit par ses promesses, par l'apparente régularité et l'économie de ses ressorts; mais lorsque éclairé par la pratique, nous sommes allé au fond des choses et nous avons interrogé impartialement les résultats, nous avons dû reconnaître que la centralisation et le monopole n'étaient pas moins dangereux, moins énervants et moins stériles en fait de bienfaisance qu'en fait d'administration et de politique.

Lorsqu'elle se pose comme la suprême dispensatrice des remèdes capables d'alléger les misères et les souffrances qui affligent la société, l'assistance publique et officielle tend à décourager les efforts particuliers; elle accepte un fardeau et une responsabilité sous lesquels elle ne peut

manquer de succomber; elle promet beaucoup et donne peu : c'est là surtout la raison de son insuccès; elle fait naître des espérances qui ne sont pas et ne peuvent être réalisées (1); elle entretient le mal qu'elle est impuissante à guérir; elle oppose de vains palliatifs là où il faudrait employer les remèdes héroïques. La trompeuse sécurité qu'elle inspire a plus qu'aucune autre cause contribué à maintenir la classe ouvrière dans cet état de sujétion, de torpeur et de marasme, auquel il importe de l'arracher au plus tôt et à tout prix.

Est-ce à dire que nous partageons l'opinion de certains économistes qui, trop exclusifs, voudraient laisser l'ouvrier seul et abandonné dans sa lutte contre les difficultés et les maux qui viennent l'assaillir, de crainte d'affaiblir et d'étouffer en lui le sentiment de la responsabilité personnelle? Ce serait tomber d'un excès dans un autre. Dans une société civilisée et chrétienne, chacun se doit à tous et tous se doivent à chacun; il suffit d'y laisser agir librement cette impulsion intime, cet élan irrésistible qui portent l'homme à venir en aide à son semblable, de se reposer sur la charité qui puise avant tout sa force et sa règle dans l'esprit religieux. Cette charité ne crée pas de droits, mais elle implique une obligation sacrée à laquelle on peut se fier sans crainte. Par son incertitude même, la variété de ses formes, sa facilité de transformation, elle échappe aux inconvénients de l'assistance publique; elle

(1) Les hospices et les bureaux de bienfaisance en Belgique ont ensemble un revenu évalué, en 1853, à 14,036,041 fr.; dans ce chiffre, les secours proprement dits sont représentés par une somme de 11,523,816 fr., dont 4,624,139 fr. pour les hospices et les hôpitaux, et 6,899,677 fr. pour l'assistance à domicile. Si l'on répartit cette dernière somme entre les 900,000 indigents inscrits en 1850, on a pour chacun environ fr. 7 50 c[s] par an, ou l'équivalent à peu près de cinq journées de travail !

est mieux à même de soulager les misères réelles sans créer de fausses espérances; en tendant la main aux pauvres, elle les relève et ne leur imprime pas au front ce sceau fatal qui les parque irrévocablement dans les limbes des assistés officiels; si elle se trompe, et certes elle n'est pas à l'abri de l'erreur, cette erreur est facile à réparer, et n'a pas du moins d'effet permanent et durable. Est-elle impuissante? s'agit-il de ces souffrances qui défient la prudence humaine, d'une de ces œuvres de haute prévoyance sociale commandée en quelque sorte par la sécurité et l'honneur du pays? Que l'assistance publique intervienne dans ce cas avec la toute-puissance de ses ressources, la science et le dévouement de ses administrateurs. Telle est sa véritable et sa seule mission : suppléer à l'insuffisance de la charité privée et non se mettre à sa place, seconder son action loin de l'entraver, lui tracer au besoin la marche à suivre, et abdiquer chaque fois que le zèle des particuliers, s'élevant à la hauteur des besoins à satisfaire, est en mesure de la remplacer. En se maintenant dans ces limites, son utilité sociale ne peut être contestée; avec ce juste partage d'attributions et de devoirs entre elle et la charité libre et privée, on brise à jamais le funeste enchaînement qui fait ressortir logiquement le droit au secours du monopole, ou seulement de la prépondérance de l'assistance officielle, qui associe invinciblement au droit au secours le droit au travail, pour aboutir à un paupérisme incurable et préparer l'avénement du communisme.

III.

La théorie d'indépendance n'aboutit donc pas à l'isolement et à l'abandon; elle appelle, au contraire, le concours libre et spontané à l'œuvre commune, l'assistance réciproque et fraternelle, le *patronage*, sauf à subordonner celui-ci aux conditions et aux règles que nous venons de poser en ce qui concerne la bienfaisance et la charité.

Le patronage peut s'exercer de diverses manières, selon les circonstances et les besoins; l'autorité publique, les chefs d'industrie, les simples particuliers, les ouvriers eux-mêmes, tout les premiers, lorsqu'ils se sont élevés par leur moralité, leur intelligence et leur zèle à la hauteur de cette mission, peuvent et doivent s'en partager les devoirs. Le patronage est le lien qui doit unir les agents qui, à des titres divers, sont préposés à l'œuvre de la production; il établit et maintient l'accord et l'harmonie entre le patron et l'ouvrier, et procure à celui-ci une direction et un appui sans lesquels il lui serait le plus souvent impossible de surmonter les difficultés de sa position; il est surtout nécessaire pour faciliter la transition entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, et préparer les applications de la théorie d'indépendance avec toutes ses conséquences légitimes. Au lieu de maintenir le travailleur dans un état de perpétuelle minorité, il s'attache à lui ouvrir les voies de l'émancipation.

Les moyens à mettre en œuvre à cet effet varient à l'infini et se plient à toutes les exigences et à toutes les situations. Ainsi le patronage de l'État et des administrations publiques peut embrasser la création des caisses d'épargne et de retraite, de sociétés de prévoyance pour

certaines industries et certaines catégories de travailleurs, la propagation, la diffusion et le perfectionnement de l'enseignement populaire à tous les degrés, l'institution de conseils de prud'hommes, la protection des femmes et des enfants dans l'atelier industriel, les mesures d'assainissement et de salubrité, la suppression ou l'abaissement des impôts qui pèsent sur les objets de première nécessité, l'institution de récompenses pour les actes de courage et de dévouement, de prix d'ordre, de propreté, de moralité, l'encouragement des inventions et des perfectionnements susceptibles de faciliter le labeur et d'améliorer la condition des ouvriers, etc. (1); — le patronage

(1) La Belgique a fait depuis quelques années de grands progrès dans cette voie; nous nous bornerons à citer la création des *Caisses de prévoyance* pour les ouvriers mineurs (1839-1844), pour les ouvriers du chemin de fer de l'État (1838), pour les pêcheurs, les pilotes et les marins (1839-1850); — la loi du 3 avril 1851, qui autorise le Gouvernement à reconnaître les *Sociétés de secours mutuels* dont le but est d'assurer des secours temporaires soit à leurs membres en cas de maladie, de blessures ou d'infirmités, soit aux veuves ou aux familles des associés décédés, de pourvoir aux frais funéraires, de faciliter aux associés l'accumulation de leurs épargnes pour l'achat d'objets usuels, de denrées, ou pour d'autres nécessités temporaires; — la loi du 8 mai 1850 qui institue, avec la garantie de l'État et sous la direction du Gouvernement, une *Caisse générale de retraite* à l'effet de fournir à toute personne prévoyante des ressources certaines pour sa vieillesse, au moyen de la constitution d'une rente viagère; — la loi organique sur les Conseils de prud'hommes, du 7 février 1859; — le développement d'un large système d'instruction primaire et populaire sous l'empire de la loi du 23 septembre 1842; — les encouragements donnés aux écoles-manufactures, aux ateliers d'apprentissage et de perfectionnement, à l'enseignement des beaux-arts, aux sociétés de musique et de chant d'ensemble, aux publications utiles; — la création, en vertu de la loi du 3 avril 1848, des écoles agricoles de réformes pour les jeunes indigents, mendiants et vagabonds; — l'institution de récompenses pour les actes de courage et de dévouement, de décorations honorifiques pour les artisans et les ouvriers qui se distinguent par leur habileté et leur bonne conduite; — les mesures de tout genre prises pour atténuer en faveur de la classe

des chefs d'industrie et des associations constituées avec leur concours, quoique moins large et circonscrit dans un cercle plus local, peut comprendre à peu près les mêmes objets, en prenant pour modèle ce qui se pratique dans plusieurs établissements industriels d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Belgique, etc. (1); — enfin le

ouvrière, les résultats du renchérissement des denrées, des crises industrielles et commerciales, pour l'assainissement des centres de population, la construction de bains et lavoirs publics, de maisons d'ouvriers, etc. — Récemment encore le Gouvernement vient de soumettre aux délibérations de la Législature des projets de lois relatifs à l'organisation d'une caisse centrale d'épargne sous la garantie de l'État, à la révision et au perfectionnement de la caisse de retraite, au travail des femmes et des enfants dans les manufactures, à la suppression des octrois, etc. Mais tout en applaudissant à ces manifestations généreuses, on ne peut s'empêcher d'exprimer un doute et une crainte : c'est que l'État ne se pose d'une manière trop exclusive le promoteur et l'agent principal, indispensable du patronage et de l'amélioration du sort des classes laborieuses, et ne contribue ainsi à supprimer ou à paralyser l'initiative des associations et des particuliers. Il accepte par suite une charge qui dépasse ses forces, l'expose à de sérieux embarras et peut entraîner des conséquences périlleuses. Qu'il fasse, au contraire, franchement appel à la liberté, qu'il en favorise l'expansion et le développement; c'est le seul moyen de dégager prudemment sa responsabilité et d'imprimer en même temps une impulsion rapide et féconde aux réformes qui doivent reposer avant tout sur l'action libre et spontanée des intéressés. Comme le disait récemment M. Léonce de Lavergne (*Revue des deux mondes*, février 1860), en parlant de la doctrine de la liberté économique : « Il faut en pénétrer la société tout entière, l'introduire dans » les mœurs, dans les idées, dans tous les ordres de faits et d'intérêts. Rien » n'est plus contraire à ce noble et fécond principe, que l'appel incessant aux » secours de l'État. Les monopoles dont on se plaint n'ont pas d'autre origine. » L'État n'a charge que des intérêts généraux. Dès l'instant qu'on s'habitue » à chercher hors de soi, hors des lois qui régissent tout le monde, un point » d'appui exceptionnel et privilégié, le véritable esprit d'entreprise disparaît, et en encourageant quelques efforts partiels, faibles et mal dirigés, » l'État brise le seul ressort qui puisse agir partout à la fois, parce qu'il se » retrouve tout entier dans chaque personne. »

(1) Dans un ouvrage que nous avons publié il y a quelques années (*De*

patronage des particuliers et des ouvriers sur leurs compagnons de travail consiste surtout dans les conseils, l'autorité des bons exemples, les efforts individuels pour venir en aide aux institutions utiles et féconder leur action (1).

On comprend que nous n'entrions pas à cet égard dans des détails, fort intéressants sans doute, mais qui dépas-

la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer. Bruxelles, 1843, t. II, chap. VIII : *Du concours des chefs d'industrie à l'œuvre de l'amélioration du sort de la classe laborieuse*), nous avons fait ressortir l'importance et la nécessité du patronage exercé par les chefs d'industrie sur les ouvriers employés dans leurs établissements, et nous avons donné des détails intéressants sur la manière dont il s'exerce dans divers pays. Le Congrès de bienfaisance, réuni à Bruxelles en 1856 et à Francfort en 1857, s'est aussi occupé de cet objet, et les comptes rendus des travaux de ces deux assemblées, contiennent un résumé presque complet des mesures prises dans l'intérêt des travailleurs par les industriels et par les associations constituées pour leur venir en aide. Nous citerons notamment les grands et utiles établissements de MM. Dollfus, Burkhardt, Kœchlin, Scrive, etc., en France; — Ashton, Salt, Strutt, Marshall, Greg, Wilson (de Belmont), Akroyd, etc., en Angleterre; — Mullensiefen, Borsig, etc., en Allemagne; — Biolley, Pauwels, des Sociétés de la Vieille-Montagne, de John Cockerill, etc., en Belgique. Il y a là une étude à faire et un enseignement dont la propagation pourrait être féconde.

(1) Comme exemple de l'influence bienfaisante que l'action de simples ouvriers peut exercer sur leurs compagnons de travail, nous nous bornerons à citer l'initiative prise par un ouvrier typographe de Bruxelles, M. Dauby, qui a ouvert récemment des conférences morales et économiques pour les jeunes travailleurs, et qui, dans une série de publications populaires, s'attache à enseigner aux ouvriers les moyens d'améliorer leur condition en pratiquant sincèrement et courageusement leurs devoirs. (V. *Le livre de l'ouvrier, ou conseils d'un compagnon.* Brux., 1857. — *Commentaire et explication de la nouvelle loi organique sur les Conseils de prud'hommes en Belgique, principalement destinés aux ouvriers.* Brux., 1859. — *Les classes ouvrières en Belgique. Parallèle entre leur condition d'autrefois et celle d'aujourd'hui.* Brux., 1860.) M. Dauby est en outre l'auteur d'une intéressante monographie du compositeur typographe de Bruxelles, insérée dans le recueil : *Les ouvriers des deux mondes*, publié par la Société internationale des études pratiques d'économie politique. Paris, t. II, 1859.

seraient les limites qui nous sont assignées. Nous voulons cependant essayer de faire ressortir par quelques exemples la véritable portée du patronage et l'écueil qu'il doit s'attacher à éviter. — S'il s'agit de construire des maisons d'ouvriers, on s'abstiendra de les louer à prix réduit, et l'on s'attachera à trouver des combinaisons qui facilitent leur acquisition par les locataires. — Dans les associations formées pour l'acquisition en gros de certains articles de première nécessité, on doit avoir garde de revendre ces mêmes articles en détail au-dessous du prix coûtant. — Les secours accordés par les sociétés mutuelles doivent être calculés strictement d'après les rétributions des participants, sans les dépasser. — L'enseignement ne doit être gratuit que pour les véritables indigents, et il convient que les ouvriers y contribuent dans la mesure de leurs ressources; c'est le seul moyen de leur en faire apprécier l'importance et la valeur. — En un mot, la contribution proportionnelle doit être la condition essentielle des œuvres de patronage, et cette condition n'admet que de rares exceptions. En procédant autrement, on dénature le patronage, on lui donne, sinon le caractère, du moins l'apparence de l'aumône; on retombe par suite dans les inconvénients et les vices que nous avons signalés plus haut, la tutelle se prolonge outre mesure, sous un autre nom, sous d'autres formes, pour aboutir inévitablement aux mêmes résultats.

IV.

Mais la première et la plus puissante garantie de l'émancipation de la classe ouvrière réside dans l'instruction et la moralité. C'est vers ce but que doivent se porter tous les efforts de la société, des amis sincères du peuple, des

ouvriers eux-mêmes, les premiers intéressés à se dégager des langes d'une ignorance séculaire, et à s'élever à la dignité de citoyens d'un pays libre et éclairé. De la diffusion de ces deux éléments, instruction, moralité, dépend le degré de force, de richesse, de bien-être, de tranquillité de la société; il n'y a pas de thermomètre plus infaillible pour le mesurer avec précision. Avec cette diffusion, tous les progrès sont possibles; sans elle les projets les mieux élaborés, les institutions les plus bienfaisantes sont frappés d'inanité.

Où en sommes-nous sous ce rapport? Consultons la statistique des écoles : elle nous dit qu'en Belgique près de deux cent mille enfants restent encore privés du pain de l'âme, et cette privation s'étend de génération en génération (1); — parcourons les relevés des opérations de la

(1) D'après le recensement général du 31 décembre 1856, la population de la Belgique s'élevait à 4,529,461 habitants (2,271,783 du sexe masculin, et 2,257,678 du sexe féminin); sur ce nombre il y avait 699,731 enfants âgés de 7 à 14 ans (353,953 garçons et 345,778 filles). Le relevé du nombre des élèves de toutes les écoles primaires publiques et privées, au 31 décembre 1857, donne un chiffre de 511,096 (262,695 garçons et 248,401 filles). De la comparaison de ces éléments il résulte qu'à cette dernière époque, et bien que la population eût subi un certain accroissement pendant l'année à laquelle se rapporte le relevé, 188,635 enfants (91,258 garçons et 97,357 filles) ayant atteint l'âge d'école, ne participaient pas au bénéfice de l'enseignement scolaire. Dans ce nombre il s'en trouvait sans doute qui recevaient l'instruction dans la famille ou dans des établissements spéciaux, mais il est évident que la grande majorité restait privée de toute instruction.

Le recensement accuse un nombre de 446,598 enfants âgés de 2 à 6 ans accomplis, qui sont censés être confiés aux soins maternels; mais on sait combien ces soins font défaut ou sont insuffisants dans un grand nombre de cas. Pour y suppléer on a reconnu la nécessité de créer des salles d'asile ou écoles gardiennes, qui servent en quelque sorte de préparation aux écoles primaires. Or, le nombre des asiles n'étant que de 378 au 31 décembre 1857, fréquentés par 32,335 enfants des deux sexes, il y a encore à combler à cet égard une importante lacune. (V. *Rapport sur la situation de l'instruction*

milice : ils nous apprennent que plus du tiers des jeunes gens, l'élite et l'espoir du pays, appelés à s'armer pour sa défense, ne sait ni lire ni écrire, et qu'un autre tiers ne possède guère que la notion des choses les plus élémentaires (1); — pénétrons dans un atelier au hasard et interrogeons les ouvriers qui s'y trouvent : cette épreuve, nous l'avons faite à diverses reprises, et à peine avons-nous rencontré un ouvrier sur dix ayant une instruction primaire que l'on pût considérer comme suffisante (2); — visitons

primaire en Belgique, présenté aux Chambres législatives le 14 mai 1859. 5me période décennale, 1855-1857.)

(1) En 1857, le nombre des miliciens s'élevait, pour le royaume entier, à 40,675. De ce nombre 14,026 étaient privés de toute instruction, 4,195 savaient lire seulement, 8,824 savaient lire et écrire, et 13,168 avaient une instruction plus étendue. Le degré d'instruction des autres était inconnu. Ces chiffres donnent les proportions suivantes pour 1,000 miliciens :

Ne sachant ni lire ni écrire	345
Sachant lire seulement.	103
Sachant lire et écrire	217
Ayant une instruction plus étendue	324
Degré d'instruction inconnu.	11
Total.	1000

(*Rapport triennal, 1855-1857.*)

Sur 1077 miliciens fournis, en 1856, par la capitale et appartenant à toutes les classes, il ne s'en trouvait que 687 qui sussent lire, écrire et calculer; 308 étaient complétement illettrés, et 82 ne possédaient que des notions tellement incomplètes qu'elles équivalaient à une absence totale d'instruction. Le nombre des illettrés est donc de 362 par 1000, soit de *plus du tiers* des jeunes gens âgés de dix-neuf ans; et cette proportion serait bien plus considérable encore si l'on ne comptait que les miliciens appartenant à la classe ouvrière.

(2) L'enquête instituée il y a quelques années par le Gouvernement belge sur la condition des classes ouvrières et le travail des enfants et des femmes dans les établissements industriels, a révélé à ce sujet des faits vraiment déplorables. Nous nous bornerons à en citer un seul, qui permet cependant de juger de l'ensemble. « Dans notre enquête, » disent les au-

les habitations du peuple : presque nulle part nous n'y voyons de trace de culture intellectuelle; chez les ouvrières, et dans les campagnes en particulier, l'absence de cette culture est poussée à un point qui dépasse toute croyance. — Dans les prisons, les dépôts de mendicité, les écoles de réforme, dans tous les asiles ouverts aux misères physiques et morales, nous retrouvons l'expression de la même déchéance (1), et la preuve des conséquences où elle conduit un grand nombre d'infortunés. Il est

teurs du mémoire de la Société de médecine de Gand (*Enquête*, tome III, page 451), « sur 1000 ouvriers nous en avons compté :

Sans instruction aucune	790
Ayant su lire et écrire mais ayant tout oublié.	61
Sachant imparfaitement lire et écrire. . . .	101
Sachant bien lire, écrire et chiffrer	48
Total.	1000

» Ce résultat si fâcheux a encore été aggravé par l'interrogatoire des femmes.
» Sur 1000, nous n'en avons rencontré que 88 qui sussent lire et écrire
» même imparfaitement, une dizaine d'autres avaient été à l'école, mais
» elles n'avaient rien retenu de ce qu'elles avaient appris, ou plutôt elles
» n'avaient retiré aucun fruit des leçons. »

(1) Il résulte des relevés recueillis dans les Maisons centrales, que sur 1000 condamnés, à leur entrée en prison, il s'en trouve 570 qui ne savent ni lire ni écrire, 263 qui ne savent que lire et écrire imparfaitement, et 167 seulement qui possèdent un certain degré d'instruction primaire ou des notions plus étendues.

Dans les écoles de réforme, on a constaté que, sur un nombre de 2,066 enfants et jeunes gens des deux sexes examinés à leur entrée, il y en avait :

				Proportion sur 1000.		
Degré d'instruction.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
Complétement ignorants. . .	1,027	330	1,357	625	782	657
Ayant un commenc[nt] d'instruct.	347	65	412	211	154	204
Sachant lire.	270	27	297	164	64	139
Total. . .	1,644	422	2,066	1,000	1,000	1,000

Leur ignorance en fait d'instruction morale et religieuse était plus déplo-

pénible de s'avouer ces tristes vérités, mais il serait coupable de les dissimuler. Il faut avoir le courage de porter le fer dans la plaie pour en sonder la profondeur et en préparer la guérison.

Ce n'est pas seulement l'instruction qui fait défaut, c'est encore l'éducation qui doit lui servir de fondement, et sans laquelle l'aliment donné à l'intelligence peut se transformer en poison. Que fait-on pour cette éducation? Les germes qui en sont semés dans l'école ne lèvent guère ou sont promptement étouffés par l'éveil des passions; dès son entrée dans la vie active, le jeune ouvrier est d'ordinaire livré sans guide et sans soutien aux tentations les plus dangereuses; les rudes exigences du travail ne sont tempérées que par des jouissances grossières qui engourdissent l'âme et lui enlèvent tout ressort généreux; l'habitation même de l'ouvrier, exiguë, sans gaieté, souvent malpropre et malsaine, exclut les habitudes de moralité en supprimant les traditions du foyer domestique; la religion, ce phare lumineux, cette consolation suprême, est incessamment battue en brèche par une fausse philosophie dont les principes délétères s'infiltrent dans le peuple et le détachent peu à peu du culte de ses ancêtres. Les symptômes et les conséquences de cette situation ne sont

rable encore. L'examen qu'on leur a fait subir à cet égard donne les résultats suivants :

INSTRUCTION RELIGIEUSE.	Garçons.	Filles.	TOTAL.	PROPORTION SUR 1000. Garçons.	Filles.	TOTAL.
Nulle	946	406	1,352	575	841	636
Médiocre	674	62	736	410	128	346
Bonne	24	15	39	15	31	18
TOTAL	1,644	483	2,127	1,000	1,000	1,000

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

que trop visibles aux yeux qui ne répudient pas de parti pris la lumière; ils apparaissent dans le chiffre effrayant des assistés officiels que nous avons déjà cité, dans les registres de l'état civil où s'inscrivent les naissances naturelles (1), dans l'extension de la prostitution avouée ou clandestine, dans l'accroissement des offenses qu'entraîne

(1) Pendant une période de 18 ans, de 1839 à 1856, sur un chiffre de 2,206,050 naissances, on en a constaté 180,199 d'illégitimes : c'est une proportion de 1 sur 12. En 1840 le nombre des naissances illégitimes était de 8,751; dix ans après, en 1850, il s'élevait à 11,309 : c'est une augmentation de 30 pour cent.

Si nous divisons les dix-huit années en deux périodes de neuf années chacune, nous trouvons que dans la première (1839 à 1847), il y a eu, pour 1,106,072 naissances légitimes, 83,169 naissances illégitimes, soit 1 sur 13.3, et que dans la seconde (1848 à 1856) le nombre des naissances illégitimes s'est élevé à 97,030, tandis que celui des naissances légitimes s'est abaissé à 1,099,978: le rapport est de 1 sur 11.3. En d'autres termes, pendant ce court espace de temps, en comparant les deux périodes, on trouve que le chiffre des naissances légitimes a diminué de 6,094, et que celui des naissances illégitimes s'est accru de 13,861.

Le nombre des enfants naturels est très-inégalement réparti entre les différentes provinces, et relativement plus considérable dans les villes que dans les campagnes. La moyenne des quatre années de 1853 à 1856 donne à cet égard les résultats suivants :

	UNE NAISSANCE ILLÉGITIME SUR	
	Villes.	Campagnes.
Le royaume	7.2 naissances.	17.4 naissances.
Province de Brabant. . .	3.9 »	13.3 »
» de Luxembourg .	23.3 »	42.3 »

La ville de Bruxelles figure en tête des villes pour le nombre des naissances naturelles : sur trois enfants qui y sont mis au monde, il y a, terme moyen, un bâtard; sur trois mères, il y en a une au moins qui doit rougir de sa maternité, et qui ne peut voir dans son enfant qu'un témoignage de son déshonneur! Cette proportion est de beaucoup dépassée dans les classes qui, par leur position, sont le plus exposées à tomber dans le désordre. Il résulte en effet d'un relevé fait pour 1840-1842 dans les registres de l'état civil de la capitale que dans un groupe de 19,586 ouvrières, on a compté pendant

l'affaiblissement du sens moral (1), et dans les comptes du trésor public qui prouvent que la consommation des boissons enivrantes absorbe annuellement des millions, ruine les travailleurs en les dégradant, et les prive de la plus grande part de la réserve qu'ils pourraient se constituer pour assurer leur indépendance (2).

ces trois années 2,291 naissances illégitimes, et seulement 309 naissances légitimes, ce qui donne le rapport de 13 à 87.

Le mémoire rédigé par la Société de médecine de Gand (*Enquête*, t. III, p. 465) nous apprend que le *dixième* des filles de fabrique sont mères ou en état de grossesse; que le *tiers* des femmes qui se marient ont eu des enfants avant leur mariage; que sur 100 ouvriers, sans distinction de sexe, il y a 8.88 enfants naturels. Et cependant, que d'enfants naturels meurent avant d'avoir atteint l'âge où ils peuvent être employés dans les ateliers! (V. Ed. Ducpetiaux, *La question de la charité en Belgique*, 2me édition, pp. 319 et suiv.)

(1) Le nombre des accusés de *crimes* en Belgique, qui, pendant la période de 1826 à 1829, était en moyenne de 767 annuellement, s'est abaissé à 276 pendant la période de 1853 à 1856. Il est vrai que, dans cet intervalle, un certain nombre de crimes ont été correctionnalisés, et que les tribunaux usent assez largement de la faculté qui leur est attribuée d'abaisser le niveau des peines en modifiant la qualification des offenses. — En ce qui concerne les prévenus de *délits*, leur nombre était, en moyenne, de 22,641 annuellement pendant la période de 1826 à 1829, et de 24,569 pendant la période de 1853 à 1856. Cette augmentation coïncide avec celle de la population. Mais il est à observer que, de même qu'un certain nombre d'offenses ont été correctionnalisées, la loi du 15 mai 1849 a attribué aux juges de paix la connaissance de plusieurs délits, tels que ceux de vagabondage, de mendicité, de maraudage, etc., qui étaient auparavant du ressort des tribunaux correctionnels. Ce sont surtout ces dernières offenses qui ont augmenté dans une forte proportion. La moyenne annuelle du nombre des inculpés du chef de *contraventions*, qui n'était que de 16,762 pendant la période de 1826 à 1829, s'est élevé à 59,638 pendant la période de 1853 à 1856. C'est une augmentation de 350 pour cent, qui porte surtout sur les mendiants, les vagabonds, les petits voleurs, et qui dénote une augmentation de souffrances et de démoralisation que l'on essayerait vainement de nier. (V. Ed. Ducpetiaux, *La question de la charité en Belgique*, 2me édit., pp. 322 et suiv.)

(2) Au commencement de 1858, on comptait en Belgique 71,254 cabarets payant patente pour le débit en détail de boissons distillées. Une loi

Disons-le donc sans détour : tant que la classe ouvrière ne sera pas arrachée à ces dangers et à ces ténèbres, l'amélioration de son sort sera impossible. On pourra multiplier les palliatifs, éveiller les appétits, stimuler l'envie, exciter les passions, mais on ne constituera rien de stable ni de bienfaisant; on créera seulement de nouveaux périls

du 18 mars de la même année établit un droit d'abonnement sur ces établissements, qui a eu pour effet d'en réduire le nombre; mais cette circonstance n'influe guère sur la consommation qui n'est que déplacée.

« A nos yeux, » disait M. Ch. Faider, dans un *Rapport sur les causes de la criminalité en Belgique,* présenté en 1850 à la Commission centrale de statistique, « à nos yeux, l'intempérance est un mal immense que tout » favorise au lieu de l'arrêter. S'il est vrai qu'il existe en Belgique 55,000 » débits de boissons alcooliques, ce qui fait 1 débit pour 79 habitants pris » sur la population totale du pays, et 1 débit pour 26 hommes âgés de » plus de seize ans, on conviendra que les occasions *officiellement connues* » d'excès sont nombreuses, et si à cela on ajoute le nombre de *débits clandestins,* dont l'existence est signalée dans les documents parlementaires, » on sera effrayé des résultats d'un pareil état de choses..... »

La commission administrative de la Caisse de prévoyance établie à Mons, en faveur des ouvriers mineurs, signalait aussi naguère cet abus et ce danger. « On remarque avec peine, » disait-elle, « chez un grand nombre de ces ouvriers, que l'absence des principes religieux, le défaut d'ordre et d'économie, l'imprévoyance pour les besoins à venir, l'ivrognerie, le libertinage, le relâchement de tous les liens de famille marchent de pair avec le manque d'instruction. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans l'abus du cabaret la cause du peu d'élèves qui se rendent aux écoles du dimanche et du soir. C'est aussi cette funeste habitude qui, suivant les variations plus ou moins brusques du taux des salaires, fait passer tout à coup nos ouvriers de l'abondance à la misère la plus profonde.

» Sans vouloir excuser l'ivrognerie et le libertinage effrénés de la plupart des charbonniers, on ne peut s'empêcher de faire remarquer que si l'un de ces vices doit être principalement attribué à la nature des travaux qui rapprochent constamment les sexes, l'autre n'est que trop entretenu par l'immense quantité de débits de boissons établis autour de tous les siéges d'exploitation des mines du Couchant de Mons. »

D'après un relevé fait par la Commission, la proportion de ces débits variait de 1 sur 17 habitants (à Jemmapes) à 1 sur 56 (à Eugies). Dans les 12 com-

et de nouveaux ferments d'agitation et de désordre. Ignorant, démoralisé, l'ouvrier reste le jouet et la proie prédestinée du premier agitateur venu, qui fait miroiter à sa vue le tableau de ses privations et de ses souffrances malheureusement trop réelles, et de ses droits prétenduement méconnus.

Ces vérités, il faut ne pas cesser de les faire retentir à son oreille et mettre tout en œuvre pour les faire pénétrer dans son cœur. Ce n'est pas en flattant l'ouvrier que l'on préparera sa régénération. Avant qu'il puisse exercer ses droits, il importe qu'il connaisse ses devoirs et comprenne la nécessité de les pratiquer. S'il veut fermement s'élever, qu'il en puise la force en lui-même; qu'il rompe le cercle vicieux qui l'enlace et comprime ses élans généreux; qu'il répudie sans hésiter tout ce qui le dégrade, l'ignorance, l'imprévoyance, l'intempérance, l'immora-

munes du *Borinage*, le nombre des cabarets était de 1,644 pour une population de 58,870 habitants, soit 1 pour moins de 36 habitants!

La consommation du genièvre seul, ce poison de l'âme et du corps, s'est élevé en Belgique à 22,961,400 litres en 1857, et au chiffre énorme de 35,664,700 litres en 1858, représentant une valeur de 23,182,055 francs, au prix moyen de 65 centimes par litre, déduction faite des quantités livrées à l'exportation (*Rapport de la Commission permanente des Sociétés de secours mutuels pour 1858*). Lorsque l'on considère que cette consommation est presque exclusivement limitée à la classe ouvrière, et même à une fraction de cette classe qui ne présente au plus que 5 à 600,000 adultes, on recule épouvanté à l'idée seule de cette source active et permanente de démoralisation.

On prétend que les travailleurs ne peuvent pas faire d'économies et, par suite, songer à se constituer une position indépendante en recourant aux moyens que pourrait leur suggérer la plus vulgaire prévoyance. Les renseignements qui précèdent répondent à cette allégation. Si les ouvriers employaient utilement les millions qu'ils jettent annuellement au cabaret, au grand détriment de leur santé et de leur moralité, ils pourraient se constituer une réserve qui s'augmenterait rapidement et qui leur permettrait de défier les revers qui les menacent incessamment. Ce sont, en effet, les petites

lité, l'irréligion, les vices, les excès, les défaillances de toute nature; qu'il dépouille la robe du vieil esclave pour revêtir celle de l'homme devenu libre par la toute-puissance de sa vertu. Son avenir, sa dignité, son indépendance, son bien-être dépendent de ce suprême effort. Il n'est ni institutions politiques, ni réformes économiques capables de sauver une société ou une classe d'où les croyances morales et religieuses auraient disparu.

Qu'on ne se méprenne pas d'ailleurs sur la portée de nos paroles et sur nos intentions. Lorsque nous parlons d'une manière collective de la classe ouvrière, de sa situation, de ses misères et de ses besoins, nous n'ignorons pas qu'il y existe de grandes différences, des contrastes de toute espèce, que de vives lumières s'y projettent au milieu des ombres, et que c'est surtout dans les rangs des travailleurs que l'on rencontre ces vertus d'autant plus

épargnes qui constituent en définitive les grands capitaux. Nous en verrons plus loin la preuve, lorsque nous passerons en revue les applications utiles du principe de l'association faites dans divers pays.

Mais pour aider à entrer dans cette voie, il est indispensable de prendre certaines mesures que nous avons indiquées et discutées ailleurs. Voy. entre autres : *De la condition physique et morale des jeunes ouvriers*, t. II, pp. 212 et suiv. — *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, pp. 255 et suiv. — On peut aussi consulter les *Comptes rendus des débats du Congrès international de bienfaisance* de Bruxelles (t. Ier, p. 287; t. II, pp. 250, 264, 274 et 286), et de Francfort-sur-le-Mein (t. Ier, pp. 229 à 259; t. II, nº XVII, pp. 255 et suiv.). La dernière de ces assemblées a adopté à l'unanimité la résolution suivante : « Le Congrès reconnaissant que l'*usage* » *habituel* des boissons fortes influe d'une manière très-défavorable sur la » santé, le bien-être et la moralité des classes ouvrières; — estime qu'il est » du devoir des Gouvernements, comme des particuliers et des associations, » d'étudier sérieusement et d'appliquer les moyens propres à mettre un » terme aux maux constatés. » La Chambre des représentants de Belgique, dans son adresse au Roi en réponse au discours du trône qui a inauguré la session de 1859-1860, a exprimé un vœu analogue qui, il faut l'espérer, ne restera pas stérile.

grandes, qu'elles sont plus modestes et plus ignorées : l'ordre, l'activité, l'esprit de famille, la frugalité, la patience, la résignation, et ce que l'on pourrait appeler l'héroïsme de la charité. Il appartient à ces hommes d'élite de prendre les devants, de marquer les jalons et les étapes sur la route, et d'agir par le conseil, par l'exemple, par l'autorité que leur donne leur position favorisée. Le peuple reconnaîtra en eux ses vrais apôtres et abandonnera pour les suivre les faux prophètes qui l'égarent.

V.

Ces préliminaires étaient indispensables pour expliquer notre pensée et faire ressortir les phases successives de la transition entre la théorie de dépendance et la théorie d'indépendance. Notre exposition nous paraît maintenant claire et précise : assistance, patronage et assurance, association, tels sont les degrés de l'échelle que le travailleur doit gravir pour atteindre le but final de sa destinée terrestre. Beaucoup, sans doute, resteront au bas ou sur les échelons intermédiaires, mais les bons, les forts, les courageux parviendront au sommet et stimuleront les autres à suivre leur exemple. Nous avons vu qu'il fallait à cet effet trois choses essentielles : la suppression de tout obstacle au développement du sentiment de prévoyance, de dignité, d'indépendance et de responsabilité chez l'ouvrier; le concours d'un patronage actif et bienveillant qui l'aide à surmonter les difficultés semées sous ses pas, qui encourage et facilite son initiative; la diffusion la plus large de l'instruction et de l'éducation populaires en s'étayant avant tout sur le seul fondement solide, la religion. Il s'agit, en un mot, de faire ressortir l'individualité

du travailleur au lieu de l'absorber, et de lui frayer la voie de la véritable liberté, en l'aidant non-seulement à en revendiquer les droits, mais à en pratiquer les devoirs.

La théorie d'indépendance trouve son expression la plus élevée et la plus utile, et sa réalisation définitive et intégrale dans l'association. Au précepte : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, elle ajoute celui-ci : *Aidez-vous les uns les autres; l'union fait la force.* C'est la mise en pratique de la loi divine : *Aimez votre prochain comme vous-même.* Nous sommes ramenés ainsi à la question posée par l'Académie . Quelles sont les applications utiles et pratiques du principe de l'association pour l'amélioration de la condition de la classe laborieuse? et l'on en comprend désormais la signification et l'importance.

Cette question est complexe; pour la résoudre, il faut la diviser en définissant d'abord l'association elle-même, en déterminant ensuite ses conditions et ses limites, et en passant enfin en revue les exemples que nous fournissent les pays où l'on a essayé d'en appliquer le principe. Comme nous l'avons déclaré en commençant, nous ne voulons présenter, à ce sujet, qu'un aperçu très-sommaire, destiné uniquement à indiquer quelques-uns des éléments d'une solution que d'autres pourront aborder après nous d'une manière plus complète.

VI.

L'association groupe et unit les forces qui, isolées et disjointes, sont frappées d'impuissance; elle est destinée à remplacer, pour les ouvriers, l'ancienne organisation des corporations, en la dépouillant de ses inconvénients

pour en rétablir les avantages; elle peut s'appliquer à tous les besoins, se plier à toutes les exigences, revêtir les formes les plus variées; elle est non-seulement un instrument d'amélioration matérielle, mais encore un puissant moyen de régénération et d'élévation morale. Alors que l'association s'étend incessamment dans les diverses sphères sociales, n'est-il pas à désirer que la classe laborieuse participe dans une juste mesure à cette organisation si féconde? Ce que l'on a fait pour les routes, les canaux, les chemins de fer, les banques, les assurances, le développement des grands établissements industriels et commerciaux, pourquoi les agents les plus utiles et les plus nombreux de la production et de la distribution des richesses ne le feraient-ils pas à leur tour pour sauvegarder leurs intérêts et se prémunir contre les dangers qui peuvent les menacer? Le but vers lequel il faut tendre n'est pas seulement de placer les travailleurs dans une situation où ils puissent se passer des secours et de la tutelle d'autrui, mais encore de les mettre à même de travailler et de vivre dans des rapports qui ne soient pas des rapports de simple indépendance, de les pousser à s'entr'aider, de les unir par les liens d'une fraternelle solidarité, de rattacher leurs intérêts à ceux des chefs d'industrie et des autres classes de la société, de manière à prévenir toute possibilité de malentendu, de froissement et de discorde. Ce n'est que par l'association que ce progrès peut être réalisé.

Quelque simples et incontestables que soient ces notions, elles sont encore généralement peu comprises et, les préjugés aidant, rarement appliquées. La révolution française de 1789 les a complétement méconnues, par réaction sans doute contre l'ancien régime corporatif dont

on voulait effacer les derniers vestiges et jusqu'au souvenir. Ainsi le décret du 17 juin 1791 débute par l'article suivant :

« L'anéantissement de toutes les espèces de corpora-
» tions de citoyens du même état ou profession étant une
» des bases fondamentales de la constitution française,
» il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque pré-
» texte et quelque forme que ce soit. »

Cette interdiction est encore renforcée par l'article 2 qui porte : « Les citoyens d'un même état ou profession,
» les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les
» ouvriers ou compagnons d'un art quelconque, ne pour-
» ront, lorsqu'ils se trouvent ensemble, se nommer ni
» président, ni secrétaire, ni syndic, ni tenir des regis-
» tres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des
» règlements sur leurs *prétendus intérêts communs.* »

« La Constituante, » dit M. Michel Chevalier (1), « fut entraînée si loin de la liberté par son zèle à paralyser l'esprit contre-révolutionnaire, qu'elle se prit à nier que les hommes qui exercent une même profession puissent avoir des intérêts communs. Ainsi fut érigé en système l'isolement de l'individu dans le travail. C'est la plus grande faute de cette illustre assemblée, et ce n'est pas seulement dans l'industrie qu'elle l'a commise... Pour avoir facilement raison de toute résistance, elle tenta de faire une société où tout individu restât isolé dans sa faiblesse en face de l'État tout puissant. »

Cette pensée domine toute la législation française, et on la retrouve notamment dans les dispositions du code pénal relatives aux coalitions. Ces dispositions qui ont

(1) *Lettres sur l'organisation du travail.*

continué à être en vigueur en Belgique jusqu'à ce jour, y soulèvent en ce moment, à l'occasion de la révision de la législation pénale, un débat qui ne pourra manquer d'aboutir à la reconnaissance du principe de la liberté d'association formellement consacrée par la Constitution.

L'opinion des principaux économistes est d'ailleurs favorable à ce principe. Les témoignages et les arguments sur lesquels nous pourrions l'étayer sont nombreux; nous nous bornerons à en citer quelques-uns qui rentrent plus particulièrement dans l'esprit de la thèse que nous avons posée.

« Il faut, » dit M. Rossi (1), « que, à la faveur de la législation, l'association puisse se plier aux phases diverses du phénomène de la production et à celles du fait encore plus compliqué de la distribution de la richesse.

» Une grande liberté de formes et de solides garanties, une généralisation hardie des faits industriels et une pondération savante des intérêts divers qui peuvent se trouver en conflit, tel est le travail législatif que l'association réclame impérieusement. Le moment est arrivé de s'élever par l'étude des faits particuliers aux faits généraux, aux principes législatifs de la matière... Les associations industrielles sont probablement destinées à changer la face du monde... »

Ces lignes étaient écrites en 1838; dix ans après, la révolution de février en France donnait naissance à un mouvement prononcé vers l'association. La classe ouvrière l'acclamait comme une sorte de panacée universelle, et au lieu d'en jeter avec prudence les fondements pour en développer graduellement le principe fécond, elle

(1) *Observations sur le droit civil français, considéré dans ses rapports avec l'état économique de la société.* (REVUE DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE, t. XI, p. 5.)

en voulait immédiatement l'application intégrale. On sait quelles ont été les conséquences de ce mouvement désordonné et trop précipité. L'Assemblée constituante les avait prévues, tout en accordant ses symphaties et son concours aux propositions qui lui étaient soumises. C'est dans ce sens que s'exprimait le rapporteur du comité des travailleurs, M. Corbon, au sujet d'une proposition tendant à encourager les associations, soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers : « Il n'est assurément personne, » disait-il, « dans cette assemblée, qui ne veuille de tout son cœur l'élévation progressive des classes tenues jusqu'ici dans l'infériorité. Et pour notre part, nous avons l'intime conviction qu'un jour viendra où la plupart des travailleurs auront passé de l'état de salariés à celui d'associés volontaires, comme autrefois ils ont passé de l'état d'esclaves à celui de serfs, et comme de serfs ils sont devenus salariés libres. Mais cette transformation sera l'œuvre du temps et des efforts particuliers des travailleurs. L'état doit y aider sans doute; mais quelle que puisse être sa part dans la lente réalisation de ce progrès, elle doit être, elle sera de beaucoup inférieure à la part qu'y devront prendre les ouvriers eux-mêmes. Il faut que le travailleur soit le fils de ses œuvres, et que s'il possède un jour, d'une manière ou d'une autre, l'instrument de son travail, il le doive avant tout à ses propres efforts. »

A la même époque, cette même question était posée devant un comité nommé par le Parlement anglais. Parmi les volumineux documents et les témoignages recueillis à cette occasion, nous distinguons l'avis exprimé par M. Stuart Mill, qui conclut à la nécessité de faciliter aux ouvriers toutes les applications utiles du principe de l'association, pour améliorer leur sort.

« Quand même, » dit-il, « il serait évident qu'ils ne pourraient réussir, il importe du moins qu'on leur permette de tenter l'expérience, et que cette expérience se fasse dans des conditions qu'ils puissent considérer comme loyales et favorables. Et en admettant que cette expérience faillisse, les efforts tentés pour assurer sa réussite seraient encore un excellent enseignement pour les classes ouvrières, sous le double rapport moral et intellectuel.... Les avantages que donne la possession d'un capital considérable constituent, qu'on le veuille ou non, un véritable monopole dans les mains des riches; il est tout naturel que les pauvres désirent obtenir ces mêmes avantages par l'association, l'unique moyen qu'ils puissent employer à cet effet. C'est là un désir parfaitement légitime, et l'on doit faire des vœux pour qu'il se réalise. »

« Vous pensez donc, » demande le président du comité, « qu'il serait juste et d'une bonne politique de permettre aux ouvriers de poursuivre cette expérience sous des garanties raisonnables, de telle sorte qu'ils puissent, s'ils sont dans le vrai, en retirer les bénéfices, et que s'ils sont dans l'erreur, ils en subissent les conséquences? » — « Certainement, et il y aurait en tout cas ce grand avantage, qu'en supposant que les associations n'embrassassent qu'une petite fraction de la classe ouvrière, elles produiraient à peu près les mêmes effets salutaires sur l'esprit de ses membres que si elles en embrassaient l'ensemble; car si l'on parvenait à créer un certain nombre de ces associations, et si l'on reconnaissait qu'elles peuvent maintenir leur position, qu'elles fonctionnent bien ou passablement, ou même qu'elles ne peuvent soutenir la concurrence contre les capitalistes proprement dits, les ouvriers seraient les premiers à constater et à reconnaître,

dans cette dernière hypothèse, que l'insuccès ne provient pas de l'action de la législation, mais uniquement de la force des circonstances ou de l'absence des qualités nécessaires chez les associés. Il s'ensuivrait que ceux qui continueraient à être employés comme salariés par les chefs d'industrie comprendraient que cette position n'est pas l'effet de la contrainte, mais bien le résultat de leur libre choix, et qu'à tout prendre, il vaut mieux accepter le régime du salaire que de courir les chances incertaines de l'association. »

M. Greg, dans un remarquable article publié naguère dans la *Revue d'Édimbourg* (1), exprime la même opinion. Après avoir fait ressortir les chances diverses que peut présenter l'association des travailleurs, il ajoute : « Il existe parmi eux, comme nous avons eu fréquemment l'occasion de l'observer, un mécontentement longuement et profondément enraciné au sujet de la rétribution du travail. Plusieurs sont convaincus que la répartition des profits entre eux et ceux qui les emploient, du produit de l'action combinée du capital et du travail, n'est pas équitable; qu'en qualité d'agents principaux de la production, ils ne reçoivent sous forme de salaires qu'une part insuffisante et disproportionnée à leurs services, tandis que le capitaliste, le chef d'industrie, retire un bénéfice énorme d'un capital qui, sans leur concours, resterait stérile. Toute personne un peu au courant des principes de l'économie politique reconnaîtra certainement que cette opinion est généralement mal fondée et diamétralement opposée à la vérité; mais elle est entrée si avant dans l'esprit de l'ouvrier, et elle a été confirmée avec tant d'audace

(1) N° d'avril 1852. *Investments for the working classes.*

par les assertions mensongères de certains orateurs et de certains écrivains, qu'il n'y a que l'expérience qui puisse en désabuser. Il est donc à désirer que les travailleurs puissent, autant que possible, acquérir la notion pratique des difficultés et des incertitudes des entreprises industrielles et autres dans lesquelles ils sont engagés; que leurs intérêts soient mis en regard de ceux des capitalistes qui les emploient; qu'ils apprennent par leur propre expérience quels sont en réalité les profits du capital dans l'industrie. Aussi longtemps que toute satisfaction ne leur sera pas donnée à cet effet, ils continueront, et non sans raison, à se montrer mécontents, jaloux, soupçonneux. Ils n'en seront pas peut-être, en définitive, plus riches, mais certainement ils deviendront plus sages et s'accommoderont mieux de leur sort quel qu'il soit. Ce serait de tous les moyens le meilleur, selon nous, pour détruire ce sentiment d'hostilité sourde ou déclarée qui existe trop souvent entre le patron et l'ouvrier. Le premier, nous en avons la certitude, aurait tout à gagner à cette épreuve quel qu'en fût le résultat. En admettant que le lien d'association s'établisse entre eux, sous une direction forte et librement acceptée, il est évident que l'établissement ou l'entreprise trouverait dans l'accord des intérêts un nouvel élément de succès. Les économies seraient soigneusement étudiées, les procédés seraient simplifiés et perfectionnés, les pertes de toutes espèces évitées, l'énergie qui commande le succès ne ferait nulle part défaut, tous avantages qui ne peuvent exister au même degré dans les entreprises conduites d'après la routine ordinaire. Il en serait comme si le maître était présent partout et surveillait personnellement tous les détails comme l'ensemble de son affaire; mais l'avantage principal consisterait en ceci : dans l'hypothèse du

succès, le travailleur cesserait de jalouser la prospérité du patron, parce qu'il y participerait dans une juste mesure; en cas de non-réussite, il apprendrait à s'abstenir de toute fausse accusation et à se contenter de son salaire. L'ardente controverse entre le capital et le travail, en ce qui concerne la répartition du bénéfice dû à leur commune action, recevrait la seule solution satisfaisante qu'il soit possible de lui donner, en combinant les deux intérêts prétenduement opposés dans une même expérience pratique. »

Ces principes ont prévalu en Angleterre. Un acte du 30 juin 1852 (15 et 16 *Vict.* c. 31) donne toute facilité pour la création de sociétés industrielles, commerciales et de prévoyance, en les affranchissant des formalités onéreuses, des complications et des lenteurs qui existaient auparavant, tandis qu'un autre acte du 19 avril 1859 (22 *Vict.* c. 34) réforme la législation relative aux coalitions d'ouvriers dans le sens de la liberté la plus large, et restreint les pénalités prononcées par la législation antérieure (*Act* 6 Geo. IV. c. 129) aux seuls cas de violence, de menaces, d'intimidation et de rupture de contrats.

VII.

Le principe d'association admis, il convient d'en déterminer les conditions et les règles. On comprend tout d'abord qu'il ne peut être question ici que de ses applications dans la sphère économique et industrielle. L'association politique a un tout autre caractère et un autre but dont nous n'avons pas à nous occuper. Cette distinction est essentielle, et c'est surtout pour avoir confondu deux éléments absolument dissemblables que les essais

d'association tentés en France et ailleurs à la suite de la tourmente de 1848, ont soulevé des craintes et des répulsions nombreuses, et ont abouti la plupart à un avortement qu'il était facile de prévoir.

En se renfermant dans ces limites, l'association doit en premier lieu être libre et volontaire, exclure toute idée de contrainte, pouvoir se suffire à elle-même et se procurer les instruments et le crédit dont elle a besoin, sans recourir à l'intervention et à l'assistance de l'État. Il faut qu'elle respecte à la fois les droits de l'individu, de la famille et ceux du travail, et qu'elle ne puisse en aucun cas constituer un instrument de violence, d'exclusion ou de monopole. Elle doit accepter enfin toutes les conditions de la concurrence qui sont les conditions de la liberté même du travail.

Laissons encore parler ici le rapporteur de la commission de l'Assemblée constituante de France dont nous avons déjà invoqué l'autorité : « On a fait croire aux travailleurs, » dit M. Corbon, « que tous leurs maux sont le résultat de la concurrence. On a conclu de l'abus à la suppression de l'usage, et l'on a fait une théorie qui aurait, a-t-on prétendu, la vertu de détruire la concurrence sans détruire la liberté.

» Il est bon que les ouvriers sachent que c'est là tout simplement une impossibilité.

» Comment en effet détruire la concurrence? Sera-ce par l'autorité? l'autorité serait immédiatement renversée. Ce sera donc au moyen d'une association universelle? Mais comment une association pourrait-elle avoir la puissance de tout absorber? Elle pourrait sans doute absorber les deniers de l'État, si l'État pouvait y consentir; elle pourrait, par ce moyen, ruiner quelques fabriques; puis

elle serait infailliblement ruinée elle-même, attendu que d'après les statuts généralement admis parmi ceux qui veulent l'association ainsi comprise, le temps du travail est fort court et le salaire fort large. Or, comme c'est tout le contraire dans l'industrie privée, c'est évidemment celle-ci qui finirait par avoir le dessus dans la lutte.

» Ainsi donc, en principe, il faut se soumettre à la concurrence, sauf à en réprimer les abus, comme on réprime les abus de la liberté; en fait, il faut se soumettre à la concurrence, puisqu'il n'est pas possible de la détruire.

» Le temps est heureusement venu, » ajoutait l'honorable rapporteur, « où ces graves questions vont être portées à la tribune nationale, d'où l'on pourra prémunir avec autorité les travailleurs contre les idées avec lesquelles on n'a obscurci que trop d'intelligences.

» La discussion fera voir ce que valent certaines doctrines qui, sous des formes austères, et en affectant le langage du dévouement et de l'amour, ne font appel, en définitive, qu'à l'égoïsme, et déterminent contre la société des haines d'autant plus profondes, qu'elles surexcitent tous les appétits chez des individus qui manquent du nécessaire.

» Pour l'amour du peuple prémunissons-le contre des erreurs dont il subit le premier les conséquences les plus désastreuses. Et puis empressons-nous d'ouvrir la carrière de l'association aux travailleurs qui donneront des gages de capacité et de bonne volonté, et l'ordre moral sera rétabli. »

Ces sages paroles, prononcées au fort de l'agitation révolutionnaire, portent encore aujourd'hui leur enseignement. Elles font ressortir la distance qui sépare les rêves

et les utopies du communisme et du socialisme des combinaisons licites et pratiques qui peuvent venir efficacement en aide à la classe ouvrière, en lui ouvrant les perspectives et en lui aplanissant la voie de l'indépendance et du véritable progrès. Envisagée de ce point de vue, l'association des travailleurs dépouille tout danger et commande toutes les sympathies.

VIII.

Nous ne faisons qu'effleurer, pour ainsi dire, le problème que nous avons devant nous. Pour le traiter sous toutes ses faces et en essayer la solution complète, il faudrait étudier les divers modes d'association, leurs avantages et leurs inconvénients, les conditions propres à assurer le succès et les écueils qu'il importe d'éviter. Ce travail, nous l'avons déjà dit, pourra être entrepris par d'autres si, comme nous l'espérons, on comprend enfin la nécessité d'aborder sérieusement et résolûment en Belgique la plus importante des questions sociales. Il existe sur ce sujet de nombreux documents qu'il conviendrait de consulter, et que nous indiquons en note (1). On y trouvera des ren-

(1) M. Buchez, *l'Européen*, 1831-32.

A. Ott, *Associations ouvrières*, 1838.

Leclaire, *Des améliorations qu'il serait possible d'apporter dans le sort des ouvriers peintres en bâtiments*, 1843.

L. Blanc, *L'organisation du travail*, 1845.

Michel Chevalier, *Lettres sur l'organisation du travail*, 1848.

Corbon, Alcan, etc., *journal l'Atelier*, 1840-50.

M. Villermé, *Des associations ouvrières.* (Petits traités publiés par l'Académie des sciences morales et politiques de France.) 1849.

M. Feugeray, *L'association ouvrière, industrielle et agricole*, 1851.

A. Cochut, *Les associations ouvrières*, 1851.

seignements du plus haut intérêt sur le développement graduel de l'esprit d'association dans plusieurs pays, sur les combinaisons qui y ont été réalisées jusqu'ici, et sur les résultats qu'on en a obtenus. Ce mouvement n'en est encore d'ailleurs qu'à son origine. Il ne faut pas s'étonner dès lors si l'extension de l'association au travail n'a guère fait de progrès, et si les essais tentés dans cette direction ont en partie échoué. Il en est ainsi de beaucoup d'entreprises qui commencent; lorsque la base sur laquelle elles reposent est juste, cet insuccès momentané n'infirme nullement leur bonté et leur valeur intrinsèques; il prouve seulement qu'il faut joindre la persévérance à l'initiative

L. Reybaud, *Mémoire sur les associations entre ouvriers.* (*Journal des économistes*, nos de juillet et août 1852.)

Vicomte A. Lemercier, *Études sur les associations ouvrières*, 1857.

A. Ott, *Traité d'économie sociale, ou l'économie politique coordonnée au point de vue du progrès*, 1851.

J. Stuart Mill, *Principes d'économie politique*, 1854.

Congrès international de bienfaisance de Bruxelles, *Compte rendu*, 1857.

V. A. Huber, *Reisebriefen aus Belgien, Frankreich und England*, 2 band. Hamburg, 1855.

Ibid., *Der gegenwärtige Stand der cooperativen Association in England.* Leipzig, 1858.

H. Schulze-Delitzch, *Vorschutz-Vereine als Volksbanken. Praktische Anweisung zu deren Gründung und Einrichtung.* Leipzig, 1855.

Ibid., *Die arbeitenden Klassen und das Associations-Wesen in Deutschland.* Leipzig, 1858.

Ibid., *Jahresbericht für 1858 über die auf dem Princip der Selbsthilfe der Credit-Bedürftigen am dem kleineren und mittleren Gewerbstande beruhenden Deutschen Vorchutz-und Creditvereine.* Braunschweig, 1859.

Die Innung der Zukunft für den deutschen Handwerker und Arbeiter (publication périodique). Leipzig.

W. R. Greg, *Investments for the working classes.* London, 1852.

J. Lechevalier St-André, *The prospects of co-operative associations in England.* London, 1854.

et puiser dans les difficultés mêmes la connaissance des moyens propres à les surmonter.

Les applications variées du principe de l'association peuvent être ramenées à quelques modes principaux, qui constituent des sortes de stages successifs : la mutualité, la participation, l'association partielle ou intégrale. Elles peuvent se diviser aussi en *associations économiques* ou *distributives* destinées à satisfaire aux besoins physiques, intellectuels et moraux des travailleurs, à les garantir contre les atteintes de la maladie, de la vieillesse et des infirmités, et à leur procurer les objets de consommation et les instruments de travail aux prix les plus bas et aux conditions les plus favorables, — et en associations *industrielles* ou *productives*, qui s'appliquent plus particulièrement au travail.

Parmi les associations de la première catégorie, on peut ranger à certains égards les caisses d'épargne, surtout lorsqu'elles sont créées par les intéressés ou dirigées avec leur concours, les sociétés de secours mutuels, les assurances sur la vie, les caisses de retraite, les sociétés coopératives telles qu'elles existent en Angleterre et en Allemagne, les banques populaires à l'instar des banques d'Écosse, les sociétés de prêts et d'avances, enfin les associations constituées entre ouvriers dans un but intellectuel, moral et même de simple agrément.

Parmi les associations qui rentrent dans la deuxième catégorie, sont comprises les diverses combinaisons du principe de la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, les associations agricoles telles que les *fruitières*, les associations industrielles proprement dites formées soit entre patrons et ouvriers, soit seulement entre ouvriers.

Il suffit de cette simple énumération (1) pour faire ressortir l'étendue de la sphère ouverte à la prévoyance, à l'activité et à la persévérance des travailleurs. Il y a là un but utile et généreux vers lequel peut et doit se diriger leur légitime ambition. Au lieu de se plaindre de leur sort et de porter envie à celui des autres, qu'ils se mettent courageusement à l'œuvre pour l'améliorer : s'ils le veulent, ils le peuvent. Dans notre pays en particulier, la législation ne leur oppose nul obstacle; la Constitution qui proclame de la manière la plus large le droit d'association, existe pour l'ouvrier comme pour le chef d'industrie; les dispositions pénales relatives aux coalitions qui pouvaient à certains égards porter ombrage, sont à la veille d'être réformées et remplacées par la simple défense de recourir aux moyens d'intimidation, de contrainte et de violence, et d'enfreindre la loi des contrats; la liberté du travail est reconnue et garantie; le Gouvernement et la Législature ne se font pas faute de favoriser le mouvement d'émancipation et d'élévation auquel la classe ouvrière ne peut manquer de participer dans la mesure de ses forces et du développement de son instruction et de sa moralité. L'ouvrier qui s'est constitué une épargne qu'il peut augmenter peu à peu, n'est plus un simple prolétaire; s'il participe à une société de secours mutuels, et s'il parvient à faire un premier dépôt à la caisse de retraite, il jette la première assise de son indépendance; les diverses combinaisons qui peuvent lui être offertes pour

(1) Pour ne pas allonger cet exposé qui peut-être dépasse déjà les limites que nous lui avions assignées, nous en éliminons les détails concernant les divers modes d'association que nous nous bornons à indiquer, mais en même temps nous croyons faire chose utile en donnant à ce sujet quelques renseignements dans un appendice qui forme le complément de notre travail.

acquérir son habitation, tendent à l'élever à l'état de propriétaire. Les voies de l'association lui sont ouvertes, et l'appel qu'il ferait à l'appui et au concours des chefs d'industrie et des particuliers pour en réaliser les combinaisons possibles, ne pourrait manquer d'être entendu.

Tous ces progrès et d'autres encore qui n'en sont que les corollaires, conduiront à persuader de plus en plus les travailleurs de la nécessité et de la possibilité de se constituer un bien-être modeste, mais assuré, à l'aide de leurs propres efforts, par l'exercice bien entendu de la liberté. L'essentiel est de ne pas contrarier ce mouvement, d'écarter tous les obstacles qui pourraient l'enrayer, et de mettre tout en œuvre pour le diriger sûrement vers le but qu'il s'agit d'atteindre. On échappera ainsi au plus grand des dangers qui puissent menacer la société, celui de laisser supposer à la classe ouvrière que ses intérêts sont opposés à ceux des autres classes de la population; loin d'être en opposition, ces intérêts sont au contraire identiques, de telle sorte que toute souffrance qui afflige la première de ces classes, rejaillit inévitablement sur la dernière. La prospérité générale ne peut être que le résultat et l'expression, pour ainsi dire, de la prospérité particulière des citoyens sans distinction de catégories, de professions, à tous les degrés de l'échelle sociale.

Que les ouvriers soient donc bien convaincus que c'est de leurs qualités personnelles et de leurs forces combinées que doit dépendre avant tout leur destinée. Telle est la loi de l'avenir, celle que dictent la justice et la vérité : au lieu de nous insurger contre elle, tous nous sommes également intéressés à en préparer et à en faciliter l'avénement.

APPENDICE.

Dans le mémoire qui précède nous avons fait ressortir l'importance du triple principe de la mutualité, de la solidarité et de l'association pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Cette démonstration ne serait pas complète si nous ne l'étayions sur des exemples et sur des faits positifs; en les groupant par pays, il nous serait facile de prouver que la position des ouvriers dépend essentiellement du plus ou moins de développement des institutions destinées à constituer et à garantir leur indépendance. C'est ainsi que dans le canton de Genève, où, pour une population de 60,000 habitants on compte 220 associations diverses, destinées à pourvoir à tous les besoins (1), la classe laborieuse est placée à un niveau bien supérieur à celui qu'elle occupe dans d'autres contrées moins favorisées sous ce rapport.

Mais quelque intérêt que puisse présenter cette revue, elle exigerait un travail auquel nous n'avons pas le temps de nous livrer. Pour atteindre d'ailleurs le but que nous nous proposons, il nous suffira de résumer brièvement quelques données sur les institutions de prévoyance et les associations créées

(1) Voir le travail de M. G. Moynier sur *les Associations génevoises*, dans le *Bulletin de la Société génevoise d'utilité publique*, nº 10, 2me trimestre, 1860.

dans des buts divers par les ouvriers, dans leur intérêt ou avec leur concours, que nous empruntons aux publications officielles ou tout ou moins à des sources dignes de foi. On y trouvera un enseignement pratique qui vaut mieux que tous les arguments. Ce qui s'est fait dans tel pays peut se faire dans tel autre sous l'empire des mêmes nécessités et dans des circonstances analogues. Les bons exemples sont féconds, et leur autorité répond d'avance aux objections que pourraient soulever les vues que nous avons exposées.

1. *Caisses d'épargne.*

Ces institutions peuvent être rangées à certains égards parmi celles qui ont la mutualité pour base; elles renferment en quelque sorte le germe de l'indépendance des classes laborieuses, en les mettant à même de déposer avec sécurité leurs économies pour en faire ensuite l'emploi le plus conforme à leurs intérêts. La constitution et l'organisation des caisses d'épargne varient selon les circonstances et les besoins : l'État, les provinces, les communes, les associations, les chefs d'industrie, les ouvriers eux-mêmes peuvent en prendre l'initiative, les gérer, les garantir. Quoique d'origine récente, les caisses d'épargne se sont rapidement développées parce qu'elles répondaient à un besoin général; elles existent sur une échelle plus ou moins large dans presque tous les pays civilisés.

Dans le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, on compte 597 caisses d'épargne. Le nombre des déposants était, en 1858, de 1,383,203, et la somme des dépôts, y compris ceux effectués par les sociétés de secours mutuels, s'élevait à 38,372,090 liv. st., soit environ 980,000,000 de francs (1).

(1) La Grande-Bretagne possède aussi des institutions d'une grande utilité, et qui ne rendent pas moins de services que les caisses d'épargne

En 1857, les 370 caisses d'épargne de France avaient en dépôt fr. 271,559,165 87 c^s, répartis entre 956,118 livrets (1).

En Autriche, l'encaisse des caisses d'épargne s'élevait, au 31 décembre 1853, à 90,000,000 de francs.

Dans le royaume de Saxe, le montant total des dépôts était, à la fin de 1852, de 7,100,000 thalers, soit environ 26 millions de francs. Le nombre des déposants était de 127,000, pour une population de 1,800,000 habitants.

La Suisse, dont la population est évaluée à 2,500,000 habitants, possédait, au 31 décembre 1855, 167 caisses d'épargne, qui avaient 181,000 déposants; leurs dépôts s'élevaient à plus de 60 millions de francs. Il y a donc en Suisse 27 millions de francs de dépôts par million d'habitants, tandis qu'en France il n'y a que 9 millions de francs de dépôts par million d'habitants.

En Danemark, pour une population de 2,500,000 habitants, on compte 155 caisses d'épargne. Au 31 décembre 1855, il y avait plus de 175,000 déposants. Les sommes déposées s'élevaient à 107 millions de francs. Depuis le 31 décembre 1853 jusqu'au 31 décembre 1855, malgré le renchérissement des subsistances, la somme due aux déposants a augmenté de près de 32 millions de francs. Les caisses d'épargne danoises fonctionnent presque toutes comme banques de prêts dans l'intérêt des petits industriels, des marchands et même des simples ouvriers (2).

aux ouvriers. Ce sont les offices pour la transmission de petites sommes d'argent (*money order offices*). Ces institutions sont au nombre de 2,560 et s'accroissent chaque année. Elles ont transmis en 1858 6,689,596 sommes, s'élevant ensemble à 12,662,105 liv. st. Il serait à désirer qu'elles fussent imitées dans les autres pays.

(1) *Rapport et compte rendu de la caisse d'épargne de Paris pendant l'année 1857.*

(2) *Congrès de bienfaisance de Bruxelles*, 1856, t. Ier : discours de M. David, conseiller d'État à Copenhague, p. 15.

Quarante-huit caisses d'épargne (*saving's banks*) existent dans l'État de Massachusetts (États-Unis); le nombre des déposants était, à la fin de septembre 1852, de 97,500; le montant des dépôts s'élevait à 18 millions de dollars, soit environ 92 millions de francs; la moyenne de chaque dépôt était de 950 francs. La population du Massachusetts est de 995,000 âmes; ce qui fait environ 1 déposant sur 10 habitants.

En 1857, à New-York, les caisses d'épargne présentaient un dépôt accumulé de 37,700,000 dollars, soit près de 190,000,000 de francs, dans 16 établissements, par 160,027 déposants. La moyenne des dépôts est de 236 dollars (1,298 fr.).

Ainsi, dans six pays (non compris l'Autriche), pour une population globale de 68 millions d'habitants, les seuls dépôts aux caisses d'épargne ont créé une réserve toujours disponible de plus de 1,700 millions de francs (1).

Indépendamment des caisses d'épargne proprement dites, auxquelles participent tous ceux qui désirent faire fructifier leurs économies, on a institué depuis quelques années en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et ailleurs, des caisses plus modestes, auxquelles on a donné le nom de *penny banks* (banques de sous), qui reçoivent jusqu'à la moindre pièce de monnaie. Nulle institution n'est plus propre à inculquer et à encourager les habitudes de prévoyance chez les enfants, en leur faisant apprécier la valeur de la somme la plus minime, et à déterminer les ouvriers, par un premier essai, à recourir ensuite plus largement aux établissements d'un degré supérieur. Les *penny banks* se sont rapidement propagées en Angleterre, et il n'est pas de district industriel qui n'en possède une ou plusieurs. Le dernier rapport sur les opérations de cette institution à Birmingham, nous apprend qu'à la fin de 1858 elle avait reçu 73,518 dépôts, représentés par une somme de 9,448 liv. st., 5 s. 5 d. (2).

(1) Ed. Ducpetiaux. *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, pp. 285 et 286.

(2) *The friend of the people. A journal of social science*, n° 5. 1860.

En Belgique, l'institution des caisses d'épargne est depuis quelques années restée stationnaire, si même elle n'a décliné. Elle n'existe que dans quelques villes, à Bruxelles, à Liége, à Tournay, à Malines, et la caisse de la Société Générale, la seule qui ait de l'importance, n'avait reçu, au 31 décembre 1857, de 25,806 déposants et de 1,748 administrations publiques, qu'une somme de 19,228,649 fr. On sait que le Gouvernement a présenté récemment à la Législature un projet de loi pour la création, sous la garantie de l'État, d'une caisse d'épargne générale, qui, au moyen de ses succursales, fonctionnerait pour tout le pays.

2. *Sociétés de prévoyance.*

Si la Belgique est restée en arrière en ce qui concerne les moyens de faire fructifier les économies des travailleurs, elle peut présenter avec un légitime orgueil tout un système de prévoyance fondé avec le triple concours du Gouvernement, des industriels et des ouvriers, en faveur de plusieurs branches d'industrie, telles que l'exploitation des mines, celle des chemins de fer de l'État, la marine, le pilotage, la pêche, etc. Ces associations qui accordent des secours en cas de maladie ou d'accidents, et des pensions aux vieillards, aux infirmes, aux veuves et aux orphelins, comptent plus de 90,000 membres, et leur recette annuelle dépasse 2 millions de francs.

A côté de ce groupe imposant, les établissements métallurgiques, les grands ateliers de construction de machines, les principales fabriques d'étoffes de laine, de coton, de lin, ont aussi leurs caisses de secours pour les malades, les blessés, etc.

Des institutions analogues existent en plus ou moins grand nombre dans les pays étrangers (1). Elles rentrent plus spécia-

(1) V. *Congrès de bienfaisance de Bruxelles et de Francfort S. M.* Comptes rendus des sessions de 1856 et 1857.

lement dans la catégorie des œuvres de patronage, bien que dans plusieurs on ait aussi appliqué le principe de mutualité et d'association, en appelant les ouvriers à participer directement à leur création et à leur gestion.

3. *Sociétés de secours mutuels.*

Les sociétés de secours mutuels constituées entre ouvriers embrassent les combinaisons les plus diverses, tout en se rattachant au même principe, celui de mutualité. L'acte anglais du 15 août 1850 (13 et 14 *Vict.*, ch. CXV) qui codifie les dispositions antérieures concernant ces associations (*friendly societies*), résume de la manière suivante les opérations qu'elles peuvent embrasser :

1° L'assurance d'une certaine somme d'argent à payer à la mort d'un membre, à sa veuve, à ses enfants, représentants ou héritiers, ou destinée à défrayer les frais de funérailles;

2° La constitution de secours, de redevances ou de dotations en faveur des membres ou de leurs proches, dans l'enfance, la vieillesse, en cas de maladie, d'accidents, d'infirmités, ou dans d'autres situations auxquelles peut s'appliquer le calcul des probabilités;

3° L'assurance du mobilier, des provisions (*stock*), etc., contre tout dommage provenant du feu, des inondations, naufrages ou autres causes naturelles, susceptibles d'être évaluées par le calcul;

4° L'application utile des épargnes des membres, pour les mettre à même de se procurer plus économiquement des denrées, du combustible, des vêtements ou d'autres objets de première nécessité, les instruments et les matières premières pour l'exercice de leurs métiers, de pourvoir à l'éducation de leurs enfants ou de leurs proches;

5° Les moyens de faciliter l'émigration des membres et de leurs familles.

D'autres associations établies sur le même principe, ont pour objet la constitution de fonds destinés à la construction d'habitations *(benefit building societies)*; ces fonds, constitués au moyen des souscriptions des membres, servent à faire des avances à ceux d'entre eux qui le désirent. Les associations de ce genre sont temporaires ou permanentes : les unes sont formées entre un nombre limité de personnes, dans un but spécial et déterminé, et cessent de plein droit lorsque ce but est atteint; les autres étendent indéfiniment le cercle de leurs membres et de leurs opérations, et offrent ainsi un emploi permanent aux épargnes et aux contributions dont on leur confie la gestion.

Dans ce dernier cas, les payements exigés des *emprunteurs* sont calculés de manière à les mettre à même de rembourser les avances qu'on leur a faites, dans un temps donné, au moyen du versement mensuel d'une certaine somme qui comprend le capital et l'intérêt. Les autres membres, les *prêteurs*, reçoivent à l'expiration d'un certain nombre d'années, une somme plus ou moins considérable, équivalant au montant de leurs souscriptions, en y ajoutant les intérêts composés accumulés à leur profit. En 1851, d'après M. Scratchley, il existait en Angleterre environ 1,200 de ces sociétés, dont les revenus annuels réunis dépassaient la somme de 2,400,000 liv. st.

Les sociétés pour l'achat de terrains (*freehold land societies*), sont constituées pour l'achat en commun de propriétés qui sont ensuite divisées et revendues par lots aux sociétaires. Elles ont principalement pour but d'étendre la franchise électorale, en créant des propriétaires possédant une terre représentant un revenu de 40 schellings. Ces associations, d'origine récente, se sont rapidement multipliées. Elles comptaient déjà, à la fin de 1849, 14,281 membres, possédant ensemble 20,475 lots. En novembre 1851, leur nombre s'élevait à plus de 100, avec 65,000 membres; elles avaient distribué 65,000 lots pour une somme totale de 400,000 liv. st., et le capital souscrit dépassait 2,000,000 de liv. st.

Des documents officiels (1) constatent qu'en Angleterre, chaque village, chaque hameau a sa société de secours mutuels, tandis que les villes en comptent parfois des centaines; leur nombre dépasse celui de toutes les institutions analogues de l'Europe entière.

D'après M. Scratchley, il existait en 1849, dans le Royaume-Uni, 10,433 de ces associations, qui s'étaient soumises à la formalité de l'enregistrement (*enrolled*); elles comptaient 1,600,000 membres, dont les contributions annuelles réunies dépassaient 2,800,000 liv. st., et avaient accumulé un fonds permanent de 6,400,000 liv. st. Il y a en outre un grand nombre de sociétés non enregistrées. L'*Union* de Manchester seule en possède 4,000, avec 264,000 membres, qui versent annuellement 400,000 liv. st. Il faut y ajouter les puissantes associations des *Forestiers*, des *Druides*, etc. — En résumé, le chiffre total des sociétés mutuelles était, en 1851, de 33,223, et le nombre de leurs membres s'élevait à 3,052,000; le montant des souscriptions annuelles représentait une somme de 4,980,000 liv. st. (126,990,000 fr.), et le capital de réserve celle de 11,360,000 liv. st. (289,680,000 fr.). La totalité de la population adulte du Royaume-Uni peut être évaluée à 7 millions d'individus; près de la moitié de ce nombre, sans distinction d'âge, de sexe, de riche ou du pauvre, participe aux bénéfices des sociétés mutuelles (2).

Ce développement est vraiment prodigieux, et témoigne de la puissance que prête l'association aux classes laborieuses, et de l'action féconde des petites épargnes pour les mettre à l'abri des chances défavorables qui peuvent les atteindre.

L'Allemagne et d'autres pays encore sont entrés dans la même voie, mais sans y marcher aussi rapidement. En France, les sociétés de secours mutuels sont aussi en progrès. Au 31 dé-

(1) *Report of the registrar of friendly societies in England*, 1857.

(2) W. R. Greg. *Investments for the working classes.* (Edinburgh Review, april 1852.)

cembre 1858, elles étaient au nombre de 3,860, composées de 506,980 membres, dont 58,066 honoraires et 448,914 participants. Parmi ces derniers on comptait 387,194 hommes et 61,720 femmes. Les recettes de l'année se sont élevées à 7,769,814 francs, et les dépenses à 6,777,374 francs. L'avoir total, y compris le fonds de réserve, était représenté par une somme de 20,755,450 francs (1).

Dans les Pays-Bas, on comptait, en 1854, 396 caisses pour les cas de maladie et les funérailles; 322 de ces associations pour lesquelles on a obtenu des relevés, avaient 272,924 participants, soit 84.27 sur 1000 habitants. Leurs recettes se sont élevées à 1,099,042 florins, leurs dépenses à 757,317 florins, et 14,816 membres ont participé aux secours.

Les caisses de prévoyance, fondées à l'instar de celles de *Liedke* à Berlin, se sont aussi rapidement développées dans les Pays-Bas depuis quelques années; elles étaient, en 1854, au nombre de 45, dont 42 comptaient 5,749 participants. Les versements ont été, la même année, de 56,625 florins, représentant les petites épargnes hebdomadaires des ouvriers, qui leur sont restituées, avec ou sans intérêt, en argent ou en provisions, au commencement de l'hiver ou de la mauvaise saison (2).

En Belgique, une enquête ouverte en 1850 par le Ministre de l'intérieur, a constaté l'existence de 211 sociétés de secours mutuels, comprenant 24,367 membres. Depuis cette époque, une loi du 3 avril 1851 a accordé en Belgique, comme dans la Grande-Bretagne et en France, certains avantages aux associations de ce genre qui solliciteraient la *reconnaissance légale* ou l'approbation de leurs statuts; mais malgré les efforts persévérants de la commission permanente préposée à l'exécution

(1) *Rapport sur la situation des sociétés de secours mutuels en France.* Année 1858.

(2) M. DE BAUMHAUER. *Notice sur les institutions de prévoyance dans le royaume des Pays-Bas.* Compte rendu des débats du Congrès international de bienfaisance de Bruxelles, t. II, p. 81 et suiv.

de la loi, 27 sociétés seulement avaient, jusqu'à la fin de 1858, rempli les formalités voulues pour jouir des bénéfices assurés par la législature (1).

Lorsqu'on la compare à l'Angleterre et même à la France, aux Pays-Bas et à l'Allemagne, la Belgique, en ce qui concerne les institutions d'épargne, est dans un état d'infériorité qui s'explique difficilement, et auquel il importe de mettre un terme. Nous ne faisons d'exception que pour les sociétés de prévoyance dont nous avons parlé plus haut (§ 2). On pourra d'ailleurs consulter avec fruit l'intéressante notice publiée à ce sujet par M. A. Visschers en 1856 (2). — On nous répondra peut-être que chez nous les circonstances ne permettent guère aux ouvriers d'économiser, que leurs salaires suffisent à peine à leurs besoins les plus pressants. Cela peut être vrai pour le plus grand nombre; mais à côté des ouvriers qui vivent pour ainsi dire au jour le jour, il en est d'autres qui pourraient assurément réserver une partie de leurs gains, relativement élevés, pour les éventualités de l'avenir, au lieu de les gaspiller, comme ils le font trop souvent aujourd'hui, en dépenses inutiles ou même funestes. Nous citerons particulièrement les ouvriers mineurs et ceux qui sont employés dans les usines métallurgiques, les verreries et autres industries analogues. Il est de notoriété que cette classe de travailleurs est de toutes la plus imprévoyante. Et cependant l'expérience des années écoulées prouve qu'ils ne sont pas plus à l'abri que les autres ouvriers des crises et des accidents qui, en ralentissant le travail industriel, ont pour résultat de réduire leurs ressources et de les plonger dans la détresse.

Franklin a dit : « Si vous voulez être riche, n'apprenez pas » seulement comment on gagne, sachez aussi comment on

(1) *Rapport de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels* sur l'exercice de 1858.

(2) *Aperçu sur les institutions de prévoyance de la Belgique.* — Compte rendu des débats du Congrès international de bienfaisance de Bruxelles. Session de 1856, t. 1er, p. 165 et suiv.

» ménage. » Ce précepte devrait être toujours présent à l'esprit de l'ouvrier. Il n'y a rien d'impossible à celui qui veut fermement. Ce que peuvent les travailleurs anglais, allemands, français, les ouvriers belges le peuvent aussi bien qu'eux, et peut-être mieux encore à certains égards. Les salaires des derniers ne sont pas inférieurs à ceux des premiers. Qu'ils sachent donc profiter des exemples qu'ils ont sous les yeux, et qu'ils tiennent à honneur de ne pas se laisser distancer de plus en plus et de regagner le temps perdu.

4. *Unions de métiers* (Trade's unions).

Ce genre d'associations est particulièrement propre à l'Angleterre. Elles ont ostensiblement pour objet de fournir à leurs membres des secours temporaires en cas de chômage; mais elles sont en réalité constituées surtout au point de vue de la défense des intérêts des ouvriers. Sous ce rapport, elles ont été imitées sur le continent, où plusieurs sociétés de secours mutuels sont organisées dans le même esprit.

Les Unions de métiers en Angleterre sont nombreuses et puissantes; elles embrassent une fraction notable des travailleurs, surtout dans les districts manufacturiers, et disposent de capitaux considérables.

Pour juger de leur importance, il suffit de citer un seul fait. Lors de la grève des filateurs de Preston, en 1854, les subsides qui leur furent fournis, pendant trente-six semaines, par l'Union des ouvriers de Blackburn, s'éleva à la somme énorme de 97,000 liv. st., soit 2,425,000 francs (1). Combien une pareille force financière serait féconde en grands résultats si elle était bien dirigée!

Rien de plus prudent, de plus légitime que de constituer un fonds de réserve pour les temps de crise et de chômage. Si

(1) *Quarterly Review*. Article sur les coalitions d'ouvriers.

les Unions de métiers se bornaient à pourvoir à cette éventualité et à ce besoin, elles seraient irréprochables, et on ne pourrait assez les encourager et les applaudir. Malheureusement elles servent le plus souvent d'instruments à de funestes coalitions qui entraînent avec elles la ruine de leurs ressources et le malheur de leurs sociétaires. Ces coalitions se sont renouvelées fréquemment depuis le commencement de ce siècle; aucune n'a eu de résultats favorables pour les travailleurs. Ils y ont seulement perdu des sommes énormes. La *Quarterly Review*, dans un article récent sur les coalitions d'ouvriers, nous donne à cet égard des renseignements d'un intérêt poignant. Elle constate, par exemple, que la grève des filateurs de coton à Manchester, en 1810 et 1829, leur a occasionné une perte de 550,000 liv. st. (13,750,000 francs); celle des filateurs d'Ashton et de Staleybridge, en 1829 et 1830, une perte de 250,000 liv. st. (6,250,000 francs); celle des ouvriers de Preston, en 1836 et 1854, une perte de 360,000 liv. st. (9,180,000 francs); celle des ouvriers en bâtiments à Manchester, en 1833, une perte de 72,000 liv. st. (1,800,000 francs); celle des ouvriers mécaniciens, en 1853, une perte de 43,000 liv. st. (1,075,000 francs), etc. Tout compte fait, voilà sept coalitions seulement qui figurent, il est vrai, parmi les plus sérieuses, qui ont entraîné pour les ouvriers une perte sèche de plus de 32 millions de francs. Ajoutez à cela la perte correspondante des fabricants, non moins considérable peut-être, et les souffrances inséparables de perturbations aussi profondes, et l'on comprendra combien il importe que les ouvriers et les patrons puissent concilier leurs intérêts, qui sont après tout identiques, sans recourir à des moyens qui ne peuvent que les compromettre.

La coalition n'est d'ailleurs qu'une des formes et un des résultats de l'association; elle ne peut en strict droit être interdite lorsqu'elle n'est pas accompagnée de violences, de menaces et de désordres. Veut-on en prévenir les abus? Qu'on éclaire les ouvriers, qu'on les initie aux vérités élémentaires de l'économie

politique, qu'on leur démontre par des exemples où conduisent inévitablement ces mouvements désordonnés, et l'exercice mal réglé et aveugle d'une liberté qu'ils doivent tenir à honneur de maintenir intacte et respectée. Une histoire populaire des coalitions en Angleterre, serait sous ce rapport d'une grande utilité. Les chefs d'industrie, de leur côté, doivent reconnaître qu'il dépend d'eux en grande partie de prévenir tout fâcheux conflit en ne déviant jamais, envers les travailleurs qui leur prêtent leurs services, des règles que leur prescrivent la bienveillance, l'humanité et la justice.

Sous ces réserves, les Unions de métiers n'ont rien que de licite, et, comme le disait naguère la chambre de commerce de Liége, le moyen d'éviter les coalitions violentes, c'est de permettre les coalitions paisibles.

5. *Associations ayant un but moral, d'instruction ou d'agrément.*

L'association peut être appliquée non-seulement dans l'intérêt de l'amélioration physique des ouvriers, mais encore dans l'intérêt de leur amélioration morale. S'il est des sociétés qui méritent d'être encouragées, ce sont surtout celles où les ouvriers se réunissent le soir, les dimanches et les jours de fête, pour s'instruire par la lecture de recueils scientifiques, par l'audition de quelques cours ou par des conférences. C'est ce que les Anglais connaissent et pratiquent beaucoup sous le nom de *Mechanic's institutions*. Par une loi de 1843, le Parlement a affranchi ces associations de toute contribution locale (1).

On peut ranger sur la même ligne les sociétés qui, sur le

(1) Nous avons donné des renseignements détaillés sur l'origine, l'organisation et les progrès des Instituts d'ouvriers (*Mechanic's institutions*) dans notre ouvrage sur la *Condition des jeunes ouvriers*, t. II, p. 176 et suiv.

continent, poursuivent un but analogue (*Sociétés de Saint-Joseph, de Saint-François Xavier,* etc.). En Allemagne, les Sociétés catholiques de compagnonnage, qui ont pris naissance à Elberfeld, en 1844, comptent en ce moment plus de 30,000 membres répartis entre 250 centres. Plusieurs sociétés de secours mutuels, en France et en Belgique, ont une double destination, celle de donner des secours matériels et celle de contribuer à l'instruction et au bien-être moral de leurs membres. La création de salles de réunion, de lecture, de bibliothèques circulantes, de sociétés de musique et de chant d'ensemble rentre dans le même cadre, qu'il faut s'efforcer d'élargir de plus en plus. En Belgique, dans une trentaine d'établissements industriels, les ouvriers ont organisé des sections d'harmonie et de chant qui contribuent à les distraire en resserrant entre eux les liens de confraternité. D'après un relevé fait il y a quelques années, et qui maintenant doit être augmenté dans une proportion assez notable, on comptait dans le royaume 461 sociétés de musique instrumentale (symphonies, harmonies ou fanfares) avec 12,400 exécutants, et 258 sociétés de chant d'ensemble avec plus de 7,000 exécutants (1).

Il conviendrait de recueillir tous les faits semblables, de leur donner la plus grande publicité; ce serait le moyen de stimuler les ouvriers et de les déterminer à suivre les exemples qu'on leur aurait mis sous les yeux.

6. *Caisses de retraite, sociétés d'assurances sur la vie, etc.*

Nous ne citons ces institutions que pour mémoire; bien qu'elles puissent rendre de grands services à la classe laborieuse, et que celle-ci soit grandement intéressée à profiter de leurs combinaisons bienfaisantes, elles ne rentrent pas cepen-

(1) V. *De la Condition physique et morale des jeunes ouvriers*, t. II, p. 232 et suiv.

dant dans le cadre des associations proprement dites, et nous n'avons pas dès lors à nous en occuper.

7. *Institutions et associations de crédit.*

La constitution du crédit pour les travailleurs est un objet de la plus haute importance, et qui, dans plusieurs pays, a fixé sérieusement l'attention de ceux qui s'intéressent à leur bien-être et à leurs progrès.

En Écosse, une ère nouvelle a été ouverte à cet égard par un système de *banques* qui viennent également en aide à toutes les classes de la population.

Ces banques s'occupent de toutes les opérations de change, de banque et de finance. Elles escomptent des billets à ordre, reçoivent des dépôts d'argent et payent un intérêt pour toute somme déposée. Elles se chargent aussi des transferts, des recouvrements commerciaux et autres; elles ouvrent des crédits aux habitants; elles émettent des billets au porteur ou effets de circulation.

Pour obtenir l'ouverture d'un crédit en compte courant, il suffit de présenter la garantie de deux personnes connues et solvables, qui se portent caution pour la somme demandée et les intérêts. Le crédité profite du crédit ouvert au fur et à mesure de ses besoins, mais la banque se réserve de surveiller ses opérations et l'emploi qu'il fait des fonds empruntés. S'il manque aux règles que lui prescrit la prudence, le crédit est suspendu ou retiré.

L'emprunteur est tenu en outre de verser dans la caisse de la banque, sans aucun délai, toutes ses recettes. Cette condition produit plusieurs avantages; elle assure au banquier des rentrées journalières qui lui permettent de balancer ses comptes; aucune somme ne reste sans emploi; l'argent circule incessamment et féconde sans discontinuité le champ du travail. L'emprunteur n'a pas l'embarras de la conservation de ses

espèces; il n'est pas exposé à la tentation de faire des dépenses inutiles; enfin, il fait fructifier à chaque instant les plus petites portions de son capital.

Une grande partie des fonds qui alimentent les banques écossaises proviennent des dépôts effectués par les ouvriers de Glasgow et des autres localités industrielles, par les travailleurs des campagnes, les boutiquiers, les domestiques. Le *minimum* de ces dépôts est fixé à 1 liv. st. La liquidation des intérêts a lieu tous les six mois; c'est à cette époque que les dépositaires viennent ordinairement ajouter le fruit de leurs économies jusqu'à ce que l'accumulation de leur petit capital leur permette d'acheter une habitation, d'établir un métier ou un commerce, ou de louer une petite ferme.

Ces institutions fonctionnent donc à la fois comme banques d'escompte et de dépôts, comme maisons de prêts et comme caisses d'épargne. Tous les économistes leur payent un juste tribut d'éloges, et ce qui prouve leur excellence c'est que depuis qu'Adam Smith en a parlé avec tant d'estime dans son ouvrage, c'est-à-dire depuis 1775, elles n'ont subi aucune modification.

Les banques écossaises ont été et sont encore l'un des principaux instruments de la prospérité du pays; elles rendent l'échelle sociale abordable aux plus humbles citoyens. Le travailleur qui possède un degré d'intelligence, d'énergie et de moralité capable d'inspirer de la confiance, est assuré d'obtenir les avances qui lui sont nécessaires. L'habileté et l'esprit d'ordre commandent, pour ainsi dire, le capital. Les classes laborieuses sont convaincues, en Écosse, qu'il n'y a que leur indolence et leur mauvaise conduite qui puissent les empêcher de parvenir à la considération et à l'aisance. Le désir d'améliorer leur position est naturellement entretenu et stimulé par la facilité qu'elles ont à y réussir. De là, un esprit d'indépendance et un sentiment de dignité personnelle que l'on trouve très-rarement ailleurs dans les mêmes classes. C'est à cette cause principalement qu'il faut attribuer l'industrie et l'éco-

nomie des Écossais, et la légèreté relative du fardeau que le riche y supporte pour le soulagement des pauvres.

En Irlande, un acte du 24 août 1843 (6 et 7 *Vict.*, c. XCI) règle tout ce qui concerne l'institution des *Sociétés de prêts* (*loan fund societies*) qui fonctionnent à peu près comme les banques d'Écosse dans l'intérêt des ouvriers. Ces sociétés reçoivent aussi les moindres dépôts et font des avances sur garantie personnelle et morale jusqu'à concurrence de la somme de 10 liv. st.; ces avances sont remboursables par payements successifs, échelonnés selon les circonstances et la position dans laquelle peuvent se trouver les emprunteurs.

Les sociétés de prêts remplacent avantageusement les monts-de-piété qui, pour certaines avantages éphémères, créent le plus souvent des inconvénients et des abus permanents.

Le nombre de ces sociétés enregistrées en Angleterre, en 1854, était de 304. Elles disposaient d'un capital de 178,011 liv. st., fourni par les dépositaires et les actionnaires.

Pendant la même année, le montant des sommes prêtées s'est élevé à 686,483 liv. st., le nombre des demandes d'avances a été de 160,647 et celui des avances accordées de 133,860, soit en moyenne d'un peu plus de 5 liv. sterling par prêt. Les intérêts et les frais payés par les emprunteurs représentent la somme de 28,115 liv. st., et les intérêts distribués aux dépositaires et aux actionnaires se sont élevés à 18,985 liv. st.

En Allemagne, la question de l'organisation du *crédit moral* a trouvé un commencement de solution dans l'institution des banques populaires (*Vorschuss-Vereine, Handwerker-Banken*), dont M. Schulze-Delitsch est l'infatigable promoteur (1). Ces banques sont établies par des associations formées par acte public passé entre les personnes disposées à y prendre part, et composées de membres *effectifs* qui désirent y trouver du crédit, et de membres *honoraires* qui y apportent le concours

(1) Voy. à la page 43, l'indication des ouvrages qui se rapportent à ce institutions.

de leur sympathie et de leur bienveillance. Les uns et les autres payent un droit d'entrée extrêmement minime, et une cotisation mensuelle qui l'est encore davantage. Lorsque le nombre nécessaire d'adhérents a signé les statuts, l'association est constituée, et tous sont engagés *solidairement* pour les emprunts que la société doit contracter en dehors de son sein, et qui sont nécessaires pour faire des avances à ses membres, avances qui sont proportionnées au *crédit moral* dont jouit celui qui les demande.

Au commencement, tout est extrêmement modeste; les banques n'empruntent que le moins possible, et ne peuvent, par conséquent, prêter beaucoup. Vis-à-vis des prêteurs, la garantie est dans la solidarité des membres de l'association; vis-à-vis des emprunteurs, dans leur solvabilité, leur caractère moral, et, de plus, dans la signature d'un plus ou moins grand nombre d'autres associés qui appuient leur demande lorsqu'il s'agit d'une somme un peu considérable. Les limites extrêmes des prêts varient entre 20 et 2,000 ou même 4,000 francs, avec possibilité de renouvellement partiel ou total sous certaines conditions. Les bénéfices que la société réalise en prêtant à des taux plus élevés qu'elle n'emprunte, sont employés : 1° à payer les intérêts des sommes empruntées; 2° à former un fonds de réserve; 3° à augmenter le capital des associés, c'est-à-dire le compte créditeur de chaque membre. Néanmoins le dividende doit rester accumulé jusqu'à ce qu'il atteigne un certain chiffre; alors le membre, de simple associé, devient actionnaire. Ainsi la société acquiert peu à peu un capital qui lui est propre, et elle arrive à la seconde période, où elle peut prêter sur son propre capital. Cette période est d'ordinaire atteinte après sept à huit ans d'existence (1).

(1) M. H. Dameth, professeur à l'académie de Genève, dans un cours donné dans cette ville, a communiqué des renseignements complets sur les banques populaires d'Allemagne, dont le principe se rapproche beaucoup de celui des *Unions du crédit* de Belgique. On consultera avec fruit, en ce qui concerne ces dernières institutions et l'organisation populaire du crédit général, les diverses publications de M. Haeck, à Bruxelles.

L'organisation de ces associations varie d'ailleurs selon les circonstances, les localités et les besoins; ici elles se forment entre personnes appartenant à des professions diverses, là entre artisans et *petits maîtres* (*kleine Meister*) appartenant aux mêmes métiers, cordonniers, tailleurs, ébénistes, tisserands, relieurs, cloutiers, etc. Elles se chargent dans ce dernier cas de l'achat en gros et aux conditions les plus favorables de matières premières et d'instruments de travail qu'elles revendent ensuite en détail et au prix coûtant à leurs membres. On a évalué l'économie qui pouvait résulter de ce mode d'achat à 40 et 50 pour cent, ce qui permet d'abaisser proportionnellement les prix des objets fabriqués ou confectionnés, et de soutenir une concurrence qui devenait impossible lorsque la petite industrie se trouvait seule et isolée en présence de la grande industrie. La réunion des petites ressources balance ainsi les avantages du capital proprement dit.

Dans un rapport publié en 1859, M. Schulze-Delitzch donne la liste de 118 associations populaires de crédit organisées depuis quelques années seulement (1850-1858) dans les divers États de l'Allemagne. 45 de ces institutions, dont il résume les comptes, comptaient ensemble plus de 10,000 associés; elles ont accordé, en 1858, des avances ou des prolongations de crédits jusqu'à concurrence d'une somme de 2,086,036 thalers (7,500,000 fr.). Le montant des bénéfices répartis entre les membres a été pendant la même année de 104,094 thalers (375,000 fr.), outre une réserve de 14,555 th. (52,000 fr.), et le capital dont elles disposaient à la fin de l'exercice s'élevait à 718,109 th. (2,600,000 fr.). Le total des pertes pendant l'année n'a pas dépassé 96 th. (350 fr.).

Nous retrouvons ces mêmes institutions dans les Pays-Bas, sous le nom de *Hulp-banken* (banques auxiliaires). Ces banques fonctionnent dans l'intérêt du petit commerce, de la petite industrie, des laboureurs et des ouvriers. La plus ancienne, celle de Middelbourg, date de 1849. Elles étaient, en 1856, au nombre de 29, dont 8 ont été fondées par les départements de

la *Société d'utilité publique.* Les caisses font des avances sous la garantie morale ou la caution de deux personnes bien famées et jouissant d'un certain crédit; l'intérêt est fixé d'ordinaire à 3 ou 4 pour cent pour 50 semaines. Les prêts varient de 2 fl. 50 c. à 50 ou 100 florins. La caisse de Harlem prête jusqu'à 200 florins à celui qui a remboursé, aux échéances fixées, au moins deux fois les sommes empruntées antérieurement. Les remboursements s'effectuent par termes et très-régulièrement. La caisse de Zwolle n'a eu, pendant les six premières années de son existence, sur 59,750 fl. prêtés, que 129 fl. 76 c., ou un quart pour cent, de non-valeurs. Quatre caisses, établies à la Haye, à Breda, à Leeuwarden et à Groningue, fonctionnent exclusivement dans l'intérêt des ouvriers, artisans et petits commerçants israélites, et leur font des prêts gratuits. Quelques caisses, comme celles de Dordrecht, de Middelbourg et de Leeuwarden, avancent de l'argent sur des brevets de pension; d'autres se sont affiliées aux caisses d'épargne qui leur fournissent les capitaux nécessaires à leurs opérations. Cette combinaison, que nous ne pouvons assez recommander, procure aux caisses d'épargne un placement facile et utile de leurs fonds de réserve, et aux caisses de prêts l'avantage de faire des emprunts à un intérêt modéré. On remarque que, parmi les emprunteurs, les cordonniers et les tailleurs figurent au premier rang. Les personnes mal famées ou adonnées à la boisson, les cabaretiers et les débitants de liqueurs spiritueuses sont exclus de toute participation au bénéfice de ces institutions (1).

8. *Associations coopératives.*

Le mouvement coopératif (*cooperative movement*) en Angleterre date de la fin des grandes guerres, et a acquis, depuis quelques années surtout, un grand développement. On en doit

(1) M. De Baumhauer. *Notice sur les institutions de prévoyance dans les Pays-Bas.* Compte rendu des débats du Congrès international de bienfaisance de Bruxelles, t. II.

en grande partie l'initiative à Robert Owen qui en fit d'utiles applications à l'établissement de *New-Lanark* en Écosse. Mais, depuis, le grand réformateur se laissa égarer par des théories qui aboutirent à des échecs successifs. Quant au principe même de la réforme, il se rapproche beaucoup de celui qui a présidé quelques années après à l'institution, en Allemagne, des banques populaires : l'ouvrier doit assurer son indépendance et son bien-être par ses propres efforts; il faut qu'il s'aide lui-même, s'il veut vaincre les obstacles semés sur ses pas; il doit se constituer un capital à l'aide de la réunion des ressources et des économies partielles des travailleurs, et ceux-ci doivent s'associer pour jouir des avantages qui ont été jusque-là le privilége exclusif des grands établissements.

Les associations créées dans ce but peuvent, comme nous l'avons déjà dit, se diviser en deux catégories principales : les associations *économiques* ou *distributives*, qui ont surtout pour but de satisfaire à certains besoins, à l'achat de denrées, de matières premières, d'instruments de travail, d'objets de consommation usuels, et les associations *productives* ou *d'industrie coopérative*, dont nous parlerons dans un paragraphe suivant, qui se rapportent particulièrement à l'exercice ou à l'exploitation en commun de certaines industries.

M. le professeur Huber qui a réuni les renseignements les plus complets sur ces institutions et qui en a fait ressortir le caractère et les bienfaits (1), nous apprend qu'il existait, en 1856, en Angleterre et en Écosse, au moins 300 associations coopératives d'ouvriers (*working men cooperative associations*) qui comptaient plus de 25,000 membres, et dont les opérations s'élevaient à plus de 500,000 liv. st. par an. Parmi ces associations, il y en avait 200 au moins de *distributives* (*cooperative stores*), dont une douzaine produisaient elles-mêmes la farine ou le pain qu'elles consommaient (*cooperative mills*). Plusieurs ne se bornent pas à pourvoir à la consommation de

(1) Voy. à la page 45 l'indication de ses publications. — Consulter aussi l'exposé présenté au Congrès international de bienfaisance de Bruxelles : Compte rendu, t. I, p. 402 et s.; t. II, p. 162 et suiv.

leurs membres, et étendent leur commerce au public en général.

L'une des principales, celle des *Pionniers* (1) *de Rochdale* (*Rochdale equitable pioneers' cooperative society*), est issue de la coalition (*strike*) de 1844. Elle commença à cette époque avec 28 membres qui avaient réuni un modeste capital de 28 liv. st.; elle louait une petite boutique; ses affaires, la première année, représentèrent une somme de 710 liv. st., et un profit net de 32 liv. st. Quinze ans après, en 1859, le nombre de ses membres s'élevait à 2,703 et son capital à 27,060 liv. st., formé en grande partie au moyen des mises des associés qui varient de 2 à 100 liv. st. Elle possède de vastes magasins, et le montant de ses opérations a représenté, la même année, 104,012 liv. st.; le profit réalisé a été de 10,739 liv. st., ou 39 pour cent du capital social (2). Les ventes se font presque

(1) Ce mot ne se rapporte pas à la profession exercée par les membres, qui appartiennent, comme dans plusieurs associations ouvrières distributives, à différentes branches d'industrie. Le mot de *pioneer*, pionnier, s'entend, en Amérique, des hommes qui sont les premiers à défricher les parties encore *vierges* de l'Ouest, et qui précèdent la colonisation régulière. C'est par analogie qu'on l'a appliqué à l'association de Rochdale.

(2) Le relevé qui suit fait ressortir l'extension progressive des affaires de la société :

ANNÉES.	NOMBRE de membres.	MONTANT du capital.	CHIFFRE des opérations.	PROFITS réalisés.
		Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
1844	28	28	»	»
1845	74	181	710	32
1846	80	252	1,146	80
1847	110	286	1,924	72
1848	140	397	2,276	117
1849	390	1,193	6,611	561
1850	600	2,299	13,179	889
1851	630	2,785	17,638	990
1852	680	3,471	16,352	1,206
1853	720	5,848	22,760	1,674
1854	900	7,172	33,364	1,763
1855	1,400	11,032	44,902	3,106
1856	1,600	12,920	63,197	3,921
1857	1,850	15,142	79,788	5,470
1858	1,950	18,160	71,689	6,284
1859	2,703	27,060	104,012	10,739

(*The friend of the people.* March 1860.)

exclusivement aux sociétaires ou aux agents des autres associations du même genre; elles ont lieu au comptant en ajoutant au prix de revient une légère augmentation destinée à couvrir les frais, les intérêts, à constituer le fonds de réserve et à payer aux actionnaires un dividende proportionné à l'importance du mouvement des affaires. Celles-ci embrassent l'achat en gros et la revente en détail d'articles de première nécessité, de viande, farine, pain, charbon, pommes de terre, d'étoffes et de vêtements confectionnés. L'établissement a 4 succursales, et emploie 28 agents, commis, domestiques, etc. Il abat en moyenne chaque semaine 4 bœufs, 12 moutons, 1 veau et plusieurs porcs. Telle est l'économie apportée dans sa gestion, que l'ensemble des frais, y compris le loyer des locaux, les contributions, etc., ne dépasse pas 2 $^1/_2$ pour cent du montant des dépenses, ou moins de la moitié de ce qu'ils sont évalués dans un établissement particulier. L'association des pionniers a aussi une part d'intérêts dans un moulin à farine et dans une fabrique de coton organisés d'après le même mode coopératif, qui lui livrent les articles dont elle a besoin avec de grands avantages quant au prix et à la qualité. L'importance seule du moulin est représentée par un mouvement annuel d'affaires de 50 à 60,000 liv. st. Il est fait une retenue, chaque année, de 2 $^1/_2$ pour cent sur les bénéfices nets pour satisfaire aux besoins intellectuels et moraux des associés; on a installé à cet effet un local avec une bibliothèque et une salle de lecture, où les membres se réunissent pour s'instruire, se distraire et s'occuper de leurs intérêts communs.

Une association fondée en 1842, à Coventry, pour procurer du charbon à meilleur marché à une centaine d'ouvriers pauvres, comptait en 1854 plus de 850 membres, possédait un magasin (*store*) parfaitement assorti d'articles de première nécessité, un moulin et une boulangerie faisant des affaires pour 18,000 liv. st., et payait un assez fort dividende à ses actionnaires. Elle avait de plus pris à bail quelques centaines d'acres de bons terrains qu'elle sous-louait en petits lots à ses

membres, aux conditions les plus équitables, pour les faire participer aux bienfaits de l'*allotment system*. L'association de Coventry est, du reste, l'une de celles où l'esprit de communauté, de fraternité, où la satisfaction des besoins intellectuels et moraux sont le plus largement développés. Elle possède un cabinet de lecture, une bibliothèque, des caisses de secours, de prêts, etc.

L'association des ouvriers chapeliers à Manchester, qui commença en 1852 avec 30 liv. st., fruit d'épargnes faites de longue main, possédait en 1854 un capital, provenant de profits nets, de 438 liv. st., après avoir vendu des chapeaux pour 1,020 liv. st. — Le *Bacup flour mill* donne un dividende de 5 liv. st. 5 sch. sur des actions de 25 liv. st.

Le *Moulin du peuple* (*People's mill*), à Leeds, a été établi en 1847 par une association de deux cents ouvriers, dans le but de se procurer au plus bas prix possible de bonne farine, sans passer par les exigences et s'exposer aux fraudes de la meunerie ordinaire. L'opposition que l'association rencontra tout d'abord chez les meuniers l'obligea à acheter un moulin pour son compte, qu'elle organisa d'après les procédés les plus perfectionnés. C'est de cette époque que datent son développement et sa prospérité. La première mise de fonds avait été de 21 schel. par associé; l'acquisition du moulin entraîna la nécessité d'emprunter une somme de 9,000 liv. st., hypothéquée sur la propriété. Cette somme est aujourd'hui complétement remboursée, et la propriété est quitte et libre (*freehold*). L'association possède un capital de 12,000 liv. st., et le nombre de ses membres s'est élevé à 3,500. Pendant les cinq années de 1852 à 1857, le capital engagé ou circulant s'est élevé à 7,689 liv. st., le montant annuel des opérations à 55,930 liv. st. et les bénéfices annuels à 1,788 liv. st. On a calculé qu'indépendamment de l'intérêt et des dividendes perçus par les actionnaires en raison de leur mise de fonds, ils jouissaient d'une diminution de 30 pour cent sur les prix du détail, avec l'avantage d'obtenir toujours des farines d'excellente qualité.

En outre, les opérations du *Moulin du peuple* ont eu une si grande influence sur le commerce ordinaire, en ce qui concerne tant la qualité que les prix qui dépendaient jusque-là d'une espèce de monopole de fait des meuniers, que l'économie qui en a résulté pour les consommateurs en général s'est élevée en quelques années à plus de 500,000 liv. st.

Nous ne voulons pas multiplier ces exemples que l'on a imités dans plusieurs autres pays par l'institution d'agences de subsistances, de sociétés alimentaires ou restaurants économiques, de sociétés pour l'achat de provisions d'hiver et d'autres articles de consommation usuelle, qui rentrent aussi plus ou moins dans le cercle des opérations des sociétés de secours mutuels (1).

Toutes ces institutions, toutes ces tentatives, quelles que soient les circonstances qui les aient motivées, les chances qu'elles aient subies, tendent à confirmer cette vérité, que l'ouvrier peut s'aider de mille manières, et qu'il n'est si minces ressources, si faibles économies qui, réunies, ne puissent contribuer efficacement à améliorer sa condition.

9. — *Associations pour le travail. — Participation des ouvriers aux bénéfices des industriels et des entrepreneurs.— Sociétés entre patrons et ouvriers. — Sociétés ouvrières proprement dites. — Associations agricoles.*

Nous abordons ici un sujet immense et qui a donné lieu à de longues et vives controverses. Nous devons éviter de nous y engager, en déclarant tout d'abord que nous n'entendons examiner aucune des théories mises en avant par certains réformateurs contemporains. Ce que nous recherchons ce sont des faits pratiques, des renseignements positifs que chacun puisse

(1) Ed. Ducpetiaux. *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, p. 260 et suiv. — *Compte rendu des débats du Congrès international de bienfaisance de Bruxelles*, etc.

vérifier et dont on ne puisse répudier l'autorité sans mauvaise foi.

Les associations pour le travail peuvent se diviser en deux catégories principales, celles contractées entre patrons et ouvriers et celles contractées entre ouvriers seulement.

I. Les associations de la première catégorie ont surtout revêtu jusqu'ici le caractère de la *participation*, qui consiste à associer, dans une mesure plus ou moins large et sous des formes diverses, les ouvriers aux bénéfices des maîtres et des entrepreneurs.

On trouve des exemples de ce mode d'association dans les temps les plus reculés, dans certaines marines de la Méditerranée, dans les pêcheries et dans l'exploitation des mines. Il y a longtemps que, dans le commerce, l'usage est établi d'intéresser les commis aux affaires, en leur donnant une part dans les profits. Le travail à la pièce, qui est de plus en plus entré dans les habitudes de l'industrie manufacturière, est aussi une sorte d'application du principe de la solidarité entre le maître et l'ouvrier, qui sont également intéressés à ce que la production soit active.

Dans plusieurs établissements on donne aux mécaniciens et à leurs aides les chauffeurs, outre leur salaire fixe, une prime proportionnelle à la quantité de charbon qu'ils économisent. Pareillement, il y a des établissements où, pour diminuer le déchet des matières premières, on alloue aux ouvriers une partie de l'économie qu'ils font, par exemple la moitié. On a commencé ainsi par les cas les plus simples. Mais peu à peu on s'est élevé à des cas plus complexes. Ainsi, quelques entrepreneurs de travaux publics ont intéressé à leurs entreprises, non pas les ouvriers, il est vrai, mais leurs employés, en leur donnant des parts diverses de l'économie obtenue sur les devis généraux. M. Michel Chevalier (*Organisation du travail*, lettre XIV) cite, entre autres, MM. Séguin, qui, de leur aveu, ont tiré un grand avantage de cette pratique. — Le directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain y a eu recours, il

y a quelques années, avec un égal succès (1). Il réunit ses ouvriers et leur dit : « Si, avec la même quantité de matières premières employées jusqu'à présent, vous obtenez une plus grande masse de produits manufacturés, ou, ce qui revient au même, si vous obtenez une égale quantité de glaces avec une plus petite masse de matières premières, vous entrerez en partage des bénéfices qui seront dus à votre plus grande application. » Cette proposition a été réalisée. Chaque ouvrier avait un intérêt direct, qui était en même temps celui de l'entrepreneur, d'économiser la matière première, d'activer la main-d'œuvre, et, au bout d'une année, les résultats ont été tels, que certains ouvriers ont eu un excédant d'un sixième sur leur salaire habituel; et cet excédant avait pour corrélatif d'accroître en même temps le bénéfice de l'entrepreneur.

Le célèbre économiste anglais J. Stuart Mill, dans ses *Principes d'économie politique* (t. II, c. 7), cite aussi plusieurs exemples d'association entre les maîtres ou entrepreneurs et les ouvriers. — Sur les navires américains qui font le commerce de la Chine, on a l'habitude de donner à chaque matelot une part des profits du voyage, et c'est à cette circonstance que l'on attribue la bonne conduite des matelots et la rareté des collisions entre eux, le peuple et le gouvernement du pays avec lequel ils sont en relation. Ils ont en effet un intérêt commun à sauvegarder. — Dans le rapport annuel sur les finances, présenté au Congrès des États-Unis par le ministre de la trésorerie, M. Walker, en décembre 1847, cet administrateur attribue au système de la participation en usage sur les navires baleiniers de l'Amérique du Nord, la supériorité qu'a acquise sa patrie dans l'industrie de la grande pêche, « supériorité telle », dit-il, « que les autres nations ont dû nous abandonner même les parages les plus éloignés de nous (2). »

(1) *Constitutionnel* français du mois de janvier 1844.

(2) MICHEL CHEVALIER. *Organisation du travail*, lettre XIV.

L'idée fait le tour du monde. Un voyageur anglais (1) nous apprend que « dans les ateliers chinois à Manille, le propriétaire met en œuvre toute l'activité de ceux de ses compatriotes qu'il y emploie, en donnant à chacun une partie des bénéfices du métier, ou en réalité en en faisant autant de petits associés dans ses affaires, dont il a soin de garder la part du lion, de telle manière qu'en se réservant des profits pour avoir bien administré, il leur procure aussi des bénéfices. Ce système est appliqué sur une si grande échelle qu'on donne habituellement même aux *coolies* une part du profit au lieu d'un salaire fixe, et ce système paraît convenir à leurs idées; car bien qu'ils soient les ouvriers qu'on a le plus besoin de surveiller lorsqu'ils travaillent pour un salaire déterminé à l'avance, ce sont les plus actifs et les plus utiles que l'on puisse trouver lorsqu'ils ont dans l'affaire le plus minime intérêt. »

Nous retrouvons le même système dans les mines de Cornouailles, en Angleterre (2). Ces mines sont exploitées en participation; des groupes ou associations de mineurs traitent avec l'agent qui représente le propriétaire de la mine, pour en exploiter une certaine partie et mettre le minerai en état d'être vendu, moyennant un tant pour cent du prix de ce minerai. Ces contrats se font ordinairement à des époques régulières, tous les deux mois en général, et ils sont consentis en société par des hommes habitués au travail des mines. Ce système a ses désavantages, par suite de l'incertitude et de l'irrégularité des gains et de la nécessité de vivre longtemps sur le crédit qui en est la conséquence; mais il présente des avantages qui font plus que compenser ces inconvénients. Il développe une intelligence, une indépendance, une élévation morale qui mettent la condition et le caractère du mineur de Cornouailles bien au-dessus de la moyenne de la classe ouvrière. Le docteur

(1) Mac-Micking. *Souvenirs de Manille et des Philippines* pendant les années 1848, 1849 et 1850.

(2) Babbage. *Économie des machines et des manufactures*, ch. XXIV. — J. Stuart Mill. *Principes d'économie politique*, t. II, ch. 7.

Barham nous apprend que ces mineurs sont non-seulement intelligents comme ouvriers, mais qu'ils possèdent une instruction pratique très-étendue. « Ils ont, » ajoute-t-il, « un caractère et une indépendance qui ont quelque chose d'américain : les contrats laissent aux entrepreneurs liberté absolue de faire entre eux tels arrangements qui leur conviennent, si bien que chacun sent, comme associé de sa petite entreprise, qu'il traite avec celui qui l'emploie sur le pied d'égalité. » En voyant cette base d'intelligence et d'indépendance de caractère, nous ne sommes pas surpris d'apprendre « qu'un grand nombre de mineurs habitent des maisons à eux, bâties sur des terres qu'ils ont louées pour trois générations ou quatre-vingt-dix-neuf ans; et que sur les 281,541 liv. st. déposées aux caisses d'épargne de Cornouailles, les deux tiers appartiennent aux mineurs (1). »

D'après M. Babbage, M. Taylor a introduit ce même système dans les mines de plomb du Hantshire, dans celles de Skipton, du Yorkshire, et dans quelques-unes des mines du Cumberland, et « l'on doit désirer », ajoute-t-il, « qu'il devienne général, parce qu'aucun autre mode de payement n'offre aux ouvriers un gain aussi exactement proportionné à l'activité, à l'intégrité et à l'habileté qu'ils peuvent déployer. »

Il a été appliqué aussi depuis longtemps au salaire des équipages des baleiniers. « Les profits de la pêche au filet sur la côte méridionale de l'Angleterre, » dit encore M. Babbage, « sont partagés de la même manière : la moitié du bénéfice revient à celui qui fournit la barque et le filet, l'autre moitié est partagée par portions égales entre ceux qui s'en servent, et qui sont tenus de faire aux filets les réparations nécessaires. » Nous retrouvons le même usage en Belgique et dans d'autres pays. Il paraît cependant que les résultats qu'il donne ne sont pas partout également satisfaisants. Nos pêcheurs de Blanken-

(1) Samuel Laing. *Essai couronné sur les causes et les remèdes de la détresse nationale.*

berghe n'y ont pas trouvé l'aisance. Mais cela tient en grande partie à des circonstances indépendantes du principe adopté pour la répartition des produits de la pêche entre les pêcheurs et les propriétaires des barques et des filets, qui négligent le plus souvent les moyens de perfectionner une industrie restée stationnaire depuis un grand nombre d'années.

En France, un entrepreneur de peinture en bâtiments, M. Leclaire, fit dès 1843 un essai qui, à cette époque, fixa sérieusement l'attention (1). Cet industriel comprit qu'il était bon, surtout pour les chefs de grandes entreprises, d'organiser leurs ateliers de façon à réunir leurs propres intérêts à ceux des ouvriers, afin de s'attacher ceux-ci; dans ce but, il offrit la perspective de primes ou d'un accroissement de salaire, à tous ceux de ses ouvriers qui remplissaient les conditions de capacité, de bonne conduite et d'assiduité au travail. Il ne s'agissait pas d'une association proprement dite, mais « tout simplement, » comme le disait M. Leclaire lui-même, « de distribuer à un certain nombre de ses employés, qui sauront mériter cet avantage, une part des bénéfices. » Il restait le maître unique et absolu de son établissement, prenait et renvoyait les ouvriers à sa volonté, choisissait ceux auxquels il accordait des primes, faisait ou réglait tous les marchés, fixait les appointements et les salaires de chacun. Chaque année, avant de partager les bénéfices, il prélevait : 1° toutes les dépenses de l'entreprise, tous les frais et pertes, y compris la patente, les autres impôts et le loyer; 2° les intérêts de tous les capitaux engagés et des salaires eux-mêmes, c'est-à-dire du fonds entier, tant fixe que de roulement, le tout à raison de 5 pour cent; 3° enfin, 6,000 francs qu'il s'allouait pour son traitement de directeur, et, en outre, 1,000 francs pour son logement personnel. Lors du partage, M. Leclaire faisait connaître conscien-

(1) V. *Des améliorations qu'il serait possible d'apporter dans le sort des ouvriers peintres en bâtiments*, par M. Leclaire. — M. Droz, dans la seconde édition de son *Économie politique* (pp. 247 à 251), a donné de curieux renseignements sur l'établissement industriel de M. Leclaire.

cieusement le chiffre total des profits de l'année, mais sans donner aucun détail et sans qu'on pût lui en demander. La répartition s'en faisait pour tous, y compris le directeur, au prorata des appointements ou salaires gagnés par chacun dans le cours de l'exercice.

Dès la première année de son application complète, le système de M. Leclaire réussit d'une manière remarquable. Aucun de ceux de ses ouvriers qui avaient travaillé pendant trois cents jours n'avaient gagné moins de 1,500 francs, et quelques-uns avaient gagné beaucoup plus. Les salaires les plus élevés de son atelier étant de 4 francs par jour ou 1,200 francs pour 300 jours de travail, les 300 francs de surplus représentaient le chiffre le plus bas qu'avait obtenu chacun des ouvriers qui avaient travaillé 300 jours, pour sa part dans les bénéfices. M. Leclaire décrit lui-même en termes énergiques l'amélioration qui s'était manifestée dans les habitudes et dans l'attitude de ses ouvriers, non-seulement à l'ouvrage et dans leurs relations avec leur patron, mais dans d'autres temps et sous d'autres rapports, amélioration qui témoignait de plus de respect pour les autres et pour eux-mêmes. Ce système était encore en vigueur en 1848, et M. Michel Chevalier nous apprend que l'activité des ouvriers faisait plus qu'indemniser M. Leclaire, même pécuniairement, de la part de profits à laquelle il avait renoncé en leur faveur (1).

L'exemple de M. Leclaire a été imité par un autre industriel à Paris, avec un égal succès. M. Paul Dupont, propriétaire d'une des plus vastes imprimeries de la métropole, à la suite de l'accroissement de ses affaires, et dans le louable but d'épargner le chômage à ses ouvriers, se décida, en 1848, à former une société en commandite au capital de 700,000 fr., non compris le fonds de roulement, pour l'exploitation de son établissement. Dans une réunion du 25 mars de la même année, il

(1) Voir aussi J.-S. Mill. *Principes d'economic politique.* — M. Villermé. *Des associations ouvrières*, 1849.

disait à ses actionnaires : « Accordons franchement à nos ouvriers une part dans les bénéfices, en faisant concourir, dans une proportion déterminée, le capital argent et le capital travail. Ce mode est le plus moral et ne livre rien aux chances du hasard : rendant chaque ouvrier sociétaire intéressé, nous pourrions espérer de lui une plus grande part de zèle et de dévouement pour une maison qu'il considérerait comme sa propre chose... En outre de ce bénéfice, un jeton d'argent serait accordé à chacun des ouvriers présents, comme une sorte de consécration de l'union plus intime que nous allons contracter avec eux. »

L'assemblée générale des actionnaires, se rangeant à cette opinion, adopta à l'unanimité la résolution suivante :

« La participation des ouvriers aux bénéfices est admise en principe, à partir de 1848; elle sera fixée à 10 pour cent sur les bénéfices nets.

» Les employés des bureaux ne sont pas compris dans ladite participation; mais ils recevront un jeton tous les ans, sans préjudice des gratifications que le gérant jugera à propos d'accorder à ceux qui les auront méritées.

» La somme revenant aux ouvriers sera productive d'intérêt à cinq pour cent, et employée à la formation d'une caisse dont les statuts seront ultérieurement discutés. »

Cette combinaison fut accueillie avec gratitude par les ouvriers, et fonctionne encore sans le moindre embarras et au grand avantage de tous les intéressés. Les résultats de l'association obtenus jusqu'à l'année 1856 se résument dans les chiffres suivants :

ANNÉES.	BÉNÉFICES de la société.	10 P. 0/0 pour les ouvriers.	NOMBRE des ouvriers.	PART de chacun.
	Fr.	Fr.		Fr. c.
1849	20,668	2,066	158	13 08
1850	22,000	2,200	147	14 97
1851	25,796	2,580	135	19 11
1852	26,015	2,602	143	18 19
1853	40,000	4,000	163	24 54
1854	25,610	2,561	155	16 52
1855	34,000	3,400	188	18 88

La part de chaque ouvrier ne lui a pas été remise intégralement; une portion a été prélevée chaque année pour payer les jetons d'argent, pour soulager des familles d'ouvriers décédés, pour acheter des livrets de caisse de retraite pour la vieillesse à d'anciens ouvriers, et même pour fonder un prix destiné au meilleur éloge de l'imprimerie.

Indépendamment de ce prélèvement, fixé dans des proportions très-minimes, la caisse des actionnaires a pourvu largement à la plus grande portion de toutes ces dépenses. En résumé, chaque ouvrier a vu s'accroître le montant de son livret de 15 à 20 francs par an, et lorsque l'on considère que les intérêts se capitalisent à 6 °/o l'an, on voit que l'association dans les bénéfices est véritablement pour eux une association sérieuse et lucrative (1). D'ailleurs, il faut moins considérer ici le profit pécuniaire que les avantages moraux qui résultent de cette sorte de solidarité entre le patron et les travailleurs qui lui prêtent leurs services.

La *Compagnie du chemin de fer d'Orléans* prit la résolution d'associer ses employés dès 1844; le mouvement de 1848

(1) V. vte A. Lemercier. *Études sur les associations ouvrières*, 1857, chap. V.

n'y a donc été pour rien. Le prélèvement sur le produit net de l'entreprise varie de 5 à 15 %, selon la quotité du dividende attribué à chaque action. Il est partagé annuellement entre les employés et les ouvriers attachés à poste fixe à l'exploitation, dans la proportion du traitement ou du salaire dont chacun d'eux a joui dans le cours de l'année. Un tiers de la somme lui est remis en espèces, un tiers est versé à la caisse d'épargne, le dernier tiers à la caisse de retraite pour la vieillesse. Mais avant toute répartition, il est opéré une retenue du 10me de la somme à répartir, jusqu'à concurrence d'un chiffre *maximum* de 250,000 francs pour le fonds commun de secours et d'encouragement. Le conseil d'administration détermine les sommes qui doivent être prises sur ce fonds, pour être attribuées aux employés qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont reçu des blessures, contracté des maladies ou des infirmités qui les mettent dans l'impossibilité de continuer leur service, aux familles de ceux qui ont succombé par suite des mêmes circonstances ou d'événements extraordinaires, et aux employés qui se sont distingués par leur zèle et leur dévouement.

Sous l'empire de ces dispositions, la compagnie a partagé :

En 1844,	fr. 60,468	50 cs	entre	719	employés,	soit 6,8	%	du traitement;
1852,	1,149,491	63	»	2,800	»	soit 34,11	%	»
1853,	1,770,320	50	»	3,365	»	soit 49,9	%	»
1854,	1,387,471	68	»	4,397	»	soit 25	%	»
1855,	1,668,029	54	»	4,837	»	soit 27	%	»

Ces chiffres sont éloquents, et montrent l'intérêt réel et sérieux des employés à la prospérité de la compagnie (1).

Les exemples qui précèdent et qui ont été imités dans plusieurs autres établissements, sous des formes diverses, mais avec des succès également constants et avérés, résolvent, pensons-nous, la question posée. « Il est hors de doute », dit M. Michel

(1) Nous renvoyons pour des renseignements plus complets à l'ouvrage de M. le vte A. Lemercier, cité ci-dessus.

Chevalier (1), « que toutes les fois qu'il sera sincèrement et loyalement accepté et pratiqué de part et d'autre, le système de la participation proprement dite, ou, pour parler d'une manière plus générale, le système de l'association entre les patrons et les ouvriers, dont la participation est une forme particulière, tendra à changer profondément le caractère de l'industrie par l'influence qu'il exercera sur les hommes, par la conduite qu'il fera tenir à chacun. C'est très-propre, en effet, à inspirer en permanence aux ouvriers un sentiment de conservation, un esprit d'ordre et de concorde, une dignité qu'il ne serait pas facile de leur communiquer autrement. Les luttes sourdes qui existent entre les ouvriers et leurs patrons, et qui occasionnent tant de petits dégâts mille fois répétés, tant de fausses manœuvres, lorsqu'elles n'éclatent pas par d'effrayants désordres, disparaîtraient bientôt comme par enchantement. Les nouvelles conditions morales où l'on serait placé alors ne pourraient manquer d'avoir des conséquences matérielles fort heureuses. Il n'est pas douteux, que la somme des bénéfices en serait accrue; dans certaines fabrications l'accroissement serait considérable. »

M. Léon Faucher, dans ses *Études sur l'Angleterre,* dit aussi avec une éloquente raison : « J'ai la ferme conviction que le premier fabricant qui aura le courage d'appeler ceux qu'il emploie au partage de son gain annuel ne fera pas, en résultat, un sacrifice. Il est clair que cette concession attirera près de lui les meilleurs ouvriers, que le travail s'accomplira avec plus de soin et de zèle, et que les produits gagneront en quantité et en qualité. Il s'établira de cette manière entre les ouvriers et les maîtres une solidarité intime, à l'épreuve du temps et des circonstances. Les coalitions cesseront du côté des ouvriers, car elles n'auront plus d'objet. La cheminée de la manufacture deviendra comme le foyer de la nouvelle communauté, et les bohémiens de la civilisation industrielle auront enfin une patrie, un foyer. »

(1) *Lettres sur l'organisation du travail*, p. 284 et suiv.

Mais quelque désirable que soit l'application de ce système, elle est malheureusement circonscrite dans des limites qu'il est impossible de dépasser; dans beaucoup d'industries, elle est complétement impraticable; dans d'autres, elle présenterait des difficultés qui défieraient les meilleures intentions et décourageraient le zèle le plus persévérant. C'est une raison de plus pour qu'on ne néglige aucun moyen de l'introduire là où les obstacles matériels n'existent pas. Le système de la participation peut d'ailleurs revêtir des formes très-diverses, et donner lieu à des combinaisons qui varient selon les circonstances et la nature des travaux ou des entreprises. Le principe d'où il émane est fécond, l'esprit de bienveillance et de fraternité est ingénieux et inventif, et l'on peut se reposer sur lui du soin de propager une réforme qui ne peut avoir que de bons résultats.

II. L'association intégrale entre patrons et ouvriers réaliserait le système de participation dans son expression la plus large et la plus élevée; mais ici l'expérience et les exemples font presque entièrement défaut. Il ne faut pas s'en étonner : toute association suppose des chances égales, une part proportionnelle dans les pertes comme dans les bénéfices. L'ouvrier, par la nature même de sa condition et en considérant son intérêt bien entendu, ne peut accepter ces chances et courir le risque de pertes que supporterait aisément le fabricant ou le capitaliste, mais qui l'écraseraient, lui, sans qu'il pût jamais se relever. L'égalité que l'on établirait en principe n'existerait pas en fait. L'intérêt du maître mis en regard de celui de l'ouvrier, son associé, serait toujours prépondérant : de là des conflits sans cesse renaissants auxquels nulle association, quelque parfaits que fussent ses statuts, ne pourrait résister.

En France, à la suite du vote du décret du 5 juillet 1848, qui ouvrait un crédit de 3 millions pour encourager la création de sociétés ouvrières, il se forma quelques sociétés entre patrons et ouvriers; mais elles n'eurent qu'une durée éphé-

mère. Une seule a survécu, celle des facteurs de pianos, à Paris. M. le vicomte Lemercier, dans ses *Études sur les associations ouvrières* (ch. IV), donne un résumé de ses statuts, qui déterminent les apports respectifs des associés, le mode de rétribution du travail, la répartition des bénéfices, etc. La société s'adressa au Gouvernement pour obtenir un prêt sur le crédit de 3 millions; n'ayant pu réussir, la plupart des membres se retirèrent; quinze seulement persévérèrent dans leur projet et fondèrent l'association qui existe encore. Ces hommes commençaient avec des ressources bien faibles une entreprise qui exige des avances de fonds assez considérables; ils ne perdirent pas courage. Quelques-uns, qui avaient travaillé à leur compte, apportèrent 2,000 francs en outils et matériaux; le fonds de roulement fut formé par 10 francs versés par chaque sociétaire et l'aide de quelques ouvriers non associés; il ne put dépasser fr. 229 50 c^s^. Les débuts furent ceux de toutes les associations non encouragées, c'est-à-dire des plus pénibles; il fallut la vente de quelques pianos pour préserver les associés de la misère. C'est à ce moment que se passa un fait touchant, que nous ne résistons pas à citer : le premier dividende fut de fr. 6 61 c^s^ par sociétaire; il fut décidé que 5 francs seraient prélevés pour les besoins de la famille, et que le surplus servirait à un repas fraternel destiné à célébrer le premier succès de l'association.

D'après les statuts modifiés, l'apport social a été fixé à 1,000 francs par sociétaire; la société est restée en nom collectif, le travail continue à se payer aux pièces. Ces ouvriers, qui n'ont reculé devant aucune privation, qui ont débuté avec quelques outils et le bon vouloir de quelques fournisseurs, se sont créé un capital de 100,000 francs. Ils sont maintenant vingt-deux associés, plus quatorze auxiliaires qui, à la suite d'une année de noviciat et après avoir fourni un apport de 1,500 francs, deviendront sociétaires. Ces trente-six ouvriers gagnent chacun en moyenne 2,000 fr. par an. Les vingt-deux sociétaires ont eu, en 1856, 9,000 francs de bénéfices à partager

au prorata de leurs journées de travail. Leur maison rivalise, pour la perfection de leurs instruments, avec les facteurs de pianos les plus renommés; elle a reçu une mention honorable à l'Exposition universelle de Londres, et une autre à l'Exposition de Paris.

Cet exemple répond à beaucoup d'objections; il prouve qu'avec de la persévérance, de l'ordre, de la moralité et un esprit de véritable fraternité, il est possible de surmonter des obstacles qui, au premier aspect, seraient de nature à arrêter les plus déterminés. Il est vrai que l'association dont nous venons de parler rentre bien plus dans la catégorie des associations ouvrières proprement dites que dans celle des sociétés entre patrons et ouvriers. Cette dernière attend encore son type complet. L'avenir nous dira s'il peut être réalisé.

III. Les associations constituées entre ouvriers peuvent être *temporaires* ou *permanentes*. Les premières sont constituées pour des entreprises qui n'exigent que de la main-d'œuvre et où les ouvriers n'ont pas besoin de faire des avances de fonds. Ces associations sont d'une pratique facile; elles doivent être recherchées par les travailleurs qui y gagnent plus, en général, que dans les travaux où ils sont simples salariés. En France, à la suite de la révolution de février, on en a fait divers essais que cite M. Léon Faucher dans son rapport à l'Assemblée nationale en 1849; les plus remarquables sont l'association des ouvriers paveurs de Paris et celle des ouvriers terrassiers du chemin de fer de Limoges. « Suivant nous », dit M. le Vte Lemercier (1), « les associations temporaires peuvent vivre à côté des entreprises ordinaires, comme les associations à long terme peuvent exister à côté des ateliers libres. Dans certains cas, les premières pourront servir de germes aux secondes; des terrassiers, des maçons, des menuisiers, qui auront entrepris ensemble un travail, qui auront apprécié le plus capable d'entre eux, pourront le choisir comme gérant de leur associa-

(1) *Études sur les associations ouvrières*, p. 246.

tion; les bénéfices de l'entreprise temporaire serviront d'apport social à chaque sociétaire, et une association ouvrière de plus se trouvera créée dans de bonnes conditions d'existence. »

Les associations permanentes présentent plus de difficultés, et celles-ci n'ont été surmontées jusqu'ici que dans quelques rares circonstances où les conditions essentielles à la formation et à l'existence des sociétés, l'identité du but, la moralité, la persévérance et l'esprit de fraternité des associés étaient heureusement combinés pour la réussite. On connaît le mouvement qui s'est opéré dans cette voie, en France, il y a quelques années. De toutes les tentatives faites à cette époque il n'est resté que des vestiges qui attestent cependant la force et la vitalité du principe auquel elles doivent leur origine. M. le V[te] Lemercier a résumé avec une entière impartialité les phases diverses de ce mouvement et les résultats auxquels il a abouti. Parmi les associations qui ont survécu, il en cite quelques-unes qui, aujourd'hui encore, poursuivent leurs opérations avec plus ou moins de succès. Elles peuvent être divisées en deux catégories, celles qui ont participé au crédit de 3 millions ouvert en 1849 au gouvernement pour encourager, au moyen de prêts, les sociétés ouvrières qui présenteraient des garanties suffisantes, et celles qui se sont constituées sans ce concours et qui se sont développées par elles-mêmes à l'aide de la seule liberté.

Dans la première catégorie figurent :

1° L'*Union des veloutiers de Lyon*, qui, d'après ses délégués, donne annuellement de l'occupation à mille tisseurs et à mille personnes environ de professions accessoires, telles que metteuses en main, teinturiers, dévideuses, ourdisseuses, cartonniers, etc. Elle atteint un chiffre d'affaires évalué à deux millions ou deux millions et demi par an. Cette association a reçu un prêt de 200,000 fr.; elle continue à fonctionner régulièrement et réalise certains bénéfices.

2° L'*Association d'ouvriers bijoutiers en doré*, à Paris. Fondée en 1843, cette société ne comptait d'abord que quatre ouvriers, n'ayant pour toutes ressources que leurs épargnes, se

montant à peine à 200 fr. Aidés par quelques partisans de leurs idées, ils augmentèrent peu à peu leur personnel et leurs affaires, et créèrent jusqu'à quatre succursales à Paris. « Cette association, » disait en 1849 M. Lefebvre-Duruflé, « nous a paru reposer sur les bases propres à former réellement une bonne et durable association. Quoique séculière, elle est fondée sur une pensée religieuse. L'autorité dirigeante en est forte dans sa constitution et douce dans son exercice. L'amélioration morale des membres est le but de la société, plus encore que le succès d'argent, qui cependant ne lui fait pas défaut. Enfin, l'harmonie la plus parfaite paraît régner dans cette petite communauté, dont les résultats seraient beaucoup plus concluants si les membres en étaient plus nombreux. »

Son gérant est le même depuis longues années; elle a reçu un prêt de 24,000 fr. de l'État. L'association est en nom collectif; le capital actuel (1856), représentant les bénéfices réalisés et les retenues effectuées sur les salaires, est de 55,000 francs, et le chiffre des affaires est, en moyenne, de 100,000 fr. par an.

3° L'*Association des menuisiers en fauteuils*, à Paris, s'est constituée en 1848 avec un capital de 504 fr. 20 c^s^, dont 369 fr. en outils et 155 fr. 20 c^s^ en argent. En 1856, le capital s'élevait à 31,800 fr., composé de 25,000 fr. prêtés par l'État et de 6,800 fr. versés par les associés, à raison de 100 fr. chacun. Avec ce chiffre l'association fait, en moyenne, 400,000 fr. d'affaires par an. Les bénéfices annuels sont évalués, en moyenne, à 11,000 fr. Les associés sont au nombre de 68, dont 8, y compris le gérant, sont en nom collectif et ont comparu à l'acte social; les 60 autres sont participants. L'association emploie en outre plus de 100 auxiliaires.

4° L'*Association fraternelle des ouvriers en limes* s'est constituée en 1848 entre quatorze ouvriers qui avaient réuni entre eux la somme de 2,280 francs en matériel, et à peu près 500 francs en argent. Elle a reçu un prêt de l'État de 10,000 francs. En 1856, elle comptait 34 membres, dont 17 associés en

nom collectif et 17 auxiliaires. Son capital, comprenant les bénéfices accumulés et les retenues opérées sur les salaires, s'élevait à 25,000 francs, et la moyenne du chiffre de ses affaires était évaluée à 80,000 francs par an.

5° L'*Association des imprimeurs*, sous la raison sociale *Remquet et C^{nie}*, a été créée en 1848 pour l'acquisition et l'exploitation de l'ancienne imprimerie Renouard. Les acquéreurs étaient d'anciens ouvriers de l'établissement, au nombre de 15, réduit aujourd'hui à 13 par le décès de deux d'entre eux. Ils se sont adjoint une trentaine d'ouvriers auxiliaires ayant droit à une part dans les bénéfices, partageables selon leur ancienneté. L'acquisition a été faite et le fonds de roulement constitué au moyen d'un prêt de l'État de 80,000 francs. Le remboursement de ce prêt a lieu successivement, au moyen de retenues faites aux associés, et qui, en 1856, s'élevaient déjà à près de 45,000 francs. A la même époque, l'actif était représenté par une somme de 182,036 francs et le passif par une somme de 83,792 francs, laissant un avoir net de 98,244 francs provenant tant des bénéfices que des retenues faites aux associés, des intérêts de ces retenues, etc. Malgré celles-ci, on a constaté que les ouvriers associés recevaient des salaires supérieurs à ceux des ouvriers imprimeurs des autres ateliers.

En résumé, un état officiel rédigé par les bureaux du ministère du commerce constate que, sur les 56 associations auxquelles des prêts avaient été consentis par l'État, il en restait encore, à la fin de 1855, 9 à Paris et 5 dans les départements. Le tableau ci-après des sociétés établies à Paris fait connaître leur situation à la même époque :

INDUSTRIES.	MONTANT des prêts.	FORME DE LA SOCIÉTÉ.	CAPITAL ctuel (1).	CHIFFRE d'affaires.
Ébénistes	75,000	19 en nom collect. 30 auxiliaires . . .	8,000	200,000
Menuisiers en fauteuils.	25,000	8 en nom collect. 60 intéressés . . 100 auxiliaires . .	90,000	300,000
Fabricants de limes. .	10,000	17 en nom collect. 17 auxiliaires . .	25,000	80,000
Fabric. d'instr. à vent.	24,000	12 en nom collect. 15 auxiliaires . .	10,000	70,000
Décorat. sur porcelaine.	6,000	8 en nom collect.	3,000	40,000
Arçonniers.	20,000	11 en nom collect.	25,000	200,000
Imprimeurs	80,000	14 en nom collect. 30 auxiliaires . .	80,000	120,000
Imprimeurs	18,000	6 en nom collect.	25,000	45,000
Bijoutiers	24,000	6 en nom collect.	35,000	100,000

(1) Ces chiffres représentent les bénéfices réalisés et les retenues effectuées sur les salaires.

Dans ces associations presque tous les travaux sont payés à la tâche d'après des tarifs qui sont revisés de temps en temps, et basés sur les prix en usage dans la profession.

Parmi les sociétés de la deuxième catégorie, qui n'ont reçu ni avances ni encouragements du Gouvernement, M. Lemercier en cite deux qui méritent de fixer particulièrement l'attention.

1° L'*Association des ferblantiers-lampistes*, à Paris, se constitua en 1848 dans les circonstances les moins favorables. Le conseil d'encouragement lui ayant refusé son concours pour un prêt de l'État, elle réunit un premier fonds de 300 francs au moyen de quêtes et de cotisations provisoires; quelques ouvriers

prêtèrent des outils et des matériaux valant à peu près 400 francs. On loua un très-modeste local, rue du Faubourg-Saint-Denis, pour 500 francs par an; installée, l'association resta avec 10 francs en caisse. Le travail faisait absolument défaut; la première commande fut celle d'une lanterne de 12 francs, et elle resta longtemps unique. Aussi, à la fin de l'année, la société se trouvait réduite à trois personnes, fort peu assurées du pain de leur journée.

Tant de sacrifices et de dévouement reçurent enfin leur récompense : le travail vint; au mois de juillet 1849, la société comptait 14 ouvriers; son capital s'élevait à 710 francs en argent, lorsque, par un nouveau malheur, ces chères économies, si difficilement amassées, furent volées, et l'association se trouva de nouveau sans ressources. Cette nouvelle épreuve, si peu méritée, émut les autres associations ouvrières. Elles se cotisèrent pour venir en aide aux ferblantiers-lampistes, et leur envoyèrent environ 3 ou 400 francs. Cet argent, si nécessaire, fut accepté à titre de prêt, et rendu jusqu'au dernier sou. Depuis cette époque, les difficultés ont été successivement aplanies; l'expérience a instruit les associés; les statuts ont été modifiés; le fonds social, constitué au moyen de versements mensuels des membres et de prêts garantis par l'association, a toujours été en croissant. A la fin de 1856, l'association comptait 45 membres devant fournir chacun un apport de 1,000 francs, au moyen de versements successifs imputés sur leur part de bénéfices; elle occupait un local spacieux et commode d'un loyer de 2,400 francs, possédait un fonds de roulement de 5 à 6,000 francs et un matériel estimé au moins à 7 ou 8,000 francs. L'association est en pleine voie de prospérité et son avenir est parfaitement assuré. Ses membres, tous ouvriers d'élite, gagnent plus que les ouvriers non associés du même métier, tout en s'imposant les retenues destinées à compléter leur part du capital social.

2° L'*Association fraternelle des ouvriers tourneurs en chaises*, a passé à peu près par les mêmes péripéties pour

aboutir au même résultat. Elle commença en 1848 avec un fonds social de 318 francs en argent, et de 150 francs en outils. Le nombre des associés était, à cette époque, de 15; en 1856, ils étaient 47, et occupaient en outre 25 à 30 ouvriers auxiliaires dans l'intérieur, et 40 à 50 personnes, tant hommes que femmes, au dehors. La mise de chaque associé est fixée à 1,000 francs, payable en argent ou imputable sur sa part de bénéfice. L'association est en nom collectif; elle est administrée par deux gérants responsables, dont le mandat est illimité et qui ne peuvent être révoqués que par délibération de la société; le loyer du local qu'elle occupe s'élève à 3,500 francs; le fonds de roulement est approximativement de 5 à 7,000 francs. Les bénéfices nets s'élèvent environ à 9,000 francs par an. Les ouvriers, malgré la retenue qu'ils subissent pour parfaire le fonds social, gagnent des salaires égaux et même supérieurs aux bons ouvriers de leur corporation employés chez les patrons.

L'Angleterre nous présente aussi quelques spécimens d'associations ouvrières. M. Greg (1) en cite huit à Londres, composées de tailleurs, de couturières, d'imprimeurs, d'ouvriers en bâtiments, de facteurs de pianos, de cordonniers et de boulangers, qui paraissent être dans une situation assez florissante. D'autres ont été établies dans les provinces; on en trouve la liste dans l'ouvrage de M. J. Lechevalier sur les *Associations coopératives en Angleterre.* — En Allemagne, on a fait des tentatives dans le même sens, parmi lesquelles nous remarquons l'association des ouvriers cordonniers à Delitzch, et celle des ouvriers tailleurs à Gotha, dont M. Schulze-Delitzch parle dans son ouvrage sur les classes ouvrières et les associations allemandes.

IV. L'association pour le travail a trouvé aussi quelques applications dans les campagnes, mais seulement sur une échelle limitée et à titre temporaire. Ainsi, dans les pays de

(1) *Investments for the working classes.*

petite et moyenne culture, où les propriétaires et les fermiers ne sont pas assez riches pour acheter et posséder seuls certaines machines agricoles destinées à économiser les bras et à activer la besogne urgente, l'association s'établit temporairement. Des spéculateurs font passer dans les fermes les machines à battre, à moissonner; tous les ouvriers agricoles se réunissent pour faire fonctionner la machine dans le champ du voisin, à condition que le voisin la fera fonctionner dans le leur.

Dans le canton de Genève, la *Société des outils d'agriculture de la commune de Meyrin* a été fondée, en 1854, dans le but d'acheter des instruments aratoires perfectionnés qu'elle loue aux agriculteurs qui ne pourraient que rarement les acquérir pour eux-mêmes vu leur prix élevé. Cette société se compose de 22 membres; elle possède un capital de 1,000 fr. divisé en 40 actions de 25 fr. Les intérêts de ce capital sont couverts au moyen du prix de location des instruments, sans que la société cherche à réaliser d'autres bénéfices. Les *Sociétés des battoirs à blé de Vandœuvres, Chancy et Saconnex* (*le grand*) sont constituées dans le même but, sauf qu'elles restreignent leur action à l'achat et à la location des batteurs dans les trois communes où elles sont établies (1).

Le type le plus ancien et le plus connu d'association rurale est la *Fruitière* dans les montagnes du Jura et dans quelques districts de la Suisse. Rien de plus simple que le mécanisme de cette association. On loue une petite maison composée de deux pièces, l'atelier et la laiterie, et d'une cave servant de magasin. Dans l'atelier on dispose une vaste chaudière en cuivre sur potence pivotée, destinée à recevoir le lait de 100 à 200 vaches, reçu préalablement dans les grands vases de la laiterie. Un seul homme, appelé le *fruitier*, suffit pour confectionner chaque jour un, deux ou trois fromages de 60 à 80 livres. Ces fromages sont déposés au fur et à mesure dans un

(1) G. Moynier. *Les associations genevoises.* (Bulletin de la société genevoise d'utilité publique, n° 10, 1860.)

magasin où le fruitier les sale et leur donne les soins qu'ils réclament.

Tous les jours la quantité de lait apportée par chaque laitière est notée sur deux tailles de bois; l'une reste entre ses mains, l'autre à la fruitière. On sait donc exactement la contribution fournie par chaque associé. Quand viennent les époques de vente, on traite avec des marchands qui achètent en gros et chargent des convois. Puis sur le prix des ventes, on prélève les dépenses de loyer, combustible, ustensiles, entretien, etc.; on paye le fruitier, dont les gages augmentent avec le bénéfice général selon un taux convenu, et les membres de l'association se partagent le reste, proportionnellement à la valeur de leurs versements respectifs.

Dans quelques localités, il existe encore des associations entre les cultivateurs d'un même village, pour s'entr'aider les uns les autres en cas de maladies ou d'absences légitimes. Si un champ reste forcément en friche, tous les associés se réunissent pour le cultiver, l'ensemencer ou le récolter; et lorsqu'une nécessité analogue prive un autre associé de travailler son champ, il est sûr que le même service lui sera rendu. Ces associations dans le travail sont plutôt des associations fraternelles; elles sont inspirées par le grand mobile de tout ce qui est bien : par la charité (1).

Mais il nous faut renoncer à prolonger cette énumération, et à entrer à ce sujet dans des détails qui nous mèneraient trop loin. Ce que nous voulions établir, et nous croyons y être parvenu, c'est la possibilité de constituer l'association des ouvriers pour le travail sur une échelle plus ou moins large, dans certaines conditions et pour certaines professions. Les débuts sont sans doute difficiles, mais lorsque les obstacles n'arrêtent pas l'association dans ses premières opérations, ils enseignent aux ouvriers le courage, la persévérance, l'esprit de dévouement et de sacrifice; ils leur démontrent l'importance

(1) Vte A. Lemercier. *Études sur les associations ouvrières*, p. 192.

du rôle que le capital joue dans l'industrie, et les ramènent à des idées saines et pratiques qui font promptement justice des espérances exagérées et des utopies qu'ils avaient entretenues jusque-là.

Les associations ouvrières ont donné lieu à des jugements très-divers; certains publicistes ont proclamé *à priori* l'inanité des efforts que l'on pourrait faire pour les constituer; d'autres ont prédit leur chute infaillible à la suite de tentatives pénibles pour consolider leur existence et assurer leur durée. Il y a eu en effet de nombreux cas d'insuccès, des chutes regrettables, mais enfin le principe a triomphé, et l'existence et la prolongation d'une seule association prouvent plus que toutes les déconvenues.

L'expérience a d'ailleurs dégagé des vérités qui peuvent servir à éclairer les voies de l'avenir. M. Villermé (1), qui est peu favorable, en principe, au développement des associations ouvrières, reconnaît cependant qu'à la condition de renoncer au caractère utopique et aux tendances révolutionnaires qui entachaient certaines sociétés constituées à la suite du mouvement de 1848, *elles peuvent aspirer à la vie et assurer à leurs membres un bien-être réel.* Selon lui, l'association des ouvriers avec les fabricants n'est possible que dans des limites fort restreintes. Celle des ouvriers entre eux a plus de chances de succès, mais le cercle de son application est circonscrit par la nature même des industries. Il admet comme les plus faciles à réaliser et à faire réussir :

1° Les associations fondées pour exécuter à *prix fait* des travaux d'une durée limitée, et qui ne demandent pas un trop long apprentissage, dont la main-d'œuvre constitue la plus grande dépense, et dont le payement doit être prochain;

2° Les associations pour une exploitation d'une durée plus longue, composées de quelques membres seulement, mais actifs, laborieux, économes, tranquilles, de bonne conduite,

(1) *Des associations ouvrières.*

possédant déjà quelques épargnes, se connaissant parfaitement, ayant confiance les uns dans les autres, et s'occupant, à l'exclusion de toute autre chose, de mener à bien et honorablement leur entreprise.

M. le vicomte Lemercier, dont les intéressantes et consciencieuses *Études sur les associations ouvrières* nous ont fourni une partie des éléments de notre travail, aboutit à peu près aux mêmes conclusions : « Tous les ouvriers sans exception, » dit-il, « si ce n'est peut-être les utopistes incorrigibles et émérites, reconnaissent que l'association ne peut être improvisée en un seul jour et par un coup de baguette; ils avouent que son succès n'est possible que lentement et graduellement, par la conviction et non par la force. Quant à nous, » ajoute-t-il, « nous pensons que l'association ouvrière n'est pas un besoin réel et absolu pour l'organisation du travail, mais nous ne la considérons pas comme une impossibilité jugée par l'expérience et qu'il faille se hâter de classer parmi les utopies à tout jamais condamnées. Nous reconnaissons que le travail sans l'association pourra continuer à marcher comme il l'a fait jusqu'à ce jour; nous savons que ce système n'est pas destiné à assurer à jamais le sort des travailleurs, ni à les mettre à l'abri de tous les maux, parce que rien sur la terre ne peut rendre complétement agréable et doux le travail imposé par Dieu à l'homme à titre de châtiment; mais nous croyons sans peine que certains ouvriers d'élite, dans des conditions particulières, peuvent s'associer entre eux et augmenter ainsi leur bien-être et celui de leurs familles. »

M. Augustin Cochin, dans une appréciation du livre de M. Le Play : *Les ouvriers européens* (1), après avoir constaté les résultats du mouvement sociétaire de 1848 et les ruines qu'il a laissées après lui, se demande ce qu'il faut conclure de ces faits : « Que les associations ouvrières sont condamnées? Nullement. L'expérience ne voue jamais des erreurs aux ténèbres sans mettre des vérités au jour. »

(1) Voir le *Correspondant*, n° du 25 juillet 1856, p. 556.

Les erreurs condamnables les voici :

» L'absurde rêve de renouveler le monde par une organisation universelle, fontaine de Jouvence de la vieille humanité ;

» La théorie de l'égalité des salaires; oppression du bon ouvrier, privilége du paresseux ;

» La prétention de se passer de maître et de capital, de s'en rapporter, pour le bon ordre, à l'harmonie des caractères et de n'être ni dirigés ni servis; (dans les associations qui prospèrent, il a fallu accepter une direction sévère, très-souvent une discipline fort rude, chercher une clientèle, demander du crédit, et ajouter des auxiliaires aux associés);

» La croyance que le monde industriel tout entier est prêt à l'association, et que la majorité des ouvriers en conçoit le désir et en possède les conditions; la confiance enfin que l'association peut toujours conjurer le chômage, les crises et les accidents de tout genre. »

« Mais, d'autre part, » ajoute M. Cochin, « il est juste de louer les efforts consciencieux, presque héroïques, de nombreux ouvriers pour se suffire à eux-mêmes et s'aider mutuellement. Au lieu d'une règle générale, l'association n'est qu'une exception, cela est certain. Mais, si le but est beaucoup plus loin qu'on ne pensait, si les ouvriers capables de former et de continuer une association solide sont peu nombreux, ce but pourtant, en le dégageant des passions politiques, est louable, et ces ouvriers sont dignes d'encouragement.

» .... On se précipite à l'association égalitaire pour échouer encore; mais la sage réaction de l'expérience fait revenir et s'arrêter au point juste, qui est quelquefois l'association entre patrons et ouvriers, plus souvent l'association des ouvriers entre eux, presque partout la mutualité, de jour en jour plus variée dans ses applications, et partout enfin la libre mais effective union de ceux qui travaillent et de ceux qui dirigent, ou le patronage chrétien.... »

M. J. Stuart Mill (1), après avoir passé en revue les appli-

(1) *Principes d'économie politique*, t. II, chap. 7: *De l'avenir probable des classes laborieuses.*

cations faites en France du principe de l'association ouvrière, se montre confiant dans l'avenir de ce principe : « Quoique les associations existantes, » dit-il, « puissent être dissoutes ou forcées de s'expatrier, leur expérience ne sera pas perdue. Elles ont duré assez longtemps pour montrer un type du progrès futur; elles ont fait voir comment on pouvait changer la société en combinant la liberté et l'indépendance de l'individu, avec les avantages moraux, intellectuels et économiques de la production en commun; elles ont donné l'exemple d'un procédé par lequel, sans violence ni spoliation, sans même troubler les habitudes et les calculs de la société actuelle, on pouvait réaliser, au moins dans l'industrie, les meilleures aspirations de la démocratie, mettre fin à la division de la société en deux classes, l'une industrieuse, l'autre oisive, et effacer toutes distinctions sociales autres que celles résultant de services sérieux et honnêtes. Des associations comme celles dont nous avons donné la description sont un cours d'éducation qui enseigne ces qualités morales et actives par lesquelles seules on peut mériter et obtenir le succès. »

Sans partager la confiance presque illimitée de l'éminent économiste anglais dans la toute-puissance du principe qu'il préconise, nous pensons néanmoins avec lui que les applications utiles et pratiques de ce principe peuvent et doivent se multiplier de plus en plus, et qu'il importe d'écarter tous les obstacles qui, directement ou indirectement, pourraient gêner ou entraver le développement régulier et pacifique de l'association dans la sphère du travail et des besoins de la classe laborieuse. Nul ne peut méconnaître l'importance du problème posé; aussi avons-nous cru faire chose utile en réunissant quelques éléments susceptibles d'aider à sa solution. D'autres que nous poursuivront et compléteront cette étude qui, quoi qu'il arrive, sémera des germes et portera des fruits.

FIN.

HISTOIRE

DE

L'ORIGINE ET DES PROGRÈS DE LA GRAVURE

DANS LES PAYS-BAS,

JUSQU'A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE;

PAR

JULES RENOUVIER.

(Mémoire couronné le 25 septembre 1859.)

HISTOIRE

DE

L'ORIGINE ET DU PROGRÈS DE LA GRAVURE

DANS LES PAYS-BAS,

JUSQU'À LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Esto visibile parlare
(PURGATORIO, canto X.)

I.

ORIGINES ET PROPAGATION DE LA GRAVURE DANS LES PAYS-BAS.

La gravure est le dernier venu des arts gothiques et le plus hâtif des arts de la renaissance, de là son humilité, ses tâtonnements et son attrait. Elle n'est que l'ombre de la peinture, de la sculpture et de l'orfévrerie, mais cette ombre a annoncé l'imprimerie et reflété bientôt en art original la nature, le temps et l'homme.

Quand s'ouvre le XVme siècle, l'art chrétien aboutissait dans ses tendances théoriques au paroxysme d'une beauté qui prenait le pointu pour sublime, le menu pour idéal et où le disproportionné et l'impossible entraient comme éléments essentiels. Heureusement les perfectionnements matériels avaient marché dans un sens entièrement opposé à cette théorie. Les historiens, nom-

breux aujourd'hui, qui adoptent pour système la beauté exclusive de l'art gothique se méprennent quand ils font honneur au principe religieux des qualités qu'ils trouvent aux grands artistes du XVme siècle. Ces artistes ne sont pas des révolutionnaires, ils travaillent dans le sein de la cité et de l'église qui les nourrit; mais ils n'en sont pas moins les plus fins interprètes de l'esprit de nouveauté et de liberté qui agite leur temps; ils professent et pratiquent l'amour de la nature, la considération de l'individu, l'étude du nu, l'attrait des passions, qu'ils choyent même alors qu'ils veulent les châtier, et atteignent ainsi, par leurs moyens propres, un but plus didactique et plus humain que moral. Les exemples viendront en foule dans le cours de cet exposé; j'établis seulement ici d'une manière générale que les peintres du XVme siècle ont, autant qu'ils l'ont pu, renversé les barrières qui resserraient l'art du moyen âge et qu'ils ont délivré pour jamais l'imagination du fantôme des images acheiropoietes (*absque manu facta*), créé par l'esthétique des moines, en la retrempant dans le sentiment de la nature vivante et dans la science antique. Ce naturalisme et ce paganisme, dont on veut leur faire des flétrissures, furent les instruments dont ils se servirent pour aboutir à un idéal d'expression, à une vérité de représentation et à une variété de formes infinies; infinies en ce sens qu'on n'en connaît pas encore le dernier mot.

C'est au milieu du développement excessif qu'avaient pris toutes les branches de l'art ogival, à la suite de l'architecture, de la ciselure, l'émaillerie, la miniature et la calligraphie, au moment de la plus grande propagation de la plastique et de l'image comme moyen de culte, d'instruction et de curiosité, que parut la gravure, l'impression à l'encre d'une figure ciselée en relief ou en creux sur le métal ou sur le bois, art nouveau qui allait faire pénétrer dans les maisons l'enseignement qui débordait l'Église. Pour suffire à tous les besoins de cet art nouveau, un véhicule de facile accès, le papier de chiffons, venait de surgir, aussi favorable à l'impression que le parchemin avait pu l'être à l'écriture et à la miniature.

Au fait matériel de la découverte s'attache un grand intérêt; mais comme il échappe par son obscurité à toute constatation authentique, l'imagination y a suppléé. Les auteurs friands d'anec-

dotes ont pris au pied de la lettre les légendes. Papillon, historien de bonne foi, mais manquant du sens critique, a raconté qu'il avait vu neuf estampes, représentant les chevaleureux faits d'Alexandre, que le chevalier Cunio et sa sœur Isabelle, jumeaux de Ravenne au nom desquels s'attache une légende intéressante, avaient gravées en relief sur des tables de bois au moyen d'un petit couteau et avaient ensuite marquées sur le papier, signé et dédié au pape Honorius IV, ce qui les faisait remonter à l'an 1284 (1). D'un autre côté, le savant hollandais Junius rapporte que Laurent Coster, en se promenant dans un bois auprès de Harlem, détacha des écorces d'un hêtre et s'amusa à en faire des lettres et des figures qu'il imprima sur du papier (2). Enfin Vasari a écrit que Finiguerra avait inventé la gravure en passant un papier humide sur l'empreinte en soufre noircie de ses plaques niellées (3). Que ces histoires soient véritables, fausses ou arrangées, on n'y saurait trouver l'origine positive de la gravure; elles se placent au berceau de l'art moderne, comme des légendes, semblables à celles que l'on raconte sur les commencements de l'art antique; aux histoires de Craton, de Sauria, ou de la fille de Dibutade inventant le dessin en traçant sur un mur la silhouette de son amant.

Plus on parvient à connaître d'estampes incunables, plus on se persuade que l'origine de la gravure est un fait complexe et qui ne saurait être précisé quant au procédé, à l'inventeur, au pays et à la date; tous les documents connus n'aboutissent qu'à des généralités et à des hypothèses. Mais la critique esthétique vient donner à ces hypothèses la clarté nécessaire à l'histoire.

(1) Papillon, *Traité historique de la gravure sur bois*, t. I, p. 83. 1766, — D'excellents auteurs acceptent comme vraisemblables les faits racontés par Papillon : de Murr, Zani, Eméric David, Ottley; d'autres les ont rejetés : Heinecken, Lanzi, Mariette, Chatto, etc.

(2) *De l'Invention de l'Imprimerie, ou Analyse des deux ouvrages publiés sur cette matière;* par Meerman. Paris, 1809; in-8°. Le texte de Junius y est traduit et commenté.

(3) Vasari, *Marc Antonio e altri inagliatori in stampe;* t. IX, p. 256. Firenze, Lemonnier, 1853.

Trois genres de gravure : les estampes d'ouvrage d'orfévrerie qu'on peut appeler *interrasile*, les estampes de planches de bois gravées en relief et les estampes de plaques de cuivre gravées en creux, se présentent avec des caractères de primitivité dont on ne saurait établir l'ordre, mais que des indications font remonter jusqu'au premier quart du XVme siècle.

Les artistes ouvrant le métal, le bois et le papier, tels que les orfévres, les tailleurs de formes, les cartiers, furent avant les peintres en possession des procédés de la gravure et de l'impression; mais ceux-ci, compris souvent dans la même corporation, et adonnés aussi à des ouvrages de gravure et d'empreinte, tels que les selles, les coffrets, ne tardèrent pas à se servir au besoin du burin, de l'échoppe, du froton et de la presse. Le plus grand exercice qu'ils avaient du dessin devait faire d'ailleurs leurs tributaires tous ceux qui voulaient apporter quelque perfection dans leurs ouvrages de gravure. Plusieurs circonstances amènent, en outre, à penser que les écrivains miniaturistes, qui avaient dû se servir quelquefois de patrons comme moyen plus expéditif pour les initiales et les rubriques, ne furent pas étrangers aux premiers emplois de la gravure. Enfin les moines, qui prenaient tant de soin d'exciter la foi religieuse au moyen d'images dont les premières conditions étaient la multiplicité et le bon marché, eurent recours de bonne heure aux feuilles de gravure.

Il résulte de ce premier coup d'œil que les estampes primitives ne sont pas seulement anonymes, mais que, comme la plupart des produits de l'art gothique, elles sont impersonnelles, leur nationalité seule peut être déterminée. C'est aux types et aux caractères de cette nationalité qu'il faut s'attacher pour y puiser les éléments de la critique. Mais là se sont rencontrées les prétentions patriotiques des Italiens, des Allemands et des Flamands; les Français, qui ne peuvent être comptés que les derniers dans le développement de la gravure, n'en sont peut-être que plus aptes à les balancer. Or d'ici il nous a semblé, en jugeant d'ensemble toutes les pièces produites jusqu'à présent, que les plus parfaites parmi les plus anciennes ont paru dans les Pays-Bas, sous la domination des ducs de Bourgogne, et que l'Allemagne des bords du Rhin en

produit aussi qui, par leur caractère plus hiératique et plus barbare, semblent revendiquer la primitivité. L'Italie a longtemps obtenu l'honneur de passer pour le berceau de la gravure, grâce à ses nielles ; mais en présence de toutes les estampes anonymes d'origine flamande et allemande que l'on connaît maintenant, il n'est plus possible d'attacher aux nielles la même valeur d'invention. Indépendamment de ces essais, l'art se développa en Italie d'une manière vaillante, mais il n'y fut pas d'abord ni aussi fixé ni aussi abondant que dans le Nord. Notre première attention est due à ces estampes impersonnelles qui se répandirent parmi les populations serrées entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut.

Le même caractère d'impersonnalité s'attache aux livres imprimés sur des tables de bois, dont les figures et les textes, destinés à l'usage des clercs et à l'instruction du peuple, fournirent en même temps les premiers exemples d'impressions de caractères et des figures sur bois tout à fait primitives. Malgré tous les efforts des savants patriotes hollandais, on n'est point encore parvenu à établir positivement que Harlem en ait produit les premiers spécimens, mais tout tend à établir que les plus célèbres parurent en effet dans les Pays-Bas, qu'ils furent l'œuvre d'une corporation connue, des *printers*, et ensuite imités en Allemagne. Ce qui n'empêche pas que ce pays n'en ait aussi produit quelques-uns avec des caractères de primitivité incontestable. Nous chercherons à établir tous ces titres.

Par ses efforts disséminés l'art s'était propagé peut-être plus qu'il ne s'était perfectionné ; mais il avait pris de la consistance dans ses manières de dessin et constitué des ateliers qui se localisèrent davantage. En suivant la gravure dans cette autre phase, nous arrivons à des maîtres qui, alors même qu'ils restent incomplétement déterminés dans leur personne et dans leur œuvre, n'en sont pas moins des gloires pour l'art qu'ils ont formulé. Le maître de l'Alphabet, le maître de la Madone d'Einsilden, Martin Schongauer, Israël Van Meckenen, Zwoll et O'veret, nous font entrer réellement dans la vie de l'art et dans son histoire; car ils interprètent leur temps et leur pays avec autant de force que d'originalité, non moins fixés et puissants dans leur école que Mantegna et Baldini le furent en Italie dans la leur.

Au moment où l'imprimerie commença à se répandre, la gravure sur bois y trouva un nouveau débouché. Mus par le désir d'imiter les manuscrits, les imprimeurs empruntèrent aux rubricateurs et aux miniaturistes leurs lettres ornées et leurs figures. Depuis longtemps les planches des livres de Cologne et de Nuremberg ont été remarquées, mais jamais il n'a été fait d'examen chronologique et comparé des nombreux livres à figures sur bois qui sortirent, dans les trente dernières années du XVme siècle, des presses de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie et de la France. C'est là pourtant qu'est l'histoire de la gravure en bois la plus féconde et la plus sûre, et par elle une histoire du dessin aussi curieuse qu'instructive. De savants bibliographes, Maittaire, Panzer, Hain, Brunet, ont supputé ces précieux incunables; ils ont même quelquefois compté les planches en bois qui les distinguent; mais l'appréciation esthétique des figures était encore plus éloignée de leur but que l'appréciation littéraire des textes. Dibdin seul a voulu relever ses catalogues des beaux livres de lord Spencer par la remarque des figures qu'ils contenaient; on peut regretter, toutefois, qu'il l'ait fait avec plus d'humeur que de véritable critique. Il reste à montrer que les diverses écoles y paraissent avec toute leur virtualité, et qu'indépendamment des questions curieuses d'origine auxquelles leur examen peut donner lieu, les livres de Pfister publiés à Bamberg, de Gunther Zainer et d'Antoine Sorg, à Augsbourg; de Ruwig, à Mayence; de Jean de Westphalie, à Louvain; de Bellaert, à Harlem; de Gérard de Leu, à Gouda et à Anvers; d'Ulric Galle et de Lignamine, à Rome; de Johannes, à Vérone; de Luca Antonio Giunta, à Venise; de Guyot Marchant, de Vérard et de Vostre, à Paris; de Guillaume Leroy et Matthieu Husz, à Lyon, contiennent les plus précieux monuments de l'art de la gravure en bois. La diffusion et l'anonymie de toutes ces planches ont beaucoup contribué à leur discrédit; le moment est venu de les trier, d'en révéler la manière, et faute de noms d'artistes que l'érudition n'a point encore su trouver, d'en attribuer le mérite aux imprimeurs et aux libraires qui en firent les frais : ils étaient, eux aussi, dans ce temps des artistes.

Quelles que soient les lumières que l'on puise dans l'examen des

livres à figures, de date et de lieu bien connus, pour la détermination des écoles, il reste toujours beaucoup d'incertitude en présence des monuments plus anciens. L'ambiguïté se présente surtout quand il s'agit d'indiquer le point de départ des estampes primitives entre les Pays-Bas et les pays rhénans : pour s'entourer de tous les éléments de discernement, il importe de se rendre compte de la civilisation comparée des deux pays. Une prééminence incontestable appartient aux Pays-Bas; ils la doivent à l'organisation des gildes d'ouvriers et au gouvernement des ducs de Bourgogne, qui, selon les expressions des chroniqueurs, avaient amené des *siècles dorés* et fait de la Flandre une *terre de promission*. Au milieu des fermentations populaires, du faste de la cour, de la prospérité industrielle, de l'exubérance architecturale, une école de peinture, qui peut le disputer aux plus grandes écoles d'Italie, avait été fondée à Bruges par les Van Eyck, et ses excellents principes s'étaient propagés à Gand, à Bruxelles, à Harlem, à Louvain. L'imagier Claux Sluter avait élevé la sculpture à un degré de perfection non moins extraordinaire. C'est sous ces influences que les germes de la gravure et de l'impression paraissent éclore, tout à fait inaperçus au milieu du mouvement pittoresque et littéraire, mais portant dans leur style des signes inévitables de leur provenance.

A ce moment les métiers se rangent en confréries sous le patronage d'un saint avec l'écu et la bannière de leurs armes, ils rédigent les statuts de leurs serments; et dans leurs registres figurent avec les peintres les artistes ou les ouvriers travaillant les images par tous les procédés jusqu'à celui de l'impression. Les chambres de rhétorique organisent leurs fêtes, leurs concours et leurs représentations dramatiques dans les principales villes. La langue française devient même alors prépondérante, au moins pour la cour et les classes éclairées; les chroniqueurs nationaux des Flandres l'ont adoptée; les poëtes varlets de chambre du duc font briller cet esprit raffiné bien qu'amphigourique de tendresses et de symboles, cette naïve dévotion à la Vierge et aux dames dont nous avons les modèles dans les œuvres de Pierre Michault et d'Olivier de la Marche. Ne nous étonnons pas de voir s'infiltrer jusque

dans le plus vulgaire des arts du dessin la subtilité de composition et la recherche d'expression mêlées à un fonds de réalités ingénieusement observées, qualités que ne feraient pas supposer les moyens rudimentaires dont la gravure dispose au moment où elle vient à poindre :

Visage elle a fait angéliquement
Qui en couleur passe le firmament
Et en fraischeur la rosette novelle :
Le remanant ne fust fait autrement
Que son voulsist par très-grand parement
Mettre son corps comme ymage en chapelle,
Ainsi bone est, et belle, et telle, qu'elle
Mieux désirer on ne peut à plaisir;
Car advis m'est que pour une pucelle
On ne pouvait au monde mieulx choisir (1) !

De cet idéal descendons aux modèles de beauté que purent avoir les artistes, et ne craignons pas de les prendre grands, car même à l'état d'enfance l'art reçoit inévitablement l'empreinte de la beauté régnante; il ne s'agit pas encore, sans doute, de types fixés, mais seulement des traits généraux de physionomie, et des particularités de costume qui furent la ressource des plus petits dessinateurs.

Les princesses de la cour de Bourgogne n'ont pas laissé de portrait célèbre ni de beauté historique. Les peintures qu'on rencontre dans quelques collections (2) n'ont pas, dans la manière inefficace avec laquelle les physionomies sont rendues, ce degré qui donne la vie, mais elles restent précieuses pour le costume. On consulte avec plus d'intérêt les sculptures qui en ont été conservées dans les tombeaux de Dijon et de Bruges, et les charmantes statuettes de bronze réunies à l'hôtel de ville d'Amsterdam; enfin, nous les connaissons, par les chroniqueurs. La dernière comtesse de Hollande et de Brabant, Madame Jacques de Bavière,

(1) Ballade extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne; par l'éditeur de *la Danse aux Aveugles*. Lille, 1748; in-12.

(2) Portraits des duchesses de Bourgogne au musée de Lille. — Portrait de Jacqueline de Bavière au musée d'Amsterdam, etc.

était « cointe beaucop et gaye, fort vigoreuse de corps et non » proprement sorte à homme foible (1) ». Le duc Philippe le Bon avait rencontré dans sa troisième femme, Ysabeau de Portugal, une princesse dévote et triste, mais il s'en était dédommagé : c'était, suivant un chroniqueur, « le plus dameret et le plus envoiseux » que l'on sçut (2), » et suivant un autre, qui parle plus explicitement, « avoit en lui le vice de chair : estoit durement lubrique et » fraisle en cet endroit : à souhait de ses yeux complaisoit à son » cœur et au convoict de son cœur multiplioit ses délicts (3). » On a trouvé dans les comptes de sa maison en même temps que des artistes, des ménestrels et des fous, qu'il avait à sa solde, le nom d'une dizaine de maîtresses (4). Aucune n'a acquis de la célébrité, si ce n'est celle qu'il avait prise à Bruges et dont il voulut, au dire d'une légende indiscrète, mettre en réputation le genre de beauté tout particulier par l'institution de la Toison d'or (5). A défaut de figure plus précise, nous avons du moins son costume. Si l'habit ne fait pas le moine, la robe fait bien la femme. Dans l'une de ces fêtes allégoriques si amplement décrites dans les chroniques, la princesse de joie, chargée de présenter au duc le chapelet de fleurs, est une « très-belle dame jeune, vestue d'une » robe de soye violette, richement brodée et estoffée d'or, et lui » partaient unes manches oultre la robe, d'une moult belle soye, » escrites de lettres grégeoises, et estoit son chef paré de ses cheveux beaux et blonds, et par-dessus une tocque affulée d'un volet » moult enrichy de pierreries (6) ». La description la plus exacte du costume de Bourgogne nous est donnée par Jean Duclerc, conseiller de Philippe le Bon :

« En 1466, les dames et demoiselles ne portoient plus nulles

(1) Georges de Chastellain, chronique du duc Philippe, p. 69. Coll. Buchon.

(2) Olivier de la Marche; chap. VII. *Collection universelle des Mémoires*; t. VIII. p. 59.

(3) Chastellain, *Eloge du bon duc Philippe*, p 307. Coll. Buchon.

(4) L. de Laborde : *Les Ducs de Bourgogne.*

(5) Colomies, *Recueil de particularités.* — *P. Colomesii Opuscula*, p. 127; Parisiis, 1668; in-12. Il cite Vossius, une chronique flamande et Favin, *Théâtre d'honneur.*

(6) Olivier de la Marche. 1453 Chap. XXIX, *Coll. univ.* t. IX, p. 4.

» queues à leurs robes, mais elles portoient bordures de gris, de
» letisses de velours et aultres choses de largeur d'un velours de
» haut; elles portoient sur leurs chiefs, bourlets en manière de
» bonnets ronds et diminuant par-dessus de la hauteur de demi-
» aune ou trois quartiers de long, aucunes moins aucunes plus, et
» déliés couvier chefs par-dessus pendans par derrière jusques en
» terre avec ceinture de soye de la largeur de 4 ou 5 pouces, les
» tissus et serures larges et dorées pesant 5, 6 ou 7 onces d'argent;
» de larges colliers d'or en leurs cols de plusieurs façons. En ce
» temps aussy les hommes se vestoyent sy court, que leurs chausses
» alloient presque jusques à la forme de leurs fesses; ils fesoient
» fendre les manches de leurs robbes et de leurs pourpoints si bien
» qu'on voyait leurs bras, parmy une déliée chemise qu'ils por-
» toient, la manche de la chemise estoit large; ils avoient longs
» cheveux qui leur venoient par-devant jusques aux yeux et par-
» derrière jusques en bas; sur leur tête ils portoient un bonnet de
» drap d'un quartier ou d'un quartier et demi de hauteur, et les
» nobles et riches grosses chaînes d'or au col; avec pourpoint de
» velours ou drap de soye, et de longues poulaines à leurs solliers
» de ung quartier ou quartier et demi de long, et à leurs robes gros
» maheutres sur leurs épaules pour les faire apparoistre plus gros
» et plus fournis; leurs pourpoints étoient garnis de bourre et s'ils
» n'étoient ainsy, ils s'habilloient touts longs jusques en terre de
» robes; tantôt en habit long, tantost en habit court; et n'y avoit si
» petit compagnon de mestier qui n'eut une longue robe de drap
» jusques aux talons. »

Le type qu'à travers ces alibiforains on peut soupçonner n'est pas celui qu'ont mis en circulation Lucas de Leyde et les artistes flamands de la renaissance, ni celui de Frans Floris et des peintres imitateurs de l'Italie; encore moins celui de Rubens et des peintres naturalistes du XVIIme siècle. Mais c'est un type flamand bourguignon; il consiste, ce me semble, en une figure serrée dans sa complexion, assez charnue de formes, mais allongée et subtile aux extrémités, gracieuse et religieuse dans sa naïveté, mais expressive et même hardie dans sa matérialité. Ses traits conviennent à la nature flamande encore enveloppée dans le sentiment gothique;

ils ne sont qu'indiqués dans nos estampes embryonnaires, ils paraissent avec tout l'éclat d'un art consommé dans les tableaux de Van Eyck : depuis la composition mystique de l'Agneau (1), où se montre une si vive compréhension de la nature et de l'idéal, jusqu'au *Portrait de deux fiancés* (2), où la réalité est si profondément étudiée qu'on y voit revivre une individualité tout entière, corps et âme.

Mais nous avons du même type des modèles plus vulgaires et d'une comparaison plus facile dans les manuscrits enrichis d'images faits au commandement des ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la main de quelqu'un des miniaturistes qui rayonnèrent de l'école de Bruges. Tels sont la *Bible moralisée en latin et en français* de Philippe le Bon (3), le *Bréviaire de l'église de Salisbury* (4), le *Roman de Renaud de Montauban* (5) et plusieurs autres qui ont été cités et en partie décrits par MM. Paulin Paris (6) et Léon de Laborde (7), et qui ont de grandes inégalités de mérite et des différences de dates qui s'étendent de la fin du XIVme siècle à la fin du XVme. On trouve dans les nombreuses miniatures de ces manuscrits des figures poupines à tournures déjetées et extrémités prolongées, d'un dessin et d'une ordonnance quelquefois pleins d'adresse et d'esprit, souvent faits de pratique et d'une complète puérilité, corrigeant toujours à force de naturel les textes mystiques de la Bible ou les phrases alambiquées du roman à côté desquels elles sont placées.

Le *Bréviaire* a des compositions d'une telle richesse liturgique, des figures de vierge d'une piété si expressive, des têtes d'enfant et de vieillard d'une réalité si vive, qu'elles ont mérité d'être attri-

(1) Les panneaux en sont disséminés à Gand et à Berlin.

(2) A Londres, *National Gallery*.

(3) Bibliothèque nationale, n° 6829 et 6829^{2}.

(4) *Ibid.* Fond Lavalière, n° 82. Décrit dans le *Catalogue Lavallière,* t. I, p. 273.

(5) Bibliothèque de l'Arsenal.

(6) *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi,* t. II, p. 25. Paris, 1838; in-8°.

(7) *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, Introduction, p. LXXXIII et suiv. Paris, 1849.

buées aux Van Eyck (1). Il me suffira de citer ici la miniature de l'*Adoration des Rois*, qui présente en effet la plus parfaite analogie de style avec le tableau de la *Vierge au donateur* du Louvre; je la signale à cause de la légende française qui l'accompagne : *Alons en Jhérusalem saleur le roys le roy*. C'est une circonstance que nous remarquerons dans plus d'une estampe flamande de cette époque.

Le *Renaud*, qui ne peut revendiquer des auteurs aussi illustres, n'en a que plus d'affinité avec nos estampes primitives. Ces figures, compassées dans leurs mouvements, étirées dans leurs membres, puériles dans leurs dispositions, restent toujours piquantes de naturel et précieuses d'expression. Ce sont des marionnettes avec des têtes de cire et des costumes merveilleux où l'on voit tous les affiquets dont nous venons de donner la description d'après les chroniqueurs, et bien d'autres qu'ils n'ont pas voulu décrire, comme la toilette intime de *Ysanne parlant d'amours avec Maulgis en la chambre de la royne*, qui se compose d'une robe d'étoffe lilas à pli de corps, déboutonnée jusqu'au-dessous du nombril et d'une chemise de gaze. Les divers personnages qu'elles représentent : prêtres psalmodiant, religieuses en guimpe, Renaud armé comme le saint Georges des chapelles portatives de Dijon, Maulgis et Oriande assis dans un treillis à côté d'une fontaine, d'une levrette et d'un pot de giroflée, le roi Murgalant nu dans sa cuve baptismale, Charlemagne en chemise et la couronne en tête dans l'intérieur de son tref, sont la chair et les os dont nous voyons l'ombre dans nos estampes. J'ai trouvé jusque dans les petits coups de burin dont nos graveurs composent leurs hachures, l'imitation des petits traits de pinceau ou de plume dont ces miniaturistes forment leurs ombres.

Si l'on veut bien maintenant considérer les personnes, les institutions et les habitudes qui dominent dans l'Allemagne, un spectacle un peu différent se présente aux regards. De l'autre côté du Rhin règne Frédéric III, empereur connu dans l'histoire par son

(1) M. Waagen y reconnaît la main de Hubert, de Jean et de leur sœur Marguerite. *Handbook of Painting*, transl. from the german of Kugler. *German and Dutch Schools* : p. 77. London, 1854.

caractère peu chevaleresque, ses allures pesantes, ses mœurs chiches. Olivier de la Marche, qui le vit à Besançon, nous le peint
» habillé d'un pourpoint à gros cul à la guise de Behaigne et d'une
» robe de drap bleu-brun et avait un chaperon par gorge dont la
» patte venoit jusques à la selle, et estoit découpé à grands lam-
» beaux, et portoit en son chief un chapel gris a court poil et sur
» son chapel une petite et estroite couronne d'or (1), » Comme Philippe le Bon, il envoya chercher une femme en Portugal, mais l'impératrice Éléonore, la mère de Maximilien, ne fait pas plus de figure que la duchesse Isabeau, mère de Marie de Bourgogne, dans le récit que nous ont laissé les ambassadeurs de Frédéric auprès du roi de Portugal. Les qualités de la fiancée ne sont célébrées que sous les formes d'un panégyrique officiel; les fêtes du mariage célébré à Rome ne se distinguent des banalités accoutumées dans ces occasions que par les grandes chasses qui les accompagnent. Qu'attendre en effet de ces comtes sauvages (*wildgrave, comites hirsuti, sylvestres,* comme on les appelle) que des preuves de force corporelle? quelles femmes trouver en la compagnie de gens dont Commines nous atteste la grossièreté : « Les gens du duc di-
» soyent que ces Allemands estoyent ords et qu'ils jettoient leurs
» houseaux sur les lits richement parés (2). »

De la Bourgogne, en effet, comme de l'Italie pleuvaient alors sur la pauvre Allemagne les reproches d'ignorance et de barbarie; elle les justifiait même dans sa poésie. Par une circonstance unique dans l'histoire littéraire, la poésie en Allemagne paraît alors dévolue aux artisans, les maîtres chanteurs sont organisés en corporations, comme tous les métiers, et divisés en apprentis, compagnons et maîtres. Les plus célèbres, à Mayence, à Colmar, à Nuremberg, ont laissé des poëmes, des contes et des jeux que l'on ne cite guère que comme des épouvantails de grossièreté et de licence.

(1) Olivier de la Marche, ch. VII, p. 55, 1442. — M. de Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne,* VI, p. 190, éd. Delloye, 1839, a trouvé moyen de traduire ce passage en le travestissant.

(2) *Mémoires de Messire Philippe de Commines*, ch. XXXVI, p. 80. Paris, 1579.

A Cologne, il est vrai, avait brillé, au commencement du XVme siècle, une école de peinture dont on connaît mieux les tableaux que les maîtres, et qui a pour qualités principales un idéal très-religieux, des formes arrondies, des couleurs claires et fondues. Mais Cologne, à cause de sa prospérité commerciale, de la puissance de sa bourgeoisie, de la cour magnifique de ses archevêques et du développement de son architecture, est une cité exceptionnelle par ses arts comme par sa situation sur les bords du Rhin. Elle constitue un point intermédiaire entre les Pays-Bas et l'Allemagne. C'est aussi le seul point où paraissent des estampes qui puissent disputer d'ancienneté avec celles des Pays-Bas.

La trace de l'école de Cologne se laisse difficilement soupçonner dans ces premières gravures allemandes : elles gardent au milieu de l'hiératisme le plus naïf un sentiment cru de la nature et une tendance prononcée à l'exagération laide. Mais il faut se rappeler que l'influence des maîtres Wilhem et Stephan fut courte et bornée ; leurs imitateurs laissèrent perdre toutes leurs bonnes qualités ; elles n'avaient pas prévalu en Westphalie et en Souabe, où paraissent aussi des écoles dont les peintures sont caractérisées par la grossièreté de l'expression, la sécheresse et la grimace des contours. On sait d'ailleurs que l'influence des maîtres flamands s'était étendue aussi en Allemagne, en ce sens qu'on y imita leurs qualités les plus communes, à une époque où eux-mêmes avaient laissé dégénérer les plus pures traditions des Van Eyck.

On ne voit pas que l'Allemagne produise, au XVme siècle, une école quelconque de miniaturistes. Cette pénurie à l'endroit d'un art qui touche de si près à la gravure est un argument de plus en faveur de la thèse qui rapporte aux Pays-Bas les plus précieux et les plus remarquables anonymes gravés sur bois et sur cuivre.

D'un autre côté, on rencontre en Allemagne des suites de dessins à la plume relevés d'une enluminure légère et accompagnés de noms ou de courtes légendes manuscrites, dont les grosses lettres présentent la plus complète analogie avec les écritures du XIVme siècle et dont les figures, par la nullité de leur composition, la maladresse de leurs attitudes et la monotonie de leurs expressions, sont les précédents immédiats des ouvrages des tailleurs de

bois. Un libraire a importé à Paris, en 1855, un recueil de ce genre présentant 84 sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament (1), dont l'intérêt n'était pas dans la distinction de la main-d'œuvre et la supériorité de l'artiste, mais dans le procédé en traits inégaux se serrant quelquefois et s'épaississant sans se croiser et se compliquer de hachures, procédé qui fut le point de départ de la gravure en bois. Le catalogue attribuait ces dessins à un maître de l'école d'Alsace ou de Bavière; on s'aventurerait moins, je crois, en cherchant leur origine sur les bords du Rhin, où fut le berceau de l'art allemand. Leur signalement résulte surtout des airs de tête soignés, mais béatifiés dans un sourire uniforme, et ne prenant une expression maligne que dans quelques figures judaïques; il résulte peut-être aussi des costumes caractérisés surtout par de longues robes à festons et à grelots.

La gravure, dans ses premiers tâtonnements, ne suit donc pas les mêmes phases que la peinture, mais elle répond aux mêmes tendances, et dans ses applications plus vulgaires, elle porte peut-être l'empreinte plus vive des mœurs. Quant à sa marche propre, voici comment je l'aperçois.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la carte d'Allemagne d'Ortelius, après y avoir pointé les lieux signalés comme des ateliers de gravure, et qu'on cherche à se rendre compte de leurs relations, eu égard au style des ouvrages et aux délimitations géographiques, on aperçoit trois courants distincts, bien qu'ils ne soient ni égaux ni réguliers. Le premier, le plus lointain, vient des villes maritimes de la Hollande et de la Flandre; le second s'établit sur le Rhin; le troisième pénètre dans les villes à l'est de la Franconie et de la Souabe. Il y a donc, pour employer la langue des arts, trois écoles: la néerlandaise, la rhénane et la franconienne-souabienne. La première se caractérise par son affinité avec les peintures et les miniatures des disciples de Van Eyck; la seconde, signalée d'abord par des ouvrages hiératiques qui lui assurent une haute antiquité, tend, par sa position intermédiaire, à se ramifier et à se croiser avec

(1) *Catalogue de livres*, Tross, 1855, n° 98, avec le fac-simile de l'un des dessins.

les autres par le Brabant et par l'Alsace; la troisième, la plus récemment développée, représente l'élément tudesque le plus prononcé et se rattache aux sculptures des artistes de Nuremberg.

Dans quelle ville des Pays-Bas était placé l'atelier d'où sortirent les plus anciennes estampes de l'école néerlandaise, estampes isolées ou planches des livres des pauvres? On l'ignore; mais l'honneur n'en peut revenir qu'à l'une de ces grandes communes qui étaient devenues, par leurs corporations d'ouvriers, leurs établissements religieux et leurs familles patriciennes, les centres les plus actifs de la liberté et de la civilisation. Bruges, Gand, Harlem, Louvain, Anvers, Bruxelles, Bois-le-Duc possédèrent consécutivement les ateliers où s'alimenta l'imagerie du XVme siècle. Les artistes y sont poussés par le désir de suffire à des populations recherchées dans les objets de leur culte, mais faciles et crédules dans leur curiosité et insatiables dans le plaisir et l'instruction qu'elles reçoivent par les représentations de l'art.

Les contrées du Rhin ont toujours formé un pays intermédiaire entre la Néerlande et la haute Allemagne dont les limites à l'ouest et à l'est n'ont jamais été bien fixées; et les villes du Rhin, formant confédération de petites républiques avec états électifs et corporations prenant une part importante au gouvernement, au commerce et aux ouvrages d'art, ont eu fort anciennement aussi des ateliers de gravure et d'impression. Cologne tint le plus important. Sa situation entre le haut et le bas Rhin, sa prospérité commerciale, la suprématie de son archevêché et jusqu'à son dialecte participant de deux autres, le belge et le bas saxon, y facilitaient la fabrication des estampes et des images légendaires propres à être répandues dans les diverses provinces. Mayence, Strasbourg, Bâle vinrent ensuite; Bocholt, une petite ville de la Westphalie voisine du Rhin, dut à son atelier une importance toute particulière.

En pénétrant dans les contrées de l'intérieur, la Souabe et la Franconie, on rencontre les principaux ateliers de gravure à Augsbourg, à Ulm, à Nuremberg et jusqu'à Landshut en Bavière, c'est-à-dire dans les villes que l'histoire du XVme siècle signale encore pour le rôle de leurs institutions.

Les liens sont nombreux, en effet, entre l'histoire générale et

l'histoire de l'art. Mieux on connaît les annales des villes, le personnel de leurs corporations, le culte de leurs saints, plus on se familiarise avec leurs coutumes et avec leurs types populaires, plus il est facile d'arriver à la détermination de leurs ouvrages d'art jusques aux plus petites estampes, parce que les images ne sont qu'un hiéroglyphe des types, des mœurs et des idées qui règnent; il reste à l'interpréter.

II.

LES ESTAMPES EN OUVRAGE INTERRASILE OU CRIBLÉ.

Les estampes les plus hiératiques dans leur style, les plus archaïques dans leur travail sont analogues aux ouvrages de gravure sur cuivre décrits par Théophile dans le plus ancien traité pratique de l'art gothique qui nous soit resté, au chapitre *De Opere interrasili* (1); elles sont faites de points, de hachures et de fleurons relevés en blanc sur fond noir, avec un mélange de traits noirs qui indiquent une combinaison de la gravure en creux et en relief. Leur effet, inverse de celui qu'aurait produit la plaque d'orfévrerie si, au lieu d'être frottée d'encre et imprimée, elle eût été dorée, niellée ou émaillée, se compose principalement de contours épais, de vêtements en guipure et de fonds pointillés et gaufrés.

Elles sont restées inconnues à Heinecken, à Bartsch et à Otley. Un amateur de Nuremberg, en 1618, Paul Behaim, cité par de Murr, les avait signalées dans son catalogue sous le nom de *Geschroten Arbeit;* mais cette expression, reprise récemment par M. Sotzman, n'avait été comprise ni par Murr ni par Bartsch (2). Zani les a aperçues, il les attribuait à l'un des vieux maîtres alle-

(1) Théophile, *Essai sur divers arts,* texte et trad. publ. par M. Ch. de l'Escalopier, pp. 233, 235. Paris, 1843; in-4°.

(2) Bartsch, *Le Peintre Graveur,* t. XIII. *Essai sur l'histoire de la découverte de l'impression des estampes*, p. 5.

mands ou flamands qu'il a souvent remarqués, sans jamais les bien déterminer, *il maestro ai cuscini ed abiti ricamati* (1). M. Duchesne, qui en avait vu quelques-unes au cabinet des estampes, informé qu'un M. Hill, amateur de Manchester, avait trouvé sur une *Vierge tenant l'enfant Jésus*, gravée dans cette manière extraordinaire, le nom de *Bernard Milnet*, se hâta de ranger sous ce nom, qui paraissait être français, toutes les estampes du même genre et notamment un saint Bernard où il lisait la date de 1454. Sans les déterminer davantage, M. Duchesne les croyait gravées sur bois (2).

En 1839, M. Léon de Laborde les signala avec plus d'exactitude comme faites d'un travail pointillé en blanc sur fond noir avec une régularité semblable aux trous d'un crible, et les appela pour cette raison *gravures criblées* et *genre criblé;* il les dit gravées en relief et en creux tout à la fois sur des plaques de métal par les orfévres du XV[me] siècle. Le savant critique y reconnut différentes mains, il ne se refusa pas du reste à admettre parmi les graveurs dans ce genre Bernard Milnet, et il donna le trait de l'inscription contenant ce nom d'après le fac-simile que M. Hill avait fait exécuter à Anvers en 1820 (3). Il suffit d'examiner ce fac-simile où on lit dans la marge inférieure : *Bernardinus Milnit* (4), pour être persuadé que la Vierge n'est pas de la même main que le saint Bernard, et que l'inscription n'est peut-être que le bout d'une légende faisant allusion à la singulière faveur que saint Bernard, *Mellifluus Doctor,* avait reçue de la Vierge, faveur reproduite dans beaucoup d'autres estampes gothiques, où l'on voit le saint *Virginis ubere instar filii pastus,* selon les expressions de Paquot (5). S'il fallait voir là une

(1) *Enciclopedia delle belle arti,* parte sec. Parma, 1817-1822, 9. vol. in-8°.

(2) *Essai sur les Nielles*, 1826; in-8°.

(3) *La plus ancienne gravure du cabinet des estampes est-elle ancienne?* Extrait de *l'Artiste.* 1840.

(4) Il fut tiré à 25 exemplaires, envoyé à M. Van Praet et à M. Duchesne. M. Hill disait, dans sa lettre à M. Van Praet, qui a été conservée à côté de l'estampe au département des imprimés de la Bibliothèque nationale : « Le nom de » Bernhardinus Milnet, en bas du fac-simile, pourrait être mieux copié, mais j'es- » père cependant que vous le trouverez assez lisible. » J'ignore ce qu'est devenu l'original, mais j'ai entre les mains l'exemplaire qui fut envoyé à M. Duchesne.

(5) Molanus, *De Historia SS. Imaginum*, p. 356. Lovani, 1771; in-4°.

signature contre l'usage général du temps, le premier mot seul s'appliquerait au nom de l'artiste *Bernhardinus;* le second *Milnit* serait le verbe : pour *miniavit* ou *illuminavit,* l'œuvre étant en effet plutôt d'un miniaturiste que d'un sculpteur ou d'un peintre.

Les estampes interrasiles, dont le nombre aujourd'hui connu dépasse la centaine, sont toutes anonymes; la seule date qu'on y ait lue, celle du saint Bernard du cabinet de Paris, est 1474 et non 1454, comme on l'a avancé; la forme en équerre du troisième chiffre ne permet pas d'incertitude. Mais il n'en est pas moins certain qu'il y en a de beaucoup plus anciennes. Sans tenir compte de celles qui n'ont d'autre signe d'antiquité que la barbarie de leur exécution, indice toujours équivoque, il y en a que le style des figures et de l'ornementation reporte aux premières années du XVme siècle, si ce n'est plus haut; l'usage, bien que circonscrit, en continua assez longtemps.

Voici les plus remarquables de celles que j'ai rencontrées :

1. *La Vierge dans sa gloire* (cabinet des estampes). Elle est debout sur le croissant, tenant l'enfant Jésus sur le bras droit et une fleur dans la main gauche, la tête couronnée d'étoiles, les cheveux épars et le corps entouré d'une gloire rayonnante, avec un cadre formé de nébules et historié de la tête du Sauveur, des bustes des apôtres, et dans les angles des symboles évangéliques.

L'expression sérieuse des têtes, le travail en hachures menues, la pureté du tracé ogival flamboyant, placent cette pièce assez haut dans le XVme siècle, c'est une plaque d'orfévrerie qui n'était point faite pour être imprimée, car les inscriptions y sont à rebours, les figures et les ornements y paraissent tout en blanc sur un fond noir très-réduit et produisent l'effet opposé à une niellure. Quelques parties, les rayons, les cheveux, ont reçu, après l'impression, une enluminure jaune et les têtes une teinte de chair qui aide à l'effet de la gravure.

2. *La Nativité* (cabinet de Berlin). Cette pièce, d'une composition bien entendue dans un système où la perspective est impossible, d'un dessin expressif, malgré l'épaisseur de ses traits, et d'un travail habile, varié et pittoresque, avec encadrement ogival riche, se

ressent des meilleures écoles de peinture du XVme siècle; on y remarque un écu portant deux espèces de palmes en sautoir dont j'ignore l'attribution et que j'ai cherché vainement parmi les armoiries de la basse Allemagne et des Pays-Bas d'où il paraît provenir.

3. *Une Sainte debout tenant une fleur d'une main et un vase de l'autre,* dans un champ de fleurs et un cadre de branchages (collections Révil, Robert Dumesnil, etc.) (1). Elle n'est remarquable que par l'hiératisme de l'expression et la symétrie du procédé où le pointillage et l'enluminure se combinent d'une manière assez heureuse.

4. *Le Christ de douleur* (cabinet de Berlin). Il est affaissé sous la croix. Dieu le Père le regarde du haut des nues; un ange vient l'assister. Le dessin de cette pièce est gros mais plein d'expression, et le travail criblé, moiré et étoilé est d'un bon effet encore augmenté par une enluminure.

5. *La Vierge allaitant l'enfant Jésus* (cabinet de Berlin). Ici les vêtements ne sont marqués que par les hachures les plus sobres, et les chairs se détachent sans modelé sur le fond criblé; mais le trait épais est ferme et hardi; la figure de la Vierge et celle de l'Enfant m'ont paru rappeler les types de Roger Van der Weyden; elles sont encadrées dans une arcade à trois cintres et à colonnettes.

6. *Sainte Catherine* (cabinet de Paris) accroupie près de sa roue et portant une banderole : *Cū. florile septē in. carpio Xum. gramatica. loyca. arit. geo. ast. mu.* Cette figure posée de dos avec la tête de profil, les cheveux épars, et enveloppée d'une robe à plis épais d'où sortent des bouts de bras, et qui s'enlève en découpure sur un fond resté nu, n'est pas d'un artiste, mais elle a un aspect très-archaïque, et la criblure en est faite avec beaucoup de soin. Quelques personnes l'ont jugée la plus ancienne du genre; l'habile dégradation de la criblure qui y paraît rend l'assertion douteuse;

(1) *Catalogue de la rare et précieuse collection d'estampes du cabinet de M. R.,* par Defer. Paris, 1838; in-8°, n° 12. Elle est décrite sous le nom de sainte Marguerite, comme une gravure sur bois. — *Catalogue d'estampes anciennes du cabinet de M. R. D.,* par Defer. Paris, 1855, in-8°, n° 2. Elle est désignée ici sous le nom de sainte Vierge, comme une pièce en bois, gravée et dessinée dans le goût de Bernard Milnet.

elle est faite dans le même système que le saint Bernard de 1474.

7. *Le Sauveur jeune* (cabinet de Paris). Il est nu, assis sur un coussin, la croix sur l'épaule, à côté la colombe tenant une banderole avec quelques mots allemands; les traits ressentis de cette figure avec les cheveux en volutes, les doigts longs, les pieds carrés et les yeux de face sur un profil prononcé, appartiennent au style allemand. Elle ressort tout en blanc sur un coussin brodé, avec un fond criblé et semé de fleurs et d'animaux. On trouve souvent parmi les pièces primitives des images semblables destinées à rappeler la solennité du nouvel an.

8. *Saint Christophe* (cabinets de Paris et de Munich). Il marche appuyé sur une massue entre deux rochers très-élevés; l'enfant Jésus sur ses épaules a son manteau soulevé par le vent; l'ermite tient sa lanterne dans un traillis sur le rocher; un ange sur le sommet à gauche déroule un phylactère à inscription latine; un autre phylactère se déroule à droite. Malgré la sauvagerie des figures et l'inexpérience du dessin qui paraissent dans cette pièce, on doit y remarquer la variété et l'habileté du travail interrasile dans le fleurs du terrain, dans les vêtements et dans la dégradation des criblures.

9. *Sainte Élisabeth, Sancta Elisabeth alumna pauperum* (cabinet de Munich) (1). La sainte est debout et tend une chemise à un pauvre agenouillé devant elle; plus loin deux femmes distribuent du pain et du vin à des pauvres; composition de 9 figures bien disposées dans un intérieur cintré. Ce n'est pas l'habileté de la ciselure qui est à louer dans cette pièce, mais la liberté du travail dans un genre qui en comporte peu, l'expression des têtes, la disposition des draperies et la taille élancée de la sainte, qui sont d'un artiste d'une bonne école des Flandres.

10. *Jésus et la Samaritaine* (cabinet de Munich). Cette pièce est d'un travail criblé fort élémentaire et d'une expression imagière, mais elle se signale par une marque locale : l'écu de Cologne est

(1) Toutes les pièces du cabinet de Munich que je cite ont été reproduites dans un recueil publié par M. Robert Brulliot : *Copies photographiques des plus rares gravures criblées, estampes, gravures en bois, etc., du XVe et du XVIe siècle, qui se trouvent dans la collection d'estampes à Munich*. Munich, 1854; 10 livraisons in-fol.

gravé au-dessous de la margelle du puits entre les deux figures.

11. *Saint Georges délivrant la fille du roi de Lydie.* Il y a deux estampes différentes de ce sujet au cabinet de Paris et au cabinet de Munich; la première a une inscription latine dans des phylactères, la seconde une légende allemande : *Ritter sanct Georg, beit Gott vor uns;* l'une est d'une expression aussi barbare que le saint Christophe cité plus haut, mais d'un très-joli travail; l'autre plus négligée de facture est d'un dessin assez pittoresque.

12. *La Vierge debout tenant l'enfant Jésus* (cabinet de Berlin). Deux anges soulèvent son manteau sous lequel s'abritent divers personnages, papes, rois, évêques, moines, etc. : *Sub tuam protectionem confugimus.* Les figures principales expriment la candeur; plusieurs têtes des adorateurs paraissent des portraits. Les manteaux sont en point de guipure avec des plis noirs profonds, le fond supérieur est nu, la composition est encadrée de plusieurs traits et d'un ornement courant de feuilles et de fleurs naturelles. Elle a reçu une légère enluminure.

13. *Saint Michel pesant une âme, sanctus Michael prepositus Paradisi* (cabinet de Berlin). Cette estampe est remarquable également par la simplicité et la douceur de son expression, par son encadrement de tiges et de fleurs et par la variété de son travail interrasile produisant, comme dans la pièce précédente, l'aspect de la plus belle dentelle et un effet augmenté par une enluminure fort adroite. Nous aurons bien souvent l'occasion de remarquer, à l'avantage des artistes flamands et allemands, combien les enluminures apposées à leurs estampes primitives furent sobres, intelligentes et ménagères des travaux de la gravure, que les enlumineurs français couvrirent au contraire longtemps de dorures et de couches épaisses de couleur.

14. *Le Couronnement de la Vierge* (cabinet de Berlin). Elle est agenouillée devant la Trinité assise sur un trône ogival à dais flamboyants flanqué d'anges portant des cierges et concertant. Le style des figures est encore tout hiératique; les yeux sont dessinés de face sur des têtes de profil et les détails anatomiques fortement accusés; mais l'expression ne manque pas de bonhomie.

15. *La Messe de saint Grégoire* (cabinet de Berlin). Image de

lettres d'indulgence remarquable encore par l'expression bonhomme des figures, par la variété des robes gaufrées et par la disposition de l'autel, des colonnes, des fenêtres historiées.

La collection du musée britannique possède quelques-unes de ces estampes interrasiles, et M. Waagen, qui les a énumérées, a cru pouvoir leur assigner des dates approximatives : 1450, pour une pièce représentant l'*Ascension*, et plusieurs sujets de la vie de Jésus-Christ; 1460 pour un *saint Roch;* 1470 pour un *Christ devant Pilate* (1). Sans contester précisément les assertions d'un critique très-versé dans la connaissance des ouvrages d'art de cette époque, je puis dire, en comparant ces estampes avec celles qui ont été décrites précédemment, qu'elles sont loin de présenter autant d'intérêt, soit par leur mérite, soit par leur ancienneté, et M. Waagen ne les a autant remarquées, sans doute, que parce qu'il connaissait moins les richesses en ce genre des autres cabinets. L'*Ascension* est pauvre de formes et barbare d'expression; il y a des détails ogivaux dans le siége de la Vierge, et d'autres traits, que M. Waagen qualifie de romans, sont plutôt dénués de tout style; la variété des procédés interrasiles me ferait penser qu'elle est postérieure à la date indiquée, et, dans tous les cas, moins ancienne que la plupart des pièces citées précédemment. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette pièce, c'est la juxtaposition des différentes scènes qui la composent et qui la rapprochent des représentations des livres des pauvres, et aussi la présenee de deux écus placés entre des tourelles qui peuvent donner de la tablature aux dépisteurs de blasons.

Le plus beau spécimen d'ouvrage interrasile que possède le musée britannique est une estampe in-4° en hauteur, représentant *Saint François recevant les stigmates à côté d'un autre moine endormi.* L'expression de la tête du saint, l'ampleur des draperies, la richesse du fond brodé, fleuri, peuplé d'animaux et terminé par des édifices, y dénotent une main habile dans l'ouvrage interrasile, non étrangère à la science de la perspective, et par cela même, sans doute, appartenant à une époque déjà avancée

(1) *Treasures of art in Great Britain,* t. I, p. 286. London, 1854; 3 vol. in-8°.

du XVme siècle; toutefois, comme nous le verrons par plus d'un exemple, ce n'est pas la barbarie et la maladresse des procédés qui constituent la preuve la plus certaine de l'ancienneté d'une estampe.

La plupart des estampes interrasiles connues existent en épreuves uniques; toutes représentent des sujets religieux. Deux ou trois, *l'Adoration des Rois*, à Berlin, *l'Homme de douleurs, Jésus et la Vierge tenant les instruments de la Passion*, à Paris, reproduisent des sujets gravés par des graveurs connus, tels que les maîtres de l'Alphabet et de la Madone d'Einsilden, sans qu'on puisse décider quels sont les originaux. S'il est logique de croire que ces maîtres d'un talent primesautier n'ont point été copistes, les conditions de l'iconologie hiératique impliquent de nombreux emprunts fait par des artistes à de simples imagiers. Cependant, plusieurs pièces criblées indiquent, par la régularité de leur facture, que le procédé fut encore pratiqué dans la seconde moitié du XVme siècle.

La seule marque positive aperçue sur les estampes interrasiles est un écu de Cologne, et ce fait a une grande importance, parce qu'il vient confirmer l'idée qu'on pouvait avoir de leur style et de leur exécution, et qu'il s'accorde avec toutes les circonstances de l'histoire de l'art allemand. L'école de peinture qui vint, à la fin du XIVme et au commencement du XVme siècle, jeter tant d'éclat à Cologne, et dont les ouvrages principaux sont classés sous les noms de *Meister Wilhem* et *Meister Stephan*, est parfaitement connue dans sa manière : des figures au ton de couleur chaud et fondu sur un fond d'or, des têtes tout arrondies se singularisant quelquefois par la pointe du menton avec des expressions peu vivantes, mais douces et régulières, des attitudes tant soit peu affectées. Dans les derniers ouvrages et dans ceux où le peintre avait à rendre une scène trop compliquée, ou voulait serrer de trop près la nature, on a même observé que cette peinture devenait plus crue qu'agréable, et touchait à la grimace, qui devint plus tard l'écueil de l'école allemande. Rien de plus conforme à cette manière que la plupart des estampes interrasiles, toute distance gardée, d'ailleurs, entre deux arts qui ne sont pas alors liés l'un à l'autre comme ils l'ont été depuis, et toute con-

cession faite aux graveurs, du hiératisme plus grand qu'ils gardent dans certaines images et de l'exigence de leurs procédés d'orfévrerie. Il nous paraît évident que les fonds criblés et gaufrés des graveurs interrasiles représentent les fonds dorés des enlumineurs et des peintres. Le temps le plus propice de leurs estampes fut celui des tableaux à fond d'or; leur pays fut celui où, malgré cette donnée ingrate, les artistes obtinrent de la peinture les plus grands effets qui en eussent été obtenus avant l'introduction habituelle de l'huile dans les couleurs. Le rapport du criblé à la dorure est si vrai que lorsque les émaux du blason durent être rendus sans couleurs par des hachures, l'or fut marqué par des pointillés (1).

Cette origine bien constatée, est-il certain que toutes les estampes du même genre viennent de Cologne? On ne saurait l'affirmer. J'ai admis que leur fabrication avait duré jusqu'à la fin du XVme siècle, il faut admettre également qu'elle a pu se propager de Cologne à d'autres villes de l'Allemagne, des Pays-Bas et même de la France. Les points de contact et les motifs d'imitation étaient nombreux entre les trois pays pour des estampes de piété qui devaient être l'objet d'un colportage fréquent et lointain. Il est vraisemblable que ce furent les interrasiles qui inspirèrent aux graveurs de caractères de Mayence les fonds noirs et semés de leur lettres initiales, et aux graveurs des heures de Paris les fonds noirs et criblés de leurs vignettes.

On a signalé enfin, dans ces derniers temps, en Allemagne, des livres imprimés où se rencontreraient des gravures de ce genre que les Allemands nomment *Geschrotene Arbeit* ou *Metallschnitt*. Ce sont les *Sept joies de Marie* avec 8 gravures, *La Passion de Jésus* avec 20 gravures et une autre passion avec 8 gravures. Le

(1) Vulson de la Colombière a revendiqué comme une invention à lui la représentation des métaux par la taille douce; mais cet héraldiste dut accepter les anciennes données et certainement il avait vu partout sur les initiales des livres, sur les cuirs des meubles, sur les coffrets et sur les selles, l'or marqué en gaufrures et en pointillages. Ménestrier cite plusieurs exemples de gravure des émaux antérieurs à Vulson de la Colombière, dans la *Nouvelle méthode raisonnée du Blason*. Bourdeaux, 1698; in-12.

lieu d'impression de ces livres en allemand et en caractères mobiles n'est pas connu non plus que l'auteur des estampes, et ce n'est que par supposition qu'on a dit que le premier avait été imprimé par Pfister, que leurs gravures étaient d'un même graveur, que ce graveur était de Munich, et que leur date pouvait être fixée entre 1450 et 1460 (1).

Les interrasiles proviennent foncièrement des orfévres, ainsi que je l'ai indiqué. La confection n'en resta pas sans doute exclusivement dévolue à leur corporation. Plusieurs semblent avoir été gravées sur un métal plus mou que le cuivre; on pourrait même les croire quelquefois taillées sur bois. Les ouvriers adonnés à la fabrique des saints et des cartes purent, dans maintes circonstances, imiter les effets d'orfévrerie; mais tous les procédés de ces estampes se rapportent à la pratique des orfévres.

Nous ne connaissons pas les règlements et le personnel des corporations des orfévres de Cologne, mais s'il était permis de mettre plusieurs de ces ouvrages sous le nom de l'orfévre le plus célèbre, comme on a mis sous le nom des deux peintres cités par les documents les tableaux les plus recommandables de l'école, nous indiquerions ici *Jean Steclin*, qui a été célébré dans la *Couronne margaritique* de Lemaire des Belges :

> Car chacun scait la main fort prompte et seure
> De Hans Steclin, qui fut né à Coulongne (2).

Hans Steclin est, sans doute, le même orfévre qui est nommé, dans un compte de 1438 des archives de Lille, *Hance Stechin, demourant à Valenciennes* (3), et il mérite d'être considéré comme un de ceux à qui la gravure est redevable, avec d'autant plus de raison que, suivant les recherches de M. Harzen dont nous aurons à parler, son nom semble n'être que la corruption française de la

(1) Falkestein cité par Hamman : *Des Arts graphiques*, p 190. Genève; 1857; in-12.

(2) *La Couronne margaritique*, imprimée à la fin des *Illustrations de Gaule* par Jean Lemaire, pp. 79 et suiv. Lyon, J. de Tournes. 1549, in-fol.

(3) *Les Ducs de Bourgogne*, p. 360.

profession de graveur, *steecher*, et que son fils, Gilles Steclin, aurait aussi une place à réclamer dans l'histoire de la gravure.

Nous connaissons mieux la condition des orfévres des Pays-Bas. Dans plusieurs villes, ils formèrent corps de métier avec les peintres et les imagiers sous le patronage de saint Luc, et dans d'autres avec les armuriers sous le patronage de saint Éloi. A Gand, où étaient les plus riches ateliers d'orfévrerie des provinces flamandes, la corporation, dont on possède les registres depuis 1400, a laissé de singuliers monuments qui prouvent l'usage journalier qu'on y faisait des plaques de cuivre. C'est sur des tablettes de cuivre qu'ils inscrivaient les noms des élus annuels de la corporation: on en conserve encore plusieurs à l'hôtel de ville aux dates de 1454, 1472, 1480, etc. Ces noms sont écrits en lettres gothiques au burin et accompagnés de quelques fleurs et de petites figures de marque frappées par leur poinçon même; les marques, un coq, une étoile, une patte d'oiseau, n'ont aucune importance au point de vue de l'art, mais il est bon d'observer qu'au tirage elles donnent des épreuves où les figures en relief viennent en blanc sur fond noir (1).

Il n'est pas inutile de constater que les ouvriers flamands ne furent pas étrangers au travail des nielles, qui servit si bien ailleurs d'acheminement à la gravure. On voit un de leurs ouvrages conservé chez M. le duc d'Arenberg. C'est une pièce d'argent ronde, de quatre centimètres environ de diamètre, formée de deux plaques très-minces soudées par le dos. Elles représentent, l'une *sainte Anne* sur un trône gothique accosté de deux anges, avec la Vierge agenouillée qui lui présente l'enfant Jésus; l'autre, *la messe de saint Grégoire*. La niellure, imparfaitement remplie, laisse voir le travail de hachures que ce genre comportait (2).

On arrivera à une attribution plus précise de plusieurs estampes

(1) Il en a été tiré récemment quelques épreuves qui ont été données à des amateurs. On en trouve un fragment reproduit sans une exactitude suffisante, dans l'*Histoire de l'Orfévrerie*, par MM. Paul Lacroix et Séré, p. 54. Paris, 1850; gr. in-8°.

(2) Les nielles de M. le duc d'Arenberg viennent d'être décrits, avec tout le soin désirable, dans un article de M. C. de Brou. *Revue universelle des arts*, t. VIII, 1858.

interrasiles par l'étude des inscriptions qui les accompagnent; leur idiome local quand elles sont allemandes, leurs caractères d'une forme assez particulière fourniront des jalons; leur provenance peut aussi servir d'indice. Jusqu'à présent, le plus grand nombre de ces estampes paraît venir de l'Allemagne.

Je puis, cependant, en terminant ce que je sais de ces curieux incunables, parler d'une estampe interrasile qui se trouve intercalée dans un manuscrit français : c'est le *Livre des Angeles compilé par frère franchois eximenes cordelier, à la requeste de Mess^e Pierre Dartes, chambellan de Jeh. par la grâce de Dieu roy d'Aragon, l'an mil III^c quatre vingt et douze* (1). Il paraît écrit vers le milieu du XVme siècle et a appartenu d'abord à un couvent de la Flandre; il n'a pour ornements qu'une initiale et un encadrement fleuronnés à la première page, et dans le corps du volume quelques lettres rubriquées qui paraissent faites au patron. Avant le *chincquisme traittié qui parle haultesse et noblesse de Monsr saint Michiel*, le scribe a réservé une page blanche où est collée une estampe haute de 25 cent. et large de 19 cent., représentant saint Michel tenant la croix et l'épée levée, en robe longue, chevelure bouclée, baudrier à banderoles flottantes, et foulant aux pieds le mauvais ange sous la forme d'un chevalier avec casque et cuirasse. La scène se passe dans une salle carrelée à parois criblées et ouvertures ogivales flamboyantes. Au bas d'un premier encadrement cintré et orné d'un petit rinceau est l'inscription : *Archangele. deū. Michael. et ora. p. nobis.*; il y a un second encadrement formé de nébules et d'étoiles et contourné de symboles évangéliques semblables à celui qui se trouve à d'autres estampes du même genre, telles que la *Vierge* dite de Milnet et le *saint Bernard de 1474*. Quant au style, la pièce ne saurait donner lieu au même rapprochement, et tout ce que l'on en peut dire c'est qu'il est hiératique : les traits de la tête sont anguleux, les plis des draperies épais, et l'ensemble ne manque pas d'un certain idéal. Le travail interrasile est assez varié, compliqué de petites ha-

(1) Ce volume appartient à la bibliothèque de l'Arsenal, et M. de Montaiglon à qui j'en dois la communication, se propose de le faire mieux connaître dans un article de la *Revue universelle des arts*.

chures au burin, et relevé d'une enluminure en rouge, vert et jaune assez intenses; je n'oserais, la provenance du manuscrit bien constatée, en rien conclure de certain sur l'origine de la pièce, car nous rencontrerons des exemples frappants d'emprunts faits par les scribes français du XVme siècle à l'imagerie étrangère. Le livre des saints Anges, dont on connaît plusieurs manuscrits du XVme siècle avec miniatures, fut imprimé à Genève dès 1478 et à Lyon en 1486. Maître Guillaume Le Roy, auteur de l'édition lyonnaise, y mit même des gravures sur bois, mais elles n'ont absolument rien de commun avec celles-ci ni pour le style ni pour le travail.

Il me reste à citer un exemple authentique de la persistance et de la propagation du genre interrasile; je le trouve dans un exemplaire des matines de la Vierge à l'usage du diocèse d'Elne, imprimé à Barcelone par Me Jean Rosenbach, allemand, l'an 1516 (1). Des six planches les plus importantes qui ornent ce petit livre, cinq appartiennent à la manière criblée. Le style rudimentaire des figures exclut toute idée d'importation allemande, et l'on peut reconnaître leur origine espagnole dans la grossièreté de leurs traits, aussi bien que dans l'inscription de la planche qui représente saint Jean, dont le nom se trouve écrit S. IVANUS. La plus originale est celle de l'office des morts, où l'on voit un prêtre et son acolyte auprès d'une tombe et au-dessus deux cavaliers fuyant à l'aspect d'une mort qui les menace. A travers la barbarie du dessin, le travail reste précieux par ses façons en creux et en relief et par ses effets interrasiles. Il atteste chez les orfévres de Barcelone les mêmes pratiques que nous avons vues à Cologne et à Gand, et le secours qu'elles fournirent encore, en 1516, à un imprimeur d'heures.

(1) *Matutine beate Marie Virginis secundum usum Elnensis dioecesis.* Impressum Barcinone per magistrum Joannem Rosenbach allemanum, anno salutis, M. D XVI. Petit in-8°.

III.

LES ESTAMPES SUR BOIS PRIMITIVES.

L'impression d'ouvrages gravés, pratiquée accidentellement par les orfévres au commencement du XVme siècle, devint l'occupation plus essentielle d'ouvriers travaillant le bois en relief. Ce mode de gravure offrait des ressources plus faciles et plus pittoresques qui firent reléguer dans l'imagerie les enjolivures de l'ouvrage interrasile, dont les résultats, quant aux reliefs des figures et à la différence des plans, étaient à peu près négatifs. Des documents compulsés dans les Pays-Bas et en Allemagne font connaître dans les corporations la place de ces premiers graveurs sur bois.

La confrérie de saint Luc d'Anvers, dont on a des documents authentiques dès l'an 1442, comprenait avec les peintres, les sculpteurs en bois et en maçonnerie, les verriers et les enlumineurs, *les printers, heilige printers, figur printers, beeldeken printers* (1); les premiers auteurs qui connurent ce texte pensèrent que les printers étaient des imprimeurs en caractères et en conclurent que l'imprimerie était en usage dans les Pays-Bas et particulièrement à Anvers avant le milieu du XVme siècle. Cependant les faits dès lors connus ne confirmaient pas tous cette thèse. On trouve dans le *liggere* de la confrérie une nomenclature de ces *printers* depuis 1470 jusqu'en 1502, et l'on n'y voit figurer aucun des imprimeurs connus pour avoir pratiqué à Anvers au XVme siècle, si ce n'est Mathias Goes ou Van der Goes, qui est porté en 1487.

(1) François Mols, *Mémoire sur l'Imprimerie d'Anvers*, rédigé en 1776 et imprimé dans le *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. I, p. 75.— Des Roches, *Nouvelles recherches sur l'origine de l'Imprimerie*, *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*. t. I, p. 503; 1777, in-4°. — Lambinet, *Recherches sur l'origine de l'Imprimerie*, p. 401. Bruxelles, an VII; in-8°; et *Origine de l'Imprimerie d'après les titres authentiques*, t. I, p. 395; II, p. 246. Paris, 1810, 2 vol. in-8°.

Il ne s'agissait en effet que d'ouvriers se servant de moules de bois où ils entaillaient les traits d'un saint, d'une madone et quelques lettres de légende, et qu'ils imprimaient sur papier à l'aide du froton, d'abord en détrempe brune, pour le contour des figures, et ensuite en couleurs à l'aide de patrons. Ils en vinrent à graver sur bois et à imprimer de la même manière de petits livres d'enseignement, fort répandus sous les noms de *Donat*, de *Facet*, de *Doctrinal.* C'est ainsi qu'il faut entendre le *Doctrinal getté en molle*, acheté à Bruges et à Arras, que l'on a trouvé mentionné dans les mémoriaux de l'abbé de Saint-Aubert de Cambrai, en l'an 1445 (1). Ghesquière, qui, le premier, publia ce document, a voulu y voir un livre imprimé en caractères de fonte. Il était parvenu à reconnaître que les *printers* n'étaient que des imprimeurs d'images, de saints et de figures grossières, puisqu'il avait trouvé, dans le registre des archives de la confrérie, que les imprimeurs proprement dits et les libraires n'étaient entrés dans la confrérie qu'en 1557 et qu'ils y avaient été contraints; mais il n'en concluait pas moins, comme les auteurs précédents, que les Pays-Bas avaient des magasins de livres imprimés dès le milieu du XV[me] siècle. M. Bernard, le dernier historien de l'imprimerie, est arrivé aux mêmes conclusions : les mots *jeté en moule* lui paraissent synonymes de ceux-ci : *imprimé en caractères de fonte mobiles ;* et il s'en étaye pour confirmer la légende de Coster de Harlem (2). En considérant le seul côté par où notre sujet touche à la grosse question de l'origine de l'imprimerie, il me semble que l'on force la signification des faits connus, et je me borne à constater que les *printers* avec leurs

(1) *Esprit des Journaux.* Juin 1779, pp. 252 et suiv. Lettre de M. Ghesquière sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie.

(2) *De l'Origine et des Débuts de l'Imprimerie en Europe*, t. I, p. 97, ou t. II, p. 417. Paris, imprimerie impériale, 1853, 2 vol. in-8°. M. Bernard s'est rangé à l'opinion commune, qui ne voit dans les *printers* que des imprimeurs d'images; il eût été cependant plus conforme à sa thèse d'en faire aussi des typographes, et ce n'était pas plus difficile que de faire un livre en caractères mobiles du *Doctrinal getté en molle,* de Bruges. Les expressions de lettres moulées ou en molle ont été usitées en effet pour désigner la typographie; mais auparavant les cartiers se servaient d'un moule de bois pour la confection de leurs cartes, et les *printers* jetaient, comme eux, en molle des figures et des lettres.

images, leurs placards et leurs livrets même jetés en moule ne sont pas plus des imprimeurs que Papin ne fut l'inventeur de la machine à vapeur. Si, occasionnellement, ils usèrent du moule en fonte et de la mobilité du caractère, ce que je ne sais et veux pourtant bien croire, quand des praticiens d'imprimerie l'affirment, ils n'en firent pas leur instrument; ils ne furent que des graveurs et des imprimeurs en taille de bois; s'ils firent des livres imprimés, ce ne fut que les *livres des pauvres*.

Une confrérie de Bruges, sous le patronage de saint Jean-Baptiste, dont on connaît les statuts en 1454, se composait d'hommes et de femmes dont les professions avaient rapport à l'instruction première et aux arts qui concourent à la fabrication des livres, parmi lesquels on voit les *vinghette makers*, miniaturistes; les *printer-vercoopers*, marchands d'images; les *verlichters*, enlumineurs; les *printers*, imprimeurs; les *scilders*, peintres; les *beelde makers*, faiseurs d'images. Van Praet, qui a cité, après d'autres, le registre de la confrérie de Bruges, a reconnu que ces imprimeurs ne pouvaient être que des imprimeurs de livres en planches de bois ou d'images (1).

Les comptes de cette confrérie mentionnent, dès 1454, *Joannes Brito*, dont le nom a été retrouvé dans un curieux colophon d'un opuscule français de Gerson : *C'est cy la copie des deux grans tableaux esquels tout le contenu de ce livre est escript qui sont atachées au dehors du cœur de l'église Notre-Dame de Terewane.* Ghesquière en avait tiré parti pour revendiquer un imprimeur à Bruges au milieu du XV[me] siècle. La Serna, Lichtenberger et Van Praet ne voient dans ce Jean Briton ou de Brit qu'un calligraphe qui avait voulu célébrer son art dans des vers latins écrits à la fin de la copie, manuscrite ou tracée au patron, de l'ouvrage de Gerson, qu'il disait imprimée en caractères, mais qui ne le fut en réalité qu'en 1480, par Jean Veldener (2); ce dernier point est certain.

(1) *Notice sur Colart Mansion*, pp. 12 et 96. Paris, Debure, 1829; in-8°.

(2) La Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique du XV[me] siècle*, t. I, p. 353, et t. II, p. 448. Bruxelles, an XIII. — Lichtenberger, *Initia typographica*, p. 145. Argentorati, 1811; in-4°. — Van Praet, *Notice sur Colart Mansion*, pp. 10 et 94. — Voyez les articles de Ghesquière, de M. le baron Decler

Brito n'est pas l'imprimeur de l'ouvrage en 60 pages décrit par La Serna; mais est-ce à un manuscrit dans la forme ordinaire ou exécuté à l'aide de patrons découpés, de caractères percés à jour sur des plaques de cuivre, que s'appliquent les termes du colophon?

Aspice presentis scripture gracia que sit,
Confer opus opere, spectetur codice codex,
Respice quam munde, quam terse, quamque decore,
Imprimit hoc civis Brugensis Brito Johannes,
Inveniens artem nullo monstrante mirandam,
Instrumenta quoque non minus laude stupenda.

Il est difficile de croire que les tableaux composés par Gerson, pour l'instruction et doctrine de tous les chrétiens, n'aient pas été accompagnés de quelques figures; mais même en les réduisant à de simples légendes de lettres, il est difficile de ne pas voir là la profession de l'art du *printer,* préoccupé de la nouveauté et de l'importance des procédés qui lui permettaient de faire un ouvrage semblable à un autre et d'en multiplier avec la même propreté les exemplaires.

Il faut s'en tenir à ces généralités et renoncer à saisir, dans les Pays-Bas comme ailleurs, le leurre d'une invention : les plus savants s'y sont laissé prendre.

Un auteur belge, dont j'ai déjà cité les recherches pour fixer l'origine de l'imprimerie dans le Brabant, ne manqua pas d'y trouver aussi l'origine de la gravure. C'est un passage d'une chronique rimée, de 1318 à 1350, qui lui fournit le premier graveur prétendu, *Lodewije van Vaelbeke in Brabant,* joueur et faiseur de vielles ou de violons et inventeur de *stampiën.* Les philologues des Pays-Bas en prirent texte pour disserter sur la signification du mot : la plus probable et la dernière qu'on lui ait donnée est celle d'un air de danse (1).

et de Mercier de Saint-Léger, dans *l'Esprit des Journaux.* Juin et novembre 1779, janvier et avril 1780. — M. Motheley a reproduit une grande initiale de ce livre, *The Typography of the fifteen century.* London, 1845; in-fol.

(1) Alvin, *Les Commencements de la gravure aux Pays-Bas,* p. 12. Brux. 1857; in-8°.

Heinecken cite une estampe des recueils de Marolles au cabinet de France, représentant *deux soldats debout et une femme assise ayant un chien sur les genoux*, petit in-folio, qu'il regarde comme la plus ancienne de celles qui ont été gravées en bois dans les Pays-Bas, et qui est marquée : *Gheprint t'Antwerpen by my Phillery de figursnieder* (1). Lichtenberger cite cette inscription comme une preuve que les *printers* n'étaient pas des imprimeurs de livres; La Serna se demande pourquoi ce Phillery, qui devait être de la corporation d'Anvers, ne serait pas le graveur du *Speculum* (2); Zani, qui a jugé cet artiste digne d'une note dans son dictionnaire, le fait travailler en 1480, mais déclare n'avoir pas vu au cabinet du Roi l'estampe citée (3). La méprise pouvait continuer longtemps. Heureusement Chatto, qui en a rencontré deux exemplaires au Musée britannique, a relevé depuis longtemps une bévue que trop d'auteurs ont acceptée sur la foi d'Heinecken : le figuriste en question s'appelle *Willem* et non Phillery; loin d'être un des premiers graveurs des Pays-Bas, ce n'est qu'un méchant graveur suisse du XVIme siècle. Le travail de sa taille et le costume de ses figures ne permettaient pas de doute sur le temps dans lequel il avait travaillé. On a trouvé, de plus, l'original dont il s'est servi dans une estampe d'Urse Graft datée de 1547 (4). Je n'aurais pas relevé cette erreur au milieu de toutes celles qui se sont glissées dans les livres d'iconographie ancienne, si on ne la trouvait reproduite par les auteurs les plus récents et les plus érudits (5).

Un auteur contemporain a cité, comme le plus ancien texte où il soit fait mention d'un graveur sur bois, un passage d'un obituaire d'un couvent de Nordlingen qui s'arrête au commencement du XVme siècle; il y est question d'un *Fr. H. Luger, laycus, optimus incisor lignorum* (6). Ducange avait trouvé les termes de

(1) *Idée générale*, 197, 4. *Initia typographica*, p. 140.
(2) *Dictionnaire bibliographique*, t. I, p. 54.
(3) *Enciclopedia*, p. 334, part. I; t. XV, p. 334.
(4) *A Treatise on wood Engraving*, p. 373, 1839.
(5) Bernard, *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie*, t. I, p. 7, 1843.
(6) *Revue universelle des arts*. Bruxelles, 1858; 8me vol. Art. de M. Michiels: *Sur le Progrès de la gravure en bois en France*, p. 193.

incisor lignorum dans une charte de 1233; il résulte bien des épithètes qui y sont jointes dans l'obituaire de Nordlingen, qu'il s'agit d'un artiste plutôt que d'un coupeur de bois, comme l'entendait Ducange; mais il reste à prouver qu'il était graveur et non simplement sculpteur. L'intervention du premier n'est prouvée que par l'emploi de termes relatifs à l'impression, au papier.

En Allemagne, les artistes adonnés à la gravure et à l'impression des blocs de bois prennent le nom de *kartenmachers,* faiseurs de cartes, *formschneiders,* tailleurs de formes, *briefmalers,* peintres de brefs et *briefdruchers.*

On les trouve mentionnés dans les livres de ville d'Augsbourg, dès 1418, d'Ulm et de Nuremberg en 1433-1449 (1). Ils ne forment généralement entre eux qu'une corporation, et ils ont été bien signalés par Heinecken, pour le sens générique de leurs noms (2). *Brief,* du latin *breve,* a la signification précise de *littera, epistola* et celle plus étendue de *chartæ,* papiers; ils se rapprochent en ce sens de ceux qu'on a appelés en France *feuilletiers* et *dominotiers.* Les images à la fabrication desquelles ils se livraient ne consistaient pas seulement en pièces isolées, elles formaient des suites déterminées de sujets : la Passion, le Credo, les douze Apôtres, l'Alphabet, imprimés sur la même feuille et pouvant être découpés comme des jeux de cartes pour l'instruction et l'amusement des enfants petits et grands. L'imagerie de nos jours a conservé ces procédés. Plusieurs auteurs ont fait remarquer comme une preuve de la propagation antique des ouvrages des *formschneiders,* que toute feuille imprimée, sur bois et enluminée, et en général toute estampe, s'appelle, en Allemagne et en Suisse, un saint, *Halgen, Helgen, Heiligen* (3).

On a tiré des livres de ville les noms de quelques-uns de ces

(1) De Murr, *Journal zur Kunstgesch.,* 2 Theil, S. 99. — Jackson et Chatto, *A Treatise on wood Engraving,* p. 55.

(2) *Idée générale d'une collection d'estampes,* p. 240.

(3) Breitkopf, *Versuch den Ursprung der Spiel Karten.* Leipzig, 1784; in-4°. — Éméric David, *Histoire de la Gravure,* p. 167.—Chatto (*A Treatise on wood Engraving,* p. 59) rapproche dans le même sens *Helgen* et *Dominos,* qui étaient le nom vulgaire donné, en France, aux images de saints sur bois et enluminées.

artistes : *Hans Wachter, briefmaler* à Ulm, 1434 (1), *Hans von Pedersheym, briefdrucker* à Francfort, en 1459, et d'autres que nous aurons à nommer plus tard. Aucun d'eux n'est connu dans les annales de l'imprimerie, dont l'art fut dès son invention très-distinct de celui dont il est ici question.

Bois du cabinet de Paris. — Maintenant que nous connaissons les ateliers où se sont fabriquées les gravures sur bois qui, les premières, vinrent défrayer la curiosité et la dévotion publiques, il reste à signaler celles qui ont été conservées. Si nous n'en pouvons déterminer ni l'auteur, ni l'année, ni même le pays certain, nous y trouverons du moins des indices de manière, des procédés et des principes que la critique peut interpréter et où elle peut puiser des éléments d'attribution et de classification; les premières et les plus nombreuses des pièces que je décrirai succinctement appartiennent au cabinet de Paris, où elles sont réunies sous le titre de *Graveurs anonymes sur bois.*

1. *Le Jugement dernier* (in-4°, en hauteur). Les nombreuses figures de cette estampe, tracées à gros traits avec des parties mates et imprimées en détrempe bistre inégalement répartie, sont remarquables par leur distribution par compartiments. Dieu y paraît en haut dans sa gloire en vessie de poisson, la Vierge la tête enveloppée, saint Jean à côté d'elle, les bienheureux dans deux enceintes crénelées, les ressuscités en deux bandes à la partie inférieure. Les types en sont laids mais religieux. La pièce a reçu une enluminure rouge, verte et jaune.

2. *Saint Cassien* (in-4°, en h.). Il est debout en habit épiscopal, sa crosse au bras, la main levée et les doigts percés de stylets; les traits gros, les plis droits, les mains faites de pièces rapportées, donnent à cette estampe l'aspect d'un vitrail avec ses armatures. L'enluminure y paraît aussi essentielle.

3. *Jésus priant au jardin de Gethsémani* (in-4°, h.) (2). Jésus est

(1) *Ulm 's Buchdrucherkunst*, von D. Hassler, p. 6. Ulm, 1840, in-4°.

(2) Il y a une seconde estampe du même sujet, de format plus grand et de composition très-peu différente. Les têtes d'une expression plus petite, les plis des draperies plus multipliés, le terrain fleuri, indiquent une époque postérieure et un travail où la manière allemande se prononce davantage.

agenouillé à droite, les mains jointes devant deux petits arbres; trois apôtres sont groupés, les yeux fermés ou clignotants, à gauche, sous deux autres arbres; la terrasse est formée par un treillis cadenassé; le trait gros des figures, les physionomies sérieuses, les cheveux à peine ondulés, les arbres à feuilles trifides se détachant en blanc sur un fond noir, assignent à cette pièce une date reculée. Le Christ, allongé de formes, la tête penchée exprimant la douceur, vêtu d'une robe à grands plis allongés, à manches larges, est d'un sentiment pittoresque. Une enluminure à teintes légères avec des rehauts dans les têtes s'harmonise parfaitement à la gravure, et lui donne l'effet d'une mosaïque malheureusement empâtée de noir dans quelques parties du fond.

4. *Jésus mis au tombeau* (in-8°). Cette pièce est d'une exécution peu intelligente et d'un dessin barbare, mais bien marquée des signes les moins douteux d'ancienneté : les plis droits, les feuilles d'arbres angulaires et festonnées en noir, les nombreuses surfaces noires de teinte inégale et attestant par ses effets d'estompe l'emploi du frotton plutôt que de la presse.

5. *Jésus mis au tombeau* (in-4°, 2916). *Maria autem Magdalene et Maria Joseph aspiciebant ubi poneretur.* Aux signes archaïques ordinaires que je viens d'énumérer, cette pièce réunit une grande expression. La composition en sept figures, vêtues de longs plis et deux anges tenant la banderole, est confuse, mais d'un dessin plein de grandeur. L'encre en est plus noire que dans les pièces précédentes, mais imprimée au rouleau.

6. *La Vierge et l'enfant Jésus* (in-12, h., 2919). Elle est à mi-corps, coiffée d'un voile et tient l'enfant Jésus nu couché sur son bras droit, et portant à la bouche le doigt qu'il vient de tremper dans un plat placé dans sa main droite. On peut remarquer ici la simplicité du dessin, la petitesse des traits et la candeur des physionomies.

7. *La Vierge debout et l'enfant Jésus* (in-8°, h.). Elle a les cheveux tressés et une lourde couronne; l'enfant Jésus tient dans la main droite son pied gauche. Elle est dans un portique à trilobes, fronton et pinacles de style orné plutôt que flamboyant, à fond imbriqué; les nimbes et les parties architecturales seulement ont

reçu une enluminure jaune. Le trait empâté et bien senti, le dessin expressif, quoique incorrect, donnent à cette pièce du caractère et quelque accointance avec l'école flamande.

8. *Sainte Anne* assise tenant sur ses genoux la Vierge d'un côté, l'enfant Jésus de l'autre (in-8°). Cette pièce, remarquable par la carrure du dessin et la multiplicité des hachures parallèles, par les plis brisés de ses draperies et la naïveté d'expression des figures, accuse plus d'analogie avec les graveurs des livres xylographiques, particulièrement dans le *cantique*, et avec l'école flamande.

9. *La Vierge debout tenant une longue fleur et tendant la main à l'enfant Jésus qui chevauche sur un bâton* (in-8°). La Vierge a les cheveux nattés autour du front et le long des joues; elle est vêtue d'une robe à corsage étroit, longue jupe, et d'un manteau à plis angulaires; l'enfant Jésus a les jambes nues et le corps couvert d'une jaquette qui laisse voir la nudité. Le trait est gros, mais ferme; le dessin, manqué dans les pieds et dans les mains, a du style dans les têtes et dans les draperies; la composition montre de la recherche et de la gentillesse. L'encre noire, bien venue à l'impression, atteste une plus grande perfection de tirage; enfin, la pièce a reçu l'enluminure qui se reproduit sur la plupart de ces pièces, en rouge, jaune et vert. On lit en haut un nom en écriture gothique, qui est sans doute celui du propriétaire primitif de la pièce : *Vincentius a Thorathea Kolghamer.*

10. *La Vierge en buste portant dans les mains l'enfant Jésus qui lui caresse la joue* (in-4°). Le dessin de cette pièce, formé d'un contour des plus élémentaires, est arrêté dans les doigts, les cheveux, les ornements du manteau; l'expression des figures est des plus petites. L'enluminure y est d'un effet tout hiératique, et les chairs modelées par des demi-teintes.

11. *La Vierge debout sur le croissant de la lune* (in-4°, h., 2914). Elle est coiffée d'une haute couronne, environnée de sa gloire et des quatre symboles évangéliques. A une certaine maussaderie dans les bouches, je jugerais la pièce allemande; mais ce défaut peut être personnel à l'artiste; l'expression des figures est sérieuse, et la lourdeur de l'effet tient à l'enluminure et au fond noir ajoutés.

12. *L'enfant Jésus nu sur un linge.* Il tient l'image de la

sainte Face, et un phylactère effacé. La figure naïve et le trait à l'encre, pale et coloré au patron, indiquent un travail contemporain des livres xylographiques.

13. *L'enfant Jésus nu sur un tapis*, tenant un papegai. Autour de lui le globe, un coffret ouvert où perche le Saint-Esprit, une colombe, le soleil, le globe terrestre, un panier, des conins et des phylactères : *Fil gut iar*. Le terrain fleuri, la taille d'un contour ferme et le dessin tourmenté des jambes indiquent une époque avancée et le style allemand.

14. *L'enfant Jésus nu sur un coussin*, avec un phylactère : *Ein gut felig iar. Getruckt zu Bazel, in dem ior als ma nach der geburt Christi. Zusend fun der und funff iar*. Le style et la taille indiquent, comme dans la pièce précédente, une époque avancée du XVme siècle.

15. *Sainte Madeleine* (*Maria Magdalena*) (in-4°). Elle est debout, tenant son calice, coiffée d'un bourrelet à mentonnières, les cheveux sur les épaules, et vêtue d'une tunique et d'un manteau à plis brisés ramenés sur le ventre. La figure est courte, les pieds dissimulés et la physionomie inexpressive; derrière s'étend une draperie fleurdelisée; l'encre pâle a mal marqué la gravure à l'impression, et l'enluminure cache en partie les ciselures qui sont remarquables par leur système de gaufrure.

16. *Sainte Catherine* (*Katherina*) debout, tenant le glaive et la roue. (In-4°). Pièce analogue à la précédente.

17. *Le Calvaire* (in-8°). La Vierge est agenouillée au pied du crucifix. Madeleine et Jean sont debout; deux anges recueillent le sang des plaies et des mains. Les figures sont faites d'un trait gros, mou et sans hachures; l'encre est bleuâtre et d'impression inégale. La pièce est encadrée d'une large bande de fleurs et de feuilles ménagées en blanc sur un fond noir et ressortant encore à travers le coloriage vert, rouge et jaune.

18. *Sainte Véronique* (in-4°, h., 2912). Elle est debout avec de grands yeux de face et un nez de profil, tenant son linge marqué de la sainte Face; le trait carrément mené, les parties noires festonnées du nimbe et l'enluminure légère caractérisent dans cette pièce le procédé xylographique primitif.

19. *La sainte Face*, dans un nimbe à croix fleuries et quatre lobes : *Vera facies Christi.* Le type en est immobile et hiératique, dans le dessin aussi bien que dans l'enluminure.

20. *La sainte Face*, sur un linge fixé à quatre clous surmonté de deux clefs et accompagné d'un écu armorié. Je ne cite point cette pièce pour sa gravure, dont le trait ferme indique un moment avancé du XVme siècle, mais pour ses armoiries écartelées de bars et de massacres qui paraissent appartenir au Wurtemberg.

21. *Saint Christophe* (in-8°). Cette figure faite d'un trait gros et simple, avec des draperies à plis droits, un arbre à feuilles festonnées en noir, et imprimée légèrement d'une encre noire, a autant d'archaïsme que le saint Christophe de 1423; l'expression religieuse n'y manque pas d'ailleurs.

22. *Saint Augustin* (*Sanctus Augustinus pontifex pr. me*) (in-8°, h., 2922). Inscription manuscrite. Il est debout, tenant sa crosse d'une main et un pli de son manteau de l'autre; il s'incline vers un enfant qui a sa cuiller à la main; le trait simple et le style élémentaire de cette pièce peuvent seuls la faire citer.

23. *Les évêques martyrs*, suite en douze cartes sur une feuille. On y voit une grande variété de supplices, comme ceux qui sont, dans la légende, attribués à saint Cassien : les doigts percés de stylets; à saint Léger : les entrailles dévidées; à saint Érasme les yeux vrillés, etc.; la façon en est tout élémentaire, mais le dessin déjà grimaçant est d'apparence allemande.

24. *Le Calvaire* en cinq figures (in-4°, h.). Cette pièce se trouve encore fixée aux gardes d'un manuscrit allemand de la bibliothèque de l'Arsenal (1). Les figures sont au trait, d'un dessin ferme et non sans roideur, mais expressif et même beau dans les têtes; les extrémités sont cependant défectueuses, et on y voit des chaussures en noir; on lit sur le collet du soldat LVNGINVS et sur le nimbe de saint Jean VEREFILIVS. La quatrième figure à droite est tronquée, la pièce encadrée d'un double trait carré a reçu une enluminure légère.

(1) Ce volume, qui m'a été obligeamment communiqué par M. le conservateur Paul Lacroix, porte sur une de ses gardes la date manuscrite de 1484.

Bois du cabinet de Berlin, des bibliothèques de Bale, de Bruxelles et du Musée britannique. — Aucun des cabinets de l'Europe n'est peut-être aussi riche que celui de Paris en incunables sur bois, mais il n'est pas de collection importante qui n'en renferme d'intéressants. Voici ceux que j'ai pu rencontrer dans les bibliothèques étrangères.

Au cabinet de Berlin, on en a recueilli plusieurs en leur assignant hardiment pour date le commencement ou le milieu du XVme siècle.

1. *La Vierge tenant l'enfant Jésus et une pomme.* Elle est debout dans une gloire rayonnante, entre quatre anges, dont un pose la couronne sur sa tête, et quatre pigeons dans les angles garnis de phylactères, avec légendes en vieux flamand (1). Le contour est gros mais d'un dessin très-ferme, sans hachures, et colorié à trois teintes; le style accuse beaucoup d'analogie avec les ouvrages flamands ou hollandais de l'origine la plus connue.

2. *Saintes Barbe et Catherine.* Ces deux figures ont des traits épais et relevés de teintes jaunes, des attitudes hiératiques, des airs sérieux, des draperies lourdes, et pourtant elles ne manquent pas d'agrément.

3. *Saint Jérôme pansant la patte du lion.* Le saint fait son opération entre un pupitre et un rocher où perche un pigeon ou un papegai; un trait gros, des formes allongées et une expression souriante impriment à cette figure un caractère d'archaïsme prononcé; les inscriptions manuscrites dont elle a été chargée par ses antiques possesseurs, annoncent combien elle leur a paru vénérable.

Je ne citerai qu'accessoirement deux autres pièces : *sainte Véronique* et *saint Christophe,* qui n'ont guère pour signes d'ancienneté que la grossièreté de leur exécution.

Les gardes d'un psautier de 1477 (in-8°), à la bibliothèque de

(1) Cette pièce, déjà bien signalée pour son antiquité par l'ancien conservateur du cabinet de Berlin, M. Schorn, qui me la montra en 1853, a été reproduite par M. Holtrop, directeur de la Bibliothèque de la Haye, qui en a relevé les légendes flamandes et l'a rapprochée d'une estampe connue à Bruxelles par sa date de 1418. *Monuments typographiques des Pays-Bas au XVme siècle.* 3me livraison. La Haye, 1857; in-4°.

Bâle, conservent encore deux images non moins remarquables par leur composition mystique que par leur facture primitive. Elles sont intactes, dans toutes leurs marges, avec leur coloriage en façon de cartes et telles que les colla sur les ais de son volume le premier propriétaire de ce psautier. La première, au commencement, représente le *crucifix* placé au-dessus d'un bassin de sang et d'argent monnayé et d'une couche d'âmes en peines, avec le calice, le Saint-Esprit et le Très-Haut dans un coin, figuré par une tête énorme au milieu de sa nébule. Une légende, dans un phylactère perpendiculaire, occupe une partie de la pièce : *Bone Jhu qui es verus* | *fons miē qui regnavit totā* | *terrā et inebriavit ēa et* | *redemit nos suo sāgñe.* La seconde, à la fin, représente le *crucifix tendant les bras à saint François.* La roideur des figures, les traits carrés et l'enluminure donnent à cette pièce beaucoup d'archaïsme; elle porte aussi une inscription latine, mais cette inscription est manuscrite et postérieure.

A Bruxelles, parmi les pièces recueillies avec zèle par le directeur de la Bibliothèque royale, j'ai vu une estampe de fabrique primitive : *saint Hubert.* Il est agenouillé devant le crucifix, planté entre les bois du cerf, et accompagné de ses chiens et de son cheval; dans le haut, un ange porte une banderole avec légende en vieux flamand; le travail, bien que moins serré, et l'impression rappellent la manière de la *Bible des pauvres.*

Parmi les plus anciens bois du Musée britannique, j'ai remarqué en première ligne les pièces suivantes :

Sainte Anne assise sur un trône à dais ogivaux de style orné, tenant sur ses genoux, à droite, la Vierge assise, à gauche, l'enfant Jésus nu et debout qui reçoit une poire des mains de sa mère; la pièce (gr. in-fol., en h.) est enluminée avec intensité, mais les faces byzantines, les yeux grands ouverts, les doigts allongés, l'expression hiératique de la composition, non moins que le trait gros à l'encre pâle imprimée au rouleau, indiquent une époque reculée; en outre, l'ampleur des draperies, le calme des mouvements y ajoutent beaucoup de style. Si l'on pouvait rigoureusement appliquer aux productions de la gravure les mêmes règles qu'à celles de la sculpture gothique, on pourrait croire cette composition du

XIVme siècle, tant elle est exempte des petitesses qui envahirent l'art au XVme siècle.

La Résurrection de Lazare (in-4°, en h.). Composition de plus de quinze figures : Jésus à gauche, entre deux Saintes Marie, tend les bras au ressuscité, soutenu par un apôtre à tête chauve qui se penche vers le sépulcre ; on voit dans le fond la ville de Jérusalem ; des phylactères à inscriptions latines accompagnent les figures de Jésus, d'une Marie et d'un jeune homme du groupe opposé. Le travail de cette pièce indique des procédés plus avancés ; le trait est plus mince, et il y a quelques hachures espacées dans les fonds. Les figures sont courtes, toutes enveloppées de draperies à plis droits, les airs de tête ne sont pas beaux, les extrémités ne sont pas bonnes, mais l'expression est touchante et indiquée en quelques traits ; la gravure est enluminée avec beaucoup de sobriété et d'harmonie.

Une autre estampe de la même collection : *La messe de saint Grégoire*, a été décrite par M. Waagen (1) et jugée, à cause de la pureté du style des draperies, ne pouvoir être postérieure à la période de 1430 à 1440. Je ferai remarquer cependant qu'on voit dans cette planche un assez bon nombre de hachures disposées avec intelligence dans les plis des vêtements, et que le texte des indulgences occupant plus de la moitie inférieure de la planche est imprimé en lettres mobiles. L'expression sérieuse mais petite des figures justifie, aussi bien que l'idiome de ce texte, l'origine allemande de la pièce. Les estampes citées plus haut appartiennent à une école plus distinguée.

Le style allemand est encore mieux marqué dans une autre estampe du Musée britannique, *Jésus devant Pilate* (in-fol., en h.), qui fut trouvée collée sur la couverture d'un exemplaire du livre : *Vitæ sanctorum Patrum. Nuremberg, Coburger*, 1478. Le trait large et imprimé au rouleau, bien qu'à l'encre noire, avec un trait carré seulement en haut, les plis des draperies droits, les doigts allongés, sont des indices d'une date reculée, peut-être du commencement du XVme siècle. L'origine allemande se trahit aux

(1) *Treasures of Art*, t. I, p. 287.

têtes, qui ont de gros yeux, des traits pointus, des expressions tournant à la charge, bien que sérieuses : Jésus a la bouche boudeuse, Pilate les jambes croisées, les cheveux bouclés et surmontés d'une couronne ogivale.

Une note manuscrite récemment placée au bas de cette estampe indique une plaque tumulaire de l'évêque Henri Spiegel von Bessenby, mort en 1380, dans la cathédrale de Paderborn, sans doute comme offrant une composition semblable. J'ai déjà signalé les rapprochements à faire entre les plaques tumulaires gravées et nos estampes primitives.

Bois datés. — Toutes les estampes que je viens d'énumérer sont sans date écrite; quelques pièces portant une mention d'année ont été plus célébrées dans l'histoire de la gravure; elles sont, par leur manière, analogues à celles que j'ai décrites et ne font que confirmer les inductions précédentes; on va voir que leur inscription, encore sujette à controverse, n'apporte point à la critique son secours le plus important. La comparaison de pièces nombreuses, présentant, dans leurs sujets variés, le développement de procédés similaires, fournit des renseignements plus lumineux et plus féconds, aussi leur ai-je donné la première place.

L'estampe datée qui a fait le plus de bruit est le *saint Christophe* avec la date de 1423, trouvée par Heinecken sur la garde d'un manuscrit au couvent de Buxheim, en Souabe (1). Cette pièce fameuse a soulevé des discussions qu'il importe de résumer.

Heinecken et de Murr qui, les premiers, la firent connaître par leurs relations et par des fac-simile, virent dans sa date et dans le lieu où elle était trouvée une preuve à l'appui de leur système favori sur l'origine allemande de la gravure en bois. Ottley, qui en publia aussi un très-bon fac-simile, fait dans la bibliothèque de lord Spencer, où la précieuse estampe avait passé, considéra qu'elle paraissait imprimée à la presse et non au frotton, à l'encre noire et non en détrempe, comme les estampes primitives allemandes, et la rapprochant d'ailleurs d'une autre estampe, de *l'Annonciation*

(1) Le manuscrit *Laus Virginis* et l'estampe sont encore aujourd'hui dans la bibliothèque Spencer. Dibdin, t. I.

trouvée dans le même manuscrit, il en trouva le style trop bon pour des artistes allemands et plus conforme au style italien primitif. Il crut donc pouvoir prononcer que les deux pièces provenaient non de l'Allemagne, mais plutôt de Venise ou de quelque ville dans les États de cette république (1). Cependant une autre épreuve du saint Christophe avait été acquise par le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, et M. Duchesne n'hésitait point à la donner comme identique à celle de lord Spencer (2), lorsqu'une enquête ayant été provoquée, en 1817, par Sa Grâce et les pièces mises en présence, on crut reconnaître qu'elles étaient toutes les deux anciennes, mais tirées de deux blocs de bois différents. Dibdin, qui consigna ce résultat, décida d'abord que l'épreuve de Paris n'était qu'une copie de celle de Londres et pensa qu'elle pouvait avoir été exécutée vers 1460; se ravisant ensuite, il conclut que l'estampe de Paris n'était qu'un exemplaire du fac-simile de Murr (3). M. Sotzman porta ses doutes plus loin, l'existence de deux estampes différentes avec la même date indiquait, selon lui, que cette date n'était pas celle de l'exécution de l'estampe, mais qu'elle était seulement commémorative d'un événement ou d'une prière se rattachant à saint Christophe; l'estampe devait être, selon lui, rejetée parmi les produits de la seconde moitié du XVme siècle (4).

(1) *History of Engraving*, p. 92. — M. de Laborde croit que Harlem et d'autres villes dans les Pays-Bas ont fait anciennement usage des presses et de l'encre et attribue ces deux estampes aux Pays-Bas.

(2) Cette identité est maintenue dans toutes les éditions de la *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque royale* jusqu'en 1855, où sa description est suivie de cette phrase : *Quand on pense qu'une simple feuille de papier a pu traverser un espace de quatre siècles, etc.* Si le vénérable conservateur ne tenait qu'à l'antiquité du papier, ses collègues des manuscrits auraient pu lui en fournir qui avaient traversé quelques siècles de plus.

(3) *A bibliographical antiquariam and pittoresque tour in France.* London, 1821. *Voyage bibliographique* et trad. par Licquet. Paris, 1825. — L'opinion dernière, à laquelle se rangea Dibdin, est consignée dans la 2me éd. du *Bibliogr. tour.* London, 1829.

(4) *Aelleste Geschichte der Xylographie* et *Raumer's historisches Taschenbuch.* Lepzig, 1837. Ailleurs M. Sotzman a pensé qu'un L avait pu être omis

M. de Laborde est venu appuyer l'opinion émise en dernier lieu par Dibdin. Le *saint Christophe* du cabinet de Paris n'est, selon lui, qu'un exemplaire de la copie qui fut faite, en 1776, par le graveur Roland pour le journal de Murr, roussi par une teinte de café. Il a constaté l'identité par un fac-simile de la planche de Roland, où se voient les mêmes amaigrissements de traits que dans l'estampe du cabinet. Le fac-simile du fac-simile donné par Ottley de l'estampe de lord Spencer, placé en regard, accuse des contours plus francs et un trait constamment plus large. Ce *saint Christophe* de lord Spencer est donc, selon M. de Laborde, le seul authentique, et il n'y a pas de raison plausible pour infirmer sa date (1).

On a cité une autre épreuve ancienne du *saint Christophe* de 1423, en Allemagne (2). Depuis, le professeur Hassler en a signalé, dans la bibliothèque de Bâle, une troisième dont l'ancienneté ne peut être mise en doute, puisqu'elle est mentionnée sur les catalogues antérieurs à la gravure de Roland (3). Je ne sais ce que produira dans le débat l'examen de ces épreuves; mais le point le plus essentiel à considérer pour l'histoire est le mérite de l'œuvre. Or, dans le *saint Christophe* original, ce mérite n'est pas mince. Chatto, qui a examiné avec soin l'estampe de lord Spencer (4), y a fait ressortir avec perspicacité des figures bien dessinées, fautives

dans la date, qui serait alors 1473. M. Pinkerton avait déjà voulu y lire *Vigesimo terno*, au lieu de *tercio*, c'est-à-dire 1460.

(1) *La plus ancienne gravure du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, est-elle ancienne?* Extr. de *l'Artiste*, 1839, in-4°.

(2) Murr l'avait vue chez M. de Birkenstoch, à Vienne. M. de Laborde a mis en doute son existence; mais M. de Reiffenberg a constaté qu'elle se trouvait, en 1814, avec la collection entière de M. Birkenstoch, chez M. de Blitersdoff, ministre de Bade à Francfort. (*La plus ancienne gravure connue avec une date*, p. 32. Bruxelles, 1845.)

(3) *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. LXVIII, en note. J'ai vu, en 1837, ce saint Christophe dans un des volumes de la collection de Bâle. A l'examen rapide qui m'a seulement été permis par un bibliothécaire peu complaisant, je l'ai trouvé rogné dans les marges, collé en plein et assez semblable à l'exemplaire de Paris.

(4) Elle est imprimée, dit-il, en une matière de couleur noire, semblable à l'encre d'imprimerie, et enluminée, après l'impression, au moyen du pinceau. Le dos étant collé sur la couverture du volume, il n'a pu s'assurer si l'impression a été obtenue à la presse ou au frotton (*a Treatise*, p. 61).

seulement aux extrémités, de la perspective, une taille large, libre et habile à indiquer en quelques traits les ombres des draperies. Il en attribue la gravure, avec celle de l'*Annonciation* trouvée dans le même manuscrit, aux *formschneiders* d'Augsbourg, d'Ulm et de Nuremberg. Cette gravure est, dit-il, supérieure à tout ce qui a été fait en Allemagne depuis 1462, date des fables de Bamberg, jusqu'en 1493, date de la chronique de Nuremberg (1). Ces qualités, qui semblent étonner le critique anglais, tiennent, indépendamment du mérite de l'artiste, à l'état général de l'art, tel que nous aurons plusieurs fois l'occasion de le constater en Allemagne et dans les Pays-Bas, et à la déchéance qu'il subit dans le cours du XVme siècle. Les livres des pauvres dans leurs éditions successives révèlent la même dégénérescence que les gravures en bois isolées et les gravures jointes aux livres imprimés; la multiplication excessive de celles-ci et l'abandon qui en fut fait aux mains d'une foule de méchants artistes ne contribuèrent pas peu à ce résultat. Quelle que soit la valeur particulière du *saint Christophe*, il n'en est pas moins certain qu'il y a parmi les pièces anonymes des exemples plus anciens et plus significatifs de la gravure. L'histoire de l'art n'en est plus à dépendre d'une date plus ou moins réelle apposée sur une pièce. Les auteurs qui, à défaut de critique, se sont attachés exclusivement à des découvertes de dates ont commis de singulières erreurs.

La bibliothèque de Lyon possède une estampe qui a passé longtemps pour être datée de l'année 1384. C'est le portrait d'un médecin de Nuremberg représenté à mi-corps dans un portique, un chat et un chien sur chaque épaule, avec l'inscription en marge : PETER SCHLOTING WUNDARZ IN NYRNB. 1384 (2). Zani, qui

(1) Il n'y a que M. Duchesne qui trouve la plus grande preuve de son antiquité dans la grossièreté de la gravure et la défectuosité du dessin (*Moyen âge et Renaissance,* article GRAVURE); et l'assertion reste à l'usage de ceux qui traitent superficiellement l'histoire de l'art du dessin. Voy. *Jacques Cœur et Charles VII ou la France au XVme siècle,* t. II, p. 102, par M. Clément. Paris, 1853; in-8°.

(2) Thierry (*Guide des amateurs et des étrangers dans Paris*, t. II, p. 427, 1787), qui la signala le premier, l'indique comme placée en tête d'une *Légende*

en fit mention sans connaître la pièce, ne se prononça pas (1). Ottley regrette qu'aucun auteur français n'ait vérifié la date donnée à cette estampe, qui comblerait peut-être une lacune regrettable à l'origine de la gravure en bois (2). Chatto avait pensé que la date devait être lue 1584 (3), et Joubert, qui lisait bien 1384, rapportait cette date à l'existence du médecin et non à la composition de l'estampe (4). Il suffit d'avoir jeté les yeux sur cette figure vêtue d'un pourpoint étroit, de chausses bouffantes à la suisse avec la brayette saillante et d'un petit manteau à rebras, encadrée dans un portique à pilastres fleuronnés avec cartouche à compartiments et cintre surbaissé, pour être assuré qu'on a devant les yeux un ouvrage de la fin du XVIme siècle. La rapidité pittoresque des tailles indique aussi une main habile dans sa négligence; je la croirais plutôt flamande que française: elle est, en tout cas, assez différente de la manière dont on taillait alors le bois à Lyon.

Le cabinet de Vienne possède aujourd'hui une estampe précieuse : *le Martyre de saint Sébastien*, accompagnée d'une pièce xylographique en 14 lignes avec la date de 1437 qui a été décrite

dorée. — Delandine (*Bibliothèque de Lyon. Catalogue. Histoire de l'Imprimerie*, t. I, p. 43), dit que M. Adamoli, bienfaiteur de la Bibliothèque de Lyon, acheta cette estampe au prix le plus modique, dans une vente de livres, et la fit relier en tête d'une *Legenda Sanctorum*, ed. s. d. Il en donna ensuite la description sans en garantir l'authenticité. « Cette estampe, extraordinairement rousse et pleine de taches, fut envoyée à M. Chevalier, de Paris, qui l'a blanchie; elle représente un vieillard vêtu d'une simarre et la tête couverte d'un chaperon orné de plumes. Ce médecin porte sur ses épaules un chat et un chien, attributs distinctifs de ceux qui se consacrent à l'art de guérir et qui subsistent encore à la porte de quelques-unes de nos pharmacies. »

(1) *Materiali per servire alla storia dell origine et de progressi dell incisione in rame et in legno*, p. 82. Parma, 1802.

(2) *History of Engraving*, p. 88.

(3) *A Treatise on wood Engraving*, p. 88.

(4) Joubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*. Paris, 1821, 3 vol. in-8°.

Dans l'*Histoire de Lyon*, par M. Montfalcon. Lyon, 1851-53, 3 vol. in-8°, qui est non la meilleure, mais la plus récente et la plus élégamment imprimée, on semble admettre encore comme possible l'authenticité de l'estampe de 1384. Les anciens artistes de Lyon sont d'ailleurs tout à fait négligés dans ce livre.

par Heinecken, par Chatto et par Ottley (1). Je regrette d'autant plus de ne pas connaître cette pièce, que je tiens de juges très-compétents qu'elle est gravée plus finement et plus artistement que la plupart des incunables sur bois. Selon la description plus récente et très-détaillée qui en a été donnée dans la notice du cabinet de Vienne (2), la taille en est nette, l'impression noire pure et vive, et le dessin rappelle celui de l'école haute allemande.

On a, enfin, beaucoup disserté, à Bruxelles, au sujet d'une estampe représentant la Vierge et l'enfant Jésus entre quatre saintes, dans un jardin, et datée de 1418; elle a été trouvée à Malines, collée à l'intérieur d'un vieux coffre (3). M. de Reiffenberg, qui en fit faire l'acquisition pour la Bibliothèque royale, soutint avec beaucoup de zèle l'authenticité de sa date et la conformité de son style avec celui des ouvrages de Van Eyck; il ne convainquit pas tout le monde. M. de Brou, artiste et savant très-versé dans la connaissance des miniatures gothiques, déclara que la date de 1418 était inadmissible, et, se fondant principalement sur le costume, sur les plis du corsage et les manches dans les robes des figures de femme, qu'il comparaît avec les figures de plusieurs manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, il conclut que l'estampe ne pouvait avoir été exécutée qu'après 1460 (4). On était bien assuré, en voyant cette pièce, qu'elle était l'ouvrage d'un ancien *printer*, tirée, comme les cartes, avec une encre à la détrempe et des couleurs au moule, au frotton et au patron; mais comme elle avait subi d'assez graves altérations et une restauration dont on ne pouvait mesurer la portée, l'hésitation sur sa véritable date était commandée. Au premier examen, je me suis refusé à admettre celle qui paraissait indiquée par les chiffres.

(1) *Neve Nachrichten von Kunstlernd Kunstsachen*, S. 145. Dresden und Leipizg, 1786. — *Treatise on wood Engraving*, p. 70. — *History of Engraving*, p. 96.

(2) *Die Kupferstichsammlung der Hofbibliothk in Wien*, von Frédéric Riller von Bartz, p. 271. Wien, 1854.

(3) *La plus ancienne gravure connue avec une date.* Mémoire par M. le baron de Reiffenberg, avec un fac-simile. Bruxelles, 1845; in-4°.

(4) *Quelques mots sur la gravure au millésime de 1418*, par C. D. B. Bruxelles, 1846, in-4°, 7 pl.

L'ayant revue depuis et très-scrupuleusement examinée, je dois dire que la place où ils sont est intacte, et que je ne trouve plus de raisons pour ne pas les accepter. Les motifs allégués à l'encontre, pris du style et du costume, ne sont pas tellement absolus qu'on ne les trouve conciliables; la mollesse et la rondeur du dessin, la multiplicité des plis qu'on y remarque comparativement au *saint Christophe*, à la *Vierge de Berlin* et à d'autres pièces d'une ancienneté bien reconnue, quoique sans date, peuvent tenir à la main qui l'a tracé. Le premier développement de l'art du dessin a, aussi bien que sa marche subséquente, ses fluctuations et ses particularités dont il faut tenir compte. Quant au costume, il était alors, comme aujourd'hui, sujet à des changements et à des retours dont nous ne pouvons préciser le commencement et la fin : les corsages à plis et les manches larges, qui sont les pièces les plus essentielles dans l'estampe de Bruxelles, se trouvent dans les peintures et les miniatures qui remontent à la première moitié du XV[me] siècle, comme dans celles qui appartiennent à la seconde; les dessins de miniatures donnés par M. de Brou en fournissaient plus d'un exemple, et l'on en peut voir un des plus remarquables dans la peinture à l'huile de 1440, qui vient d'être découverte dans la grande boucherie de Gand (1).

Admettons donc que Bruxelles possède une estampe gravée sur bois de 1418, ce n'est sans doute ni le premier ni le meilleur des produits de l'art des *printers* néerlandais, mais c'est le plus ancien de ceux ou l'où ait pu lire une date.

Les estampes des *printers* sont, comme celles des orfévres, toutes de sujets religieux; elles avaient pourtant leur emploi dans la maison plutôt que dans l'église, non point pour être encadrées et mises sous verre, mais pour être collées au bahut, à la cahière, au châlit; de là vient qu'elles ont presque toutes péri. Quelques-unes ont pu se conserver comme le *saint Christophe* de Buxheim dans les gardes des gros livres de couvent; les plus petites se glissaient dans les livres de prières; celles qui portent un petit Jésus

(1) *Peinture murale à l'huile;* notice par M. Ed. De Busscher. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. 1855, in-8°.

tout nu étaient des étrennes échangées dans les familles à la solennité de Noël et au renouvellement de l'an, et quelquefois des cadeaux plus tendres. J'en ai vu une chez M. Sotzmann, de Berlin, où l'enfant Jésus s'étale au-dessus d'une rose. Nous avons dit les caractères particuliers de leur fabrication, leur encre brune à la détrempe, leur enluminure; elles se distinguent encore des gravures postérieures par l'épaisseur et la bavure de leurs traits et l'absence totale des hachures. Ces règles posées, on ne saurait affirmer cependant qu'il n'y en ait pas de fort anciennes imprimées à la presse et à l'encre noire, et faites d'un contour plus précis et marqué de quelques hachures par un travail qui les assimile aux interrasiles : les pavés en damier, les arbres imbriqués et les fonds gaufrés indiquent quelquefois des pratiques semblables; enfin on en trouve qui sont si délicatement taillées qu'on les prendrait pour des gravures sur métal ou en creux. Les procédés parfaitement distincts dans leur pratique générale se confondent dans des cas isolés, parce que les ouvriers, quoique séparés dans leurs métiers, tendent à s'imiter dans leurs produits.

Je ne saurais déterminer mieux la provenance de ces estampes; plus que les interrasiles, elles échappent à une localisation précise et bien plus encore à une attribution personnelle; leur facture plus commune a gagné rapidement les pays occupés par l'art gothique, des États bourguignons et rhénans à l'Allemagne supérieure, à l'Italie du nord et à la France.

Avant qu'on eût atteint le milieu du XVme siècle, le commerce les avait déjà répandues en tout lieu; en 1441, les maîtres dans l'art et métier des cartes et figures imprimées de Venise se plaignaient de ce que leur art était tombé en discrédit, à cause de la grande quantité de cartes à jouer et de figures imprimées qui étaient venues de l'étranger, et obtenaient du sénat un décret qui interdisait l'entrée de tout ouvrage de ce genre, soit imprimé, soit peint sur toile ou sur papier, images d'autels (*ancona*) ou cartes à jouer (1). Quelques années après, on en expédiait d'Ulm des ballots, pour être

(1) Ce décret a été publié pour la première fois dans les *Lettere pittoriche*, t. V, p. 321, et par Lanzi, Ottley, Zani, Eméric David, etc.

échangées contre des épiceries et autres marchandises (1). La gravure était donc dès son origine débordée par l'imagerie; aussi faut-il résolûment séparer l'une de l'autre, si l'on ne veut pas que l'histoire de l'art dégénère en une nomenclature sans ordre et sans terme.

Tandis que l'art vivant et progressif marque ses pas dans chaque lieu, à chaque moment, par quelque signe intelligible, l'imagerie routinière s'immobilise et s'atrophie. Nous en voyons un exemple remarquable, sans sortir du XVme siècle, dans une estampe du cabinet de Paris qui représente une madone de style byzantin, dessinée d'un trait gros sans hachures, imprimée à l'encre, au frotton et coloriée selon le procédé des cartiers, mais dont l'inscription, développée autour du cadre et dans le soubassement, nous donne l'auteur et la date : *Michel Schorpp, mäler zu Ulm*, 1496. Ce peintre, dont le nom est omis dans tous les dictionnaires, même dans celui de Zani, n'était qu'un imagier qui, de son temps où le dessin et la taille de bois prenaient tant d'essor, n'avait rien oublié et rien appris; s'il n'avait pris le soin de signer son estampe, on aurait pu la prendre pour une gravure des premiers temps.

(1) Rubrique d'une chronique de 1474, cité par Heinecken : *Idée générale*, p. 245. — *Neve Nachrichten*, p. 139. 1786.

IV.

LES LIVRES DES PAUVRES.

Les livres des pauvres, *libri pauperum*, sont mentionnés déjà dans Théophile (1); il n'est point douteux que le moine artiste entendait par là les suites reliées d'images et de textes théologiques qui servaient à l'instruction et à l'édification des fidèles. Ces livres n'étaient pas des objets de luxe comme les manuscrits à miniatures et devaient être à la portée de ceux qui ne pouvaient les payer qu'un prix modique; mais on présumerait trop de l'état des populations ignorantes du XVme siècle, si l'on croyait, comme beaucoup d'auteurs qui ont littéralement accepté le titre donné au plus célèbre de ces livres, *Biblia pauperum*, qu'ils étaient uniquement destinés aux pauvres, au peuple. Quel qu'en fût le prix, pour si claires qu'en fussent les figures, pour si courtes qu'en fussent les lettres, le peuple ne pouvait ni les acheter ni les lire; ils étaient surtout à l'adresse des prédicateurs des pauvres, des pauvres clercs, ainsi que l'a signalé Chatto (2). La préface du *Speculum salvationis*, livre de même nature et de même objet que la Bible des pauvres, s'explique en termes précis : *propter pauperes predicatores hoc apponere curavi.* L'ouvrage composé par saint Bonaventure, sous le même titre de *Biblia pauperum*, dont Camus cite une édition de 1490, était composé d'extraits à l'usage des prédicateurs. Le *Dictionarius pauperum*, dont on connaît plusieurs éditions, de 1498 à 1510, avait la même destination : *incipit summula omnibus verbi divini seminatoribus pernecessaria* (3). On appelait *Thesaurus pauperum*, le livre de médecine pratique,

(1) *Diversarum artium schedula*, p. 254. Paris, 1843; in-4°.
(2) *A Treatise on wood Engraving*, p. 101. 1839.
(3) *Notice d'un livre imprimé à Bamberg*, p. 10. Paris, an VII; in-4°.

composé par Jean XXI (1). Cet usage rend parfaitement compte de l'esprit mystique et figuré dans lequel sont composés les livres des pauvres. Les légendes servaient à la paraphrase du catéchiste, les figures échauffaient son imagination et pouvaient être montrées du doigt pour frapper l'auditeur. Ce n'était que la continuation de l'enseignement des ignorants par les figures qui avait été de tout temps pratiqué par l'Église, selon la parole de saint Grégoire : *Quod legentibus scriptura, hoc idiotis praestat pictura cernentibus : quia in ipsa etiam ignorantes vident quod sequi debeant : in ipsa legent qui literas nesciunt : unde et praecipue gentibus pro lectione pictura est* (2).

Les livres des pauvres furent d'abord manuscrits et exécutés par les moyens les plus rapides des scribes, les dessins à la plume et l'enluminure des rubricateurs. Ansgarius, moine du couvent de Corbie, au IX[me] siècle, envoyé pour évangéliser la basse Saxe, avait composé des livres de ce genre, selon le témoignage des chroniqueurs allemands : *Per numeros et signa conscripsit libros indigitatos pigmentorum vocabulos* (3). Quelqu'un avait même voulu se servir de ce texte pour attribuer à Ansgarius la Bible des pauvres xylographique. On cite cependant en divers pays des manuscrits des principaux de ces livres, que les exemplaires xylographiques ne reproduisirent pas toujours exactement, mais qu'ils eurent pour modèles (4).

(1) Il fut imprimé à Anvers par Martens d'Alost, en 1476. Lambinet, *Recherches hist., etc.*, p. 288. Bruxelles, an VII.

(2) Petri Zornii *Historia Bibliorum pictorum*, p. 73. Lipsiæ, 1743; in-4°.

(3) Heinecken, *Idée générale d'une collection d'estampes*, pp. 319, 321.

(4) Meerman cite une *Biblia pauperum* en trente-huit figures, manuscrit du XII[me] ou du XIII[me] siècle, de la bibliothèque de Wolfenbutel. *Origines typographicae*, p. 225. J'en ai vu une à Leipzig, chez M. Weigel, qui était dessinée sur une feuille in-plano, de façon à être enseignée aux fidèles comme une carte géographique ou comme un de ces tableaux que promènent dans les foires les chanteurs de complainte.

Les bibliothèques de Paris, de Londres et de Bruxelles contiennent plusieurs manuscrits du *Speculum* qui ont été cités par M. Guichard (*Notice sur le Speculum*, p. 111. Paris, 1840), M. Waagen (*Treasures of art.*, I, p. 310) et M. Alvin (*Les Commencements de la Gravure aux Pays-Bas*, p. 22. Brux., 1857; in-8°).

Les figures des livres des pauvres étaient donc faites comme les miniatures, à l'imitation des peintures et des bas-reliefs des églises. Dans ces monuments, les sujets ne se trouvent point placés d'une façon arbitraire; ils ont souvent l'ordre didactique qui se rencontre dans les livres. Une suite de ce genre était représentée sur les vitraux de l'église d'Hirschau, en Souabe, et Lessing, qui la vit, crut y trouver la preuve que la Bible des pauvres xylographique avait été gravée à Hirschau (1). Heinecken en avait déjà signalé d'analogues à Brême et dans les peintures et les sculptures de plusieurs autres anciennes églises (2).

Les miniaturistes et les écrivains, malgré la promptitude de leur travail, ne pouvaient suffire aux conditions de multiplicité et de bon marché exigées pour ces publications populaires; elles échurent de bonne heure aux mains des *printers* et des *kartenmakers*. Quant à la question de savoir quel est le moment et quel est le lieu précis de leur apparition, bien que les monuments qu'il s'agit ici d'examiner offrent plus de prise à la critique et à l'histoire que les estampes isolées, on n'a point eu de résultat certain.

Meerman, le champion déterminé des prétentions de la ville de Harlem à la découverte de l'imprimerie, en signalant les exemplaires de livres à planches de bois qui se trouvaient dans cette ville, n'hésita point à reconnaître dans les plus anciens et les plus remarquables un produit des presses de Laurent Coster qui, suivant lui, avait inventé, vers 1430, l'impression des planches de bois en même temps que l'impression des lettres mobiles (3). Cette opinion, soutenue avec beaucoup d'érudition, mais appuyée sur des traditions hollandaises et des documents insuffisants, ne fut guère acceptée qu'en Hollande.

Heinecken, qui avait vu beaucoup de ces livres dans les diverses contrées de l'Europe, les a décrits avec soin (4); mais il les a classés dans un ordre arbitraire, en confessant qu'il ne connaît avec

(1) Guichard, *Notice sur le Speculum humanae salvationis,* p. 111. Paris, 1840.

(2) *Idée générale d'une collection d'estampes,* pp. 303, note *d.,* et 320.

(3) *Origines typographicae,* t. I, pp. 103 et suiv. Hagae Comitum, 1765, in-4°.

(4) *Idée générale,* pp. 292 et suiv.

certitude ni l'origine ni l'époque des diverses éditions. Tout en se méfiant de la grossièreté de l'exécution comme signe d'antériorité et en reconnaissant certaines éditions comme copies et comme postérieures, il n'a pas su prendre d'autre règle de classification qu'une hypothèse patriotique. Pour lui, les plus anciennes et les plus originales sont toujours allemandes, faites dans le goût lourd et gothique des premiers dessinateurs et peintres de l'école desquels est sorti Martin Schœn, ou des anciens sculpteurs et tailleurs en bois qui se mêlaient de dessiner, tandis que les éditions postérieures et les copies sont toujours flamandes. Dans son système, les premières précèdent de quelques années l'imprimerie ou bien sont contemporaines; les autres n'ont été faites qu'après que la découverte se fut répandue.

Zani n'avait pas examiné un assez grand nombre d'exemplaires des divers livres des pauvres pour oser s'écarter du jugement d'Heinecken; il les tient aussi pour des ouvrages allemands, il les croyait seulement un peu moins anciens, et plaçait, vers 1460 et 1470, les éditions originales des plus recommandables (1).

Ottley soumit à un nouvel et minutieux examen les trois principaux livres xylographiques. Par une suite de preuves plus matérielles encore qu'esthétiques, il établit un classement plus rationnel dans leurs éditions et arriva à cette conclusion qu'ils étaient originaires des Pays-Bas. Il les regardait comme le produit d'essais informes d'imprimerie précédant la découverte de la typographie faite en Allemagne, et les croyait gravés par un même graveur sur des dessins d'artistes différents appartenant aux contrées de la Hollande ou des Flandres, alors plus florissantes que celles de l'Allemagne. Leur date était, selon lui, de 1420 à 1440 (2).

Beaucoup d'autres auteurs se sont évertués à l'appréciation des livres xylographiques, tant pour leurs rapports avec la découverte de l'imprimerie que pour leur importance dans l'histoire de la gravure; mais ils n'ont fait que reproduire avec moins d'autorité les jugements déjà cités, ajoutant quelquefois des observations utiles,

(1) *Enciclopedia*, t. I, p. 11.
(2) *History of Engraving*, chap. III, p. 99.

mais le plus souvent embrouillant par une critique insuffisante les questions intéressantes qui se rattachent à leur étude (1).

MM. Sotzman et Waagen, les derniers iconophiles qui en aient parlé avec autorité, ont reconnu que les livres des pauvres sont de souche néerlandaise, que les graveurs en bois qui y travaillèrent tirèrent leurs dessins des miniatures appartenant aux manuscrits. Selon ces savants, leurs planches sont composées dans la manière propre à l'école des Van Eyck, et cette manière, qui se fait remarquer par sa tendance réaliste, paraît s'infiltrer dans les arts dépendant de la peinture de 1420 à 1460; depuis environ 1420 pour les miniatures, 1440 pour les gravures en bois, 1460 pour les gravures sur cuivre. L'Allemagne, qui subit ensuite l'influence de la même école, ne fit que copier les mêmes planches avec plus ou moins de fidélité et de succès (2).

Il semblait que tous ces travaux allaient être résumés dans une

(1) Papillon (*Traité historique de la gravure en bois*, 1766) et Fournier (*Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois*, 1758, in-12) avaient déjà très-bien décrit les livres xylographiques. Lambinet en a désigné plusieurs exemplaires nouveaux (*Recherches sur l'origine de l'Imprimerie*, p. 61. Bruxelles, an VII). La Serna Santander (*Dictionnaire bibliographique choisi du XVme siècle*, t. I, pp. 53 et suiv.; t. II, p. 207. Bruxelles, an XIII; 3 vol. in-8°) s'est attaché surtout à refuter Meerman et attribue les livres xylographiques, soit aux Allemands, soit aux *printers* d'Anvers ou de Bruges. — W. A. Chatto (*A Treatise on wood Engraving*. London, 1839), à côté de quelques opinions excentriques, comme la réfutation du terme générique de *Bible des pauvres*, et l'attribution de l'*Apocalypse xylographique* à des artistes grecs, a reproduit soigneusement les écus armoriés qui peuvent éclairer l'origine de plusieurs planches. — Dibdin (*Bibliotheca Spenceriana*, t. I. London, 1814) a donné de bons fac-simile d'éditions moins connues et produit quelques observations singulières, comme celle qui est relative à l'*Histoire de la Vierge par le Cantique des Cantiques*, imprimée, croit-il, plutôt avec des planches de métal, étain ou fer blanc, qu'avec des planches en bois. — Brunet (*Manuel du libraire*; 1842) a résumé toutes les observations bibliographiques et donné comme conclusion que les productions xylographiques ont précédé la découverte des caractères mobiles et peut-être même ont paru dès 1420 à Harlem; mais il s'est abstenu de toute appréciation personnelle et surtout de toute critique esthétique.

(2) Sotzman, *Serapeum*, n° 13; 1842. — Waagen, *Treasures of art*, t. I, p. 300; 1833.

publication dispendieuse, entreprise à Londres, sous ce titre : *Principia typographica, The Block-Books* (1); mais l'auteur est resté au-dessous de sa tâche. En rassemblant un grand nombre de fac-simile lithographiés de la plupart des livres xylographiques connus, selon la division maintenant établie entre les originaux hollandais et les copies allemandes, il n'y a pas mis l'ordre nécessaire pour la comparaison et la critique. M. Sotheby a reproduit aussi en grand nombre les marques ou pontuseaux qui se rencontrent dans les papiers, sans en tirer les lumières qu'il avait sans doute espérées. Les pontuseaux, en effet, présentent peu de particularités saisissables, et le commerce exporta de bonne heure les papiers assez abondamment pour dépayser toutes ces marques de fabrique. On sait particulièrement qu'au XVme siècle, les Flandres recevaient le papier des fabriques de France.

Les questions qui se rattachent à l'origine et à l'analyse des livres des pauvres sont donc loin d'être résolues. Sans nous livrer à la description comparative qui devrait être faite de ces précieux incunables et de leurs différentes éditions, si on voulait en faire l'histoire complète, nous essayerons, en examinant les principaux, de déterminer la manière de leurs graveurs, dans ses rapports avec celles que nous avons déjà vues dans les estampes isolées, et de marquer leur place dans l'art du XVme siècle.

Biblia Pauperum. — La Bible des pauvres, *Historiæ* ou *Figuræ Veteris et Novi Testamenti,* dont la Bibliothèque nationale possède trois éditions des plus anciennes en quarante planches, les unes enluminées, les autres sans enluminures et une édition en cinquante planches, nous offre le plus remarquable exemple de ce catéchisme figuré, où les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament étaient placées en emblèmes, les unes vis-à-vis des autres et accompagnées de vers léonins qui en expliquaient le sens symbolique en le gra-

(1) *Or Xylographie delineations of scripture history issued in Holland, Flanders and Germany, during the fifteen century exemplified and considered in connexion with the origin of printing. — A work contemplated by the Latt Samuel Sotheby and carried out by his son Samuel leigh Sotheby.* London, 1858; 3 vol. in-4°.

vant dans la mémoire. Chaque sujet est encadré de compartiments d'architecture en style ogival primitif, avec colonnettes à base évasée portant un tailloir cubique et des rinceaux horizontaux ou un double arc en cintre surbaissé à espaces trifoliés. Ces compositions souvent trop simples ont quelquefois un excellent arrangement, comme on peut le voir dans les *Vierges folles descendant les degrés de l'enfer;* les *Enfants de Béthel se moquant du prophète Élie* et *la Transfiguration.* Les figures, assez bien proportionnées, quoique avec des têtes généralement trop grosses pour le corps, et plus grosses pour les hommes que pour les femmes, décèlent, sous leurs linéaments rudimentaires, leur expression grossière et leur taille faite à tâtons, une certaine habileté et un esprit subtil : elles ne tombent pas dans la charge et la grimace, malgré leur naïveté copieuse, si ce n'est dans quelques personnages, où elles étaient indiquées, comme le démon de *la Tentation* et le géant de *la Victoire de David.* Les têtes sont variées, étudiées dans la réalité et quelquefois très-heureusement expressives; les mains sont souvent réussies, les jambes élégantes dans les données de la chaussure en poulaines.

Le Christ et la Vierge, qu'il serait intéressant de bien saisir ici, n'ont pas de type bien arrêté : l'art est sorti de l'hiératisme sans savoir se fixer; mais ils sont du moins vivement sentis dans leurs attitudes et bien en scène au milieu des autres personnages.

Pour résumer la manière du dessinateur dans ces défauts et ces qualités, je dirai qu'il est adroit par instinct et maladroit par ignorance. C'est peut-être le caractère le moins trompeur de la primitivité de l'artiste. L'habileté de sa main et la vivacité de la composition sont trahies à chaque instant par l'inexpérience du procédé. Il a le contour trop timide ou trop appuyé, mais il sait accentuer les traits essentiels, les rides, les muscles, les chevilles, les plis des vêtements : ses corps, qui paraissent épais dans leurs draperies prennent une tournure svelte dans les rares nudités qu'il se permet.

Toutes ces façons archaïques du dessin ont leurs analogies dans la taille, et je ne comprends pas comment Heineeken, Zani et Ottley ont été amenés à distinguer dans ces planches un graveur

différent du dessinateur. Les tailles sont épaisses, épargnées et n'obtiennent pas des effets d'ombre; mais elles accentuent et varient les objets dans leurs aspects : les chevaux, les moutons, les arbres même, malgré le système arrêté et puéril avec lequel ils sont façonnés, produisent à peu de frais un ensemble souvent pittoresque. Dans plusieurs scènes, *l'adoration des Rois, la Reine de Saba,* etc., le tailleur a cherché son effet dans quelques ornements ressortant en blanc sur des fonds noirs, imitation des procédés de la gravure interrasile. Une certaine inégalité s'aperçoit, il est vrai, dans la main-d'œuvre; plusieurs, parmi les dernières principalement, sont d'une exécution inférieure et peuvent être l'ouvrage d'apprentis, mais elles sont bien le produit du même atelier; l'artiste qui le tenait emprunta plus d'une fois sans doute ses dessins aux peintres de miniatures et de vitraux, aux sculpteurs de portraits et de boiseries; il occupa aussi probablement plus d'un ouvrier et d'un apprenti; mais tout porte à croire que, dans ce temps où les artistes étaient praticiens et manouvriers plus qu'ils ne l'ont été depuis, la main qui dessinait sur le bois était le plus souvent la même qui le taillait et qui l'imprimait.

L'impression, qui se fait remarquer par sa teinte et par son inégalité, était obtenue au frotton et non à la presse, sur un seul côté du papier, non pas avec cette encre à l'huile noire et compacte qui fut adoptée par les inventeurs de l'imprimerie, mais avec une couleur bistre détrempée à l'eau (1), qui donnait des effets doux et légers comme ceux du pinceau et du crayon. Nous avons déjà rencontré cette impression au frotton et en détrempe bistre dans des estampes isolées, dans les cartes et les gravures sur bois du style le plus ancien; en la retrouvant dans les livres xylographiques de première origine, nous devons y reconnaître le signe matériel le plus certain d'antiquité. L'encre d'imprimerie produit, dans la gravure sur bois, une ligne de démarcation non moins positive que, dans la peinture, la couleur à l'huile; nous pouvons, du moins, tenir pour antérieures à la découverte de l'imprimerie les estampes à détrempe bistre.

(1) Meerman la dit préparée avec de la suie de cheminée et de l'amidon délayés à l'eau. (*De l'Invention de l'imprimerie,* p. 201.)

Les qualités qui ressortent de toutes ces observations appartiennent à une école de dessin déjà faite et considérable, ayant pour don principal le sentiment vif de la réalité en même temps qu'un esprit subtil et mystique. Cette école ne peut être que celle qui florissait dans les provinces néerlandaises gouvernées par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, sous l'influence des Van Eyck. Le goût d'allégorie mystique, d'imitation réelle et de patience technique qui brille du plus vif éclat dans les plus célèbres tableaux de Hubert et de Jean est celui qui domine dans toutes les compositions de la Bible des pauvres, comme il est celui qui, dans un autre ordre d'idées, inspire la poésie de Pierre Michault. Une analogie immédiate résulte de la comparaison qu'on peut faire de ces planches avec les miniatures attribuées à l'école des Van Eyck. Il ne faut pas oublier cependant que nos gravures sur bois appartiennent, par leur genre et leur destination, à un mouvement de l'art antérieur à cet état de perfection auquel le portèrent les grands peintres. On peut leur appliquer parfaitement les observations faites par M. Waagen sur le *Missel* du duc de Bedfort, au Musée britanique; ce manuscrit fut exécuté à l'époque de son mariage avec la duchesse Anne de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon, en 1423, et présenté au roi d'Angleterre Henri VI, à son couronnement en 1431; il porte, avec les armoiries du duc et de la duchesse, les devises françaises : *A vous entier. J'en suis content.* Les miniatures offrent, selon les remarques de M. Waagen, des figures à proportions trop courtes ou trop fluettes, des draperies gothiques, des extrémités pauvres; mais les attitudes y ont un caractère individuel; les têtes ont quelquefois une expression très-noble et les compositions sont ingénieuses (1).

Les costumes employés dans la Bible des pauvres sont assez variés, souvent de convention ou de fantaisie, mais quelquefois actuels et locaux, et alors ils se rapportent bien à ce que nous savons des modes de la cour de Bourgogne pendant la première moitié du XVme siècle : ce sont, pour les hommes, de courtes jacques avec manches en mahoitre, des chausses collantes et des chaperons

(1) *Treasures of Art*, I, p. 127.

à longues écharpes pendantes; pour les femmes, des cottes et jupes plissées à manches larges et des coiffes à hennins ou bourrelets en toute conformité avec les prescriptions de *Cupido* dans la danse aux aveugles :

Je fais chausser estroit et estroit saindre
Je fais lever ces bonnets et atours
Sy haultement qu'ils ressemblent à tours.

Les édifices présentent aussi quelques particularités curieuses : des pignons à redents ou à feuilles en crochets, des tourelles à mâchecoulis et quelques dômes surmontés du croissant, souvenir toujours présent depuis les croisades de la terre sainte.

L'édition en cinquante planches de la Bibliothèque nationale est citée par M. Waagen comme la plus ancienne, celle où l'on retrouve le mieux l'empreinte du style des Van Eyck (1); le savant professeur n'avait pas vu sans doute alors qu'il a prononcé ce jugement, les trois exemplaires en quarante planches sur lesquels j'ai fait les observations qui précèdent. En les confrontant, je n'ai pu voir dans l'édition en cinquante planches qu'une copie avec quelques différences; ses planches sont d'un mérite inférieur, plus incorrectes de dessin, plus grimaçantes d'expression, plus grossières de taille. Il faut renoncer à prendre la maladresse pour signe d'antiquité; à l'origine de l'art comme depuis, les bons artistes n'ont jamais copié les mauvais. La gravure ne marche pas d'un trait uniformément progressif et ne va pas toujours régulièrement du pire au mieux; souvent le progrès est accompli d'un saut par un bon artiste et suivi d'une série en décadence opérée par de mauvais imitateurs, jusqu'à ce qu'un talent original surgisse de nouveau. Il se produit

(1) *Treasures of Art*, p. 302. Heinecken, qui a décrit cette édition la cinquième, la déclare d'un graveur différent, et hésite sur sa date. L'impression en teinte brune et le nombre plus considérable d'inscriptions lui paraissent des signes d'antériorité; la forme des lettres et la finesse de la gravure lui semblent des signes contraires. (*Idée générale*, p. 309.) Ottley, qui n'en a parlé, il est vrai, que d'après Heinecken, la croit postérieure, d'un artiste inférieur et non éloigné des ouvrages plus gothiques d'Israël Van Mecken. (*History of Engraving*, p. 131.)

alors dans les types du dessin le même phénomène qui a été observé dans les types numismatiques : la dégénérescence graduelle d'un type donné jusqu'à l'apparition d'un type renouvelé. Ici on verra cette dégénérescence se traduire par le grossissement des têtes, la complication des fonds, la charge des expressions, l'exagération des costumes; dans la taille, on peut observer moins de simplicité et de précieux; les ornements blancs sur fond noir que j'ai remarqués dans les éditions précédentes ont enfin totalement disparu.

Il se peut, malgré les différences que je viens de signaler, que cette édition, qui fut faite en imitation et par surcroît, ne soit pas fort éloignée, quant à la date et quant au lieu, des éditions antérieures; le succès et l'utilité du livre durent en multiplier rapidement les éditions et les copies dans les Pays-Bas et la basse Allemagne; mais je vois poindre ici précisément les façons de l'école allemande que nous allons voir mieux accusées dans des éditions dont la postériorité ne sera plus contestée. La trouvaille faite à Cologne d'une des planches de bois qui auraient servi à cette édition en cinquante planches (1), que je n'ai apprise qu'après avoir écrit les observations qui précèdent, vient fortuitement les confirmer.

Heinecken a décrit quatre ou cinq éditions de la Bible des pauvres avec inscriptions allemandes (2). Les unes sont imprimées de la même manière, avec quelque différence seulement dans l'arrangement des inscriptions et dans la teinte de l'encre; les autres ont cela de particulier que le texte en est imprimé en caractères mobiles. Les planches portent l'empreinte de mains différentes, mais elles se font toutes remarquer par un germanisme dans le style et une infériorité dans la composition, par rapport aux éditions primitives, qui ne peuvent laisser le moindre doute sur l'origine de celles-ci. De plus, quelques-unes portent des dates et même des noms de graveur ou d'imprimeur.

La plus connue est celle qui fut imprimée à Bamberg, en 1462, par Albert Pfister que nous rencontrerons plus loin.

(1) *Des arts graphiques destinés à multiplier par l'impression;* par J. M. Herman Hamnan. Genève, 1857, in-12, p. 51.

(2) *Idée générale*, p. 323.

Deux monogrammes, écussons marqués de divers emblèmes, un renard et des canifs, des frêtes et un éperon, avec les dates de 1470 et 1475, ont été recueillis par Heinecken sur deux autres Bibles des pauvres allemandes; ils ont été reconnus ensuite comme appartenant à deux ou trois graveurs en bois, *Frederic Walter, maler*, signant aussi des lettres initiales *F. W.; Hans Hornung* et *Hans Sporer*, qualifié aussi *Hans briefmaler* ou *Hans buchdruker* (1). La manière de ces bois, bien qu'assez ferme et se tenant le plus près possible des originaux qu'elle copie, ne montre, comme habitudes propres, que le grossissement des têtes et la charge de l'expression caractéristiques de l'école allemande; mais cette école, malgré ces mauvais penchants, eut ses artistes originaux que nous étudierons. La Bible imprimée dans l'intégrité de son texte, dès 1455, eut bientôt dans l'imagerie, dont elle ne cessa pas d'être l'objet, des interprètes plus dignes que ce *libripagus* et ce *buchdrucker*.

S'il pouvait, après ces explications, subsister quelque doute sur l'origine hollandaise de la Bible des pauvres, il disparaîtrait devant une circonstance qui nous reste à noter et qui est de découverte récente. Au moment où les libraires allemands copiaient et altéraient, comme nous voyons, les gravures de ce livre; elles subsistaient encore dans les Pays-Bas et passaient dans plusieurs imprimeries. Un libraire hollandais, Pierre Van Os, de Bréda, établi à Zwolle, depuis 1479, y imprimait, en 1488, 1489 et 1490, des livres où il employait quelques-uns des bois qui avaient servi aux premières éditions de la Bible des pauvres, en se bornant à les scier pour les intercaler dans son format. C'est ainsi que l'on trouve les planches représentant *les élus dans le giron d'Abraham* et *les damnés emmenés par le diable*, dans le *Livre des abeilles*; celles *de la descente du Saint-Esprit* et *l'échelle de Jacob*, dans la *Vie des Pères*, et beaucoup d'autres planches de divers formats dans une *Passion et Vie de Jésus-Christ*. Nous reviendrons plus loin sur les livres de P. Van Os. Ce qui rend la trouvaille plus

(1) *Nachrichten von Kunstlern*, t. II, p. 149. — Heller, *Monogrammen Lexicon*, p. 374. — Brulliot, I, 3292.

démonstrative, c'est que ces bois anciens se trouvent mêlés à des bois de fabrique contemporaine, dont le travail fait ressortir toute la différence.

On trouve encore un assez grand nombre des bois de la Bible des pauvres, reproduits dans une *Passion* imprimée en 1488, à Hasselt (1), et là ils se trouvent aussi mêlés à d'autres bois de fabrique plus grossière et plus récente.

Ces particularités ne nous conduisent pas à pouvoir mieux fixer le lieu où parut pour la première fois la Bible des pauvres. Si l'on était tenté, d'un côté, de le rapprocher de Zwoll, ville de la province d'Overyssel, que nous retrouverons dans l'histoire de nos artistes, d'un autre côté, on est rejeté vers une petite ville de la province de Liége, dont l'imprimerie anonyme n'est connue que par trois ou quatre éditions; mais nous n'en sommes que mieux admis à conclure l'ancienneté relative du livre primitif. Sa célébrité le fit rechercher des imprimeurs, alors que dans leurs établissements nomades, ils se mirent en quête des figures qui pouvaient le mieux vulgariser leurs livres. C'est à cause de cette célébrité que, dans notre examen des livres des pauvres, nous avons donné le premier rang à la Bible, mais ce n'est pas le plus ancien.

Historia Johannis. — Le bibliographe Maittaire (2) regardait l'Apocalypse, *Historia Johannis evangelistae ejusque visiones apocalypticae*, comme le premier livre imprimé sur des blocs de bois au rouleau. C'est celui où Heinecken a vu le plus de traces des procédés propres au cartier et la gravure peut-être la plus mal formée; mais comme le dessin pouvait être d'une main différente et qu'il trouvait ici plus de naïveté et d'expression, il ne le plaçait qu'après la Bible des pauvres (3). Toutes les éditions qu'il décrit sont pour lui d'origine allemande, et il s'est attaché à réfuter Meerman. Ce dernier, en décrivant l'exemplaire de l'Apocalypse de

(1) *Die Passie ende dat liden ons Heren Jesu-Christi.* 1488. In-4°. *Catal. bibl. Hag.*, n° 518.

(2) *Annales typographici ab artis inventae origine usque ad annum 1557*, t. I. Hagae Com., 1719. 5 t. en 5 vol. in-4°.

(3) *Idée générale,* pp. 334 et 348.

Harlem, trouvait ses figures plus rudes et plus gothiques que celles de la Bible des pauvres et du *Speculum*, mais en considérant les lettres comme semblables à celles de ce dernier livre et de forme belgique plutôt que germanique, il le croyait sorti de l'atelier de Harlem, à une époque postérieure à Coster (1).

Chatto, s'attachant davantage à la critique esthétique, sans s'aventurer à dire si ces planches ont été gravées en Allemagne, en Hollande ou dans les Pays-Bas, trouvait dans leur dessin le style grec, tel qu'il pouvait être au commencement du XV[me] siècle; et de plusieurs rapprochements pris dans les sujets, aussi bien que de quelques signes particuliers, tels qu'un croissant et une croix grecque tracés sur des écussons, il concluait qu'on doit attribuer à un artiste grec, chassé de son pays avant la prise de Constantinople, en 1453, les dessins de l'édition primitive.

Cette opinion aventurée, aussi bien que les épithètes échappées aux auteurs qui l'ont précédé, s'explique par le caractère plus hiératique de l'*Historia Johannis*. Les compositions y sont élémentaires, les figures ramassées, graves et grossières, sans être barbares, et d'une expression si peu mobile qu'elles échappent à l'appréciation comme ouvrage d'art et prêtent à l'antiquité qu'on veut imaginer. Le dessinateur n'est pas dépourvu de savoir ni même de grandeur, mais il cherche l'effet religieux plus que l'agrément; il se prive plus par système que par impuissance des petites ressources de la main-d'œuvre. La taille en est réduite à la structure la plus rudimentaire, les terrains sont à peine marqués de brins d'herbe, les cheveux sont bouclés uniformément; l'impression est aussi plus baveuse et plus semée de ces clairs que laisse l'usage du rouleau; enfin, le caractère apocalyptique des sujets n'ajoute pas peu à l'archaïsme général. Mais il est absolument impossible de prendre pour byzantin un ouvrage où se voient des chausses étroites et pointues, des jacques courtes, des bonnets et des armures fort semblables à ceux que nous connaissons déjà, où se rencontrent des pignons et des tracés d'architecture ogivale qui ne sauraient appartenir à l'Orient. Je comprendrais

(1) *Origines typographicae*, I, p. 233.

plutôt l'opinion de M. Sotzman, qui donnait à ce livre, comme à tous les autres, une origine néerlandaise; quelques figures, notamment les anges, y ont une douceur de physionomie qui les rapproche des figures de la Bible des pauvres; la Vierge entourée d'étoiles de la planche 19me, n'est pas sans rapport avec la Vierge des livres flamands. Cependant, à tout considérer, l'*Historia Johannis* vient d'un autre atelier, qui me paraît à la fois et le plus ancien et le plus marqué de tendances allemandes plutôt que flamandes, sans cependant s'éloigner encore beaucoup de celles-ci. Les nombreuses éditions de ce livre viennent jeter encore plus d'incertitude sur son origine.

Les observations qui précèdent ont été faites d'abord sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale et sur celui de l'hôtel de ville de Harlem, qui sont de la même édition, celle qui est cotée la seconde par Heinecken, et qui portent tous les caractères de la plus grande originalité; ils n'ont pas de feuilles manuscrites interposées. J'ai vu d'autres exemplaires qui répondaient à différentes éditions, parmi les six qui ont été décrites par Heinecken, mais sans pouvoir me rendre compte du classement qui en est fait, ni en substituer un autre. Qui aura maintenant la bonne fortune de pouvoir consulter et comparer un aussi grand nombre d'Apocalypses xylographiques? Tout ce que je puis dire, c'est que celles qui paraissent conformes à l'édition qu'il appelait la première, sont des copies allemandes très-caractérisées par leur dessin plus gothique.

Ars moriendi. — Le plus vulgaire des livres des pauvres fut l'*Ars moriendi*. C'est un sermon en onze images sur les tentations diaboliques et les conseils angéliques qui viennent assaillir un agonisant. Quelques mots de la préface parlent de l'utilité de ces images pour les moribonds et indiquent l'usage que le prêtre en faisait dans les exhortations de la dernière heure. Ce livre de circonstance fut exécuté d'abord sur des tables de bois et ne tarda pas à être exploité par l'imprimerie. A la fin du XVme siècle, il y en avait des éditions en tout pays, latines, flamandes, allemandes, italiennes, françaises et même anglaises, avec des variations plus considérables dans le texte que dans les figures,

branches toutes issues d'une souche commune. Où donc cette souche avait-elle pris sol? La question rencontre les mêmes obscurités où nous avons déjà cheminé, et se résout de la même manière. Il n'est pas facile de se reconnaître entre les éditions décrites par Heinecken comme première, troisième et quatrième, sur des exemplaires incomplets, jugés sans critique et reproduits avec peu de fidélité (1). M. Waagen, qui parle de l'édition décrite la première par Heinecken, d'après un exemplaire de la bibliothèque de Wolfenbuttel, sans dire où il l'a vu, la tient pour hollandaise (2). Il faut plutôt chercher cette édition primitive dans celles que Heinecken a décrites ensuite sur un exemplaire de Harlem, et qu'il reconnaît lui-même comme d'un meilleur goût : elle m'a du moins paru telle à Harlem et ailleurs où j'ai pu l'entrevoir (3); elle est tout à fait comparable, dans son impression en détrempe aussi bien que dans le dessin de ses figures, aux originaux des ouvrages xylographiques que nous avons déjà examinés, en gardant, cependant, des différences de main appréciables. Les figures ont de la correction, de l'expression et même de la grandeur dans leurs draperies à plis droits et anguleux; le travail, fait de tailles courtes et serrées, est dans d'autres habitudes que celles des livres qui se trouvent placés à côté dans les vitrines de Harlem : ils ne peuvent être sortis des mêmes ateliers.

Au reste, toutes les éditions xylographiques latines et en détrempe conservent dans leurs planches une distinction que l'on ne soupçonnerait pas d'après les descriptions d'Heinecken, ni d'après ses reproductions. J'en citerai une seule pour indiquer le genre de ces compositions : *Temptatio Dyaboli de desperatione.* Le moribond gisant dans le lit est assailli par des démons cornus, fourchus et femelles, qui lui montrent ses péchés en écriteau. L'un d'eux lui donne la représentation du plus cher de ses souvenirs : une jeune fille en cheveux à côté d'un jeune homme coiffé d'un bonnet élégant avec la terrible sentence : *Fornicaveris periturus es.*

L'exemplaire de Mariette que Heinecken a décrit et dont il a

(1) *Idée générale,* pp. 399 et suiv.

(2) *Treasures of Art,* p. 308.

(3) Chez M. Théo. Weigel, à Leipzig.

fait sa seconde édition, est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et nous y voyons d'abord l'opinion du savant iconographe français au sujet des livres xylographiques. Elle se résume dans un titre qu'il avait fait imprimer pour le livre dont il avait reconnu la valeur et qu'il sauvait ainsi d'une destruction certaine. L'iconographe de Dresde n'a pas rapporté ce titre qui contrariait sa propre opinion sur l'origine des livres des pauvres: *Ars Moriendi opus, si structuram spectes, nullius momenti; sed quod ab eo typographia ars nobilissima exordium sumpserit, multi pretii. Laurentius Joannis Costerus, civis Harlemensis, excudebat, ut aiunt, circa annum* R. S. H. CIↃ CCCCXL. *E pulvere in quo forsan adhuc jaceret eruit, et nitidiori tegumento decoravit* P. J. *Mariette bibliopola parisiensis*, 1758 (1). Mariette acceptait, comme on voit, l'origine hollandaise des livres xylographiques, mais il n'a pu mettre en parallèle leurs diverses éditions et faire la part de l'Allemagne. Celle-ci se fait remarquer, outre son format plus petit, par sa taille, dont le trait fort et hardi admet de petites hachures multipliées, quelquefois en pointe comme dans les gravures sur cuivre, quelquefois même croisées dans les fonds. Les types des figures paraissent aussi plus petits et plus laids; l'encre, bien qu'en détrempe, est plus foncée que dans les plus anciennes planches. Ces circonstances nous la font regarder comme allemande. L'assertion de Heinecken, qui y trouve les marques de la plus haute antiquité, ne peut que confirmer cette opinion, puisqu'on sait qu'il faisait consister ces marques dans la dose de germanisme qu'il trouvait aux figures.

M. Guichard (2) est, depuis, le seul auteur qui ait publié une description des éditions de l'*Ars moriendi* qu'il a pu connaître, en commençant par l'exemplaire de Mariette. Il a même essayé l'histoire de ses transformations; mais tout en critiquant l'ordre

(1) Ce volume, petit in-4°, relié en maroquin rouge avec dentelles, doublé de moire, inscrit sur le dos: *Ars moriendi a Lauren Castero,* est enfoui à la Bibliothèque nationale sans numéro d'ordre, comme la plupart des xylographiques et des incunables.

(2) *Recherches sur les livres xylographiques.* (*Bulletin du Bibliophile.* Paris, Techener, 1840-41.)

suivi avant lui, il n'en a pas donné un meilleur, parce qu'il n'a pas corroboré ses notices littéraires et bibliographiques par une appréciation éclairée des figures. La critique, plus avancée aujourd'hui sur la différence des styles et leur marche, fournira un guide plus sûr à qui se trouvera en mesure de collationner toutes les éditions. Je croirais, pour ma part, avoir assez fait, si j'étais parvenu à faire distinguer l'original hollandais et la copie allemande.

L'appréciation devient plus facile avec les éditions où interviennent des textes en caractères typographiques, et il est bon de les examiner, parce qu'elles font ressortir l'ancienneté des autres.

Parmi les éditions de l'*Ars moriendi*, exécutées avec des caractères typographiques, la Bibliothèque nationale en possède une en treize planches qui est, je crois, la septième décrite par Heinecken. Bien qu'en texte latin et assez fidèlement imitée des premières éditions, quant aux procédés xylographiques, elle est toute de style allemand avec des traits carrément menés, des figures perdant la justesse de mouvement, des types absolument dépourvus de beauté, des expressions grossières et même grimacières. Les mêmes planches, avec des différences provenant seulement du tirage, se retrouvent dans une édition, en texte allemand, qui porte le nom de l'éditeur *Ludwig ze Vlm*. On peut même penser que celle-ci est plus ancienne que l'autre, car le texte y est imprimé sur des feuilles séparées et collées ensuite aux feuilles des planches.

Hans Sporer, dont nous avons rencontré le nom parmi les copistes, a signé aussi, en 1473, en se qualifiant de peintre de cartes, *hat diss puch pruff maler*, une édition de l'*Ars moriendi* qui a été décrite par Heinecken et signalée pour l'usage qui s'y montre encore des procédés des cartiers. Mais cette persistance des moyens mécaniques n'a point empêché la marche de l'art.

Toutes les fois qu'on revient à la comparaison de ces éditions avec quelques planches primitives, on ne peut s'empêcher de constater la véritable dégradation qui a gagné la gravure en bois, quant à la pureté du trait et à la distinction des types, même alors que quelques progrès se sont introduits sous le rapport du modelé des figures et de l'effet du tirage. Tous les signes de cette allure contradictoire, corruption d'un côté, amélioration de l'autre, s'aper-

çoivent encore dans les planches d'un *Ars moriendi* exécuté à Nuremberg par l'imprimeur Jean Weisenburger, prêtre, qui exerçait son art au commencement du XVI[me] siècle (1).

Ce n'est pas seulement en Allemagne que l'art éprouva ces modifications. Les imitations faites en Hollande donnent lieu à des observations analogues. Une édition en langue hollandaise, imprimée à Delft en 1487 (2), que Heinecken cite sans l'avoir vue, a des planches très-intéressantes pour l'histoire de l'art dans les Pays-Bas : les figures, souvent originales, y sont d'un mouvement vif, quoique d'un pauvre dessin, mais leurs attitudes et leurs expressions, bien qu'exagérées, ne le sont pas de la même façon que dans les planches allemandes : elles conservent quelque chose de leur premier naturel. Je citerai la première planche où la Mort sort d'un tombeau armée d'un long dard, et celle qui représente la tentation de l'impatience, où le moribond chasse à coups de pieds prêtre et servante. La taille n'est pas non plus sans distinction : elle est sobre et devient pittoresque et colorée sans s'alourdir, multipliant ses hachures en les brisant quelquefois jusqu'au pointillé. Voilà donc un graveur hollandais qui travaille sur son propre terrain et qui se tient assez écarté des habitudes allemandes pour nous faire voir la tradition des graveurs xylographiques continuée dans leur pays.

Je ne poursuivrai point ici l'examen des imitations de l'*Ars moriendi* qui furent faites en France et en Italie. Elles trouveront plus naturellement leur place dans les écoles et avec les imprimeurs

(1) Elle est décrite par Heinecken, p. 424, et je l'ai rencontrée au Musée britannique.

(2) *Een notabel boeck ghenoemt* DAT STERF BOECK, et au colophon : *Tot lieve Gods en tot stichtinge ē̄n beteringe alre terstē mēschē is dit boeck dat genoēt is* ARS MORIENDI; *dat dit cōste vā stervē vole ynde. Te Delf in Hollāt, int iaer ōs Hēre MCCCCLXXXVIIII,* avec les armes de la ville de Delft. Visser ne cite cette édition que d'après le P. Lelong, et Heinecken dit ne l'avoir pas vue. Je l'ai trouvée avec la précédente à la bibliothèque du Musée britannique.

Koning cite une autre édition hollandaise de 1488 dont toutes les figures sont, dit-il, fidèlement imitées de l'*Ars moriendi* de Harlem. Il signale, dans l'édition de Delft, après la 11[me] figure, une planche copiée d'après la Bible des pauvres. (*Dissertation sur l'origine de l'imprimerie.* Amsterdam, 1819, in-8°.)

de ces pays. Mais il me reste à parler d'une édition qui en fut faite sur des planches de cuivre imprimées encore sous forme de livre.

L'Art de mourir gravé sur cuivre, qui est au Musée britannique, se compose d'un cahier de douze planches alternant avec onze pages blanches sans titre ni texte. La première planche représente la Vierge allaitant Jésus dans les vastes plis d'un manteau tenu par deux anges, et les autres reproduisent les sujets ordinaires du livre dans des compositions plus simples, avec des personnages moins nombreux. Le contour fort, affecté par le burin, indique l'imitation de la gravure en bois; la sobriété des hachures, disposées en un seul sens dans les plis des draperies, indiquent les débuts de la gravure au burin; le style sérieux, les grandes draperies, les terrains semés de fleurs rappellent les ouvrages des Pays-Bas, et cette affinité est d'autant plus sensible que nous pouvons connaître la manière dont on traduisait, en Allemagne, la même composition, par les imitations qu'en ont laissées le maître de 1466 et après lui Martin Zeissinger (1). M. Waagen considère ce livre, d'après le développement de la gravure, le style des draperies et des costumes, comme un ouvrage fait dans le Bas-Rhin de 1460 à 1470. Je ne sais si, par cette expression, il la rapproche de l'Allemagne ou de la Hollande : c'est sans doute Cologne qu'il veut désigner plus particulièrement (2).

Historia Virginis ex Cantico canticorum. — La production la plus distinguée peut-être et la plus pure parmi les livres des pauvres fut l'*Historia Virginis Mariae ex Cantico canticorum* : tous les auteurs, depuis Heinecken, en ont relevé le mérite. Le sujet prêtait à la mysticité, à la grâce, et l'artiste a poussé de ce côté toutes ses qualités sans sortir des données toutes réelles de son école. La me-

(1) L'*Ars moriendi* du maître de 1466, qui n'est pas décrit pas Bartsch et que M. Duchesne se proposait de décrire d'après la collection de M. Douce (*Voyage d'un iconophile*, p. 364), est aujourd'hui à Oxford. La copie qu'en fit Martin Zeissinger est aussi au Musée britannique. Bartsch (t. VI, p. 381), qui cite les pièces sans indiquer leur origine, ne veut pas pourtant qu'elles soient du maître qu'il ne désigne que par les initiales *M. Z.*

(2) *Treasures of Art*, t. I, p. 309.

sure de la composition, le calme des figures dans leurs mouvements, joints à une certaine afféterie dans l'expression, indiquent un talent tout nouveau ; il est encore primitif, il fait ses arbres en if, ses treillis et ses gloires en feston; mais ses végétaux sont plus variés; on y distingue le lis, la vigne, le pommier; il donne à ses physionomies des airs monotones, mais il groupe avec une simplicité pleine d'art et au milieu de détails naïfs, l'époux, l'épouse, les trois suivantes et l'ange qui forment le fond de ses seize compositions.

L'époux avec ses cheveux longs, son nimbe crucifère, sa tunique et son manteau traînant, a une figure juvenile et doucereuse, la taille longue et la démarche mesurée; l'épouse avec sa couronne et son nimbe, vêtue de la cotte à plis et du surcot à larges emmanchures, se fait remarquer par des traits plus mignons et plus allongés. Les têtes sont loin, du reste, d'avoir une beauté régulière, mais, dans leurs airs quelquefois niais et pauvres, elles expriment toujours la douceur et la tendresse. Je décrirai seulement quelques planches.

Dans la première, l'épouse s'avance en compagnie de l'époux, suivie de deux vierges entre des phylactères : *Osculet me osculo oris sui...*, vers un clos où des moines franciscains se livrent à des travaux domestiques et agricoles : *Veni in hortum meum.* Dans la troisième, l'époux assis à côté de l'épouse lui présente un calice surmonté d'un oiseau : *Favus distillans labia tua mel et lac.* L'ange agenouillé près d'un tonneau, à côté de trois vierges, va tourner le robinet : *Bibi vinum meum cum lacte meo.* Dans la sixième, l'époux se dresse sur son lit à côté duquel se tiennent les trois vierges : *Pessulum hostii mei aperiam dilecti meo.* Dans la quatorzième (1),

(1) L'ordre n'est pas le même dans toutes les nomenclatures, et Zani, qui a donné du livre la plus ample description, en suit une autre. (*Enciclopedia,* part. II, t. VI, p. 125). Celle-ci est d'après l'exemplaire très-beau et tout à fait exempt d'enluminures que possède la Bibliothèque nationale. L'exemplaire décrit par Heinecken et Zani, et celui de la Bibliothèque sont de la deuxième édition et en encre noire; il faudrait voir la première édition, *Die Voersinicheit von Maria,* en teinte brune et à légendes flamandes, à Harlem. Il n'y a que neuf planches au Musée britannique. Complet.

l'épouse s'avance vers deux vierges : *Lampades ejus sicut lampades ignis.* Deux donataires homme et femme en costume bourgeois sont agenouillés à côté d'un phylactère : *Si dederit homo omnem substantiam suam.*

Plusieurs planches portent des écussons armoriés tenus par divers personnages ou suspendus à des murs de ville, et l'on a voulu y chercher des indices pour l'origine du recueil. Zani les avait déjà signalés sans oser les interpréter. W. A. Chatto, qui a reproduit toutes ses armoiries et y a constaté des signes héraldiques applicables à des villes et à des familles d'Alsace et de Wurtemberg, en a conclu que l'ouvrage avait été composé dans ce pays (1); il a même vu dans une de ses planches (2), une allusion au concile de Bâle, tenu en 1439, qui avait nommé un pape, Amédée de Savoie, sous le nom de Félix V, en opposition avec Eugène IV; l'explication me semble fort aventurée. Quant aux armoiries, j'y trouve des figures appartenant aussi bien aux Pays-Bas qu'à l'Allemagne : l'aigle à deux têtes est dans l'écu d'Anvers, le lion rampant sur l'écu de la Flandre, de la Hollande et de la Gueldre, la croix pleine sur l'écu d'Utrecht, et la fleur de lis est sur l'écu de l'Artois. Les poissons, dont Chatto argumente en faveur du Wurtemberg, se trouvent même, ainsi que d'autres signes, employés ici, les rosaces, les clefs en sautoir, sur des écus des corporations de métiers des villes de Flandres.

En considérant le style de ces planches, Chatto y trouvait une grande conformité, particulièrement dans les figures de femme, avec le style d'un peintre graveur de l'Alsace bien connu. Martin Schongauer, selon ses conjectures, devait avoir étudié les sujets de l'*Historia Virginis* ou avoir été élevé dans une école dirigée par l'artiste qui avait dessiné et gravé ses planches, ou sous un maître qui en avait pleinement adopté la manière. Schongauer reçut certainement pour sa part, comme nous le verrons, l'influence de l'école néerlandaise; mais les circonstances en sont ici trop forcées. M. Waagen s'est, je crois, plus approché de la vérité, quand il a

(1) *A Treatise on wood Engraving*, pp. 95 et suiv. London, 1839.

(2) La 19me, la 25me dans l'ordre de Zani.

reconnu dans les compositions du plus parfait des livres des pauvres l'influence de Roger Vander Weyden.

Roger, de Bruges ou de Bruxelles, était en effet le peintre dominant de l'école néerlandaise de 1440 à 1450. Élève de Jean Van Eyck, il comptait lui-même des disciples à Bruges, à Gand, à Harlem, en Allemagne : Schongauer de Colmar recevait ses leçons. Il ne se bornait pas à faire pour les églises et pour les souverains des tableaux qui étaient recherchés jusqu'en Espagne et en Italie, mais, comme tous les peintres de ce temps, il s'adonnait aux ouvrages les plus modestes : il peignait des miniatures pour les manuscrits, des écussons pour les décorations communales. Quoique les particularités recueillies de son œuvre ou de sa vie n'en indiquent rien, il a probablement fourni des dessins pour la gravure qui surgissait de son temps. Plus d'une gravure sur cuivre et sur bois a dû se rapporter à sa manière, dont le propre était une sévérité expressive dans les sujets religieux et une élégance un peu maigre et aiguë dans les formes. Mais ne donnons pas tout aux riches; gardons-nous d'attribuer au maître le plus célèbre toutes les œuvres où nous voyons un reflet de son génie, et laissons à l'auteur anonyme de l'*Historia Virginis* sa part d'originalité comme dessinateur et graveur *libripage*. Ce graveur, est dans l'exécution, supérieur à celui de la Bible des pauvres et même à celui du *Speculum;* son dessin a plus d'élégance, sa taille a plus de vivacité; il adopte un système de hachures moins uniforme, et obtient, par l'impression, une sûreté d'effet qui indique un moment plus avancé.

La plus ancienne édition connue de ce livre est imprimée à teinte brune avec des légendes en langue hollandaise et le titre que nous allons transcrire : *Dit is die voertsienichen van Marie der mod' Godes. Eñ is gehetē in latū. Catū.* On n'en connaît que deux exemplaires, l'un à Harlem (1), incomplet, l'autre au Musée britannique. MM. Sotzman et Waagen en ont reconnu l'originalité. Ottley avait déjà victorieusement combattu l'opinion de Heinecken, qui montre plus particulièrement, dans ces remarques, le peu de

(1) Meerman le dit acquis des héritiers de Coster (*Origines typographicae*, p. 194). Il figure aujourd'hui, dans les vitrines de l'Hôtel de ville, au nombre des monuments rassemblés en l'honneur de Coster.

sûreté de sa critique et les préventions germaniques de son esprit. Les seize planches doubles de cette édition sont d'une délicatesse de dessin et d'une finesse de taille incomparables. Les attitudes, les draperies, les expressions et les petits détails de fleurs et d'oiseaux respirent le style néerlandais le plus pur et ne laissent pas le moindre doute sur son origine. L'édition latine à laquelle les mêmes planches servirent, sans doute, donne aussi la meilleure idée du livre. Il ne passa pas entre les mains des copistes vulgarisateurs et négligents qui en dégradèrent tant d'autres.

Pomerium spirituale. — Les questions les plus embarrassantes que soulève l'étude des livres xylographiques, et qui sont relatives à leur date, à leur pays, à leurs rapports avec les manuscrits et avec les textes imprimés en caractères de bois, reçoivent beaucoup d'éclaircissement par l'existence d'un livre de la Bibliothèque de Bourgogne que j'ai fait connaître dans mon premier travail sur les graveurs du XVme siècle : c'est le *Pomerium spirituale* de Henri de Pomerio ou Van den Bogaerde. La composition de ce livre en douze images avec légendes gravées sur des blocs de bois, imprimées au frotton et appliquées sur des places réservées d'un texte manuscrit en vingt-trois feuillets, contenant la paraphrase du sujet représenté et de la légende, présente tous les caractères d'un livre de pauvre prêcheur (1), avec une variété très-intéressante des procédés que nous avons vus employés dans les livres précédents. Sa date bien certaine et deux fois répétée au colophon du manuscrit, *Anno Dni M° CCCC° XL°*, est encore la seule qu'on ait rencontrée parmi les nombreux xylographes. Enfin, on a pu constater à Bruxelles une circonstance remarquable : à la fin du volume se trouvaient jointes les deux premières planches de la Bible des pauvres.

Les gravures du *Pomerium* sur lesquelles un second examen me permet de revenir ne présentent pas la même distinction que celles des plus beaux livres : le dessin en est plus lourd, les figures

(1) Il fut imprimé en français par Verard, sous le titre de : *Vergier céleste;* mais Brunet ne note pas de figures à ce livre, qui est de la fin du XVme siècle.

ont des têtes plus grosses; dans le travail, les tailles plus allongées sont aussi plus grossières; les sujets n'y sont pas encadrés comme dans la Bible ou le *Speculum,* à l'exception du septième, qui présentait un sujet d'intérieur; enfin, les planches sont imprimées avec une encre plus noire et plus pâteuse. Malgré cette infériorité relative, il n'en reste pas moins empreint des qualités de l'école flamande.

Un auteur belge qui a parlé des livres des pauvres pour y trouver des preuves en faveur de l'origine de l'imprimerie en Belgique, thèse déjà soutenue par Des Roches, et qui a donné à leurs planches le nom de *xylotypes* (1), avait déjà cité le *Pomerium spirituale,* en disant qu'on trouve quelquefois ses planches réunies en un petit volume et sans texte manuscrit, ce qui prouve, selon lui, qu'elles sont antérieures à ce manuscrit. De ce que l'auteur du livre profès de l'abbaye de Groenendael (*Viridis Vallis*) a fait figurer, dans les planches, un premier emblème de son nom, il conclut que H. de Pomerio ou Van den Bogaerde, en a été aussi le graveur et l'imprimeur.

Pour nous, l'existence d'une édition du *Pomerium* sans texte, fût-elle admise sur le témoignage de M. Dumortier, ne prouverait pas qu'il est antérieur à la date de 1440. Quant aux titres de H. de Pomerio, comme graveur, voici sur quoi ils s'appuieraient. Le nécrologe de l'abbaye de Groenendael (2), enregistrant à son rang, *Henricus Pomerius octavus prior Vallis Viridis, vir multum internus et contemplativus,* énumère les opuscules de dévotion qu'il avait composés, et dans le nombre le *Spirituale Pomerium cum suis figuris.* Si le nécrologe eût voulu parler de figures faites par ce prélat, il nous semble qu'il se serait exprimé autrement; nous lisons seulement, après la nomenclature de ses titres littéraires et théologiques, qu'il mourut en 1469, âgé de 87 ans.

Pater noster. — Il y a un autre livre xylographique où l'on trouve la circonstance remarquable d'un texte manuscrit flamand :

(1) Dumortier, *Notes sur l'imprimerie.* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. VIII, 1841.)

(2) *Necrologium Viridis Vallis.* Bruxellæ, Joan. Meerbein, p. 165, in-8°.

c'est l'*Exertium super Pater noster*, enseignement figuré de l'oraison dominicale fait à un *frater* par l'*oratio*, sous la forme d'un ange. Il se compose de dix planches d'un papier fort, collé, de l'épaisseur des cartes, où les figures, imprimées d'un seul côté, d'une encre assez noire, mais au rouleau, sont suivies de dix à douze lignes manuscrites en flamand au bas de chaque page, indépendamment de quelques arguments, titres et phylactères flamands ou latins, écrits aussi à la main.

Le style en est hiératique et plutôt imagier qu'artiste; mais l'expression en est sérieuse, et l'on doit remarquer, dans l'ordonnance la superposition confuse des personnages, dans les draperies les plis longs et multipliés, dans la taille l'absence complète des hachures. L'enluminure légère que ces planches ont reçue ne dissimule aucun de leurs traits. Je signalerai encore, pour l'intérêt de la composition et du costume, la planche de la Tentation: *Et ne nos inducas in temptationem.* Les femmes représentant les diverses tentations assises à table avec le frère : *Superbia, Concupiscentia Carnis, Gula,* sont vêtues à la mode bourguignonne, avec des corsages plissés et de hauts chaperons détroussés jusqu'à la ceinture. Tandis qu'elles excitent leur convive au plaisir : *Coronemus nos rosis antequam marcescant,* la Mort vient le prendre aux épaules, et un diable saisit son âme au-dessus de sa tête.

L'*Exercitium super Pater noster* eut une autre édition, qui diffère de la précédente par le style aussi bien que par la contexture (1); les planches, également au nombre de dix, portent en tête une inscription xylographique en latin de cinq lignes, et elles sont collées au dos d'un texte manuscrit latin avec prologue. Les figures sont faites d'un trait gros, mais précisément accusé, et d'une main déjà habile, comme il paraît aux têtes, aux mains sèches, aux plis savants, au hachuré, qui marque à propos les fonds et les plis. En jugeant, par comparaison avec la précédente, le travail de cette édition latine, on y voit la main d'un artiste déjà capable d'expres-

(1) Ces deux éditions sont à la Bibliothèque nationale avec beaucoup d'autres xylographes et incunables du plus grand prix. J'en dois la communication à la bienveillance exceptionnelle de M. le conservateur adjoint, Richard.

sion, d'un tailleur de bois s'exerçant à l'imitation des dessins à la plume, et dont la gravure n'a pas même eu besoin d'enluminure pour produire quelque effet. Dans l'édition flamande, on ne peut voir que l'œuvre d'un cartier étranger même à la confection des caractères xylographiques. Quelle que soit la date relative des deux éditions, la supériorité du style paraît donner à l'une une priorité que l'archaïsme du travail ferait donner à l'autre. Elles appartiennent à deux moments de l'art entre lesquels l'effort particulier des artistes peut amener quelque confusion, mais dont l'ordre n'est pas moins logique.

Ce livre, resté inconnu à Heinecken, a été décrit d'abord par La Serna Santander (1), et depuis plus exactement par M. Guichard (2). Ce dernier, tout en regardant les figures de l'édition hollandaise comme plus grossières, les croit cependant originales. Il a été invoqué aussi par deux auteurs belges en compagnie d'un autre livre de la même sorte, l'*Avé Maria,* qui n'a point été décrit, comme un des monuments de l'imprimerie primitive des Pays-Bas. M. Dumortier attribue le *Pater noster* à l'auteur du *Pomerium,* H. Van den Bogaerde; mais toute la preuve qu'on peut alléguer de cette attribution, c'est qu'il y a dans la liste des livres de ce prieur, donnée par le nécrologe de Groenendael: *tres diversas expositiones super orationi dominica;* l'auteur n'ajoute même pas ici *cum suis figuris.*

Selon les recherches de M. Goethals, qui manquent tout à fait de précision (3), ces livres, ainsi que d'autres du même genre, seraient l'ouvrage de *Guillaume Van Apsel,* de Breda, chartreux de la chapelle de Notre-Dame. Il était écrivain de livres ascétiques et habile dans tout ce qui pouvait servir à leur ornement et à leur conservation : relieur, graveur sur bois et sur cuivre. M. Goethals va jus-

(1) *Dictionnaire bibliographique du XVme siècle,* t. II, p. 402.

(2) *Recherches sur les livres xylographiques.* (*Bulletin du Bibliophile,* 1840-1841.)

(3) Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des lettres et des arts en Belgique,* I, p. 23. Bruxelles, 1837; 4 vol. in-8°. Je ne sais quelle est la source que l'auteur désigne sous le nom de *Mémoires de l'ordre des Chartreux.* Van Apsel n'est pas mentionné dans les *Annales ordinis cartusiensis.*

qu'à lui attribuer aussi la composition du *Speculum* et du *Canticum*. Bien qu'il y ait à faire la part des moines dans la publication des livres des pauvres et des estampes primitives, l'admission de Guillaume Van Apsel et de Henri Van den Bogaerde au rang des *heiligeprinters* est toute hypothétique (1).

Speculum humanae salvationis. — Il est temps d'en venir au livre le plus célèbre après la *Bible des pauvres*, livre plus répandu, plus populaire peut-être et certainement plus disputé : le *Speculum humanae salvationis*. C'est un poëme mystique en vers léonins sur la rédemption du genre humain, flanqué d'images empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament. Il se distingue d'abord des autres livres par l'importance plus grande que prend son texte à côté des figures. Dans le système de Meerman, c'est le principal monument de la xylographie et de l'imprimerie primitives établies à Harlem en 1420. Les preuves savantes qu'il en a données ont été combattues par Heinecken, la Serna Santander et Lambinet; elles ont été soutenues par Ottley et plus récemment par des auteurs hollandais qui en font une question de patriotisme (2). Les études de deux auteurs français, fort compétents dans ces questions difficiles, sont encore venues appuyer les prétentions de Harlem (3).

Il ne m'appartient pas de discuter bibliographiquement, après tant d'autorités, le rang à tenir entre les éditions du *Speculum*, les unes avec texte latin, les autres avec texte hollandais, ou plutôt entre

(1) On trouve, dans les comptes publiés par M. de Laborde, un Henri Van Boegaerden, cité, en 1403, parmi les ouvriers menuisiers consultés pour taxer le prix de la reconstruction des halles de Bruxelles (*Les Ducs de Bourgogne*, t. I, Introduction, p. lxxviii), et Guillaume Van Axpoele, nommé, en 1419, parmi les peintres de Gand (*ibid.*, p. lxiv).

(2) De Vries, *Éclaircissements sur l'Histoire de l'invention de l'imprimerie*, trad. du hollandais par Noordzieck. La Haye, 1843; in-8°. Ce livre paraît avoir gagné M. Brunet à la cause de Harlem. Il contient une réponse victorieuse à M. Guichard, mais il m'a paru encore fort embrouillé dans ses éclaircissements et dépourvu de documents certains.

(3) M. de Laborde, *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg*, pp. 18 et 19. 1840; in-8°. — M. Aug. Bernard, *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, t. I, pp. 13 et suiv. Paris, imprimerie impériale, 1853; 2 vol. in-8°.

tous les exemplaires qu'on en connaît; car ils présentent chacun quelque particularité qui ne permet pas de les confondre. Je tiens seulement pour constaté que, parmi les premières, il y en a une qui, sur ses cinquante-huit feuillets, en a vingt imprimés xylographiquement en encre brune identique pour les figures et pour le texte, et que toutes les autres ont leur texte imprimé typographiquement, c'est-à-dire en caractères mobiles de fonte et en encre noire différente de celle des figures. La première de ces circonstances a fait supposer qu'il existait une édition tout entière xylographique qui avait précédé les autres; la seconde a servi de base à tous les arguments qui tendent à établir que la typographie a été découverte par Coster, à Harlem, en 1420. La preuve ne me paraît pas plus rigoureuse pour le *Speculum* que pour les autres livres des pauvres. J'ai été frappé du désaccord que présente cette juxtaposition des planches et des caractères, deux ouvrages dont l'un est parfait dans ses procédés et l'autre informe et aussi mal réussi dans la confection et le tirage de ses lettres que dans leur adaptation aux planches : on voit là deux arts en présence, celui des *printers* déjà émérite, et celui des typographes inexercés; mais le lieu et la date n'en sont pas pour cela mieux précisés. J'en reviens à mon objet : l'examen des planches, qui sera peut-être un fil dans ce dédale de supputations (1).

Ces planches disposées par couples de sujets en tête de chaque feuillet sont les mêmes dans les éditions latines et hollandaises. Leur style indique la même origine que la *Bible des pauvres* et un talent un peu plus avancé. La composition en est plus simple et le travail plus sobre peut-être, mais le dessin est plus fin et plus habile dans ses extrémités et ses draperies, les formes plus élégantes et empreintes quelquefois d'une grâce marquée. Plus

(1) J'ai fait mes observations sur les exemplaires de toute édition qui se trouvent à Paris (Bibliothèque Richelieu), à la Haye, à Harlem et à Lille. Le bibliothécaire de cette dernière ville, M. Paeile, entièrement rallié au système de M. Bernard, n'a point hésité à cataloguer le bel exemplaire hollandais de sa bibliothèque sous le nom de *Coster prototypographe* et à l'année 1430, avec des observations qui confirment toutes les raisons alléguées en faveur de Harlem. *Catalogue de la Bibliothèque de Lille.* 1858; in-8°.

d'adresse et plus de sûreté de trait se montrent aussi dans la taille du bois. Le contour des figures est quelquefois si délicat qu'il rend l'effet de la plume la plus légère et la plus ferme dans ses tracés (1).

Les costumes, plus simplement traités, appartiennent aux mêmes modes; les ornements des encadrements sont plus finis, les édifices mieux en perspective, les terrains plus fleuris; mais avec des arbres toujours façonnés en if. Il y a aussi des détails d'un tracé ogival plus flamboyant dans quelques parties, comme dans le trône de Salomon.

Pour sentir toutes les qualités d'un artiste quel qu'il soit et particulièrement d'un gothique, il faut s'accoutumer à sa manière et le parcourir tout entier. Je citerai, cependant, dans ces planches, qui comprennent cent seize scènes, celles qui m'ont paru le mieux faire ressortir le maître :

Dans la *Création d'Ève,* Dieu a une expression élevée; la femme qui sort de la côte masculine est charmante dans ses petites formes. Dans la *Tentation du démon,* Ève est aussi d'une attitude finement sentie. Dans diverses scènes de la vie de la Vierge, Marie, ordinairement plus jeune que dans la *Bible des pauvres,* est aussi d'un type plus régulier et d'une expression plus religieuse. J'ai remarqué encore: *David se déchaussant devant le buisson ardent,* l'*Ivresse de Noé,* la *Fuite en Égypte, Moïse enfant brisant la couronne de Pharaon,* la *Concubine Apemen posant sur sa tête la couronne de son amant, Jonas jeté à la baleine,* les *Vierges sages et les Vierges folles.*

Toutes ces pièces pourraient être louées à divers titres, et quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre de composition, de dessin et de taille. Mieux encore que dans la *Bible des pauvres,* il est facile

(1) M. Waagen en a porté un jugement très-favorable et très-juste : Les compositions sont bien comprises, dit-il, les motifs, soit en mouvement, soit en repos, sont parfaits et souvent même gracieux; les proportions généralement bonnes, le dessin excellent; les draperies, avec quelques plis aigus, sont bien entendues; l'exécution en courtes hachures est simple mais délicate. Il pense que les dessins ont décidément le cachet de l'école de Van Eyck, et qu'ils furent sans doute faits en Hollande. *Treasures of art,* I, pp. 511 et 512.

d'y reconnaître un élève de Van Eyck, en tenant compte d'ailleurs de la distance voulue entre un peintre de première volée et un tire-page très-modeste, mais libre dans ses allures. Ici encore, on a voulu séparer l'art du dessinateur et celui du graveur en balançant l'habileté de l'un par l'impéritie de l'autre (1). Je crois qu'il faut y voir l'œuvre d'un seul artiste appartenant à la même école flamande que l'auteur primitif de la *Bible des pauvres*, mais d'un moment un peu plus avancé et d'un talent plus subtil. Quelques planches témoignent, il est vrai, de la négligence et de l'inégalité; elles sont sans doute le fait des apprentis inévitables dans des ouvrages de longue haleine. Parmi les plus négligées, on rencontre encore un esprit de composition qui sent le maître. Ce maître peut-il être Coster?

L'historien Junius, écrivant en 1570, les lui attribue en ces termes : *Inde etiam pinaces totas figuratas additis characteribus expressit. Quo in genere vidi ab ipso excusa adversaria, operorum rudimentum, paginis solum adversis, haud opistographis : Is liber erat vernaculo sermone ab auctore conscriptus anonymo, titulum praeferens Speculum nostrae salutis,* etc. (2). Si ce témoignage était réellement historique et désintéressé, il faudrait bien l'accepter, quoique éloigné des faits qu'il rapporte; mais il fait partie d'un long récit légendaire, où les plus minutieuses circonstances et les plus oiseuses, l'endroit de la ville, l'heure de la journée, sont rapportées de préférence. Cette légende englobe la taille des écorces de hêtre (*faginos cortices*) pour premier essai des lettres, l'encre plus visqueuse et plus tenace que l'encre d'écriture, la gravure et l'impression des figures; puis les caractères de plomb et d'étain, dont

(1) Guichard, *Notice sur le Speculum humanae salvationis*, p. 33. Paris, 1840.

(2) *Hadriani Junii Hornani medici Batavia*, ex officina Plantiniana. 1588; in-4°. J'en prends le texte dans les livres de MM. Guichard et Bernard, qui ont donné intégralement tout ce qui se rapporte à cette question, et l'ont exactement traduit, avec des commentaires qui sont des plaidoyers, l'un de la cause allemande, l'autre de la cause de Coster. *De l'Origine et des Débuts de l'imprimerie en Europe,* I, pp. 61 et suiv. Paris, 1853. *Notice sur le Speculum humanae salvationis,* pp. 83 et suiv. Paris, 1840; in-8°.

les débris avaient servi à fabriquer des vases à vin qu'on voyait encore du temps de Junius, dans la maison de Laurent. Elle attribue au même auteur non le *Speculum* seulement, mais tous les livres xylographiques et tous les *Donats* trouvés en Hollande; enfin, elle est couronnée par un dénoûment romanesque qui, en intéressant le récit, le fait cadrer avec les faits survenus depuis. La critique ne peut y voir que l'amplification d'une tradition attestée par beaucoup d'autres auteurs, avant et après Junius, dans des termes plus vrais quoique moins précis, et confirmée seulement aussi dans nu sens général par les monuments. Toutes les pièces échafaudées sur la personne de Laurent fils de Jean dit *Coster,* viennent à l'encontre de la vie d'un artiste, et les monuments disparates ramassés à l'hôtel de ville de Harlem, sous le titre de *Musée Costerien,* seraient faits pour convertir le partisan de Coster le plus déterminé. A côté des beaux livres xylographiques que nous connaissons, l'*Apocalypse,* l'*Art de mourir,* le *Cantique* et le *Miroir* en trois exemplaires, on voit, dans ce musée, un petit bloc taillé en lettres grossières pour l'impression d'un *Horarium*, un tableau généalogique de la famille Coster, manuscrit orné de quelques lettres et d'un encadrement à fleurons sans aucune analogie avec les ornements qui peuvent se trouver dans les livres, et une carte, valet de cœur, de très-petit format. Tout cela est donné comme ouvrage de Coster, et pour la plus grande édification des visiteurs, on y a joint un petit portrait de Laurent Jansson, dont la gravure simule grossièrement l'ancien travail au frotton. On sait en Hollande que ce portrait, comme ceux des peintres Albert Van Ouwater et Jan Van Hemsen qui l'accompagnent, n'est qu'une fraude d'un graveur de Harlem, Cornelis Van der Berg travaillant en 1760. En limitant notre opinion aux renseignements acquis, nous sommes donc fondé à croire que Coster a eu quelque part aux travaux d'imprimerie xylographique qui se sont faits en Hollande; mais nous ne saurions dire laquelle. Nous ne saurions surtout l'étendre à la composition et à la gravure d'un ouvrage tel que le *Speculum*. S'il était établi qu'il a été fait à Harlem, l'école de peinture qui y fut représentée par plusieurs élèves de Van Eyck fournirait des auteurs plus vraisemblables. Les droits de la

critique revendiqués, je ne me suis pas dispensé dans ma visite à la proprette ville de Harlem et sur la place du Grand-Marché, de poser le chapeau devant la statue de bronze de Laurent fils de Jean, l'un des précurseurs de Gutenberg. Les grandes découvertes sont complexes et notre hommage est insuffisant, s'il ne s'adresse pas aussi à tous les auxiliaires qu'a reçus l'inventeur que la renommée a couronné! A l'historien de la gravure primitive, il appartient surtout de revendiquer la part des inconnus.

Il n'existe pas d'édition en langue allemande du *Speculum* xylographique; la première traduction qu'on en connaît fut publiée, jointe au texte latin et aux autres ouvrages, par un imprimeur d'Augsbourg, avec des gravures différentes, que nous rencontrerons au milieu de celles que firent paraître les imprimeurs allemands. C'est là que nous devons renvoyer, aussi, les autres éditions allemandes et typographiques décrites par Heinecken et par M. Guichard. La manière toute différente de ces nouvelles éditions n'a point empêché les auteurs de donner à l'Allemagne les éditions originales latines. Pour Heinecken, c'est tout son système et il ne s'en est pas départi à l'égard d'un seul livre. M. Guichard connaissait trop peu l'histoire des arts pour s'en faire un autre. Après avoir analysé les arguments fournis par les principaux auteurs, tant du parti hollandais que du parti allemand, il s'est rangé à celui-ci; faute de critique esthétique, il a appuyé l'opinion émise par Lessing et basée sur la ressemblance des peintures d'Hirschau en Souabe, avec les sujets de la *Bible des pauvres* et de ceux-ci avec le *Speculum* (1). On serait aussi bien admis à soutenir son origine italienne, par cette raison qu'il existait un manuscrit du *Speculum* italien (2) où tous les sujets du livre se trouvent en miniatures, avec les seules différences de style dans les figures, les costumes et les édifices commandés par l'art du pays. Ici heu-

(1) *Notice sur le Speculum humanae salvationis*, pp. 110 et suiv. Paris, 1840, in-8°.

(2) *Incipit prohemium cujusdam nove compilationis edite sub anno Domini M° CCC° 24°, nomen vero auctoris humilitate siletur. Sed titulus sive nomen operis est* Speculum humanae salvationis. *Bibliothèque de l'Arsenal.* Théologie, n° 384, in-fol.

reusement mieux encore que pour les autres livres, l'érudition et le goût concordent à prouver que ces planches n'ont pu être gravées qu'en Hollande.

Les bois du *Speculum* subsistèrent plus longtemps que la vogue des livres des pauvres, et nous les trouvons, en 1483, à Culembourg employés, par l'imprimeur Veldener, dans une édition hollandaise en petit in-4°, avec ces seuls changements qu'ils sont ici sciés en deux et leurs sujets dédoublés, imprimés en encre noire et augmentés de douze nouvelles planches. Sur ce fait, plusieurs auteurs se sont posé la question de savoir si Veldener ne serait par l'auteur des premières éditions anonymes et le graveur des planches primitives. Schoepflin, Santander et d'autres (1) ont trouvé cette attribution plus raisonnable que celle qui était faite à Coster. Veldener ne borna pas là ses publications avec planches, et nous verrons plus tard ce qu'il put être comme graveur; mais, pour ne pas laisser suspendue la question ici posée, nous dirons que les gravures du *Speculum* n'ont aucun rapport avec celles qu'il mit à ses autres livres; elles y font disparate, comme les gravures de la *Biblia* dans les livres de Van Os : c'étaient des ouvrages d'un autre temps déjà hors d'emploi quand il les utilisa.

L'auteur d'un mémoire manuscrit envoyé à l'Académie de Belgique sur la question qu'elle avait mise au concours en 1857, avait pris le parti de placer à Liége, par une série d'hypothèses, le berceau de la peinture et de la gravure, et acceptait aussi Veldener comme le graveur des premières éditions sans date du *Speculum ;* pour cela, il le faisait travailler à Liége entre les années 1428 et 1448, en tirant des preuves d'un manuscrit exécuté dans cette ville, en 1428, par un moine de l'abbaye de Saint-Laurent que le graveur aurait copié, et d'un autre manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne exécuté en 1448, dont les miniatures seraient à leur tour des copies de l'œuvre du graveur. L'auteur, niant ensuite le séjour de Veldener à Cologne, le faisait venir de Liége à Louvain,

(1) *Vindiciae typographicae,* p. 19. Argentorati, 1760. — *Dictionnaire bibliographique choisi du XVme siècle,* t. I, p. 40. Brunelly, an XIII. — *Enciclopedia di Zani,* part. II, t. I, pp. 212 et suiv.

à Utrecht et à Culembourg; mais on a fait voir la futilité de toutes ces assertions (1).

M. Harzen, de Hambourg, qui a étudié le *Speculum* avec toutes les lumières d'une critique savante et ingénieuse (2), a été aussi amené à croire que Veldener était le graveur du *Speculum*, au moins pour une partie, à cause de la concordance qui se trouve entre les douze planches qu'il ajouta à l'édition de 1483 et celles des anciennes éditions, et à cause de l'analogie de ces mêmes planches avec celles du *Fasciculus temporum* et de l'*Historia sanctae crucis*. S'expliquant ensuite sur l'origine des trois livres des pauvres, la *Biblia pauperum*, le *Canticum canticorum* et le *Speculum*, qui lui paraissent d'origine flamande et de la même main, M. Harzen conjecture que ces ouvrages doivent être attribués à l'une des congrégations des frères de la vie commune, qui furent des premiers à se servir de la découverte de l'imprimerie pour publier des livres servant à l'instruction du peuple, mais qui n'y mirent pas leur nom. Ce point lui paraît résulter de la composition propre du *Speculum* faite de figures tirées par le procédé des cartiers, au moyen du frotton, et de textes en caratères mobiles qui n'appartiennent qu'à des imprimeurs. Les frères seuls ont pu, suivant M. Harzen, réunir dans leur atelier deux métiers alors séparés et rivaux. La maison à laquelle on peut plus vraisemblablement attribuer cette composition, est celle du prieuré de Saint-Martin à Louvain, qui avait un atelier d'imprimerie à laquelle Veldener appartenait peut-être en qualité de clerc, et d'où il put sortir vers 1476 pour fonder un établissement d'imprimerie, en reprenant le matériel des frères et les planches de bois de leur fonds. La composition de toutes ces planches devrait être alors rapportée à la période de 1460 à 1470. M. Harzen l'a ainsi fixée, par ce motif

(1) *Les commencements de la Gravure aux Pays-Bas;* rapport à l'Académie de Belgique sur le concours de 1857, par M. Alvin. Bruxelles, 1857; in-8°.

(2) *Ueber Alter und Unsprung des frühesten Ausgaben der Heilspigels oder des Speculum humanae salvationis;* von E. Harzen, *Archiv. für die Zeichnenden Kunste,* n° 1. Leipzig, 1855; in-8°. L'article a été analysé par M. Ch. Ruelens : Sur le *Speculum humanae salvationis.* Extrait du t. II, 2me série, du *Bulletin du Bibliophile belge.* Bruxelles, Heussner, 1855; in-8°.

que les éditions flamandes du *Speculum* ne peuvent pas être fort éloignées des nombreuses éditions allemandes qui en furent faites en 1472, 1476, 1478, etc., et encore, parce que la date de 1464 se trouve sur un alphabet xylographique sorti de la même main qui a gravé les planches de la *Bible des pauvres.* Enfin, pour pousser plus loin ses conjectures en cherchant quel pouvait être l'auteur et le dessinateur primitif de ces gravures qui n'ont point été surpassées au XVme siècle, et qui dénotent certainement un peintre et un des meilleurs de son temps, M. Harzen s'est arrêté à Thierri Stuerbout, peintre de la ville de Louvain, qui travaillait en 1462 et 1468, dut mourir à Louvain bientôt après cette date, et, comme on peut le supposer, laissa à Veldener des planches plus ou moins préparées (1). M. Harzen reconnaît dans les planches de la *Biblia,* du *Canticum* et du *Speculum,* aussi bien que dans les tableaux connus de Stuerbout qui se trouvaient dans la collection du roi de Hollande, les proportions grêles et le style que l'on peut attendre d'un peintre de l'école de Roger de Bruges, d'un confrère de Memling : et tous ces rapprochements de temps, de lieu et de style lui font considérer comme probable l'identité du maître de ces livres des pauvres avec Stuerbout.

On a vu les raisons qui nous empêcheraient de fixer ainsi la date et l'auteur de la *Bible* et du *Speculum,* et nous ne saurions nous ranger à l'avis de M. Harzen, tant sur l'identité de main de ces deux livres que sur l'analogie du dernier avec les ouvrages de Veldener. L'intervention des frères de la vie commune imaginée par M. Harzen ne nous paraît pas plus admissible. Ce ne sont pas les moines seulement qui, au moyen âge, ont été des artistes sans amour-propre et sans notoriété. Ils prirent, il est vrai, quelque part à l'imagerie et à l'imprimerie; mais cette part est minime en comparaison de celle des corporations civiles; Veldener n'était pas un clerc de prieuré à Louvain, mais, en sa qualité d'imprimeur, le suppôt de l'université, admis dans ses registres en 1473 (2).

(1) On sait aujourd'hui que Stuerbout n'est mort qu'en 1476. *The early flemish printer,* by Crowe and Cavalcaselle, p. 292. London, 1857; in-8°.

(2) Registre du recteur de l'université, aux archives communales de Louvain, communiqué par M. Éd. Van Even.

Puisque j'ai nommé Roger Van der Weiden à propos du *Canticum*, je ne puis trouver mauvais qu'on nomme Thierri Stuerbout à propos du *Speculum*. Ce serait pourtant trop d'honneur pour nos *printers* de leur donner pour dessinateurs directs d'aussi grands peintres. Quand on considère leurs beaux tableaux, tels que la *Cène* et le *Martyre de saint Érasme* de l'église Saint-Pierre à Louvain (1), on reste convaincu qu'il n'y a de rapport possible entre cette peinture sublime et notre pauvre gravure qu'un rapprochement d'école. L'école de Louvain, en rapport immédiat avec celles de Bruges, de Harlem, de Gand, de Bruxelles et de Cologne, fournit, comme les autres, sa part d'influence. Stuerbout, qui était de Harlem et y avait travaillé avant de s'établir à Louvain, peut être mis en avant plus spécieusement qu'un autre; mais il y avait, dans ces ateliers, un nombre suffisant d'artistes de tout acabit, attesté par les tableaux anonymes qu'on en trouve encore, pour qu'on ne soit pas obligé de tout donner aux maîtres en évidence. Dans l'état de nos renseignements sur tout ce personnel, on ne peut faire que des attributions générales. Celles-là du moins sont certaines; car, outre les analogies de goût qui frappent les regards attentifs, on y trouve les mêmes vicissitudes. Nous verrons, en effet, la gravure sur bois, en avançant vers le XVme siècle, frappée de la même déchéance qui a été remarquée pour les écoles de peinture, perdre, au milieu de la complication de ses procédés matériels et de la multiplication de ses produits, la distinction première des incunables.

S'il s'agit maintenant de la date, nous sommes forcés de rester dans la même généralité : le *Speculum* est l'ouvrage d'un de ces *printers* qui florissaient dans les villes flamandes et hollandaises des États de Bourgogne avant la découverte de l'imprimerie. Ce *printer* d'images et de planches xylographiques paraît s'être associé pour cette publication à un compagnon, possesseur inexpérimenté de caractères mobiles et d'une encre noire et grasse. Ce

(1) Ces tableaux, attribués autrefois à Memling, ont été restitués à leur véritable auteur, grâce aux documents publiés par MM. Schayes et Ed. Van Even. *La Cène* fut faite pour la confrérie du Saint-Sacrement à l'église Saint-Pierre de Louvain et achevée en 1468.

compagnon ne s'étant pas fait connaître dans les annales de l'imprimerie, qui restent muettes pour la période comprise entre les années 1440 et 1473, on en a conclu, d'une part, qu'il travailla avant cette époque et à Harlem; de l'autre, qu'il est postérieur et venu d'Allemagne : il suffit de croire que la somme des faits inconnus dans cette partie de l'histoire de l'art dépasse celle des faits connus pour repousser cette alternative. Logiquement, la composition du *Speculum* se place précisément dans l'époque intermédiaire, qui est la plus remplie d'essais et d'efforts disséminés, infructueux et inconnus, ayant pour objet l'impression. Les bibliographes hollandais, qui se piquent de quelque critique, conviennent qu'ils ne donnent le *Speculum* à Harlem et à Coster que parce qu'on n'a pas établi que l'impression ait été faite ailleurs et par un autre. Cet autre inconnu doit pourtant être réservé et maintenu par l'histoire tant que le droit de Coster n'aura pas été prouvé par des documents certains.

Un auteur, dont j'ai cité plus haut la grande compilation, a dépassé même les Hollandais dans le désir de trouver une personnalité à l'auteur du *Speculum*. En considérant la dernière planche du livre où sont représentés le prophète Daniël debout devant le roi Balthazar assis, et au-dessus des phylactères, vides des mots cabalistiques que le Seigneur avait écrits et que le prophète est censé expliquer, *manus Domini scrîpsit in pariete,* il a trouvé à ces personnages un costume plus particulier que celui qui est employé dans les figures des autres planches, et il conjecture que celle-ci forme le colophon symbolique du graveur ou de l'imprimeur. Son nom et la date du livre devaient occuper les phylactères laissés vacants à ce propos et ensuite enlevés. De conjecture en conjecture, M. Sotheby croit que le prophète juif pourrait bien être le portrait de Laurent Janszoon lui-même, dans le costume de *Coster* de l'église Saint-Bavon, expliquant sa découverte avec tous les résultats qu'il en attend à l'individu placé devant lui. L'attitude de celui-ci exprimerait même la surprise que doit lui faire éprouver une pareille communication plutôt que la position convenable à un roi de Babylone (1). Cette bourde ne mériterait aucune atten-

(1) *The block Books,* t. I. London, 1858; 3 vol. in-4°.

tion si la planche dont il est question ne donnait pas lieu à quelque rapprochement curieux. Les imprimeurs primitifs ont quelquefois, en effet, placé leur portrait au frontispice ou au colophon de leurs livres; nous en rencontrerons plus d'un exemple. L'un d'eux, Jacques de Breda, établi à Deventer depuis 1487, voulant marquer ainsi quelques-uns de ses livres, a fait faire une copie de cette figure de Daniël, dans la dernière planche du *Speculum* et, pour qu'on ne s'y trompe pas, a ajouté son nom dans le phylactère supérieur, *Jacobus de Breda*. On rencontre cette marque dans son édition de l'*Art poétique d'Horace* et ailleurs (1). Croirons-nous, avec M. Sotheby, qu'il était persuadé, en prenant cette figure dans le *Speculum*, qu'elle représentait le portrait de l'imprimeur de ce livre? Nullement; il suffit de voir qu'elle rappelle les figures d'auteurs présentant leur livre au roi, pour s'expliquer cet emprunt. Cependant une autre considération a pu le déterminer, c'est celle de la figure de Daniël qui, dans certaines villes des Pays-Bas, passe pour le patron des imprimeurs, en sa qualité d'interprète des lettres occultes (2).

Liber Antechristi. — On a contesté justement à l'Allemagne l'origine des plus beaux livres xylographiques, mais on ne saurait aller jusqu'à lui dénier d'avoir pu montrer quelque invention dans l'art du *tiripagus*. Le *Liber Antechristi, hie hebet sich an von dem Entkrist*, composé de trente-neuf planches avec figures et légendes superposées, gravées et imprimées sur des blocs de bois, à teinte brune, appartient à la plus ancienne manière des *kartenmakers* et porte tous les symptômes du style de l'école allemande. Les sujets ne sont point encadrés de portiques ogivaux; l'ordonnance en est sans art; les plans mal entendus; les édifices rares, très-pointus et maladroitement faits; les costumes peu soignés; la plupart des personnages, parallèlement alignés, visent au laid dans leur expression; l'esprit n'y vient point corriger la rudesse de la taille, et pourtant un ami déterminé du gothique ne les trouverait

(1) Holtrop, *Catalogus librorum saec. XV° impressorum in Bibl. Regia Hagana*. 1856, in-8°, p. 135, n°s 350 et suiv.

(2) Molanus, *De Historia SS. Imaginum*, p. 532. Lovanii, 1771; in-4°.

pas sans originalité. Heinecken, qui a un si grand faible pour son pays, trouve les figures de l'*Apocalypse* dessinées avec plus d'intelligence et gravées avec moins de grossièreté que celles des Cantiques (1). Dibdin s'extasie sur la planche représentant la naissance de l'Antechrist et de son suivant diminutif, sortant du ventre et de la tête de la mère mourant en travail de ces deux diables (2). Mais toutes les scènes ne sont pas faites avec cette vivacité de trait; leur composition est d'ailleurs toute prise dans une poétique que nous croyons plus particulière à l'Allemagne, avec une tendance naturelle vers le laid et le facétieux. Il est vrai, les nombreux diablotins jouant un rôle dans ces scènes ne pouvaient pas être traités bien sérieusement. Je n'y prendrai que deux exemples : la seconde planche de la feuille 4, représentant le *Libertinage de l'Antechrist*, est traitée dans la même donnée que tant d'artistes ont suivie en traitant le sujet du *Bivium*. Un jeune homme à longue robe est assis dans un clos entre deux damoiselles, l'une à cheveux longs, l'autre coiffée d'un voile. Il embrasse celle-ci pendant qu'un démon se tient auprès et qu'un ange plane au-dessus.

L'histoire de l'Antechrist est, dans ce livre, suivie des quinze signes du jugement dernier formant quinze planches. La dernière, occupant la feuille entière et représentant le *Jugement dernier*, est une des plus soignées et donne le parangon de la manière du graveur : le Christ avec la face entourée de cheveux et de barbe et le torse assez précieusement fait, la Vierge avec la tête enveloppée d'un voile et le corps tout chargé de son manteau, y sont d'une expression assez piteuse, mais la scène entière manque totalement de grandeur et d'élévation.

Quoique toutes les éditions de l'*Antechrist* soient allemandes, on n'en a pas fait un classement complet et certain. Dibdin croyait l'exemplaire de la Bibliothèque Spencer qu'il a décrit plus ancien que ceux qui avaient été décrits par Heinecken; il en reculait la date jusqu'en 1430. On voit à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, dans un recueil de fragments xylographiques formé par M. Dau-

(1) *Idée générale*, p. 364.
(2) *Biblioth. Spencer*, t. I, n° 6.

non, deux feuillets détachés qui paraissent appartenir à une autre édition. Les planches y sont accompagnées d'un texte manuscrit en trois ou quatre lignes avec initiales rubriquées.

Heinecken a connu à la Bibliothèque de Gotha une édition de l'*Entkrist,* d'une autre main que l'édition originale, mais imprimée de la même manière et portant le nom de l'artiste : *Der Junghannss Priffmaler has das puch zu Nuremberg, 1472.* Il en cite enfin une copie postérieure plus lourdement dessinée et plus grossièrement gravée, imprimée avec des lettres de fonte.

Meerman, moins injuste envers l'Allemagne que Heinecken ne l'avait été envers la Hollande, a admis du moins que plusieurs livres xylographiques furent imprimés originairement en Allemagne, et cite particulièrement comme tels le *Liber Antechristi* et l'*Ars memorandi* (1).

Ars memorandi. — Si l'on jugeait de l'antiquité d'un livre des pauvres par le hiératisme de ses représentations, le premier rang appartiendrait à l'*Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum.* Ces tétramorphes des visions d'Ézechiël et de Jean, dressés sur leurs pattes et portant toutes sortes d'objets emblématiques destinés à servir de signes mnémotechniques pour autant de chapitres de la Bible indiqués dans le texte, ont un sens trop symbolique pour l'art; il y a tout autant de beauté dans la figure de Brahma à quatre têtes et à quatre bras que dans cette image multiple, destinée à remémorer les six premiers chapitres de l'Évangile de saint Jean : un aigle dressé à trois têtes, les ailes déployées, portant un hibou, des poissons, un luth et une roue (2). Cependant en n'examinant que quelques figures humaines, qui se rencontrent dans les quinze feuilles doublées dont se compose ce livre, on y trouve une certaine adresse à rendre la tête, le geste, et même l'expression, en peu de traits qui sont le fait d'un artiste. La gravure est d'ailleurs élémentaire, en contours gros, hachures

(1) *Origines typographicae,* I, p. 245.

(2) Schelhorn en a donné l'explication détaillée. *Amoenitates litterariae,* t. I, p. 1. Francof., 1730, 14 t. in-8°. Ces figures trop savantes prouvent bien que ces livres s'adressaient aux pauvres clercs et non au pauvre peuple.

rares et terrains nuls. L'impression est en teinte brune au frotton et le texte est imprimé aussi sur des blocs de bois avec des lettres initiales au trait ménagées pour la miniature.

Un bibliographe allemand qui a étudié ces incunables avec beaucoup d'érudition, Schelhorn, le considérait comme un des premiers livres xylographiques. Dibdin et Chatto ont eu la même opinion (1). Heinecken, qui y trouvait un dessin et un goût presque les mêmes que dans les figures de l'Apocalypse, des lettres plus grandes que dans tous les livres de cette espèce et ressemblant beaucoup à celles que l'on trouve sur les tombeaux de l'Allemagne, pensait du moins que c'était le premier livre qui eût paru avec un discours ajouté à chaque image et occupant alternativement avec celle-ci une page entière (2). M. Waagen, qui en a parlé le dernier, le croit, comme la plupart des auteurs, d'origine allemande.

Quelle que soit la date que l'on donne en effet à l'*Ars memorandi*, l'Allemagne avait plus d'un *kartenmaker* capable de dessiner et de graver ces planches, témoin le *saint Christophe*. Mais ce n'est pas cet ouvrage qui lui permettra de disputer la suprématie de la gravure en bois au *Buchdruker* des Pays-Bas.

Ce livre-ci ne fut jamais publié avec texte flamand, mais Heinecken parle de deux éditions dont l'une serait d'une impression plus pâle et d'un dessin plus informe que l'autre. On en cite plusieurs copies sous différents titres dont la plus connue est celle qui porte en texte des distiques de la composition du moine Pierre Rosenhem, Phortzheim, 1502 (2). Heinecken dit que les figures en sont mieux dessinées et gravées avec plus de finesse; mais l'original lui paraît plus expressif par son goût d'antiquité. Il est certain que, tout en témoignant quelques progrès dans le métier de la taille, ces copies, même alors qu'elles n'exagèrent pas les travers du dessin allemand à la fin du XVme siècle, montrent une

(1) Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 4. — Jackson et Chatto, *A treatise on wood Engraving*, p. 139. 1839.

(2) *Idée générale*, p. 395.

(3) *Memorabiles evangelistarum figurae*, Phovecae, 1502, et précédemment: *Ars memorativa*, à Cologne, par Guldenschaff de Mayence, imprimé de 1477 à 1487.

altération déplorable des qualités naïves qui relèvent les planches primitives.

Defensorium Virginitatis. — La question de l'immaculée conception donna lieu à la composition du plus singulier des livres des pauvres; *Historia Virginis Mariae per figuras* ou *Defensorium inviolatae Virginis,* qui ne fut pas moins répandu que les autres, à en juger par les nombreuses éditions citées par les bibliographes sous divers titres (1). La trop grande naïveté du livre en aura fait supprimer les exemplaires. Le pas toujours facile de la naïveté à la stupidité y est en effet résolûment franchi. On y voit représentée, après les quatre docteurs de l'Église et la salutation angélique, une suite de sujets pris dans l'histoire naturelle, surnaturelle, chrétienne, païenne, avec un argument tiré des Pères docteurs ou poëtes et un distique qui les représente en preuves de la possibilité physique et morale d'une conception miraculeuse. Voici l'exemple tiré d'Albert le Grand : la figure représente deux hommes sciant une pierre des deux côtés de laquelle est une effigie royale : *homo si in lapide vi celi pingi valet, cur almi spiritûs opere Virgo non generaret.*

L'édition en seize planches décrite par Heinecken, dans le cabinet de Girardot de Préfond, est maintenant au Musée britannique. Elle est imprimée à l'encre noire avec des figures à grosses tailles, de rares hachures, des parties empâtées, et avec des caractères d'imprimerie. Cependant le style assez sérieux de ces figures, leurs mouvements et leurs draperies adroites indiquent de bons modèles. On en a signalé une édition primitive et néerlandaise à la bibliothèque ducale de Gotha (2). Celle que j'ai rencontrée à la bibliothèque de Bruxelles est aussi typographique, et ses figures, de manière allemande, rappellent, par le style, celles des premiers imprimeurs d'Augsbourg.

Le Musée britannique possède encore une édition à l'encre noire, de format plus petit, dont les figures portent, malgré leur

(1) Brunet en décrit plus de six. *Manuel,* 4me édit., t. II, p. 588. 1842.
(2) Waagen, *Treasures of Art,* t. I, p. 306.

trait gros et estompé et l'enluminure qui les couvre, des traces plus marquées d'une origine rapprochée des Pays-Bas.

Enfin, on voit, à Londres et à Paris, une autre édition qui porte une date et les initiales d'un graveur que nous avons déjà rencontré dans une copie de la *Bible des pauvres*, F. W. 1470. M. Waagen la place au second rang et la croit antérieure à l'édition décrite par Heinecken. Elle est imprimée, il est vrai, en encre moins noire, et ses légendes sont en caractères cursifs xylographiques. Je la crois cependant postérieure. La taille a des hachures plus multipliées, les figures y sont exagérées, grimaçantes et chargées de détails puérils étrangers aux autres éditions. Saint Augustin a des lunettes, un lapin se réfugie sous les jambes de Danaé, représentée, elle aussi, comme exemple de grossesse immaculée. C'est par de pareils traits que l'esprit allemand se trahit. Frédéric Walter est un dessinateur arriéré qui réunit des habitudes rudimentaires aux recherches d'une époque plus avancée, et qui manque du talent qui fait pardonner les unes et les autres.

Todtentanz. — C'est bien à l'Allemagne qu'appartient, par son esprit et par son style, le livre xylographique *der Todtentanz*. On n'en connaît que deux exemplaires, l'un et le plus complet à la bibliothèque d'Heidelberg, l'autre à la bibliothèque de Munich. Je ne puis en parler que d'après les livres de Falkenstein, de M. Brunet et de M. Sotheby, qui l'ont mentionné.

Cette danse se compose, dans l'exemplaire de Munich, de 26 planches enluminées portant les couples de figures accompagnées de quatrains dialogués et d'un texte manuscrit de 27 feuillets. La première et la dernière représentent le prédicateur. Dans la première de la suite, on voit le pape assis tenant un livre et un bâton et la Mort assise à côté de lui soufflant dans une cornemuse; dans les autres, l'empereur, l'impératrice, le roi, le cardinal, le patriarche, l'archevêque, le duc, l'évêque, le comte, l'abbé, le chevalier, l'avocat (*jurist*), le sacristain (*korher*), le médecin, le noble, la dame, la nonne (*chloster fraw*), le marchand, le cuisinier (*choch*), le gueux (*petlar*), le paysan, l'enfant, la mère. Le sujet de l'enfant, qui est le 25me, est traité avec quelque différence dans les

deux exemplaires. Dans celui de Munich, l'enfant au berceau étend les bras comme la Mort approche. Dans l'exemplaire d'Heidelberg, la Mort, enveloppée d'un manteau et le crâne coiffé, saisit l'enfant par la main droite pour l'entraîner. Selon M. Sotheby, à qui j'emprunte cette description, ces planches sont d'un dessin très-grossier et montrant, aussi bien que l'exécution technique, un artiste très-peu exercé (1). Autant qu'on peut en juger d'après la reproduction de la planche de l'enfant donnée par Falkenstein (2) et par celle du chevalier reproduite par M. Leber (3), ces gravures ont plus de rudesse que celles des livres précédents. La figure de la Mort, la tête, les épaules et le bas du buste entourés d'une draperie, tire par le bras un enfant assez informe, et il n'y a pas d'autre expression que celle qui peut résulter des trous qui lui servent de traits et lui creusent le ventre.

En Allemagne comme en France, la danse des morts était, dans le cours du XVme siècle, le sujet de peintures murales et de poésies vulgaires. Les plus célèbres de ces peintures étaient celles de Bâle, qu'on dit faites vers 1440, et l'on cite, dans la bibliothèque de Munich, quatre manuscrits des textes rimés en haut allemand, les mêmes que ceux des livres xylographiques cités plus haut. C'est sans doute à ces vers que fait allusion un imprimeur de Paris, Geoffroy de Marnef, qui donna, en 1490 et en 1499, une édition latine de la danse des morts avec un titre singulier qui a fort intrigué les bibliographes : *Chorea ab eximio Macabro versibus alemanicis edita et à Petro Desrey trecasio quodam oratore nuper emendata.* Ce titre ne prouve pas, comme l'avaient cru quelques savants (4), qu'il y avait un poëte allemand nommé Macaber, auteur primitif de la *Danse macabre* (5); mais il indique que la

(1) *The block Books.* London, 1858; 3 vol. in-4°.

(2) *Geschichte der Buchdruckerkunst.* Leipzig, 1840; in-4°.

(3) *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes et cartes à jouer.* Paris, 1839; 4 vol. in-8°.

(4) *Biographie universelle,* t. XXIV, p. 16. Paris, Michaud, 1820.

(5) M. Fortoul avait déjà relevé cette assertion, dont le premier auteur était Fabricius, mais il n'a connu aucune des éditions allemandes. *Essai sur les poëmes et les images de la Danse des Morts,* en tête de *la Danse des Morts dessinée par Holbein,* etc. Paris, Labitte; in-16.

Danse des Morts versifiée et gravée en livre est d'origine allemande. Nous en avons la preuve dans les volumes de Munich et d'Heidelberg, dont le caractère xylographique établit la date; ils sont antérieurs aux livres de Paris, qui traitèrent le même sujet dans la manière française avec tant d'éclat et d'originalité, et aux livres allemands, où nous le verrons encore dans le cours du XVme siècle.

Le bibliothécaire de lord Spencer a fait connaître les fragments d'une autre danse des morts allemande trouvés dans la couverture d'un manuscrit du XVme siècle, à Munich. Les groupes disposés de deux en deux sur chaque feuillet sont ceux de l'empereur, du roi, du duc, etc. La Mort y est représentée en chairs et en muscles avec le crâne dénudé et entortillée d'un serpent qui va s'attacher à la victime; ce seraient, d'après le bibliographe anglais, les plus anciennes planches que l'on ait de cette suite dramatique.

Je n'ai pas la prétention de parcourir jusqu'à ses dernières limites le cycle des livres des pauvres : il y en a tant qui se sont perdus et qui peuvent encore se retrouver. Ils ne finirent pas tout d'un coup à la venue de l'imprimerie : l'art des *printers* se maintint quelque temps à côté d'elle et se répandit en nombreux livrets de qualité inférieure jusqu'à la fin du XVme siècle. Tel fournira peut-être à qui aura la chance de le rencontrer un élément nouveau de solution pour les questions que nous avons soulevées; leur nombre fera voir jusqu'où pouvaient s'étendre, par la seule publicité de la gravure, l'instruction et la curiosité publiques :

Les sept Péchés capitaux, en hollandais, décrit par Koning (1) et attribué à Coster;

Liber Regum, décrit par Dibdin (2), et classé, par Sotheby, parmi les hollandais;

Temptationes Demonis, décrit par Sotheby et classé parmi les hollandais;

Die acht Schaltheiten, décrit par Falkenstein ;

Symbolum apostolorum, de la bibliothèque de Munich, décrit par Falkenstein;

(1) *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie.* Amsterdam, 1819; in-8°.

(2) *Tour in France.* London, 1821; 3 vol. in-8°.

Confessionale, de la bibliothèque de l'archidiacre de Derby, décrit par Dibdin (1);

Horologium seu passio Christi, Germanice, de la bibliothèque de Bamberg, décrit par Heller et par Guichard;

Meditationes de Novo Testamento, Germanice, de la Bibliothèque nationale, décrit par Guichard;

Mirabilia Romae, Germanice, décrit par Guichard, Dibdin et Sotheby;

Die Kunst cyromantia, décrit par Heinecken.

Mais, parmi ces livres, il y en a plusieurs, tels que la *Chiromancie* du docteur Harlieb, qui portent improprement le titre de xylographes, car ils sont imprimés à la presse et avec un mélange plus ou moins considérable de caractères typographiques; on leur a prêté plus d'importance qu'ils n'en méritaient, parce que la grossièreté et la maladresse de leur exécution leur donnaient un air d'antiquité.

Je décrirai, comme un des plus anciens exemples de ces livrets ignorés, quatre feuilles avec des figures et des légendes xylographiques imprimées d'un seul côté qui appartiennent à la Bibliothèque nationale. M. Sotheby, à qui elles furent d'abord communiquées (2), les a désignées comme étant deux suites d'alphabets illustrés à l'usage des enfants. Il suffit de les considérer pour voir combien cette désignation est erronée. C'est une suite de figures en trois bandes sur chaque feuille, une âme, des anges, des diables et Jésus, groupées en diverses scènes sur l'éternel sujet de la vie éternelle avec des titres mystiques : *Trostlichkeit*, *Weisheit*, *Warheit*, etc. Ces scènes sont marquées en outre par des lettres alphabétiques de *a* à *z*; mais ces lettres, qui ne se suivent pas régulièrement dans chaque bande, ne sont que des points de repère pour l'ordonnance et l'explication du tableau. D'autres livres xylographiques, tels que la *Bible des pauvres* et l'*Apocalypse*,

(1) *Reminiscences of a literary life.* London, 1836; 2 vol. in-8°.

(2) M. Richard, conservateur de la Bibliothèque nationale, a bien voulu me communiquer la note laissée à la Bibliothèque par M. Sotheby, qui déclare les avoir décrites imparfaitement dans son livre (t. II, p. 165), d'après des fac-simile pris à Paris, en 1817, par M. Fox.

avaient, comme on sait, des lettres alphabétiques destinées à fixer l'arrangement des planches ; ici elles fixent l'arrangement des scènes sur la planche. Ceci nous démontre exactement l'usage des livres pour l'enseignement du peuple entre les mains des clercs. La lettre indiquait à celui-ci la place où il avait à mettre le doigt pendant qu'il débitait son sermon en paraphrasant la légende. Cet usage a disparu ; mais on croirait qu'il en subsiste quelque chose dans ces tableaux légendaires que les chanteurs de complaintes expliquent sur les places publiques une baguette à la main.

Alphabet. — Le dernier dont je m'occuperai est l'*Alphabet grotesque,* production originale qui a servi de modèle à deux graveurs des plus anciens. Elle a été décrite avec beaucoup de soin par M. Chatto, et M. Jackson en a gravé, en fac-simile exact, quatre planches (1), d'après l'exemplaire du Musée britannique, le seul alors connu (2). Je me bornerai à signaler, après l'étude que j'ai pu faire des exemplaires originaux de Londres et de Bâle, les particularités de composition et de style qu'il présente.

Après tant d'ouvrages mystiques, on est frappé de l'apparition de ce petit livre d'un usage tout séculier et de sujet satirique. Il est sans texte, mais composé de 22 feuillets reliés en volume (3), et il s'assimile par là aux livres xylographiques. Par son exécution et par son moyen d'enseignement figuré, il peut être assimilé aussi aux suites de saints et aux jeux de cartes qui exercèrent beaucoup

(1) *A Treatise on wood Engraving,* p. 131. London, 1839 ; in-8°. Les mêmes planches ont été reproduites par M. de Laborde. *Nouvelles Recherches sur l'origine de l'imprimerie. — Débuts de l'imprimerie à Mayence et à Bamberg,* p. 19. Paris, Techener, 1840.

(2) On a annoncé depuis la découverte faite à la bibliothèque de Bâle, par le professeur Hassler, d'un autre exemplaire de l'*Alphabet* xylographique portant la date de MCCCCLXIIII. (L. de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne,* t. I, 1849, p. LXVIII.) Cette date, écrite sur l'A, ne pouvait se voir dans l'exemplaire de Londres, où cette lettre se trouve tronquée et réduite à l'homme debout, du jambage de droite.

(3) 21 lettres et 1 fleuron. L'S et le T manquent. L'A et le V sont mutilés. Il est précieusement conservé dans son état de vétusté et dans son pauvre premier habit de parchemin.

les *printers*. Mais, à côté de productions où l'archaïsme seul faisait pardonner la pauvreté du talent, on est frappé plus encore de la distinction de ses figures. Avec ses traits menés carrément et quelques hachures courtes et parallèles, le dessinateur montre, dans les attitudes singulières auxquelles l'oblige la forme des lettres, une grande hardiesse de main, des extrémités correctes, des draperies bien jetées et des têtes spirituelles. Ses expressions, bien que comiques, ne dégénèrent point en charge, la disproportion forcée de plusieurs figures est encore sauvée par l'adresse des agencements. Dans les données de la taille de bois rudimentaire et de l'impression en détrempe où se tiennent les graveurs de la *Bible*, du *Miroir* et du *Cantique des pauvres*, le graveur de l'*Alphabet* atteint leur plus grande force et appartient à leur meilleur temps ou à leur école la plus distinguée. Sa manière a toute la liberté possible dans les limites de la gravure gothique. On juge bien de la dextérité que le dessin avait acquise, dans un art encore tout noué, par la dernière planche qui représente un rinceau de fleurs avec une redondance que l'art du XVme siècle n'a point dépassée. Entre toutes les représentations où la fantaisie de l'artiste s'est donné pleine carrière, jongleurs, amoureux, combats et monstres, tous agencés en lettres, on a remarqué la lettre K dont l'artiste a formé une composition charmante : une jeune fille qui caresse son amant agenouillé à ses pieds et exprimant sa passion sur son phylactère : *mon cœur avez*, le second mot exprimé en rébus par un cœur. Cette légende est considérée avec raison comme une confirmation de l'origine bourguignonne de l'ouvrage déjà bien attestée par le style.

M. Douce, qui avait vu le livre en 1819, le croyait sorti de l'atelier hypothétique de Harlem. Ottley, qui écrivit une note à son sujet, dans le catalogue manuscrit de la collection d'estampes du Musée britannique, lui assigna pour date le milieu du XVme siècle et pour auteur un artiste hollandais ou flamand ; en remarquant ensuite le mot *London* écrit sur une lame d'épée dans la figure de la lettre *L*, il crut qu'il pouvait avoir été gravé en Angleterre (1). M. Chatto,

(1) Les opinions de Douce et d'Ottley sont rapportées dans le *Treatise on wood Engraving*, p. 133.

tout en reconnaissant un autre mot anglais sur les plis des vêtements de l'homme couché dans la même lettre *L, Bethemsted* (1), ne décide point qu'il ait été gravé en Angleterre; il constate seulement, d'après la couverture ancienne, que le texte a été, à une époque reculée, la propriété d'un Anglais. M. Chatto croit être assuré que l'*Alphabet* n'a été ni dessiné ni gravé par les artistes qui ont fait soit l'*Apocalypse*, soit le *Cantique*, soit la *Bible des pauvres*. C'est, selon lui, un ouvrage tout à fait supérieur à ces livres, tant par le dessin que par l'expression et la gravure : supérieur même à tout ce qui a été gravé en bois, jusqu'en l'année 1500, à l'exception des gravures allemandes d'Albert Durer et des planches italiennes de l'Hypnérotomachie. Enfin l'historien anglais de la gravure en bois accepte bien l'opinion d'Ottley, quant à la date de ce livre rapportée au milieu du XVme siècle, mais il n'y peut voir l'ouvrage d'un artiste flamand; il ne le croit pas davantage allemand. Le style du dessin qu'il trouve analogue à celui des miniatures du manuscrit français du milieu du XVme siècle, aussi bien que les mots français écrits sur la figure de la lettre *K*, le porteraient à croire que le dessinateur était Français. Le costume de la femme dans la même planche (un chaperon à pennons très-développés et une robe à corps serré) est français, dit-il; la position de l'amant à genoux tout à fait caractéristique de la nation française, et jamais Hollandais n'aurait eu cet air vis-à-vis de sa maîtresse (2).

Pour citer la dernière opinion émise sur l'*Alphabet*, M. de Laborde n'a point hésité à l'attribuer à l'auteur de la première édition de la *Bible des pauvres* (3). Sans être aussi affirmatif, je crois me tenir près de la vérité en reconnaissant là l'ouvrage le plus original

(1) Quelques personnes y avaient lu *Wethamstede* qu'elles rapportaient à John Wethamstede, abbé de Saint-Alban, grand amateur de livres, mort en 1440; j'y ai lu *Bethquisted;* mais ces inscriptions, placées en guise d'ornements et de lettres grégeoises, n'ont sans doute aucune signification.

(2) *A Treatise on wood Engraving*, p. 134.

(3) *Débuts de l'imprimerie à Mayence et à Bamberg*, p. 19, note 94. L'auteur n'a parlé qu'incidemment de l'*Alphabet* en reproduisant les planches de Jackson; il renvoie, pour les développements de son opinion, à un mémoire sur l'origine de l'impression dans les Pays-Bas qui n'a point été publié.

du maître le plus avancé parmi les *printers* des Pays-Bas. Bien qu'il ne soit pas possible de séparer dans leurs ouvrages le dessinateur du graveur, on y voit la marque de plusieurs mains. Celle-ci est la plus habile, mais n'est pas pour cela mieux connue que les autres. La date de 1464, mise à la lettre initiale de l'*Alphabet*, est la limite extrême d'un art qui trouvait depuis longtemps une rivalité redoutable dans la gravure au burin et qui allait bientôt être dépassé, sinon quant à la distinction du style, au moins quant aux moyens expéditifs, par les tailles sur bois appliquées aux livres imprimés.

L'édition de Bâle se compose de deux feuillets contenant les vingt-trois lettres et le fleuron sur quatre rangs de trois lettres. En voici la description sommaire : *A*, deux vieillards, dont l'un sort par les jambes d'un rinceau, se joignant par-dessus la tête en tendant la main sur une baguette et tenant de l'autre un rouleau où est la date, en lettres très-petites mais très-distinctes, MCCCCLXIIII; *B*, cinq figures, l'une joue de la flûte et du tambourin, l'autre, le ventre nu et la queue pendante, tient une tête monstrueuse; *C*, une figure tenant un lion par la gueule et deux têtes cornues; *D*, un cavalier et un homme sur la tête d'un lion; *E*, deux figures et deux têtes; *F*, deux ménestrels; *G*, un jouvenceau tenant la tête d'un lion et un ménestrel; *H*, un homme égueulant un lion; *I*, un homme caressant une femme en la prenant à la taille et au menton : on ne peut s'empêcher de remarquer ici les jolis détails des costumes, les vêtements à plis de corps, les surcots lacés, les étuis et les aumônières suspendus à la ceinture; *K*, on a vu le joli motif de cette lettre dont la forme a piqué l'imagination du dessinateur; *L*, un homme debout piétinant un homme couché et le perçant de son épée : cette lettre ne porte pas de trace des caractères qu'on semble lire sur celle de Londres; *M*, trois figures montées sur des animaux; *N*, deux figures combattant au poignard; *O*, quatre têtes grimaçantes jointes par la barbe; *P*, deux figures combattant à la massue; *Q*, trois têtes jointes par la barbe; *R*, trois figures qui dansent et se gourment; *S*, un dragon velu vomissant une tête humaine; *T*, accolade de deux clercs, dont l'un porte un dragon au-dessus de sa tête, et l'autre, blotti derrière un animal, tient un

panier; *V*, deux flûteurs n'ayant chacun qu'une jambe; *X*, une femme, deux hommes portant une cloche et un jouvenceau bizarrement accostés; *Y*, un ange et un homme sur un animal dont il perce la tête de son glaive; *Z*, sacrifice de Jacob. Le rinceau complète le dernier rang de lettres.

J'ai signalé quelques différences entre les deux exemplaires; la dimension n'est pas non plus parfaitement égale (1); enfin l'exécution m'a paru encore plus fine et plus distinguée dans l'exemplaire de Bâle que dans celui de Londres. Mais à la distance l'un de l'autre où je les ai vus, je ne puis cependant affirmer que ces différences constituent deux éditions séparées. Quoi qu'il en soit, le style et la composition sont les mêmes; ils sortent du même atelier; ils forment l'un des plus beaux titres de la gravure xylographique et de l'ancienne école flamande.

Les *printers* ou imprimeurs de figures, en s'adonnant à la composition des livres des pauvres, prirent rang dans l'art gothique après les sculpteurs et les miniaturistes; ils procédèrent comme eux de l'architecture en encadrant leurs sujets de compartiments ogivaux et ils participèrent, par la distinction de leur dessin, aux écoles de peinture les plus avancées; ils furent, par la mise en œuvre de leurs textes, les avant-coureurs de l'imprimerie. Une tradition ancienne et tenace, mais encore dénuée de preuves, les fait débuter à Harlem; leur œuvre démontre qu'ils procédèrent comme artistes de l'école des Van Eyck au moment de sa diffusion. C'est l'étude tous les jours mieux faite de cette école qui pourrait nous apprendre s'ils viennent de Harlem et de l'atelier de Dierick Stuerbout, ou de ceux des ateliers obscurs disséminés de Bruges jusqu'à Cologne sous l'influence de Roger Vander Weyden. Nous savons déjà qu'en se propageant vers le Rhin et jusqu'en Souabe, ils se heurtèrent aux découvertes typographiques. Leurs planches, quelque temps indépendantes des caractères mobiles, de l'encre grasse

(1) Les planches de Bâle donnent une grandeur totale pour chaque feuille, de 20 cent. de hauteur sur 26 cent. 5 mill. de largeur, et pour chaque lettre mesurée au dernier trait carré, de 9 cent. 5 mill. sur 8 cent. Les planches de Londres donnent pour chaque lettre 11 cent. sur 8, mais ces dernières dimensions ne sont vérifiées que sur les copies de Chatto.

et de la presse, durent bientôt leur être subordonnées. En se rapetissant et se divisant, elles perdirent leur caractère et leur distinction première. La rapidité et la multiplication des produits devinrent pour l'art une condition inévitable. Les imprimeurs au frotton n'avaient été qu'une transition; mais au milieu du XVme siècle, leur art était assez florissant pour que ses produits eussent un nom dans les inventaires. Ils s'appelaient, en 1442, avant l'invention de l'imprimerie, *livres getés en molle* (1). Ils durent être quelque temps confondus avec les livres imprimés qui les firent bientôt disparaître. Ceux qui les produisent reçoivent aussi un nom dans la langue savante; ils sont nommés *tiripagi*.

Un Docteur encyclopédiste, Paul de Prague, écrivant à Bamberg en 1459, a tracé sous ce titre un portrait qui s'applique également au graveur de livres à figures, au graveur typographe, à l'écrivain par estampille, à l'imprimeur au frotton et à l'imprimeur à la presse. On comprend à l'incohérence de ses expressions que la découverte nouvelle se confondait dans son esprit avec tous les procédés de gravure et d'impression qui y avaient acheminé : *Tiripagus est artifex sculpens subtiliter in laminibus ereis, ferreis ac ligneis solidi ligni atque aliis imagines, scripturam et omne quodlibet, ut prius imprimat papyro, aut parieti, aut asseri mundo, faciliter omne quod cupit : aut est homo faciens*

(1) *Mémoriaux de Cambray,* cités par Ghesquière, *Esprit des Journaux,* juin 1779; M. de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne,* I, p. LVI, et *Notice des émaux du Louvre,* part. II, p. 395; M. Leroux de Lincy, *Mélanges de littérature et d'histoire recueillis par la Société des Bibliophiles français,* p. 138. Paris, 1850; in-12, et M. Bernard, *De l'Origine de l'imprimerie,* t. I, p. 97. M. Bernard, reprenant l'ancienne thèse de Ghesquière, a fait de ces termes, synonymes pour lui d'imprimés, l'un des principaux arguments de sa thèse. M. de Laborde n'est pas aussi affirmatif dans le même sens, mais il l'appuie en citant plusieurs passages où *molle* et *presse* sont en effet synonymes. Nul doute que l'expression *en molle* n'ait été appliquée aux produits de l'imprimerie; mais elle l'était auparavant à d'autres ouvrages, et notamment à ceux des *printers.* Le moule était et est encore aujourd'hui la pièce principale de l'art des cartiers. Le doctrinal jeté en molle que Jean le Robert envoya quérir à Bruges en 1445 et celui qu'il envoya à Arras en 1451 et qui avait été acheté à Valenciennes, n'étaient, comme l'avait pensé Van Praet, que des livres sur planches de bois. Ils avaient coûté l'un vingt sous tournois, l'autre vingt-quatre gros.

talia cum patronis. Et tempore mei Bamberge quidam sculpsit integram bibliam super lamellas, et in quatuor septimanis totam bibliam in pergamena sublili presignavit scriptura. Ce passage a été cité par plusieurs auteurs (1) qui l'ont diversement interprété pour le faire concorder avec leur thèse dans la question de l'origine de l'imprimerie. On ne l'explique bien qu'en l'appliquant d'abord aux livres des pauvres, où les figures tenaient le premier rang et qui, au moment où écrivait Paul de Prague, étaient les plus répandus. L'imprimerie de Bamberg, qui y est désignée, était, comme nous le verrons, principalement occupée de livres à images. Albert Pfister, que nous trouverons parmi les premiers imprimeurs, était d'abord un savant *formschneider* ou, selon l'expression savante de Paul de Prague, un *tire-page;* en France l'impression s'appelait encore, en 1476, *lettre tirée, littera tirata* (2).

(1) Mensel, Camus, Daunou, Santander, de Laborde, etc., qui l'ont tiré d'une notice sur le manuscrit de Paul de Prague insérée dans la *Bibliothèque Polonaise.* Varsovie, 1788; in-8°. Le premier mot y avait été lu *libripagus.* M. Bernard (*De l'Origine et des débuts de l'imprimerie,* 2me part., p. 56) a donné une version plus correcte d'après M. J. Muczkowski, bibliothécaire de l'université de Cracovie, où on peut lire *ciripagus* ou *tiripagus.* Il assimile avec raison cet artisan au *dominotier.* L'étymologie est toute trouvée en nommant aussi le *feuilletier* qui, dans les anciens statuts, est associé au *dominotier* et pratique comme lui l'art des papiers écrits, imagés, reliés en jeu ou en livres appliqués sur des planches ou sur le mur.

(2) *Unum librum in pargameno scriptum de littera tirata et in lingua franciae,* inventaire manuscrit de 1476, cité par Ducange : *Glossarium,* v° TIRARE.

V.

LES ESTAMPES AU BURIN PRIMITIVES.

—

A côté de tous les artistes qui étaient amenés par les pratiques de leur métier à la fabrication des estampes, il faut faire une large place aux peintres. Dans les anciennes corporations, ils étaient associés aux orfévres, aux batteurs d'or et aux imagiers, et, dans leur art propre, ils se livraient à des ouvrages qui font présumer l'emploi des procédés afférents à l'impression. Dans les plus anciens documents français, on voit les peintres associés aux selliers (1). Les sceaux de la corporation des faiseurs d'images et selliers de Bruges portent une Vierge avec l'enfant Jésus entre deux selles (2). C'est que les selles gothiques étaient des ouvrages d'art par les ornements peints et dorés et par les figures dont elles étaient *empreintes.* Les peintres avaient aussi le privilége de l'exécution des miniatures dans les missels et autres livres. A Gand, lorsqu'en 1463, les enlumineurs furent admis à la franchise de la profession, pour le quart de la rétribution exigée des peintres, il leur était défendu d'exécuter les miniatures (3). On apprend, par les inventaires, que leur art s'étendait à beaucoup d'objets tombés depuis dans l'industrie commune, tels que les cahières et faudesteuils, les coffrets, les paix, les écussons. Il n'est donc pas nécessaire, pour leur mettre le burin à la main et leur faire tirer des *empreintures,* de supposer qu'un orfévre de Florence le leur ait indiqué par ses nielles. Lorsque, parallèlement aux estampes interrasiles et sur

(1) *Livre des Métiers d'Étienne Boileau,* publié par M. Depping; p. 209. Paris, 1837; in-4°.

(2) Sceaux des métiers de Bruges, dans une charte de 1361, publiés par M. de Saint-Genois. *Messager des sciences historiques.* Gand, 1842.

(3) Notice sur l'ancienne corporation des peintres et sculpteurs à Gand; par E. De Busscher. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* t. XX, p. 8. Bruxelles, 1853; in-8°.

bois, nous rencontrons des estampes exécutées au burin gravant en creux et directement sur le cuivre, et que nous remarquons dans ces estampes plus petites, moins nombreuses, et moins anciennes peut-être, mais portant les mêmes caractères d'impersonnalité, une plus grande distinction de style et une exécution plus fine, plus pittoresque et n'exigeant plus le secours de l'enluminure, nous sommes autorisés à les affecter, pour une certaine part, aux peintres. Les sujets profanes qu'on rencontre dès l'abord dans les burins, plutôt que dans les interrasiles et les bois, montrent aussi qu'ils relèvent de goûts plus indépendants et plus artistes. C'est ici que l'on trouvera quelques pièces marquées plus décidément de la manière des écoles de peinture qui nous sont connues, et l'on sera ainsi acheminé au sein des maîtres qui exercèrent le nouvel art avec assez de puissance et de succès pour fonder des écoles de gravure. Avant d'aborder ces maîtres célèbres, il faut donc traverser encore une zone d'estampes impersonnelles. Je décrirai succinctement celles que j'ai vues dans les principaux cabinets, sans essayer un rapprochement de manières que le temps et l'état de l'art ne comportent pas, ni sans m'astreindre à un ordre de sujets qui produirait trop de disparates.

Le cabinet des estampes de Paris en contient bon nombre dans les volumes de Graveurs Anonymes rassemblés par M. Dévéria; voici les plus saillantes :

1. *La Vierge tenant l'enfant Jésus à mi-corps sur le croissant et dans une gloire* (haut. 18 cent., larg. 12 cent. 8 mill.). La gravure de cette pièce est moelleuse, mais fort ombrée dans les chairs, où le plumetis s'essaye à un modelé particulier. Le dessin en est pur et rappelle, par le type aussi bien que par l'étude sérieuse de la nature qui y est faite, la naïve manière de l'école de Van Eyck avec la vulgarisation qu'y apporta Roger de Bruges.

2. *La Vierge assise sur un trône à dais et pinacles ogivaux* (haut. 12 cent. 2 mill., larg. 11 cent.). Elle est couronnée et vêtue d'un manteau; elle pose les pieds sur des coussins brodés; deux anges se tiennent derrière dans une tribune; Dieu le Père et le Saint-Esprit se montrent à des ouvertures à deux battants, sous les draperies soulevées par deux anges. On lit sur la pointe co-

nique du dais *Ihs ma Ihs*. Cette pièce est d'un travail particulier, en hachures courtes et croisées, plumetis et points, intermédiaire entre le burin et l'interrasile; les traits et les ombres y sont assez intenses pour se passer d'enluminure. Les plis des draperies sont chiffonnés, les expressions des figures sérieuses.

3. *La Vierge assise sur un trône,* les pieds enveloppés dans les plis de sa robe, avec l'enfant Jésus debout à son côté cueillant une fleur, et couronnée par deux anges (haut. 22 cent., larg. 15 cent.). Le beau caractère de cette pièce, où les figures sont d'une expression vive, spirituelle et très-religieuse, où le burin montre une liberté et un soin rares dans la finesse des traits, la distribution des ombres, les cheveux et les plis des vêtements, etc., rappelle encore l'école la plus distinguée des Pays-Bas. On a cru voir au milieu du bas, sous les plis de la robe, une marque (*Planche des Monogrammes,* n° 1), composée d'un *M* et d'un *T,* qui ne se voit dans aucune autre pièce et qui n'a point été interprétée. J'ai rencontré aussi cette pièce dans le cabinet d'estampes de Dijon, où l'on peut croire qu'elle a une origine locale.

4. *Les douze Apôtres,* en deux rangs sur la même feuille (in-8°, en larg.). Chacune des figures porte son nom et une banderole où est écrit le *Credo.* En tête, au milieu, est placé le Saint-Esprit, avec une petite banderole où est écrit *accipite spiritum.* Cette pièce, qui provient du cabinet Révil, où on la jugeait italienne (1), se fait remarquer par le type gothique et religieux des figures, quoique assez bas. Les plis droits des draperies, les coups de burin uniformes dans les plis, tous ces signes appartiennent à l'école allemande primitive. Depuis qu'elle est au cabinet, on a cru voir à l'angle d'une banderole une lettre *R,* mais le point m'a paru douteux et cette lettre peut être prise pour le pli de la banderole.

5. *Un saint moine* (saint Hugues?) (haut. 9 cent., larg. 6 cent. 10 mill.). Il lit assis dans une grotte, entre deux fleurs à haute tige; un autre moine, tenant à la main une cloche, fait descendre un sac à sa portée; le diable y jette une pierre. La pièce est traitée

(1) *Catalogue de la collection d'estampes recueillies par M. N. Révil, rédigé par Pieri Berrard,* p. 8, n° 14. Paris, 1830.

dans le plumetis le plus élémentaire, avec des arbres faits en éponge et des figures de la mine la plus piteuse : elle a reçu une enluminure, comme les pièces en bois les plus anciennes.

6. *Le péché d'Adam et d'Ève*, petite pièce ronde (9 cent. de diam.). Le serpent sur l'arbre a une tête de femme couronnée; le Paradis est formé par une enceinte crénelée; deux doubles banderoles se développent de chaque côté avec inscription en pur allemand: *Adam ich hiar ghevolche.* Le type des figures est délicat, l'expression naïve, mais elles sont dessinées d'un contour fort, avec des hanches très-accusées, des jambes de singe, et semblent d'origine allemande. Les figures se détachent en blanc sur un fond ombré et orné de fleurs, hachurées tout en plumetis sans modelé, et sans effet de lumière. La forme ronde de cette pièce indique d'ailleurs un ouvrage d'orfévrerie.

M. Duchesne attachait, à ce qu'il semble, une grande importance à une estampe à laquelle on a donné le nom de *L'historien des premiers hommes*, et qui a été souvent citée pour son ancienneté; elle est décrite fort au long dans le catalogue Delbecq (1) et rapprochée d'une pièce décrite par Bartsch sous le nom de *L'auteur de l'histoire des premiers hommes* (2). On a, je crois, méconnu le sujet aussi bien que l'époque : le sujet est pris du 1er chapitre du livre de Boccace : *Des cas des nobles hommes et femmes infortunées*, souvent imprimé à la fin du XVme siècle, notamment à Ulm, en 1473, par Jean Zainer, à Bruges en 1476, par Colart Mansion, à Lyon en 1483, par Matthieu Husz, et à Paris en 1483 et en 1494, par Dupré et par Vérard, avec des figures sur bois dont les premières reproduisent la même scène: Adam et Ève et les principaux épisodes de leur vie devant l'écrivain Boccace assis à son pupitre. Quant à la gravure, le dessin y accuse une étude de la nature très-avancée quoique encore naïve, et le travail, sobre dans les figures, est tout à fait savant dans les accessoires et dans le fond. Je crois donc l'estampe flamande, mais exécutée à une période avancée du XVme siècle.

(1) *Catalogue de la collection Delbecq*, par MM. Delande et Thoré, 1re part. *Alliance des arts*, p. 21, n° 82. 1845.

(2) *Le Peintre Graveur*, t. X, p. 37, n° 72.

On doit rapporter à la même époque et, je crois, au même graveur une autre estampe du cabinet provenant aussi de la collection Delbecq : *Un supplice à Bruges, en 1402* (1). Je ne sais si cette date du sujet a été donnée comme pouvant aussi s'appliquer à l'estampe, mais les types, le travail et jusqu'à la forme cintrée et à la dimension de la pièce y accusent la même main que celle qui a exécuté la pièce précédente.

On voit, au Musée britannique, plusieurs estampes au burin qui portent l'indice d'un travail tout à fait primitif en même temps que l'empreinte de l'école Van Eyckiste.

1. *La Vierge en demi-figure,* lisant et tenant devant elle l'enfant Jésus assis sur un coussin avec un moineau sur le doigt. Le nimbe placé au-dessus du voile est orné d'un feuillage et d'une inscription en caractères romains : AVE MARIA GRATIA PLENA. DOMINVS TECVM (in-8°, en h.). Elle est aussi distinguée par la pureté de son dessin que par le moelleux de sa gravure ; le style en est pieux et réel, les extrémités fines, les têtes jolies, malgré la petitesse des yeux et de la bouche, et les formes charmantes, bien que la Vierge ait le sein dissimulé par les draperies et que l'enfant Jésus ait le corps gras et les jambes grêles. Le graveur, tout en menant ses traits larges, ses petites hachures serrées et son pointillé, montre un soin des détails qui reste pittoresque, et obtient un effet entièrement exempt de sécheresse. L'effet d'une estampe au burin ainsi traitée est tout à fait comparable à celui qu'obtenaient les premiers graveurs en bois dans leurs contours estompés : c'est, je crois, un signe non équivoque de l'ancienneté du travail, indépendamment des nombreuses analogies de manière qu'il présente avec les ouvrages de l'école de Van Eyck.

2. *La Vierge et l'enfant Jésus,* debout sur un pavé à compartiments carrés et ronds (in-8°, en h.). Cette estampe est d'un travail large et même sale avec des hachures croisées; mais on y reconnaît le naturel de l'école flamande et quelque chose aussi de sa chaleur.

3. *La Vierge assise sur un trône ogival vu par section,* tenant

(1) *Catal. Delbecq,* 1re part., p. 23, n° 87.

l'enfant Jésus et lui donnant un fruit (in-16, en h.). Le style en est simple, le travail fin, mais plus avancé de facture que dans les précédentes; les mains plus sèches et les plis anguleux y annoncent aussi la dégénérescence de l'école flamande, telle qu'elle se prononça sous l'influence de Roger Van der Weyden.

M. Waagen, qui a noté ces dernières pièces, reconnaissait aussi l'influence de Roger Van der Weyden dans une estampe : la Messe de saint Grégoire, que je n'ai point remarquée et à laquelle il croyait pouvoir assigner pour date 1460 (1). En constatant le style flamand de ces estampes, M. Waagen caractérise leur gravure en l'assimilant au travail des nielles (*niello-like*). Cette comparaison rend en partie l'effet de ces petites hachures serrées et disposées surtout dans les plis des draperies. Il n'y a pas d'ailleurs d'autre analogie entre l'ouvrage des orfévres florentins et celui des peintres flamands. Le professeur de Berlin a fait plus pour quelques autres estampes flamandes : il leur a trouvé un rapport déterminé avec des peintures connues. Une *Piété* où la Vierge est accompagnée de saint Jean et des trois Maries (in-8°, en h.), est rapprochée par lui d'une peinture d'Alber Ouwater, de Harlem, aujourd'hui à Vienne, et un *saint Christophe* lui a paru présenter de l'analogie, par son style aussi bien que par sa composition, avec un tableau de Memling, dans la galerie du duc d'Aremberg à Bruxelles.

La première de ces estampes montre des têtes irrégulières, des extrémités sèches et des draperies anguleuses; mais ces défauts envahirent aussi, comme on sait, l'école flamande : il y a de la douceur dans l'expression des figures, du pittoresque dans la distribution des ombres. La seconde est faite d'un burin un peu dur et trop appesanti dans certaines parties; la figure de l'enfant est charmante. Je n'ai point de raison pour repousser ces indications; pourtant il n'y faut pas chercher des traductions qui ne sont point dans les allures de l'art de ce temps, libre même dans ses imitations les plus effrontées. On n'a pas encore trouvé un tableau de Van Eyck, d'Ouwater, de Gérard de Harlem, de Dierick Stuerbout, de Roger de Bruxelles ou de Memling qui, de leur temps, ait été directe-

(1) *Treasures of Art*, t. I, p. 289.

ment gravé; mais le fait des rapports entre leur peinture et la gravure primitive n'en reste pas moins aujourd'hui très-constaté, même avant l'apparition des maîtres graveurs que nous verrons hériter directement de l'école.

C'est encore au Musée britannique que j'ai noté une petite estampe analogue, pour la composition, à une miniature du bréviaire de Salisbury que j'ai déjà cité. Le sujet est un des plus communs dans l'imagerie primitive : *saint Georges ;* il est traité ici avec un développement tout conforme à la légende : la fille du roi de Libye, agenouillée sur un rocher près d'un château, tient le cheval de son libérateur qui attaque le monstre pendant que cinq petits cavaliers prennent la fuite. La gravure est remarquable par le travail de burin aigu et fin qui fait ressortir les figures en blanc sur le fond. Dans la miniature, on lit le nom de la ville où se passa la scène renouvelée de Persée et Andromède : *Sylène ;* et le dialogue entre la fille et Georges : *bone juvenis fuge — filia quid postularis?*

Il n'est pas plus facile ici que précédemment de distinguer les pièces allemandes des pièces flamandes. Voici toutefois celles qui nous ont paru plutôt empreintes des caractères que nous avons assignés à l'Allemagne :

L'*Histoire de Samson,* en plusieurs sujets sur une feuille in-4° carrée; *Scènes de la Passion* de travail différent et de format in-12; la plus facile à localiser et la plus curieuse, n'existant par malheur qu'en fragment, in-4° l., représente des guerriers à cheval et à pied au bas d'un pays accidenté de rivages et de villes, dont plusieurs portent leurs noms : *Bochhorn, Raffespurch, Marckdorf.* Ces lieux se trouvent au nord du lac de Constance, dans la cosmographie de Munster.

Les collections de M. le duc d'Arenberg à Bruxelles contiennent plusieurs burins primitifs des plus précieux : *La Cour d'amour,* qui a été décrite ailleurs (1) et dont on pourrait affirmer davantage

(1) *Des Types et des manières des maîtres graveurs,* XVme siècle, p. 95. 1853, in-4°. M. de Brou en promet du reste une description qui ne laissera plus rien à désirer. *Revue universelle des arts,* t. VIII, p. 525. Bruxelles, 1858.

aujourd'hui l'origine flamande indiquée par le sujet non moins que par le style; *Sainte Anne entourée de saintes et de saints enfants*, qui, par la grâce de ses physionomies, atteste aussi la manière Van Eyckiste, et d'autres qui se classent déjà aux écoles plus connues de la gravure (1).

C'est à la même influence et à l'époque indéterminée qu'il faut placer l'estampe capitale de M. Camberlyn, à Bruxelles, que l'on a trop dépaysée : *Saint Georges*, pièce in-4° avec deux lignes d'écriture gothique en marge; sur la lame de l'épée est une sigle de peu d'importance (2). Le travail diffère beaucoup de celui des pièces précédentes, et le burin accuse, par ses hachures serrées, une grande recherche du modelé des corps et de la couleur dans l'armure et dans les arbres. Ces diverses parties sont dessinées avec force et justesse, les terrains semés de fleurs; la pièce est restée inachevée dans le fond, comme si l'artiste avait désespéré de l'effet pittoresque qui faisait défaut à l'impression de sa planche.

Les principales collections d'estampes, bien explorées, donneraient certainement aussi leur contingent d'anonymes primitifs. J'en ai vu à Berlin, à Dresde, à Bâle, mais je ne saurais en faire ici la nomenclature : le cabinet de Vienne, selon la description qu'en a publiée M. Bartsch le fils, le cabinet de Munich, dont M. Brulliot fils a fait connaître les richesses par des photographies, en renferment aussi plusieurs. On ne saurait affirmer que ces pièces, non plus que celles que je viens de décrire, soient toutes antérieures aux estampes des maîtres que nous décrirons plus tard. Il faut tenir compte de la persistance des premières habitudes, qui peut être, accidentellement et au milieu des progrès nouveaux, le fait d'artistes novices ou arriérés. Ces anomalies ne font que confirmer l'ordre reconnu. A l'exception de quelques petites pièces plus afférentes à l'imagerie où l'archaïsme se confine, le progrès se trahit seulement aux signes que je me suis efforcé de déterminer.

(1) *Des Types*, etc., p. 67.

(2) Brulliot (*Dictionnaire des monogrammes*, p. 1, n° 3189, 1832) a donné à peu près la marque de cette estampe que lui avait communiquée M. Camberlyn sans en faire connaître ni la manière ni l'origine.

L'ignorance où l'on est resté longtemps sur ces estampes primitives, et l'unité d'exemplaires où se rencontrent la plupart de celles que l'on connaît maintenant et dont le nombre a si fort augmenté depuis qu'on les apprécie, prouvent qu'elles furent toujours l'objet d'un tirage restreint et souvent de simples essais. Il faut tenir compte aussi de l'énorme déperdition qui a dû s'en faire et dont nous pouvons avoir une idée par la rareté, chaque jour croissante, de beaucoup d'estampes plus modernes. Les pièces à sujets mondains ont été l'objet d'une destruction toute particulière. Voici, après la *Cour d'amour* qu'on vient de voir, les seules dont j'aie gardé souvenir.

Le Jugement de Pâris (in-4° obl., cabinet de Paris) : *Mercurius, Pâris, Vénus, Junon, Pallas*, et au-dessus de la ville qui sert de fond : *Troien;* le dieu amène les trois déesses devant le berger qui dort encore. Mercure est habillé d'une longue robe et coiffé d'une barrette ; Pâris est en armure bourguignonne ; Vénus n'a pour vêtement qu'un collier et une couronne. Le travail est fait d'un trait fort appuyé de petites hachures quelquefois croisées. La pièce a été d'abord classée ici dans l'œuvre de Baldini ; mais au style des figures, comme aux lettres de l'inscription, on peut la tenir pour flamande.

La plus jolie pièce à sujet mondain que j'aie rencontrée est à Leipzig (1) ; on pourrait l'appeler : *la Fête des Fleurs*. Elle représente un groupe d'amoureux et deux damoiselles jetant des pommes et des fleurs à une bande d'enfants qui s'ébattent. On ne saurait trouver de morceau qui porte plus sûrement le cachet de l'ancienne école flamande et de la distinction où pût s'élever la gravure primitive dans de bonnes mains. Elle brille par la gentillesse des figures, l'expression délicate et la finesse du dessin.

Les traits que je me suis étudié à faire ressortir sont confirmés par le petit nombre d'estampes anonymes portant des dates que l'on a pu conserver. Sans attacher à ces pièces datées plus d'importance que n'en méritent leur exécution, le plus souvent infé-

(1) Chez M. Th. Weigel, où je n'ai pu que l'entrevoir. Le propriétaire se proposait d'en publier la description.

rieure, et leur sujet souvent insignifiant, elles sont surtout précieuses comme points de repère.

Telle est une suite de la Passion, dont une pièce, la *Flagellation*, porte la date de 1446 que j'ai fait connaître dans un mémoire (1) et où j'ai retrouvé les caractères du travail allemand antérieurement au maître de 1466. C'est la plus ancienne estampe au burin datée que l'on connaisse jusqu'à présent. Nagler a cité, il est vrai, deux pièces représentant chacune un Calvaire, l'une in-folio, l'autre petite et ronde : datées de 1430 et de 1441, et il en a fait deux nouveaux maîtres orfévres; mais comme ces estampes proviennent du cabinet de M. Derschau, de Nuremberg, antiquaire fort connu par ses falsifications, il y a lieu de suspecter l'ancienneté des épreuves et même l'authenticité des plaques d'orfévrerie sur lesquelles on les a tirées (2).

M. Passavant a fait connaître une estampe provenant de la collection de M. Weigel, à Leipzig, qui a plus d'importance. C'est une Vierge debout sur le croissant et tenant l'enfant Jésus occupé à écrire sur une banderole; elle est marquée de la lettre *P* et de la date 1451 (3). Le savant iconophile en loue beaucoup le style, le dessin et l'exécution, et cet éloge est confirmé par la reproduction en fac-simile qui est jointe à son mémoire; mais autant qu'il est permis de parler d'une pièce que l'on n'a point vue et sur une simple copie, nous ne voyons pas que ce soit une raison pour l'attribuer, ainsi que le veut M. Passavant, à une école de la haute Allemagne, et nous la trouverions plus rapprochée par le style des ouvrages connus des écoles des Pays-Bas.

S'il y a des dates pour mettre le sceau de l'authenticité au signalement que nous avons donné des pièces primitives, il y en a aussi pour prouver que certains anonymes ont gardé, jusqu'à la fin du

(1) *Une Passion de 1446; suite de gravures au burin, les premières avec date.* Extrait des publications de la Société archéol. de Montpellier. 1857; in-4°.

(2) Nagler, *Neues allgemeiner Kunstler Lexicon,* t. X. Munchen, 1835; in-8°.

(3) *Archiv fur die Zeichnenden Kunste.* Leipzig, R. Weigel, 1858; vol. IV. M. de Brou a disserté sur les deux estampes aux dates les plus anciennes, 1446 et 1451, dans un article de la *Revue universelle des arts,* t. VIII, p. 311. Bruxelles, 1859.

XVme siècle, des façons qui les feraient prendre pour primitifs. Je n'en citerai qu'un exemple, à cause du mérite de la pièce.

M. Waagen a donné comme un vieux ouvrage néerlandais exécuté de 1460 à 1480, une petite estampe du Musée britannique: *la Vierge et l'enfant Jésus sur son genou portant une fleur* (1) (in-12 et cintrée). Cette figure est en effet, avec ses formes pleines, d'une expression sentie et d'un travail aussi sobre que fin; mais je ne vois pas de raison pour ne pas accepter la date inscrite dans le cadre, 1492, qui m'a paru burinée de la même main que l'estampe.

On ne se rendrait pas compte du développement qu'avaient reçu la fabrication et la propagation des estampes, si l'on ne considérait, à côté de tous les corps de métier qui en pouvaient faire industrie, les couvents, qui faisaient vœu et industrie aussi de toutes les pratiques pieuses qu'alimentait l'imagerie. Heinecken a fait justement observer que la dévotion pour les images des saints était montée au plus haut degré au commencement du XVme siècle, et que le clergé distribuait ces images à toute occasion (2). Nous voyons, dans la légende de Quentin Metsys, que la vocation du peintre serrurier se révéla à l'aspect d'une gravure sur bois enluminée que les lazaristes d'Anvers distribuaient aux enfants dans les rues pendant les jours gras; mais la part qu'ils prirent à la composition de ces estampes n'est pas plus facile à faire parmi les pièces au burin que parmi les pièces en bois. J'ai cherché quelque temps s'il ne serait pas possible de voir un indice d'origine monastique dans les figures de saints particuliers ou dans les sujets d'une mysticité exceptionnelle qui se rencontrent en assez grand nombre chez les anonymes; l'intérêt de quelques-unes de ces estampes semblait y inviter : tels sont un *Saint Remacle* et un *Saint Guillaume* du cabinet de Londres, un *saint Ægidius* du cabinet de Paris, un *Moine augustin agenouillé devant une fontaine du saint sang*, du cabinet Camberlyn à Bruxelles; mais je n'ai pas su dépasser le champ des conjectures.

(1) *Treasures of Art*, t. I, p. 289.
(2) *Idée générale*, p. 249.

Les écrivains gothiques avaient l'habitude de laisser en tête des chapitres de leur texte des blancs qui devaient être remplis par les miniaturistes et les *rubricheurs*. Lorsque la gravure sur cuivre eut multiplié ses petites pièces de dévotion et y eut montré une exécution assez propre, on s'avisa quelquefois de les coller à la place des miniatures et des rubriques, en y ajoutant une enluminure et des traits rouges qui rappelaient la décoration accoutumée. Des livres, ainsi ornés, essayèrent de rivaliser avec les manuscrits à miniatures, avec les livres xylographiques et avec les livres imprimés à planches de bois; mais on ne voit pas qu'ils aient pris beaucoup d'extension. Ils semblent plus particulièrement sortis des couvents et ne se recommandent ni par la beauté de l'écriture, ni par l'originalité des gravures. On les rencontre d'ailleurs très-rarement dans leur intégrité.

Un collecteur de Gand, M. Delbecq, avait réuni un grand nombre de petites pièces au burin faisant partie d'un manuscrit provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand et d'un autre manuscrit à la gloire de sainte Godeleva qui contenait aussi de petites pièces gravées sur bois (1). Malheureusement ces pièces, séparées des manuscrits et dispersées, ont perdu une partie de leur signification. Voici ce que j'ai vu dans celles qui ont été recueillies au Musée britannique. Ce sont des sujets de la vie de la Vierge et de Jésus d'une composition puérile, qui ne sauraient être décrits : des figures courtes couvertes d'amples draperies avec des têtes douces et naïves et des extrémités défectueuses, dessinées avec préciosité et ombrées uniformément en quelques hachures longues et serrées; le style en est très-pieux, les fonds et les arbres y sont aussi de l'exécution la plus élémentaire, mais on ne saurait en tirer de conclusion formelle sur la date, tant l'art y est effacé; ce n'est, pour ainsi dire, que par le côté négatif qu'on y peut reconnaître l'école flamande, tant elles rappellent peu ce que

(1) Elles sont énumérées dans le catalogue de cette collection. Paris, *Alliance des arts*, 1845, première partie, n°s 10 et suiv. Une note au n° 58 porte que le manuscrit d'où proviennent ces pièces est des premières années du XVme siècle, et que M. Delbecq avait rédigé une dissertation sur l'originalité de l'école néerlandaise.

nous savons de sa distinction par les miniatures et même par les premiers livres des pauvres. Elles sont la plupart enluminées par petites places de teintes heurtées et encadrées de fleurons à l'encre bleue d'un goût singulier, rappelant plutôt des broderies de femme que des vignettes d'artiste.

Cependant l'exécution de ces estampes admet une certaine variété; quelques-unes sont plus grandes, plus significatives par leur travail et par leur expression, et confirment plus clairement leur origine ancienne et flamande, telles sont: *La Vierge assise dans les plis de sa robe et allaitant l'enfant Jésus, Le Calvaire, Le corps de Jésus entre les bras de Dieu, Les Maries au tombeau.* Cette dernière pièce porte la marque de deux lettres gothiques 𝕰. 𝕬. *Trois figures de saints disposées dans des arcades cintrées, S. Benedictus couronné par deux anges, S. Scolastica virgo* et *S. Godoleva martyre,* montrent enfin un dessin fin, une bonne intelligence et une expression pieuse qui rappellent tout à fait la distinction de l'école. A Paris, on a recueilli aussi quelques pièces, provenant de la même collection, qui peuvent donner une idée de leur manière. Une d'elles, qui représente *Jésus sur la croix entre la Vierge et saint Jean,* porte, en minuscules gothiques, de chaque côté du pied de la croix, les deux mots *actum Gandavi.*

On voit, au cabinet des estampes, une suite de quatorze pièces du même genre qui ont été tirées d'un petit manuscrit en écriture cursive du XV[me] siècle contenant des extraits de saint Augustin, saint Anselme, saint Bernard sur la passion et donné au cabinet par M. Van Praet. Elles représentent des sujets de la passion de grandeur différente; leur travail, plus inégal et plus pauvre que dans les pièces précédentes, porte des marques intéressantes d'archaïsme et d'origine rhénane; les figures tracées d'un contour fort avec des pieds de singe sont ombrées de hachures en plumetis; les draperies sont à plis roides et les terrains semés de petites fleurs.

J'ai sous les yeux une suite de vingt petits sujets de dévotion: madones, *ecce homo*, saints encadrés dans des O ou juxtaposés à d'autres initiales d'un manuscrit du même genre. Certaines de ces pièces sont d'un travail tout à fait rudimentaire, d'autres sont

plus avancées et plus délicates; il y en a qui pourraient être prises pour des nielles. Je les crois toutes d'origine rhénane.

Il ne faudrait pas croire pour cela que ces manuscrits et ces estampes fussent tous antérieurs à l'établissement de l'imprimerie. Les manuscrits ne cédèrent pas immédiatement la place aux livres imprimés, et les graveurs sur cuivre luttèrent quelquefois dans leurs textes avec les graveurs sur bois. Nous verrons la part que prit à ce travail le maître S. de Cologne.

Un des plus anciens imprimeurs de Bruges, après Colart Mansion, Henri de Valle ou Heinderic Van den Dale, publia, en 1503, un petit volume de méditations sur la passion et le rosaire, en 24 feuillets portant, au verso, 23 sujets gravés sur cuivre (1). M. Van Praet, qui a fait connaître ce livre et l'a légué à la Bibliothèque nationale, dit qu'il passe pour le premier livre imprimé dans les Pays-Bas avec de semblables gravures (2). Ces planches sont traitées au burin aussi petitement que possible et dessinées avec maladresse quoique avec minutie ; elles gardent, par conséquent, beaucoup de la naïveté archaïque des premiers graveurs des Pays-Bas. Elles sont, de plus, relevées par une enluminure légère et harmonieuse. Le moine qui les composa en même temps que le texte s'est nommé dans le colophon : *frater dominicus Lupi ordinis fratrum predicatorum conventus Gandensis : orate pro eo.*

L'enluminure, dont le burin apprit le premier à s'affranchir, est le fait général des estampes que nous avons examinées jusqu'ici, à tel point que l'on pourrait appeler polychrome la gravure de cette première période. Les Flamands et les Allemands furent ceux qui en comprirent le mieux le système, en employant des couleurs

(1) *Quum secundum sanctos doctores nichil ita placitum est Dno Deo nec homini meritorium vite eterne quum cum gratiarum ordine meditari dominicam passionem. Insuper inter devotas et meritorias orationes precipue excellentie locum tenet rosarium Virginis Mariae : hinc est quod in presenti libello impresso posui figuras ad devotionem excitantes de passione Christi cum alia figura rosarii Virginis gloriose, etc... per fratrem dominicum Lupi ordinis fratrum predicatorum conventus Gandensis. Orate pro eo. Impressum Brugis per me Heynricum de Valle anno Domini MCCCCC tercio decima die mensis martii.*

(2) *Notice sur Colard Mansion*, pp. 12 et 93.

modérées et conventionnelles, comme il était usité dans l'architecture et dans la sculpture. En Italie, on ne voit rien de semblable, si ce n'est à Venise, qui eut avec le Nord des rapports d'art constants : les graveurs, même dans les bois les plus élémentaires, se passèrent de coloriage. En France, c'est le contraire qui a lieu : par suite de la prépondérance qu'avaient prise les miniaturistes, la gravure, quand elle se produisit, même à une époque avancée, ne fut considérée que comme un canevas et était recouverte d'une enluminure si épaisse que ses traits et ses hachures disparaissaient complétement. Ce rapprochement seul indiquerait combien la gravure fut, à l'origine, plus naturelle aux artistes du Nord. Sans choquer les habitudes reçues et le goût impérieux pour la couleur, ils firent la part du nouvel art : avec l'expédient du patron, ils tinrent tête aux miniatures, et les supplantèrent bientôt par la propagation facile de leurs planches. Ils surent suppléer à l'insuffisance de l'échoppe et du burin au début, mais réservèrent à leurs travaux une place qui permît des progrès rapides.

On a exhumé, dans ces derniers temps, à la bibliothèque de Liége, un assez grand nombre de manuscrits amassés par un moine de l'abbaye de Saint-Trond, de 1550 à 1574, qui se plaisait, tout en les copiant, à y coller les gravures qui lui tombaient sous la main. Quelques personnes, dit-on, y voudraient trouver la preuve d'une ancienne école de gravure à Liége, et d'autres y auraient vu des pièces du plus ancien travail (1). Je n'ai rien trouvé de pareil, en les parcourant ; je n'ai aperçu que quelques gravures anciennes d'Israël Van Meckenen, du maître à l'S et quelques monogrammes noyés au milieu de beaucoup d'autres pièces plus modernes. La plus grande partie sont l'ouvrage d'un graveur de la localité sans manière, parce qu'il est sans talent aucun, burinant durement des saints du couvent et copiant des gravures de toute sorte, sans qu'on puisse lui assigner ni rang ni date ; il est probablement contemporain du scribe, bien qu'il y ait encore beaucoup d'ar-

(1) *Les commencements de la Gravure aux Pays-Bas*, par M. Alvin, p. 37. Bruxelles, 1857 ; in-8°. M. Alvin promet de décrire les estampes des manuscrits de Liége, et nous saurons alors à quoi nous en tenir ; mais il a bien voulu auparavant me les communiquer et j'en donne ici mon avis.

chaïsme dans son fait. L'histoire de l'art est impossible, si on ne la débarrasse d'abord de ces imageries, qui ne répondent à aucune idée plastique ou historique : leur qualité négative saute aux yeux, malgré toute la peine que s'est donnée quelquefois la main qui les a produites. C'est uniquement pour cela que je noterai deux estampes, les plus remarquables de celles qui se rencontrent dans les manuscrits de l'abbaye de Saint-Trond : *Sancta Felicitas* et *Sanctus Agacius* (in-4°, en hauteur).

La sainte Félicité est debout dans un portique de branchages où sont fourrés des saints en buste, des phylactères et des écussons; elle tient un livre et des verges à ses pieds; sept petites saintes sont assises sur des escabeaux. Le dessin et la gravure affectent beaucoup d'archaïsme, mais le travail est lourd, minutieux et mêlé de procédés très-avancés qui trahissent le graveur plus moderne. La désuétude se montre jusque dans les caractères gothiques qui entourent les figures.

Le saint Agacius est debout, sa bannière à la main, dans une riche campagne; à ses pieds est un moine agenouillé. Quelques fleurs sur le sol, assez bien faites, la perspective tout à fait manquée; la figure est modelée avec soin; tout le reste est massacré. Dans tout ce travail, il y a une dureté et une peine pour mal faire qui n'est jamais chez les artistes, quelque anciens qu'ils soient et quelque pauvrement qu'ils fassent.

VI.

LES MAÎTRES GRAVEURS DES ÉCOLES DU RHIN, DES PAYS-BAS ET DE LA HAUTE ALLEMAGNE.

École rhénane.

Malgré les efforts que nous avons faits pour distinguer l'art néerlandais de l'art allemand, les *printers* des *formschneiders*, les orfévres des peintres, et pour chercher entre les ateliers de Harlem, de Bruges, de Louvain, de Bruxelles ou de Cologne, les sources de tant d'estampes anonymes, on a vu combien d'incertitudes enveloppent toute la période impersonnelle de la gravure. Les produits de cet art embryonnaire, malgré leur nombre, malgré l'accueil populaire qu'ils reçurent, furent tellement méprisés qu'ils n'ont pas laissé de trace dans les documents. Parmi ces comptes et ces inventaires que l'on exhume maintenant avec patience et dans lesquels sont énumérés jusqu'aux moindres objets de l'ameublement et de la vaisselle, jusqu'aux plus minces quittances des peintres et des écrivains, pas un document n'est encore venu nous dire le nom que l'on pouvait donner à l'image imprimée en noir sur papier. Cette obscurité et ces incertitudes ne cessent pas, même au moment où un artiste, plus déterminé graveur que ses devanciers, produit un assez grand nombre d'estampes pour faire ce qu'on appelle un œuvre.

Le maître de 1464. — Ce graveur vaguement aperçu s'appellera, d'abord, le maître aux chairs emplumées (1), puis le maître aux

(1) Zani, *Enciclopedia*, part. II, t. II, p. 173. Le savant et sagace bibliothécaire de Parme, connaissant moins les estampes allemandes que les estampes italiennes, l'a confondu quelquefois avec le maître de 1466 et a varié dans la détermination de sa manière.

banderoles (1), enfin le maître de l'Alphabet et de 1464, parce qu'on lit cette date sur l'A d'un alphabet en figures grotesques incomplétement décrit par plusieurs auteurs (2), mais bien signalé par son travail tout particulier.

Cet alphabet que l'on voit au cabinet de Dresde présente d'abord cette circonstance singulière qu'il est une copie de l'alphabet xylographique dont nous avons déjà parlé, seulement le dessin en est tout grimaçant, l'exécution plus barbare, le style entier y dénote une école différente. Le maître est d'ailleurs mieux connu par d'autres estampes originales et faites dans une manière qui justifie l'appellation dont Zani l'avait salué et que l'on devrait en attendant lui conserver, car elle est parlante, prise de la facture même du graveur qui est plumeuse. Voici les principales :

Les Jours de la création, avec légendes en latin et en bas allemand. On voit à Dresde, *la Création de la lumière : secunda die factum est firmamentum.... Einde tweden daghe maerz....* (3). En présence de Dieu le Père assis, dans un coin, sur son trône où perche le Saint-Esprit, et de Dieu le Fils faisant signe de la main droite, les anges de lumière précipitent les anges de ténèbres dans le creux des rochers. On voit, à Berlin, *la Création des animaux : quinta die dixit Deus ut producerentur reptilia et volatilia super terram. Enden unflen daghe maeckde Got...* Dieu, les deux doigts levés et tenant un pli de son manteau, est debout devant un ruisseau où nagent des poissons et des reptiles et près

(1) Duchesne, *Voyage d'un Iconophile*, p. 188 ; 1834. L'ancien conservateur de Paris, une fois accroché à ses banderoles, croit voir son maître dans toutes les estampes qui portent de longues inscriptions ; il le donne tantôt comme allemand, tantôt comme flamand.

(2) M. Harzen a lu 1459, parce qu'il a pris pour un V le X que forme le septième chiffre ; Bartsch en a décrit six lettres parmi ses *Anonymes du XVme siècle,* P. G., t. X, p. 68 ; M. Bartsch (Friedrich ritter von), *Die Kupfurstichsammlung der K. Hofbibliothek in Wien,* p. 84, 1854, l'appelle le maître de 1464 ; mais comme cette date est écrite sur l'alphabet xylographique et que notre graveur au burin n'a fait que la copier, elle n'indique autre chose, quant à lui, qu'un travail postérieur à 1464. M. Duchesne se borne à trouver plus que douteuse la date de 1480, que lisait un autre.

(3) Cette pièce a été décrite par Zani, dans le volume cité.

d'une montagne où perchent des oiseaux, particulièrement l'autruche un fer de cheval au bec. Il est vraisemblable qu'il avait ainsi fait les six jours, mais ils n'ont point été trouvés.

Moïse se déchaussant devant le seigneur et Gédéon à genoux devant l'ange. Je n'ai rencontré qu'au cabinet de Paris cette estampe, dont on doit remarquer d'abord le sujet, comme dans la *Bible des pauvres* encadré de colonnettes ogivales et parsemé d'inscriptions gothiques (1).

Sainte Anne et sa lignée, Marie la Vierge, Marie Madeleine, Marie Salomé et toute la famille composée de dix grandes personnes, hommes et femmes, et de neuf enfants, y compris l'enfant Jésus; Joachim, Cléophas, Joseph, Elméria, Alpheus, Elmin, etc. Cette estampe, qui se rencontre à Dresde, est remarquable par son ordonnance symétrique, ses expressions immobiles et l'hiératisme prononcé de son style, malgré la recherche de quelques détails, tels que la barbe en deux tresses de Joseph, les besicles d'Alpheus, les coiffes en bourrelet des femmes, parmi lesquelles la Vierge seule est en cheveux, la tête chargée d'un nimbe plus épais, et enfin par les longues légendes latines qui l'accompagnent: *Anna solet dici tres concepisse Marias,* etc.

Après les pièces capitales se rangent d'autres pièces intéressantes à divers titres: l'*Annonciation* (à Dresde), où plusieurs scènes sont superposées à la scène principale encadrée d'un plafond ogival, et accompagnées de phylactères à inscriptions; la *Flagellation* (à Dresde), où les inscriptions latines garnissent les marges autour de la pièce; la *Résurrection,* à Berlin et à Bâle; la *Sibylle tiburtine et Octave, saint Jean-Baptiste portant l'agneau*, à Bâle; *Samson combattant le lion* (2) (à Paris), dont le sujet, ayant été traité par plusieurs graveurs primitifs à l'imitation les uns des autres, tels que le maître de 1466 et François Van Bocholt, peut fournir des

(1) J'en ai donné une description plus ample dans *Les types et les manières des graveurs,* XVme siècle, p. 67. 1843; in-4°.

(2) Bartsch en a décrit trois dans l'œuvre du maître de 1466, sous le nom de *David tuant le lion,* et une dans l'œuvre de François de Bocholt, vol. VI, pp. 5 et 80. Zani les a aussi décrites, *Enciclopedia*, part. II, t. III, pp. 245 et 248, avec une précision et une critique qui furent toujours étrangères à Bartsch.

comparaisons curieuses. *Les Apôtres* debout sous des dais ogivaux et des phylactères; on voit, à Paris, *saint Jean* et *saint Jacques le Mineur;* ils ont tous été décrits par Bartsch parmi les anonymes du XVme siècle.

On peut se dispenser d'augmenter cette liste de plusieurs pièces dont l'attribution a été faite par M. Duchesne sans autorité, comme *la Fontaine de Jouvence : Virtus mea senectute tabescit*, etc., pièce du cabinet de Berlin, où le style gothique et tudesque et l'exécution pauvre ne compensent pas suffisamment la crudité du sujet; *le Jugement de Pâris* et plusieurs autres pièces de sujets mondains (1), dont j'ai parlé précédemment; mais, en y comprenant les pièces importantes du Musée britannique dont je parlerai tout à l'heure, on a tous les éléments nécessaires pour constituer un œuvre et déterminer une manière.

Le maître au plumetis dérive, quant à la composition, des dessinateurs des livres des pauvres; il prend ses sujets dans la même catégorie, il les dispose volontiers dans des compartiments ogivaux et les accompagne d'inscriptions; mais il s'écarte d'eux par le style aussi bien que par l'exécution matérielle de ses planches. En gravant en creux ses cuivres, l'artiste, occupé de ses surfaces autant que de ses contours, les charge de petits travaux uniformes en coups de plume ou pointes de flèches, et n'obtient pour effet que des clairs placés arbitrairement sur les têtes, les mains et quelques éminences, ou des ombres ramassées dans les plis de ses épaisses draperies; ses fonds ressortent ordinairement en clair et sont semés de quelques brins d'herbe; ses arbres sont dentelés, comme ceux des graveurs xylographiques : il manque également dans les plans et dans les détails; enfin ces estampes, bien qu'à l'encre noire, paraissent tirées au frotton plutôt qu'à la presse. Il a une façon de dessiner dont on chercherait vainement, je crois, les précédents : ses têtes manquent de crâne, ses nez sont alternativement très-allongés dans les têtes de profil et très-écarquillés dans les têtes de face; ses formes en général roides; ses physionomies, oscillant entre la grimace et l'immobilité, sont absolument étran-

(1) Bartsch, *Le Peintre Graveur,* t. X, p. 41, n°s 5, 6, 7.

gères à toute beauté; sa Vierge même est dépourvue de l'expression piteuse qui en tient lieu dans beaucoup de madones primitives.

A tous ces signes, je ne reconnais ni un peintre, ni un orfévre, mais un graveur opiniâtre, un de ces artistes qui s'attachent aux difficultés d'un art, même alors qu'ils ne sont pas doués des facultés par lesquelles on les surmonte, et qui contribuent à ses progrès sans y gagner la moindre gloire. Si l'on voulait bien ne considérer les nombreuses gravures au burin qui ont précédé que comme des essais d'artistes adonnés à un autre art que celui de la gravure, mais s'exerçant accidentellement à cet art nouveau, le maître au plumetis serait le premier graveur sur cuivre de profession.

A quel pays appartient-il? Ses qualités abruptes ne le font pas facilement classer. Il paraîtrait, par sa lourdeur et la laideur de ses types, convenir à l'Allemagne; mais l'époque où il arrive est celle où l'art des Pays-Bas se dégrade et se rapproche de celui de l'Allemagne. Les légendes de plusieurs pièces qu'on lui a attribuées le rangeraient dans les Pays-Bas. Une estampe très-ingénieusement décrite par M. Sotzman, et dont on connaît un exemplaire à Londres et un autre à Vienne, trancherait la question (1). Elle représente une allégorie sur la mort de Marie de Bourgogne arrivée en 1482. Son mari, Maximilien, avec d'autres personnages morts ou vivants alors : Frédéric III, Louis XI, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, y figurent en présence du Christ et de la Mort, devant un tombeau entre la roue de fortune et l'arbre de vie, emblèmes de la fragilité des grandeurs terrestres, avec deux monogrammes sur des cœurs, qui ne donnent pas, comme on pourrait le croire, les noms du graveur, mais ceux de sainte Marie. M. Sotzman conclut de l'examen de cette estampe que le graveur était Flamand et qu'il travaillait en 1482; il conjecture, de plus, qu'il était frère de la Vie commune, et que son portrait pourrait être même celui du moine qui figure sur la pièce portant une longue inscription. Bien que les figures soient vivantes, dit-il, le dessin en est roide, et d'une confusion de lignes qui indique un

(1) *Kunstblat*, 1830, nos 10 et 13. — Waagen, *Treasures of Art*, I, p. 290.

développement artistique très-inférieur. Un tel résultat est naturel, même à une époque comparativement avancée, dans une communauté dont le but principal était l'enseignement par l'art, mais non l'enseignement de l'art lui-même (1).

J'ai vu cette estampe au Musée britannique. Je ne saurais être aussi affirmatif tant sur son sujet que sur l'auteur; mais je dois convenir que je n'ai point lu toutes les légendes qui l'émaillent. C'est un placard historique et moral sur la mort d'un grand qui n'est point nommé et qui m'a paru être un homme et non une femme, Charles le Téméraire, par exemple, plutôt que sa fille; le travail de gravure à estompages et plumetis, comme celui de notre maître, est cependant plus petit et plus pesant, et les figures très-insignifiantes ne déterminent point un artiste.

Je le retrouverais plus volontiers dans une suite du Musée britannique qui représente les neuf preux en trois planches : le noble Josué, le roi David et Judas Machabée; Hector de Troie, le roi Alexandre et Jules César roi; le roi Arthur, Charles roi et Godefroy roi. Chaque preux en pied est suivi de six vers latins et séparé comme pour être coupé en jeu de cartes. Ces figures sont longues et maigres, bardées, écussonnées et enrubannées avec un goût très-tudesque (2); mais le dessin ne manque pas de hardiesse; la gravure est d'un travail estompé et d'un effet mat que nous avons vu dans les pièces déjà décrites.

Le Musée britannique possède encore d'autres estampes dans une manière analogue : une pièce d'indulgence portant *la Messe de saint Grégoire* avec sept lignes de formule, deux scènes de la passion : *le Couronnement d'épines* et *la Descente aux enfers*, et une *Histoire de Samson*, en plusieurs scènes, tout à fait différentes des pièces sur ce sujet que nous avons déjà citées: deux petites scènes supérieures représentent l'une *Samson emportant les portes de*

(1) M. Friedrick von Bartsch, qui accepte les conclusions de M. Solzman, classe le maître parmi les bas Allemands du XVme siècle : *Niederdeutsche Kunstler des 15 Jarhunderts*, avant le maître à la navette, Franz van Bocholt, et Israël van Mecklen. *Die Kupferstischsammlung der Hofbibliotheck in Wien*, 1854, p. 84.

(2) *Treasures of Art*, p. 290.

Gaza et l'autre *Samson égueulant le lion.* La scène principale offre *Dalila coupant les cheveux de Samson;* des phylactères courent sur toute la composition : *Quod Dalila fecit Sampsonem, dormivit in gremio suo, crines deposuit, et sic fortitudinem perdidit.* Les personnages sont précieusement costumés : Dalila, d'une figure assez jolie, est coiffée de nattes plates avec une tournure busquée, un sein saillant et son nom écrit dans la frange de sa robe; Samson, dont l'attitude est fort abandonnée, est vêtu d'une jacquette boutonnée aux manches, d'un chaperon déplié sur les épaules, de chausses étroites et de houssettes pointues. L'exécution se fait remarquer par l'estompage du contour et l'ombre des plis toute formée de petits coups de burin serrés.

La supputation de toutes les estampes au plumetis, dont je n'ai pas épuisé la liste, fait conclure à l'existence d'un maître assez fort pour établir une manière de graver au burin, solide, affranchie d'enluminure, lequel fut suivi de plusieurs imitateurs s'attachant à ses procédés de burin plutôt qu'à son dessin, d'ailleurs peu fixé et peu distingué. Le caractère le plus général de cet atelier, c'est l'imitation des planches xylographiques enluminées. Ses produits tiennent, dans la gravure au burin, la place que les ouvrages des cartiers tiennent dans la gravure sur bois. Le pays où il s'installa reste incertain; mais, par la laideur des types, la charge du dessin et l'appesantissement de la gravure, il paraît tenir à l'Allemagne. C'est encore près du Rhin que, par conjecture, je le placerais, en tenant seulement pour certain qu'il appartient à ce moment où l'école rhénane et l'école flamande, déjà déchues, avaient de plus amalgamé leur style dans une foule de tableaux que l'on trouve à Cologne, comme en Westphalie et en Souabe, où l'on constate des qualités et des vices communs aux tableaux de Bruxelles et de Louvain, sans découvrir sur leurs auteurs des éclaircissements plus satisfaisants que ceux que nous trouvons sur les auteurs de nos estampes.

Le maître de 1466. — La plus grande divergence règne parmi les auteurs à propos de l'origine du maître qui a signé quelques-unes de ses estampes des lettres *E. S. G. S.* et des années 1466,

1467 et aussi 1461. (Planche des monogrammes, n° 2.) Bartsch le croyait volontiers Suisse, et Ottley le faisait naître à Bocholt. Jacques de Jongh, annotateur de Van Mander (1), y voyait Engelbrechtsen de Leyde, père de Cornelis Engelbrechtsen. M. Nagler y trouve Érard Schoen, peintre-orfévre de Munich (2). Une opinion intermédiaire devait naturellement se produire après ces assertions contradictoires: elle n'a pas manqué.

Suivant M. Waagen (3), le maître de 1466 appartient à l'école du bas Rhin : le caractère de ses figures et le style de ses draperies correspondent exactement aux ouvrages d'un peintre de Cologne, connu sous le nom de maître de la Passion, qui travailla vers la seconde moitié du XV[me] siècle et fit dans sa manière un mélange des traces de la vieille école de Cologne et des modèles introduits par l'école de Van Eyck. M. Waagen remarque cependant dans le maître de 1466 un caractère plus profond et plus religieux, et pense que, comme Martin Schongauer, il travailla pendant un temps dans l'atelier de Roger Vander Weyden.

M. Waagen a voulu, de plus, reconnaître la main du maître graveur dans un tableau de la Vierge tenant l'enfant Jésus et un livre qu'elle lui fait feuilleter, trouvé à Bonn et conservé au musée de Berlin. J'avoue que, malgré la condescendance due à l'opinion du conservateur des tableaux de Berlin, je n'ai pu la suivre sur ce dernier point. Ce tableau, malgré les formes angulaires de son des-

(1) M. Michiels a reproduit cette opinion dans son *Histoire de la peinture flamande,* t. II, p. 391; 1845. Heinecken l'avait déjà réfutée dans son Dictionnaire des graveurs (partie restée manuscrite à la bibliothèque de Dresde), où il a fait la remarque que cet éditeur de la nouvelle édition du Van Mander se saisit de tout ce qui est anonyme pour l'attribuer aux Hollandais.

(2) *Kunstblat,* 1853, n° 9. M. Duchesne avait aussi indiqué la Bavière comme la patrie probable du maître (*Voyage d'un iconophile,* pp. 29 et 45). M. Harzen a réfuté cette conjecture, qui s'appuie sur un tableau de la cathédrale de Munich. Cette peinture est, selon lui, fort inférieure aux estampes et d'un caractère différent. Le chiffre que l'on invoque est aussi sans rapport et n'est formé que de lettres capricieuses et insignifiantes, comme on en voit dans les peintures des quatorze centistes. *Le Vite di Vasari.* Marc Antonio. ed. Firenze, t. IX, p. 258; 1853.

(3) *Treasures of Art,* t. I, p. 291. London, 1854.

sin, m'a paru étranger à la manière tranchée qui règne dans les estampes. Je n'y ai pas trouvé ce dessinateur ressenti et ce graveur coloré qui, mieux qu'aucun autre artiste de son temps, sut rendre les goûts fantastiques et monstrueux, les préoccupations religieuses et les tendances mystiques et symboliques du moyen âge allemand, sans échapper à l'esprit de satire qui l'envahit au XV[me] siècle.

La recherche la plus récente et la plus heureuse au sujet du maître de 1466 est due à M. Harzen, de Hambourg (1). Ce savant iconophile a reconnu son nom dans la liste des orfévres des Pays-Bas dressée par M. de Laborde, sous la date de 1482, et dans *la Couronne margaritique* de Jean Lemaire :

> . . . . . lors un Vallencelois,
> Gilles Steclin, ouvrier fort autentique,
> Lui dit ainsi : maistre tu me congnois (2).

L'application des initiales *E. S.* et *G.* qui se trouvent sur les estampes, aux noms de *Gilles* ou *Egidius Steclin*, est tout à fait pertinente. Bien des doutes peuvent s'élever encore sur l'attribution à ce *Vallencelois*, nommé seulement à des dates postérieures (3), d'un œuvre aussi allemand que celui de 1466. M. Harzen les résout en partie par des conjectures ingénieuses sur l'origine allemande du père Hans Steclin, dont le nom, corruption de *Steechner*, désignait suffisamment la profession, et sur les diverses résidences de Gilles, qui, semblable aux imprimeurs primitifs, aurait transporté ses planches et sa petite presse en plusieurs lieux : de Cologne à Einsielden en Suisse, en Souabe, en Alsace, dans le Pala-

(1) *Archiv. fur die Zeichnenden Kunste*, V; 1859.

(2) *Illustrations de Gaule*, par Jehan Lemaire, p. 79. Lyon, 1549, in-4°.

(3) *La Couronne margaritique*, dernier ouvrage de Jean Lemaire, ne fut publiée qu'après sa mort (1524). Il est vrai que les artistes qu'il fait intervenir allégoriquement dans la composition de la Couronne à la louange de Marguerite d'Autriche, appartiennent pour la plupart à un temps fort antérieur. On y trouve désignés, avec Hans et Gilles Steclin, dans l'espace de soixante et dix vers, Van Eyck, Vander Weyden, Stuerbout, Fouquet, Memling, Schongauer et plusieurs autres artistes aujourd'hui peu connus, tels que Marmion, Nicole d'Amiens, Maistre Loys, Bauduin de Bailleul.

tinat, en France même, enfin dans les États de Bourgogne et à Valenciennes. Il reste encore beaucoup à dire, ainsi qu'on le verra par l'examen de l'œuvre; mais, en attendant que de meilleurs renseignements soient obtenus, on peut, je crois, adopter le nom de *Gilles Steclin* de préférence à tous ceux qui ont été proposés.

L'esquisse que j'ai donnée de cet œuvre (1) n'est point toute à refaire, et son histoire ne pourrait être achevée qu'après le catalogue analytique complet; mais il y a bien des observations à noter. La plus importante, c'est que les cent treize pièces décrites par Bartsch, en y ajoutant les dix-huit pièces placées en appendice, les trente pièces citées par Brulliot, les pièces inédites que portent les catalogues des cabinets particuliers et toutes celles qu'on pourrait trouver dans les collections publiques (2), doivent être considérées comme l'œuvre d'une école plutôt que d'un homme, d'un atelier principal suivi d'imitateurs. Nous avons vu la même pluralité dans l'œuvre du maître au plumetis, et elle se reproduira pour d'autres graveurs de ce temps où la personnalité des artistes n'est pas encore toute dégagée et où de nombreux disciples entourent chaque maître, où de nombreux plagiaires suivent chaque découverte. Ce sont comme des satellites qui ne manquent jamais à une manière quand elle paraît à l'horizon.

La plus ancienne de ces estampes portant une date : *La Vierge dans une encoignure ogivale tenant l'enfant Jésus et une rose*, est bien de 1461, ainsi que l'avait indiqué Strutt, et non de 1467, comme pensait Bartsch, qui, du reste, n'avait pas vu la pièce (3). Le quatrième chiffre, vérifié sur l'original au cabinet du Musée britannique, est semblable au premier, et bien qu'il y ait un appendice à l'extrémité de l'1 qui prête à amphibologie, on ne peut le prendre ici pour un 7, qui, dans les autres dates du maître, a le

(1) *Des types, XVme siècle*, p. 68.

(2) M. Duchesne en a cité un grand nombre dans le *Voyage d'un iconophile*, sans y ajouter une seule observation utile. La liste la plus ample est celle qui a été donnée par M. le directeur du cabinet de Dresde, Frenzel (*Archiv. fur die Zeichnenden Kunste*, Leipzig, 1852, n° 1), et qui va jusqu'au nombre de deux cents pièces.

(3) *Peintre-Graveur*, t. VI, p. 52.

crochet angulaire autrement prononcé. Il faudrait dont l'appeler le maître de 1461, si l'on tenait à le désigner par la date la plus ancienne de ses ouvrages.

On a voulu trouver des preuves de son travail jusqu'en 1480 et 1481; mais les pièces citées à l'appui ne sont pas probantes. Les armoiries de l'évêque d'Eichstadt, datées de 1480 et placées à son œuvre dans le cabinet Britannique, bien que gravées dans des procédés analogues, sont d'un travail trop dur et trop lourd pour être comptées au maître. La pièce de *Noël*, avec une inscription en bas allemand, l'enfant Jésus sur une fleur, *een goot selig ior* (1), est plutôt de quelque élève; mais la date de 1481 que M. Waagen y a lue (2), est manuscrite et fort postérieure; ce qui est certain, c'est que la date de 1467 marque le point culminant de sa carrière.

Il est probable que le maître de 1461 a pris des leçons de Roger Vander Weyden. M. Waagen a même cité un tableau du musée de Berlin donné à Roger et portant le même sujet qu'une estampe du graveur, *la Sibylle Tiburtine et Auguste* (3). L'on pourrait alléguer encore les nombreux motifs d'architecture que celui-ci place dans ses estampes; mais ce trait est commun à la plupart des graveurs primitifs. Quant aux types de ses figures, aux tendances de son dessin et aux nuances de sa gravure, je le vois osciller entre le maître au plumetis et Martin Schongauer. Comme le premier, il se mit à la suite des livres des pauvres. Il fit un *Ars moriendi* (4) et un alphabet gothique qui n'est qu'une imitation très-libre et très-chargée de celui que nous avons décrit. Il

(1) *Le Peintre-Graveur,* t. X, p. 34, n° 66. Bartsch ne l'avait pas placée dans l'œuvre du maître de 1466 et n'y avait pas lu de date.

(2) *Treasures of Art,* t. I, p. 293.

(3) *Le Peintre-Graveur,* t. VI, p. 7, n° 8. Bartsch la nomme *Salomon adorant les idoles.* Il a été trompé par deux petites colonnes surmontées de statuettes et placées de chaque côté du sujet. Il y a dans l'œuvre du maître, au cabinet de Paris et au Musée britannique, une estampe sur le même sujet, plus grande, qui paraît l'ouvrage d'un autre graveur.

(4) Il y en a une pièce au cabinet du Musée britannique. La suite m'est indiquée par M. Carpentier comme conservée à Oxford.

commence, comme lui, par semer des travaux au plumetis; mais il distribue ses lumières et taille fortement ses ombres. Les longs nez, les pieds de singe accusent dans ses figures des habitudes analogues. D'un autre côté, l'expression de ses têtes douce et piteuse, les yeux petits et les traits arrondis, en contraste avec des membres secs, constituent sa parenté avec Schongauer. A prendre ce qu'il y a de plus personnel dans sa manière, j'y ai vu des formes maigres, petites et anguleuses, rendues avec un burin léger dans les chairs, ailleurs nombreux et coloré, des traits petits et laids, relevés par un sentiment de douceur dans les pièces religieuses et par un esprit de satire dans les pièces mondaines. Il étudia plutôt d'après les sculptures et les peintures gothiques que d'après la nature, n'eut pour idéal que le mysticisme de son pays, pour modèle qu'une tête compatissante et des figures sèches et tourmentées. Mais, dans ses limites, il fut un praticien consommé, et montra, comme les ouvriers gothiques, beaucoup de sentiment dans la laideur et autant d'adresse de main pour rendre sur une figure la mièvrerie germanique que la décoration flamboyante dans une chapelle. Il ne reçut pas l'inspiration d'une beauté unique et pure; il eut, ce qui en tenait lieu alors, beaucoup d'expression dans le dessin, et posséda le génie de la gravure. Il fut le premier dont le burin sut animer les figures et relever les corps par le nombre et la variété des travaux, et faire resplendir des lumières sur un fond compacte. C'est en ce sens seulement que Bartsch a dit vrai en l'appelant le premier graveur de l'Allemagne (1); car, dans le sens propre des mots, on gravait en creux, dans l'Allemagne même, vingt ans auparavant. Mais tandis que les graveurs primitifs ne font que des essais dont bien souvent l'œil de l'archéologue seul trouve le mérite, le maître de 1466 produisit de véritables chefs-d'œuvre de gravure, dont les plus riches amateurs célèbrent la beauté à beaux louis sonnants.

La pièce de cet œuvre où l'on trouve au plus haut degré la

(1) M. Duchesne répétait encore, en 1854, qu'il était probablement le premier qui ait fait usage, en Allemagne, de la découverte due à Finiguerra de Florence. *Description*, p. 13.

distinction propre à l'école Van Eyckiste, est *l'Adoration des Rois*, in-8°, en haut. (1) : la Vierge, accroupie au milieu dans les plis de sa robe, tient l'enfant Jésus assis sur sa cuisse, en le soutenant du bras gauche et lui tendant la main droite; deux rois s'inclinent devant, l'un en joignant les mains, l'autre en présentant l'or; le troisième, le Maure, se tient debout, la corne d'encens à une main, le chaperon à bouts pendants dans l'autre. Joseph s'avance sous l'auvent de l'étable, au second plan, où se tiennent modestement le bœuf et l'âne; au fond, sur un mamelon, un berger aperçoit l'ange qui porte l'étoile.

Le style charmant de naturel, de délicatesse et de sentiment, le dessin arrondi dans les extrémités, précieux dans les tournures et exquis dans les expressions; la facture ménagée du burin, qui n'appuie que dans quelques parties essentielles; enfin, le soin des détails dans les planches et les briques de l'étable, dans les fleurs du terrain, donnent à cette pièce, qui est d'ailleurs sans marque, tant de distinction que j'ai cru longtemps qu'on devait y reconnaître la main de l'un des meilleurs peintres de l'école de Van Eyck plutôt que celle du graveur de 1466; cependant, les habitudes principales de sa facture s'y trouvent, et on peut penser qu'il travailla ici sur le dessin ou la miniature de Roger Vander Weyden, et c'est pour cela qu'il n'aura pas signé.

Les premières estampes du maître que nous ayons à considérer sont celles où il mit toute sa force et où il attacha sa marque : *la Madone d'Einsidlen*, marquée *G*, 1466 (2), représentant la cha-

(1) Il y en a deux exemplaires au cabinet de Paris : l'un, imprimé sur une feuille de papier fort ou de peau, à grandes marges, a reçu une enluminure qui altère la délicatesse de la gravure et qui l'avait fait classer aux bois coloriés. Il porte ce bout de prière, d'une écriture à l'encre rouge du XV[me] siècle et dans l'idiome des bords du Rhin : + *Ythr Heiligen dry Kunig* + *Caspar* + *Melchior* + *und Balthisor* + *Bittent Got fur uns* + *Amen* +. Elle a été achetée à la vente Revil 540 francs. Cette pièce n'est pas celle qui est décrite par Bartsch, t. VI, p. 10, n° 14. Il y en a deux autres sur le même sujet, à Paris et à Londres, qui en diffèrent aussi. Mais celles-ci, d'une exécution plus lourde et d'un style plus grimaçant, rentrent dans les produits les plus vulgaires de cet atelier.

(2) Bartsch, t. VI, p. 16, n° 35. Il y en a à Paris une fort belle épreuve. Le

pelle de ce pèlerinage fameux, avec la Vierge, son enfant, des lampadaires sur l'autel, les pèlerins agenouillés devant, à la cantonade et dans la tribune la bénédiction et le concert célestes; *la Vierge et l'enfant Jésus sur un trône, entre huit anges et la couronne surmontée par le Saint-Esprit*, marquée *G.*, 1467, *S.* (1). Le type qu'on peut voir dans ces deux pièces, et qu'il tira, semble-t-il, de la même source que Schongauer, a de petits yeux, une petite bouche et un gros nez dans un ovale très-plein; ces traits accentués par des coups de burin appuyés ont une expression toute particulière de mièvrerie. L'initiale prise ici par le maître, et qui n'avait point encore été interprétée, vient de recevoir une explication toute naturelle par la découverte de M. Harzen, mis sur la piste de son véritable nom de Gilles Stéclin.

La vraie image portée par saint Pierre et saint Paul (2), *le Sauveur* (3), et l'admirable pièce appelée *la Patène* (4), qui représente le Christ assis dans un paysage à côté de l'agneau, entouré des quatre évangélistes avec leurs symboles au milieu des plus riches foliatures, nous font voir dans maître Gilles ce type que M. Waagen rapproche des types des mosaïques, mais qui a ici une expression de pitié toute particulière, avec de petits yeux,

cabinet de Munich en possède une autre qui a été photographiée dans les *Copies photographiques* publiées par M. Robert Brulliot. L'on a parlé ailleurs de la circonstance unique que présente une épreuve effacée de cette estampe, conservée au cabinet de Paris, sur laquelle paraît imprimée une estampe italienne. J'en ai vu depuis une autre au Musée britannique, mieux conservée. Les ceintres de la chapelle d'Einsilden sont parfaitement visibles sous la figure de *Guerino dit Meschin* qui dut être gravée à Venise, où le brocantage avait apporté sans doute de vieux cuivres allemands que les Welches ne jugèrent bons qu'à être repolis. C'est sur cette épreuve que M. Carpentier, conservateur du Musée britannique, découvrit la gravure de la madonne d'Einsilden et communiqua sa découverte à M. Passavant, qui l'a porta à Paris.

(1) Bartsch ne l'a décrite que d'après Heinecken. *Appendice*, p. 48. Elle est encadrée au cabinet de Paris. Duchesne, *Description*, p. 13, n° 16.

(2) Bartsch l'appelle le *saint Suaire*, p. 55, n° 86, et Heinecken le *Suaire avec la face du Sauveur. Appendice*, p. 49. Elle est au cabinet de Paris.

(3) Bartsch, p. 52, n° 84. — Duchesne, *Description*, p. 14, n° 18.

(4) Bartsch, d'après Heinecken. *Appendice*, p. 47. Elle est aussi au cabinet de Paris.

un front plissé, et une longue commissure du nez à la bouche.

Une autre pièce signée des initiales *E. S.* (Egidius Stéelin, selon M. Harzen), est datée de 1467 : *l'Enfant Jésus*, dans une gloire en forme de cœur au bas de la croix et au milieu d'un trophée d'anges et d'arabesques, porte une banderole avec une inscription en bas allemand : *Celui qui porte Jésus dans son cœur aura la vie éternelle.* La finesse et l'expression naïve des têtes, aussi bien que la distinction du dessin, donnent à cette estampe de l'analogie avec l'*Adoration des Rois* que j'ai citée la première.

Le gros de l'œuvre se compose ensuite de pièces non signées, mais dont la consanguinité est évidente : *l'Histoire de Samson, la Nativité, le Christ après le baptême béni par la Trinité, la Vierge entre des saintes et des anges, le Bain de l'enfant Jésus, Saint Michel délivrant la reine de Lydie, Saint Sébastien*, etc. (1). Ces estampes ne sont pas d'un mérite égal; il y a aussi des variétés de facture qu'on ne rencontrerait pas dans l'œuvre d'un graveur appartenant à une époque plus avancée; plusieurs se présentent même deux ou trois fois avec le même sujet traité différemment. Il faut, enfin, y faire la part des imitations et des copies; mais on n'y reconnaît pas moins le développement logique et régulier d'une manière. Ses types et ses principes de dessin arrêtés, le graveur se débrouille dans ses travaux de burin en passant du plumetis, unique ressource de ses devanciers, au lumineux des chairs, à l'empâtement des traits, des plis et des fonds.

Son plus grand mérite comme dessinateur fut dans la composition qu'il faisait grande, dans l'expression des têtes et dans la largeur des draperies : quant au nu, il resta trop asservi aux habitudes gothiques. Il l'essaya pourtant dans deux pièces religieuses :

(1) La critique de ces pièces, dont plusieurs ne sont pas portées par Bartsch, demanderait les soins d'un catalogue spécial. M. Duchesne en avait fait un dont il annonçait la publication dès 1834 (*Voyage d'un iconophile*, p. 384, in-8°); mais la manière dont le conservateur du cabinet de Paris a parlé du maître de 1466 dans ce livre et dans sa description d'estampes, etc., doit faire peu regretter que cette publication n'ait pas eu lieu. M. Frenzel a publié le catalogue des pièces qui se trouvent au cabinet de Dresde, dans le recueil de M. Naumann et Weigel, *Archiv. fur die Zeichnenden Kunste*. Leipzig, 1855; in-8°.

le Péché d'Adam et Ève, l'Assomption de sainte Marie égyptienne. Cette dernière estampe, peu avancée de gravure, n'est pas sans agrément, et le dessinateur y obtient, à force de naïveté, toute la grâce que comportent des figures qui sont toujours écarquillées des jambes aussi bien que du nez. Ses anges emplumés enlèvent la sainte nue au-dessus d'un terrain varié de rochers et d'arbres, semé de fleurs, où becquètent deux tourterelles.

Les pièces à sujets mondains qu'on rencontre dans l'œuvre du maître de 1466 ne sont pas signées, et cela s'explique par leur caractère satirique aussi bien que par la négligence plus grande avec laquelle elles sont généralement traitées; mais elles n'en sont pas moins pour la plupart des productions irrécusables de sa manière sans lesquelles on connaîtrait mal son génie. On a vu à quel point la gravure, à son origine, était absorbée par le culte. Nous avons à peine rencontré deux ou trois exemples isolés dans lesquels les graveurs avaient fait acte d'émancipation. Il y en a eu d'autres dans les cartes, les écussons et les placards que leur éventualité voue plus particulièrement à la destruction; ils se présentent ici avec un caractère déterminé de figures qui se naturalisèrent dans l'école allemande; on pourrait y désirer plus de légèreté et de gaieté, mais la malice n'y fait pas défaut : les jeunes amoureux, entretenant leurs passions, étalant leurs grâces et leurs habits à la mode dans les jardins, et les vieux fous aux goûts cyniques sont les représentations principales de son burin; on trouvera rassemblées dans l'œuvre du maître, au cabinet de Paris, la plupart des pièces de ce genre qui lui sont imputables : *Les trois couples amoureux, un jeune homme auprès de sa maîtresse, un fou caressant une fille qui lui montre sa laideur dans un miroir, un fou rencontrant une fille près d'un écusson,* sans parler de celles qui lui sont encore données par M. D. et que leur exécution négligée ou l'insignifiance de leur sujet rend moins recommandables, telles que ces figures de rois, de dames et de valets à costumes extraordinaires qui appartiennent à des jeux de cartes. Il soigna davantage quelques pièces à trophées, étendards et écussons relevés par des figures de dames parées ou de guerriers qui nous montrent un genre de représentation auquel

les peintres et les dessinateurs du XVme siècle s'adonnèrent pour la décoration des fêtes. Enfin il laissa s'épancher sa verve dans la composition de son alphabet gothique.

L'idée en est prise sans doute de l'alphabet xylographique, mais il est composé d'après des données toutes différentes et dessiné d'une manière, on peut le dire, opposée. Alors que celui-là est formé de figures réelles, ornées de quelques têtes fabuleuses et bizarres seulement par leur agencement en lettres majuscules, celui-ci contient des figures chargées autant par leur costume et leur carrure que par leur attitude, des animaux d'une grande variété naturelle et monstrueuse, et, dans l'agencement de ses lettres minuscules, une complication de formes et de représentations tout à fait étrange. La fantaisie qui a présidé à cet arrangement n'est pas purement ornementale, comme dans les manuscrits; elle est empreinte d'une forte dose de satire et de liberté. Les moines et les nonnes y sont aussi crûment bafoués que les fous; et bien d'autres personnes ont une lettre pour pilori : au *B, une grande dame* en robe de queues de renards, coiffée de faucons, suivie de son carlin et de son mari, avec une chouette par-dessus son chaperon; à l'*M, un riche seigneur* entraîné par le plaisir; au *Q,* des guerriers foulant de pauvres hères aux pieds de leurs chevaux. La plupart de ces lettres sont indescriptibles; que les curieux aillent les voir et qu'ils ne se fient pas pour les connaître aux descriptions de Bartsch, qui semble avoir pris plaisir à les rendre sottes. Du reste, il n'en a connu que seize; elles sont au nombre de vingt-quatre dans le cabinet de Munich, et ont été photographiées par les soins de M. Robert Brulliot.

S'il s'agissait de faire le catalogue de l'œuvre du maître de 1466, on devrait tenir compte de plusieurs pièces d'une facture plus grossière et plus chargée d'ombres, et on serait amené à lui reconnaître une première manière dans laquelle il serait plus rapproché du maître de 1464 : c'est celle qui paraît dans les deux suites des *Apôtres*, dans *la Vierge debout et de trois quarts feuilletant un livre* (B. 33). De ces ouvrages inférieurs aux plus parfaits, on établirait assez bien la gradation au moyen de quelques ouvrages plus éclaircis de gravure, quoique encore assez laids et très-

anguleux de formes. Mais, cela admis, il reste encore beaucoup de pièces qu'on ne peut pas croire de la même main, les unes parce qu'elles sont trop élémentaires, comme *la Passion*, les autres parce qu'elles sont d'un dessin ou d'un travail trop différent, comme *la Vierge entourée d'anges et de saintes Madeleine, Agnès, Catherine.* Elles sont le produit de l'école qui se forma autour du maître, des apprentis et des imitateurs.

Au cabinet de Vienne, où l'œuvre du maître a été, depuis Bartsch, l'objet d'une étude particulière, on en est venu à distinguer à sa suite deux élèves auxquels, faute de noms plus significatifs, on a donné ceux de maître de la Sibylle et de maître du jeu de cartes (1).

Le premier et le plus distingué a été ainsi nommé pour une estampe représentant *la Sibylle et Auguste.* Elle est assez fameuse parce que Heinecken la tenait pour un véritable incunable, et y reconnaissait dans le fond une vue de Kulmbach, d'où il soupçonnait qu'était venu l'art de graver au burin (2). Cette pièce, que Bartsch a classée parmi les anonymes, diffère en effet, par le travail comme par la composition, de celle que nous avons citée précédemment et que Bartsch a classée dans l'œuvre du maître de 1466, sous un faux titre. Elle diffère également d'une estampe sur le même sujet que nous avons vue à Bâle, où elle est classée sous le titre du maître aux banderoles, parce qu'elle porte en inscriptions les noms des personnages, *Octavian. Sibylla Tiburtina.* On ajoute, pour former à ce maître de la Sibylle un commencement d'œuvre, les deux premières pièces à sujet mondain que je citais tout à l'heure et que Bartsch avait déjà distinguées (3).

Quant au second, il a été remarqué principalement pour un jeu de cartes dont la description occupe dix-huit pages de l'ouvrage de Bartsch. Ces désignations sont loin encore de rendre compte de toutes les variétés que montre l'œuvre; elles indiquent la participation d'apprentis et d'élèves dont nous ne pourrons jamais dé-

(1) *Die Kupferstichsammlung,* p. 107. Wien, 1854, in-8°.

(2) *Idée générale,* p. 122.

(3) *Le Peintre-Graveur,* t. X, p. 37, n° 70; p. 35, n° 29, et p. 34, n° 31.

terminer le nombre, et ne servent qu'à relever le rôle historique du maître.

C'est à son atelier qu'appartient aussi à juste titre, une pièce historique qui a été récemment découverte à la bibliothèque de Bruxelles (1). Elle est gravée au burin sur une planche cintrée de la plus grande dimension pour l'époque : elle représente le grand écu de Charles le Téméraire, porté par deux lions, dans une fenêtre en ogive infléchie et flamboyante, avec un riche entablement et un soubassement où se lit la devise : IE LAY EMPRINS. Dans l'intérieur de l'arcature sont suspendus les dix-sept écus armoriés des dix-sept provinces qui formaient les États du duc en 1467; sur les colonettes de côté se dressent les statuettes de saint André et de saint Georges. Le dessin en est très-ferme et la gravure très-nourrie. On se tromperait, je crois, en argumentant de cette pièce et de quelques autres de commande bourguignonne, qui peuvent se trouver dans l'œuvre de ce maître pour prouver qu'il est d'origine flamande. En le considérant sans parti pris, il participe des deux pays. Si l'on établit jamais qu'il naquit et travailla dans une ville au delà du Rhin, nous resterons persuadé qu'il s'inspira quelquefois des maîtres qui florissaient en deçà, et si l'on prouvait qu'il était établi dans quelque ville flamande, nous n'en serions pas moins convaincu que son génie est foncièrement germanique. Il tranche comme tel avec tout ce que nous avons vu dans les estampes isolées et dans les livres des pauvres, où se révélait le mieux l'influence bourguignonne.

J'étais arrivé à cette conclusion avant de connaître la conjecture de M. Harzen, et tout porté que je suis à en accepter le fait principal, le nom, l'origine allemande et les voyages de Gilles Stéclin, je ne crois pas que Jean Lemaire ait parlé de Gilles comme d'un artiste vivant, ni qu'il ait fait allusion à ses estampes. C'est comme orfèvres que Hans et Gilles sont consultés pour la *Couronne margaritique*. L'art de l'orfèvrerie était seul digne d'exciter la verve

(1) M. Alvin, à qui est due cette trouvaille, l'a déjà communiquée aux amateurs par une épreuve photographique, et en a fait ressortir toute l'importance dans un mémoire à l'Académie royale de Belgique, reproduit dans la *Revue universelle des arts*.

de l'historiographe. Plusieurs de ces livres contiennent, il est vrai, des gravures sur bois, mais l'auteur, tout attentif qu'il était aux ouvrages de l'art, comme le prouve sa liaison avec Jean Perréal, n'a jamais dit un mot de ceux qui avaient trait à la gravure.

Frédéric III et les seigneurs hirsutés des bords du Rhin, dont j'ai déjà noté les mœurs si différentes des mœurs bourguignonnes, n'ont pas d'artiste plus fidèle. Qu'on songe au duc de Bavière Albert, appelé le Pieux, et nonobstant renommé par sa force corporelle, son enjouement, son amour de la chasse et son mariage avec la fille d'un baigneur d'Augsbourg, Agnès Bernawerin, ou à l'archevêque de Cologne, Thierri de Meurs, prélat magnifique dont la cour fut brillante, qui aima les batailles autant qu'aucun prince temporel et dont la puissance échoua devant la corruption des moines et des religieuses de son diocèse, l'influence est la même.

On s'assure que maître Steclin exprima, dans les limites de son art, l'idéal de la beauté de son pays, en trouvant son type conforme à celui d'Æneas Sylvius, qui avait été aussi, avant d'obtenir la tiare, poëte lauréat de Frédéric III et de plus très-passionné connaisseur des beautés germaniques (1); le portrait d'une Lucrèce idéale qu'il trace dans une lettre à Sigismond, duc d'Autriche, semble pris sur une tête de notre maître : *Frons alta et spaciosa est, supercilia in arcum tensa debitis spaciis distinguuntur. Oculi tui tamquam duo emicant sidera, inde sagittas emittis et vulneras juvenes; hinc quos vis occidis et quos vis vivificas. Nasus suis conveniens partibus faciem mirifice honestat, genas candore mirio respersas.....* Je regrettais précédemment de n'avoir pas rencontré de portrait dessiné ou écrit d'Éléonore de Portugal qui, en 1467, apporta à la cour un peu terne de l'empereur d'Allemagne, l'éclat d'une beauté qui avait fait, dit-on, tourner la tête à un illustre Portugais. Si quelque peintre d'histoire avait à l'imaginer, il n'aurait qu'à s'inspirer des types du maître de 1466 pour s'approcher le plus possible de la vérité.

(1) *Æneae Silvii Epistolae familiares ad diversos.* Nuremberg. Ant. Koburger, ep. CXXIII, 1481. in-4°.

Martin Schongauer. — *In Germania si levo poi un bel Martino....* Lambert Lombart, écrivant, à Vasari, une belle lettre sur l'histoire de l'art, ne distingue nullement encore les Pays-Bas de l'Allemagne; pour lui, Jean de Bruges et maître Rogier sont les premiers peintres qui aient ouvert les yeux aux coloristes, et le premier graveur est le *beau Martin*, qui suivit la manière de son maître Roger (1); c'est, en effet, le premier dont l'histoire puisse fixer avec certitude le nom, le pays, la date et même le portrait. Le nom : il eut plus de trente variations allemandes et italiennes : Martin Schoen, Martin Schonhauer, Martin de Colmar, Martin de Kalenback, Martin Tudesque, Hipsch Martin, il bel Martino, etc. (2). Mais sur un portrait, peint par un de ses élèves, nous le trouvons écrit *Hipsch Martin Schongaur Maler*, et le registre des anniversaires de la paroisse de Saint-Martin de Colmar, où il mourut, en 1488, le nomme *Martinus Schongouwer, pictorum gloria* (3). Le pays : Augsbourg, Ulm, Nuremberg et Culmback ont prétendu à l'honneur de l'avoir vu naître, en produisant des documents relatifs à des peintres du nom de *Schoen*. Cependant rien n'indique que ce nom, toujours écrit *Schoen* et non *Schongauer*, s'applique à notre artiste, et il n'y a pas de raison pour ne pas croire qu'il naquit à Colmar, où il vécut longtemps et où il exécuta ses meilleurs tableaux. Les inscriptions anciennes placées sur son portrait conservé à Munich, et rapportées par Bartsch, le désignent comme né à Colmar, de parents originaires d'Augsbourg (4). Sa date : elle a été trop modernisée par Bartsch, d'après les inscriptions du portrait de Munich, qui sont évidemment fautives sur ce point, puisqu'elles font mourir le peintre en 1499. La date la plus authentique du portrait de Schongauer, dont on a trois exemplaires à Sienne, à Munich et à Colmar, est de 1453; il a été copié plus tard par Hans Largkmair (5), et l'on cite de lui une estampe de

(1) Gaye, *Carteggio inedito d'artisti*, t. III, p. 177. Firenze, 1840.

(2) L'abbé Zani les a toutes notées. *Enciclop.*, part. I, t. XVII, pp. 145 et 395.

(3) Harzen, Notes pour le Vasari de Florence. Lemonnier, t. IX, p. 259; 1852.

(4) *Le Peintre-Graveur*, t. VI, p. 104. Ces inscriptions sont rapportées de la même manière dans le catalogue de la pinacothèque de Munich, p. 192; 1845, in-12.

(5) Cette indication m'est fournie par M. Passavant (1855). M. Wauters indique

1458 : c'est *la Décollation de sainte Catherine* que l'on voit à la bibliothèque de Dantzig (1) : ces dates concordent assez avec celle de sa mort et avec l'apprentissage chez Roger, rapporté par Lombart.

Roger Van der Weyden eut un atelier en vogue à Bruxelles, depuis 1425 jusqu'en 1462, qu'il ne quitta que pour faire quelques voyages en Italie (2). Schongauer dut le fréquenter de 1440 à 1450 : c'était le moment le plus florissant du peintre ; c'était aussi le moment où la cour de Philippe le Bon était arrivée à un paroxysme de luxe, de modes et de goût pour les femmes à chevelures d'or et à tournures provocantes, où l'art bourguignon puisa ses dernières inspirations et contracta tous ses germes de dégradation. L'art germanique, qui vint y puiser, ne put qu'en précipiter le cours. Martin Schongauer, avec de très-heureux dons, fut de tous les artistes allemands celui qui lui imprima les meilleures tendances : dans ses plus belles peintures, il réunit un esprit de composition religieux, des têtes d'une expression angélique et des tons peu éclatants, mais chauds et bien fondus ; cependant il n'évita pas, dans d'autres, les membres maigres et les expressions chargées (3). C'est encore un compromis du même genre qu'on voit dans ses gravures, où toutes les habitudes du dessinateur se montrent en déshabillé. J'ai ailleurs disséqué sa manière, et je n'y suis revenu ici que pour ramener au ton vrai les expressions toujours forcées dans une première ébauche, et marquer plus précisément la place du maître

la première œuvre signée de Martin Schongauer à 1453. *Revue universelle des arts*, article, *Roger Van der Weyden*, t. II, p. 260.

(1) Cette pièce n'est pas décrite par Bartsch ; elle est indiquée par M. Harzen d'après M. Passavant ; mais il ne paraît pas qu'elle soit indubitablement de Martin Schongauer, ni signée de son monogramme.

(2) Wauters, *Revue universelle des arts*, t. II, pp. 20 et suiv.

(3) Ses principaux tableaux ont été analysés par Kugler (*Handbook of painting*, DUTCH SCHOOLS, p. 101, 1854) et par M. Michiels, *Études sur l'Allemagne*, t. II, p. 331. Paris, 1850. J'ai vu à Paris, chez M. Beaucousin, un petit tableau de *la Mort de la Vierge* d'une composition différente que dans l'estampe du maître, véritable chef-d'œuvre de finesse et de moelleux dans la touche, de chaleur dans le ton, de sentiment dans la composition et l'expression des figures. Mais ceux de Colmar, dont je parlerai bientôt, sont plus en rapport avec ses estampes.

dans le développement de l'art au XV[me] siècle. M. Waagen, qui a bien étudié, dans Schongauer, le peintre et le graveur, trouve, en le comparant avec le maître de 1466, que tandis que celui-ci traduit le sentiment mystique, symbolique et austère des sujets religieux, Schongauer représente la tendance idéale de l'Allemagne de son temps, et qu'il fut à ce titre le chef de l'école rhéno-souabe pendant la seconde moitié du XV[me] siècle (1). Il insiste particulièrement sur l'affinité qu'il présente avec Pérugin que Sandrart dit avoir été en correspondance avec lui, et sur l'influence qu'il put avoir sur Raphaël. On savait aussi, par une anecdote de Vasari, qu'une de ces estampes avait été coloriée par Michel-Ange, dans sa jeunesse. C'est en vérité trop d'honneur pour notre Alsacien; mais Waagen est persuadé que Raphaël puisa dans l'estampe de Schongauer *le Portement de croix* (B. 21), un des plus beaux motifs du *Spasimo*, et dans celle du *Christ apparaissant à Madeleine* (B. 26), l'idée originale du Christ dans le carton du *Don des clefs à saint Pierre*. Ces rapprochements, sur lesquels nous reviendrons, indiquent déjà à quelle élévation se place Schongauer comme inventeur et dessinateur. C'est à bon droit qu'il fut cité par Cellini, en tête de son Traité de l'orfévrerie, au rang des nobles génies florentins et de ceux qui avaient les premiers excellé dans l'art de la gravure.

Les rapports qu'il a comme dessinateur et comme graveur avec le maître de 1466 sont moins fortuits : j'ai indiqué déjà des habitudes de dessin trop intimes pour n'être pas congéniales. Faut-il en accuser un maître commun, Roger Vander Weyden? Non, j'en atteste la mieux marquée des madones du maître de Bruxelles actuellement devant moi. La maigreur des membres qu'on y observe, assez grande pour justifier les reproches que mérita Roger, d'avoir laissé se dessécher entre ses mains le style des Van Eyck, ne fait rien voir qui ressemble aux extrémités osseuses et aux airs moroses qui prévalent chez le maître E. S., qui s'insinuent chez Martin Schongauer. Ces tics tiennent sans doute à une autre influence, peut-être à des études faites en apprentissage de gravure

(1) *Treasures of Art*, t. I, p. 296.

chez un orfévre de l'acabit du maître de 1464, qui les possède en plein. On s'expliquerait ainsi les pieds de singe et les hachures en plumetis que montrent encore plusieurs de ses estampes, sans doute les premières qu'il ait faites. Toutes les leçons de peinture qu'il put prendre ensuite chez Roger ne l'en débarrassèrent pas. Mais attachons-nous plutôt aux beautés de Schongauer qu'à ses vices : ici du moins l'influence de Roger peut être invoquée. Avec des traits qui n'ont rien de pur ni de grand, il atteignit un composé de douceur et de beauté plein de charmes ; une grâce naïve s'y manifeste avec des formes très-mignonnement accentuées. Fourvoyé autrefois par les dates données à la vie de l'artiste, j'ai mal à propos rapproché son foyer d'inspiration du mariage de Marie de Bourgogne ; son goût dut se former vingt ans avant, et rien ne rappelle dans son œuvre le type de Marie, si ce n'est dans la mesure de ce caractère général de race et d'époque qui est inévitable. La matérialité dans les formes mignonnes, qui est le trait le plus saillant de son portrait, et même la lèvre lippue que Molinet remarque déjà comme un signe de sa race, ne sont pas des traits étrangers aux figures de Schongauer ; mais, dans l'absence de tout renseignement biographique et de tout portrait dans son œuvre, qui sait où il les a pris?

J'en étais là de ma liaison avec le maître quand j'ai voulu, pour la cimenter, faire le voyage de Colmar : on ne peut se vanter de connaître un artiste que quand on a vu le coin de terre et de ciel qui le nourrit et l'éclaira. La bonne ville d'Alsace a pris le culte de cet enfant en recueillant ses tableaux dans une ancienne église convertie en musée et dans sa cathédrale; ils ont eu mes génuflexions de préférence aux autels de Saint-Martin.

Ce sont des panneaux autrefois arrangés en diptyques, triptyques ou rétables maintenant déplacés, qui représentent la Vierge recevant le Saint-Esprit par l'oreille, l'ange Gabriel envoyé par le Très-Haut, la Vierge agenouillée devant l'enfant Jésus, saint Antoine; la passion en seize panneaux de largeur inégale; la Vierge de pitié tenant le corps du Christ ; la Vierge et l'enfant Jésus couronnés par deux anges. Dans les premiers, j'ai remarqué des compositions sérieuses et douces, des contours durs, des airs plus dévots que spirituels, plus épais qu'élégants. Le peintre fait ses

yeux saillants, le nez petit, le menton et le crâne défectueux, les mains osseuses. Sa couleur est sans puissance; il charme pourtant par le sentiment qu'il sait rendre, aussi sa plus grande beauté est-elle dans les têtes. Son ange Gabriel est, dans son fini, d'une expression très-touchante, et sa Vierge de pitié, dans son type plus vieilli, est également admirable.

Les sujets de la passion sont fort inférieurs aux autres tableaux, pauvrement composés sur des fonds d'or qui laissent percer quelquefois des morceaux de terrain et des arbres faits de pratique. Dans celui de *Jésus en jardinier avec Madeleine*, on voit un arbre sur les branches sèches duquel grimpe un feuillage tout garni de fleurs, de fruits et d'oiseaux. Le dessin en est d'ailleurs sec, la couleur crue, les types très-localisés et souvent répétés dans les figures du Christ, de la Vierge et des apôtres. Le peintre, qui n'est sans doute qu'un élève de Schongauer, accuse des nudités maigres, et son Ève a toutes les petitesses que nous lui voyons dans la gravure. Ce qui m'intéresse le plus dans ces panneaux, c'est d'y retrouver à peu près les compositions que nous connaissons par ses estampes, et les habitudes même du graveur. Ainsi tous les contours, les cils, les yeux, les callosités des mains et des genoux sont faits en traits noirs, et certaines parties portent des coups de pinceau affectant la forme des hachures cunéiformes dont le burin du maître ne fut point exempt.

Le plus accompli des tableaux de Colmar, *la Vierge couronnée*, de la cathédrale, assise dans les plis d'un manteau rouge sur un fond d'or relevé d'un riche branchage garni de fleurs, de fruits et de chardonnerets, est plus remarquable par le brillant et le fondu du coloris que par la pureté du dessin. La Vierge a une face pleine avec des traits défectueux, un menton court, un crâne bas, des yeux saillants, et un air assez piteux; les membres de l'enfant sont d'un joli mouvement et admirablement modelés. En prenant ce tableau pour exemple, on reconnaît, en effet, dans la manière de Schongauer, les traces de celle de Roger de Bruges, et le parallélisme avec Pérugin, indiqué par M. Waagen, a sa justesse. Toute distance d'école gardée, ils sont tous deux monotones, dévotieux et sublimes.

Le maître allemand reste cependant, selon les traditions de son école, plus humain. On ne sait jusqu'à quel point il porta ses voyages; l'état de dissémination de ses ouvrages et l'étendue de sa réputation indiquent qu'il ne s'en dispensa pas, mais il a toujours gardé le goût de son terroir. Il suffit, pour s'en assurer, de considérer sur les lieux le type des Alsaciennes et en particulier des filles de Colmar. La beauté de Schongauer pour laquelle j'ai cherché autrefois un modèle trop ambitieux trouva ses inspirations dans la rue plutôt que sur le trône. On y rencontre encore des filles mignonnes, potelées, avec un air contrit sous la fraîcheur de leur teint et que la rotondité des contours ne sauve pas de la pauvreté des traits.

L'œuvre de Schongauer est assez connu dans ses principales pièces, pour que je sois dispensé d'y revenir. Qui ne connaît *la Mort de la Vierge,* composition avec tant d'expression et de mouvement, et gravée avec de si belles oppositions de lumière et d'ombre; *la Tentation de saint Antoine,* imaginée sous les formes du merveilleux catholique et dessinée avec autant de gravité que de délicatesse? Qui n'a point admiré *la Crosse* et *l'Encensoir,* où le graveur a montré ce don merveilleux des artistes gothiques d'aimer leur travail jusqu'à la patience la plus extrême et de garder leur verve dans les détails les plus finis? Mais il restera toujours à désirer pour les initiés un catalogue spécial. La rédaction n'en sera pas facile, même après celui de Bartsch, à cause de la quantité de copies et de contrefaçons qui ont été faites de sa gravure, la première, qui devint célèbre parce qu'elle flattait à la fois les connaisseurs par sa distinction et le public par son fini. La description de ses tableaux n'y aiderait pas autant qu'on pourrait croire, parce que ces ouvrages sont encore fort incertains. A Colmar même, à côté des tableaux dont nous avons parlé, on en voit d'autres où paraît la même manière, soit affaiblie, soit outrée, et qui prouvent la vitalité d'une école formée autour de Schongauer.

Je ne dirai plus qu'un mot sur son chef-d'œuvre, *la Marche au Calvaire,* dont une belle épreuve est en ce moment sous mes yeux. Raphaël avait vu cette estampe, on peut le supposer, chez Pérugin ou ailleurs; il avait été frappé de cette belle figure du Christ qui

s'affaisse sur ses genoux et sur ses mains et il s'en est peut-être souvenu quand il a peint son *Spasimo;* mais il n'y a entre les deux Christ qu'un rapprochement général. La plupart des nombreux peintres qui ont traité depuis ce pathétique sujet, ne sauraient se dispenser d'emprunter quelque chose à Schongauer, tant il s'en est magistralement emparé. Paul Véronèse, Tintoret, Fontana et Sacchi; Nicolas de Bruyn, Rubens et Van Dyck; Callot, Mignard et Lebrun semblent l'avoir connu, et je ne nomme que ceux dont les compositions me sont rappelées par des estampes. Le vieux maître a conçu la scène avec une puissance de réalité qui en saisit tous les éléments matériels : l'appareil militaire, le peuple avide, l'enfant qui harcèle, le chien qui aboie; il l'a dessinée avec un démembrement, une mimique et une friperie tudesques et contemporaines; mais il a rendu la douleur, la cruauté, la dérision, la soldatesque et le pharisaïsme avec tant de vérité que son œuvre a fait époque. Un art jusqu'alors dans l'enfance y paraît dans sa puberté. La gravure est constituée : elle a lié dans une action cinquante-six figures à des plans successifs; elle a distribué la lumière sur l'ensemble et fait saillir chaque partie par des travaux variés. Le burin, sans avoir l'harmonie qu'il acquit plus tard, accuse et précise tout ce qu'il veut, caresse avec légèreté les surfaces, repousse avec vigueur ses fonds et donne au dessin le corps et la vie. Les nerfs se tendent sous la peau, les membres jouent, les têtes crient, et l'action s'anime sous l'œil du spectateur charmé.

On ne sait point l'année où parut *la Marche au Calvaire,* non plus que celle des autres estampes de Schongauer; mais le travail, débarrassé de toutes les mauvaises habitudes des précédents, accuse la plus grande force du maître et une date certainement antérieure à 1488, qui est l'année de sa mort. L'influence d'un tel ouvrage fut immense; elle nous est attestée par le grand nombre de copies qui en furent faites. Nous en connaissons une première par Israël Van Mecken, une deuxième par Wenceslas d'Olmutz, et trois ou quatre autres par les maîtres aux monogrammes *W. H.*, *I. C.*, *A. G.* (Planche des monogrammes, n°s 7, 9.) Il y en a une qui porte la date de 1481. Toutes ces copies, par un effet de leur

dispersion, sont devenues aussi rares que l'original (1). Mais pendant que les apprentis graveurs le copiaient, les graveurs les plus grands s'en aidèrent, et, comme on l'a dit avec raison, quand on a vu Martin Schongauer, on ne peut plus s'étonner si, quelques années après, parurent Albert Durer et Lucas de Leyde.

Les maîtres a monogrammes. — Après les maîtres prime-sautiers que nous venons de faire connaître, de nombreux graveurs se mirent à leurs trousses pour exploiter un art devenu lucratif; ils encombrèrent le marché d'une foule d'imitations et de copies au milieu desquelles les amateurs d'autrefois durent être déjà empêtrés, et les amateurs d'aujourd'hui se trouvent tout à fait dépaysés. Ils prirent de leur devancier l'usage des initiales, plaçant entre les deux un signe de gravure ou d'imprimerie. La plupart nous sont restés inconnus. Ils commencent la série des maîtres à monogrammes qui forme le côté le plus épineux de l'histoire de la gravure allemande (2). Tels sont les maîtres qui ont marqué leurs estampes de deux initiales entre lesquelles se place un chiffre d'orfévre : *B...S.*, *B...M.*, *W...H.*, *B...R.* et leurs similaires (3). (Planche des monogrammes, n° 4.) Ils ont tous ce point de commun, qu'ils procèdent du maître de 1466 et de Martin Schongauer. Beaucoup ne sont que des copistes; quelques-uns, dans des pièces de prédilection, purent encore montrer des qualités, mais ce ne sont que des satellites. La qualification de maître qui leur est ici donnée suivant l'usage ne doit être entendue que dans le sens qu'elle avait dans le corps de métier d'orfévrerie dont ils faisaient partie.

Le maître *B...S.* (4) (planche des monogrammes, n° 4) exécuta

(1) Bartsch a cité les trois premières; Zani les a toutes décrites.

(2) *Hic tantum campum reperimus* Siglarum *ut si centum nobis essent linguae et centum manus illas efferre et describere non possemus.* Nicolaï, *Tractatus de siglis veterum.* Lugduni Batavorum, p. 289, 1706; in-4°. Brulliot a depuis labouré péniblement ce champ, mais il y a semé plus d'ivraie que de bon grain.

(3) Bartsch, t. VI, pp. 314, 406, 409 et 411.

(4) *Id.*, t. VI, p. 68; 22 pièces. X. — Le Blanc, t. I, p. 541; 28 pièces. La pièce que je décris y est appelée *la Collation*.

avec quelque variété de petits sujets familiers et traita avec légèreté des couples amoureux, des enfants, des paysans; sa plus jolie pièce, que je ne trouve pas décrite dans Bartsch, représente une jeune fille, coiffée d'un bonnet orné d'une fleur, offrant à boire, dans un clos, à un jeune homme debout devant une table : elle est ronde et de format in-12. La naïveté de ces deux fins museaux suffirait seule au maître comme preuve d'adresse. Mais il n'est pas toujours facile de s'assurer de la complète originalité de ces sortes de sujets que les maîtres primitifs se sont repassés. Bartsch a décrit une première fois, sous son monogramme, une pièce intitulée *les deux Amants*, facile à signaler par le pot de fleurs et la buire placés auprès du couple assis et par l'épagneul sur le bras de la demoiselle. En rencontrant ensuite le même sujet gravé par Israël Van Mecken et par Wenceslas d'Olmutz, il n'ose dire quelle est l'estampe originale (1). Ce n'est pas tout : ce joli sujet a été gravé aussi par le Hollandais que l'on a appelé le maître de 1480, avec toute la distinction qui le caractérise, et si Bartsch avait vu cette pièce, il y aurait reconnu, sans doute, le véritable maître.

Le graveur de ce monogramme a reçu, dans les catalogues, le nom de *Barthélemy Schoen* ou *Schongauer,* et l'on a pour cela quelques autorités que Bartsch a fait connaître, sans en conclure que ce Barthélemy ait été parent de Martin Schongauer, ni même qu'il s'appelât *Schoen* ou *Schongauer.*

Depuis on a trouvé un petit nombre de pièces marquées d'un monogramme analogue (planche des monogrammes, n° 5); elles sont de peu d'importance : *deux chiens* (2), *un homme conduisant un éléphant* (3), *un bœuf couché* (4), et ne s'éloignent pas de la manière de Martin Schongauer. On n'a point manqué d'y appliquer le nom de Ludwig Schoen. Ce nom de *Schoen* appartint à une famille nombreuse de peintres : on en rencontre à Augsbourg, à Ulm, à Nuremberg, mais on ne prouve pas leur parenté avec

(1) *Le Peintre-Graveur,* t. VI, pp. 76, 271 et 337.

(2) Heinecken, *Neve Nachrichten,* p. 378.

(3) *Catalogue de la collection Durand*, par Bénard. Paris, 1821, n° 417.

(4) A la bibliothèque de Bâle.

le peintre de Colmar, non plus que l'attribution qui leur est faite des monogrammes dont il est ici question.

Le maître *B...M.* (1) (planche des monogrammes, n° 6) se distingue entre le imitateurs de Martin Schongauer par la grandeur et la beauté de ses estampes. Il eut en dessinant la propension d'atténuer et d'allonger les membres, de chiffonner les draperies; dans son travail de gravure, il montra des qualités brillantes et pittoresques qui le feraient prendre volontiers pour un peintre. La plus connue de ses pièces, *le Jugement de Salomon*, est une grande et belle composition d'une gravure plus faite que celle de Martin Schongauer, mais d'un dessin plus appesanti et d'un style plus vulgaire. *Le Repos en Égypte ; le Corps de Jésus entre les bras de la Vierge entourée des trois autres Maries et de saint Jean;* et *Saint Jean écrivant l'Apocalypse*, sont des ouvrages plus largement traités où le dessin gothique perd toute sécheresse par l'effet des travaux fins variés et ombragés du burin. Bartsch a décrit sous son nom une *Vierge couronnée par deux anges* que nous avons placée aux estampes primitives, parce que nous y avons vu un monogramme moins indiqué (planche des monogrammes, n° 1) et une manière différente.

Une pièce qui n'est point décrite, *la Vierge couronnée par les deux personnes de Dieu*, plus lourdement traitée que les autres et marquée de l'année 1505, indique le terme extrême de la carrière du graveur et la persistance de l'école de Martin Schongauer dans un temps où Albert Durer s'était déjà posé en maître.

Le maître *W...H* (2) (planche des monogrammes, n° 7) copia *les Apôtres* de Martin Schongauer, *la Passion* de Glockenton et *les Armoiries de l'évêque d'Eichstadt* (3). Quelques pièces qu'on peut

(1) Bartsch, t. VI, p. 392; 4 pièces. — Le Blanc, t. I, p. 390; 8 pièces. Les principales estampes que je cite sont au Musée britannique.

(2) *Id.*, t. VI, p. 400; 26 pièces, mais sa liste est fort incomplète. Outre les trois dernières pièces que j'ai citées et qui ne sont pas décrites par Bartsch, je connais le grand *Calvaire* d'après Martin Schongauer, des écus tenus par des anges, etc. Quelques auteurs allemands lui appliquent maintenant le nom de *Wolf Hammer*, de Munich.

(3) Ce morceau, qui a été gravé plusieurs fois et dont un exemplaire en rond,

croire de son invention, *la Vierge, sainte Agnès, sainte Barbe* et *sainte Catherine* dans des formes rondes, *le roi David, la Véronique* n'ont ni originalité dans le dessin, ni aisance dans la gravure. Une composition plus considérable sur un sujet mondain à figures nombreuses, *une Partie de plaisir dans un clos,* montre des figures longues et maigres, un travail qui a de la finesse et du moelleux. La naïveté des airs de tête et l'appropriation de la scène y apportent de l'agrément; l'un des jouvenceaux tend son verre à un varlet, qui tire le vin de la citerne, où on l'avait mis à rafraîchir; l'une des demoiselles met à la porte un fol qui prêchait la sagesse.

Les pièces signées *B...R* (planche des monogrammes, n° 8) ont été, depuis Marolles, baptisées du nom du *Maître à l'ancre* (1). Il est possible que le nom d'*Ancker,* donné au graveur de Zwoll par Christ et par Zani, et contesté justement par Brulliot, n'ait été que mal appliqué, et convienne mieux au graveur dont maintenant nous nous occupons; mais, en attendant le document qui en justifie, il est plus sûr de ne voir dans cette ancre qu'un chiffre d'orfévre comme ceux que nous venons de rencontrer. Si l'on ne connaissait de ce maître que les petites pièces les plus faciles à rencontrer, on ne lui trouverait qu'un burin vétilleux et duriuscule. *La Vierge assise dans la galerie d'un cloître* (B. 5), très-pauvre de dessin, ne se recommande que par une certaine intelligence de la perspective. La plus considérable des pièces connues de Bartsch, *la Femme adultère,* est une composition de dix figures, si singulière et si peu expressive qu'on en comprendrait difficilement le sujet, s'il n'était écrit dans les banderoles placées au-dessus des deux groupes de figures. Les types des têtes tiennent de Martin Schongauer et le burin en est très-alourdi; mais son talent prend plus de consistance dans deux estampes qui n'ont point été dé-

avec la date de 1480, a été attribué au maître de 1466 et pourrait l'être aussi au maître au plumetis, prouve seulement deux choses : 1° que Guillaume de Reichenau, évêque d'Eichstadt en Franconie, était un amateur de gravures; 2° que les orfévres, graveurs des pièces de ce genre, gardaient volontiers les plus vieilles et les plus dures façons de buriner.

(1) Bartsch, t. VI, p. 394; 5 pièces. Brulliot n'en a pas connu davantage.

crites par Bartsch, et que l'on trouve l'une à Paris et l'autre à Bâle.

La première représente *Jésus en croix les bras étendus sur les deux larrons*. Les trois corps occupent le haut de la planche, dont le bas reste nu, à peine marqué d'un peu de terrain. L'expression n'en est pas élevée, le dessin est ferme, la gravure avancée de modelé. On la croirait postérieure au XVme siècle, si le burin n'y trahissait les vieilles habitudes du maître de 1466.

La seconde, plus intéressante par son sujet que par sa gravure, qui est lente et lourde, représente une partie d'échecs entre un pape et un roi interrompue par la Mort. Le roi est assis et le pape debout à côté d'un évêque devant la table de jeu; un groupe de neuf figures et un enfant sont placés après le roi. Derrière le pape et l'évêque paraissent sept figures entre lesquelles la Mort s'avance pour pousser son pion. Au fond, un ange, les ailes éployées, tient un sablier; au-dessus s'étendent des phylactères vides; une marge inférieure, disposée aussi en phylactère et tenue par une autre Mort en buste, est également restée sans inscription. (Long. 30 cent., haut. 21 c.) Cette absence d'inscriptions est fort regrettable, car elle nous aurait appris quelque chose du sujet, qui est sans doute politique, et nous en sommes réduits aux conjectures. Il y avait, vers ce temps, un démêlé assez vif entre le pape et le roi de France, à l'occasion de la Pragmatique sanction, frein mis à l'omnipotence papale émané précisément d'un concile de Bâle, sous Charles VII, et dont Louis XI n'avait pas manqué d'appuyer sa politique. Paul II intriguait beaucoup à ce sujet lorsqu'il mourut en 1471, et Louis XI avait alors un fils âgé d'un an. Il resterait à trouver comment le graveur allemand fut amené à composer ce placard sur la politique française et papale et cette espèce de danse de la Mort.

On pourrait rassembler, sous le titre d'École de Martin Schoengauer, plusieurs autres estampes anonymes ou à monogrammes inconnus : je ne me suis attaché qu'à celles qui, en exploitant la manière du maître, montrent sa propagation dans diverses contrées de l'Allemagne. Malheureusement nous ne savons pas où tous ces graveurs de seconde main travaillèrent. L'un d'eux, qui n'est connu que par les copies qu'il a données de Schongauer, a

placé entre ses initiales *I. C.* un écu armorié en chef de trois couronnes (1). (Planche des monogrammes, n° 9.) Cela suffit, je crois, pour indiquer qu'il travailla à Cologne, et que c'est à tort qu'on lui a appliqué le nom de *Jean de Culmbach.*

Nous ne pouvons douter que Cologne n'ait été un marché important d'estampes et n'ait possédé, au XVme siècle, des ateliers de gravure; cependant nous n'en trouvons d'autre preuve que les petits écussons que nous avons constatés sur de rares pièces. C'est encore sur des présomptions qu'on y a placé un graveur qui clôt pour ainsi dire la série des maîtres gothiques, en prolongeant leur manière jusque dans le XVIme siècle. Cet artiste, appelé le maître *S.*, reste aussi indéterminé pour nous que les maîtres primitifs. C'est que, confiné à de petites pièces de dévotion et assujetti à son métier d'imagier, il n'a pas cherché les manières en vogue; il n'a échappé à l'impersonnalité qui enveloppe tant d'artistes gothiques que parce qu'il a pris soin de marquer d'une petite lettre *S.* la plupart de ses estampes. Bartsch l'a mal connu; en décrivant sous ce monogramme seulement onze pièces, dont deux étaient gravées d'après Lucas de Leyde, il l'a classé avec la foule des monogrammes du XVIme siècle. Le maître *S.* a pu travailler en effet jusque-là : on connaît à sa marque un *saint Simon* et un *saint Thomas* qui portent les dates de 1519 et 1520. Mais nous verrons, dans les textes qui accompagnent quelques-unes de ses estampes, des dates fort antérieures. La composition et la manière de tous ses ouvrages portent les stigmates du XVme siècle. M. Passavant, qui a recueilli, au musée de Francfort, ces deux pièces, pense que le maître était moine dans quelque couvent des Pays-Bas. M. Sotzmann, qui a pu voir, au musée de Berlin, un grand nombre de ses ouvrages, croit, de son côté, qu'il était orfévre, vu le caractère de ses inscriptions en lettres carrées et hérissées tracées entre des lignes parallèles, et qu'il était de Cologne.

Un manuscrit latin conservé à Berlin, contenant des prières

(1) Bartsch, t. VI, p 382; 14 pièces. Le *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 73, les mêle encore avec des pièces du XVIe siècle, sous le nom de *Hans de Culmbach* avec un autre monogramme.

d'indulgences et des opuscules ascétiques (1), porte quarante-huit petites gravures collées en guise de lettres ornées, sur des places réservées par l'écriture et représentant des sujets afférents au texte et rappelés par un titre rouge à la marge. La première prière est une indulgence pour ceux qui visiteront la chapelle de Saint-Reinold. Les estampes, toutes de la même main et la plupart signées *S.*, sont d'une très-petite manière avec des formes trapues mais non maladroites, et d'une gravure assez fortement ombrée. Elles ont reçu une enluminure maladroite qui ne cache pas le travail de burin. Son style allemand mais non exagéré, aussi bien que sa gravure prononcée en couleur, convient aux écoles du Rhin.

La première indulgence est du pape Sixte IV, qui siégea en 1471, et l'un des opuscules contient les statuts de l'*indusoire* de saint Reinold donnés, en 1446, par l'archevêque de Cologne, Thierri de Meurs, qui mourut en 1463. Ces dernières dates ne peuvent être celles de la publication manuscrite et des planches gravées qui s'y joignent; mais on ne saurait regarder ces planches comme postérieures de beaucoup à la première date.

L'œuvre du maître *S.*, au musée de Berlin, contient un grand nombre de pièces de dimensions plus ou moins petites, d'un style mesquin, qui se relèvent par leur burin empâté donnant du relief et de l'expression aux figures et par la richesse des ornements

(1) Voici l'intitulé des fascicules qui composent ce volume commençant par un calendrier :

1° *Thz ev Apocalypsy XXI : Subscriptam orationem edidit Sixtus papa quartus et concessit eis devote dicentibus coram ymaginem beate Virginis Marie in sole undecim millia annorum indulgentiarum.* La première vignette représente la Vierge du rosaire devant laquelle sont agenouillés le pape, l'empereur et deux autres figures.

2° *Speculum passionis Dnice montisque Calvarie ascensus cum contemplatione amarissime passionis...*

3° *Incipit regula S^{ti} Augustini episcopi et incipiunt statuta indusorii sancti Reinoldi Theodoricus Dei gratia S^{e} colonie ecclesie archiepiscopus... Anno Domini millesimo quadringentesimo quadragesimo octavo, etc.* Ce fascicule est sans vignettes.

4° *Incipit planetes beati Bernardis abbatis de Passione Domini, etc.*

ogivaux qui les entourent. Au milieu de toutes ces suites de la vie de Jésus et de la Vierge, on rencontre six médaillons de la vie de la Vierge disposés dans un encadrement feuillagé, flamboyant et historié de deux petits sujets des saintes Barbe et Catherine, qui m'ont paru le chef-d'œuvre du maître. Mais on peut distinguer encore : *la Vierge montrant le sein à saint Bernard*, formant le disque d'un miroir surmonté d'arcatures et de pinacles ogivaux avec un pied accosté de deux figures; *la Vierge dans un paysage présentant l'enfant Jésus à sainte Anne; saint Augustin en pied dans un portique ogival* avec inscription en lettres gothiques hérissées semblables à celles des gravures criblées; *S. Augustinus ora pro nobis.*

Une des plus jolies pièces représentant *le Martyre de saint Laurent,* auquel assiste Dieu le père, porte, dans son encadrement ogival, deux écussons, l'un avec un chiffre, *I. S.* entrelacés, l'autre avec les trois couronnes de Cologne, qui nous donnent sur le maître quelques indications de plus. Quant à son nom, nous n'en sommes pas plus avancés. Il reste à chercher, comme tant d'autres, parmi ceux qui firent partie de la corporation de Cologne de 1480 à 1500.

Le cabinet de Paris possède, entre autres estampes du maître *S., la Passion* en quatorze pièces rondes équarries par des ornements ogivaux et accompagnées par de petites scènes bibliques. Cette suite se fait remarquer par des figures exagérées, des draperies lourdes, des membres épais; le travail du burin est fin, d'un contour allongé, arrondi et très-appuyé. *La Résurrection*, pièce in-folio composée du Christ debout au milieu et de toutes les scènes de ses apparitions, est singulière par la disposition de ses sujets dans des terrains péniblement faits avec des figures rondes, inégales et des édifices mal en perspective. Mais la gravure, soignée de travail et curieuse de costumes, fait bien connaître cet artiste ou plutôt cet imagier qui fut en possession d'un burin fort et brillant, et mêla, en orfévre, les qualités solides d'un métier avancé à toutes les petitesses gothiques; car je ne doute pas qu'il ne fût orfévre; j'en ai pour preuve la nullité et la lourdeur de quelques grandes figures qu'il exécuta, la multiplicité et la disposi-

tion de ses petites pièces en médaillon et compartiments travaillés pour l'effet, quelquefois à la façon des nielles, et tout relevés d'ornements gothiques, les pièces en modèle d'orfévrerie comme miroirs; enfin, quoique la presque totalité de son œuvre soit composée de sujets pieux, il y a plusieurs pièces qui, comme *Bethsabée à la fontaine, l'Homme agenouillé sur une boule et couronné par deux femmes, la Conversation galante*, ont des nudités ou des libertés, dont il ne serait pas convenable d'accuser gratuitement un moine.

Après Berlin, c'est au Musée britannique qu'on trouve réunis les plus nombreux et les plus jolis ouvrages du maître *S*. Outre des Vies de Jésus en médaillons ou cartouches, il traita tous les petits sujets de la foi et de la légende disposés dans toutes les formes et jusqu'aux plus petites dimensions; les uns plus rudimentaires et paraissant des commencements du maître, les autres plus achevés, trahissant la même manière par des figures aux mouvements pesants, des airs toujours les mêmes et un travail varié, mais toujours plus occupé de l'effet décoratif que du dessin. Un grand nombre de ces estampes ont été enluminées; quelques-unes particulièrement destinées aux livres de prières, des madones et des *ecce homo*, ont même reçu un coloriage plus intense et des dorures qui les font ressembler à des émaux.

Il y a dans le nombre de ces pièces, et surtout parmi celles qui ont été décrites par Bartsch, des ouvrages qui paraissent d'un travail plus avancé avec des figures ou formes plus accentuées. Il faut sans doute les considérer comme les productions dernières du maître qui travailla longtemps et subit l'influence de maîtres postérieurs.

Le maître *S*. ne fut artiste que dans la même acception où le furent plus tard Wierix ou Collaert, et fut le fournisseur le plus fécond de la petite imagerie dévote; mais il a sur eux la supériorité de son temps : il fut le premier et le plus vaillant parmi les graveurs au burin qui détrônèrent la miniature. Il a un plus grand mérite, si l'on considère seulement les progrès du burin et l'aptitude à ombrer avec force et intelligence; il fut toujours, sous ce rapport, le premier et le plus coloriste parmi les devanciers des petits maîtres.

Franz Von Bocholt. — La première ville qui paraisse inscrite sur des estampes et en possession d'un atelier de gravure public et permanent est Bocholt, petite localité de l'évêché de Munster, en Westphalie, assez rapprochée du Rhin, pour qu'on ne s'étonne pas d'y voir installé un élève du maître de 1466 et de Martin Schongauer. Tel nous apparaît Franz Von Bocholt, qu'une tradition faisait berger au pays de Berg et le plus ancien graveur (1).

Samson et les Apôtres qu'il a imités du premier, *la Nativité* et *la Tentation de saint Antoine* qu'il a imitées ou copiées du second, démontrent son apprentissage. L'analogie indiquée par Mariette entre deux de ses apôtres et les prophètes de Baldini est exacte (2); mais elle s'applique aux gravures originales du maître de 1466, et ce sont celles-ci qui passèrent probablement les monts et furent copiées avec des changements nécessaires dans les attributs. Franz Von Bocholt atténua les extrémités osseuses et les expressions étranges; mais il eut un dessin plus commun, un burin plus lourd, plus dur et en même temps moins fixé. La sagesse et la propreté de ses lignes ne sont déjà point à dédaigner au moment où nous sommes; mais trois ou quatre pièces de choix que j'ai vues au Musée britannique m'ont paru attester chez lui un talent personnel assez distingué; ce sont :

La Vierge, demi-figure enveloppée d'une draperie, vue dans une fenêtre ronde et tenant l'enfant Jésus au-dessus d'un coussin brodé, présente une tête modelée avec finesse. Le trait, quoique lent, est d'une grande pureté : on croirait qu'il a gravé d'après quelque bon peintre, peut-être Schongauer lui-même. — *Saint Michel* (B. 86) et *Saint Christophe*, pièce non décrite, se recommandent par le même goût. *Deux Paysans se gourmant*, sujet traité d'une manière aussi précieuse que vraie, avec un fond de cabaret rustique et un jeu de quilles, vient, enfin, relever d'une manière piquante cet œuvre où manquent le nombre et la force, mais non le soin.

(1) Heinecken, *Idée générale*, p. 222. Bartsch, t. VI, p. 77; 58 pièces; t. X, planches des monogrammes, n° 77.

(2) *Abecedario*. Paris, 1853, t. Ier, p. 55.

Israël Van Mecken. — L'atelier de Bocholt prit bientôt une grande extension et, sous la raison de commerce Israel zu Bocholt ou Israël Van Mecken (planche des monogrammes, n° 10) (1), répandit au loin ses estampes. Les recherches faites à Mecken ou Meckenen, petite ville sur la Meuse (dans le duché de Gueldre, voisin de l'évêché de Munster), ont constaté l'existence d'un Israël Van Meckenen, orfèvre, mort en 1503 (2). La tradition en mentionnait deux, et comme, dans cet œuvre très-considérable, on rencontre deux portraits différents, deux degrés de manière et des variations marquées dans la signature, Heinecken, Zani, Ottley, s'étaient déterminés à y trouver deux graveurs. J'avais vu d'abord comme eux. Bartsch, tout en reconnaissant qu'il y a eu deux Israël, le vieux et le jeune, ne voit dans l'œuvre qu'un graveur. Les différences d'exécution qu'on y remarque tiennent, selon lui, aux changements que l'âge et l'exercice apportèrent à son métier. Beaucoup de connaisseurs partagent cet avis. D'un autre côté, il faut renoncer à trouver dans cet Israël un peintre, comme je l'avais cru. L'attribution des tableaux de Munich n'est qu'une opinion des frères Boisserée, qui s'en sont permis bien d'autres aujourd'hui toutes réfutées. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur un ou deux Israël, le résultat pour l'histoire de la gravure ne saurait changer. L'œuvre ne peut être scindé en deux parts distinctes et constituer deux manières. Il faut toujours le considérer ensemble. Les initiales ne présentent pas l'ordre et la signification que leur a imposés Zani. Il confine, d'un côté, au maître de 1466, de l'autre à Albert Durer. Il résume et vulgarise toute la gravure allemande pendant le dernier tiers du XVme siècle. Mais il sera toujours difficile d'admettre qu'une seule main ait produit le nombre et la variété d'estampes qui sortirent de cet atelier. Bartsch en a décrit deux cent trente-six pièces, auxquelles il ajoute, en appendice, quatre-vingts numéros, dont plusieurs

(1) Planches des monogrammes de Bartsch, n° 192.

(2) On garde au Musée britannique un dessin pris sur la plaque de son tombeau *inde iaer unses Herren MV^c en III*, qui a été reproduit par Ottley. Cette date et celle de 1502 marquée sur une Vierge (B. 49) sont les seules dates positives. Je ne sais sur quelle autorité Zani fixe la mort du dernier de ses Israël à 1527.

sont des suites gravées dans un goût approchant ou indiquées par d'autres. Il y a là, comme dans les œuvres que nous avons précédemment considérées, l'ouvrage d'un chef d'atelier et de plusieurs apprentis. La confusion se trouve augmentée parce qu'on y trouve des copies de tous les maîtres, et, ce qui est pire, des éditions des planches anciennes avec les marques d'Israël substituées. Aussi, tout en admirant le courage de celui qui voudra bien en entreprendre le catalogue ou l'analyse, je me bornerai à quelques observations.

Le portrait des maîtres par eux-mêmes est d'un usage assez neuf pour qu'on le remarque. Dans les œuvres précédentes, nous ignorions jusqu'au nom et au pays de l'artiste : le voici lui-même en effigie avec sa femme.

Figuracio facierum Israelis et Ide ejus uxoris. — Ce sont des têtes d'un trait dur et d'un hachuré sobre et doux, ressortant sur un fond noir semé d'arabesques, avec une physionomie pleine de réalité. Israël imberbe, les yeux à demi clos, le nez saillant, la joue déjà plissée; Ida, l'œil fin, la bouche petite et boudeuse, le nez fort, les seins relevés, portant une coiffe haute chaperonnée sous le menton. L'une de ces têtes est rappelée dans une pièce de *saint Luc,* qui représente le dessinateur offrant à la Vierge assise une de ses images qu'il crayonne encore ; ici l'artiste vieux et ridé est coiffé d'un bonnet derrière lequel passent de longues boucles.

Israël Van Meckenem Goltsmit. — Celui-ci est barbu, et coiffé d'un turban, l'œil et les traits plus accentués. Il est gravé d'un burin plus dur, plus régulier et plus avancé de travaux.

Bartsch a indiqué quelques rapports d'Israël avec le maître de 1466, dans la copie de la *Vierge* (n° 29) et de l'évangéliste *saint Jean.* Il a aussi copié la plus belle pièce, *la Patène,* et bien qu'elle soit anonyme, on ne peut douter qu'elle ne sorte de son atelier. Mais il y a des pièces qui, sans être des copies, prouvent des rapports non moins certains : ce sont celles où il a tout à fait imité sa manière : l'*Ecce homo* (n° 218), *sainte Véronique* (*Append.,* p. 301), sont gravés de telle façon qu'on pourrait aussi bien les attribuer au maître lui-même. Et voici une autre pièce dont le

travail en plumetis et le dessin timide constatent également l'ancienneté, *le Christ et la Vierge soutenant un écu*, groupés avec les symboles évangéliques, l'agneau et la main du Très-Haut, et surmontés de deux bustes de prophètes portant une banderole : *En petit vultus non est qui celo latet.* Elle est signée *Israël* (1).

Israël eut recours à des maîtres moins connus, comme Franz Von Bocholt, Wenceslas d'Olmutz, le maître *B. X. S.*, en Allemagne, et même dans les Pays-Bas, le maître Overe t, le maître W. (planche des monogrammes, n° 12) et Jérôme Bosch, soit en copiant, soit en acquérant leurs planches dont il changeait les marques. Il s'attaqua particulièrement à Martin Schongauer. Son œuvre renferme plus de vingt copies de ce maître, parmi lesquelles sont les plus célèbres : *la Mort de la Vierge* et *la Tentation de saint Antoine.* Ces copies dénotent une altération considérable de la pureté des types, et un maniement du burin plus minutieux et plus appesanti. Vers la fin de sa carrière, il prit copie des premières pièces publiées par Albert Durer, *le Seigneur et la dame, les Quatre Sorcières, la Vierge au papillon, la Petite Fortune;* mais, loin d'être soutenue par son modèle, sa main débile n'y laisse paraître qu'un dessin rapetissé et une gravure des plus molles.

Israël, déterminé copiste et marchand plus qu'artiste, a commis sans doute plus de délits de contrefaçon que nous n'en pouvons découvrir ; mais il a compromis davantage son école par sa manière vulgaire de graver, par l'exagération qu'il a apportée aux types germaniques. Dessinateur sans invention, sans esprit et sans scrupule, il ne rendit bien que la grimace germanique et gothique, se faisant un style où la disproportion des têtes et des membres n'est plus une incohérence. Je n'essayerai pas de démêler ce qu'il put mettre d'original dans les nombreux sujets de sainteté qu'il a traités, parce que j'y remarque d'autant plus de défauts, et même de ridicules, qu'ils paraissent neufs, ses meilleures pièces étant celles dont il a pu prendre l'idée chez d'autres. C'est ainsi qu'on pourrait citer *la Vierge sur un trône à dais gothique, entre sainte Cathe-*

(1) Elle est au cabinet de Paris ; le catalogue Weber, en 1855, en décrit une épreuve anonyme.

rine, saint André et un donateur agenouillé (1), qui est assez délicatement faite et rapprochée des maîtres flamands, et plusieurs autres scènes de *la vie de la Vierge* qui sont les modèles de son travail le plus exercé et de son goût le plus cultivé. *La Vierge montant les degrés du temple* (B. 32), *l'indulgence du Psautier de la Vierge* (B. 48) et *le Sauveur bénissant dans une chaire* (B. 144), sont des morceaux qu'on peut croire originaux, et dont on peut apprécier le mérite, une fois que l'œil est fait à la beauté très-germanique du maître.

Le côté le plus piquant de l'œuvre de Mecken est dans les sujets de couples amoureux qu'il a représentés à la promenade, à la chasse, à la danse, faisant de la musique et en conversation intime au jardin et dans la chambre. Ces figures sont aussi curieuses par leur tournure hasardée et leur air vif que par la recherche de leurs costumes. Le burin a mis à les rendre un soin tout particulier; il y a, comme dans les meilleures pièces, des seconds plans et même des lointains heureux. L'artiste a donné une moralité à cette série, en traitant aussi l'apologue vulgaire de la vieille et du jeune homme, du vieillard et de la jeune fille, et du mari battu par sa femme; il a fait aussi une *Danse de morts* dans de petits médaillons en façon de nielles (six sujets dans des ronds, B. 151) qui mérite plus d'attention qu'on ne lui en a accordé. Il suffirait, enfin, pour donner une idée de sa verve dans le genre satirique, d'une description plus fidèle de la pièce intitulée par Bartsch : *la Danse pour le prix,* et que l'on pourrait appeler plus pertinemment : *les Coureurs de bague.*

Une jeune fille, coiffée d'un voile, vêtue d'une robe juste au corps et ample à la jupe et chaussée de patins à double pointe, debout dans une salle, présente délicatement sa bague entre l'index et le pouce; quatre prétendants, accompagnés d'un ménétrier, gambadent en rond autour d'elle, et témoignent de leur passion pour le bijou; le premier et le plus élégant de mise est prêt à le saisir; le second, un vieux fol en lèche de plaisir sa marotte; le

(1) Je ne la vois pas dans Bartsch; elle est signée du I gothique, initiale du prénom de l'artiste.

troisième s'étire et se renverse; le quatrième, un rustre, semble n'y pouvoir atteindre. Toutes ces figures sont touchées avec précision et d'un burin qui accuse la subtilité des formes. Au fond et dans une tribune par laquelle on voit du pays, dix personnes, dans des attitudes variées et très-finement accentuées, assistent à la scène, qui est ainsi habilement disposée dans un disque pour servir sans doute de modèle à un plat d'orfévrerie.

Le triage fait, on voit qu'Israël a son mérite indépendamment de tout ce qu'il put faire dans son métier. Car il était avant tout orfévre; sa supériorité comme tel paraît dans les ornements et dans ce que Sandrart appelle *gyri foliorum et alabandæa* (1). On trouve ordinairement dans ses estampes à sujet un burin pesant, où la mollesse des hachures tranche avec la sécheresse des contours; mais, dans les pièces d'ornement, il acquiert une plénitude qui le distingue même entre tant d'autres habiles graveurs dans ce genre que posséda l'Allemagne. Le nom de Bocholt sur plusieurs pièces, celui d'Israël à toutes les époques, et particulièrement sur une pièce d'ornement que n'a point connue Bartsch, mais qui est décrite *de visu* par Sandrart et par Zani : *To Bocholt iste gemaet in dem bisdom van Monster*, et en marge, *Israël* (2), établit de la manière la plus certaine le siége de cet atelier, qui fut le foyer le premier en vogue et le plus actif de la gravure sur cuivre au XV[me] siècle.

Un chroniqueur allemand contemporain d'Israël, Wimpheling, rend témoignage de la réputation de ses estampes : *Icones Israelis Alemani per universam Europam desiderantur habentur que a pictoribus in summo precio.* L'on ne comprend pas pourquoi Bartsch, qui a cité ce passage (3), ne veut pas que l'auteur par *icones* entende des estampes. Ce mot usité pour les images portatives, s'applique ici parfaitement aux images sur papier. Les peintres en faisaient cas, parce que facilement elles fournissaient des motifs de composition à leur génie en défaut. Le crédit des estampes d'Israël auprès des peintres est encore attesté par Lomazzo, qui les cite à côté de celles de Mantegna, et gourmande les peintres qui se dispensent,

(1) *Academia artis pictoriæ*, p. 207. Nuremb., 1683, in-fol.

(2) *Enciclopedia*, part. I, t. XIII, p. 465.

(3) *Le Peintre-Graveur*, t. VI, p. 192.

en y puisant toutes leurs idées, de travailler suivant la nature et selon leur génie propre : *Io dico di quella gran quantita d'inventioni disegnate sopra le carte poste in stampa, ritrovate modernamente in Germania da Israel Metro et in Italia da Andrea Mantegna* (1).

En France même, un miniaturiste prit ces estampes allemandes pour guide-âne, et le cas est assez curieux pour qu'on le décrive. C'est dans un exemplaire d'heures de la Bibliothèque Richelieu (2), qui a appartenu à la famille des ducs d'Orléans, à en juger par l'écu armorié de trois fleurs de lis et d'un lambel représenté sur quelques miniatures; l'auteur s'appelait Dumont, ainsi qu'on le lit dans une *Oraison par vers collatéraux en latin contenant par teste le nom de l'acteur :* Dulcis Virgo Multis Optio Nitida Turris.

Sur une quarantaine de miniatures que j'ai comptées dans ces heures : calendrier illustré, initiales historiées, grands sujets de la vie et de la passion du Christ, il y en a près de la moitié qui sont peintes sur les gravures mêmes d'Israël. L'artiste a collé l'estampe en papier sur sa feuille de vélin pour lui servir d'esquisse, et a peint dessus, en ajoutant des ornements pour remplir sa page, en corrigeant quelques exagérations des figures et en recouvrant le tout si bien, qu'il est quelquefois difficile d'apercevoir l'ouvrage de gravure. Telles sont les miniatures du feuillet 7, *le Sauveur au milieu d'une patène* (B. 142), où la pièce ronde d'Israël a été carrée avec quatre figures de prophètes, changée dans le fond du paysage et modifiée dans le dessin de la figure principale, et la miniature du feuillet 18, *la Nativité* (B. 6), où l'estampe a été allongée et corrigée dans la maigreur des extrémités. D'autrefois le miniaturiste a épargné ses couleurs, et l'on voit à nu la gravure dans les tailles du fond; souvent les initiales du graveur n'ont été qu'imparfaitement recouvertes. La suite de *la Passion*, qui est ici complète (B. 10-21), présente les traces les plus patentes de ce plagiat.

(1) *Trattato dell' arte della pittura,* p. 482. Milano, 1585, in-4°.

(2) Fonds Colbert, 4821.

La plupart des autres miniatures sont des copies d'estampes d'Israël ou d'autres Allemands moins connus, quelquefois tellement exactes, qu'on voit dans le maniement du pinceau l'imitation des coups de burin, d'autrefois réduites et traitées dans un système d'enluminure plus dégagée. On voit des exemples de ces divers travaux dans *la Salutation angélique* du feuillet 9, l'*Annonciation aux bergers*, du feuillet 20, et dans plusieurs sujets du calendrier, où sont représentées les occupations des saisons et des scènes familières. Plusieurs initiales de ce calendrier sont des copies en petit de l'alphabet xylographique que nous avons vu déjà reproduit par le maître de 1464. On y voit entre autres la fameuse lettre : *Mon cœur avez;* dix-sept autres lettres figurent sur le fond d'or d'une miniature, au milieu du volume, représentant un calendrier perpétuel circulaire, où elles forment sur quatre rangs les mots AVE MARIA GRACIA PLENA; dans les initiales de la deuxième partie du volume, le miniaturiste a imité en grisailles les lettres de l'alphabet d'Israël (B. 210-215).

Malgré tous ces larcins, notre miniaturiste était fort habile de ses mains. Nous avons fait remarquer déjà son adresse à corriger le dessin d'Israël, à le franciser; on le tiendra pour un véritable artiste, si on le juge sur quatre ou cinq miniatures dont rien ne nous fait suspecter l'originalité; ce sont : l'*Enfant Jésus sur un coussin*, au feuillet 17; *l'Adoration des Mages*, au feuillet 22, *la Présentation au Temple*, au feuillet 24, et *le Jugement de Salomon*, au feuillet 34; ces compositions nous transportent loin de l'école allemande. Ce n'est qu'en obéissant aux instincts de l'école française, depuis longtemps en rapport avec celle de Bruges, que le miniaturiste est parvenu à ce degré de réalité naïve, à ce mélange de simplicité dans les gestes et de sentiment délicat. Le temps n'était pas encore venu où ces dons, propres aux artistes français, devaient se perdre au contact des écoles étrangères.

École des Pays-Bas.

J'ai placé hypothétiquement à Cologne l'atelier de plusieurs graveurs primitifs, parce que la situation intermédiaire de cette ville et les fluctuations de son école de peinture s'accommodaient bien au caractère ambigu de leurs estampes; et j'ai rattaché à ce jalon les œuvres plus déterminées qui se produisent du côté du haut Rhin, en Alsace, et du côté du bas Rhin, en Westphalie, parce que les ateliers des deux pays montrent des rapports originaires et permanents. Vient un moment où des inclinations locales se prononcent. Après une période d'échange et d'abâtardissement, les goûts naturels reviennent à nouveaux frais; par les progrès de leur art, les graveurs ont conquis la prérogative des écoles. Alors seulement nous pouvons décrire une école des Pays-Bas et une école de la haute Allemagne.

Le Maître de Zwoll. — On a recueilli dans les mémoriaux de la ville de Zwoll un passage qui indique parfaitement un artiste natif de Cologne et établi en Hollande : *Eodem tempore* (1478) *aderat quidem devotissimus juvenis dictus Joannes de Colonia qui dum esset in seculo pictor fuit optimus et aurifaber* (1). S'applique-t-il au graveur qui a signé ses estampes I. M. Zwoll (planche des monogrammes, n° 10) (2) et que l'on appelle le maître à la navette? Les critiques allemands qui admettent aujourd'hui cette version, l'appuient par l'attribution à ce Jean de Cologne de quelques tableaux qui ne portent pas de signature : *l'Adoration des Rois* du musée de Berlin, *les Israélites ramassant la manne,* du musée de Paris; mais le doute persiste, parce que le nom du peintre ne s'applique pas parfaitement au monogramme, et parce que les tableaux cités ne sont pas en complète analogie avec le style des estampes, autant que j'ai pu en juger. J'ai retrouvé plus facilement le type de leurs figures dans un dessin qui représente aussi l'*Adoration des Rois,* que l'on a exposé dans le cabinet d'es-

(1) De la Borde, *Les Ducs de Bourgogne,* t. II, p. LII.
(2) Planches des monogrammes de Bartsch, n° 181.

tampes du musée de Berlin. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons un maître graveur qui marque ses estampes du nom de la ville où il travaille, Zwoll. Cette indication de l'atelier, que nous venons de trouver à Bocholt, et que nous allons voir bientôt à 'sHertogenbosch, est le fait le plus intéressant à constater dans l'histoire de la propagation de la gravure : l'artiste est plus pressé de publier son adresse que son nom.

Sans analyser ici la manière du maître de Zwoll, je donnerai l'indication de trois de ces estampes, non décrites ou incomplétement connues par la description de Bartsch, et qui peuvent servir toutes trois à mieux marquer la place du maître dans l'histoire de l'art flamand.

La Vierge un livre à la main avec l'enfant Jésus qui tient des cerises. Les deux figures sont vues dans une fenêtre à pilastres gothiques ornés de statuettes et de pinacles sous un rideau. Cette pièce, qu'on voit au cabinet de Berlin et chez M. le duc d'Arenberg, à Bruxelles, est d'un dessin pur et d'une gravure délicate, bien propres à confirmer la réputation faite à ce maître comme le graveur le plus direct de l'école Van Eyckiste. Le type qu'elle rappelle le mieux est celui de Roger Vander Weyden. On sait par l'histoire aujourd'hui bien connue de Roger, que cet élève de Van Eyck avait pris sa part de la décadence de l'école de Bruges. Vers 1460, époque avancée de sa carrière, ses tableaux montrent un style gagné par la sécheresse des formes maigres et un goût empreint de rigorisme (1). C'est dans cette voie exagérée, toujours plus facile, qu'il est suivi surtout par le maître à la navette, et il n'est pas nécessaire pour cela d'établir de relation directe entre les deux maîtres : la tendance en est commune à tous les artistes de ce temps.

La Vierge et saint Bernard. La Vierge, qui présente l'une de ses mamelles en la pressant pour faire jaillir le lait sur le saint, est sur une chaise dressée sur une table d'autel entre deux chan-

(1) Roger Vander Weyden, par M. Wauters, *Revue universelle des arts*, t. II, 1855, p. 28. L'auteur, qui a recherché de près ou de loin toutes les circonstances de la carrière de Roger, n'a rien rencontré qui ait trait à Jean de Cologne ou de Zwoll.

deliers; à droite et à gauche se développent les nefs et les portes de l'église, où s'avancent diverses personnes sur plusieurs plans, en diminuant de taille beaucoup plus que ne l'exigerait une juste perspective, mais dans un système fort usité dans l'ancienne école hollandaise. Trois petits anges concertent, perchés sur le dossier de la chaise. Les paroles latines du dialogue entre la Vierge et le saint sont inscrites sur la tablette de l'autel et à côté. Les têtes sont d'une expression religieuse, les chairs plus moelleuses que dans d'autres gravures du maître, les plis des draperies sont carrés et le travail du burin pesant dans les fonds.

Les Commandements de Dieu et la Mort. C'est la dernière estampe de l'œuvre du graveur; elle est composée dans l'esprit de dévotion le plus noir. La figure calme de Moïse, tenant les tables de la loi, contraste avec cette mort fantastique : les os crispés, le ventre ouvert et occupé par un crapaud, le crâne traversé par un serpent. Il y a là l'indice d'une préoccupation qui gagna la peinture flamande à la fin du XVme siècle, au milieu des terreurs et des cruautés de la guerre des Hoekschen, et qui produisit un peintre d'une si singulière portée, Jérôme Bosch, que nous rencontrerons tout à l'heure. Cet ouvrage pourrait être invoqué par ceux qui font de notre graveur un moine d'Agnetenberg, près de Zwoll. Le texte cité indique, à ce qu'il me semble, que l'artiste ne se fit moine qu'à la fin de sa carrière, et qu'auparavant, *dum esset in seculo*, il était peintre et orfévre.

Faute de connaître exactement l'auteur de ces fines estampes, rappelons les titres de la ville où elles parurent. Zwoll, ville de la province d'Overyssel, eut, à partir de 1480, sous le nom de Pierre Van Os, un atelier d'imprimerie remarquable par les gravures en bois de ses livres, et par l'emploi qui y fut fait des bois qui avaient servi à la Bible des pauvres. L'un de ces livres, *les Sermons de saint Bernard*, en hollandais, contient une grande planche de saint Bernard allaité par la Vierge, qui a, avec l'une des estampes que nous avons décrites, des rapports qui ne sont pas seulement ceux du sujet.

Le maître hollandais. — Les premières marques qui trahissent

la personnalité dans les ouvrages fort insouciants des premières époques, sont une date, quelques lettres, une adresse. La date surtout est précieuse pour l'histoire, mais encore faut-il qu'elle soit authentique. L'usage a prévalu d'appeler le maître de 1480, l'auteur présumé d'un certain nombre d'estampes à peu près contemporaines de celles des maîtres précédents, sur la foi d'un observateur fort inexact. M. Duchesne l'avait ainsi nommé par conjecture, sans donner de sa gravure aucune notion qui pût la faire reconnaître; il le jugeait Hollandais, parce que le plus grand nombre de ses estampes se rencontrait au cabinet d'Amsterdam, et par surcroît, le plus ancien graveur de ce pays, ce qui ne l'empêchait pas de le confondre ensuite avec d'autres maîtres (1). Bartsch avait déjà rapproché plusieurs de ses estampes parmi celles qu'il rangeait sous le titre de vieux maîtres allemands anonymes (2), sans rien conjecturer sur leur auteur et sur leur origine.

Après avoir vu une première fois les estampes attribuées à ce maître dans divers cabinets, j'essayai d'analyser leur manière, sans dissimuler l'incertitude que m'avait laissée l'examen d'un œuvre formé sans critique, et où se trouvaient des pièces de plusieurs mains, et je ne l'appréciai pas ce qu'il vaut. On ne saurait le juger à Paris ou à Londres sur les estampes trop peu nombreuses de ces cabinets. Je l'ai revu à Amsterdam, et je voudrais indiquer en traits plus précis ce graveur qui, en effet, ne peut être que Hollandais, et qui, s'il n'est pas le plus ancien de ce pays, est le premier qui soit en possession d'une manière qu'on peut décidément goûter sans être archéologue.

M. Passavant, en s'expliquant sur ce maître, dont il accepte la dénomination connue, le Hollandais de 1480, dit que ses gravures surpassent en délicatesse de burin, en beauté de dessin et en moelleux de ton tout ce qui a été fait de son temps. M. Waagen, rencontrant au Musée britannique une des estampes qui lui sont attribuées, *Salomon adorant une idole* sous l'incitation d'une Ammonite (B., t. X, p. 1), la trouve d'une exécution magistrale et

(1) Duchesne, *Voyage d'un iconophile*, pp. 10, 241 et 376. 1834, in-8°.
(2) Bartsch, t. X, part. I, n° 1, p. 46, n° 16; p. 49, n°s 21-23, et p. 51, n° 26.

d'une vigueur extraordinaire d'effet. Les mains ont de l'analogie avec celles de Martin Schongauer. Dans son opinion, cette estampe est d'origine néerlandaise et environ de l'année 1470. Venant ensuite à quelques pièces d'armoiries extrêmement finies, dont une avec figure de femme, il juge au costume, aux souliers pointus et au style entier d'exécution, qu'elles doivent être considérées comme néerlandaises et faites vers l'an 1480 (1).

L'estampe de *Salomon devant une idole* porte l'inscription ainsi transcrite : O. VERE. T, dont M. Waagen ne parle pas; aurait-elle quelque rapport avec le nom de l'artiste? je suis tenté de le croire, en trouvant dans les tables des artistes de Bourgogne, Bertelmens Overheet, reçu maître orfévre de Gand en 1448, Gillekin Van Overheet, maître orfévre de la même ville en 1470 (2). Toutefois la place de cette inscription sur un chapiteau, et l'habitude constante des graveurs primitifs de placer, dans certaines parties des édifices ou des vêtements, des lettres plus ou moins significatives, mais n'indiquant jamais leur nom, rendent le fait douteux (3). Cette circonstance peut cependant servir à désigner le maître mieux que la date hypothétique de 1480, et mieux encore que les lettres *A. N.* qui sont marquées sur deux écus d'une de ses pièces d'ornement.

M. le conservateur Klinkhamer a fait un catalogue des pièces du cabinet d'Amsterdam, au nombre de 75, sans y comprendre celles qui avaient été connues de Bartsch, et sans se prononcer sur leur attribution, ni même sur leur mérite supérieur à celui des autres gravures des maîtres inconnus du XVme siècle (4). Il ne signalera donc pas suffisamment le maître et son œuvre. Les pièces capitales n'y sont pas assez distinguées des pièces d'une valeur inférieure, ni même des pièces où l'on reconnaît une main diffé-

(1) *Treasures of Art*, t. I, p. 291.

(2) *Les Ducs de Bourgogne*, par M. de Laborde, t. I, p. 555-569. 1849.

(3) En lisant cette inscription sur l'exemplaire du Musée britannique, la première lettre peut être prise pour un Q, et il y a encore après le T une lettre incertaine ; mais cet exemplaire est un mauvais état.

(4) Les estampes indécrites du Musée d'Amsterdam, in-8°, 1857, extrait de la *Revue universelle des arts*.

rente; mais nous y voyons constatée l'existence d'un atelier vaillant, qui ne peut être confondu avec ceux que nous avons déjà rencontrés. Cet atelier se présente, comme ceux de Bocholt et de 1466, avec un nombre et une variété d'estampes suffisants pour attester un foyer actif, un maître et des apprentis, et il porte tous les indices d'un milieu différent. A défaut de renseignements positifs, on avait induit son origine hollandaise du lieu actuel des estampes; les sujets mêmes, aussi bien que la manière dans laquelle ils sont traités, trahissent les instincts et les habitudes de la Hollande. La critique des artistes, qui se trouve si bien de les comparer avec leurs devanciers, ne s'éclaire pas moins en les comparant avec leurs successeurs. Les écoles changent, mais sous même ciel persistent mêmes goûts.

Pour rendre compte de cet œuvre, j'en ferai trois parts : la première et la plus nombreuse, formée des sujets religieux, se fait remarquer déjà par des compositions moins hiératiques, des expressions plus réelles et une recherche déjà grande des effets de lumière. J'énumérerai, pour m'en tenir aux pièces essentielles, *Dieu le Père, Jésus et le Saint-Esprit avec des anges en adoration; l'Enfant Jésus sous un dais d'architecture à ornements végétaux; la Tête du Christ sur un autel; le Christ et la Vierge en buste sur une même feuille; l'Ecce homo; la Tête de saint Jean sur un coussin dans un plat; sainte Anne sur un trône avec la Vierge à ses genoux; la Vierge donnant le sein à l'enfant Jésus, sur un trône couronné de feuillages; la Vierge tenant l'enfant Jésus que saint Jean fait jouer avec des pommes; saint Martin; saint Christophe; saint Georges; saint Sébastien; l'Assomption de la Madeleine; Deux Nonnes accroupies sous des phylactères; Deux Moines accroupis, dont l'un feuillette un livre d'estampes;* ce sont les pièces qui m'ont le mieux montré une prédominance marquée de l'effet sur le dessin, de l'expression sur la rectitude, et un moelleux d'exécution qui rompt souvent avec la sécheresse gothique. Les deux pièces les plus remarquables peut-être de cette suite religieuse sont *la Visitation* et *la Marche au Calvaire* (1).

(1) Elles ont été connues de Bartsch, t. X, pp. 2 et 4. En décrivant le Calvaire,

Dans la Visitation, la scène se passe sur le seuil d'une porte gothique, dans un clos semé de fleurs, avec un fond de forêt et un paysan qui entre par la porte du clos. *La Marche au Calvaire* est composée de dix figures échelonnées au pied d'une colline avec beaucoup d'habileté; il y a sans doute dans les airs sérieux de quelques têtes et dans les extrémités la sécheresse des maîtres primitifs; mais quelle vie et quelle réalité dans les soldats du cortége! quelle douleur dans la Vierge et saint Jean! le Christ lui-même, qui tombe sous sa croix, est d'une fort belle expression.

La seconde partie comprend les sujets de mœurs qui sont ici traités avec un esprit et un amour tout particuliers : *le Lai d'Aristote;* la jolie scène, où la maîtresse d'Alexandre chevauche le philosophe, est représentée conformément au fabliau de Henri d'Andeli, dans un verger, avec une terrasse au fond, où paraissent Alexandre et un courtisan pour se moquer de la faiblesse d'Aristote; *le Turc à cheval; le Jeu de cartes;* la scène se passe entre une demoiselle qui tient la carte, trois jouvenceaux qui la serrent de près, un vieillard écarté et une femme qui fuit dans le fond, à la lisière d'un bois; *le Madrigal à trois voix; la Chasse au faucon,* où les dames sont montées en croupe des cavaliers; *la Chasse au cerf; le Vieux Amoureux et la Jeune Fille; la Vieille Amoureuse et le Jeune Garçon,* qui sont d'un travail différent et d'un dessin plus fortement accusé; *les Deux Amants;* ils sont assis sous un arceau de feuillage, à côté du pot d'œillets et de l'aiguière à rafraîchir; *les Paysans allant au marché.* La plus remarquable de ces pièces, le chef-d'œuvre même du maître, est *le Mort et le Vif* (1). Le mort nu montre un corps décharné et une tête chauve d'un modelé et d'une force d'expression indicibles; le vif est un jeune homme à l'air charmant dans ses habits de fête, mais il sent déjà la main froide qui se pose sur son épaule; un crapaud et un serpent paraissant dans les herbes du sol ajoutent à l'effet de cette pièce extraordinaire.

Bartsch repousse l'attribution faite par Heinecken de cette pièce à Martin Schongauer, sans en substituer d'autre.

(1) Cette pièce est aussi au cabinet de Vienne. M. Friedrick van Bartsch en a donné une description plus romantique que celle de M. Klinkhamer, *Die Kupferstichsammlung.* Wien, 1854, in-8°, p. 100.

Le travail de l'outil dans les meilleures de ces pièces est si velouté, qu'on les dirait faites à l'eau-forte avec les finesses de pointe connues ensuite par Rembrandt; Bartsch, qui a remarqué cette délicatesse de taille dans une pièce, *le Turc à cheval*, la croit obtenue sur une planche d'étain; il en aurait dit autant sans doute du *Mort* et *des Deux Amants*, qui sont de la même facture; M. Klinkhamer, qui pratique aussi l'eau-forte, ne paraît pas douter qu'elles ne soient faites au burin. Il a remarqué sur plusieurs pièces les traces de cuivre, et il dit que l'exécution en est libre et fait penser à des dessins à la plume, vu que l'encre dont on se servait à cette époque était plus fluide et donnait plus de moelleux aux épreuves. Cette allégation est insuffisante, car toutes les estampes contemporaines de celles-ci, bien que tirées avec la même encre, sont d'une exécution sèche. Quoi qu'il en soit du procédé de notre maître, il suffit de reconnaître que son exécution a des qualités inconnues des autres maîtres gothiques, tant de ceux que nous avons placés à l'école rhénane que de ceux de la haute Allemagne. Il garde les traditions des peintres Van Eyckistes tout autant que le maître de 1466, et si on le compare au plus habile de ces burinistes, à Martin Schongauer, on le trouve inférieur sans doute, quant au dessin et à la beauté des types, mais il reste au-dessus de lui comme graveur pittoresque et lumineux. Il y a de la petitesse et de la laideur dans ses airs de tête, quelque chose de court dans toutes ses figures; mais il se relève partout dans ses pièces familières par la recherche de son costume encore tout empreint des modes bourguignonnes. On remarquera aussi la disposition de l'artiste à encadrer ses compositions dans des arceaux de feuilles et de branches qui tournent si heureusement à l'ornement architectural, en se recroquevillant dans les angles.

On ferait une troisième part dans l'œuvre du maître Overet avec les petites pièces de fantaisie et d'ornement, écus et lambrequins historiés de figures de marmousets et de culbuteurs; mais dans ce genre, il n'a point égalé la verve des graveurs allemands : c'est là d'ailleurs que sont les indices les plus nombreux d'un travail varié, qui ne fut point dans une seule main.

Cette diversité de sujets, parmi lesquels beaucoup sont des com-

mandes de commerce, ferait croire que la résidence de cet atelier fut à Amsterdam. On ne sera pas du moins tenté, comme pour Zwoll, d'en faire un moine. Bien que j'aie trouvé, parmi les orfévres, quelque nom approchant de celui qui pourrait être le sien, je dois dire qu'il ne tient rien de l'orfévre dans sa manière. Il a les libres allures et le sentiment réaliste du peintre, et il est le digne prédécesseur des eaux-fortistes hollandais du XVIIme siècle. Si les graveurs qui vinrent après lui, malgré tout leur talent, lui tenaient de moins près, c'est qu'ils avaient été gagnés par la rectitude de dessin et la sécheresse de gravure de l'école allemande.

Le maître W....— L'attribution à l'école flamande des pièces portant le monogramme de ce maître (planche des monogrammes, nº 12), faite par Ottley (1), a été confirmée, non que l'on ait appris davantage sur leur auteur, mais par la notion plus claire que l'on a eue du faire de l'école. Ce qu'il y a de tudesque dans les formes ne peut plus donner le change, maintenant que nous savons combien les artistes flamands dégénérèrent de la pureté qui distinguait les Van Eyck et se rapprochèrent de leur voisins allemands. L'habileté générale du dessin, la beauté des détails d'architecture ogivale qui relèvent la plupart de ces compositions, le burin gras et souvent frais et moelleux avec lequel elles sont exécutées laissent peu de doute sur leur provenance. On trouve bien quelques fonds d'architecture et quelques détails flamboyants dans les pièces allemandes marquées d'un *W* et attribuées par Bartsch à Wenceslas d'Olmutz, mais elles ne sont pas traitées avec la même adresse et la même liberté de burin. On ne peut guère non plus mettre sur son compte des pièces marquées seulement du signe qui suit ordinairement le *W* et qui paraissent des copies allemandes (2).

L'estampe la plus remarquable de son œuvre, catalogué par

(1) *History of Engrading*, p. 624.

(2) Bartsch a bien distingué cette marque, comme étant d'un copiste du maître de 1466 (t. VI, p. 53), de notre marque *W*..... appartenant à un maître remarquable et original; mais il ne hasarde rien sur la patrie de celui-ci (t. VI, p. 56). M. Friedric Ritter von Bartsch l'a classé après le maître de 1480, à l'école néerlandaise-Van Eyckiste, *Kupferstischsammlung*, p. 100. Vienne, 1854; in-8º.

Bartsch en trente et une pièces, est la *Généalogie de la Vierge* qu'on trouve aux cabinets de Paris et d'Amsterdam. Les deux personnages au côté du trône ont leurs noms écrits, et les figures ne sont pas d'un type élevé, avec leur stature un peu courte, leurs traits arrondis et riants; mais le travail du burin est fin et doux, les draperies éclairées par petites places, et l'effet général est pittoresque. Les pièces où l'on peut ensuite le mieux étudier sa manière sont : *Le Calvaire*, d'une gravure fine et moelleuse, *les Apôtres*, dans des niches ogivales, et une *Vierge* qui n'est point décrite par Bartsch ni par Ottley, mais qu'on rencontre au Musée britannique : elle est représentée à mi-corps, un sein découvert, tenant sur ses deux mains l'enfant Jésus dans une fenêtre d'un tracé ogival très-orné. Cette pièce se distingue par la grâce un peu longue des formes, par le grignotis de la gravure et l'effet des ombres dans les plis des draperies.

Le maître a fait ensuite des pièces d'orfévrerie, d'architecture et de mobilier, dans la mode ogivale, où il montre mieux encore les ressources de son burin. Il a produit enfin quelques sujets nouveaux dans l'iconographie gothique. Ce ne sont pas les scènes mondaines, comme dans l'œuvre du maître Overet, qu'on y trouve, mais des scènes militaires : soldats sous la tente, alignements de piétons et de cavaliers; encensoirs et ciboires d'un côté, arquebuses et épieux de l'autre, souvenirs de la Flandre de 1480, partagée, comme tant d'autres pays alors et depuis, entre le sabre et le goupillon, ces deux sceptres du monde.

Brulliot, qui a donné sous ce monogramme la notice de onze pièces à ajouter aux trente et une décrites par Bartsch, n'a pas découvert le nom du maître; d'autres ont voulu y voir Jacob Walch ou Walck, architecte-orfévre de Nuremberg travaillant de 1470 à 1500, qui serait le maître de Wolgemuth (1). Nous verrons la part des artistes allemands dans des pièces marquées d'un monogramme à peu près semblable. Ici nous sommes en présence d'un graveur plus ancien et d'une autre école. S'il suffisait, pour être

(1) *Notices sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes*, t. II, p. 302. Besançon, 1808.

assuré de le connaître, de trouver des orfévres flamands de la fin du XVme siècle dont le nom commence par un *W*, nous n'aurions que l'embarras du choix : *Jan de Wilde*, maître orfévre de Gand en 1479, ou *Arnde van Willebeke*, orfévre de la même ville en 1481 (1); voici même un architecte *Hermand Waghemacher*, à Louvain, en 1481, pour ceux qui croiraient qu'un architecte seul a pu dessiner ces épures de tracé ogival flamboyant, où paraissent des nervures festonnées d'un modèle tout particulier à la Belgique. Il est prudent cependant d'attendre des renseignements plus directs avant d'inscrire l'un de ces noms parmi les graveurs.

Le maitre L. Cz. — Il faut décidément placer à l'école hollandaise le maître qui s'est servi du monogramme *L. Cz.* Par sa gravure grasse et colorée, son dessin pittoresque et fin, il donne une manière tout à fait complémentaire de celle des maîtres précédents. Bartsch s'est borné à décrire deux pièces, les seules que possède le cabinet de Vienne : *la Tentation* et *l'Entrée à Jérusalem*, sans ajouter un mot sur le maître. La beauté de ces estampes aurait dû attirer sur cet artiste un peu plus d'attention. J'ai dit ailleurs un mot de la première, qu'on voit aussi au cabinet de Paris; la seconde, qui se trouve à Berlin, à Dresde et à Paris, est plus remarquable encore par la finesse de ses expressions et la qualité moelleuse de son burin. Le Christ jeune avec son grand front, ses yeux expressifs, ses longs cheveux, sa barbe soignée, n'est pas sans analogie avec le type de Martin Schongauer; mais c'est le seul rapprochement que l'on soit tenté de faire. Notre maître est, par sa facture, tout à fait différent des Allemands. J'ai fait connaître de plus *la Vierge assise sur un gazon* et *la Chasteté* datée de 1492. Tout ce qu'on pourrait reprocher à ces deux compositions, charmantes de finesse et de simplicité, c'est d'être un peu alourdies par le soin extrême du travail (2). Voici deux autres pièces qui, sans avoir la même im-

(1) *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 581.

(2) M. Duchesne a cité une autre pièce datée de 1497, et qui serait la reproduction d'une estampe du maître de 1466, *la Sainte Face portée par saint*

portance, n'ajoutent pas peu à l'opinion que nous devons avoir de ce talent plein de finesse et d'éclat :

Le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, au cabinet de Berlin, n'est qu'une petite pièce ronde sur un sujet bien souvent traité dans l'imagerie primitive. Le trait pur, l'expression douce et le travail délicat qu'on voit ici témoignent d'un sentiment profond et d'une vive intelligence du burin. *Sainte Catherine,* donnée par le Dr Jegher au cabinet de Paris, montre ces qualités du graveur appliquées à l'exécution d'un costume précieux : cornettes hollandaises, robe brodée à manches larges.

Le nom de Lucas Corneliszoon s'adapte parfaitement aux initiales *L. Cz.* Malheureusement la biographie de cet artiste, telle que nous la connaissons, ne cadre pas aussi bien avec l'œuvre. Lucas, fils de Cornelis Engelbrecht (1), est cet artiste dont Van Mander et Sandrart nous ont raconté quelques circonstances singulières (2) : il fut surnommé *den Kock,* le cuisinier (3), parce qu'il avait dû pour vivre ajouter cet art à celui de la peinture, et, malgré cela, ne trouvant point à subsister à Leyde, il passa en Angleterre, où il fut accueilli par Henri VIII. Il était né en 1495, il ne peut donc être le graveur de pièces dont l'une porte la date

Pierre et par saint Paul (*Voyage d'un iconophile,* p. 376); mais l'on ne sait s'il ne le confond pas avec le maître de 1480.

(1) Connu comme le peintre du triptyque de l'hôtel de ville de Leyde et le maître de Lucas de Leyde, né en 1468, mort en 1533. Son père était, dit-on, graveur sur bois. Le *Liggere* de la confrérie de Saint-Luc d'Anvers donne, parmi les francs maîtres reçus en 1492, *Cornelis de Hollandere* (*Catal. du musée d'Anvers,* in-12, p. 62). Voyez la notice publiée par M. Passavant, *Messager des sc. hist.* de Gand, 1841, p. 328, et Michiels, *Histoire de la peinture flamande,* t. II, p. 391. Cet auteur le fait fils du maître de 1466.

(2) *Academia artis pictoriæ,* p. 232. Nuremberg, 1683, in-8°.

(3) Brulliot, qui a cité quelques pièces de plus sous le monogramme *L. Cz,* part. I, n° 1385 : *la Fuite en Égypte, la Vierge couronnée par deux anges, Deux Femmes qui se promènent au fond d'un château,* a confondu ce maître avec Ludwig Krug, ou le maître à la cruche, sur la foi de M. de Jongh, annotateur de Van Mander, part. II, n° 2887. Zani, trompé aussi par le surnom de Lucas Cornelizoon, en a voulu faire le maître au pot ou à la cruche. *Enciclopedia,* part. I, t. VIII, p. 90.

de 1492. Si l'on persiste à placer notre maître dans la famille des Corneliszoon, fort nombreuse en Hollande, il faut en chercher un plus ancien que ce contemporain de Lucas de Leyde.

JÉRÔME BOSCH ET ALART DU HAMEEL. — Dans les échappées historiques que nous nous sommes permises pour éclairer les mouvements d'un art pauvre, mais très-sensible aux influences sociales, nous avons considéré, en commençant, l'état florissant des villes flamandes au milieu desquelles se produit l'école de Bruges, et les premiers heureux essais de la gravure, au commencement du XVme siècle. Nous avons indiqué ensuite le temps de chômage qui survint à la chute de la maison de Bourgogne, pendant lequel la prépondérance des arts de l'imprimerie et de la gravure semble passer du côté de l'Allemagne. Il nous reste à appeler l'attention sur les symptômes effroyables qui agitèrent la Hollande dans les dernières années du XVme siècle, tristes préludes de la révolution religieuse qui devait suivre : luttes sanglantes des factions intestines des *hoekschen* et des *kabbeljauwschen*, soulèvements contre l'autorité de l'archiduc Maximilien, brigandages des *kaasenbroodters,* horreurs et multiplicité des exécutions capitales; puis, comme corollaires, l'exaspération de l'ascétisme religieux et le développement hideux des légendes pieuses; enfin les rapports de plus en plus fréquents avec l'Espagne, la patrie du plus satanique catholicisme, et une alliance qui commence à se cimenter par le mariage de l'archiduc Philippe, le fils de Marie de Bourgogne, avec l'infante Jeanne, la fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, et par celui de Marguerite, la fille de Marie et de Maximilien, avec l'infant Juan de Castille. On s'expliquera mieux ainsi les sentiments de tristesse, de peur ou d'extravagance qui dictent alors tant d'images; on comprendra surtout la venue d'un artiste qui n'avait été considéré que comme une exception, alors qu'il termine avec autant de logique que d'énergie l'art catholique des Pays-Bas. Je parle de JÉRÔME AGNEN ou BOSCH (1). J'ai dit ailleurs

(1) *Hieronymus Agnen, aliàs Bosch, insignis pictor.* Il est ainsi nommé dans les registres d'une confrérie de Bois-le-Duc, où on le porte comme mort

comment on pouvait considérer le peintre et j'ai déterminé son influence comme chef de l'école des drôles; je voudrais ici marquer les traces qu'il laissa dans la gravure de son vivant.

Bartsch a décrit six pièces (1) portant la marque *Bosche* accompagnée d'un *A* et d'un signe d'imprimeur (planche des monogrammes, n° 13), ou *Bosche* et *Hameel* précédé de l'*A* et du signe, ou *Alart du Hameel 'sHertogenbosche;* il en conclut qu'elles étaient gravées d'après Jérôme Bos, vivant à Bois-le-Duc à la fin du XVme siècle, parce qu'elles offraient les mêmes idées et le même goût que les estampes gravées d'après ce maître par des graveurs plus modernes; et il y reconnut la main d'un maître du nom de *Alart du Hameel*, aussi de Bois-le-Duc, dont on ne savait pas davantage. On a trouvé depuis quelques autres pièces gravées avec les mêmes marques ou dans le même goût, mais elles n'ont rien appris de plus sur ce maître.

L'attribution à Jérôme Bosch est incontestable; on s'en assure par l'identité de manière que ces productions montrent avec les tableaux connus de ce maître, plus encore que par leur analogie avec les gravures de Breughel, de Mérica et de Cock. On serait tenté de faire intervenir le peintre directement dans leur gravure, au moins pour quelques pièces, tant elles présentent de distinction et de vivacité; cependant Alart du Hameel, qui les a signées et publiées, en est plus sûrement l'auteur. Il passe pour orfévre (2); mais le savant archiviste de Louvain a trouvé des documents qui le font travailler comme architecte à l'église de Saint-Pierre de cette ville, et notamment aux voussures du portail méridional exécutées vers la fin du XVme siècle.

Je ne connais pas la première pièce décrite par Bartsch, *le Serpent d'airain;* la seconde, le *Jugement dernier,* est d'un dessin

en 1518 (*Catalogue du Musée d'Anvers*, p. 47). La notice la plus étendue sur ce peintre a été donnée par M. Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. II, p. 376. Bruxelles, 1845.

(1) *Le Peintre-Graveur*, t. VI, p. 354.

(2) Zani qui puise ses renseignements aux sources, lui donne les titres d'orfévre, dessinateur et graveur, et le fait travailler en 1470 et 1490. *Enciclopedia*, part. I, t. X, p. 314.

adroit, quoique coulant, et d'une gravure sobre, ombrant avec feu, mais avec moelleux, cherchant plutôt à exprimer l'ordonnance et les formes des figures que l'effet de la peinture, et répondant bien à la singulière naïveté de l'artiste qui met tout son esprit à représenter un roi à tête de cochon et à mettre en contraste des femmes nues avec des monstres hybrides. La pièce appelée par Bartsch *les Cavaliers autour d'une chapelle*, et décrite la troisième en termes obscurs, me paraît être *la Construction d'une église* ordonnée par un prince, Constantin peut-être; car elle fait pendant à une autre pièce décrite pour la première fois dans la collection Delbecq (1), *la Croix apparaissant dans le ciel devant Constantin*. Ces deux estampes sont d'un travail de gravure plus gros et plus avancé, appesanti même dans les chevaux, les draperies et les fonds. Les têtes ont l'expression du maître, toujours singulière. Sa tendance à la charge se montre surtout dans la tournure un peu rabrougrie des corps et dans l'affectation à ne laisser percer les traits sous les casques que par un bout. Mais toute la bizarrerie de sa manière paraît dans l'éléphant armé en tour et attaqué par des bataillons couverts d'armes fantastiques. Bartsch trouve les figures mal dessinées; elles m'ont paru très-vivement prises dans la manière du maître et gravées avec beaucoup de liberté et de moelleux. Les deux dernières pièces décrites par Bartsch, *Dessin d'un reliquaire* et *Dessin d'un saint sacrement*, ne portent que le nom de du Hameel; elles sont d'un style aussi pur et gravées avec plus de légèreté que les pièces du maître *W*... (planche des monogrammes, n° 12).

C'est dans une pièce, qui ne porte aucun nom, *Saint Michel terrassant les démons* (haut. 9^{c},4, larg. 9^{c}), rangée aux anonymes dans le cabinet de Paris (2), que j'ai trouvé le spécimen le plus

(1) Catalogue par Delande et Thoré, 3e partie, p. 5. 1845; in-8°. Je l'ai vue, ainsi que la plupart des pièces dont je parle ici, au Musée britannique.

(2) Le cabinet de Paris possède une autre estampe que M. Duchesne a fait encadrer sous le nom de Jérôme Bosch : *Jésus-Christ entre la Vierge et saint Jean*. (*Description des estampes exposées dans la galerie de la Bibliothèque*, n° 27, p. 17. Paris, 1855.) M. le conservateur eut l'idée de cette attribution en voyant la pièce dans la collection de M. Delbecq (*Voyage d'un iconophile*, p. 322), et

délicat de la manière de Jérôme Bosch. L'ange est debout, les ailes étendues, le bras gauche armé du glaive, la tête coiffée d'une couronne à découpures ogivales très-développées, et tenant de la main droite une tête de Gorgone. Des diablotins de toute forme se démènent autour de lui, les uns sortant des grands plis de sa robe, les autres se glissant dans les creux des rochers. Le grand style de l'ange, l'esprit des diables, le mouvement naturel des membres respirent en entier le peintre, et la gravure ne peut être d'un autre; elle est faite d'un trait vif, qui marque quelques fortes ombres avec des hachures en plumetis, et pince les yeux et les bouches avec une finesse pleine d'originalité.

Le cabinet de Munich possède une estampe de dimensions à peu près pareilles et sans marque, *Saint Antoine entre quatre démons,* que je vois attribuée à Jérôme Bosch (1). La gravure, autant que j'en puis juger par la copie photographique, est du même goût que celle de Paris, avec moins de pureté dans le trait et moins de légèreté dans le burin. Le même cabinet possède une gravure portant la marque d'Alart du Hameel, *Saint Pierre* sur un chapiteau à feuilles de chardon, qui est une figure tout à fait sérieuse et probablement le dessin d'une statue ogivale. J'ai fait connaître aussi une très-piquante estampe du cabinet de Dresde : *le Jouvenceau qui porte des devises amoureuses* (2). En voici une autre du cabinet de Londres, d'un format plus grand, et sur un sujet tout mondain que les anciens graveurs ont affectionné : on pourrait l'appeler *la Fontaine d'amour.* Je ne sache pas qu'elle ait été décrite; elle a le nom de Bosche et le monogramme de du Hameel : un jeune homme pinçant du luth et une jeune fille tenant

elle fut admise avec empressement dans le catalogue de vente (Ire partie, n° 80, p. 20). M. le Dr Jegher acheta la pièce 355 fr. et la légua au cabinet. C'est une grande page sans valeur aucune, malheureux effort de quelque orfévre allemand à la queue d'Israël van Meckenen.

(1) *Copies photographiques des plus rares gravures qui se trouvent dans la collection royale d'estampes à Munich,* publiées par Robert Brulliot. Munich, 1854; in-fol.

(2) *Des Types et des manières des maîtres graveurs.* XVIme siècle, p. 145. Montpellier, 1854; in-4°.

une fleur à la main sont debout auprès d'une fontaine à vasque et à pilier gothique, au haut duquel est un Amour qui pisse; un vieux fou accroupi dans le treillis va glisser la main sous la cotte. Les figures sont d'un dessin soigné avec des expressions piquantes, une végétation riche, des costumes précieux : souliers pointus et bonnet à plumes, corset étroit et manches doubles. Le travail du burin est accentué et fin, accusant seulement dans les fonds la monotonie du métier.

Les dessinateurs flamands ne furent donc exempts ni de recherche ni de grimaces; mais ils y mirent toujours plus de légèreté et de délicatesse que les Allemands.

La personnalité des maîtres graveurs flamands ou hollandais, difficile à dégager d'abord, a donc fini par s'accuser d'une façon assez précise, aussi bien dans le dessin que dans le maniement du burin, et les tâtonnements par lesquels ils passent nous éclairent sur les mouvements particuliers de l'histoire des arts, dans le cercle des provinces comprises entre le Rhin et la mer. Il y a lieu d'abord de s'étonner en trouvant les artistes qui manient le burin, aussi dépouillés de la distinction de l'école Van Eyckiste; mais nous avons vu des symptômes pareils de rétrogradation dans la gravure sur bois et nous en avons cherché les causes directes. Il y en a de particulières à la gravure au burin. Un art qui prend possession ne saurait être scrupuleux sur le choix de ses moyens. Nos burinistes n'en sont plus aux essais timides et aux imitations des miniatures; ils visent à l'indépendance; ils luttent avec les tailleurs de bois; plus qu'eux ils se sentent appelés à faire des images finies; aussi les voyons-nous occupés des ombres autant que des contours et de la consistance des corps plus que de leur silhouette. Leur mérite est d'avoir essayé le modelé et même la couleur : par là ils fondèrent leur art. Les résultats nouveaux qu'ils obtinrent par l'effet mat et chaud de leur gravure, quoique avec des compositions pauvres et des formes triviales, révèlent déjà chez eux une vocation native : ce sont bien les ancêtres de Rembrandt et de Van Ostade. Dans cette atmosphère épaisse, leur burin laissa percer cependant bien des finesses, et leur dessin montra, au milieu de ces négligences pittoresques, la recherche constante de l'expres-

sion dans des conditions naturelles. On peut encore reconnaître par là qu'ils sont les fils de Van Eyck et de Roger van der Weyden. Les maîtres hollandais du XVme siècle ne produisirent pas, dans la gravure au burin, des talents de la portée du maître de 1466 et de Martin Schongauer; mais ils surent, au milieu de circonstances difficiles, cultiver vaillamment leur propre héritage, et ils laissèrent un travail qui ne fut perdu ni pour Lucas de Leyde ni pour ses successeurs.

Si l'origine néerlandaise et rhénane des maîtres que nous venons de voir dans deux écoles pouvait être encore l'objet de quelques doutes, ils disparaîtront, je crois, par la détermination des maîtres qui appartiennent incontestablement à la haute Allemagne, et que nous allons voir étaler des qualités totalement différentes.

École de la haute Allemagne.

Un intérêt particulier s'attache à la première école de la gravure sur cuivre à Nuremberg, où devaient paraître plus tard de si habiles burinistes et le plus grand de tous, Albert Durer. Si Fite Stoss est, comme on peut le penser, le premier qui y ait pratiqué le burin en maître, cette éclosion se fait par un écart absolu de la manière du maître de 1466 et de Martin Schongauer. Fite Stoss, dont le nom a été trouvé dans les archives de Nuremberg (1), n'alla pas chercher ses modèles en Flandre ou le long du Rhin, il les trouva dans la ville impériale, où les arts gothiques étaient cultivés d'une manière exceptionnelle que nous pouvons apprécier encore en regardant les églises de Saint-Sébald, de Saint-Laurent et de Notre-Dame. Il appartenait à cette race de sculpteurs-peintres qui ont peuplé ces églises de statues et de bas-reliefs votifs en pierre peinte, et de triptyques en bois taillés et coloriés, où l'on peut remarquer un style tout préoccupé de détails matériels, d'expressions pieuses, de formes pointues et de couleurs tranchantes

(1) Brulliot, p. II, n° 2852, 1852. *Des Types.* XVme siècle, p. 80. D'après des recherches plus récentes, il y était venu de Cracovie dès 1486.

qui les distinguent des productions des autres écoles allemandes. Ces estampes, que l'on connaît maintenant au nombre de onze, en donnent la traduction la plus rapprochée.

La Sainte Famille représente, sous une voûte croisée, la Vierge tissant une chemise, Joseph travaillant de la vrille une pièce de bois et l'enfant Jésus nu jouant avec les plis de la robe de sa mère : c'est la plus haute expression de la grimace germanique, de la tournure anguleuse de la draperie empesée et chiffonnée ; le burin dur dans les contours s'adoucit dans les têtes et ombre fortement ses plis.

La Vierge, debout sur les plis de son manteau tenant son fils et une grenade, est d'une expression plus naïve et d'une composition plus simple. Il semble, à première vue, que les hachures noires qui relèvent cette pièce sont ajoutées à la plume ; mais on s'assure, en y regardant mieux, qu'elles sont un effet d'impression : le graveur paraît avoir connu la gravure à deux teintes.

La Résurrection de Lazare. Cette pièce de quatorze figures avec des formes sèches et pointues à l'excès, est un exemple très-intéressant de travaux variés : on dirait qu'ils ont été faits d'abord à la pointe et retouchés au burin ; ils portent, de plus, deux teintes d'encres, l'une brune et l'autre noire, qui ne peuvent qu'être l'effet de deux impressions successives. Le silence que Bartsch et Zani, qui ont décrit cette estampe, gardent sur cette circonstance extraordinaire ne me donne pas de doute sur la fidélité de mes observations ; car je les ai faites à Paris et à Londres.

Le Christ mort embrassé par la Vierge derrière laquelle se tient saint Jean, est remarquable par le modelé extraordinaire du corps du Christ, où les muscles et les artères sont accusés en traits de burin précieux ; on peut y observer aussi l'alliance que j'ai déjà constatée de premiers travaux très-doucement exécutés et de seconds traits plus forts, imprimés d'une encre plus noire.

Un *Chapiteau gothique,* dessiné en feuilles très-découpées, qu'on rencontre encore dans l'œuvre de Fite Stoss, nous montre qu'il s'ingéra jusque dans la décoration architecturale des églises de Nuremberg.

L'école de Nuremberg avait eu cependant des artistes d'un ca-

ractère un peu plus contenu, et elle ne devait pas rester étrangère à la bonne direction donnée par Martin Schongauer : ALBRECHT GLOCKENTON lui en apporta les principes. L'origine de cet artiste est restée peu précise (1), moins connue que celle de quelques graveurs en bois du même nom qui vinrent au XVIme siècle, et ne valurent pas le plus vieux de leur famille. Tout ce que nous apprend son œuvre (2), c'est qu'il est l'élève de Martin Schongauer. Il en a copié cinq principaux morceaux ou suites; il a fait une autre suite de *la Passion* qui, bien qu'imitée du même maître, peut passer pour originale, et quelques autres pièces religieuses fort difficiles à rencontrer. On doit remarquer dans *la Passion* la délicatesse avec laquelle il a su traiter des formes un peu maigres et des airs puérils. *L'Adoration des Rois,* qui passe pour son chef-d'œuvre, n'existe, au Musée britannique, que par fragment. Il m'a paru mériter sa réputation. Les figures y sont d'une tournure prononcée mais gracieuse, d'une expression petite mais pleine de douceur. La composition en est ingénieuse avec des plans de terrain bien disposés, et la gravure est sobre et très-déliée. Le Calvaire, que Bartsch donne comme le morceau le plus considérable et le plus fini du maître, m'a semblé, en comparaison, froid et appesanti : c'est une des pièces que Zani voulait donner au miniaturiste italien Gherardo (3); mais la religion de l'abbé s'est ici laissé surprendre. Je regrette de n'avoir pas rencontré l'autre; d'ailleurs, quelle que soit la fidélité avec laquelle les estampes de Gherardo, que nous ne connaissons que par le récit de Vasari, auront traduit Martin Schongauer, on peut tenir pour certain qu'elles n'avaient ni la manière ni la délicatesse que nous pouvons assigner à Glockenton.

Le seul peintre gothique de Nuremberg dont la réputation ait survécu à la renaissance était Michel Wolgemut. On savait qu'il avait eu beaucoup de part au développement de la gravure en bois et qu'il avait donné des leçons à Albert Durer. Il semblait logique

(1) Sandrart, qui était de Nuremberg, donne l'interprétation de son nom, et fait l'éloge de sa passion. *Academia artis pictoriae,* p. 208.

(2) Bartsch, t. VI, p. 344.

(3) *Enciclopedia,* part. II, t. VIII, p. 56. *Des Types au XVme siècle,* p. 75.

de penser qu'il avait aussi gravé au burin et que ses ouvrages se trouvaient parmi le grand nombre d'estampes signées *W.*, qui paraissaient avoir été publiées à Nuremberg, à la fin du XVme siècle. Mais toutes les pièces bien examinées, il ne s'en trouve pas où l'on puisse reconnaître précisément le talent du maître. Si l'on persiste à croire que Wolgemut, pour qui l'art fut souvent un métier, n'a pas pu rester étranger au développement de la gravure au burin, les estampes qu'il fit ou fit faire sur ses dessins sont encore à chercher.

Nous constatons parfaitement, depuis les indications données par Bartsch, parmi ces pièces marquées *W,* l'intervention d'un graveur en cuivre, Wenceslaus d'Olmutz, qui, suivant une carrière parallèle à celle d'Israël, quoique avec moins de succès, travaille en copiant au commencement Martin Schongauer, à la fin Albert Durer, et produit dans l'intervalle des estampes dont l'originalité est fort absorbée par le métier. Son nom se trouve écrit sur la *Mort de la Vierge,* copiée de Martin Schongauer, avec la date : 1481, *Wenceslaus de Olomucz, ibidem.* Malgré le sens qui semble s'attacher au dernier mot, il n'est pas probable que l'artiste, né à Olmutz, ait publié toutes ses estampes dans cette petite ville de la Moravie. Mais nous avons vu plusieurs autres ateliers de gravure s'établir aussi dans des villes très-secondaires.

Après les copies de Martin Schongauer qui occupent la moitié de l'œuvre connu de Wenceslas et dénotent un graveur lent et même dur, un dessinateur assez habile et assez expressif dans les têtes, j'ai remarqué deux pièces qui sont aussi marquées *W,* et n'ont point été décrites : *la Vierge* couronnée par deux anges, allaitant l'enfant Jésus, petite pièce ronde gravée d'un burin petit et court, mais piquant dans ses expressions, chiffonné dans ses draperies et marquant bien ses ombres : c'est celle qui porte les traces des traditions les plus anciennes; et *la Femme de l'orfévre.* Je crois qu'on peut donner ce nom à une petite pièce in-16 carré qui représente une femme derrière un établi pesant des pièces d'orfévrerie; le dessin en est anguleux et le burin timide, mais elle est expressive, des plus curieuses par le costume et tout à fait semblable à *la Joueuse de luth au papegai,* que Bartsch donne comme douteuse.

La *Cène*, représentée dans un intérieur gothique, et le *Martyre de saint Barthélemy*, qui paraissent les pièces où l'on peut le mieux mesurer la force personnelle du maître, donnent des physionomies assez originales, des formes accentuées à la façon de Nuremberg. La gravure n'y manque pas d'adresse, mais elle devient appesantie dans les accessoires et les fonds. Ces habitudes et la fermeté de travail qu'il a montrée dans les pièces à écussons et dans les dessins de ciboire, indiquent suffisamment qu'il était orfèvre.

Les estampes qu'il a faites sur six sujets d'Albert Durer sont d'une exécution lourde qui ne permet plus de douter qu'elles ne soient des copies, et je reconnais, pour ma part, l'erreur dans laquelle j'étais tombé à la suite d'Ottley (1). J'avais cité, dans ce même livre, d'après M. Duchesne, une estampe de Wolgemut que cet iconophile donnait à la fois comme une caricature sur Rome, et comme le premier essai à l'eau-forte. Quand j'ai vu la pièce au Musée britannique, je n'y ai plus trouvé qu'une estampe très-proprement gravée, comme il convenait à un placard, et représentant un monstre né, dit-on, à Rome en 1496. Il est décrit par Lomazzo dans des termes qui s'appliquent parfaitement à la gravure de Wenceslas portant la même date : *Un mostro con la testa d'asino, et il ventre, le mammelle, la natura, la mano, il braccio destro, el collo, et le gambe, che havevano contorno naturale; na nel resto fatte a scaglie, col piede destro d'aquila, et l'altro di bue, et in loco di culo con una faccia humana et una coda sotto che haveva forma di collo di serpe, con una testa di serpente en cima, et il brachio manco in guisa d'un mozzicone* (2). La naissance d'un tel monstre a pu être prise pour un miracle et une allégorie dans l'Allemagne déjà très-gagnée par l'hérésie; mais voir dans l'estampe qui en fut faite une caricature composée à l'occasion de discussions entre quelques princes d'Allemagne et la cour de Rome, est une idée tout à fait personnelle à l'ancien conservateur du cabinet des estampes de Paris.

(1) *Des Types*. XV[me] siècle, p. 83. *Voyage d'un iconophile*, p. 330, 1834; in-8°.

(2) Lomazzo, *Trattato dell' Arte della pittura*. Milano, p. 637, 1585; in-8°.

On doit rallier à l'école de la haute Allemagne plusieurs pièces anonymes ou à monogrammes qui n'ont pas d'autre mérite que de faire cortége. La difficulté qu'elles donnent à débrouiller est toujours compensée par l'expectative de quelque découverte, de quelque lueur dans un champ de ténèbres (1). Je ne m'arrêterai qu'à l'un de ces monogrammes, H. W. (planche des monogrammes, nº 14), qui s'éclaire déjà d'une date et d'un nom. Bartsch en a décrit trois pièces, dont une porte la date de 1482. Brulliot en cite quatre pièces de plus, dont une porte la date de 1481; et voilà maintenant que M. Nagler en nomme le graveur Hans von Windsheim. Windsheim est une petite ville connue par son *Studienschule,* entre Nuremberg et Bamberg. Je ne connais de ce maître que deux pièces d'après les photographies du cabinet de Munich, intitulées *le Passage de la mer Rouge* et *la Décollation de sainte Barbe.* Elles répondent parfaitement à ce qu'on peut attendre d'un graveur haut allemand plus rapproché encore du maître au plumetis que de Martin Schongauer; mais je ne sais pourquoi M. Robert Brulliot a appelé la seconde de ces estampes *gravure criblée.* Le sujet de la première est aussi inexactement décrit. Ce n'est pas le passage de la mer Rouge ni le frappement du rocher, comme avait dit Brulliot, mais la sortie de l'Égypte avec l'un des miracles qui la précédèrent (*Exode,* chap. VII): *La Lutte du serpent de Moïse avec le serpent des magiciens,* sujet traité depuis par Poussin, fort différemment, il est vrai, dans un tableau qui a été gravé par Poilly.

L'école de la haute Allemagne tira plus de lustre de deux graveurs fort originaux, Mathieu Zasinger de Nuremberg et Mair de Lanshut, en Bavière. J'ai assez disserté sur ces maîtres, et je n'y reviendrai que pour appuyer sur leurs rapports avec les maîtres précédents. La suite de l'*Ars moriendi* a été contestée par Bartsch; mais on sait aujourd'hui qu'elle est copiée d'une suite semblable du maître de 1466, et on peut bien supposer que ces

(1) Bartsch les a ramassées dans son sixième volume; plusieurs se rattachent à l'école rhénane, par l'imitation des ouvrages de Schongauer, et des autres maîtres qui eurent leur influence sur l'école de la haute Allemagne.

petites estampes très-timidement gravées, tirées au revers d'un texte, sont un ouvrage de sa jeunesse. Quant à Mair, le soin qu'il prit de tirer ses estampes à deux teintes m'a été encore confirmé par la vue des estampes conservées au Musée britannique; mais on voit, par ce que j'ai dit des estampes de Fite Stoss, qu'il n'est pas même le premier graveur en clair-obscur. Il en est de ce progrès comme de beaucoup d'autres : les racines en sont toujours plus prolongées qu'on ne croit. J'espère en avoir justement indiqué la source au milieu des sculpteurs coloristes de Nuremberg; les cartiers en avaient, d'un autre côté, montré bien d'autres exemples.

VII.

LES GRAVURES SUR BOIS DANS LES LIVRES IMPRIMÉS AUX PAYS-BAS.

Les villes des Pays-Bas ne reçurent des établissements d'imprimerie qu'après beaucoup d'autres villes allemandes et italiennes. Ce n'est que dans la période de 1475 à 1485 qu'on voit l'imprimerie gagner successivement Alost, Utrecht, Bruges, Goude, Louvain, Anvers, Bruxelles, Gand et Harlem. Ces ateliers n'eurent pas d'abord autant de fécondité que ceux de l'Allemagne et ne firent pas peut-être une aussi grande place dans leurs livres à la gravure sur bois. Ces circonstances ont aidé le patriotisme de Heinecken et des partisans de l'Allemagne à prendre le change dans la question de l'origine des livres xylographiques. Ils ne se sont pas rendu compte d'une décadence de la civilisation flamande et d'un changement de direction dans les arts qui s'opéra vers 1470. L'établissement de l'imprimerie coïncide avec la mort de Philippe le Bon, avec les guerres et les violences du règne de Charles le Téméraire, avec la ruine de beaucoup de villes flamandes. L'Alle-

magne, qui recevait au commencement le ton des Pays-Bas, le donna à son tour; ses dessinateurs et ses graveurs, d'abord imitateurs, firent prévaloir leurs penchants, et les Pays-Bas, trop souvent oublieux de leurs traditions, seront maintenant tributaires.

Cette révolution est écrite dans l'histoire par le mariage de Marie de Bourgogne avec le fils de l'empereur Frédéric III, l'archiduc Maximilien. Si les historiens n'avaient pas expliqué tous les changements d'institutions et de mœurs qui en résultèrent, nous en pourrions voir l'expression populaire dans les vers du poëte lauréat, chargé de célébrer ce mariage et l'entrée des deux époux en Belgique :

Nunc idem populus unus et alter erit
Belgicus hic Gallus jam nunc Germanus habet,
Germanus pariter Belgicus esse volet (1).

A l'esprit français ou bourguignon succéda, en effet, l'esprit allemand : aussi clairs que le poëte dans ses distiques, nos graveurs ont retracé le fait dans leurs estampes.

L'influence allemande fut d'abord prépondérante dans le Brabant, le pays le plus voisin de l'Empire et celui où l'idiome rapproché rendait les communications plus faciles. L'histoire de la peinture a déjà constaté les nombreux rapports qui s'établirent entre les écoles des deux pays, et en particulier entre l'école de Cologne et celle de Louvain.

La plupart des bibliographes belges considèrent Thierri Martens comme le premier imprimeur de la Belgique. Dibdin lui accorde aussi l'honneur d'avoir le premier introduit des gravures dans ses livres. Suivant cet auteur, le premier livre avec date des Pays-Bas, *Speculum conversionis peccatorum* du chartreux Rivel, imprimé à Alost en 1473, contiendrait des gravures sur bois copiées de celles du *Speculum humanae salvationis* (2). Nous n'avons pas à nous immiscer dans ces questions de priorité; il importe seu-

(1) Bruni, *Carmen saphicum.* Louvain, Jean de Westphalie, 1477. Je reviendrai tout à l'heure sur ce livre.

(2) *Bibliotheca Spenceriana,* t. IV, n° 998. La date du livre est donnée comme de 1474 et l'auteur en reproduit deux planches.

lement de relever l'erreur où est tombé le bibliographe anglais. Les exemplaires du *Speculum* de Martens, que j'ai vus, ne contiennent pas de planches. Les bibliographes qui l'ont cité, La Serna Santander (1), Lambinet (2), Brunet (3), Vander Meersch (4), n'en indiquent pas non plus. On ne voit pas dans les nombreux et beaux livres latins imprimés ensuite par Martens à Alost, à Anvers et à Louvain, sous la marque de l'ancre sacrée qui lui a fait donner le nom de l'Alde des Pays-Bas, que la gravure en bois ait été mise à contribution par lui, autrement que par accident. J'ai vu sur un livret imprimé à Anvers, sans date, avec la marque du château d'Anvers (5), une planche où la taille flamande est carrément menée, représentant la madone aux sept épées fichées dans le cœur. Il faut donc se garder de donner aucun sens qui intéresse l'art du dessin à l'épitaphe qui se lisait sur son tombeau, et à la qualification qu'on lui donnait de premier graveur ou imprimeur de lettres, *eerste letterdruckere.*

Louvain.

Louvain, capitale du Brabant, vit, comme Paris, son université accueillir l'imprimerie, s'honorer de loger sous son toit les ouvriers qui la lui apportaient de Cologne et les admettre comme ses suppôts. En 1472, 1473 et 1474, Jean Veldener et Jean de Westphalie furent admis dans son corps (6). Ce fut aussi la première ville des Pays-Bas où la gravure en bois parut associée notamment à l'imprimerie.

(1) *Dictionnaire bibliographique du XIme siècle*, t. I, p. 293.

(2) *Recherches sur l'origine de l'imprimerie*, p. 284. Bruxelles, an VII.

(3) *Manuel du libraire*, t. IV.

(4) *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges*, nº 1, p. 2. Gand, 1844; in-8º.

(5) *Quodlibetica decisio perpulchra et dolosa de septem doloribus Christiferae Virginis. Impressum Antverpiae per me Theodricum Martini.* (*Catal. Bibl. Hag.*, nº 146.)

(6) Leur reception est consignée dans le registre du recteur de l'université, qui m'a été obligeamment communiqué par l'archiviste de Louvain, M. Édouard Van Even.

Jean Veldener, du diocèse de Wurzbourg, figure sur les registres de l'université à dater du 30 juillet 1473. Il y a donc lieu de penser que le *Belial* de l'édition sans date, connue par la lettre adressée de Cologne, le 7 août 1474, à Jean Veldener, maître de l'art d'imprimerie, et jusqu'ici attribuée à Cologne, a été réellement imprimée à Louvain. La lettre indique tout au plus que Veldener avait passé par Cologne en venant de Wuzsbourg, son pays, à Louvain. Mais cette édition est sans gravures; on n'y voit pas même l'écusson de l'imprimeur. Ce n'est qu'en 1476 que Veldener imprima, dans les bâtiments de l'université, le *Fasciculus temporum* à sa marque. Le soin qu'il prend de signaler les planches de ce livre dans le colophon (1) indique l'importance d'auteur qu'il y attachait. Cependant ce ne sont que des copies des planches de l'édition originale, publiée à Cologne en 1474, par Arnold Ther-Hoernen. La différence d'exécution qu'on y peut remarquer consiste en des tailles plus alourdies et plus nombreuses, avec quelques accessoires de plus, végétaux et édifices. Les petites additions que s'est permises le dessinateur, telles qu'une petite vue du temple de Jérusalem, *Templum Domini*, donnent une assez pauvre idée de son talent. La vue de Cologne y est réduite à de petites proportions. La figure du crucifix manque. Le Sauveur de la page 26, copié librement de celui de Ther-Hoernen, placé sur un sol montueux et garni d'herbes, le pied sur le globe, tenant un livre ouvert et enveloppé d'un manteau qui flotte au vent, montre un dessin plus tourmenté et plus petit, un travail plus avancé de gravure. Les deux écus, à la fin du volume, qui forment la marque de Veldener sont ornés de branchages plus compliqués que ceux de Ther-Hoernen.

La notion exacte du *Fasciculus* de Veldener répond déjà à toutes les conjectures que l'on avait faites sur l'imprimeur de Cologne et de Louvain et que nous avons rapportées, et réfute l'opinion de ceux qui, comme Heinecken, voulaient qu'il eût rapporté de Cologne les bois des premières éditions du *Speculum* des

(1) *Per me Johannem Veldener summa diligentia majorique impensa nonnullis additis imaginibus.....*

pauvres, aussi bien que de ceux qui, comme Schoepflein et Santander, croyaient qu'il avait pu les graver lui-même. Veldener n'est encore par là qu'un élève de l'école du Rhin, un compagnon des ateliers de Cologne associant la gravure sur bois à la typographie de la manière la plus timide.

Veldener publia aussi à Louvain, en 1476, un *Formulaire de lettres pour les enfants* (1) de Charles Virulus (*Manneken*, petit homme), fondateur et régent de la pédagogie du Lis de Louvain, et y mit pour illustration une fleur de lis, marque de l'établissement, le *castrum Cesaris,* marque de la ville de Louvain, et ses écussons; il plaça encore ici un témoignage de son amour-propre d'artiste : *Accipito huic artifici nomen esse magistro Johanni Veldener : cui q. certa manu insculpendi, celandi, intorculandi, caracterandi assit industria : adde et figurandi et effigiandi et si quid in arte secreti est quod tectius ocultur,* etc. Nous avons là une définition, plus précise que celle de Paul de Prague, des opérations qui concouraient à la composition d'un livre avec des planches: la gravure du caractère, la fonte, le tamponage et la presse, le dessin et la reproduction des figures. Veldener publie qu'il les pratique toutes, même celles dont l'art fait toujours un secret. Cette assurance avec laquelle il parle de lui l'a fait prendre pour un grand artiste. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la hâblerie en impose. Tout explicite qu'il a été sur son art, Veldener fut un graveur sur bois fort inférieur à beaucoup d'autres qui n'ont point parlé. Mais nous le retrouverons à Utrecht et à Kulemburck (2).

Jean de Westphalie, de Paderborn ou de Haecken, suivant qu'on lui donnait le nom de sa province, de son évêché ou de son village, reçu dans l'université de Louvain, le 7 juin 1474, et qui prend le titre de *ingeniosus artis impressorie vir magister,* est regardé par plusieurs auteurs comme le premier qui ait introduit l'imprimerie dans les Pays-Bas. Pour nous, il se signale

(1) *Viruli formulae epistolares,* in-fol., décrit par La Serna; *Dictionnaire*, III, 455; et Lambinet, *Recherches*, p. 271.

(2) Ses livres sont décrits dans le catalogue de la Bibliothèque royale de la Haye, pp. 19 et suiv. 1856; in-8°.

d'abord par un trait des plus curieux dans les annales des imprimeurs et des graveurs. Il prit pour marque son portrait gravé sur bois, imprimé en noir ou en rouge et placé au beau milieu d'une assez longue inscription qui termine ses livres et qui contient la mention expresse de cette marque, *meo solito signo consignando.* La tête y est de profil, à longs cheveux, coiffée d'un haut bonnet et se détachant en clair sur un fond ombré. On la trouve sur deux livres : *Justiniani institutiones,* 1475, et *J. Fabri Breviarium super codicem,* 1475 (1). L'innovation ne dut pas être bien accueillie, car on ne trouve plus cette marque sur les livres qui sortirent ensuite de ses presses. Mais l'imprimeur, publiant, en 1477, les vers du poëte lauréat Bruni, sur l'arrivée de Maximilien en Belgique et sur son mariage (2), voulut faire à l'Empereur les honneurs d'un portrait et employa les mêmes procédés. Le buste est de profil avec des cheveux coupés carrément sur le front, longs par derrière. Il a une couronne de perles et de petites fleurs; on peut apercevoir quelques traces de collier sur la poitrine et de fourrure sur l'épaule. Les traits bien connus du prince, le menton carré et le nez montueux ne permettent pas d'hésiter sur l'attribution. Ce petit bois, remarquable comme le plus ancien portrait gravé de Maximilien, ne l'est pas moins par son travail (3). Il res-

(1) Ces portraits sont notés par Hain 4024 et 6844. Lambinet a donné un facsimile exact du premier, *Recherches sur l'origine de l'imprimerie,* p. 216. Bruxelles, an VII; in-8°. Cet auteur nous dit que Jean de Westphalie a suivi l'usage pratiqué plus anciennement par les cartiers et graveurs d'images, qui scellaient leurs ouvrages de leur écusson, de leur monogramme, de leur anneau, de leur portrait. Il ne manque à son assertion que les exemples et les preuves de cet usage plus ancien.

(2) *Ludovici Bruni poetae laureati carmen saphicum ad agendas Deo gratias in adventu illustrissimi domini Maximiliani ducis Austriae novique Burgundiae ducis. Ego Joannes de Westfalia.... opusculum istud in florentissima universitate lovaniensi impressi feliciter anno* 1477; in-4°.

(3) M. Visser, qui a remarqué ce portrait comme tous les autres bibliographes, le trouve très-mal gravé. *De l'invention de l'imprimerie par Meerman. Notice des livres imprimés dans les Pays-Bas,* p. 258. Paris, Schoell, 1809, in-8°. Lambinet en dit autant. Ces savants auteurs, si attentifs aux chiffres et aux réclames des incunables, avaient les yeux bouchés sur le mérite des figures qu'ils contiennent.

sort en blanc sur fond noir, imprimé d'une encre foncée, mais qui paraît frottée, et tandis que les cheveux et les habits sont d'un contour incertain et anguleux, la tête est dans tous ses traits finement indiquée.

Je ne saurais dire où Jean de Westphalie trouva le modèle de cette gravure. Est-ce en Italie, où nous verrons plus tard quelque chose d'analogue, est-ce dans les ouvrages des orfévres? C'est un travail isolé, le produit d'un art qui hésite dans ses procédés. Mais est-il de la main de l'imprimeur? Troisième question à laquelle il n'est pas plus facile de répondre qu'aux deux autres. On trouve bien encore parmi les livres nombreux imprimés par Jean de Westphalie deux éditions avec figures : *J. Andreae tractatus super arboribus consanguinitatis*, 1480, et *Legenda S. Anne*, 1496; je ne les ai pas vues, mais quoi qu'il en soit, elles ne feraient sans doute pas de l'imprimeur un graveur.

Un autre imprimeur de Louvain, Egidius van der Heerstraten, a été l'objet de quelque attention de la part des bibliographes, parce qu'il avait pris, dans la souscription d'un livre, le titre de *Magister artis impressorie* qu'il fut obligé d'effacer ensuite, à cause de quelque rivalité de métier (1). Il publia, en 1484 et 1487, un *Boccacius de praeclaris mulieribus* qui mérite d'être comparé, pour les figures, à celui que Johan Zeiner avait publié en 1473. Je les ai vus tous deux à long intervalle, et tout en reconnaissant que l'artiste de Louvain avait emprunté ses sujets à l'artiste d'Ulm, il m'a semblé qu'il les avait différemment exécutés. Son dessin est négligé, sa taille lourde, mais il y a dans ses attitudes et ses expressions, une modération et une douceur qui doivent être mises au compte d'une autre école. Ses costumes sont aussi d'un autre goût. L'originalité du graveur de Van der Heerstraten s'annonce par la grande planche du premier chapitre *de Eva parente prima*, où Adam et Ève, dans leur nudité, ont quelque grâce, où les péchés capitaux, qui nichent dans les feuillages de l'arbre, ne sont pas sans gentillesse. Le jardin est planté de grandes fleurs et clos par un mur surmonté d'une dentelle gothique. On peut enfin reconnaître

(1) Lambinet, 1810, t. II, p. 88.

un graveur des Pays-Bas au travail des tailles plus nombreuses et plus courtes.

Les planches les plus remarquables de l'atelier de Louvain sortirent des presses moins connues de Louis de Ravescot. Il publia, en 1488, à l'adresse de l'université, l'ouvrage de Pierre de Rivo sur l'année, le jour et la fête du dimanche de la Passion (1), qui contient quatre grandes planches remarquables, sinon par la taille, qui est assez grosse, du moins par le dessin et l'expression, qui ne peuvent venir que d'une école vaillante. La première planche représente la Vierge avec l'enfant Jésus dans un portique ogival et l'auteur agenouillé devant elle avec cette légende : *Adsit ad inceptum sancta Maria mecum;* les autres représentent la Cène, le Calvaire et la Résurrection. Le titre porte deux écus, l'un marqué de la fasce de Louvain, l'autre d'un emblème qui doit être de P. de Rivo, professeur de théologie à l'université de Louvain. Lambinet (2) décrit dans la souscription un autre écusson et le portrait de Louis de Ravescot. Je n'ai pas vu cette particularité dans l'exemplaire qui est passé sous mes yeux. Le même auteur cite une planche de l'Annonciation dans un autre livre de Louis de Ravescot : *Boni accursii compendium elegantiarum Laurentii Vallensis;* in-4°, sans date.

Bruxelles.

Bruxelles, où les ducs de Bourgogne avaient tenu leur cour, et qui était alors la résidence de Maximilien et de Marie, possédait, comme les principales villes des Pays-Bas, sa communauté de librairiers imprimeurs et faiseurs d'images; mais l'imprimerie proprement dite y fut apportée par les Clercs ou Frères de la Vie commune, qui employèrent des planches de bois dans l'une de leurs éditions. Cet ordre, fondé à Deventer par Gérard de Groot, sous la règle de Saint-Augustin, avait, au XVme siècle, de nom-

(1) *Petri de Rivo opus responsivum ad epistolam apologicam Pauli de Middelburgo de anno die et feria Dominicae passionis.* 1488, in-fol. *Catal. Bibl. Hag.*, n° 132.

(2) *Recherches*, p. 279.

breuses maisons dans les Pays-Bas et dans la basse Allemagne et des écoles publiques placées sous le patronage de saint Grégoire et de saint Jérôme, qui ont bien mérité des lettres et des arts en se livrant à la transcription des manuscrits (1). Thomas a Kempis, le plus célèbre des calligraphes, était sorti d'une de leurs écoles. On est fondé à croire que beaucoup de ces petites estampes anonymes de dévotion, gravées sur bois ou au burin et que leur vulgarité dérobe à toute détermination, sortirent de leurs laboratoires. Ils furent des premiers à pratiquer l'art de l'imprimerie. Le Bréviaire, le Psautier et le Saint-Jean-Chrysostôme qu'ils imprimèrent à Val-Sainte-Marie dans le Rhingau et à Bruxelles, sont célèbres parmi les incunables. Suivant Lambinet, il est probable qu'ils apprirent le mécanisme de la typographie à l'université de Louvain, chez Jean de Westphalie, ou plutôt à Cologne, où ils avaient une maison. La souscription d'un de leurs livres imprimés à Bruxelles, en 1476, indique une circonstance curieuse dans l'histoire de l'impression. C'est que les graveurs de caractères prirent d'abord pour modèles les lettres des manuscrits autographes qu'ils avaient à imprimer (2).

Je ne vois qu'un livre sorti des presses des Frères de la Vie commune portant des planches de bois. Elles ne sont pas d'une manière distinguée; mais le sujet d'importation allemande peut servir de point de comparaison pour la reconnaissance d'un groupe de graveurs brabançons qui se signalent par leur goût allemand. Ils ne méritent pas le nom d'école, si l'on ne considère que les rares illustrations qu'ils prêtèrent à l'imprimerie; mais on doit croire qu'ils ne se bornèrent pas là, et chercher les autres productions de leur atelier dans les limbes des anonymes et des inconnus.

Legende sanctorum Henrici imperatoris et Kunegundis imperatricis virginum et conjugum, summa cum diligentia in famosa civitate Bruxellensi per fratres communes Vite in Nazareth,

(1) Lambinet, *Recherches sur l'origine de l'imprimerie,* p. 331. An. VII; in-8°. La Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique,* tom. I, page 317. An. XIII.

(2) *Ex originali ipsius autoris manu effigiatum.... Arnoldi Geilhoren, Gnotosolitos sive speculum conscientiarum.* Bruxelles, 1476.

anno Domini 1484, in-4° (1). Le premier feuillet porte l'image des deux saints assis sur le même banc, l'Empereur à gauche tenant son sceptre, portant la couronne par-dessus son chapeau; l'Impératrice à droite avec la couronne par-dessus sa cornette et son voile, tenant une boîte sur ses genoux. Entre eux et sur un petit autel est placé l'enfant Jésus debout vêtu d'une robe longue qui, de chacune de ses deux mains étendues suspend une seconde couronne sur leur tête. Ces figures sont d'un type assez simple, mais d'un dessin roide et carré; la taille en est faite à gros traits angulaires avec des hachures espacées, uniformément distribuées et placées jusque par delà le trait carré.

Cinq vers latins sont écrits en légende :

Post mortem carnis socies nos Xp̄e beatis
Istorum meritis atque piis precibus.

Je ne les cite point pour la beauté de la poésie, mais parce que leur forme oratoire indique l'usage populaire de l'estampe. A la dernière page sont les armoiries impériales : un aigle éployé couronné tenant dans ses serres un écusson écartelé, avec quatre vers flamands en légende. L'examen de ces bois, les seuls qu'on ait encore rencontrés dans les éditions des Frères de la Vie commune, fournit une réfutation suffisante des conjectures qui ont été émises sur la coopération des frères à la gravure du *Speculum* et sur leurs accointances avec Veldener. Les planches de la légende des saints Henri et Cunégonde n'ont pas plus de rapport avec le livre des pauvres qu'avec les livres particuliers de l'imprimeur de Louvain et de Culemburch.

Bruges.

L'influence allemande, provoquée par le mariage de Marie de Bourgogne et prépondérante dans le Brabant, eut ses limites. Les villes de la Flandre et de la Hollande, plus éloignées que le Bra-

(1) Il a été décrit par Lambinet, *Recherches*, p. 356, comme le septième livre imprimé à Bruxelles. Ce bibliographe a jugé ses gravures sur bois assez bien exécutées.

bant, y échappèrent davantage. Bruges, où l'école des Van Eyck avait laissé des traditions qui ne pouvaient s'effacer, persévéra dans un goût qui se signalait par des tendances françaises. Ses *librariers*, dont nous avons vu les anciens titres, se sont immortalisés par la commande qu'ils firent à Memling d'un tableau pour leur corporation.

Colard Mansion, le seul imprimeur connu à Bruges dans le XVme siècle a employé presque exclusivement le français dans ses éditions. Il avait été, dès 1554, confrère de la corporation de saint Jean-Baptiste; mais littérateur et calligraphe plutôt que graveur, il préféra toujours les miniatures aux planches gravées pour l'ornement de ses livres; il employa pour initiales des lettres peintes et des traits manuscrits à l'encre de couleur. Cependant, le miniaturiste manquant, ou sollicité par le désir d'une composition plus économique et d'un débit plus facile, l'imprimeur finit par admettre des planches gravées dans l'espace qu'il réservait pour les miniatures. *Les Métamorphoses d'Ovide moralisées*, grand in-folio, imprimé en 1484, parut avec trente-sept planches seulement, dont dix-sept grandes occupant les deux tiers de la page et quatorze petites occupant, en hauteur, la moitié d'une des colonnes du texte. L'Ovide de la façon du docteur Thomas Waleys, dominicain, translaté et compilé par Colard Mansion, a heureusement servi de prétexte à des figures toutes nouvelles dans l'imagerie gothique, et l'imprimeur nous en avertit dans sa préface : *Je vueil premièrement par ordre distinguer et descrire la forme et figure de ceulx et celles que les anciens par leur simplesse cuidèrent et avec ce creurent estre dieux et déesses.... Combien que par avant nen aye veu aucun acteur ne luivre autentique qui me ait dit ne enseignye aucune chose, ne peintre qui en ait aucune sculpture ne ymaige fait, fors que je me suis trais devers très-révérend et très-vénérable maistre Françoys Dupré, poëte et grand historien et très-expert en éloquence auquel je me suis conseillye...* La gravure sur bois se prête promptement à l'innovation, et pour excuser la gothicité qu'elle garde dans ses représentations antiques, n'oublions pas qu'elle se met en harmonie avec un texte tout plein d'impropriétés.

Les grandes planches représentent des sujets mythologiques avec des personnages actuels dans une mise en scène flamande : Saturne sur son trône entre Jupiter, Junon, Neptune, Pluton et Vénus : *Jupiter lui doit coper les génitoires desquelles il sourt une jone pucelle nommée Vénus;* Pâris enlevant Hélène; du Roi Pompilius et de la Fondation de Rome. La grande dimension de ces figures ne fait qu'accuser mieux la petitesse du dessin et la niaiserie de l'expression ; mais les formes y sont plutôt épaisses que tourmentées et les airs plutôt plats que grimaçants. Les costumes des femmes sont à la mode bourguignonne avec robes à manches, chaperons pointus, cornettes rabattues et patins. La gravure en est peu avancée, les traits pesants, sans manquer d'adresse, sont renforcés de rares hachures, de petites tailles, et quelquefois de points qui ne produisent aucun effet d'ombre, mais ils décèlent l'entente des plans et des lumières. Les terrains sont quelquefois semés de plantes rudimentaires et quelquefois émaillés de parties noires dans les carreaux du pavé ou les chaussures des personnages. Ces caractères, si j'ai su les lire, contrastent avec ceux de la gravure allemande. En cherchant, d'ailleurs, la manière flamande dans ces bois, il ne faut pas oublier que le graveur n'y donnait pas toute sa force, parce qu'ils étaient le plus souvent destinés à être relevés par une enluminure qui n'était point, comme l'enluminure allemande, un simple lavis à rehauts, mais une véritable miniature qui ne laissait plus rien voir du trait gravé.

Les petites planches représentent la suite des principaux dieux et déesses. Ces figures restent fort épaisses, malgré leur prétention à la gentillesse, mais n'en sont pas moins piquantes comme exhibition du premier Olympe flamand : *Comment Vénus doit estre figurée et de ses inclinations;* la déesse au milieu de suivantes nues se donne des grâces sous la cornette. *Dyane* est vêtue d'un corsage étroit et d'une longue jupe à retroussis, *Pluto* paraît un roi placide et gaulois, *Vulcain* un forgeron des Flandres.

Colard Mansion n'est sans doute pour rien dans le dessin de ces figures, et certainement il ne participa point à leur gravure. Sa marque, composée, comme on sait, d'une targe suspendue par deux glands à un tronçon d'arbre, semée de trèfles, d'une M et d'un

croissant, ne paraît sur ses livres que gravée au poinçon sur métal, et il publia sans estampes des livres qui semblaient le mieux en demander, comme *le Jardin de dévotion* et *l'Art de bien mourir*.

Gand et Audenarde.

L'imprimeur le plus considérable d'Audenarde et de Gand, Arend de Keisere, *Arnoldus Cesaris,* bien qu'il s'intitule *librorum utiliorum qualiscumque promulgator*, a montré dans le plus célèbre de ses livres, le Boëce en flamand, imprimé à Gand en 1465 (1), le même goût pour les miniatures et les lettres ornées manuscrites. Si je faisais ici l'histoire de la peinture qui s'attacha encore aux livres imprimés, une place d'honneur serait due aux belles miniatures de ce Boëce et particulièrement à celle qui représente la personnification des sept arts libéraux sous la forme d'une femme empreinte de tout le charme de l'école Van Eyckiste; mais je plaide pour un art barbare qui bannit ces ouvrages, produits d'un travail privilégié et représentants d'un art qui va passer. Ces miniatures, placées, en tête de chaque livre, dans des espaces réservés par l'imprimeur, ne me servent qu'à constater le peu de faveur dont jouissait encore la gravure dans les ouvrages de luxe.

Arnaud l'Empereur admit des gravures sur bois dans une édition française qu'il donna, à Audenarde vers 1480, d'un livre ascétique de Thomas Le Roy, *de Quatuor Novissimis, ou les Quatre Choses dernières auxquelles la nature humaine doit toujours penser,* in-4° (2). Les quatre planches de ce livre représentent la Mort, le Jugement dernier, l'Enfer et le Paradis. Dans la première, la Mort fauche un champ semé de quelques herbes où se tient un groupe de quatre personnages de condition différente avec cette légende :

Mémore de mort, du juge, d'infer et de glore
Abat peciet, relieve virtu, notez l'hystore.

Dans la deuxième, le Christ paraît assis sur l'arc, les pieds sur le

(1) Il a été décrit par Lambinet, *Recherches*, p. 451.
(2) Brunet, *Manuel*, t. III, p. 885.

globe, ayant au-dessus de lui deux anges sonnant de la trompette et au-dessous quatre ressuscités, dont une femme :

Le jugement terrible bien doubter povons
Car de toutes euvres juste compte rendrons.

Dans la troisième, les damnés gisent dans la gueule enflammée d'un dragon sur le nez duquel est perché un diablotin sonnant :

Gardez d'infer les paines que les pécheurs auront,
Qui sont si tres horrible souffrir ne les poulront.

Dans la quatrième, deux anges introduisent quatre âmes dans le paradis, ouvert par saint Pierre :

Bien eureux sont qui cy bien font, sans gloire vaine
Ou ciel iront, grand joye auront, sans fin certaine.

Un distique se lit encore au colophon :

Priiez por l'impresseur de ce livre très-excellent
A Audenaerde impresse por instruire toute gent.

Le tout se termine par la marque d'Arnaud l'Empereur : un entrelacs sur un champ noir en forme de pointe de hallebarde.

Le dessin dans ce livre vaut mieux que la poésie ; il ne manque point d'habileté dans ses petitesses, et bien que les formes soient affectées et maigres, elles ne tombent pas dans la grimace ; la taille reste toujours sobre et ne se complique que de hachures rares et petites distribuées sans effet. Elle est, dans quelques planches, rehaussée de teintes rouges sur les têtes qui n'ajoutent pas peu à leur naïveté. Sans atteindre une grande distinction, les gravures d'Audenarde nous initient déjà bien aux petites habitudes particulières des tailleurs de bois flamands.

Utrecht et Culembürch.

Les premiers imprimeurs qui s'établirent publiquement en Hollande sont maîtres Nicolas Ketelaer et Gérard de Leempt. Leur nom paraît en 1473 sur une édition de l'Histoire scolastique du

Nouveau Testament de Pierre de Comestor (1); mais ils ne signent ni ne datent ordinairement leurs livres, et on ne les reconnaît qu'à la forme des caractères (2). Ces livres sont, du reste, sans gravures. Cependant, en 1479, il parut à Utrecht un livre de dévotion, *der Sielen Troest*, avec une petite planche et une marque gravées sur bois, qui ont été attribuées par les bibliographes à Gérard de Leempt, parce que les initiales, G. L., paraissent former le chiffre qui y est inscrit; elles méritent tout l'intérêt des iconophiles (3).

La gravure placée au commencement du texte, n'a guère que sept centimètres de hauteur sur cinq et représente un maître et un compagnon imprimeurs debout, conversant dans une enceinte murée; au delà est la vue d'une ville et sur un tertre, un personnage agenouillé; au-dessus de lui le Très-Haut en buste dans sa gloire tient le globe et les tables de la loi. La pièce entière est encadrée par deux colonnettes et une ogive surmontée d'une claire-voie crénelée. La taille, sans être des plus finies, accuse, avec beaucoup d'esprit, l'attitude et le costume des deux personnages : l'un est vêtu d'une robe longue, d'un haut bonnet et précise ce qu'il dit en appuyant l'index de la main droite sur le pouce de la main gauche; l'autre se tient vis-à-vis en jaque courte, les pieds dans les galoches, les mains dans les manches; outre le bonnet qui lui couvre la tête, il porte un chaperon sur l'épaule, tenant à sa longue cornette, qui traîne jusqu'à terre : c'est le costume des jurés de corporations. Il me semble qu'on ne peut voir dans cette représentation que deux imprimeurs, ou bien un imprimeur recevant d'un clerc une commande de librairie dans l'enceinte de l'univer-

(1) Hain, nº 5540.

(2) M. Bernard la désigne une espèce de ronde gothique comme celle employée par Ulric Zell, *de l'Origine de l'imprimerie*, t. II, p. 420.

(3) Holtrop, *Catalogus librorum Bibl. regia Hagana*, p. 16, nº 42. 1856; in-8º. De Brou, *Recherches bibliographiques*, p. 9. Gand, 1849.

M. de Brou, qui a donné un fac-simile de la planche d'après l'exemplaire de la Bibliothèque d'Arenberg, incline à croire que cette vignette représente les deux typographes d'Utrecht avec une allusion au don que Dieu faisait aux hommes dans l'art sublime de la typographie.

sité. Bien que le livre soit une explication du Décalogue par demandes et par réponses entre un maître et un disciple, et que par là le sujet de la planche s'explique tout naturellement, les deux interlocuteurs ont ici un portrait trop précis pour être les premiers venus. La figure placée en dehors et dans laquelle on a déjà deviné Moïse recevant la loi du Très-Haut, n'est encore qu'une allégorie assez claire; car Moïse est réputé, dans les Pays-Bas, le plus grand patron des imprimeurs (1); et l'université de Paris a dans ses armoiries un livre donné par la main du Très-Haut dans les nuages.

Après la souscription du volume, on trouve la marque de l'imprimeur, le même chiffre G. L. que nous venons de voir, placé entre deux écussons suspendus à une branche d'arbre. L'un de ces écussons est tranché avec une petite figure de saint Luc, patron ordinaire des imprimeurs; l'autre a une fasce avec trois balles d'imprimerie.

Le chiffre que nous venons d'attribuer à Gérard de Leempt se trouve différemment disposé, entre deux écus attachés à un palmier, dans la marque d'un autre livre hollandais : *Boeck des Gulden Throens of der XXIII ouden,* qui porte le nom d'Utrecht et la date de 1480 (2) : c'est la plus ancienne édition hollandaise d'un ouvrage ascétique d'Otto von Passau fort répandu. Les petites planches dont il est accompagné attirent l'attention, sinon par leur composition, qui est des plus simples, au moins par la façon dont elles sont gravées : elles représentent une femme en cheveux dénoués agenouillée ou debout devant un roi en présence du Très-Haut, et la même composition se trouve répétée en tête de tous les chapitres, avec quelques variations dans l'attitude des personnages et dans l'ornementation du portique où ils se tiennent; le dessin en est des plus petits, la taille peu fournie, mais non sans expression. Ces façons présentent la plus grande analogie avec la vignette de l'imprimeur du *Sielen Troest :* on y retrouve l'encadrement ogival, fenestré et crénelé. Ce goût dans les ornements d'architecture,

(1) Molanus, *De Historia SS. imaginum,* p. 532. Lovanii, 1771; in-4°.

(2) *Catal. Bibl. Hag.,* p. 18, n° 46.

aussi bien que l'adresse et la légèreté dans les lointains, dénotent des habitudes toutes différentes de celles que nous avons vues chez les graveurs allemands, et il convient de les remarquer au début de l'école où nous entrons.

Veldener, ayant quitté Louvain, vint s'établir à Utrecht en 1478. Les premiers livres qu'il y imprime sont sans gravures. On n'en trouve quelques-unes que dans ceux qu'il fit paraître en 1480 : c'est d'abord le même livre qu'il avait imprimé à Louvain, *Fasciculus temporum,* mais en langue hollandaise (1) fort augmenté dans son texte et aussi dans ses planches. Heinecken dit les planches de cette édition d'Utrecht semblables à celles de la première. On en trouve, il est vrai, de semblables dans les deux, et notamment la figure du Christ placé à la nouvelle ère; mais elles sont ici plus nombreuses et plus considérables. La plus notable innovation est celle des rinceaux de fleurs et de feuilles qui encadrent les premières pages et ornent leurs lettres initiales. L'historien de la gravure sur bois, Chatto, en considérant ces ornements, comprenait Veldener au nombre des graveurs qui avaient inauguré ce genre de rinceaux, *rahmen,* qui devinrent ensuite si fréquents et firent donner aux graveurs sur bois allemands le nom de *Rahmenschneiders* (2). Radolt d'Augsbourg, dans un *Fasciculus* qui parut deux ans auparavant, avait pourtant, comme nous l'avons vu, devancé Veldener dans ce genre de gravure directement imité de l'ornementation des manuscrits. On doit noter encore parmi les gravures du *Fasciculus* d'Utrecht, l'*I* initial historié de la création du monde, la figure de Moïse portant les tables de la loi, des batailles, des siéges et des constructions de villes, la glorieuse cité de Dieu : Jérusalem; les écussons des rois de France, d'abord marqués des trois crapauds, puis des trois fleurs de lis; les armes d'Allemagne et enfin beaucoup de vues de villes. La marque même qui se voit au commencement et à la fin du volume s'est fort em-

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 51. Le savant bibliothécaire de la Haye a réuni la plus nombreuse suite de livres de Veldener qu'on ait encore vue, et si j'ai apporté quelque clarté dans la discussion qu'ils soulèvent, c'est grâce à l'examen que j'en ai pu faire dans son heureux cimélium.

(2) *Idée générale*, p. 459.

bellie : c'est un écu surmonté d'un heaume tenu par deux lions dans un cadre avec légende, *Initium S. Evangeli secundum Johannem*, entouré d'une vignette au milieu de laquelle sont les deux écus de l'imprimeur. Le travail de ces bois n'a rien de remarquable, si ce n'est la petitesse et la propreté.

Les Épîtres et Évangiles en hollandais que Veldener imprima la même année (1) contiennent une suite nombreuse de petites planches sur les sujets ordinaires du Nouveau Testament, mêlés de quelques sujets de l'ancien; elles dénotent une main plus novice encore que celle du livre précédent et n'ont guère pour mérite que la naïveté. Dans le nombre, on rencontre deux des sujets que nous avons vus dans le *Fasciculus*, Moïse et le Christ. Mais la circonstance la plus intéressante, c'est qu'on y rencontre aussi, à la fin du volume, deux des derniers bois du *Speculum* des pauvres : *les Vierges sages et folles*, *Regnum celorum simile decem virginibus* et *le Jugement dernier*, *extremum judicium*. C'est au-dessous de ces bois que se trouve le double écusson de l'imprimeur. Deux points restent donc prouvés dans la thèse si controversée sur Veldener : le premier, c'est que le graveur des planches insérées dans les Épitres n'est point le même que celui des planches du *Speculum* xylographique; le second, c'est que Veldener, étant à Utrecht en 1480, avait acquis déjà, en tout ou en partie, les bois de ce livre des pauvres, les avait sciés et en avait essayé l'emploi dans un livre sorti de ses presses.

Un *Passionael* (2), qui fut le troisième livre imprimé à Utrecht par Veldener, se fait remarquer encore par une de ses pages initiales à encadrement ramifié et fleuri, comme nous en avons vu dans son *Fasciculus*, et par une planche plus considérable que celles des livres précédents; elle représente une serie de scènes de martyres, disposées en serpent avec des figures montant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite et diminuant de taille pour former une espèce de perspective, depuis le pape

(1) *Epistelen ende Evangelien metten sermonen ende die prophecien.* Utrecht, Jan Veldener, 1480. Les éditions de 1478 et 1479, notées par Holtrop, n°s 48 et 50, sont sans figures.

(2) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 52.

saint Anastase traîné par un cheval jusqu'à un saint roi étranglé par deux femmes. Le travail de cette planche est assez primitif; sa dimension dépasse le texte, et l'on dirait que l'imprimeur a profité d'un bois destiné à une image isolée; elle présente enfin cette particularité qu'elle est imprimée des deux côtés du papier.

Utrecht n'est pas autrement mémorable dans les annales de l'imprimerie; et nous pouvons suivre, à Culemburch, ville de Hollande peu éloignée, Veldener, qui y transporta ses presses et y publia quelques livres d'une importance capitale dans l'histoire de la gravure. Le plus célèbre est le *Speculum* en hollandais, *de Spiegel onser behoudenisse*, petit in-quarto de 1483 (1), où il inséra les cent seize bois du *Speculum*, après les avoir dédoublés pour les adapter à son format et en y ajoutant douze autres planches de même dimension. Cette édition était, en outre, distinguée par la marque à deux écussons de l'imprimeur (2), par une initiale fleuronnée et par une planche finale représentant le buste de David, au-dessus des tables de la loi, au bas de laquelle sont trois écussons : *Culemburch, Ostenriich, David.*

Le point le plus délicat de la controverse soulevée par cette édition porte sur les douze planches qui ne se trouvaient pas dans le *Speculum* xylographique. Comme elles y sont disposées de la même manière, mêlées avec toutes les autres, qui ne sont pas d'une parfaite homogénéité entre elles, et qu'elles ne présentent pas de différence de travail très-sensible, Veldener les a faites, a-t-on dit; donc il a pu faire les premières, donc il est le graveur du *Speculum* et des autres livres des pauvres (3). Le raisonne-

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, p. 209, n° 537. On en cite deux exemplaires, l'un à Harlem, l'autre chez lord Spencer. J'en ai vu un à la Haye et un autre à Bruxelles.

(2) Sur l'un est un triangle surmonté de girouettes en croix qui doit appartenir à Culemburch; sur l'autre le nom de Veldener. L'imprimeur variait un de ses écussons suivant la ville où il imprimait et les laissait quelquefois vides. Il a varié même, sous ce rapport, les exemplaires d'une même édition : dans l'exemplaire du *Spiegel* qui est à la Haye, le deuxième écu est vide; dans celui de Bruxelles, il porte le nom de Veldener.

(3) Heinecken, Meerman, les auteurs intéressés à soutenir l'origine allemande des livres des pauvres, aussi bien que ceux qui les disaient hollandais,

ment n'est pas rigoureux. Les planches du *Speculum* forment une telle exception dans ce qu'on peut appeler l'œuvre de Veldener, en y comprenant toutes les gravures insérées dans ses livres, qu'il est évident que l'auteur de celles-ci ne peut avoir fait les autres. La conjecture la plus plausible, c'est qu'il les aura achetées du fonds d'un ancien *printer*. Quant aux planches de supplément, si, comme il paraît, elles sont de la même main que les premières, avec cette seule infériorité d'un travail à la suite et plus négligemment imprimé, rien n'empêche de croire que Veldener les a eues de la même source, alors qu'elles n'avaient pas été utilisées. La déchéance où tombèrent les livres xylographiques par la découverte de l'imprimerie vient donner à ce fait beaucoup de probabilité. Ce qui nous reste à dire des autres livres de Veldener achève la démonstration.

La même année que le *Spiegel* parut, à Culemburch, l'*Histoire de la Sainte Croix*, en hollandais (1), qui est encore un livre des pauvres, en ce sens que les gravures y ont plus d'importance que le texte. Il contient soixante-quatre planches imprimées au *recto* et au *verso*, de trente-trois feuillets, portant un quatrain hollandais en légende, et représentant les scènes variées de l'histoire légendaire de la croix, depuis Adam et Seth jusqu'à l'offrande de la relique faite à l'autel par des négociants. Dibdin a cité et reproduit comme spécimen la scène où Seth met son père au tombeau. Je citerai de plus, comme caractéristiques du travail, les Trois Arbres dont se composait le bois de la croix et le Martyre d'une sainte attachée nue à une colonne et fouettée par un bourreau vis-à-vis d'un évêque et de trois personnages : ce sont ces planches que Heinecken, et après lui M. Guichard et M. Harzen, ont voulu rapprocher de celles du *Speculum*. J'ose dire qu'ils ne les ont vues qu'à

ont reconnu que les douze planches ajoutées par Veldener aux cent seize des éditions primitives étaient du même travail. Dibdin (*Bibliotheca Spenceriana*, t. IV, p. 186) les a jugées différentes.

(1) M. Guichard (*Notice sur le Speculum*, p. 53) indique ce livre d'après Hain (nº 8717), qui ne fait que le citer, Heinecken, qui en a donné une description sommaire (*Idée générale*, p. 461), et la *Bibliotheca Hulthemiana*, t. I, p. 19, nº 191. C'est cet exemplaire de Van Hulthem que j'ai vu à Bruxelles.

une distance tout à fait trompeuse. La dimension est à peu près la même que celle du *Speculum*, mais c'est le seul rapprochement que l'on puisse faire entre elles. Les planches de l'*Historie van het Heilige Kruys* n'ont pas d'encadrement ogival, les figures sont disproportionnées à la scène et les têtes aux figures; le dessin est lourd, détestable aux extrémités, donnant aux airs une précision uniforme; la taille manque absolument d'adresse ou du système qui en tient lieu quelquefois; il semble bien que l'artiste a voulu faire ses arbres naturels, ses plis ombrés, ses cheveux frisés; mais il échoue dans tous ses effets. Il est enfin gauche même dans les fleurs du terrain et les ornements gothiques où excellait toujours le graveur du *Speculum*. Il y a donc entre ces deux ouvrages la distance d'une époque et de plus celle d'un art tout entier. Je n'oserais même attribuer les planches du livre de la croix à Veldener; car il me semble que pour peu qu'il fût artiste et qu'il se fût proposé l'imitation des gravures du *Speculum* qu'il venait d'imprimer, il aurait mieux réussi. Bref, on ne voit dans ces gravures ni les rudiments qui seraient les indices d'une école à son début, ni l'avancement qui serait le résultat d'un exercice prolongé du métier. L'on peut conclure que si Veldener fut graveur, ce n'est que dans l'acception la plus restreinte : imprimeur, il fit comme beaucoup de ses confrères, il prit ses planches de toutes mains, tombant quelquefois sur des ouvrages de maître et réduit souvent à des ouvrages de compagnon apprenti. Il offrit un dernier exemple de cette discordance dans le *Kruidboeck in dyetsche*, qu'il imprima à Culemburch, en 1484 (1). On y trouve pour frontispice le bois du *Speculum* qui représente l'arbre de Jessé; dans le corps du livre des figures de plantes qui sont la copie en sens inverse de celles de l'*Herbarius* de Mayence, et pour colophon encore un bois du *Speculum*, le péché d'Adam et Ève.

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 538. Il y a aussi, à la bibliothèque de la Haye, l'édition en latin de cet *Herbarius* donnée, la même année, par Veldener; mais on n'y trouve plus les planches du *Speculum*.

Harlem.

Quelles que soient les traditions sur un atelier primitif d'imprimerie et de gravure fondé à Harlem par Coster, parmi tous les livres et les fragments de textes rattachés à cet atelier par les bibliographes partisans de sa cause, il n'y a pas, le *Speculum* mis à part, un seul spécimen de bois taillé en image, lettre ornée ou enseigne. Jacob Bellaert fut le premier qui les inaugura, en 1484, avec son enseigne typographique placée sous les armoiries de Harlem, genre de marque particulière aux Pays-Bas : un dragon ailé tenant un écu dans un portique surmonté d'un entrelacs où se suspend l'écu armorié de la ville : une épée surmontée d'une croisette entre quatre étoiles (1).

Les ouvrages publiés par Bellaert, avec planches, sont en assez grand nombre. Le plus ancien serait un *Dat Liden ende die Passie*, de 1483, avec trente-deux planches (2), qui ne sont que la reproduction des planches d'un livre imprimé par Gérard Leeu, à Gouda, en 1482. Dès ces premiers essais, les imprimeurs font des échanges qui rendent difficile à faire la part de chaque atelier. Voici ce que j'ai vu de celui-ci :

Boec des Gulden Throens, 1484 (3). Il a quatre planches qui se répètent cinq ou six fois en tête des vingt-quatre chapitres, et qui ne sont que des variétés de la même scène ascétique que j'ai déjà décrite d'après les planches de l'édition d'Utrecht, dont celles-ci ne m'ont paru présenter qu'une reproduction ou une copie. Bellaert avait publié aussi, après Gérard de Leempt, une édition du *Sielen Troest;* mais on ne voit pas dans la description de M. Holtrop que ce livre ait d'autres gravures que sa marque.

Der Sonderen Troest ofte process tusschen Belial ende Moyses,

(1) Cette marque est reproduite dans les *Recherches bibliographiques sur quelques impressions néerlandaises*, par Dupuy de Montbrun. Leide, 1836; in-8°.

(2) Il n'est point à la Haye et n'est cité par aucun bibliographe; mais je l'ai aperçu dans la bibliothèque de M. Enschedé, à Harlem.

(3) *Catalog. Biblioth. Hag.*, n° 16.

1484 (1). Sans m'occuper de savoir jusqu'à quel point les planches sont, pour l'invention, la copie de celles que le livre de Jacques de Theramo avait eues déjà en Allemagne, je suis assuré qu'elles sont originales par l'exécution. La première, placée en frontispice et de toute la grandeur de la page, est la réunion de plusieurs scènes, le Baptême du Christ à l'angle inférieur de droite, le Passage de la mer Rouge au milieu, le Déluge au fond, et en haut la Chute des anges rebelles et le Péché d'Adam et Ève. Les autres forment une suite occupant la demi-page du texte à longues lignes en tête de chaque chapitre. La taille en est pesante, mais réservée dans les mêmes petites proportions que nous verrons désormais caractéristiques de l'école hollandaise. On ne voit pas ici que le dessinateur ait tiré parti des sujets singuliers du livre; il a pourtant montré sa vaillance dans la scène où le diable vient plaider la cause de l'enfer devant le roi Salomon siégeant à côté de son greffier; et l'imprimeur, content de cette planche, l'a répétée en tête de plusieurs chapitres, pour tous les tribunaux où le diable vient porter sa plaidoirie.

Boeck van den Proprieteyten der dinghen, 1485 (2). L'encyclopédie du moine anglican Barthélemy de Glanville avait été, avant cette année, imprimée plusieurs fois, en latin et en français, à Cologne et à Lyon; mais les éditions de Cologne n'ont pas de planches et celles de Lyon ont des planches différentes. Maître Bellaert était de Zerixzee; on se convainc en voyant les figures qu'il donna à son édition, que s'il ne les fit pas lui-même, il les obtint d'un vaillant artiste tout près de lui.

L'artiste a donné dans ses planches, occupant la page entière et en douze tableaux, toute l'encyclopédie: 1° le lion, la porte et l'épée de Harlem au milieu de rinceaux de feuillages et de fruits où courent des hommes, des singes, des quadrupèdes et des oiseaux; 2° Dieu sur le trône dans un triple cercle rayonnant et un carré tout noir; 3° la chute des anges: ils sont précipités sous la forme d'animaux diaboliques dans une eau entre des rochers au-dessous

(1) *Catal. Biblioth. Hag.*, n° 17.

(2) *Ibid.*, n° 18. Brunet parle d'une édition hollandaise de 1479, mais il n'y indique pas de figures. J'ai vu celle de Bellaert à Paris, à la Haye et à Harlem.

du trône de Dieu; 4° la création de la femme : elle est représentée nue, les jambes écartées, dans l'enceinte du paradis et au-dessus de l'homme debout, les mains étendues, le ventre ouvert pour montrer les viscères; 5° la vie humaine représentée en plusieurs compartiments, où l'on voit successivement les jeux de l'enfance, la chasse, la conversation, la maladie, la chirurgie et la mort; 6° la terre au milieu des cercles d'étoiles cantonnés d'anges; 7° les douze mois représentés en médaillons; 8° les oiseaux; 9° les poissons; 10° une ville fortifiée entourée d'eau, avec un fond de rivière qui serpente très-curieux de perspective; 11° les végétaux; 12° les animaux.

La nouveauté et la grandeur de ces compositions n'échapperont à personne. Le style n'en est point élevé ni spirituel, mais il est sérieux; les figures à longue stature avec des têtes sans agrément ont des mouvements naturels, des costumes vrais. La gravure parcimonieuse, mais variée et intelligente dans la perspective, a des tailles courtes, horizontales, quelquefois trop symétriques, quelquefois trop grossières, mais elle atteint, dans quelques planches, une grande supériorité. Le tableau des douze mois montre un mouvement et une souplesse de taille remarquables, le tableau des végétaux présente une grande variété de plantes naturelles et cultivées rendues avec une finesse, une légèreté et un amour qui suffiraient seuls pour prouver la patrie du graveur. Enfin, l'exécution générale de ces planches démontre une filiation directe des livres des pauvres. On y trouve les bonnes habitudes et les procédés de l'école hollandaise, le dessin pur, la taille sobre, la disposition par compartiments, les impressions d'un seul côté et jusqu'à l'enluminure légère à teintes jaunes, vertes et violettes. Dans aucun autre pays, nous l'avons vu, les graveurs sur bois ne travaillaient ainsi, ceux mêmes que nous venons de voir en Flandre ont des qualités apprises qui ne se trouvent point ici.

Après son Propriétaire universel, Bellaert voulut faire son histoire ancienne, et il en emprunta le texte à la littérature française : *Historien van Troyen*, 1485 (1). C'est la traduction du recueil

(1) Brunet est le seul auteur où l'on trouve cette édition citée; la mention qu'il en fait est des plus succinctes et sans indication de figures. L'exemplaire

mythologique et chevaleresque sur les malheurs de Troie, de Raoul Lefevre, chapelain du duc Philippe le Bon. Ce livre avait été, dès 1464, l'objet de beaux manuscrits à miniatures, puis d'une édition imprimée sans date et sans nom de ville ni d'imprimeur; mais on le prend pour le premier livre imprimé en français et aux frais du duc de Bourgogne, suivant les uns, par William Caxton, qui le traduisit ensuite en anglais, et, suivant les autres, par Ulric Zell à Cologne, vers 1466 (1). Il reçut ses premières illustrations (2) dans le pays où avaient été exécutés les manuscrits, où florissaient des corporations de faiseurs d'images, et le graveur n'eut rien à emprunter au dehors; même dans les sujets où l'invention ne lui appartient pas, il garde son originalité.

Le frontispice, visiblement imité d'une miniature, est entouré d'une vignette à rinceaux fleuris animés d'oiseaux, de singes à cheval sur des monstres et d'un buste de hallebardier, taillé avec beaucoup d'adresse et de liberté. Il représente le duc de Bourgogne vêtu d'une robe ouverte et traînante, portant les cheveux longs, un chaperon à plumes et le collier de la Toison d'or; l'auteur lui présente son livre en fléchissant les genoux. Derrière ces figures, on voit un tronc d'arbre où est suspendu un écu à bande échiquetée et, dans le fond, un rivage avec deux personnages: l'un debout, qui paraît être encore le duc, et l'autre monté sur une embarcation. Le style de ces figures frappe d'abord par la longueur et la maigreur des membres, la mesquinerie des expressions. Leur manière s'accuse davantage encore par la taille faite en hachures horizontales mêlées à d'autres toutes en points.

La suite des planches placées en tête des chapitres et occupant la largeur des deux colonnes du texte (3), a des figures plus petites

que j'ai vu est à la Bibliothèque nationale, où on le retrouverait peut-être sous la cote Y^2 (434). On y voit à la fin du deuxième livre et au colophon la marque de Bellaert et de Harlem.

(1) Bernard, *De l'Origine de l'imprimerie*, t. II, pp. 363 et suiv.

(2) Brunet indique une édition de Jacques Maillet, 1484, avec des figures en bois; mais ce n'est sans doute qu'une erreur de date.

(3) Les initiales sont rubriquées avec quelques ornements, et le rubricateur a voulu aussi mettre la main à quelques planches en touchant de son pinceau les branches de quelques figures.

où cette mesquinerie de style est corrigée par une naïveté plus grande et par la variété de la composition. Les sujets, tous afférents au texte de cette Iliade gothique, présentent le plus singulier pot pourri. On y voit, au premier livre, le Couronnement de Saturne par les mages de l'île de Crête, dont la mise en scène est d'une puérilité primitive; son Mariage avec sa sœur Cybèle, la Naissance de Jupiter, Persée délivrant Andromède, Hercule étouffant les serpents, deux dragons énormes qui grimpent à son berceau en présence des deux mères effrayées; puis de nombreuses batailles disposées en scènes plus simples dans un champ plus étendu, où le paysage tient plus de place que dans les batailles des livres italiens ou français. Le deuxième livre est occupé par les combats d'Hercule; le plus remarquable est le combat contre trois lions, où le héros, les lions et les fleurs du terrain ressortent en blanc sur un fond tout noir. Cet effet, imité des gravures interrasiles, se retrouve dans quelques planches. Le troisième livre est rempli par les sujets de la construction et de la destruction de Troie, avec force répétitions de batailles, sans qu'il y manque le cheval entrant sur ses roulettes au milieu des maisonnettes qui représentent Ilion. L'artiste a été mieux inspiré dans une scène mythologique qui s'intercale au milieu de ces sujets d'histoire : le Jugement de Pâris. Ce bois est taillé avec autant de fermeté que de délicatesse, et la composition en est heureuse. Dans un paysage bouché d'arbres au feuillage divers, et traversé par un ruisseau avec des bords en zigzag tout garnis de fleurs, Mercure s'est endormi à droite, à côté de son cheval attaché à un arbre, et Pâris, en longue robe et haut bonnet, tend la pomme à la première des trois déesses rangées devant un monticule à gauche. Elles ne sont vêtues que de leurs pantoufles et de leurs hennins, dont le voile transparent descend sur leurs charmes; elles sont également risquées dans leurs formes, mais sans perdre ce grain d'élégance qui appartient à l'école.

Si la distinction de l'école hollandaise ne perçait pas dans les naïvetés du dessin et dans les pratiques de la taille, on la retrouverait encore dans les costumes bourguignons, les jaques courtes et les robes traînantes, les bonnets à plumes, les souliers à longs

bees, les jupes à plis, les bourrelets en pointe et à long voile.

Epistelen ende Evangelien metten sermoenen, 1486 (1). Ce volume, de format petit in-quarto, a une suite de planches occupant les trois quarts de la page à longues lignes. Les sujets de la vie du Christ qui y sont traités amènent quelquefois des compositions intéressantes : le *Massacre des innocents* avec ses petites figures disposées dans une campagne et proprement costumées; les *Noces de Cana*, où la table est précieusement mise, où Jésus, la mariée à côté de lui, se tenant les mains dans ses manches, et le serviteur qui verse le vin, posent excellement dans leur naïveté; la *Présentation au temple*, où le petit Jésus paraît debout sur l'autel entre deux colonnes; la *Cène* disposée en composition circulaire, dont l'exécution n'est pas moins remarquable par son système de tailles et de hachures toujours petites quoique assez variées. Là comme dans le dessin, on surprend encore la tradition des anciens maîtres hollandais et les graveurs des livres des pauvres.

Doctrinael des tyts, 1486 (2). Le Doctrinal du temps présent de Pierre Michiel ou Michault, secrétaire du duc Charles de Bourgogne, avait été d'abord écrit en français et imprimé à Bruges par Colard Mansion; mais cette édition n'a pas de gravures. Il avait été aussi imprimé à Lyon, et cette fois-ci avec des figures qui ont précédé celles de l'édition hollandaise, et qui ont été vues peut-être par le graveur de l'atelier de Bellaert. On peut le supposer en voyant quelques scènes composées de la même manière, et la taille prendre ici une largeur et une rapidité qu'elle n'avait pas dans les livres précédents; l'exécution de ces planches est, du reste, si exercée et si bien d'accord avec le style de l'atelier que nous connaissons qu'on peut les tenir pour originales. Elles forment une suite de divers sujets, dont quatre se trouvent répétés, et qui occupent la page entière de format petit in-quarto. Ils représentent d'abord l'Auteur offrant son livre au duc de Bourgogne, et l'Auteur mené par la Vertu dans son jardin; puis les douze Écoles souterraines où

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, nº 19.

(2) *Ibid.*, nº 20. Brunet, qui décrit les éditions de Bruges et de Lyon, n'a pas connu celle-ci.

il assiste aux diverses doctrines, et enfin l'École de la vertu où siégent Justice, Prudence, Tempérance et Force. Le Doctrinal, ainsi que plusieurs des livres précédents, ne portent pas le nom de Bellaert, mais on y a reconnu ses caractères, et il y a la même grande marque que nous avons décrite en commençant.

Le dernier livre cité de l'atelier de Bellaert est le *Boeck van den Pelgherym*, 1486 (1), autre production d'un poëme français du bernardin Guillaume de Guilleville, qui avait été imprimé d'abord à Lyon avec des gravures. Ces rapports avec une école française, dont nous verrons la fécondité, sont d'autant plus à remarquer, que l'on n'avait guère vu jusqu'ici les imprimeurs hollandais que les yeux tournés vers l'Allemagne; nous en trouverons d'autres exemples. Les petits bois qui illustrent l'édition de Bellaert ne sont pas proportionnés au format in-folio et ne s'adaptent au texte en deux colonnes que par leur juxtaposition, d'où l'on peut induire qu'ils ont été faits pour une autre édition. Ils ne se distinguent pas par leur exécution, qui reste plus pauvre que celle des livres précédents, et quant aux sujets, je n'ai remarqué que la figure du pèlerin endormi. Nous les retrouverons en plus grand nombre dans une édition du livre donné à Delft par un autre imprimeur.

Je viens de produire les titres de l'un des ateliers de taille de bois les plus vaillants de la Hollande. Qu'on en fasse l'attribution à Bellaert l'imprimeur, ou, ce qui est moins conjectural, à un maître inconnu de quelque corporation de faiseurs d'images, il appartient bien à Harlem. C'est peut-être l'argument le plus puissant qu'on puisse faire valoir en faveur de l'opinion qui fait venir de cette ville le *Speculum* des pauvres, et je ne vois pas que les fauteurs de cette thèse s'en soient avisés. Meerman n'a fait que citer Bellaert en mentionnant quelques-uns de ses livres sans y indiquer des figures; le dernier et le plus chaud des avocats de Harlem ne l'a pas même nommé (2). Il doit désormais être mis au rang des imprimeurs qui ont le plus contribué à l'avancement de la gravure.

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 21.

(2) Bernard, *De l'Origine de l'imprimerie*, t. II, p. 421.

Delft.

A Delft, où Jacob Jacobszoon et Mauricius Yemantszoon avaient imprimé, depuis 1477, une Bible en hollandais et plusieurs livres vulgaires qui n'avaient d'autres planches que la marque des libraires et les armes de la ville, on voit bientôt les livres populaires se garnir de gravures. A leur marque et à leurs caractères, on les juge du même atelier placé sous le nom de JACOBSZ. V. D. MIER, mais ils ne portent pas d'ailleurs de nom d'imprimeur.

Le premier que j'aperçois est la *Somme rurael,* 1483 (1), traduction du livre de droit coutumier de Jean Boutillier, conseiller du roi à Paris, qui avait été imprimé à Bruges en 1479 par Colard Mansion. Il ne contient qu'une planche occupant la moitié de la première page in-folio, mais elle est d'un grand style : le roi y est représenté sur son trône, le globe à la main, entre deux groupes de courtisans. Ces figures ont d'excellentes attitudes, des physionomies expressives, des draperies correctes. Le graveur montre son habileté jusque dans le tapis, dont les ornements ressortent en blanc sous les pieds des personnages. Le volume porte, en outre, un S. initial élégamment fleuri et, à la fin, pour enseigne deux écus soutenus par un lion, l'un aux armes du duc, l'autre marqué de trois feuilles.

Le livre le mieux fait pour recommander les presses de Jacobsz. fut un *Passionael* de J. de Voragine, en deux parties : *Winter Stuck* et *Somer Stuck,* 1487 (2). Il y a dans chacune de ces parties une grande planche de frontispice qui représente l'imprimeur agenouillé, le chaperon sur l'épaule, devant une femme assise à son pupitre, et deux suites de sujets de la vie des saints de deux grandeurs sur deux colonnes de texte ou sur une seule : ces planches montrent d'abord tant de supériorité de composition qu'on pourrait les décrire toutes; le style en est sérieux, le dessin ferme, le

(1) *Catal. Bibl. Hag.,* p. 164, n° 436.

(2) *Catal. Bibl. Hag.,* n° 441. Il y en a une édition antérieure, n° 438, qui n'est pas complète et qui paraît contenir moins de figures.

sujet ordonné avec maîtrise. La taille, même grossoyée et souvent négligée, surtout dans la seconde partie, laisse toujours ressortir ces qualités pittoresques. Je me borne à citer parmi les grandes pièces de la partie d'hiver : le Christ debout sur le globe ayant devant lui l'agneau, et de chaque côté deux anges qui tiennent le pallium et deux groupes de saints; les Quatre Saints couronnés, saint Martin, sainte Catherine encadrée de rinceaux; la Nativité, le Massacre des innocents entre des pilastres ogivaux; la Tentation de saint Antoine, la Présentation au temple, la Conversion de saint Paul, saint Hubert. Dans ces dernières surtout, les figures s'arrangent avec une verve étonnante; le paysage est bien compris et les costumes sont des plus intéressants. Dans la partie d'été, les pièces les plus remarquables sont saint Georges, l'Invention de la croix, le Martyre de saint Jean, le Martyre de saint Érasme, les Onze mille vierges.

A côté de toutes les pauvretés qu'étale la gravure typographique, on ne s'expliquerait pas la distinction des planches de cet atelier, si l'on ne songeait à l'école de peinture qui florissait à Harlem dans le même temps. Ce ne sont pas ici, comme dans les livres des pauvres, de simples rapports de traditions avec l'école Van Eyckiste, ce sont des modèles directs qui paraissent fournis à nos graveurs par Dierick Stuerbout et par Gérard de Saint-Jean. C'est ainsi que l'une des planches que nous venons de citer dans la seconde partie du *Passionael* de Jacobszoon a la plus grande analogie de composition avec l'un des tableaux les plus connus de Stuerbout, *le Martyre de saint Érasme*.

Deux autres livres de Jacobsz., *Die Vier Uterste*, 1486, et *Evangelien ende Epistolen*, 1486, conservés au musée Meerman Westrenin de la Haye (1), portent des gravures qui ajoutent à la part

(1) Ils sont décrits par M. Holtrop, p. 246, n°s 626 et 627, mais ne sont point aussi abordables que les livres de la Bibliothèque royale, dans la maison retirée où leur ancien possesseur a voulu les renfermer avec plus de soins pour leur conservation que de facilités pour leur étude. Le musée Westrenin n'est ouvert au public qu'une fois le mois. Je ne connais des Évangiles que l'édition de 1488 qu'on verra plus loin, et des Quatre Fins que l'édition de 1489, qui ne contient que des bois assez grossiers du Calvaire, du Jugement et de l'Enfer, et un bois de la Mort qui se retrouve dans le *Sterf Boeck*.

de ce vaillant atelier : les éditions des mêmes livres qu'on rencontre postérieurement ne sauraient sans doute en tenir lieu ; car, en Hollande comme ailleurs, la gravure sur bois perdit vite ses qualités premières, et, sauf quelques ateliers privilégiés, elle se répandit en une multitude de copies : mais l'iconophile est souvent forcé de s'en contenter, tant les originaux sont devenus rares, même dans ce pays si rangé et si respectueux pour son passé.

La marque de Delft, qui, dans l'enseigne de Jacobsz, était tenue par un lion, paraît dans une autre enseigne qu'on rencontre en 1488, tenue par une licorne, et celle-ci a été attribuée à Henrick Eckert Van Hombergh, dont le nom n'est inscrit, cependant, à côté de la même marque que vers 1492. Quelque livres sans marque, publiés entre 1487 et 1488, paraissent communs aux deux ateliers, tels sont : *Leven van Liedwy die maghet van Sciedam* (1), dont le titre porte la Vierge de Schiedam dans un bois remarquable par l'expression de la figure et par son encadrement fleuri. La bienheureuse y est représentée les cheveux épars, couronnée, tenant le crucifix et une rose. *Die Konste om te lieren spreken ende swyghen als tyt is* (*De Arte loquendi et tacendi*), de l'avocat Albertanus, où l'on voit sur le titre un assez beau bois : un roi dans sa chaire rendant une sentence en présence d'une femme et d'un enfant, devant sept personnages en longue robe et haut bonnet que nous retrouverons au roman des Sept Sages.

L'enseigne de Eckert Van Hombergh se rencontre d'abord sur *Dat Sterfboeck* (2), édition hollandaise de l'*Ars moriendi,* que j'ai décrite au chapitre des livres des pauvres, et qui, alors que je la revois ici, l'œil plus familiarisé avec les manières hollandaises, me paraît en offrir un échantillon très-chargé. Rien n'est mieux fait pour reculer la date de l'édition originale de ce livre que l'exagération qui gagne ses figures dans leur propre pays. La grimace qui, sous prétexte de réalité, vient envahir l'art, n'est pas particulière à l'Allemagne ; la Hollande et la Flandre en eurent aussi

(1) *Catal. Bibl. Hag.,* nº 442. Il y en a une autre édition de 1490 attribuée à Eckert Van Hombergh, nº 443.

(2) *Ibid.,* nº 449. L'exemplaire de la Haye est antérieur d'une année à celui de Londres, mais les figures sont les mêmes.

leur contingent. L'atelier de Eckert se recommande par de meilleurs ouvrages, mais il n'atteignit pas la distinction de celui de Jacobsz. Il reproduisit ou copia beaucoup de bois antérieurs.

Il publia, après Bellaert et Jacobsz., les *Evangelien ende Epistolen metten sermonen ende figueren*, 1488 (1), qui constitue une suite de figures d'un style plus réservé et d'une taille plus propre, commençant par la messe de saint Grégoire, sur le titre, et finissant par la Pentecôte. J'ai noté, en les parcourant, l'Entrée à Jérusalem, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des rois et les Saintes Femmes au tombeau, qui se font remarquer par le soin de la composition ou par la justesse des mouvements, ou par la vivacité des airs de tête, ou enfin par la disposition de leurs petites tailles mêlées de quelques parties noires.

On n'est point encouragé par ces débuts à pousser bien loin la revue des nombreuses éditions attribuées à cet atelier; cependant, en voici deux qui m'ont paru intéressantes, sinon par la valeur de leurs planches, au moins par la comparaison qu'on peut faire de ces figures avec celles des éditions antérieures difficiles à rencontrer.

Le *Dialogue des créatures*, publié par Eckert Van Hombergh en 1488 (2), ne fait que reproduire les planches de Gérard Leeu, à Gouda, avec des initiales nouvelles, une planche finale de la Création et des appendices d'encadrement pour élargir les bois jusqu'à la justification; *la Vie de Jésus-Christ* (3), qu'il publia la même année, a aussi les plus grands rapports avec celle de Gérard Leeu à Anvers. J'ai remarqué seulement ici un entourage de rinceaux autour de la figure du titre, que je n'avais pas remarqué dans l'édition antérieure.

(1) Cette édition que j'ai vue à la bibliothèque d'Arenberg a été décrite par M. de Brou, *Recherches bibliographiques*, p. 14. Gand, 1849. Il est à regretter que l'auteur, qui est très-versé dans l'étude des estampes, ait été trop succinct dans la description de ces livres.

(2) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 448.

(3) Ces deux éditions, qui ne se trouvent point à la Haye, sont citées par Brunet, t. IV, pp. 258 et 260. Ce bibliographe a même noté sur l'une d'elles, d'après un catalogue anglais, un premier feuillet où se voit un Hercule et une cotte d'armes gravés sur bois.

Van die Seven Vroede van Roemen, vers 1490 (1). Le roman des Sept Sages de Rome, dont les premières éditions sont hollandaises, puisqu'on en connaît une en latin attribuée à Veldener, vers 1475, et une autre en hollandais, imprimée à Delft en 1483, contient ici quinze bois d'un travail fort inégal. Les deux plus remarquables représentent les Sept Sages debout devant l'empereur Poncianus, dans sa chaire, qui leur parle en gesticulant, en présence de la belle-mère et du fils, et l'autre l'exemple du fils de l'empereur Dioclétien, où paraissent devant le César, assis comme un roi, le fils et la belle-mère, en présence de cinq personnes. Ces deux planches appartenaient peut-être à une édition antérieure; car elles tranchent avec les autres, qui sont d'un travail beaucoup plus pauvre, se répètent nombre de fois dans la suite du volume, et semblent représenter à peine les sujets connus du roman.

Der Kesten Eewe, l'un des plus anciens livrets imprimés en hollandais, à Gouda, à Anvers et à Delft, contient ici, outre les armes de la ville au colophon, une planche de titre aussi remarquable par sa facture que par la localisation de son sujet : c'est un prédicateur dans une église devant un auditoire nombreux. Le dessin est anguleux, la taille monotone, mais les figures sont étudiées et rendues d'une façon piquante dans leur attitude, leur mine et leur costume.

Eckert Van Hombergh transporta ses presses à Anvers dans l'année 1496; mais on trouve, même après cette époque, et jusqu'en 1499, des livres imprimés à Delft à son nom et à sa marque. Il m'a paru, dans ceux qui ont passé sous mes yeux sans laisser de traces dans mes notes, n'avoir guère fait que répéter les planches de ses devanciers, en les altérant et en les déplaçant. L'un des plus illustrés, le *Boeck van den Pelgrim*, 1498 (2), me permet de compléter l'imagerie de ce roman allégorique. Ils n'ont pas d'autre intérêt; car le dessin en est aussi pauvre que la taille. La

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 457. — Dupuy de Monbrun, *Recherches bibliographiques*. Leide, 1836; in-8°.

(2) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 463.

grande planche représente l'auteur en pèlerin, coiffé d'un bonnet fourré, le bâton à la main, dans une campagne ayant en vue la Jérusalem céleste ; et dans la suite des petites planches, nous le voyons, au milieu des aventures de son pèlerinage, escorté par sa dame, *Grâce de Dieu,* et enfin au lit d'agonie, où la mort, une femme coiffée d'un turban, armée d'une faucille et portant une bière sur l'épaule, lui monte sur le corps.

Swolle.

La ville de Swolle, déjà célèbre par l'atelier du Maître à la navette, devint, grâce aux presses de Peter Van Os ou Peter Os van Breda, l'un des magasins les plus féconds de la gravure sur bois hollandaise. Dès 1480, cet imprimeur publia un psautier latin, où l'on note des figures et sa marque, et jusqu'en 1500, il ne cessa de produire des livres en hollandais, auxquels était dévolue l'illustration : *les Gestes des Romains, la Consolation de l'âme, les Évangiles et Épîtres, la Vie de Jésus-Christ, la Vie des Pères, le Passional, le Livre de la Mort* et *les Sermons de saint Bernard.* La marque de ces publications est d'abord un grand écu à la croix de la ville, tenu par un ange dans un cadre cintré, et ensuite deux petits écus suspendus à un chicot et marqués l'un de la croix, l'autre d'un sigle particulier à l'imprimeur. On ne rencontre pas dans les nombreuses gravures qui ornent ces livres le degré d'originalité que présentent ceux de Harlem et d'Utrecht; quelques-uns, cependant, parmi les plus anciens, méritent d'être décrits. La circonstance la plus digne d'attention, c'est que l'imprimeur employa, à diverses reprises, des bois ayant appartenu à la Bible des pauvres : il les avait acquis de la même manière que Veldener avait acquis ceux du Miroir des pauvres. L'entourage qu'il leur donne prouve également qu'ils sont plus anciens que son temps. L'emploi de vieux bois est un fait si commun dans les imprimeries en Hollande comme ailleurs, qu'on ne peut plus s'en étonner.

Le livre *Der Sielen Trost* (1), imprimé par Peter Van Os, en

(1) *Catal. Bibl. Hag.,* n° 488.

1485, a cinq planches, dont la première représente Moïse, le Seigneur et le veau d'or, avec quelques figures éparses et grossièrement taillées dans un champ vide; les suivantes ont plusieurs sujets inégalement composés, les uns en petites figures, encadrés dans des compartiments à arcades, les autres, en plus grandes figures, isolés et remarquables par une large exécution au trait que l'imprimeur ne conserva pas dans ses bois postérieurs. Ces sujets sont tous pris dans le livre, qui n'est qu'une explication du Décalogue en exemples interprétés par un clerc à un jeune homme. La plus grande originalité de ces bois consiste dans leur disposition en sujets multiples pour la même planche, disposition évidemment imitée de la Bible des pauvres et qui est particulière aux graveurs de ce pays.

C'est dans le *Der Bien Boeck*, 1488, version hollandaise du *Liber Apum* du moine de Cantimpré, que l'on signale pour la première fois l'emploi fait par Peter Van Os de deux bois de la Bible des pauvres (1); on en pourrait trouver dans d'autres, tels que les Vies des Pères, 1490, et le Livre de la Mort, traduction et copie de l'*Ars moriendi*, dont Peter Van Os publia deux éditions en 1488 et 1491 (2). Mais celui de ses livres où ils sont ramassés en plus grand nombre est *Die Passye ende dat Leden ons Heren Jhesu Cristi mitten figuren*, 1483 (3). A l'exception de la planche de titre, qui offre Jésus sous le pressoir mystique, toutes les planches de ce livre sont celles de la Bible des pauvres. L'imprimeur n'a fait que les scier, y compris les petites figures des prophètes, en supprimant seulement les légendes. La seule différence qu'on y peut apercevoir provient de l'impression, qui est ici en encre noire et pâteuse.

Le *Passionaele ofte Gulden Legende mitten martirologium*, 1490 (4), ne contient, dans les 415 feuillets de ces deux parties,

(1) Ils ont été reproduits en fac-simile par M. Sotheby, *Principia typographica the Block Books*, vol. 1, pl. XLIII, p. 191. London, 1858; 3 vol. in-4°.

(2) *Cat. Biblioth. Hag.*, n°s 633 et 500. On peut trouver cette dernière à la Bibliothèque nationale.

(3) *Ibid.*, n° 494.

(4) *Ibid.*, n°s 498 et 634. Les deux parties sont à la Bibliothèque de Bruxelles.

qu'une dizaine de planches. La première est empruntée au *Passionael* de Veldener que nous avons décrit et suivie d'un H initial à grandes fleurs dans le goût des initiales ramifiées du même imprimeur. Les autres, occupant tantôt la page entière comme celle-ci, tantôt la demi-page, ne se font remarquer que par l'appesantissement de la taille et la dégénérescence du dessin. J'en citerai deux : *La Salutation angélique;* ces longues figures, lourdement dessinées et empêtrées dans leurs vêtements, appartiennent à la plus ancienne manière des tailleurs de bois hollandais. On rencontre cette planche dans plusieurs autres livres de Peter Van Os. Un iconographe qui la cite, en décrivant un volume de 1490, *Dat Vader Boeck,* que nous venons de mentionner, la rapporterait à la date de 1475 (1). *Hérodiade portant le chef de saint Jean sur la table où son père et sa mère sont assis.* Ici c'est le dessinateur qui l'emporte, et on aperçoit sa recherche des formes et du costume à travers la grossièreté de la taille.

Ce n'est pas seulement à la Bible des pauvres que Peter Van Os emprunta des bois; la planche de titre de son livre de Passion et plusieurs planches de son *Passionael,* que nous venons de voir, avaient déjà paru dans *la Vie de Jésus-Christ* imprimée, en 1482, par Gérard Leeu, à Gouda. La file de martyres en frontispice du même Passional avait déjà figuré dans celui de Veldener à Utrecht, et nous trouverions bien d'autres emprunts dans les livres qui vont suivre, si nous n'étions entraîné ici par le courant d'un travail plus général.

Les bois les plus nombreux et les plus mêlés se rencontrent dans les *Sermones Bernardi, in duytsche,* 1495 (2). La grande planche de frontispice représente saint Bernard la crosse à la main devant la Vierge, qui lui présente le sein droit, et l'enfant Jésus nu debout sur un coussin. Jésus prend une fleur de ses mains. Les deux figures divines sont vues à mi-corps dans une fenêtre; sur l'appui sont le livre du saint, le coussin et un vase,

(1) *Recherches bibliographiques sur quelques incunables précieux de la bibliothèque de M. le duc d'Arenberg,* p. 34. Gand, 1849; in-8°.

(2) *Catal. Biblioth. Hag.,* n° 504. Cette édition est décrite aussi par M. de Brou, *Recherches bibliographiques,* p. 35.

et à travers s'aperçoivent les murs d'une ville; deux phylactères font parler les personnages : *Monstra te esse matrem — ecce Be.* Le bois est taillé épais mais plein d'effet, et l'expression piteuse; la composition est empruntée à un bon peintre qui paraît être le Maître à la navette. On le trouvait déjà, selon le témoignage de M. de Brou, dans les éditions de saint Bernard données par Peter Van Os, en 1484 et 1485. De toutes les autres planches qui occupent la demi-page du texte, ou des espaces plus petits, et qui représentent les sujets ordinaires de la vie du Christ, je ne citerai que deux sujets du petit Jésus qui sortent un peu de la banalité. Le premier, chargé d'un lourd manteau, apparaît à sainte Catherine; le second est dans une gloire et un arc ogival, entre sainte Anne et la Vierge; toute la composition encadrée par un chapelet et des nébules.

Un mélange encore plus grand de bois de tout acabit et des exemples plus nombreux d'emprunts et d'abâtardissement se montrent dans le *Boec van den Leven ons liefs Heren Jesu-Christi*, 1499 (1). Je n'y remarquerai que la planche du titre : le Christ montrant la main dans un portique orné, tapissé et encadré d'un phylactère : *Speciosus forma pre filiis hominum;* mais cette planche appartenait déjà à un imprimeur d'Anvers, *Claes Leeu*, qui se fit connaître, après Gérard Leeu, par un petit nombre de livres.

Gouda et **Anvers.**

Gheraert Leeu, établi à Gouda, en Hollande, en 1477, y imprima, dès 1480, des livres en latin et en hollandais importants par leurs gravures sur bois. Ils avaient pour marque l'écu écartelé de la ville de Gouda, soutenu par deux lions et les deux écus de l'imprimeur attachés à un chicot.

Le premier de ces livres est le *Dialogus creaturarum optime*

(1) *Catal. Bibl Hag.*, n° 506. Il y en a aussi une édition antérieure, n° 505. C'est à ce livre qu'appartiennent les planches recueillies dans un volume du cabinet des estampes, marques des imprimeurs.

moralisatus jocundis fabulis plenus, 1480 (1), première édition latine d'un recueil d'apologues qui eut un grand succès dans les Pays-Bas et en France. Leeu le fit reparaître bientôt après en hollandais, 1481, et en français, 1482 (2), avec les mêmes figures.

Les figures dont le Dialogue est illustré sont loin de présenter la pureté de dessin et le mérite de composition que nous avons reconnus dans le Propriétaire de Bellaert; mais, à défaut de qualités plus sérieuses, on y trouve des études familières et naturelles très-locales et très-curieuses à observer, comme les embryons d'un art qui doit produire un jour, dans ce genre, les ouvrages les plus accomplis.

La première page est entourée d'un feuillage courant tracé d'un trait gros et hardi; cet ornement initial, imité des impressions de Veldener, se retrouve dans d'autres volumes de Leeu à la même date. La première planche représente les faces du soleil rayonnant et de la lune en croissant au milieu des nuages, et ces faces ont un air hollandais très-prononcé. Le texte est ensuite parsemé de toutes sortes de représentations : montagnes, arbres, gemmes, métaux, instruments, plantes, oiseaux, animaux, singes, onocentaures et satyres, au milieu desquelles sont quelques figures humaines, pêcheurs, chasseurs, laboureurs et moines, de proportions courtes et trapues, mais d'un mouvement assez vif et d'une expression cocasse. Toutes ces figures sont faites d'un trait gros et presque dépourvu de hachures; je citerai, pour donner une idée des compositions qu'elles comportent, le dialogue 31me, *De Mandragora et Venere :* la déesse est debout devant la plante informe, nue et des formes les plus pauvres, tout en étant fort ressenties, tenant un linge qui ne la drape ni ne la cache et coiffée d'un hennin déployé; le dialogue 38me, *De Syrene et Lubrico :* ils nagent à l'encontre l'une avec un gros ventre en queue de poisson, l'autre en

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 415. Dibdin l'appelle, *a very magnificent and early production of Gerard Leeu's press.* (*Ædes Althorpianae*, n° 1105.) J'ai vu cette édition à la bibliothèque Richelieu.

(2) Traduit par Colard Mansion, Gouwe, Gérard Lyon, 1482. Le seul exemplaire connu est à la bibliothèque Richelieu Brunet en a donné la description avec un fac-simile de la marque de Gérard Leeu. *Manuel*, t. II, p. 74.

robe; le dialogue 121me, *De Homine et Muliere :* l'homme est vêtu d'une longue robe, les mains dans ses manches, les pieds dans de grands souliers et coiffé d'un chaperon à cornettes retombantes; la femme est parée d'une robe à longs plis brisés, retroussée sur la jupe et coiffée d'un hennin à deux voiles; enfin le dialogue 123me, *De Vita et Morte:* la Vie est représentée par un jouvenceau vêtu d'une jaque courte, le faucon au poing; la Mort par une femme encore charnue dont la tête seule est cadavérique.

Dat Leden ende die Passie ons Heren Jesu Christi, 1482 (1). Ce volume offre une suite de trente-trois planches occupant les trois quarts de la page petit in-quarto. Le dessin en est gros, mais animé, l'expression vive et même grimacière; les tailles de hachure sont courtes et serrées : une enluminure *ad hoc* n'en relève pas peu l'effet. Ces figures, avec leurs grosses têtes, leurs habits épais et leurs airs placides et rusés, sont des études déjà précieuses de réalité, et plus d'une anticipe sur les goûts de l'école. Dans la première, la Dispute avec les docteurs, Jésus est déjà vieux; dans la seconde, un juif sous son chaperon se bouche le nez; dans la Descente aux enfers, l'enlumineur a marqué tant qu'il a pu la nudité de nos premiers parents.

Die Vier Uterste, 1482 (2) : c'est la plus ancienne édition hollandaise du Cordial des Quatre Novissimes, l'un des livres le plus souvent imprimés dans toutes les langues du XVme siècle. Il n'y a qu'une planche en frontispice d'une taille ferme, mais de peu de travail, avec des hachures courtes et espacées. La Mort y est représentée fauchant un sol planté de fleurs où se tient un groupe de cinq personnages.

Van den Seven Sacramenten, 1484 (3). Il y a ici la représentation des sept sacrements d'un dessin roide et d'une taille déchiquetée dans la façon hollandaise la plus prononcée. Les bois, faits pour un plus petit format, n'occupent la largeur des deux colonnes de celui-ci, in-folio, qu'au moyen d'une rallonge formée d'un de ces petits bois primitifs fort curieux par l'actualité de leur représenta-

(1) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 419.

(2) Ce volume est dans la bibliothèque de M. Enschedé, à Harlem.

(3) *Catal. Bibl. Hag.*, n° 421.

tion. Ici c'est la figure d'un maître caractérisé par son aumônière, et d'un compagnon, son disciple, qui porte un double chaperon.

Les armoiries de la ville de Gouda se rencontrent dans la marque d'une édition hollandaise du roman de Godefroy de Bouillon, qui n'a point reçu d'attribution certaine (1). Cette marque est formée par un château où sont arborés deux drapeaux accostés par les lettres G. D. et fixés sur un éléphant; l'un des drapeaux porte les armoiries de Maximilien, l'autre la fasce et les six étoiles que l'on voit sur l'un des écus de Gérard Leeu. Ce livre est illustré de vingt-quatre gravures sur bois occupant soit la page entière, soit la demi-page du texte in-folio; la première représente le pape Urbain prêchant la croisade; on remarque parmi les autres: le Couronnement de Godefroy, cinq personnages debout, dont deux papes et un roi, posent la couronne d'épines sur sa tête; la Vue de Jérusalem, les Phénomènes célestes arrivés à la mort de Godefroy, la Mort du roi Baudouin et des sujets de batailles qui sont fort peu appropriés au texte. La taille de ses bois en petites hachures serrées avec des noirs intenses me paraît postérieure à la date de 1486, qui est généralement assignée à l'édition. Le conservateur de la bibliothèque d'Arenberg, qui possède ce rare volume, dit avoir vu plusieurs de ses planches reproduites dans une édition anversoise des actions de Maximilien appartenant au XVIme siècle.

Anvers, célèbre par sa *gilde* d'artistes, ne fut pas des plus empressées à recevoir des établissements typographiques; mais, par sa prospérité croissante avec la décadence de grandes villes flamandes, elle attira bientôt des imprimeurs établis d'abord en Hollande et en Flandre: Thierri Martens, d'Alost, et Gérard Leeu, de Gouda. Mathys Goes ou Van der Goes, qui y imprima le premier, et dès 1482, des livres en langue vulgaire, mérite d'autant plus notre attention, qu'il porte le même nom qu'un peintre célèbre de l'école de Van Eyck; mais on ne trouve des gravures en bois dans ses livres qu'en 1487 et dans des livrets latins, où elles ne pou-

(1) *Godevaerts Van Boloen*, Brunet, t. II, p. 422; De Brou, *Recherches bibliographiques*, p. 48. C'est l'exemplaire décrit que j'ai vu à la bibliothèque d'Arenberg.

vaient avoir de l'importance (1). Je n'ai distingué que ses marques : un écu au lion rampant tenu par un sauvage et un vaisseau avec drapeaux déployés armoriés de l'aigle à deux têtes, d'une porte de ville et de son chiffre, un M, surmonté d'une croix recroisetée.

En 1485, Gérard Leeu transporta ses presses à Anvers, et là il put donner un nouveau développement à l'illustration de ses livres. Il arbora alors pour enseigne le château d'Anvers, édifice crénelé percé de fenêtres à plein cintre et flanqué de tours à pinacles avec drapeaux déployés et un aigle au sommet. Ce sont d'abord des traités de dévotion et d'éducation, en latin, dans lesquels les figures, en plus petit nombre, indiquent une destination populaire.

Gemmula vocabulorum, 1484 (2), avec un frontispice représentant Jésus au milieu des docteurs; *Moralissimus Catho,* 1485, avec une planche qui est censée représenter Caton, mais où l'on voit en réalité le maître et le compagnon que nous avons déjà rencontrés plusieurs fois, l'un avec sa sacoche à la ceinture, l'autre avec le chaperon sur l'épaule; *Libellus de modo confitendi et penitendi,* 1486, dont le titre porte un pénitent le bonnet à la main s'inclinant devant le confesseur en chaise; *Logicalia duodecim tractatuum,* 1486 (3), qui nous montre, dès la première page, le magister dans sa chaire gothique avec cinq disciples. Ces bois se prêtaient aux différentes éditions du même livre et souvent aussi aux frontispices de livres divers.

Gérard Leeu fit plus de frais pour les Fables et la Vie d'Ésope qu'il publia d'abord en hollandais, 1485, et puis en latin; cependant le grand portrait d'Ésope, représenté au milieu des figures de ses fables, et les sujets nombreux m'ont paru n'être que la repro-

(1) *Sermones quatuor novissimorum,* 1487. *Confessionale,* 1490. *Catal. Bibl. Hag.,* nos 165, 167. Le bois cité dans un autre opuscule, *Libellus de raptu animae Tundali,* etc. (*Ibid.,* no 264), qui représente Tondal et la Mort, a peut-être plus d'intérêt.

(2) *Catal. Bibl. Hag.,* nos 170, 171, 172, 173.

(3) *Ibid.,* no 593. — No 174. J'ai vu l'édition latine de 1486 à la bibliothèque de Bruxelles.

duction des bois d'Ulm et d'Augsbourg; la taille à gros traits le plus souvent sans hachures et les façons goguenardes des figures m'ont paru du moins indiquer une copie servile.

On trouve des figures sinon meilleures du moins plus flamandes dans nombre de livres dévots publiés ensuite par Gérard Leeu : *Boeck van den Leven ons Heeren Jhesu Christi*, 1487; *Hoofkijn van devocien*, 1487; *Van die Gheestelike Kintscheyt Jesu ghemoraliseert*, 1488; *Een Devoet Exercitie van den dochteren van Syon*, 1492, et d'autres qui ont été cités par Lambinet et ailleurs (1); mais il faudrait, pour les décrire, des bibliographes plus attentifs aux figures. J'ai remarqué dans le livre de la Vie de Jésus-Christ des bois de plusieurs dimensions et de tailles plus ou moins grossières attestant la variété de la manière flamande. J'en ai noté quatre ou cinq : le Christ debout dans un portique avec un phylactère, *Ego sum via, veritas et vita;* une femme assise dans une chaire au milieu des livres, *scriptura*, et l'auteur agenouillé invoquant le Très-Haut perché dans sa nébule; la Création dans une série de cercles concentriques où Dieu introduit le premier couple et souffle la vie aidé des quatre vents; le Paradis d'où sortent les quatre fleuves sacrés.

Le Jardin de dévotion a quinze planches représentant un jardin avec arbres, fontaine et croix, où la dame *Pénitence* paraît seule ou en compagnie des dames *Temperancia*, *Fortitudo*, *Justicia*, *Prudencia* et *Obediencia*. Ici elle cueille des fleurs, là elle boit à la fontaine; puis elle est percée d'une flèche et enfin elle reçoit Jésus-Christ. Dans les dévots exercices figurent, en deux planches, d'autres dames remplissant leur rôle mystique auprès du chrétien : *Caritas*, *Oratio*, *Cognitio*, *Fides*, *Spes*, etc. Ces figures manquent généralement de pureté dans les contours; les airs sont maussades, les extrémités incorrectes; la taille est souvent négligée et, cependant, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître les traditions du Cantique des pauvres.

Gérard Leeu publia, en 1490, une édition latine de l'histoire

(1) Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, t. II, pp. 265 et suiv. Paris, Nicolle, 1810. Holtrop, *Catal. Bibl. Hag.*, n° 178; etc.

de la Calomnie d'une belle-mère, autrement appelé le Roman des Sept Sages de Rome (1), et il y mit une quinzaine de gravures dont le dessin est intelligent, quoique grossoyé, et témoigne du mouvement qui s'introduit dans l'école flamande. Le graveur a pris soin d'expliquer ses sujets en marge; en voici trois : *De Profectione septem Sapientium cum filio regis ad patrem, consultis prius astris; Quod regina provignum introducit in cubiculum, quodque eum de stupro sollicitavit renitentem :* elle a déjà posé sa robe et lui montre ses charmes; *De adventu filii regis contra novercam et ipso exitu judicii :* elle est deshabillée devant le roi et la foule.

Les presses de Leeu ne produisirent rien de plus intéressant que le roman français de la belle Vienne : *Cy commence Listoire du très-vaillant chevalier Pâris et de la belle Vienne* (2)...... Comment Pâris et Édouard fêtaient les aubades devant la chambre de Vienne..... Comment Dynne et Vienne allèrent visiter le père de Pâris lequel était malade.... Comment Pâris se partit de Vienne et le laissa en l'église.... *Cy finist Listoire, emprientée en Anvers par moy Gherard Leeu.* Je viens de parcourir le volume en notant les plus remarquables de tous les sujets chevaleresques et amoureux qui en décorent presque toutes les pages, à moitié hauteur. Ils sont composés d'une manière animée avec des figures allongées de tournure, bien posées, adroitement costumées et disposées avec intérêt, mais elles laissent à désirer du côté de l'expression, qui est généralement niaise. Les traits et les gestes sont également mesquins, avec de petites têtes, des yeux ronds, des airs plus souvent maussades que jolis, des jambes arquées; cependant ils ne tombent pas dans la grimace des Allemands. La gravure est remarquable par ses petits traits et ses petites hachures ombrant peu, mais adroitement, et imitant les traits courts d'une plume quelquefois baveuse et toujours ramassée. Ce système de tailles

(1) *Historia calumniae novercalis*, 1490. *Catal. Bibl. Hag.*, n° 196. Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, p. 259. Dibdin, *Ædes Althorpianae*, t. II, p. 148, en a reproduit quelques gravures.

(2) Ce livre n'est pas dans les bibliothèques de la Haye et de Bruxelles, mais on le trouve à Paris, Bibliothèque nationale, coté Y² 222.

courtes et ralliées, tranche essentiellement avec la manière allemande, qui allonge ses tailles et les embrouille; il reste toujours caractéristique des graveurs flamands.

Il y a aussi, dans les vignettes de la belle Vienne, de jolies pièces de costume bourguignon ; les gentilshommes portent des chausses étroites et pointues, des chaperons sur leurs longs cheveux et une daguette suspendue à la ceinture, la pointe en l'air. En ceci, comme en beaucoup d'autres détails, on trouve des similitudes avec les miniatures des romans manuscrits des enlumineurs de l'école de Bourgogne, appartenant à la fin du XVe siècle. Il se pourrait que nos planches ne fussent que l'imitation de quelque manuscrit de l'Histoire du vaillant chevalier Pâris, à moins qu'on n'aime mieux supposer que l'artiste ne fût un vieux miniaturiste qui, la miniature n'allant plus, se sera adonné à la gravure sur bois. Gérard Leeu n'eut ici d'autre mérite que d'avoir su l'employer.

Un autre livre français, intéressant par ses estampes, serait dû aux presses de Leeu, si l'attribution indiquée par M. Brunet est exacte : c'est le poëme chevaleresque *le Chevalier délibéré,* sans lieu ni date, portant pour marque une forteresse composée de plusieurs tours sur un éléphant et seize planches (1). Cette édition est introuvable, mais les bois qui lui ont appartenu ayant passé dans d'autres mains et servi à d'autres livres, on peut les retrouver là; ils sont très-reconnaissables à leurs figures portant écrits les noms français des personnages. Une planche représentant l'*Acteur et Entendement* assis à table et servis par un moine a été placée dans le *Vaderboeck* de Peter Van Os (2). Deux autres planches : *C'est le cloître de Souvenance* et l'*Acteur et Entendement* debout, se rencontrent dans une édition du même livre imprimée à Leide en 1501, par Jan Seversoen (3), et l'on en

(1) *Manuel du libraire,* t. III, p. 27.

(2) Ce livre est placé à la suite de l'édition de Peter Van Os de 1490, dans le volume que j'ai vu à la bibliothèque de Bruxelles; mais il peut appartenir à une édition plus moderne.

(3) Ces deux volumes sont à la bibliothèque d'Arenberg. Il n'y a dans cette chronique qu'un nombre restreint de bois, tels qu'un petit portrait de Phi-

voit un plus grand nombre dans la chronique de Hollande du même imprimeur déjà datée de 1517, où les bois se trouvent mêlés avec des bois de toute sorte, les uns imités de la chronique de Nuremberg, les autres pris dans l'école de Lucas de Leide. Entre toutes les imprimeries hollandaises, l'imprimerie de Gérard Leeu est celle dont les bois furent le plus tôt et le plus loin disséminés.

Un imprimeur hollandais du siècle dernier, annotant, dans un catalogue, un recueil factice de bois pris dans les livres de Gérard Leeu, avait déjà remarqué leur passage d'une imprimerie à l'autre(1); il avait constaté que les planches de la Vie de Jésus-Christ, de 1482, étaient passées en totalité dans un livre de Bellaert, imprimé à Harlem en 1483, puis dans l'édition imprimée en 1488, par Claes Leeu, peut-être frère de Gérard, et qu'on les trouvait encore en tout ou en partie en 1490 à Zwoll, dans le *Passionael* de Peter Van Os, en 1496 à Gouda, dans des heures dévotes des Frères conférenciers. On a depuis observé d'autres migrations de ce genre. Ce sera désormais le travail des bibliographes d'en suivre la piste. Il ne faut pas oublier que les imprimeurs sont plutôt des entrepreneurs de gravures que des artistes. Les graveurs inconnus, compagnons ou maîtres tailleurs d'images qu'ils faisaient travailler, pouvaient quelquefois rester propriétaires de leurs bois et fournir la même besogne à plusieurs imprimeries.

Il reste à signaler d'autres livrets de prières, imprimés par Leeu en 1491 et 1492: les *Heures de sainte Anne*, le *Psautier de saint Bernard*, la *Couronne mystique de la Vierge* (2), où l'on voit de petites figures d'une très-jolie tournure et d'une physionomie pleine de sentiment, qui dénotent une influence différente de celle de l'Allemagne, jusqu'alors prépondérante en Flandres :

lippe de Bourgogne, qui puissent rappeler les premières éditions illustrées que l'on trouve encore à Anvers en 1497.

(1) Note de Jean Enschedé, insérée dans un recueil de la Bibliothèque Ste-Geneviève, sous le titre de *Xylographica*, OE. 1110. La bibliothèque vénérable de cet amateur est encore conservée, à Harlem, par son petit-fils.

(2) Ils sont décrits avec d'autres par Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, 1810, t. II, p. 283, et par Holtrop, *Catal. Bibl. Hag.*, nos 198 et suiv.

c'est l'imitation des heures françaises. Elle se trahit surtout dans l'encadrement des pages, vignettes fleuries, courant sur un fond alternativement clair et noir.

Adrien Van Liesvelt, qui imprima, à Anvers, après Leeu, et qui paraît avoir hérité de ses caractères, fut celui qui donna le plus de développement aux heures hollandaises. Il y en a, sous divers titres flamands et latins, de 1494, 1495, 1496, 1497, 1498 et 1499 (1). Ces heures ont attiré les éloges de Dibdin et de Brunet et mériteraient une monographie. Je n'ai pu les voir qu'en gros. Tout en imitant les heures françaises dans les ornements et dans l'arrangement des bois, elles gardent leur manière flamande; il y a dans les figures un mouvement et dans la taille une intensité qui à leur tour trouvèrent, en France, beaucoup d'imitateurs.

Il y aurait encore d'autres imprimeries à fouiller, si l'on voulait voir le fond de la gravure anversoise à la fin du XVme siècle. On en trouverait chez Godefroy Back, chez Roland Van den Dorp. Je ne m'arrêterai plus que devant une imprimerie dont on voit la maison, représentée avec une enseigne *au Mortier d'or,* et des écus aux armes d'Anvers et aux chiffres personnels, à la fin d'un petit livre de Matthieu de Cracovie, daté de 1500 (2). En attendant qu'on apprenne le nom du maître, il semble qu'on fait plus ample connaissance avec lui et avec ses confrères, en voyant le banc sur lequel ils venaient s'asseoir et la croisée où ils appendaient leurs écus.

Schiedam.

Le tailleur de bois le plus distingué qu'ait eu la Hollande au XVme siècle travailla à Schiedam, petite ville près de la Meuse; les deux livres qu'il y publia forment toute l'histoire littéraire et typographique de la cité et de l'artiste. On ne sait pas même le nom de celui-ci. *Le Chevalier délibéré, imprimé en la ville de Schiedam en Hollande,* avec une planche finale des armes de la

(1) *Catal. Bibl. Hag.,* n°s 225, 226, 227, 601. *Manuel du libraire,* t. IV, p. 804.

(2) *Salichlic sterven, gheprent to Antwerpen, in die grote Gulden Mortier, aen die Marct,* 1500, in-8°. *Catal. Bibl. Hag.,* n° 232.

ville, deux écus tenus par un ange, a quatorze planches, sujets du poëme, de la grandeur des pages petit in-folio, et une quinzième planche plus petite représentant trois crânes sous un arceau gothique très-orné. L'artiste est entré tant qu'il a pu dans l'esprit du poëte, en représentant toutes ses allégories en personnes ou en objets, dans une suite d'aventures où l'on a voulu voir tantôt l'histoire de l'auteur, tantôt celle de Charles le Téméraire; mais j'avoue n'avoir pas cherché à interpréter toutes les histoires fournies par Olivier de la Marche : la première, *Cy sarme monte et embastone Lacteur pour entrer en saquette, où figurent : Lacteur, Vouloer, Pouvoir, Pensée, Coraige, Aventures et Bon Espoer*, avec leurs noms écrits sur leur personne ou sur les objets; la quatorzième : *Comment Entendement enseigne Lacteur à se conduire et faire les armes*, etc. Il y faudrait un amour pour notre ancienne poésie qui ne fût point rebuté par la dose somnifère propre au talent du capitaine des gardes et maître d'hôtel des ducs de Bourgogne. Mais j'ai été fort intéressé par le style et par le travail de ces planches, qui sont assez neuves. Les figures sont bien plantées et bien vêtues, les têtes non jolies mais naturelles, expressives, même ridées sans grimace; la facture en est carrée, serrée et en même temps pittoresque; des hachures petites, serrées, parallèles, très-variées dans leurs emplacements; des fonds intérieurs ou extérieurs très-fournis d'ameublement et de paysages avec des arbres, des eaux indiquant bien la Hollande, y constituent une originalité réelle. Enfin plusieurs de ces compositions sont intéressantes à divers titres : la huitième, *Comment Lacteur s'est fourvoyé devant le palais Damours où Désir vouloit qu'il entrât, mais Souvenir l'en a destourné*; la neuvième, *Cy monstre Fresche Mémoire à Lacteur les sépultures des anciens trespassés*; la dixième, *Cy devise la bataille faitte entre messire Débile et le duc Philippe de Bourgogne*; la onzième, *Comment le duc Charles de Bourgogne combatyt Accident*; et la douzième, *Comment Accident abatit la duchesse Daustrice*. Dans les nombreuses figures qui se développent sur plusieurs plans, on voit l'habileté du dessinateur qui varie ses physionomies et ses attitudes et compose de petits tableaux pleins de vérité. La sûreté et les ressources pittoresques de son outil

paraissent enfin jusque dans la planche des trois crânes, où les détails sont étudiés, la carie des os rendue avec le même soin que le feuillé des ornements.

Le graveur de Schiedam fut inspiré d'une manière plus originale encore dans le second livre que nous connaissons de lui, et qui a pour sujet la légende de la sainte locale, la Vierge Lydwine: *Vita alme Virginis Lydwine de Schiedam* (1), portant la date de 1498, les écus de la ville semblables à ceux que nous avons vus dans le volume précédent, deux autres écus plus petits avec l'inscription *ex Schiedam ad sanctam Annam* et, en outre, la mention que les dépenses de cette édition, traduite du vulgaire en latin, ont été faites par les maîtres de la fabrique de Saint-Jean-Baptiste de Schiedam : il se compose de vingt-six planches ayant environ 9 cent. de haut. sur 7 1/2 de larg.; le titre porte une planche au *recto* et au *verso*. La première représente l'auteur écrivant sur une planche attachée à sa chaise, et devant lui la sainte debout coiffée d'une couronne, les cheveux dénoués, tenant un crucifix d'une main et une fleur de l'autre; la seconde représente la sainte se retournant pour donner la fleur à son ange gardien. Les autres planches en tête des chapitres déroulent les principaux événements de la légende : arrivée d'un vaisseau avec lointain de mer; chute sur la glace avec une scène de patineurs en perspective. Sainte Lydwine, accablée de maux depuis cette chute, passa presque toute sa vie dans son lit, et on l'y voit, non aussi dégoûtante que le dit la Vie des saints, mais dans des scènes plus que naïves, brûlée du feu Saint-Antoine, consolée par son ange gardien, visitée par le Christ, qui lui imprime ses stigmates, nourrie du lait que la Vierge fait jaillir de ses mamelles sur ses lèvres; on

(1) Brugman, *Vita Lydwine. Prologus in vitam alme Virginis Lydwine et haec est translatio tercia per venerabilem patrem fratrem Johañem Brugman anno Dni M° CCCC° LVI° pro tunc conventus fratrum minorum apud Andomarum lectore composita.... hoc opus Dei favente gracia expletum Sciedamis anno M° CCCC° XCVIII°... non est pretereundum silentio quod.... magistri fabrice Sciedammensis Sci. Johannis Baptiste has impensas fecerunt ut viri docti qui eloquio latino plus gaudent et vulgari non dedignavit.* J'ai vu ce volume in-8° à longues lignes à la Bibliothèque Ste-Geneviève.

la voit à la fin étendue dans sa bière. Dans une dernière planche, la bienheureuse reparaît, dans sa splendeur, tenant sa fleur et son crucifix, et présentant par les épaules un donateur agenouillé à la Vierge et à sainte Anne assises sur un banc, ayant au milieu d'elles l'enfant Jésus.

J'ai déjà bien noté cette gravure remarquable par ses petites hachures serrées. Le dessin prend ici peut-être plus de sérieux et de distinction, les attitudes sont excellentes de naturel, les têtes petites et pleines de finesse dans leurs plus simples indications, tous les détails charmants de vérité et de localité. Voilà donc l'école hollandaise qui fut si admirable dans les peintures que suscita la manière Van Eyckiste, et que nous avons vue si distinguée dans les gravures au burin d'Overet, la voilà qui obtient, dans ses gravures sur bois, un mérite non moins exceptionnel. Ainsi se refait, sous l'œil du chercheur attentif, la trame de l'art dans toutes les branches où le temps semblait l'avoir rompue.

Si l'on veut bien rassembler les lambeaux déchirés, les fils embrouillés dont j'ai essayé de faire une histoire de la gravure aux pays qui s'étendent de la Zélande, en remontant l'Escaut, la Meuse et le Rhin, jusqu'en Suisse, sans franchir les limites du XVme siècle, sans aborder l'époque où la gravure passe pour avoir fourni ses véritables monuments, on reconnaîtra qu'elle se présente avec une valeur que les historiens de l'art n'avaient pas suffisamment dégagée. La gravure est restée obscure à l'origine, parce que c'est un résultat multiple, appelé par les besoins de divers arts, à peine un art lui-même, dénué de toutes les qualités qui font briller une découverte.

Les premières estampes en feuilles volantes furent nombreuses, mais vouées à une prompte destruction par leur indigence aussi bien que par leur succès. Trois ou quatre épaves nous font lire des dates : 1418, 1423, 1446, 1451. Ces exemples suffisent pour nous apprendre que la gravure était, dès la première moitié du XVme siècle, diversifiée dans ses procédés de travail en creux et en relief, sur le bois et sur le métal, ainsi que dans ses modes

d'impression en détrempe brune, en encre noire et en coloriage. Il n'y a pas de marque de provenance; on constate au même moment, dans les corporations de métiers, les artistes qui pouvaient l'exercer. Des imprimeurs, en 1417, à Anvers; en 1442, à Bruges; des tailleurs de formes et des faiseurs de cartes, en 1418, à Augsbourg; en 1433 et 1449, à Ulm et à Nuremberg; des orfévres, en 1438, à Cologne; en 1454, à Gand; des peintres partout affiliés à ces corporations. Une première division peut donc être faite entre les productions des Pays-Bas et celles de l'Allemagne. Elle est aidée par les traits de physionomie innés qui se particularisent dans les figures, elle est contrariée par l'inaptitude trop fréquente de l'artiste, et elle reste le plus souvent incertaine, à cause des relations d'usages entre les deux contrées.

Les graveurs primitifs sont peu disciplinés dans leurs modèles de dessin; mais, en les prenant à la portée de la main, ils ne purent que traduire les types, les mœurs et les modes; ils le firent plus vite que les sculpteurs et les peintres, et ils donnèrent à leurs ouvrages une consécration plus générale. Ils apprirent ainsi les qualités essentielles de leur art, l'effet de contour et de lumière qui lui suffit pour lutter avec des arts plus brillants; ils affrontèrent directement avec la ressource de leur planche la représentation de la nature et l'expression de la pensée. A ce moment correspondent deux artistes qu'on peut les premiers appeler des maîtres, l'un de 1464, l'autre de 1466; ils ne se nomment pas, et leur patrie demeure encore indécise entre les pays de tous les côtés du Rhin, comme s'ils devaient rester les interprètes plus généraux de leur art toujours mêlé.

Les imprimeurs et les tailleurs d'images, avant l'imprimerie typographique, avaient aussi fait des livres où les figures trônaient au-dessus des lettres pour le plus facile enseignement de tous. Sans qu'on puisse certifier de quel point ils sont premièrement sortis, les plus recommandables sont faits d'une manière suivie qu'on peut déjà qualifier de style, et qui a la plus grande analogie avec les ouvrages de l'école la plus pure et la plus féconde des Pays-Bas, celle des Van Eyck. On s'assure ainsi que leur origine n'est point éloignée des villes où cette école fut florissante, de

Bruges, de Harlem, de Louvain ou de Gand. Un seul de ces livres, daté d'un monastère près de Bruxelles, en 1440, est venu confirmer les données de la critique. Il s'en était produit aussi en Allemagne, et les éditions en avaient été partout multipliées. Leur nom restitué de Livres des pauvres indique bien le caractère de l'art dont ils furent la production la plus distinguée. Cet art touche, d'un côté, aux plus parfaites créations du dessin, de l'autre, il en subit toutes les vulgarités et en sanctionne toutes les décadences.

Quand l'imprimerie eut fait explosion, quand la lettre eut pris dans le livre toute la promptitude et toute la place qui lui appartenaient, un coin fut encore réservé à la gravure, principalement dans les textes en langue vulgaire, et là elle trouva de nouveaux éléments de représentation. Ses planches ne sont que de faibles échos du roman, de la chronique et de la légende; ils se prolongeront pourtant à de longues distances, ils nous font parvenir aujourd'hui des accents que nous n'entendons plus dans les textes. Aux ateliers d'imprimerie, la gravure dut encore de se localiser davantage. Établie à cette faveur dans les villes les mieux dotées d'institutions libérales, elle y attira les meilleurs artistes, elle y suscita des légions dont plusieurs prirent rang d'école.

Deux graveurs représentent l'art dans sa plus grande force : le beau Martin de Colmar, et ce Hollandais auquel on ne trouve un nom et une patrie que par conjecture. Après eux, on en peut nommer dix, et marquer dix ou douze en divers lieux qui fournissent au matériel des trois écoles. Les premiers seuls sont assez solides dans leur méthode, assez inventeurs dans leur idéal pour être la gloire de leur pays et de leur temps, pour servir d'exemple à de longues générations d'artistes. Les maîtres illustres du XVI[me] siècle, Albert Durer, Lucas de Leide et Holbein prendront leur essor sans briser cette tradition. Au XVII[me] siècle, au sein de la plus heureuse indépendance et de tous les raffinements de l'art accompli, Rembrandt et Van Ostade s'en souviendront quelquefois; aujourd'hui encore, si l'art peut se retremper, il le devra en partie à un regard jeté vers cette source lointaine.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

ERRATA.

Page 35, note, *M. Motheley*, lisez : *M. Sotheby*.
— 52, ligne 29, *cahière*, lisez : *chaïère*.
— 75, fin de la note (1), effacez *complet*.
— 77, ligne 21, *libripage*, lisez : *tirepage*.
— 87, ligne 11, *aux autres*, lisez : *à d'autres*.
— 169, ligne 21, *planche des monogrammes*, *n°* 10, lisez : *n°* 11.
— 177, note (1), *engrading*, lisez : engraving.
— 216, note (3), *branches*, lisez : *bouches*.

SOMMAIRE.

Monogrammes.

E. S. e. G. 1066. 1.2.6.1.

M + S

B R.

1311. borckholt.

zwoll. I A M

bosche HAMEEL

HENRI DE GAND

ET

SES DERNIERS HISTORIENS,

PAR

N. J. SCHWARTZ,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE.

(Mémoire présenté le 7 juin 1858.)

AVANT-PROPOS.

Depuis que l'on a commencé à traiter l'histoire de la philosophie comme une branche distincte et importante de l'histoire générale de l'esprit humain, la philosophie du moyen âge, et notamment celle de *Henri de Gand*, a été souvent examinée avec une certaine prédilection. Brucker, Tiedemann, Tennemann, dans leur *Histoire générale de la philosophie;* Huet, dans ses *Recherches historiques;* Lajard, dans l'*Histoire littéraire de la France* (vol. XX), et Rousselot, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (vol. II), ont consacré des mémoires étendus et érudits à notre célèbre compatriote. Mais il nous a semblé que ces auteurs n'ont pas toujours apprécié sa doctrine comme elle doit l'être, pour en saisir la vraie portée. C'est ce que nous entreprenons de démontrer dans ce travail. Pour arriver à établir notre opinion sur une base historique et solide, nous avons cru devoir esquisser

rapidement le mouvement de la pensée philosophique au moyen âge, avant le moment où Henri de Gand commença à exposer sa doctrine dans les écoles de son temps.

SOMMAIRE.

---

1. Point de départ et caractères essentiels de la philosophie du moyen âge.

2. Tendance intellectuelle, morale ou mystique.

3. Début de la scolastique.

4. Le réalisme et le nominalisme. Scot Érigène, Amaury de Chartres, David de Dinanto, Roscelin, saint Anselme, Abeilard.

5. Réaction. Saint Bernard, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, Odon de Tournai, Simon de Tournai.

6. Point culminant de la scolastique au treizième siècle.

7. Albert le Grand embrasse l'ensemble de la science; part de l'expérience; son rapport à la science antérieure.

8. Saint Thomas d'Aquin donne une systématisation complète de la science au point de vue intellectuel. Sa méthode; sa *Théodicée* d'après sa *Somme contre les Gentils;* les créatures; l'âme humaine; leur fin; les deux modes de la vérité divine; l'entendement-agent; l'entendement passif; la volonté.

9. Saint Bonaventure. Division des sciences; analyse de l'itinéraire de l'âme vers Dieu; il développe le point de vue mystique.

10. Henri de Gand se rapproche de ces docteurs.

11. Sa théorie de la connaissance. Les sens; la raison; les idées absolues et divines; erreurs des historiens de Henri de Gand et notamment de Rousselot.

12. Théorie de la substance et des universaux. L'idée n'est pas intermédiaire, comme le prétendent ces mêmes auteurs.

13. *Théodicée.* Comment nous connaissons Dieu; preuves de son existence; rapports de la doctrine de Henri avec celle des Pères de l'Église, de saint Augustin en particulier; les attributs de Dieu; les idées créatrices.

14. Anthropologie. Définition de l'homme; erreur de Rousselot; le corps, l'âme et ses facultés.

15. Morale de Henri de Gand. Importance d'une volonté droite et de l'éducation; caractère de la société civile; droit de propriété; devoir de l'individu et de l'État; point de communisme.

16. Appréciation générale. Henri de Gand est d'accord avec saint Augustin et ses prédécesseurs immédiats; il n'est pas le restaurateur du platonisme au moyen âge.

17. Coup d'œil sur l'influence générale que la scolastique a exercée sur la civilisation du moyen âge et sur celle des temps modernes, tant sous le rapport intellectuel que sous le rapport moral et mystique.

HENRI DE GAND

ET

SES DERNIERS HISTORIENS.

Fides quaerens intellectum.
(SAINT ANSELME.)

1. Aujourd'hui, la civilisation du moyen âge est assez connue pour qu'on puisse l'appeler une des grandes phases de l'esprit humain : c'est, dans l'histoire de l'humanité, une glorieuse et féconde période, qui fonda le droit public des nations occidentales, couvrit le sol de monuments prodigieux et organisa la science en de vastes et magnifiques synthèses. Cette science, en effet, embrasse le monde sensible et le monde intelligible, la créature et le créateur, l'homme et Dieu, dont elle s'efforce de ramener les rapports infinis au rapport primordial, qui a été établi dans l'idée divine et créatrice. A la suite et sur les traces des Pères de l'Église, dont ils sont les héritiers légitimes, les philosophes du moyen âge, fidèles au but du christianisme, qui consiste à restaurer tout ce qui concerne l'homme déchu, regardent la philosophie comme l'amour et l'étude de la sagesse, et la sagesse comme la connaissance de toutes les choses divines et humaines. Aussi pour eux, la philosophie ne s'adresse pas seulement à une de nos facultés, elle s'adresse à l'homme tout entier, elle lui demande un actif emploi

de toutes les forces dont il dispose : sa raison et son cœur, son intelligence et sa volonté. Placés dans la société et dans le temps, ils savent que toutes les questions qui intéressent l'homme individuel ont déjà occupé le genre humain, dont le témoignage et les traditions ne sauraient être niés ni même altérés sans détruire ou altérer la science elle-même. Ils savent aussi qu'au-dessus de l'homme se trouve Dieu et qu'entre lui et la raison humaine, il n'y a pas un rapport d'égalité; que cette raison a besoin d'un Dieu, mais qu'elle ne le comprend pas. Ils arrivent ainsi à constater un côté mystérieux des choses, insaisissable à la raison pure, dans le sens ordinaire du mot. Mais là ne s'arrête pas leur pensée : par leur profonde analyse de l'intelligence, ils trouvent dans l'âme une faculté mystérieuse, qui y répond, qui saisit les principes de prime abord par un élan spontané, et qui les livre ensuite à la raison pour les transformer et changer la foi en lumière : *Fides quaerens intellectum.* C'est ainsi qu'ils reconnaissent qu'il y a *moi,* qu'il y a l'individu, cause libre et personnelle, qui pèse et discute tout témoignage, qui contrôle toute autorité, qui accepte et rejette celle du genre humain, celle de la conscience et celle de Dieu même, et qui peut aller jusqu'à se substituer à toute autorité. Ce n'est pas encore là la portée entière de leur pensée; ils sont convaincus qu'il y a des vérités qui seront à jamais insaisissables à la spéculation pure : c'est se tromper beaucoup, disent-ils, avec saint Augustin, que de croire qu'on peut connaître la vérité, quand on vit encore dans le mal (1). C'est ainsi qu'en pénétrant avec ce même Père dans les replis les plus intimes de l'âme humaine, ils sont parvenus à constater psychologiquement l'existence d'un ordre surnaturel et à y rattacher la philosophie rationnelle et naturelle pour la féconder d'une manière aussi vraie qu'admirable (2).

2. Des éléments qui viennent d'être constatés dans la pensée philosophique du moyen âge, il résulte clairement que la science avait alors *deux tendances générales distinctes :* l'une *intellec-*

(1) *Op.,* t. I, p. 605.

(2) Les preuves à l'appui de ces données seront fournies dans les numéros suivants. Bossuet nous semble avoir exprimé cette suite d'idées dans l'admirable phrase : *Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer.*

tuelle, l'autre *morale* et *mystique*. Sans doute, ces deux tendances doivent coexister et s'unir dans la science objectivement considérée; mais dans l'homme, si parfois elles se rencontrent heureusement alliées, souvent aussi l'une ou l'autre prédomine, ou même règne exclusivement. Ainsi, dans le moyen âge, à une époque donnée et chez quelques hommes, la tendance intellectuelle fut victorieuse; plus tard et chez d'autres hommes, la tendance morale et mystique l'emporta : entre ces deux triomphes éclatants, en quelques âmes d'élite, l'harmonie, une savante et douce harmonie s'établit. Cette harmonie, qui constitue la beauté souveraine de la pensée philosophique du moyen âge, ne s'aperçoit pourtant pas au premier coup d'œil d'un observateur ordinaire : il faut l'examiner à fond et la contempler sans prévention, avec une persévérante attention; il faut la dépouiller de la forme un peu austère et un peu âpre qui l'offusque et la cache. Il en est de la scolastique comme de la pensée philosophique de Socrate, selon Platon : on ne peut la comparer mieux qu'à ces figures de Silènes, qui paraissent extérieurement de peu de valeur, et qui, au dedans, renferment les plus belles, les plus magnifiques statues (1).

3. La scolastique n'arriva pas à cette hauteur tout d'un coup; non, comme les autres développements de la vie humaine, elle eut ses phases diverses, ses périodes de début, de splendeur et de décadence. Elle naquit au milieu des efforts déployés par l'Église pour guérir les plaies nombreuses, que l'invasion et les guerres des barbares avaient faites aux provinces de l'empire d'Occident. Dans sa sollicitude maternelle pour tout ce qu'il y a de vrai, de noble et de grand dans la société humaine, cette Église employa toute son activité pour faire entrer dans son sein les nations romano-germaniques et slaves, afin de les initier avec sa puissance divine à la vie religieuse et scientifique. Elle fut efficacement secondée dans cette tâche importante et glorieuse par un prince magnanime, dont le souvenir vit immortel dans l'histoire du monde moderne et dont la Belgique prétend avec quelque raison avoir été le berceau : ce fut Charlemagne, qui appela près de lui Alcuin, célèbre par son

(1) *Symposium*, discours d'Alcibiade.

savoir et sa supériorité professorale dans les écoles d'York : ce savant se rendit à l'appel de ce prince et vint se fixer dans les Gaules. D'après ses avis et sous sa direction, les écoles déjà existantes furent restaurées, de nouvelles furent établies dans diverses parties de l'Empire, près des monastères de Tours, de Ferrières, de Fontenelle, de Fulde et ailleurs, tandis qu'aux portes mêmes du palais impérial, Alcuin organisait un enseignement régulier, destiné au prince et aux membres de sa famille. Le clergé, alors dépositaire de la science sacrée et de la science profane, entra aussi avec ardeur dans les vues si larges et si sages de Charlemagne, les seconda de toute son énergie et prit fortement à cœur la culture des lettres, des sciences et des arts. On peut même dire que, malgré les désordres amenés par les luttes souvent renouvelées des successeurs de ce prince, le développement de la philosophie prit un tel essor qu'à la fin de la première phase (XIIme siècle), la scolastique nous présente déjà des hommes très-remarquables par leurs connaissances philosophiques, et, nous aimons à le constater, dont plusieurs appartiennent, par leur origine, à la Belgique. Profitant des ressources qu'offraient la littérature chrétienne et la littérature ancienne, on aborda avec une vive curiosité l'examen de différents problèmes, mais sans le secours d'une méthode bien arrêtée, d'une manière fragmentaire, sans embrasser l'idée chrétienne dans toute son étendue et dans toute sa portée. D'où surgirent bientôt plusieurs erreurs, amenées surtout par les débats du nominalisme et du réalisme, débats regardés par plusieurs modernes comme le fruit des vaines subtilités dialectiques du moyen âge, mais qui, au fond, se rattachent aux problèmes les plus élevés de l'ontologie et de la métaphysique appliquée. C'est ainsi que la nécessité des sens, la vivacité avec laquelle leurs impressions nous affectent, et ce mélange fréquent qui s'établit en nous entre les représentations sensibles et les conceptions intellectuelles, ont conduit certains philosophes à ne regarder la pensée que comme une sensation plus ou moins transformée : dans ce cas, il n'y a plus qu'une connaissance d'objets individuels ; les idées universelles sont illusoires et vides : c'est le nominalisme. La connaissance des objets sensibles au moyen de formes générales non sensibles ; les

concepts d'un ordre purement intellectuel, supérieur à toute la réalité sensible; l'universalité et la nécessité d'une foule de vérités connues, universalité et nécessité qui ne peuvent provenir du caractère individuel et contingent des phénomènes sensibles; enfin la nécessité d'un élément permanent dans le flux des choses sensibles ont montré celle d'admettre des idées pures, supérieures à tout l'ordre sensible; de là l'école réaliste. Toutefois les réalistes, d'accord sur ce point principal, c'est-à-dire sur l'existence des idées pures ou des universaux, se sont divisés relativement à l'explication du phénomène. Les uns ont regardé les idées comme subsistantes en elles-mêmes, comme des êtres nécessaires, dont dépendrait la réalité des choses comme aussi la connaissance qu'on peut en avoir : c'est la doctrine de Platon. D'autres ont considéré les idées comme de simples formes de l'entendement : c'est l'opinion d'Aristote. Enfin, selon une troisième classe de métaphysiciens, les idées universelles ne subsistent pas en elles-mêmes et séparées entièrement de l'entendement humain; toutefois, elles ne laissent pas de représenter une raison générale des choses, en laquelle il y a une vérité fondée sur la vérité infinie de l'entendement divin. C'est ainsi qu'ils corrigent les théories de Platon et d'Aristote, en les ramenant dans les limites de la vérité. D'après eux, il existe des individus, mais non des universaux, abstraction faite des individus; il existe une vérité nécessaire, source de toutes les vérités applicables aux individus. Quand nous voyons l'universel dans le particulier, le nécessaire dans le contingent, nous devons cette connaissance à la lumière qui nous éclaire tous, et qui, en nous créant, nous a communiqué une étincelle de sa lumière, comme aussi aux objets que notre intelligence peut connaître. Il est facile de comprendre quelles graves erreurs devait occasionner la moindre confusion de ces divers éléments de la pensée philosophique.

4. En effet, le réalisme fut déjà poussé par Scot Érigène dans les abîmes du panthéisme et repris plus tard dans le même sens par Amaury de Chartres et son disciple, David de Dinanto. Selon Scot Érigène, la nature se partage en *quatre genres :* le *premier* comprend la nature qui crée et n'est pas créée; le *deuxième,* la nature

qui crée et est créée tout à la fois; le *troisième*, celle qui est créée et ne crée pas; la *quatrième*, qui n'est point créée et ne crée pas davantage. Le premier représente Dieu; le second les idées divines; le troisième la création en général; le quatrième, identique au premier, est encore Dieu, mais Dieu sous une autre face : c'est le retour de toutes choses en Dieu, qui en est la fin comme il en est le commencement (1). Pour Amaury de Chartres, Dieu est tout et tout est Dieu : la créature et le créateur sont un même être. David de Dinanto, d'après saint Thomas d'Aquin, affirmait que Dieu est la matière universelle et que les formes ne sont que des accidents imaginaires. Ces sophistes furent ainsi conduits à une négation complète de la vraie science et du christianisme.

Le *nominalisme* eut pour champion principal Roscelin de Compiègne, qui soutenait que toute vérité repose sur l'expérience sensible, qui ne nous montre que l'individuel et le particulier; d'où il concluait que l'universel n'a pas de réalité et qu'il n'est qu'une abstraction vide, qu'un son de la voix, *flatus vocis*. Saint Anselme de Cantorbéry réfuta victorieusement ces erreurs en montrant que les idées universelles sont des principes réels, des principes de vie, et comme notre esprit en connaît l'existence et la réalité par une expérience intime et irréfragable, on ne saurait les faire passer pour des abstractions. Elles ont leur cause dernière dans l'entendement divin, qui renferme en lui les types créateurs de tout ce qui existe. Cette théorie de saint Anselme fut accueillie avec une faveur marquée et maintenue avec vigueur dans les écoles du moyen âge. Déjà Guillaume de Champeaux l'embrassa avec ardeur, mais en l'exagérant jusqu'au point de compromettre la réalité des substances particulières et individuelles. Selon lui, l'*universel*, c'est-à-dire, le genre est quelque chose de réel, et les individus qui le composent ne diffèrent nullement entre eux dans leur essence, mais seulement dans leurs éléments accidentels (2). Alors parut Abeilard. En opposition avec le réalisme de Guillaume, facilement attaquable si l'exposé

(1) *De Divisione naturae.*
(2) Abailard, ép. 1, 2.

qu'il nous en a laissé est vrai, il reprit le nominalisme de Roscelin, en le modifiant à sa guise pour le faire rentrer dans les écoles dont il était banni. Suivant lui, les universaux ne sont pas un souffle de la voix, de purs mots; car de purs mots ne sont rien et les universaux représentent certainement quelque chose à notre esprit, que ne saurait concevoir le pur néant. Ils ne sont pas non plus des choses réelles, des réalités, puisqu'ils ne résultent que des ressemblances des individus entre eux, qu'on nomme genres et espèces. Que sont-ils donc pour Abeilard? des conceptions de l'esprit humain. Cet esprit devint ainsi le maître absolu dans le domaine de la vie et de la science, qui se règlent sur la nature des principes et des idées universelles. Sous les coups de cet esprit et de sa dialectique sans frein, la religion s'évanouissait, l'Évangile s'identifiait avec la philosophie, la foi se subordonnait à la raison et la morale devenait si souple et si facile qu'elle admettait l'indifférence des œuvres et déclarait le péché une suite inévitable de notre nature (1). Du conceptualisme superficiel d'Abeilard naquit, dans le domaine de la logique, la secte des cornificiens, dont le formalisme creux et vide ne garda aucune mesure dans le travail de la pensée et ne fut au fond qu'un scepticisme déguisé, si admirablement dépeint et fouetté par Jean de Salisbury, dans son *Metalogicus*.

5. Les excès de ces hardis novateurs, dont, selon le même écrivain, l'esprit consistait à s'élever contre les règles et les traditions établies, pour fonder sur la curiosité publique quelque nouveau système, amenèrent des réactions énergiques. Au milieu de ces audacieux disputeurs, qui prétendaient rabaisser tous les mystères au niveau de leur raison individuelle, la Providence, comme toujours dans les grandes crises intellectuelles et morales, suscita un homme de génie, un homme d'une sainteté éminente, pour arrêter le mal et y porter des remèdes efficaces : ce fut *saint Bernard*, dont les écrits pleins d'onction et de conviction ainsi que l'éloquence entraînante parvinrent à ramener les esprits égarés

(1) Cousin, *OEuvres inédites d'Abeilard*, Introduct., pp. 157 et 524. — *Introduct. ad Theolog.*, pp. 974, 977 et 982. — *Ethica*, c. III.

dans la route de la saine doctrine et à porter par là même un coup mortel aux abus de cette dialectique aventureuse. L'*école de Saint-Victor* devint l'héritière de l'esprit de saint Bernard, et continua la lutte qu'il avait soutenue avec tant de succès pour la cause de la vérité. C'est dans ces circonstances que parut dans la chaire de Saint-Victor, au XII[me] siècle, un esprit supérieur, dont le nom est entouré d'éclat dans l'histoire de la scolastique : c'est Hugues d'Ypres, dont la Belgique peut s'enorgueillir à juste titre, et dont l'Allemagne, mais en vain, voudrait la dépouiller (1). On le nommait la langue de saint Augustin, et saint Thomas le regardait comme son maître. Peu fait pour les luttes solennelles et le zèle éclatant de saint Bernard, Hugues, à l'ombre et dans la solitude du cloître, enseignait à ses religieux avec applaudissement la philosophie telle que les Pères l'avaient établie dans leurs immortels écrits. Pour Hugues, la philosophie est l'amour de cette sagesse qui ne manque de rien, ayant et contemplant tout en soi, le passé, le présent et l'avenir : intelligence vivante, parce qu'elle n'oublie jamais rien; raison primordiale des choses, parce que tout a été fait à sa ressemblance. C'est à cette sagesse que la philosophie humaine doit rester soumise, comme la raison doit se subordonner à la foi (2). Selon Hugues, l'âme humaine arrive à cette philosophie par degrés et par des ascensions successives. « Elle » aborde les corps par les sens, en réfléchit la figure par l'imagi- » nation, les examine par la réflexion, éclaire leur nature par » l'intelligence, en confie le souvenir à la mémoire. La faculté la » plus élevée de l'âme conçoit cet ensemble de perceptions et le » porte soit devant la méditation, soit devant la contempla- » tion (3). » C'est au moyen de ces facultés que l'âme doit tendre à la connaissance du monde, d'elle-même et de Dieu. Tout dans le monde matériel offre des traces, des symboles de la Divinité; mais la connaissance de soi-même surpasse de beaucoup celle du

(1) Nous établirons l'origine belge de Hugues de Saint-Victor, dans un mémoire spécial et destiné à faire connaître sa doctrine.

(2) *De Eruditione didascalticâ*, lib. I, c. I; lib. II, c. II. C'est un traité d'études, où Hugues raconte comment il s'est formé et instruit.

(3) *De Animâ*, lib. II, c. I-XV.

monde sensible, parce que l'âme est infiniment élevée au-dessus de la matière. Dans la nature extérieure, l'élément intelligible est voilé et doit être mis à nu par la réflexion et la méditation; dans elle-même, l'âme le contemple immédiatement et sans ombres; elle s'élève donc avec plus de promptitude et de sûreté à l'intuition, quoique toujours imparfaite, du souverain bien, auquel tendent toutes ses aspirations, pour lequel elle a été créée de Dieu, qui est lui-même ce but recherché et ce bien suprême. C'est pourquoi Hugues déclare la vie contemplative supérieure à la vie active, parce que la contemplation rapproche l'âme davantage de Dieu, l'unit plus intimement à lui et la rend plus propre à produire la vraie vertu et la véritable science (1). C'est ainsi qu'en suivant les traces de *saint Bernard* et de *Denys l'Aréopagite*, Hugues de Saint-Victor jeta les fondements de cette théorie morale et mystique qui sera développée avec éclat et plénitude par saint Bonaventure et suivie partiellement par Henri de Gand.

Mais si la tendance mystique, sortie de ce qu'il y a de plus noble, de plus spontané et de plus indépendant dans le cœur humain, commença à déployer sa puissante influence sur la science chrétienne, la tendance intellectuelle fut aussi amenée sur le théâtre des écoles; elle fut même employée avec plus d'étendue et de succès pour combattre les aberrations de la dialectique nominaliste et les rêves du panthéisme réaliste, au moyen desquels Amaury de Chartres et David de Dinanto avaient égaré une foule d'esprits superficiels. Pierre Lombard, par son *Livre des sentences,* fidèle reproduction de la pensée des Pères de l'Église et de toute la tradition du passé, devint l'organe le plus avoué et le plus influent de cette réaction. Cet ouvrage célèbre resta, pendant des siècles, le manuel suivi dans les cours publics. D'autres intellectualistes y prirent aussi une part active et glorieuse, et ce qui est plus intéressant pour nous, c'est qu'ils appartenaient à la Belgique. C'est ainsi qu'Odon de Tournai est un des philosophes qui, au moyen âge, ont répandu la plus vive lumière sur le problème des universaux. Selon lui, les universaux sont les substances

(1) *De Animâ*, Prolog.

réelles des choses, et ces universaux sont de leur nature simples et exempts de composition. Ils ne constituent pas des touts composés de parties distinctes, comme l'homme qui se compose de l'âme et du corps, ou comme le corps qui comprend plusieurs membres; mais l'universel est tout entier dans chacun des individus de sa catégorie, sans se diviser, sans se multiplier; il demeure invariablement le même et immuable, quels que soient les accidents des individus qu'il supporte (1). Odon n'attribue cette existence réelle qu'aux espèces et non aux genres; distinction essentielle et que l'on ne trouve pas nettement formulée chez les autres réalistes du moyen âge. C'est la raison qui perçoit l'espèce par le genre et les différences; ce sont les sens qui saisissent l'individu par les accidents ou propriétés. Les universaux sont du domaine de la raison pure, intérieure; les individus relèvent de la connaissance sensible extérieure ou des organes corporels (2).

Simon de Tournai embrassa aussi le réalisme intellectualiste et acquit une réputation immense dans les écoles de philosophie de l'université de Paris. Il obtint plus tard une chaire de théologie où il se fit remarquer par la subtilité, la clarté et justesse avec lesquelles il exposait sa doctrine et donnait les solutions les plus inattendues des difficultés qui lui étaient proposées. Sa réputation devint si grande que les écoles ne pouvaient contenir le grand nombre de personnes, et surtout de docteurs qui se mêlaient aux étudiants pour entendre ses leçons. Il en conçut un orgueil tel que sa raison s'égara et que sa langue devint muette : ce que la légende du moyen âge nous présente comme un châtiment divin. Simon s'appliqua surtout à réfuter le matérialisme dans Épicure, son principal représentant dans l'histoire du passé, et le dualisme des Albigeois, qui n'était qu'une nouvelle forme du manichéisme antique. Son réalisme éclate particulièrement dans sa *Théodicée* et dans les pages magnifiques qu'il consacre, dans sa *Somme*, au dogme de la Trinité. Peut-être est-ce là cette leçon remarquable,

(1) B. Odon, *De Peccato originali*. Analyse de M. le prof. Labis.

(2) Même analyse, dans la *Revue catholique de Louvain*, 8me livr. de 1856.

qui impressionna si vivement ses auditeurs qu'ils le prièrent de la leur donner par écrit pour qu'ils pussent en garder le souvenir (1).

6. Ce fut ainsi que les débats du nominalisme et du réalisme excitèrent et vivifièrent l'activité philosophique au XIme et au XIIme siècle. Mais au XIIIme siècle, le développement de la scolastique atteignit son point culminant. Ce siècle, en effet, nourrissait un vrai enthousiasme pour tout ce qu'il y a de grand et d'élevé dans la vie et la science. Un livre entier ne suffirait pas à nommer les hommes illustres de cette époque, à mentionner les institutions fondées pour répandre les lumières et multiplier l'action de la charité, à énumérer les monuments impérissables jetés comme par enchantement sur toutes les plages de l'Europe, et à redire les entreprises tentées en faveur de la civilisation. Sous la puissante influence du catholicisme, tout semblait dans le monde appelé à des développements admirables, à une exubérance de vie inconnue jusqu'alors. L'université de Paris était comme le foyer d'où rayonnait la lumière sur toutes les sciences spéculatives et morales, et au moyen de ces sciences, ce centre de l'activité intellectuelle la plus vive exerçait sa féconde influence sur la civilisation des nations romano-germaniques. Ce fut là le fruit de cette énergie vivifiante avec laquelle l'idée chrétienne s'était emparée des âmes. Toutefois s'assimilant tout ce qu'il y a de vrai dans l'humanité, cette idée ne repoussait pas les conquêtes de la science grecque. Mais tandis que l'originalité aventureuse et la liberté fantastique de Platon furent presque complétement rejetées, le formalisme d'Aristote, que l'on connaissait maintenant mieux et par les travaux des Arabes et par des versions plus complètes et plus fidèles, fut accueilli avec une préférence marquée et devint comme le moule où l'on jeta la pensée chrétienne. Cette préférence du Stagirite s'explique facilement, si l'on observe que la scolastique, basée sur des principes immuables et universels, n'avait qu'une chose à faire : c'est de les développer et de les exprimer dans des formules simples et claires. Or, ces formules étaient données dans la logique d'Aristote. Suivant lui, toute science se compose de

(1) *Histoire litt. de la France*, vol. XVI, p. 389.

trois choses : de principes, de définitions et de démonstrations, c'est-à-dire de syllogismes qui consistent à déduire les idées les unes des autres, d'en montrer, par conséquent, l'enchaînement et les rapports. Ces procédés convenaient parfaitement à une science qui naissait toute faite et qui, avec raison, se proclamait immuable. Tel est l'*élément aristotélicien* dans la scolastique. Et peut-être ne se trompera-t-on pas en attribuant à l'heureux emploi de cet élément la supériorité de la science moderne sur la science ancienne dans la méthode et l'exposition philosophique. Il en est tout autrement de la série des affirmations qui se déguisent sous les formules et la méthode scolastique : elles n'ont aucun air de parenté avec l'aristotélisme, du moins pour le fond même et la portée des idées. C'est ce que prouve jusqu'à l'évidence l'examen d'un seul article de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin.

7. Dans la foule de docteurs illustres que nous présente la seconde phase de la scolastique, il n'en est que trois dont l'objet de ce mémoire nous oblige de parler encore avec quelque détail : ce sont Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, parce qu'ils se trouvent dans des rapports directs avec Henri de Gand.

Déjà avant les travaux de ces docteurs, on avait reconnu toute l'importance du formalisme aristotélicien pour la pensée philosophique et théologique. Mais on ne l'avait pas encore introduit dans toute la sphère des idées nouvelles. Pour arriver à ce résultat, il fallait saisir toute la portée, toute l'étendue du péripatétisme. Cette tâche était réservée aux investigations persévérantes et universelles d'Albert le Grand, comte de Bollstädt, que, pour cette raison même, son époque honora du nom de *Grand*. Albert le Grand est, sans contredit, l'écrivain le plus fécond, le plus savant et le plus universel du moyen âge; aussi s'acquita-t-il de sa tâche de manière que le développement ultérieur de la philosophie chrétienne repose principalement sur ses travaux aussi considérables dans les sciences philosophiques et théologiques que dans les sciences positives et expérimentales. Non-seulement il commenta la plupart des écrits d'Aristote, en mettant soigneusement à profit les travaux de ses devanciers, mais il y ajouta même des

traités nouveaux, afin de fournir une encyclopédie qui embrassât tous les domaines de la science. Suivant toujours la méthode du Stagirite, il s'appuie sur l'observation des faits, se sert des sciences naturelles comme d'instruments propres à diriger l'esprit humain dans ses investigations et à le faire remonter graduellement du connu à l'inconnu, des choses créées au Créateur, des choses visibles aux choses invisibles, c'est-à-dire à la plus élevée des sciences, à la *métaphysique* (1). Aussi maintient-il la division de la philosophie en *métaphysique, mathématique* et *physique,* parce qu'elle lui semble conforme à la marche que l'esprit humain suit naturellement dans son développement successif.

Ces considérations montrent ce qu'Albert le Grand a fait pour la science en général, et quel est son rapport à la philosophie des époques antérieures. Le caractère dominant de ses recherches, c'est d'unir la raison et la foi, la science et la tradition et d'y faire ressortir le point de vue théologique (2). D'après lui, la philosophie et la théologie partent toutes deux de l'expérience; l'une des faits sensibles et naturels, l'autre des données intelligibles et révélées. Sans doute, la raison humaine peut se convaincre par elle-même de l'existence de Dieu et connaître jusqu'à un certain point la nature de l'Être suprême par la considération de ses œuvres. Mais cette connaissance purement naturelle est très-inférieure à celle qui vient de la révélation. Toutefois, selon Albert, l'une et l'autre sont, dans l'esprit humain, susceptibles de développement et peuvent s'étendre d'après la mesure de son perfectionnement moral. D'où l'on voit que, dans la pensée d'Albert, l'expérience naturelle et l'expérience surnaturelle, la raison et la foi s'unissent dans une unité harmonieuse. Selon lui, dans l'intelligence humaine, il y a toutes les idées en germe, car elle est faite à l'image de Dieu. C'est de cette assimilation que lui vient la faculté de concevoir la forme ou la substance des choses par la lumière des universaux, qui ne sont que les idées divines réalisées dans ces choses. L'esprit humain, par sa ressemblance avec

(1) Voy. le prologue du *Traité de la physique, Op.,* t. II.

(2) Voy. la *Somme de théolog. sub initio.*

la vérité première, renferme comme une semence de toute vérité. Nos connaissances ne s'effectuent pas tant par la perception des choses extérieures que par la lumière que Dieu nous dispense et qui se réalise en nous au moyen des choses naturelles, produites par les idées créatrices de Dieu, de même que notre esprit est sorti d'un acte créateur et divin. D'après Albert, les choses sont donc connaissables et notre esprit est fait pour les connaître conformément à la vérité, qu'il aime naturellement, comme il s'aime naturellement lui-même : connaître et aimer cette vérité, tel est le bien suprême, tel est le terme final de cet esprit (1).

Telle est la tendance générale de la doctrine d'Albert le Grand : sortie du christianisme, elle rectifia les erreurs introduites dans la spéculation par un faux emploi du péripatétisme et par la théorie panthéiste des Arabes sur la nature des choses et sur celle de la connaissance. Aussi ses disciples ne feront-ils que la reproduire en la dégageant de cet esprit de digression, qui souvent en embarrassait la marche et en offusquait la simplicité.

8. Parmi ces disciples, saint Thomas, issu des comtes d'Aquin, occupe sans conteste le rang le plus élevé : c'est encore le nom le plus illustre qu'ait produit l'école. Aussi le maître avait-il assez pénétré dans l'esprit du disciple pour prophétiser sa glorieuse destinée dans la science. Après avoir entendu les explications de son jeune auditeur sur une question ardue, il s'était écrié que le bruit de sa doctrine serait entendu dans le monde entier. Ce qui distingue, en effet, la doctrine de saint Thomas, c'est une profondeur incomparable, une étendue qui embrasse toute la sphère de la pensée chrétienne et une rigueur de méthode qui ne se relâche jamais. Ce docteur pose d'abord la question, expose ensuite les difficultés et les objections et les réfute; d'où découlent déjà des preuves indirectes qui ouvrent la voie aux preuves directes. Ce sont des armes bien trempées, prises dans un arsenal où la rouille ne se montre jamais.

Saint Thomas, bien que mort à un âge peu avancé, a beaucoup écrit. Outre la *Somme de théologie,* qui a rendu son nom immor-

(1) *Summa de creaturis. De Intellectu et Intelligibili,* c. II.

tel, il composa un grand nombre d'autres ouvrages, parmi lesquels sa *Somme contre les Gentils* nous semble mériter ici une attention particulière, parce qu'elle nous donne une idée précise de son génie philosophique et nous montre ce qui le distingue et de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui lui ont succédé dans le domaine de la spéculation. Il s'y propose surtout de poursuivre par *la voie de la raison* ce que cette raison peut découvrir de Dieu. Il se présente à nous, dit-il dans l'introduction, *premièrement* la considération de ce qui convient à Dieu en lui-même; *deuxièmement,* la manière dont la créature procède de lui; *troisièmement*, l'ordre des créatures envers lui comme envers leur fin.

Saint Thomas parle d'abord de Dieu et de ses attributs. Avant de démontrer que Dieu est, il fait voir qu'on peut le démontrer. Que Dieu soit, disaient quelques philosophes, on ne peut pas le démontrer, parce que c'est une chose connue de soi-même. Oui, de soi-même, répond saint Thomas, mais non pas par rapport à nous. Rien d'aussi visible que le soleil; une chouette, pourtant, ne peut le voir. Suivant Aristote, notre intelligence est aux vérités les plus évidentes par elles-mêmes ce que l'œil de la chouette est au soleil (1). D'autres pensaient que l'existence de Dieu ne pouvait être établie que par la foi, mais non être démontrée. Saint Thomas fait voir, par l'exemple des philosophes, qu'on peut établir l'existenee de Dieu par cette démonstration qui conclut de l'effet à la cause. Quant aux preuves particulières de l'existence de Dieu, comme cette existence n'était révoquée en doute par aucun de ses adversaires, il ne fait ici que les indiquer. Dans la *Somme de théologie,* il en développe cinq qui reposent toutes sur le rapport des effets à leur cause. Ces effets requièrent : 1° le mouvement ou un moteur primitif; 2° une cause efficiente; 3° un être nécessaire; 4° une volonté souveraine; 5° une intelligence souveraine.

Après ces considérations, saint Thomas s'attache à montrer ce que Dieu est : en quoi, observe-t-il, on réussit mieux en montrant ce que Dieu n'est pas, attendu que, ne voyant pas encore Dieu en lui-même, mais seulement dans ses créatures, qui en présentent

(1) C. X et XI.

des vestiges, des images imparfaites, nous devons toujours nous élever au-dessus de leur être et nous élancer au delà de la sphère où elles se meuvent. Il observe pareillement avec son coup d'œil juste et profond que les mêmes mots appliqués à Dieu et aux créatures, présentent un sens qui n'est ni tout à fait le même, ni tout à fait différent, mais analogue et semblable. Il y a une distance infinie entre Dieu et une créature quelconque : le même mot appliqué à l'un et à l'autre, ne peut donc présenter entièrement le même sens. Cependant, malgré cette distance infinie, il y a de Dieu à sa créature le rapport de la cause à l'effet; le même mot, appliqué à l'un et à l'autre, présentera donc une certaine ombre de ressemblance (1).

Cette observation, quelque simple qu'elle paraisse au premier regard, trahit encore le génie pénétrant de saint Thomas et montre la source de toutes les erreurs de la pensée philosophique. Ces erreurs viennent en effet de cette erreur première que le même mot appliqué à Dieu et aux créatures a tout à fait le même sens : par exemple, que Dieu *est* de la même manière que l'homme *est*, tandis qu'il y a une distance infinie entre ce mot dans les deux phrases. Effacer cette différence, c'est supposer que Dieu et ses créatures, c'est la même chose. C'est ce qu'ont fait David de Dinant, en disant que Dieu est la matière première; Amaury de Chartres, en supposant que Dieu en était l'être formel; certains philosophes (les néoplatoniciens et les Arabes), qui en faisaient l'âme du monde. La Divinité, dit saint Thomas, est appelée quelquefois l'être de tout, dans ce sens qu'elle en est la cause, qu'elle en est l'exemplaire, mais non qu'elle en soit l'essence (2).

Tout ce qu'il y a d'être, de bonté, de perfection dans les créatures quelconques, se trouve en Dieu d'une manière suréminente, d'une manière plus parfaite que dans les créatures mêmes (3). Les créatures n'ont d'être et de perfection qu'autant qu'elles participent par assimilation ou imitation à la perfection divine. Les divers de-

(1) *Contra Gentes,* l. I, c. XIV. — C. XXXII, XXXIII et XXXIV. — *Sum. quaest.*, 13, art. 4.

(2) *Contra Gentes,* l. I, c. XXVI et XXVII.

(3) *Summa,* I, 9, 4, art. 2.

grés de cette participation, c'est ce qui distingue les créatures entre elles. Comme Dieu voit en lui-même les degrés infinis, auxquels son infinie perfection est participable ou imitable, il connaît ainsi, d'une connaissance propre, toutes les créatures en lui-même. La divine essence, quoique une, est ainsi la similitude propre et la raison de ce qui est intelligible (1).

C'est pour cette raison que la connaissance et la considération des créatures sont utiles pour l'instruction des hommes, qui en apprennent à mieux connaître celui qui les a faites; elles sont utiles aussi pour réfuter les erreurs qui peuvent altérer l'idée de Dieu. Ignorant la vraie nature des créatures, les idolâtres en ont fait des dieux : les manichéens (les albigeois) ont inventé deux dieux; d'autres (Platon, les Arabes) ont supposé les actions humaines nécessitées par les astres (2). La vérité est que Dieu, Être suprême, est la cause de tous les êtres : il les a créés, c'est-à-dire faits de rien, sans aucune matière préexistante, non par une nécessité quelconque, mais par une volonté libre. La distinction des créatures ne vient donc pas du hasard, ni de la matière première, comme le prétendent certains Arabes, mais de Dieu qui a voulu représenter ses perfections infinies par cette merveilleuse diversité des créatures. Pour cela il convenait qu'il y eût des créatures intelligentes, comme représentant plus parfaitement celui qui a tout fait par sa puissance souveraine. Parmi ces créatures se trouve l'âme humaine, réunie au corps de la manière la plus intime; elle n'est pas éternelle, comme l'a pensé Platon, mais seulement immortelle; elle n'est pas de la substance de Dieu, ni transmise par génération, mais créée par Dieu de rien, en même temps que le corps auquel elle est unie (3). Elle est la forme du corps, c'est-à-dire que tout ce que fait ou manifeste le corps, c'est par elle qu'il le fait. Le corps se nourrit, digère et végète : c'est l'âme qui le fait sous le nom d'*âme végétative*. L'homme rit ou pleure, soupire ou s'irrite : c'est l'âme qui le fait sous le nom d'*âme appétitive*. L'homme voit, entend, etc. : c'est l'âme qui le fait sous le nom d'*âme motrice*.

(1) *Contra Gentes*, l. I, c. LIV.
(2) L. II, c. I, II et III.
(3) L. II, c. LXXXIII-XC.

L'homme, enfin, pense, veut, contemple l'intelligible : c'est l'âme qui le fait sous le nom d'*âme intellective* (1).

Toutes les créatures sont faites pour une fin : c'est la fin dernière, au delà de laquelle nulle créature ne désire plus rien, c'est Dieu lui-même. Dieu, étant la fin de toutes les créatures, doit donc les y diriger par des voies proportionnées à chacune d'entre elles : c'est le gouvernement général de sa Providence. Parmi les créatures de Dieu, comme nous l'avons déjà vu, il y en a d'intelligentes et libres, que non-seulement il dirige vers leur fin, mais qui doivent s'y diriger elles-mêmes; de là pour ces créatures un gouvernement spécial, qui nécessite, pour le genre humain déchu, une révélation positive (2). Cette révélation nous donne l'idée de la Trinité, et explique d'une manière positive tous les rapports de la vie humaine. Toutefois, si la raison se montre spontanée et active dans l'étude de la puissance créatrice, qui éclate dans tous les êtres de cet univers, elle ne l'est pas moins dans celle des vérités révélées ; elle peut les développer, les expliquer, les établir scientifiquement et les rendre concevables jusqu'à un certain point, bien qu'elle ne puisse pas toujours les comprendre d'une compréhension complète et entière (3).

Mais, se demande saint Thomas, comment se fait-il donc qu'au milieu de tant de lumières naturelles et de lumières surnaturelles, la connaissance de Dieu s'étouffe quelquefois dans l'homme? Par l'*iniquité*, répond le Docteur angélique. L'œil perd la vue des objets quand les rayons du soleil ne la lui donnent plus; de même celui qui se détourne de Dieu, prenant en soi son point d'appui et non plus en Dieu, celui-là perd la lumière de l'esprit. Donc pour s'élever à Dieu, il faut vaincre cet obstacle. Alors Dieu, ce soleil divin, rend visibles les autres vérités : on est, comme dit Platon, au terme de la course (τέλος τῆς πορείας) (4).

Il y a, en effet, relativement à nous, dit saint Thomas, deux modes de la vérité divine; car la raison a un double terme et deux degrés de perfection; un premier degré où la conduit la *lumière*

(1) *Sum. theol.*, Ire part., q. 50-75.

(2) *Contra Gentes*, l. III, c. I.

(3) *Summ. theol.* Prolog.

(4) *Sum.*, Ire part., d'après Gratry : *De la Connaissance de Dieu*, vol. II.

naturelle, et un second où la conduit la *lumière surnaturelle.* En effet, d'après le Docteur angélique, d'accord en cela avec les Pères de l'Église, Dieu est lumière, l'homme peut voir la lumière qui est Dieu *directement* ou *indirectement.* Ce sont là les deux degrés de l'intelligible divin dont saint Thomas parle avec tant de précision dans l'introduction de sa *Somme contre les Gentils.* Naturellement l'homme ne voit que le second degré, c'est-à-dire le reflet ou l'image de la vérité incréée dans le miroir des créatures ou le miroir de l'âme. Mais il y a un plus haut degré de lumière dont l'esprit humain a *quelque naturel désir.* Cet esprit veut voir *la cause première elle-même en elle-même.* Cette vue, c'est la vue de l'essence de Dieu, la vue directe de la lumière qui est Dieu. C'est pourquoi ce degré est dit celui de la lumière surnaturelle, Dieu étant au-dessus de toute nature (1). Voilà, dit Gratry, une description précise de ce monde intelligible qu'a entrevu Platon; mais Platon travaillait *seul* sous les ténèbres de l'ancien monde; tandis que saint Thomas travaillait sous le *soleil du christianisme, soutenu du travail, de l'expérience et de la sagesse des innombrables témoins de la lumière.* Telle est la véritable raison de sa supériorité dans cette grave question. Telle est encore la supériorité de sa psychologie sur celle d'Aristote, malgré la similitude des termes. D'après saint Thomas, l'être et l'action de l'âme ne sont pas une seule et même chose, comme en Dieu qui est acte pur : l'union de l'âme et du corps ne ressemble pas à celle du pilote et de son navire, comme le croit Aristote, elle a lieu depuis la nutrition jusqu'à la sensation; au-dessous de la vie organique, le corps tient à la physique des corps bruts; au-dessus de la vie sensitive est l'*entendement agent*, qui n'est pas le même dans tous les hommes, comme le veut encore Aristote, comme le voulaient aussi ses adhérents arabes : chacun a le sien, sans cela l'individualité voulue par le Créateur serait manquée, ce qui est absurde. L'entendement, s'il le veut, n'a rien de commun avec le corps : d'où, après la mort, l'âme séparée de son corps, ne conserve que l'exercice de l'*entendement agent* et de la volonté, quoiqu'elle reste toujours la racine de toutes les facultés

(1) *Sum.* C. G. Prolog. Gratry, ouvr. cité.

organiques. Quand on demande si l'entendement agent peut être passif, saint Thomas, combattant encore l'opinion d'Aristote, répond : oui, de l'*absolu*, de l'*universel*, de l'*être en soi*, de la *quiddité*, qui sont ses objets respectifs, mais qu'il ne possède pas intégralement, parfaitement. C'est donc en tant qu'il peut connaître un peu plus aujourd'hui qu'hier qu'il est passif ou en puissance de son objet. L'*intelligence* est l'ensemble des facultés de connaître; l'*entendement* est la plus haute de ces facultés; la *raison* est l'entendement *déduisant* ou *induisant* selon un principe pur (1).

Dans la partie pure de l'âme, à côté de l'entendement, est *la volonté*, qui est la *faculté du but absolu* ou bien *du bien suprême*, comme l'entendement est la faculté de l'objet absolu ou du vrai suprême. D'où la volonté peut s'appeler *appétit intellectif*, pour la distinguer des *tendances sensuelles*, que l'on appelle *appétits sensitifs*. Comme l'entendement domine les sens dans l'ordre spéculatif, la volonté domine les passions dans l'ordre pratique. La volonté et l'entendement ne se dominent pas l'un l'autre, ils se servent mutuellement, et sont, comme leurs objets respectifs, le vrai et le bien qui se tiennent. A cause de son entendement et de sa volonté, l'homme est libre, parce que ces deux puissances rapportent ou, comme dit saint Thomas, collationnent les actions au vrai et au bien absolu; il sait, enfin, le pourquoi de sa détermination ou de son choix : donc le choix, qui est le signe du libre arbitre, peut être défini des facultés qui le fondent : *une pensée volitive* ou une *volition intellective;* cependant être libre est plutôt synonyme de vouloir que de penser (2).

C'est au moyen des idées et des principes, qu'ici nous n'avons pu qu'esquisser brièvement, que saint Thomas s'est élevé infiniment au-dessus de Platon et d'Aristote; qu'il a donné un système admirable de la science chrétienne tout entière. Il fit un emploi judicieux et sage des principes philosophiques pour atteindre ce grand but. Sous ces rapports, on peut le dire hardiment, ses contemporains et ses successeurs n'avaient rien à ajouter. Sans contredit, il est le plus profond et le plus illustre représentant de

(1) *Sum. theol.*, 2me part., sect. 1, q. 59-75.

(2) *Id.*, 2me part., sect. 1.

la tendance intellectuelle à laquelle, jusqu'à un certain point, il sut même unir la tendance mystique (1). C'est qu'en effet, il représentait le catholicisme, qui jamais n'avait étendu plus largement sa domination sur le monde malgré les luttes violentes qu'il eut à subir dans toutes les phères de la vie. Il en est de même de saint Bonaventure, dont la place est toute marquée à côté de celle de saint Thomas, et chez lequel la tendance morale et mystique s'allie harmonieusement à la tendance intellectuelle. Il reproduit excellemment cette vie mystique qui, au XIIIme siècle, avait pénétré jusque dans le monde. On en connaissait les secrets et les douceurs à la cour de saint Louis et dans tous les rangs de la société. Elle inspirait le génie et se reproduisait dans ses œuvres. Nos basiliques les plus belles et les plus recueillies sont les œuvres de cet âge mystique. Elles expriment la pensée du temps, pensée toute divine et cherchant à graver son cachet jusque dans la matière. Saint Bonaventure était destiné à donner l'expression la plus vraie et la plus pure des émotions et des besoins qui, à son époque, étaient au fond de toutes les âmes chrétiennes. C'est ce qu'on verra même dans le peu de lignes qui lui seront consacrées dans ces pages.

9. Saint Bonaventure, âme pleine de candeur et d'innocence, que n'atteignit jamais la contagion du mal, fut un docteur illustre. Sa parole simple et brûlante sort de son cœur dont elle est la douce et fidèle image. Son âme liquéfiée en amour semble être un séraphin qui parle la langue des hommes; aussi l'a-t-on appelé le *Docteur séraphique.* La lumière de ses écrits est aussi puissante pour éclairer l'intelligence que pour émouvoir le sentiment. Ces écrits sont très-nombreux; pour notre but, il suffira de citer son *Itinerarium mentis in Deum,* où se trouve un exposé clair et animé de la partie spéculative de sa doctrine, et sa *Reductio artium ad theologiam,* où il classe les diverses sciences.

Selon saint Bonaventure, toutes les sciences sont subordonnées à la science des choses divines; car tout don parfait descend de

(1) *Sum. theol.,* 2 sat. Saint Thomas y divise la vie terrestre de l'homme en *contemplative* et en *active;* il donne la préférence à la première.

Dieu, père des lumières. Il distingue plusieurs espèces de lumière, émanées de cette source suprême et qui servent à éclairer l'homme : *la lumière extérieure*, qui produit les arts purement mécaniques, *lumen artis mechanicae; la lumière inférieure*, qui produit les connaissances sensitives : *lumen cognitionis sensitivae; la lumière intérieure* ou la connaissance philosophique : *lumen cognitionis philosophicae;* enfin, *la lumière supérieure*, qui provient de la grâce et de l'Écriture sainte : *lumen gratiae et sacrae Scripturae.* Tels sont, selon saint Bonaventure, nos moyens de connaître les principes de la division des diverses sciences.

Dans son Itinéraire de l'âme vers Dieu, saint Bonaventure veut conduire l'âme à la véritable contemplation, à la contemplation du souverain bien, dont la jouissance constitue la vraie béatitude de l'âme, mais à laquelle elle ne peut arriver qu'en s'élevant au-dessus de sa propre nature, d'une manière purement spirituelle.

La philosophie de saint Bonaventure ne consiste pas en une série de spéculations arides et ne laissant à l'âme que le vide et la déception, comme c'est le cas dans le mysticisme alexandrin; ce n'est point une contemplation purement naturelle, où la raison met la foi de côté et s'épuise en efforts stériles et ténébreux; il n'a point connu cette séparation contre nature. L'âme est faite pour le bonheur et le bonheur réside dans la jouissance du souverain bien. Ce bien étant supérieur à l'homme, nul ne saurait y arriver qu'en s'élevant au-dessus de soi-même par l'action de son esprit. Or, nous sommes impuissants à nous élever de la sorte, si une vertu supérieure ne nous vient en aide; nos meilleures dispositions demeurent sans effet si elles ne sont assistées du secours d'en haut. Mais ce secours n'est donné qu'à ceux qui l'implorent avec dévotion et humilité. La prière est donc la source et le principe de notre élévation à Dieu. Les tendances naturelles de l'âme elle-même vers ce but reposent sur trois facultés que saint Bonaventure appelle esprits : l'*esprit animal*, qui sert à considérer les objets corporels; l'*esprit intérieur*, qui se rend compte de ce qui est au dedans de lui-même : c'est le *spiritus* proprement dit; la *mens*, qui s'élève au-dessus d'elle-même. Dans son état déchu, l'âme a besoin de nombreuses épreuves pour arriver à l'intuition

du souverain bien; dans tous les cas, elle ne peut atteindre ce bien que d'une manière purement spirituelle. Ce bien, c'est Dieu, principe suprême et purement spirituel, dont l'homme ne peut se rapprocher qu'en pénétrant, par les choses extérieures et sensibles, dans son propre esprit, qui est l'image de Dieu; car ce n'est que par les choses corporelles ou spirituelles, périssables ou éternelles, au dedans de nous ou au dehors de nous, que nous pouvons monter à Dieu. Dans le monde sensible extérieur se révèlent la puissance, la bonté et la sagesse de Dieu; des choses périssables nous nous élevons aux choses impérissables et immuables, aux propriétés divines, qui sont l'être, la vie et la pensée, et constituent l'essence pure et intelligible de Dieu. Au second degré de notre ascension, nous reconnaissons immédiatement les propriétés divines dans les choses. Le monde pénètre par les sens dans l'âme et excite en nous la connaissance de Dieu au moyen de trois opérations : 1° de la perception ou de l'idée, par laquelle l'âme connaît les objets extérieurs; 2° de l'affection ou du plaisir lorsque la chose aperçue nous convient : ce plaisir a sa raison dans la proportion de la chose aperçue avec notre âme; 3° du jugement qui suit le plaisir et qui, outre les êtres sensibles, embrasse aussi leur raison qui n'a rien de sensible, mais qui est spirituelle. Or, dans ces trois opérations de l'âme, on peut voir Dieu comme dans un miroir. La lumière de l'idée nous élève à la lumière éternelle, qui engendre sa ressemblance consubstantielle et coéternelle, et cette lumière engendrée s'unit à l'individu raisonnable pour le ramener au Père comme à son principe et à son objet.

Le plaisir venant de la proportion des êtres nous conduit à la proportion suprême, à Dieu, qui s'unit à l'âme d'une manière vraie et la remplit tout entière : donc Dieu est le plaisir originaire.

Le jugement doit reposer sur une règle éternelle et immuable. Donc la raison qui nous éclaire et qui nous dirige dans tout jugement est Dieu ou *quelque chose de divin,* aperçu par notre entendement.

Le troisième degré de notre ascension vers Dieu se trouve dans notre âme : 1° dans la mémoire qui, en retenant les choses pas-

sées, présentes et futures, donne une image de l'éternité, par conséquent de Dieu. Les *idées simples* et les *principes immuables* nous mènent aussi à la lumière immuable où nous les apercevons; 2° dans la puissance intellective qui, dans ses diverses opérations, nous ramène à l'idée de l'être infiniment parfait, réel et absolu; car l'intelligence, pour définir un terme, a besoin de la notion de l'être par soi; pour établir la vérité d'une proposition, il lui faut la lumière de la vérité immuable. Il en est de même de nos raisonnements, dont la vérité et la certitude reposent également sur la lumière qui l'éclaire; d'où il suit que notre esprit est uni à la vérité éternelle elle-même, et qu'il peut la voir s'il n'est pas empêché par les passions ou par les fantômes; 3° dans la puissance élective ou la volonté qui s'exerce par la délibération, le jugement et le désir. On délibère pour prendre le meilleur, ce qui suppose un terme invariable, c'est-à-dire le meilleur absolu ou le bien absolu. Le jugement n'est certain qu'en se conformant à une loi supérieure à notre esprit; or, rien de supérieur à notre esprit que Celui qui l'a créé. Le désir qui tend au bonheur ne peut y parvenir que par le souverain bien. Donc l'analyse de la puissance élective nous ramène également à Dieu et mène, en outre, à la Trinité, par l'ordre, l'origine et le rapport mutuel des éléments qu'elle implique. L'analyse des sciences conduit au même résultat; car il leur faut pour appui des principes certains et infaillibles, qui sont comme des rayons descendus de la lumière éternelle (1).

Enfin, le quatrième degré consiste à contempler Dieu en nous-mêmes comme dans son image; mais c'est difficile à notre esprit de voir cette image en lui, parce qu'il est comme abîmé dans les choses sensibles. Et comme celui qui est tombé dans un abîme ne peut se relever qu'aidé par un autre, notre esprit ne peut sortir de cet abîme qu'aidé par la grâce de Dieu. Donc pour voir en nous l'image de Dieu, il faut que cette image, qui est notre âme, soit rétablie autant que possible dans sa sainteté primitive.

Reste à contempler Dieu en lui-même, ce qui peut se faire de

(1) *Analyse de l'Itinéraire de l'âme vers Dieu*, par M. Ubags, professeur à l'université catholique de Louvain.

deux manières : l'une a pour objet ce qui appartient à l'essence, et l'autre ce qui est fondé sur l'idée de l'être même. Cette idée prouve que cet être ne peut être conçu comme n'étant pas; car c'est l'idée de l'être parfait et, par conséquent, la première de notre esprit, puisque cet être peut se concevoir sans aucun autre, et que rien ne se conçoit sans lui (1).

Ainsi, d'après saint Bonaventure, l'idée de l'être est fondamentale dans l'esprit humain. La vérité est pour cet esprit, non une chose étrangère, mais une chose innée : car il y arrive par le développement naturel de la connaissance, qui n'est autre chose que l'intelligence de la réalité ; et l'esprit ne peut s'élever à celle-ci que par l'idée de l'être. Aussi l'essence réelle des choses a sa raison idéale dans ces *types conçus* éternellement et sur lesquels l'ouvrier divin a opéré en les créant et qui se reflètent dans ses œuvres. Dans toute sa théorie, saint Bonaventure s'accorde donc merveilleusement avec Hugues de Saint-Victor, Albert le Grand et saint Thomas, avec cette différence que ces deux derniers docteurs s'arrêtent à la spéculation intellectuelle, tandis que saint Bonaventure tend au ravissement spirituel et mystique, où l'intelligence trouve le véritable repos et où l'âme, en possession du bien suprême, oublie le monde sensible, s'oublie elle-même et se concentre tout entière en Dieu. Si ce passage en Dieu est parfait, ce qui n'est possible que par la grâce divine, il laisse de côté toutes les opérations de l'intelligence; il transporte et transforme en lui sans réserve l'affection et la volonté. Mais c'est là une faveur mystérieuse et divine, une faveur qui a l'Esprit saint pour principe.

Voilà donc la direction générale que ces illustres docteurs im-

(1) On a pu remarquer le parfait accord qui règne entre les doctrines de saint Bonaventure et de saint Thomas ; mais ici ils se séparent ; saint Thomas n'admet pas cette preuve : « Supposé que nous accordions, dit-il, que quelqu'un entende par le mot Dieu ce qu'il exprime, savoir, l'être le plus parfait qui puisse se concevoir, il ne s'ensuit pas qu'il doive penser que l'être signifié par ce terme existe réellement, mais seulement qu'il est dans la conception de l'intelligence. On ne peut en déduire son existence réelle, à moins de supposer que l'être le plus parfait que l'on puisse concevoir, existe réellement : supposition non admise par ceux qui nient l'existence de Dieu. » (*Sum. theol.,* 1re p., q. 2, art. 7.)

primèrent à la pensée philosophique. Leur regard embrassa le monde entier, se réfléchit sur lui-même, se fixa sur lui-même, se fixa sur Dieu, et partout il trouva à admirer et à aimer. Jamais la philosophie ne s'est élevée plus haut, jamais elle n'a été plus audacieuse en ses demandes à la raison, jamais elle n'a parlé un langage plus précis et plus rigoureux, que dans saint Thomas d'Aquin, jamais un langage plus délectable, et ne s'est énoncée avec plus de charme que dans saint Bonaventure.

Telles furent les tendances générales de la science et les développements qu'elle avait reçus au moment où Henri de Gand parut sur la scène philosophique. Voyons donc comment il se les est appropriés et comment il nous les a transmis dans sa *Somme de Théologie*, et surtout dans ses *Questions quodlibétiques*, auxquelles nous avons eu principalement recours pour ce travail (1).

10. Henri de Gand, issu de la noble famille des *Goethals*, naquit probablement en 1217 dans la seigneurie de *Mude*, près de Gand, d'où il fut appelé aussi *Henri de Mude*. Il étudia d'abord à Gand, puis à Cologne sous Albert le Grand, et y reçut probablement le grade de docteur. De retour à Gand, il y professa publiquement la philosophie et la théologie. Son enseignement jeta assez d'éclat pour qu'il pût se rendre à Paris et paraître avec succès dans une des chaires de l'université de cette cité célèbre dans l'histoire de la scolastique (2). Il y reçut même le titre honorifique de *Docteur solennel*. Quel fut le motif de cette distinction? Était-ce son débit solennel dans la chaire professorale ou le caractère élevé de sa théorie? Nous inclinons pour l'admission de ce dernier motif, parce que ce furent ordinairement les qualités distinctives de l'esprit et de la doctrine, qui obtenaient les titres honorifiques aux docteurs du moyen âge. C'est ainsi que saint Thomas fut surnommé le *Docteur angélique* à cause de son génie profond et pénétrant; c'est ainsi encore que saint Bonaventure fut honoré du titre de *Docteur séraphique*, parce que son âme

(1) L'*Histoire littéraire de la France* (vol. XX) contient une notice détaillée sur les écrits de Henri de Gand. Nous y renvoyons nos lecteurs qui voudront en avoir une connaissance parfaite.

(2) Voy. L'*Histoire littéraire*.

semblait s'élancer sur les ailes d'un séraphin dans la contemplation des choses intelligibles et divines. Henri participe, dans une certaine mesure, aux qualités qui distinguent ces deux illustres docteurs. Il est réaliste comme eux; il sait suivre les traces lumineuses de saint Thomas, sans perdre le caractère propre de son esprit; c'est ce qu'on remarque dans sa théorie de l'intelligence humaine, où se retrouve aussi comme une lueur de cette teinte mystique dont le docteur séraphique sut embellir ses conceptions. Pour fondement de cette théorie, Henri de Gand prend les idées créatrices et absolues qui se trouvent dans l'intelligence divine et que l'âme humaine reconnaît comme principes de l'existence et de la connaissance (1).

11. La raison humaine, cette lumière créée, comme l'appelle saint Augustin et après lui Henri de Gand, douée de la faculté de concevoir l'absolu et de connaître la vérité première, a besoin de la lumière incréée et supérieure, de l'idée absolue, dans l'acte de connaître : c'est là cette illumination que réclame le Docteur solennel pour cet acte important (2). L'opération cognitive a des degrés, depuis la sensation jusqu'à l'intuition de l'idée absolue ou de la vérité première. Il ne rejette donc pas la connaissance sensible, comme le pense son dernier historien (3). La perception sensible est le premier degré de la connaissance; elle est comme le signe, non de la simple apparence, mais de la vérité supérieure; la connaissance, loin de s'arrêter à ce signe, atteint, par ce signe, la réalité même. Henri déclare positivement que sous ces signes on découvre la réalité, sous les mots les idées et dans les effets les causes (4). La connaissance sensible a donc sa valeur, sa certitude propre, mais qu'elle tient des principes supérieurs de la raison, qui peut s'élever jusqu'à la source de tous les principes et de toute vérité, c'est-à-dire à Dieu. C'est ainsi que, suivant Henri de Gand, la connaissance de la vérité pure est naturelle à l'homme dans son état terrestre. A cet égard, les derniers historiens, en émettant

(1) Quodlib., 1, quaest. 1. — *Summ.,* quaest. 22, art. 2.

(2) *Sum. theol.,* art. 2, quaest. 2, art. 1, q. 3; art. 34, q. 5-6.

(3) *Dictionnaire des sciences philosophiques,* vol. II, art. sur Henri de Gand.

(4) *Sum.,* art. 1, q. 1; art. 3, q. 1; art. 13, q. 6. Voy. la note A.

l'opinion contraire, se sont donc évidemment trompés. Ils n'ont pas remarqué que, pour les docteurs scolastiques qui suivent les Pères de l'Église, il y a deux choses à distinguer dans l'acte cognitif : l'âme et Dieu. L'âme, au moyen des idées absolues, dont les germes ou les facultés sont en elle depuis sa création, peut atteindre la vérité intelligible jusqu'à un certain degré, jusqu'aux limites de sa puissance intellective, qui est finie. Dieu y intervient en tant que source, qu'auteur des idées absolues. Mais l'âme, en voyant ces idées, ces rayons du soleil intelligible, comprend qu'elle ne voit pas ce soleil lui-même : pour arriver à cette vue, elle a besoin d'une nouvelle illumination de la part de Dieu, et celle-là, elle la puise dans le christianisme (1). Ce n'est donc pas l'inspiration platonicienne qui est manifeste ici, comme le prétend Rousselot; elle ne l'est pas davantage quand Henri dit que l'homme ne peut apercevoir de vérité que dans la pure lumière des idées, qui est l'essence divine, en tant que l'essence, la raison d'être de chaque chose, est une idée de Dieu. Car il n'y a dans les écrits de Platon aucun passage où les raisons d'être des choses seraient conçues comme idées ou pensées de Dieu. C'est là la théorie des Pères, et notamment celle de saint Augustin, aussi supérieure à celle de Platon que l'est la théorie de la création au dualisme du philosophe grec (2).

C'est donc avec raison que Henri de Gand réclame l'intervention des sens dans le développement de la faculté de connaître et que, par suite de ce développement, il admet une *connaissance naturelle* des principes et rejette comme un rêve la réminiscence de Platon. Il fait bien aussi de ne regarder, sous ce rapport, les sens que comme des instruments de l'âme qui se développe par les perceptions sensibles; qui devient ainsi consciente d'elle-même, et, par suite, aussi du germe intelligible qu'elle renferme. Henri est

(1) *Summ.*, art. 10, q. 1; quodlib., 7, q. 5.

(2) *Sunt namque ideae principales formae quaedam vel rationes rerum stabiles atque incommutabiles, quae ipsae formatae non sunt ac per hoc aeternae ac semper eodem modo sese habentes, quae in divina intelligentia continentur.* Saint Augustin, *De Div. quaest.*, 83, q. 46-2. Henri de Gand, quodlib. 5, quaest 3.

encore dans le vrai quand il dit que le véritable docteur est l'agent intérieur plutôt que le maître avec sa parole extérieure; car celui-ci n'est encore qu'un instrument, bien que *sui generis*, bien que spirituel et, par conséquent, supérieur à l'instrument sensible. Sous ce rapport, Henri n'est donc platonicien qu'à la manière de saint Augustin (1). Platon n'a pas l'idée de cet agent intérieur; il est dépassé, corrigé, suppléé dans les lacunes de sa théorie. Quand le Docteur solennel ajoute qu'il n'y a pas de science du concret et de l'individuel, évidemment il veut dire que, n'étant que *signe de la réalité*, le concret doit être compris en rapport avec cette réalité, c'est-à-dire avec le général, l'idée, le principe. C'est donc avec raison qu'il soutient qu'il n'y a de science que du général, et qu'en ce sens l'universel est le véritable objet de la connaissance (2). Rousselot s'est donc trompé en faisant ces reproches à la doctrine de Henri. Mais il n'est pas moins en défaut en disant que ce docteur flotte incertain quand il s'agit de se prononcer sur la nature de l'universel; qu'il se contredit même et tombe dans un réalisme exagéré, comme saint Anselme. Cette assertion est doublement fausse : saint Anselme est exact et vrai sous ce rapport et Henri ne l'est pas moins que lui; car ils suivent, l'un et l'autre, la même théorie, c'est-à-dire la théorie de la création. Cette partie capitale de la doctrine des Pères et des scolastiques, les historiens rationalistes ou ne la comprennent pas ou l'altèrent, peut-être sans le savoir, et dissertent ensuite à voiles déployées sur ce qu'ils appellent les exagérations, les lacunes, les erreurs de ces éminents penseurs. Sans doute, ils ont pu s'égarer; ils se sont même trompés dans plusieurs questions spéculatives, non pas en les comprenant dans leurs rapports avec le premier principe, car ce principe est donné, est déterminé, est évident dans la théorie de la création, mais en l'appliquant à des questions particulières, comme le fit Origène pour la matière et la préexistence des âmes, Scot Érigène pour la formation et la fin des choses, et Guillaume de la Porrée pour les universaux et

(1) *De Magistro*, 33, 36, 38.
(2) Quodlib. 9, q. 9. — *Summ.*, art. 1, q. 4.

le dogme de la Trinité. Mais saint Anselme et Henri de Gand sont restés dans le vrai, et, sous ce rapport, leur doctrine est irréprochable. Sans nous occuper ici du grand archevêque de Cantorbéry, nous allons le démontrer pour Henri de Gand par l'examen de sa doctrine (1).

12. Suivant le Docteur solennel, toute substance a sa nature propre et déterminée, par laquelle elle est ce qu'elle est; aucune substance ne peut être indifférente à l'égard de cette nature, appelée *quiddité* par l'école (2). Quant à son être et son existence, toute substance créée n'est que relative, dépendante et non absolue. On peut donc définir la quiddité, l'*essence* ou la *nature propre* d'une substance, *ce par quoi elle est ce qu'elle est;* par exemple, la quiddité de l'homme, c'est l'humanité en lui. Le *substratum* ou le sujet de la quiddité c'est l'homme (*homo qui quid est*), qui représente réalisée en lui cette quiddité, cette humanité. Enfin, ce qui constitue l'humanité elle-même, dont l'homme individuel est le sujet, c'est la relation définitive (*ratio definitiva*) de cette substance et de ce sujet à l'ensemble des choses et à Dieu. Néanmoins à l'état concret, la quiddité et son sujet constituent un seul et même être. Il y a donc ici une unité qui offre un double aspect: en tant que substance, elle est d'une portée générale; elle est créée comme les autres substances; elle l'est par participation à l'essence divine au moyen de l'idée créatrice. En tant que réalisée dans un sujet déterminé, elle est particulière, individuelle, exclusive et non participable. De là résulte réellement, pour Henri de Gand, la relation essentielle de cette substance avec Dieu et l'universalité des choses créées. Sous ce double rapport, c'est-à-dire en tant que substance déterminée, elle est donc indépendante de l'intelligence humaine qui en conçoit l'idée; mais, sous d'autres rapports, en tant que cette intelligence forme cette idée par l'analyse, la comparaison et la synthèse, elle est un produit de cette intelligence, elle est dans cette intelligence. D'où l'on voit, selon Henri, que toute substance a : 1° sa nature propre; 2° qu'elle est

(1) *Summ.,* art. 1, q. 4-10; art. 40, q. 4-43, q. 2; Quodlib., 7, q. 2.

(2) Voy. sur ce numéro, quaest. 3, q. 4-5; ibid., 14, q. 6.; ibid., 3, q. 11; ibid., 15, q. 1.

réalisée dans un sujet déterminé ; 3° que cette substance ou cette essence est constituée par son rapport avec Dieu et avec les autres êtres créés au moyen de l'idée créatrice et divine ; 4° que, sous tous ces rapports, elle est indépendante de l'intelligence humaine qui en conçoit l'idée. De là Henri conclut que le *caractère universel* de la substance vient de l'idée divine; que, par conséquent, l'universel, avant la production de la substance, existe dans l'idée créatrice. Il attribue donc aux *universaux* une triple existence : il les voit dans l'esprit humain comme raisons de la connaissance, dans la nature comme essences ou substances réalisées, en Dieu comme à leur source première (1). Mais ce n'est pas là la doctrine de Platon, comme le pense M. Lajard; nous l'avons déjà fait observer plus haut; c'est celle de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas, de saint Bonaventure, en un mot de tous les philosophes chrétiens. Le Docteur solennel la reproduit dans toutes les questions qui s'y rapportent. Il pense encore qu'en tant que participant de l'essence divine par l'idée créatrice, chaque substance ressemble aux autres choses créées, au moyen d'un rapport primordial, mais qu'elle ne se confond pas avec elles, étant réalisée dans un sujet particulier; qu'enfin l'intelligence humaine n'en reconnaît le *caractère universel* que dans ce sujet. Il accorde, en outre, avec raison aux universaux une existence réelle dans l'esprit qui les saisit; car cet esprit les conçoit dans les substances particulières par un travail réitéré de la pensée, qui, par le procédé de l'abstraction, débarrasse, en quelque sorte, l'universel de ce qu'il a de concret pour le mettre à nu. Mais, comme nous l'avons déjà vu, il ne s'ensuit pas que, pour Henri, l'universel ne soit qu'une abstraction : Rousselot lui-même a dû le reconnaître. Henri, en effet, dit, dans la *Somme* (2) : « Il faut » savoir que la raison universelle, l'*universel* en un mot, consiste » bien moins dans la manière d'affirmer le même de plusieurs, » que dans la *nature* et la *propriété* du *prédicat*, qui doit être » d'une nature quelconque et d'une essence quelconque. » Car,

(1) *Summ.*, art. 43, q. 2.
(2) Art. 10, q. 14.

selon Henri, l'universel renferme en soi deux choses : l'*objet*, qui est essence et nature, et le *prédicable*, qui se dit de plusieurs. Or, cette double nature de l'abstraction et de la réalité, d'où vient-elle? Nous l'avons déjà dit, de l'idée créatrice et divine, que l'esprit humain ne peut reconnaître qu'en la dégageant du phénomène. Henri de Gand les réunit donc avec raison dans ce terme intermédiaire; mais, contrairement à l'opinion de Rousselot et de Tenneman (1), il est loin d'en faire une entité, un être à part, un être réel, pas plus que saint Anselme ne considère avec saint Augustin les idées comme des entités, des êtres réels en dehors de l'intelligence divine (2). Mais il a eu raison d'affirmer que la forme (*forme* et *idée* s'identifient sous ce rapport chez les scolastiques) du nombre *dix* ou d'un nombre quelconque est quelque chose de réel en dehors de l'intelligence humaine. Les nombres, quels qu'ils soient, dépendent évidemment des idées; Platon l'avait déjà vu, car les sujets-nombres y ont leur raison d'être, leur source d'existence; les nombres mathématiques eux-mêmes, considérés abstraitement, doivent y avoir leur raison d'être, sans quoi ce seraient des conceptions vides et chimériques, et, certes, c'est ce qu'aucun mathématicien n'accordera. C'est donc à tort que Tennemann a accusé Henri de Gand d'avoir donné aux idées une existence antérieure et supérieure à l'intelligence en général, puisque les idées sont les conceptions de l'intelligence divine; Rousselot le remarque fort bien. En effet, Henri repousse en son nom et même au nom de Platon (ce en quoi il se trompe) l'existence de ces universaux, qui ne se trouveraient ni dans le particulier, ni dans l'intelligence, soit divine, soit humaine. Le Docteur solennel est donc resté dans le vrai : Rousselot le reconnaît; mais il le croit en contradiction avec lui-même, puisqu'il attribue la réalité à une abstraction telle qu'un nombre. Plus haut, nous avons établi que cette accusation n'a pas plus de fondement que celle de Tennemann. Nous avons également démontré que Henri n'admet pas l'impossibilité pour l'homme de concevoir les choses purement immatérielles sans une

(1) *Geschichte der Philosophie*, VIII B., L. 680.

(2) *Summ.*, art. 1; quaest. 1, 3, 4, 10; art. 2, q. 3.

illumination particulière : cette illumination n'est nécessaire que pour l'ordre intelligible surnaturel. Il admet, en effet, trois ordres de vérités : les unes sont de nature à être comprises avec le seul secours de la raison, et, par conséquent, susceptibles d'être démontrées; les philosophes ont pu les connaître sans le secours de la foi. Les autres, éternelles et absolues comme celles-ci, sont tellement profondes, que toute la science humaine, *scientia viatoris,* ne saurait suffire pour en donner une démonstration complète. On peut chercher à se les expliquer, mais sous la condition préalable de la foi : *fides quaerens intellectum.* Le troisième ordre, enfin, est de pure foi (1). Rousselot s'est donc trompé pour la question de l'illumination particulière, dans la doctrine du Docteur solennel. Quant à la nécessité de l'image, Henri l'admet pour la reconnaissance réfléchie; mais voici dans quel sens il entend cette nécessité. Il déclare d'abord « que, si l'homme, abandonné à ses » seules forces actuelles, ne pense point sans image, il le peut par » une grâce particulière de Dieu. » Puis, il remarque que la connaissance résulte d'une espèce d'assimilation entre le sujet et l'objet; la nature réelle et l'intellect humain ne sont point d'une même substance, en conséquence, il est nécessaire que la connaissance apparaisse en nous d'une certaine manière par représentation (2). C'est là aussi la doctrine d'Albert le Grand, de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure, comme nous avons pu nous en convaincre dans l'exposé de leurs théories.

De sa théorie de la substance et de l'intelligence, Henri de Gand fait découler deux idées qui ont attiré de tout temps l'attention des penseurs et provoqué de vives discussions dans l'histoire de la philosophie : ce sont celles des deux propriétés du *temps* et de l'*espace,* qu'il appelle la *subjectivité* et l'*objectivité :* ce sont ses propres expressions (3). Nous avons vu plus haut que pour lui la *quiddité,* ou la nature propre d'une substance et de son sujet, a sa raison d'être dans la relation définitive de cette substance et de

(1) *Summ.,* art. 10, q. 1. On peut remarquer ici le parfait accord de Henri de Gand avec saint Thomas et saint Bonaventure.

(2) Quodlib., 9, q. 15.

(3) Quodlib., 3, q. 2 et 11.

ce sujet à l'ensemble des choses et à Dieu; et que l'intelligence humaine la conçoit d'abord comme individuelle et qu'ensuite elle y trouve l'universel par un travail ultérieur. Or, suivant Henri, cette nature de la substance et cette activité de l'intelligence supposent certaines conditions générales : ce sont le *temps* et l'*espace*, sans lesquels elles ne seraient pas concevables. D'où il conclut que le temps n'est pas simplement une *donnée subjective*, mais qu'il possède une réalité véritablement objective; car, autrement, comment pourrait-il avoir de la durée? Dans cette grave question, il se sépare donc de saint Augustin et de plusieurs docteurs scolastiques, qui suivent ce Père. Selon saint Augustin, le temps est cette faculté qu'a notre esprit de s'étendre vers les choses passées par la mémoire et vers les choses futures par l'attente; ou plutôt il est l'impression même que laisse en notre esprit la mutabilité des choses qui passent (1). Mais il se rapproche singulièrement de saint Maxime le Confesseur, qui, en commentant Denys l'Aréopagite, donne cette profonde définition du temps (2) : le temps, dit-il, est le mouvement de la bonté divine pour créer les choses sensibles. Cette définition a peut-être guidé Henri dans la sienne, et nous en fait voir au moins toute la portée. En effet, 1° elle ne fait pas dépendre exclusivement le temps du mouvement, soit du corps, soit de l'esprit. Car, supposez que les choses créées fussent, par la volonté du Créateur, dans un repos et dans une immobilité absolus, le temps n'existerait pas moins et ne serait pas moins la mesure de ce repos et de cette immobilité. La justesse de cette définition résulte d'ailleurs aussi de la manière dont Dieu communique l'être aux créatures : l'acte créateur crée le temps avec les choses qu'il tire du néant. 2° Cette définition nous dit que c'est Dieu lui-même qui distribue avec sagesse à toute substance la mesure, l'intervalle et tous les modes de la durée, conformément aux

(1) *Conf.*, 11, 14, 17 et 27.

(2) *Comment. de Divinis Hominibus.*

Denys l'Aréopagite et son commentateur sont souvent cités par les docteurs du moyen âge. Tous les mystiques les regardent comme leurs maîtres. Henri de Gand les connaît et les a lus : de là peut-être le rapport de leurs définitions du temps.

lois immuables des nombres éternels (1). La création est comme un vaste concert, dont chaque note tombe à son tour et à son heure, du sein de l'éternelle harmonie. C'est dans le même sens que Platon, dont le génie, s'il n'a pas vu toute la vérité, en a au moins eu de magnifiques aperçus, a défini le temps : *une image mobile de l'immobile éternité.* Dans sa conception du temps, le Docteur solennel a donc encore fait preuve de son coup d'œil profond en matière philosophique.

Henri de Gand admet aussi l'*objectivité* de l'espace. L'espace n'est pas un pur non-être; car, dans ce cas, dit-il, les substances séparées par des intervalles, le seraient par le néant (2). Dans ses *Commentaires inédits sur la physique d'Aristote* (3), il soutient que Dieu peut toujours créer de l'espace vide : il suffit à Dieu d'anéantir un corps, et par l'impossibilité du mouvement instantané, le vide sera. Dieu peut aussi empêcher les corps environnants de remplir la place restée vide. Le vide, d'ailleurs, n'implique pas contradiction; car il n'est rien de positif, mais simplement une chose négative. Ainsi, poursuit Henri, s'il est vrai de dire qu'outre les corps, séparés par l'espace vide, il n'y a rien de positif, on ne doit point en conclure qu'il n'y ait rien entre eux et qu'ils se touchent. « Ici, observe Tiedemann, on aperçoit déjà les élé-
» ments de plusieurs systèmes développés depuis, au sujet de la
» possibilité et de la réalité du vide : les distinctions établies par
» Henri de Gand sont très fines et très-justes (4). »

Dans toutes les questions sur lesquelles nous venons d'entendre Henri de Gand, il montre une profondeur, une netteté et une précision d'idées véritables; il s'y montre également supérieur à Platon, dont on le nomme le restaurateur au moyen âge. D'où viennent cette profondeur, cette netteté, cette précision, cette supériorité dans des questions de l'ordre le plus élevé? Évidemment, du dogme de la création. Ce dogme donne, en effet, infiniment d'ouverture et d'étendue à l'esprit dans les recherches de pure philosophie :

(1) *Omnia fecit* NUMERO, *pondere et mensura.*

(2) Quodlib., 15, q. 1.

(3) Comment. sur le livre V, d'après M. Lajard.

(4) *Geist der Speculativen Philosophie,* IV Band, S. 372.

nous avons déjà pu le constater chez saint Thomas d'Aquin et chez saint Bonaventure. Henri de Gand nous en a également fourni des preuves éclatantes. Ces docteurs nous montrent avec quelle sûreté de vue et quel coup d'œil infaillible la nouvelle philosophie recueille dans celles qui l'ont précédée, toutes les vérités, tous les sublimes pressentiments qu'elles renferment, sans leur rien laisser de leurs erreurs. Mais il en doit être ainsi : toute vérité tend à s'unir dans les âmes d'élite. C'est ce que nous allons encore voir dans la *Théodicée* de Henri de Gand.

15. « Dieu est, dit-il; la nature elle-même nous l'enseigne; toutes » les créatures proclament son existence (1). » Les substances finies, en effet, ne peuvent se concevoir sans que l'idée de Dieu s'y vienne mêler nécessairement. Examinant donc si l'existence de Dieu peut être l'objet de la science, le Docteur solennel commence par affirmer que l'être infini est essentiellement incompréhensible, et qu'il n'y a aucune proportion entre un être infini et une intelligence finie et bornée; que, par conséquent, son incompréhensibilité même fait partie de la science de Dieu. Il suit encore, dans cette question, la doctrine des Pères de l'Église, qui se gardent soigneusement d'attribuer à l'homme une connaissance absolue et compréhensive de Dieu. Mais ils ne voulaient ni ne pouvaient renoncer à considérer en Dieu ce qui constitue sa nature. La méthode dont ils se servirent à cet égard admettait trois procédés : le *principe de causalité*, l'*induction per eminentiam*, le *principe d'exclusion :* c'est la méthode employée par Denys l'Aréopagite et maintenue par les scolastiques. « Il faut rechercher maintenant, » dit cet auteur (2), comment nous connaissons Dieu, que ni l'entendement, ni les sens n'atteignent et qui n'est rien de ce qui » existe. Or, n'est-il pas vrai de dire que la nature de Dieu nous » est inconnue, puisqu'elle dépasse toute raison, tout esprit, et ne » saurait devenir l'objet de notre science? N'est-il pas vrai que par » la magnifique ordonnance de l'univers que Dieu a établie, et où » reluisent les images et les vestiges *des idées divines*, nous

(1) *Summ.*, art. 21, q. 1.

(2) *Des noms divins*, c. VII, 555.

» sommes élevés comme par une route naturelle et facile jusqu'à » l'être souverain, autant que nos forces le permettent, en *tirant* » *tout de lui* et en le *plaçant par-dessus tout*, et le *considérant* » *comme la cause de tout?* »

Selon Henri comme selon les Pères, Dieu n'est donc pleinement connu que de lui seul; il ne saurait l'être parfaitement des hommes, à qui il est impossible de pénétrer son essence. Mais du spectacle de la création ils peuvent conclure sa puissance, sa bonté, sa sagesse; d'où il suit que Henri s'accorde encore avec eux, et aussi, croyons-nous, avec les exigences de la saine raison, quand ailleurs il affirme qu'incontestablement la nature et l'essence de Dieu peuvent être connues par l'homme dans son état présent sur la terre. *Asolute igitur concedendum nunc quod quidditas Dei et essentia ab homine est cognoscibilis, non solum in futuro, sed etiam praesentia* (1). Il établit avec raison qu'il y a une différence entre avoir l'idée de Dieu et comprendre Dieu. Il ne faut pas prendre une connaissance limitée pour une complète ignorance, ni une ignorance relative pour une privation absolue de connaissance. Évidemment, Henri veut dire que la nature et l'essence de Dieu peuvent être connues par la magnificence de ses œuvres, bien que cette connaissance ne puisse jamais ici-bas qu'être incomplète et partielle. C'est pourquoi un Père de l'Église a dit, en se servant d'une image populaire, que Dieu, en tant qu'il est infini, est tout à la fois quelque chose que nous voyons et que nous ne voyons pas, comme la mer et le ciel (2). C'est par cette théorie que le Docteur solennel rectifia aussi l'opinion d'Avicenne et d'autres philosophes, qui prétendaient que l'idée de Dieu ne peut être l'objet de la science.

14. A part cette contradiction, que Rousselot croyait avoir trouvée dans la *Théodicée* de Henri, et qui n'en est plus une, cet historien applaudit à ce que Henri dit touchant l'existence de Dieu. Pourtant, à vrai dire, il n'y a ici rien de nouveau. Henri suit encore les traces des Pères et notamment celles de saint Augustin. Selon

(1) *Summ.,* art. 24, art. 1.
(2) *S. Epiphanes,* Hær., l. XX, n° 8.

le grand évêque d'Hippone, Dieu nous donne trois révélations naturelles de lui-même, dans le monde sensible, dans le monde intelligible, et dans notre âme. Mais nous nous élevons à lui par un acte du cœur plutôt que de l'intelligence : l'idée vient après le sentiment. « Dieu est amour, dit ce Père, et les fidèles s'uniront à » lui dans l'amour, rappelés du bruit du dehors aux joies du » silence. Oui, Dieu est amour. Pourquoi courons-nous donc des » hauteurs des cieux aux profondeurs de la terre à la recherche » de celui qui est avec nous, pourvu que nous voulions être » avec lui (1). » Le Docteur solennel prend la même voie pour démontrer l'existence du premier être; il se fonde sur l'anticipation (*praecognitio*) ou sur le germe que Dieu a placé dans l'âme en la créant; mais combien il est resté ici au-dessous de ses devanciers? Ils nous disent que l'âme est unie à Dieu; que cette union ou parenté de l'âme avec Dieu s'effectue de deux manières : elle s'opère et par les idées, vestiges de la divinité, qui sont essentielles à l'âme, et par les communications immédiates, qui existent entre l'âme et Dieu. « C'est en vous-même, dit saint Grégoire de Nysse, » que vous trouverez tout ce que vous pouvez embrasser de la » vue de Dieu. Dieu, en vous créant, s'est représenté lui-même » dans son œuvre. Lavez avec soin toutes les souillures qui se sont » amoncelées autour de la divine copie, et la beauté de Dieu res- » plendira (2). Le verbe de Dieu, dit saint Cyrille, éclaire tout » homme venant en ce monde, non en l'instruisant, comme » feraient un ange ou des hommes, mais plutôt à la manière d'un » Dieu, en le créant. A tout être qui vient au monde, il donne *un* » *germe* de sagesse ou de connaissance divine; il insère en lui une » racine d'intelligence, et ainsi, en formant l'animal raisonnable, » il le rend *participant de sa propre nature,* et il envoie dans son » esprit comme des émanations éclatantes de son ineffable splen- » deur, par une opération que lui seul connaît (3). » Écoutons maintenant encore le peintre de la vie intime de l'âme sur les

(1) *De Trinitate,* VIII, 7, 8; Quodlib. 1, q. 1. *Summ.,* art. 22, q. 1.
(2) *Orat.* 6, *de Beatitud. Prolog. de animd.*
(3) Lib. I, *in Evang. Joann.*, t. IV, p. 75.

communications immédiates qui existent entre l'âme et Dieu. « Exilés, dit saint Augustin, de la région de l'immuable joie, sans » cependant que tout commerce soit absolument rompu, Dieu n'a » pas voulu que nous cherchions dans ces choses passagères et » temporelles l'éternité, la vérité, la béatitude. C'est pourquoi il » nous a envoyé des apparitions accommodées à notre état présent » dans le pèlerinage d'ici-bas, pour nous avertir que ce que nous » cherchons n'est pas ici, mais qu'il nous faut retourner vers cette » région dont nous dépendons certainement, puisque nous cher- » chons ici-bas ce qui n'est qu'en elle (1). »

Le reste de la *Théodicée* de Henri de Gand est encore conforme à celle des Pères. Dieu est pour lui l'Être infini, la vraie réalité, l'unité essentielle. L'éternité est sa vie; c'est une vie sans fin, possédée à la fois tout entière et dans sa plénitude; car étant absolu et ne pouvant, dès lors, subir aucun changement, il jouit de la vraie vie, qui est la vie éternelle, tandis que tout ce qui est changeant et successif ne vit pas véritablement, chaque changement étant une espèce de mort : *omnis variatio quaedam mors* (2). Selon le Docteur solennel, l'acte de la vie divine est donc sans intermittence, sans défaillance et sans limites. Dieu, pour nous servir du langage de l'école, est pour lui un acte pur. En Dieu, l'opération ne produit aucun terme distinct de soi, mais le produit de son opération est son opération même, comme le terme de la joie et de la contemplation n'est autre que la contemplation et la joie elles-mêmes. La vie divine est donc un acte permanent. Dieu contemple et aime la vérité absolue, qui est lui-même. Tel est l'objet éternel de son activité. Il est intelligence infinie, et c'est elle qu'il faut contempler pour concevoir la création des choses finies. En Dieu il faut, selon Henri, nécessairement admettre une double connaissance : 1° une connaissance qu'il appelle *théorétique* et qui consiste dans l'intuition de lui-même : Dieu se connaît comme Dieu, comme absolument parfait; cette connaissance est, de sa nature, infinie comme son objet; 2° une connaissance qu'il nomme *pratique,* et qui se

(1) *De Trinitate,* IV, 1. *De lib. arbitr.,* II, 41.
(2) *Summ.,* art. 20, q. 3. *Conf.,* art. 25-30.

réalise au dehors par la création : elle embrasse donc de son regard tout le fini, tout le créé, tout le contingent, tous les possibles. Par la nature même de cette dernière connaissance, Henri est conduit à admettre dans l'intelligence divine une idée de tout être qui a une nature propre : car c'est de cette idée que tout être tient son essence et sa cognoscibilité (1). Aussi la vérité d'une chose consiste, pour lui, dans une certaine conformité et une certaine équation, selon son degré de perfection et sa propre nature, avec ce qui lui correspond de perfection dans l'essence divine. Tout ce qui ne correspondrait pas à une telle idée ne pourrait exister : ce serait le néant (2). De là aussi que la fausseté d'une chose n'est au fond que l'imitation défectueuse de l'être d'une autre chose; c'est une sorte de mensonge naturel. De ces considérations, Henri conclut que toute créature tient sa nature d'une idée divine, puisque les idées, qu'il appelle aussi, avec certains Pères de l'Église, *raisons séminales* des choses, ne sont pas seulement en Dieu, mais qu'on les trouve aussi dans la nature, où elles se manifestent comme causes secondes (3). Toutefois, ces raisons séminales ne sont dans les choses que par emprunt, par participation, au moyen de l'acte de la toute-puissance créatrice de Dieu. Ces choses ne sauraient même continuer à subsister sans l'intervention constante de Dieu, puisque c'est lui qui les a fait sortir du néant avec le temps, par un acte libre de sa volonté toute-puissante (4). Car l'indépendance de Dieu est absolue, et toute doctrine qui admet à cet égard le dogme de la nécessité est aux yeux de Henri un crime de lèse-majesté divine. C'est donc par cette intervention continuelle du Créateur que les êtres conservent leur nature propre et leur existence individuelle au milieu du flux incessant du monde des phénomènes.

L'influence que Dieu exerce ainsi sur ses créatures est de deux espèces : elle est ou naturelle ou surnaturelle : celle-ci ne concerne que les êtres doués d'intelligence et de volonté et s'appelle

(1) Quodlib., 5, q. 3; ibid. 7, q. 2.
(2) Ibid., 1, q. 7, 8 et 9.
(3) *Summ.*, art. 25, q. 3; art. 30, q. 4, d'après M. Lajard.
(4) Quodlib., 7, q. 2; ibid., 1, q. 7, 8 et 9.

grâce (1). Mais si les droits de Dieu sont ainsi maintenus comme ils doivent l'être, les créatures ne perdent rien de la réalité de leur être; car les raisons séminales des choses ne sont pas seulement en Dieu, mais aussi dans ces choses elles-mêmes, où elles se montrent actives.

14. Tels sont les principes fondamentaux de la doctrine de Henri de Gand; ces principes, il les applique aussi à l'étude de l'homme considéré dans sa vie individuelle comme dans sa vie sociale. Pour Henri, en effet, la couronne de la création visible, c'est l'homme. Selon lui, l'homme n'est pas un composé de corps et d'âme, c'est un corps animé d'une âme intelligente, c'est une âme raisonnable unie à un corps organisé. Mais si l'âme n'est pas moins faite pour le corps que le corps pour l'âme, ce serait attribuer au Docteur solennel une erreur immense, une erreur impossible à un philosophe chrétien, que de lui faire dire que le corps fait partie de la substance même de l'âme, comme le fait pourtant M. Lajard. Car Henri dit positivement que l'homme est engendré par l'homme quant au corps, et que ce corps est animé d'une âme immortelle, formée par le Créateur (2). D'où l'on peut voir pourquoi il regarde l'âme comme *l'acte parfait et la forme parfaite du corps :* sans elle, ce corps ne serait pas véritablement un corps humain, ses organes ne pourraient se développer et arriver à leur destination parfaite. Sous ce rapport, il n'y a aucune différence entre Henri de Gand et saint Thomas d'Aquin : notre précis de la psychologie du Docteur angélique le démontre à l'évidence. D'où nous croyons pouvoir inférer, contre M. Lajard, qu'il n'y a pas d'identité entre l'animisme Stahl, de le phrénologisme de Gall et la doctrine de Henri. Car, tandis que ces dernières hypothèses sont évidemment entachées de matérialisme, on ne saurait en trouver la moindre trace dans la psychologie du Docteur solennel. Selon lui, le corps se transmet par la génération; mais l'âme immortelle, par conséquent aussi spirituelle, est créée immédiatement de Dieu. C'est pourquoi il repousse encore avec raison la définition

(1) Quodlib., 7. q. 5.
(2) Quodlib., 5, q. 14, 15; ibid., 7, q. 16; ibid., 12, q. 10; ibid., 9, q. 14.

que Platon donne de l'homme : ce philosophe regarde le corps comme une enveloppe dont l'âme est revêtue depuis sa chute, depuis sa sortie du lieu céleste, où il lui fut donné de contempler les idées éternelles (1). Le corps est pour elle un véritable embarras qui doit disparaître; c'est un instrument qui doit être brisé et détruit pour que l'âme puisse retourner à son état de contemplation primordiale.

Tel est sans contredit le vrai sens de la définition platonicienne. Rousselot en a donc méconnu le vrai caractère, la vraie portée, sans quoi il ne l'aurait pas préférée à celle de Henri de Gand, qui est vraie, parce qu'elle exprime la vraie nature de l'homme; elle est vraie parce qu'elle est conforme au christianisme, qui regarde l'homme tout entier comme une œuvre de Dieu, comme susceptible de perfectionnement et destiné à l'immortalité. Henri est donc, dans cette grave question, bien loin, bien au-dessus de Platon, et c'est cet éloignement, cette supériorité qui l'a préservé d'une erreur qui dégrade l'homme, d'une erreur qui fut condamnée par le christianisme dès les premiers jours de son existence. Rousselot s'est donc laissé égarer par un amour déplacé de Platon.

Par tous les développements que nous venons de donner sur la doctrine de Henri de Gand, on a pu remarquer qu'il a pénétré profondément dans la nature intime de l'âme. D'après sa théorie de la création, il ne pouvait ne pas lui accorder une unité parfaite. C'est d'ailleurs ce qu'il exprime formellement en la nommant l'acte parfait du corps. Cette unité de l'âme, il la fait bien ressortir, en montrant que l'activité et la passiveté dans l'intellect ne résultent pas de deux intellects distincts, l'un *actif*, l'autre *passif*, mais que ce sont deux modes du même être. Selon lui, dans la pensée comme dans la sensation, il y a tout à la fois activité et passiveté : telle est la nature primitive et essentielle de l'âme. Il ramène aussi l'imagination à cette unité, en sorte que ces trois formes de l'intellect sont entre elles, comme la lumière, la couleur et la vue. Une conséquence naturelle de cette manière d'enviager l'âme, c'est de déclarer erronée la conception d'Aristote

(1) Phèdre-Phédon.

touchant l'identité de l'intellect actif dans tous les hommes. Henri de Gand, par la nature de la raison et de la sensibilité, et plus encore par le dogme de la création, déclare l'intellect personnel dans tout homme, bien qu'il y ait aussi une portée générale. Il attribue aussi le même caractère à la sensation : c'est ce que ses derniers historiens ont établi avec une grande lucidité. Mais quand ils en prennent occasion d'accuser d'autres scolastiques d'avoir admis plusieurs âmes distinctes par leur théorie de l'intellect passif et de l'intellectif actif, nous ne pouvons plus être de leur opinion. L'un d'entre eux est resté dans la généralité de l'accusation ; nous n'avons donc pas besoin de nous en occuper ; l'autre cite comme exemple Albert le Grand. Celui-ci, selon Rousselot, n'aurait pas maintenu l'unité de l'intellect dans sa division psychologique. Cependant le maître de saint Thomas d'Aquin et de Henri de Gand dit positivement que l'âme est une comme le point : *Anima punctum est, hoc est, substantia posita in continuo.* Elle est comme une ombre de l'intelligence divine, *umbra intellectus divini*, c'est-à-dire l'image de l'unité infinie, incréée. Elle est donc aussi intelligence et offre deux aspects : elle est *active* (*agens*) en tant qu'elle *saisit* la lumière qui vient de Dieu, et *passive* en tant qu'elle reçoit cette lumière (*in quo lux recipitur*). Il reste donc établi qu'Albert ne porte aucune atteinte à l'unité de l'âme par sa théorie du double intellect : la terminologie est péripatéticienne et la pensée chrétienne (1). Mais ce que le maître n'avait énoncé que dans une formule assez vague et assez obscure, son disciple le plus profond l'expose avec une clarté et une précision telles qu'il n'y a plus lieu à la moindre équivoque : nous l'avons déjà constaté dans notre précis de la psychologie de saint Thomas. Ce n'est donc ni son maître ni son condisciple, et peut-être aussi son second maître, que le Docteur solennel a voulu combattre par sa théorie de l'intellect, sans quoi il faudrait dire qu'il ne les a pas compris. La seule différence qu'il y ait entre eux et lui, c'est qu'il rejette la terminologie péripatéticienne, ou plutôt encore, il la désapprouve ; car s'il admet la passiveté et dans la sensation et

(1) *De animâ*, 3.

dans l'*intellection*, ses prédécesseurs les regardent aussi comme passives; saint Thomas dit même que l'intellect est réceptif ou passif de l'absolu ou de l'universel.

15. Il nous reste à parler brièvement de la dernière partie de la doctrine de Henri de Gand : c'est la *morale* qui encore se rattache parfaitement à ses principes et à ses tendances générales. Suivant le Docteur solennel, l'homme dans sa carrière terrestre a besoin de connaître trois choses : Dieu, lui-même et les êtres au milieu desquels il déploie son activité et tend vers Dieu comme vers sa fin. La connaissance de lui-même repose sur les germes déposés dans son âme à son origine, tandis qu'il ne peut acquérir celle des choses muables qu'au moyen des sens externes. Cette double connaissance lui procure celle de Dieu, but et terme de son activité (1). Cette activité est libre ; car si la volonté dans ses décisions a besoin d'une idée préalable, ces décisions ne sont pas toujours des conséquences inévitables d'une idée objective; la volonté n'en est pas nécessitée; elle peut même préférer un bien moindre à un autre qui aurait plus de valeur, ce qui pourrait être un grand mal et qu'il faut éviter. C'est pourquoi Henri déclare qu'une volonté droite est d'un prix inestimable : elle a pour lui une valeur bien supérieure à la connaissance parfaite. Et d'où lui vient cette supériorité ? Du principe dont elle émane, c'est-à-dire de l'amour de Dieu, qui est d'un prix infiniment plus élevé que l'illumination de l'âme sans ferveur, sans élévation à Dieu et sans union avec lui (2). Ici se manifeste donc clairement la tendance mystique du Docteur solennel. Il en est si pénétré que sa parole en devient comme brûlante et comme inspirée. Bienheureux, s'écrie-t-il, ces homme choisis et privilégiés, à qui Dieu a accordé des dispositions naturelles au bien, de nobles instincts et des élans divins avec un cœur prompt à les suivre; plus heureux encore sont-ils quand Dieu anime et seconde leurs efforts par les dons d'une faveur toute gratuite (3). Mais plus le regard du Docteur solennel s'élève, plus aussi il s'étend, plus

(1) Quodlib., 1, q. 12, 13, 15 et 16.
(2) Ibid., 1, q. 14.
(3) Ibid., 9, q. 10.

aussi il devient profond : dans l'individu, il voit la famille, il voit la société entière. Un père, favorisé de Dieu et de la nature, continue-t-il, en engendrant un fils qui lui ressemble, donne origine à une noble race dont la durée égalera la transmission de cette ressemblance; mais elle s'éteindra dès qu'un de ses descendants corrompra par son plomb l'or pur de ses ancêtres. Il donnera le jour à des êtres qui lui ressembleront dans leur triste vie (1). Que demande maintenant Henri pour éviter un si déplorable malheur? Pas autre chose que ce qui avait formé et nourri son cœur dans la maison de ses ancêtres, développé et fortifié son intelligence dans les écoles publiques au milieu de sa nation, si attachée aux traditions séculaires de ses pères, au milieu du christianisme qui avait civilisé le monde païen et le monde barbare, c'est-à-dire, il demande une bonne éducation, une éducation chrétienne. Alors aussi la société civile et politique sera bien constituée et appuyée sur des bases solides et inébranlables. Alors on verra que, dans cette société, tout ne peut pas être commun entre tous; que la propriété personnelle ne peut être anéantie sans entamer la société humaine elle-même (2). Néanmoins, d'après le Docteur solennel, les biens particuliers de l'individu ne peuvent lui appartenir de manière qu'il ne soit point obligé à contribuer au bien commun, quand les circonstances de temps et de lieu l'exigeront dans l'intérêt de tous. Peut-être, en établissant ces principes, Henri de Gand pensait-il aux tendances communistes des Albigeois, qui voulaient détruire la propriété personnelle et particulière pour assouvir leur soif de jouissances sensuelles. Peut-être encore avait-il en vue le farouche égoïsme des barons et des seigneurs de son siècle que les rois de France, notamment saint Louis, durent souvent contraindre par la force des armes à sacrifier une partie de leurs intérêts privés à la commune patrie. Du reste, il tâche aussi de démontrer la vérité et la nécessité de ces principes. Suivant lui, la loi fondamentale d'un État, c'est que, dans toutes les relations politiques, le bien commun, supérieur au bien-être privé, et par son importance et

(1) Quodlib., 9, q. 18.
(2) Ibid., 4, q. 20.

par son étendue, soit préférée au bien particulier et individuel. C'est pourquoi même la droite raison (*recta ratio*) ordonne de sacrifier jusqu'à sa vie quand le bien-être de l'État le commande; de même que la conscience morale prescrit d'accepter la mort plutôt que de se souiller d'une faute mortelle (1).

Mais si l'individu se doit ainsi à l'État, Henri n'oublie pas de rappeler à l'État ce qu'il doit à l'individu, au citoyen. L'État est obligé de garantir les droits des personnes, de protéger les propriétés particulières et privées avec autant de soin et d'énergie que les propriétés communes et publiques (2).

Ces données sur la morale de Henri de Gand nous semblent suffire pour en caractériser les tendances générales et la conformité avec les principes qui dominent l'ensemble de sa doctrine.

16. L'aperçu que nous venons de présenter de cette doctrine, bien que très-succinct, et destiné surtout à rectifier quelques erreurs de ses derniers historiens, nous montre dans le Docteur solennel un esprit profond et vraiment philosophique; il sait suivre la pensée à travers toutes ses évolutions, sans jamais perdre de vue l'unité de la doctrine. Il règne un accord parfait entre toutes les parties de cette doctrine : la théorie de la connaissance, celle de la substance et les universaux s'harmonisent entièrement avec la théorie de la création et, par conséquent aussi, avec la Théodicée. Sous tous ces rapports, Henri s'accorde aussi parfaitement avec les Pères de l'Église et surtout avec saint Augustin, guide principal des docteurs du moyen âge. C'est ainsi que, d'après le grand évêque d'Hippone, notre âme est une lumière créée, où subsistent, sous un mode particulier, accommodé à notre faiblesse, les vérités immuables, les idées absolues, que nous voyons au-dessus de notre âme dans la lumière incréée. Immuables, ces vérités existent au-dessus de l'âme humaine; en ajoutant quelque chose du nôtre, nous jugeons, par elles, des choses de ce monde (3). La raison humaine, dit-il, a pu aller jusque-là; mais dès qu'elle arrive aux choses divines, elle se détourne, elle ne peut regarder en

(1) Quodlib., 1, quaest. 20; ibid., 12, q. 13.
(2) Ibid., 11, q. 18.
(3) *In Evangel. Joann. Tract.* 35.

face, elle palpite, elle se trouble, elle est ravie d'amour, elle reçoit le reflet de la lumière divine; éblouie de cet éclat, ce n'est pas un choix spontané, mais la fatigue qui la ramène à ses ténèbres accoutumées. Dans cet état, elle a besoin du secours de l'infaillible sagesse, qui, par la parole révélée, lui ménage une lumière plus douce et comme des ombres carressantes qui tempèrent l'éclat trop vif de la vérité (1). C'est aussi cette même sagesse qui a créé chaque chose d'après sa raison ou idée propre. Or, ces raisons, ces idées, où devons-nous croire qu'elles subsistent, si ce n'est dans la pensée du Créateur? car il n'avait pas les yeux fixés sur un modèle situé hors de lui : le penser, ce serait une opinion sacrilége (2). C'est ainsi que Platon est jugé, corrigé, dépassé. Cette opinion sacrilége est en effet celle du philosophe grec. Dans le Timée, il nous dit que Dieu, auteur de l'univers, est simplement *imitateur des êtres réels* (μιμητής τῶν οντων); or, ces êtres, ce sont les idées qui sont indépendantes de lui; qu'il ne crée pas, car il ne crée absolument rien. Aussi, dans le système de Platon, la réalité et l'idée ne se correspondent jamais : l'idée ne pénètre jamais cette réalité d'une manière véritable et efficace; elle conserve toujours son caractère transcendant et n'entre jamais en une véritable communication avec la réalité contingente et visible; elle reste toujours un principe purement extérieur, un principe étranger et inefficace dans le monde; elle est dépouillée de cette énergie créatrice, qui pourrait faire sortir d'elle une réalité quelconque. Tout reste ainsi dans les limites de la pure possibilité et ne devient jamais une réalité actuelle et vivante. Il en est tout autrement de la vraie philosophie, professée par les Pères de l'Église et les plus illustres parmi les scolastiques. Selon cette philosophie, les idées ne sont que les notions des choses telles qu'elles existent dans l'intelligence divine, en un mot, les idées sont les conceptions de Dieu relatives aux choses créées. Ces conceptions ne sont pas l'absolu lui-même, car elles n'ont pour objet que le fini et le relatif.

(1) *De moribus Ecclesiae catholicae*, t. I, ch. VII, p. 1120.

(2) *De div. quaest.*, 83, q. 40, 2; *De vera Relig.*, 113; *De civitate Dei*, 8, 6, 11, 10, 3. (Voy. la note B.)

C'est aussi pour cette même raison que, dans ces conceptions ou idées divines, se trouve exprimé le rapport du relatif à l'absolu et de l'absolu au relatif; ce rapport se réalise par suite de l'énergie créatrice des idées, d'où jaillit toute vie, vie qui, étant la réalisation de ce rapport, doit être considérée comme la vraie vie; elle constitue cet ordre que nous appelons divin, et dans lequel Dieu, l'absolu, est la cause, la source et le but de toute vie et de toute existence. Cet ordre divin, où le rapport existant entre l'absolu et le relatif n'est jamais interrompu, ne pourrait subsister dans son unité, si les idées créatrices des êtres qui y vivent n'étaient pas la pensée du Dieu un et vrai, si ce Dieu n'embrassait tous ces êtres par sa puissance, si en dehors de lui il y avait un monde d'idées éternelles et indépendantes, d'après lesquelles le monde visible serait façonné, constitué et ordonné. Car, dans ce cas, nous aurions un monde en dehors du monde divin, des idées efficaces en dehors des idées divines, une vérité en dehors de la vérité divine, une fin des choses en dehors de la fin divine et générale, par conséquent, un ordre de choses en dehors de l'ordre divin. De cette manière, l'idée de Dieu cesserait d'être pour nous une idée vraie et juste : Dieu ne serait plus l'absolu, le seul et l'unique Dieu, le premier et le dernier, le très-haut, l'infini, l'immense, le tout-puissant; il serait ce qu'est le dieu de Platon, un dieu impuissant et borné, à côté duquel le destin, les idées et la matière possèdent une puissance véritable, indépendante, éternelle et absolue. D'où viennent maintenant ces erreurs si énormes du plus grand penseur de la Grèce, du plus illustre représentant de la philosophie abandonnée à ses propres forces? La raison réelle et essentielle s'en trouve dans *son impuissance à concevoir l'idée d'une cause absolue*. Et quelle est la source véritable de l'immense supériorité des Pères et des docteurs du moyen âge? C'est précisément cette notion de cause absolue qui leur est offerte par le dogme chrétien de la création dans son application la plus vaste, la plus complète et en même temps la plus incontestable : car, sans ce dogme, l'existence du monde ne peut être expliquée; avec ce dogme, des horizons nouveaux, supérieurs à toutes les hypothèses bornées des anciens, se sont ouverts à la pensée humaine. La matière n'est

plus pour les penseurs chrétiens, comme pour Platon, un fantôme qui couvre la création d'un voile funèbre, et montre à l'esprit, dans le lointain infini, une obscurité impénétrable. Chez les Pères et les scolastiques, tout est serein, tout est riant, tout est lumineux : l'esprit, avec sa personnalité entière, peut se reposer à tout jamais sur l'auteur infini de tout son être et le terme glorieux de sa destinée finale.

La comparaison que nous venons de faire entre Platon, d'une part, saint Augustin, les scolastiques et Henri de Gand en particulier, d'autre part, et que l'on pourrait étendre à toutes les parties de leur doctrine respective, cette comparaison montre jusqu'à l'évidence qu'il n'y a entre eux qu'une similitude doctrinale tout extérieure, tout au plus une similitude de tendance. Platon est dépassé de toute la hauteur et de toute la supériorité que possède la pensée chrétienne sur la pensée païenne. D'où nous croyons pouvoir légitimement conclure que les derniers historiens du Docteur solennel se sont trompés en lui attribuant la restauration du platonisme au moyen âge, en opposition avec la direction d'idées qui dominait alors dans les écoles. Car, comme nous venons de le démontrer jusqu'à l'évidence, le platonisme tel qu'ils l'entendent, tel qu'il se trouve exposé dans les écrits de son auteur, ce platonisme est inconciliable avec le christianisme, et par conséquent aussi avec la scolastique; puisque celle-ci, dans sa tendance générale et dans ses plus illustres représentants, resta toujours fidèle à l'esprit auquel elle devait son existence; elle resta toujours subordonnée à la pensée chrétienne, malgré les cris de quelques voix discordantes dans l'harmonie universelle; son principal but fut même d'expliquer cette pensée et de la défendre au besoin. A ce sujet, le Docteur solennel nous dit positivement que la vérité philosophique n'est qu'un degré pour arriver à la vérité théologique : *Veritas philosophica et veritas theologica in omnibus concordant, et est veritas philosophica manuductiva ad theologiam et gradus ad illam* (1). Il pensait, comme Albert le Grand, comme saint Thomas d'Aquin, comme saint Bonaventure, que le christianisme

(1) *Summ.,* art. 7, art. 15.

est la vérité complète, la vérité entière, à laquelle on ne saurait rien ajouter, rien ôter sans en altérer la nature et la portée. Il croyait avec ces illustres docteurs que ce que l'esprit humain peut faire de plus profitable pour son vrai progrès, c'est de l'étudier à fond, de le méditer avec persévérance, de le développer avec une rigueur consciencieuse, afin de produire ainsi une science vraiment universelle, une science vraiment digne de ce nom, en un mot, une science chrétienne.

17. Voilà donc ce que faisaient ces docteurs du moyen âge, que l'on a pourtant accusés d'avoir lancé la science dans des voies funestes aux vrais progrès de l'esprit humain (1). Assis au banquet sacré de la science, ils y prenaient leur part des joies pures et profondes de l'intelligence et de la foi; ils s'y abreuvaient du vin le plus pur de la vérité; ils y puisaient ce feu sacré, ce foyer intérieur d'idées, qui s'épanouissait au dehors dans ces compositions grandioses, qu'on appelle *sommes* et qui, par leur style en quelque sorte ogival, peuvent se comparer à ces dômes merveilleux qui ornent nos cités et dont toute la beauté n'est aperçue que par l'artiste initié à tous les secrets de l'art. Leur philosophie, c'était leur vie, c'était leur cœur, c'était leur esprit, c'était leur âme rompant les digues de la chair, quittant le sein qui la portait et se jetant tout entière dans l'âme d'autrui. Aussi, elle produisait des effets étonnants, dont les suites heureuses n'ont jamais cessé de se faire sentir dans la civilisation générale du monde. Placés à la tête de l'enseignement public, et destinés par suite à guider les peuples dans la voie de l'avenir, ils marchaient le flambeau de la science théologique et philosophique à la main. Formant cette chaîne sacrée de maîtres, que les néoplatoniciens, ivres de panthéisme, n'avaient fait que rêver, ils se passaient successivement ce flambeau toujours plus éclatant, et, pendant huit siècles, du haut de leurs chaires, ils faisaient descendre sur l'élite des esprits réunis à leurs pieds et suspendus à leurs lèvres, les flots de cette féconde lumière qui, après s'être répandue sur les familles et les cités, débordait ensuite sur la politique, sur les sciences et les arts. Car, en sortant de là,

(1) *Hist. litt. de France*, vol. XVI, Discours préliminaire.

ils se trouvaient mêlés aux affaires religieuses, publiques et particulières, et protégeaient, en la représentant, l'idée du droit que les futurs fondateurs de nos sociétés modernes essayaient souvent de confondre avec la force de leur épée et les caprices de la victoire. Ils leur montraient que le droit repose sur une loi qui doit tendre à réaliser les conditions de la félicité commune, puisque l'homme, par sa nature, est destiné à vivre en société de ses semblables. Mais là ne s'arrêtait pas leur pensée; large comme le christianisme dont elle jaillissait, elle embrassait dans un commun amour toutes les nations de la terre, pour leur révéler la vraie nature de leurs relations réciproques. Albert le Grand avait déjà indiqué les vraies bases du droit véritable des gens; elles furent posées par saint Thomas d'Aquin, et les principes qui régissent les nations modernes entre elles demeurèrent distincts du droit meurtrier des anciens. Si les circonstances des temps et l'imperfection des idiomes modernes ne leur permirent pas de produire des chefs-d'œuvre littéraires, au moins ils surent conserver ceux que l'antiquité leur avait légués, et c'est ainsi que la scolastique sauva, dans le pan de sa robe, le génie de la civilisation moderne. L'art aussi leur doit la gloire dont il rayonna dans ces siècles si souvent méconnus, si souvent nommés barbares par l'ignorance et la haine, d'abord parce que la vie et l'inspiration artistiques dérivent de la science religieuse dont ils avaient le secret; ensuite parce que plusieurs d'entre eux se firent même les architectes de nos cathédrales, les sculpteurs des statues et les dessinateurs des verrières qui les décorent. C'est ainsi que se formèrent les sociétés modernes sous l'égide de la religion; c'est ainsi que se développaient la mâle raison et la puissante intelligence des peuples européens, qui, aujourd'hui, tiennent le sceptre du monde. La théologie et la philosophie, se donnant la main comme deux sœurs qu'unit une douce et solide amitié, parcouraient ensemble le champ des connaissances humaines et le fécondaient de plus en plus dans leur pacifique entente. Elles avaient surtout à cœur de faire briller comme le soleil une vérité que l'esprit moderne, emporté par le torrent des révolutions, n'a que trop méconnue, que trop foulée aux pieds et dans la vie et dans la science : c'est que l'empire du monde est dû à l'idée

divine, et qu'il ne faut jamais se prosterner devant la brutalité du fait, même quand on l'a rendue possible.

Mais si elles traçaient ainsi sa route à l'intelligence humaine pour la préserver de l'erreur et la mettre en pleine possession de la vérité, elles n'oubliaient pas cette autre faculté par laquelle l'homme vit plus encore que par l'esprit. Elles avaient entendu, dans le cœur humain, un soupir plein de regret et d'amour, qu'il pousse vers les cieux perdus, mais espérés toujours. C'est le souvenir mélancolique que l'homme emporta de l'Éden et que Dieu daigna lui laisser dans l'exil pour ramener vers la patrie ses pensées et ses vœux. Ce fut ce souvenir que rêva Platon (1) et qui avait charmé, sous la tente du désert, les longs jours des patriarches, et élevé les chantres inspirés de Sion au-dessus des réalités grossières de la terre, en leur faisant entendre, dans les grands spectacles de la nature, une voix douce et triste qui les entretenait de Dieu, de la vanité du temps présent et d'un meilleur avenir. La parole évangélique, descendue des hauteurs du Thabor et du Calvaire, vint ensuite écarter complétement le voile qui couvrait ce souvenir et en expliquer toutes les tendances mystérieuses. De là naquit le mysticisme, cette autre face de la pensée du moyen âge, fleur délicate et tendre, fruit aussi de cette sensibilité chrétienne, qui répandit ses charmes sur les conceptions philosophiques, qui embauma de son suave parfum la poésie sacrée, et parfois aussi les chants profanes des troubadours; elle retentit même jusque dans les harmonies tant vantées d'un grand poëte moderne, qui, depuis qu'il roule parmi la chair et le sang, n'est plus qu'un ange déchu, qui s'est brisé les ailes et s'est survécu à lui-même. C'est ainsi que l'homme abuse souvent de sa liberté pour altérer et corrompre les meilleures choses. Bon comme tous les sentiments que Dieu met dans notre âme, le mysticisme peut être mal compris et mal appliqué. Vivant et énergique, comme tout ce qui jaillit du cœur, il peut dégénérer en sentimentalité fiévreuse et délirante jusqu'aux erreurs de l'*Évangile éternel, et aux folies théosophiques de Jacob Böhme*. Il faut donc le régler; vague et indécis par lui-même, il a

(1) *Plato statum innocentiae somniavit.* Henri de Gand, *Summ. theol.*

besoin d'être discipliné. De là la nécessité de principes et d'une doctrine qui puissent empêcher l'homme de s'égarer lui-même et d'égarer les autres. La scolastique les établit encore avec une précision rigoureuse et une profondeur étonnante, et en réglant ainsi tous les rapports de l'homme avec Dieu, elle fit resplendir les magnificences de la science chrétiene tout entière.

Apparet domus intus et atria longa patescunt.
(*Æneid.*, lib. II, v. 483.)

NOTES.

A.

Après avoir réfuté le scepticisme sorti de l'école d'Abailard, et dont les ravages se faisaient sentir dans toutes les sciences, même dans les sciences naturelles, comme l'atteste Jean de Salisbury; après avoir donné en faveur de la science, toutes les raisons capables de convaincre un esprit bien fait, Henri, dans la question 2 de l'article 1er de sa *Somme*, montre que l'homme peut acquérir la connaissance de la vérité au moyen des facultés naturelles de son âme, sans le secours particulier de la lumière divine :

« Multum est inconveniens, ut Deus *animam humanam* fecerit inter » res naturales, et sibi non praeparaverit instrumenta naturalia quibus » poterit in operationem *aliquam naturalem sibi debitam,* cum illa prae- » pararit aliis rebus inferioribus. Multo enim minus Deus quam natura » aliquid operatur frustra, aut deficit alicui rei in sibi necessariis. Opera- » tio autem animae humanae propria naturalis non est alia quam *scire* » *et cognoscere.* Absolute ergo concedere oportet quod homo per suam » animam, *absque omni divina illustratione,* potest aliqua scire aut cogno- » scere, et hoc ex puris naturalibus; contrarium enim valde multum de-

» rogat dignitati animae et humanae naturae. Dico autem ex puris natu-
» ralibus, non ambigendo generalem influentiam primi intellegentis quod
» est primum agens in omni actione intellectuali et cognitiva, sicut
» primum movens in omni motu cujuslibet rei naturalis. »

Telle est la portée que Henri accorde à la connaissance au point de vue subjectif. Mais quelle est maintenant sa portée objective? Est-ce que l'objet ne lui apporte pas des limites qu'elle ne saurait franchir, des conditions qu'elle ne saurait remplir par elle seule? Henri le croit et doit le croire par suite de toute sa théorie. Car, selon lui, la vérité est le rapport des choses à leur modèle, c'est-à-dire à l'idée créatrice. Une chose est appelée vraie en tant qu'elle est conforme à son modèle et qu'elle en exprime toute la réalité (1). La vérité divine est le modèle immuable et éternel de toutes les créatures : notre intelligence ne peut donc connaître les choses *dans leur vérité* que lorsqu'elle les connaît *conformément* à leur type, c'est-à-dire à l'idée divine (2). La parfaite connaissance de la vérité ne peut donc venir que de la ressemblance de vérité imprimée dans l'âme par la vérité première et typique relativement à l'objet cognoscible. Toute autre connaissance, dérivée d'un type formé par abstraction, est imparfaite, obscure et nébuleuse, au point qu'on ne saurait en déduire un jugement certain touchant la vérité d'une chose (3). Or, dans son état actuel (déchu), l'homme ne peut atteindre, par ses seules forces naturelles, les règles de la lumière éternelle, de manière à y voir la pure vérité des choses. Il lui faut le secours de Dieu, et ce secours, Dieu le dispense à qui il veut : il n'y a aucune nécessité de sa part (4). Il faut donc dire d'une manière absolue, que par ses forces ou notions naturelles, l'homme ne peut obtenir la vérité complète, pure (absolue) d'aucune chose, mais qu'il a besoin de l'illustration de la lumière divine (5).

Se fondant sur ces divers passages, M. Jourdain, dans son ouvrage sur la philosophie de saint Thomas d'Aquin (6), accuse Henri de Gand d'indécision dans sa méthode; d'admettre l'inspiration et de ne pas la définir, de ne pas la distinguer de la raison et de la foi; de déclarer la raison

(1) *Sum.*, art. 9, 14.
(2) *Ibid.*, n° 15.
(3) *Ibid.*, 24.
(4) *Ibid.*, 26.
(5) *Ibid.*, 27.
(6) T. II, p. 36. Ce livre ne nous est parvenu qu'après avoir terminé ce mémoire.

incapable d'atteindre l'idéal divin, et impuissante en matières qui ne sont pas du domaine exclusif de la théologie; de se contredire et de favoriser le scepticisme après l'avoir combattu. Malgré la hauteur qu'il se plaît à reconnaître dans la doctrine de Henri, il la croit erronée, et lui préfère celle de saint Thomas, qui laisse à la raison sa libre allure jusqu'à ce qu'elle soit obligée de s'arrêter devant ses propres ténèbres et son incontestable ignorance.

Sur ces divers points d'accusation, nous nous permettons de présenter quelques observations au savant historien de saint Thomas d'Aquin. Nous avouons d'abord que nous n'avons remarqué aucune indécision dans la méthode de Henri de Gand : elle part des idées absolues ou créatrices et y revient toujours : c'est ce que nous croyons avoir fait ressortir dans notre mémoire, de manière à ne plus devoir y revenir. Nous n'y avons pas non plus rencontré l'inspiration dont parle M. Jourdain : tous les développements que Henri donne sur la théorie de la connaissance, des universaux, de l'âme, de la création en général et sur la Théodicée, il les puise dans la raison en rapport avec la source des idées créatrices, des types immuables de toute vérité et de toute existence; par là il déclare cette raison parfaitement capable d'atteindre l'idéal divin; il a grand soin de ne pas confondre les idées généralisées avec les idées générales ou absolues; il nous avertit de ne pas chercher la pure vérité dans les types formés par abstraction et dans les raisonnements qui les ont amenés par la voie de la réflexion; il nous montre *la réalité* de l'idée absolue, telle qu'elle se trouve dans l'âme. Loin donc de favoriser le scepticisme, il lui enlève tout appui. Mais comme, dans la région des idées absolues, la raison rencontre un côté mystérieux des choses qu'elle ne saurait expliquer par ses propres forces, elle se subordonne à la théologie pour y puiser une solution des difficultés qui l'avaient arrêtée dans sa marche. Henri distingue donc nettemnet le domaine de la raison et de la philosophie de celui de la foi et de la théologie : nous l'avons déjà vu dans notre mémoire. Il attribue donc à la philosophie le rôle et l'importance qu'elle mérite, sans exalter et agrandir la théologie : celle-ci est pour lui la reine des sciences, comme elle l'est pour saint Thomas. Pour l'un comme pour l'autre, la philosophie n'est destinée qu'à servir la théologie : elle ne saurait avoir un rôle propre, une valeur originale, abstraction faite de la fin générale de la raison humaine, c'est-à-dire de son rapport à Dieu.

Après ces observations générales sur la critique de M. Jourdain, con-

sidérons les passages qu'il cite à l'appui de son opinion, et voyons s'ils ne sont pas d'accord avec notre exposé de la doctrine de Henri de Gand, et s'ils ne mettent pas cette doctrine dans un rapport essentiel avec celle de saint Augustin, de saint Bonaventure et même de saint Thomas.

D'après tous les passages cités dans cette note, Henri admet trois sources de la connaissance : 1° les perceptions sensibles; 2° les notions résultées des perceptions et des raisonnements auxquels elles ont donné lieu. Ces notions ne sont vraies qu'autant qu'elles sont en harmonie avec la vérité première; 3° les idées absolues ou typiques, qui renferment la vérité complète des choses. Maintenant, que dit Henri sur la connaissance de ces idées? Est-elle refusée à l'esprit humain? Non; seulement il ne la possède pas uniquement par ses propres forces dans son état actuel. « *Nunc* autem ita est, quod homo ex *puris naturalibus* attin- » gere non potest *ad regulas lucis aeternae*, ut in eis videat rerum since- » ram veritatem (s., n° 26). » Comment donc peut-il parvenir à la vue de ces règles de la lumière éternelle? *Solum illustratione luminis divini*, uniquement par l'illustration de la lumière divine. Saint Thomas dit aussi : « Que la raison naturelle de l'homme n'est autre chose que le reflet » de la clarté divine dans l'âme. » (*Exposit. in David*, sp. 36.) Pourquoi? parce que les types de la vérité imprimés en lui ne se réveillent qu'au contact de cette lumière divine. Comme il *voit* les objets sensibles dans la lumière sensible, ainsi il voit les objets intelligibles dans la lumière intelligible ou éternelle : tel nous semble être le vrai sens des passages cités par M. Jourdain. Ajoutons qu'il reconnaît qu'un *souffle de mystiscisme contenu* circule à travers cette théorie et échauffe les froides analyses de l'école : pour lui, Henri est un esprit du premier ordre, qui sait allier la réflexion et l'enthousiasme; mais il croit qu'il a placé la condition suprême de la science au-dessus de la portée de l'homme, et même prononcé des malédictions contre la science humaine. Nous ne savons pas comment concilier les différentes parties de cette appréciation. Seulement, d'après notre explication des textes cités, elle semble porter à faux. Henri dit uniquement que l'esprit humain doit être dans sa vraie condition pour arriver à la vraie science, *à la vérité complète*. En cela, il est d'accord avec saint Bonaventure, qui dit que l'esprit ne peut connaître qu'aidé de la lumière divine; qu'il ne peut sortir de l'abîme où il est tombé, que par celui qui l'a fait. Saint Thomas lui-même ne dit-il pas que la raison ne peut par elle seule connaître l'universel, puisqu'elle est passive dans cette connaissance, qu'elle ne peut connaître

rien sans le secours de la lumière divine ! Elle a besoin du secours de celui qui est la source de l'universel. Et Albert le Grand ne dit-il pas encore, que notre âme connaît la vérité des choses par suite des germes de vérité implantés en elle depuis son origine ? Mais remontons plus haut le courant de la pensée chrétienne et entendons le maître de tous les docteurs du moyen âge. D'après saint Augustin, notre âme voit au-dessus d'elle la lumière qui l'aide à *voir tout ce qu'elle voit en ne considérant qu'elle-même :* « Etiam supra se videt illud quo adjuta videt quidquid etiam » *se intelligendo* videt. » De là même la distinction que le grand évêque d'Hippone fait entre la *lumière illuminante* et *la lumière illuminée.* D'après lui, la claire vue, la vue compréhensive d'une chose, marque infaillible de la vérité, nous vient par l'instruction de Dieu, bien que nous y coopérions. Vous m'avez instruit, ô mon Dieu, dit-il, par des moyens secrets et merveilleux. La vérité est donc, selon lui, notre véritable maître; les hommes ne sont que des moniteurs. De là la profonde différence qu'il établit entre la *foi* et la *raison :* on croit les choses passées sur la parole d'un témoin digne de foi. Pour les objets de notre intelligence, nous consultons la vérité qui préside au dedans de notre esprit. C'est le Christ, c'est-à-dire l'immuable vertu de Dieu et son éternelle sagesse, qui nous répond, dans une mesure proportionnée à notre bonne ou mauvaise conscience. Si notre esprit se trompe, ce n'est pas la faute de la vérité consultée, pas plus que ce n'est la faute de la lumière extérieure, si les yeux se trompent.

Ces considérations nous semblent suffire pour établir la parfaite conformité de la théorie du Docteur solennel avec celles de saint Augustin, de saint Bonaventure et même, jusqu'à un certain degré, avec celle du docteur Angélique. Il est évident que ce dernier docteur, en parlant de la raison, entend toujours la raison formée par le christianisme, qui s'adressant à une autre raison, même placée en dehors du christianisme, peut lui faire découvrir et comprendre des choses auxquelles, par elle-même, elle n'aurait jamais songé et qu'elle n'aurait jamais trouvées par ses propres forces et sans le secours de la lumière d'en haut (*sine illustratione luminis divini*), comme s'exprime Henri de Gand.

Quant au rapport de subordination où Henri met la philosophie à l'égard de la théologie, il lui est encore venu des Pères de l'Église et notamment de saint Augustin, et saint Thomas lui-même, tout en laissant à la raison son allure spontanée et libre, n'entend nullement la soustraire à l'empire de la théologie; car, selon lui, la philosophie ignore

les rapports essentiels où l'homme doit se trouver pour accomplir sa destinée. Du reste, Henri de Gand ne méconnaît point la valeur propre de la raison : toute sa théorie, si hautement spéculative, en fournit les preuves les plus saillantes; seulement il conteste à cette raison la puissance de découvrir la vérité complète, entière, pure (*veritatem sinceram*), sans le secours de la lumière *divine* (*sine illustratione luminis divini*). Et l'histoire de la philosophie de tous les âges n'est-elle pas là pour confirmer l'exactitude de sa théorie!

B.

Notre manière d'envisager les idées de Platon comme des substances indépendantes, d'accord avec celle de saint Thomas d'Aquin, se trouve confirmée par un grand nombre de passages de ses Dialogues. L'idée est pour Platon l'élément commun (*το κοινον*), identique et permanent (Théétète). C'est aussi l'objet de la science (Phèdre, 265). Cet élément commun, Platon le conçoit comme *séparé du monde sensible*, comme *substance en soi*. D'après le Phèdre (247), c'est dans le *τοπός ὑπερουράνιος* que les dieux et les âmes pures contemplent l'essence pure et incorporelle, la justice, la sagesse et la science, qui sont élevées au-dessus de tout *devenir*, qui ne sont pas dans un autre être, mais dans leur essence pure : c'est là seulement que se trouve le champ de la vérité. Le *Symposium* nous dit que la beauté primordiale n'est *dans aucun être vivant*, ni dans le ciel ni sur la terre, mais qu'elle est éternellement en elle-même et pour elle-même dans une forme unique et toujours la même (*αὐτὸ καθ' αὑτὸ μεθ' αὑτῷ μονοειδὲς ἀεὶ ὄν*, p. 211); elle n'est point atteinte par les choses qui y participent. Les idées sont les types de tout ce qui est (Timée, 28, A); existant par elles-mêmes (*αὐτα καθ'αὑτα*), et séparées des choses qui y participent (*χωρις*, *Parmenide*, 128), elles se trouvent dans le lieu intelligible (*τοπος νοητος*), et ne peuvent être aperçues par des yeux corporels, mais uniquement par l'esprit; les choses visibles n'en sont que des ombres. (*Rép.*, VII, 517, A). La raison divine (*Νοῦς*) les contemple, quand elle forme les choses contingentes; pour ce motif, elles sont pour elle les modèles inévitables, dont elle ne saurait s'écarter. Les idées ne

sont donc pas les pensées de Dieu, en ce sens que Dieu les aurait produites : Dieu les voit, et c'est en les voyant qu'il les pense. Platon s'explique nettement à ce sujet dans le *Parmenide;* les idées, dit-il, ne sauraient être les pensées subjectives d'aucun esprit : *μη τῶν εἰδῶν ἕκαστον ᾖ τούτων νοήμα, καὶ οὐδαμοῦ αὐτῷ προσήκη ἐγγινέσθαι ἄλλοθι ἤ εν ψυχαῖς.* Si ce n'étaient que des pensées, ajoute Platon, tout ce qui participe aux idées devrait être pensant. (*Par.*, 132, B.) (1)

(1) L'auteur de ce mémoire a trouvé, dans une bibliothèque de la Belgique, le manuscrit du traité *de Virginitate,* par Henri de Gand, traité que les auteurs de l'*Histoire littéraire* de la France n'avaient pu retrouver dans ce dernier pays, ni même en Italie. Il compte publier une notice détaillée sur ce manuscrit et en faire connaître le fond et la forme.

FIN.

NOTE

SUR

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

EN 1857,

AVEC SUPPLÉMENTS POUR LES ANNÉES ANTÉRIEURES;

PAR

M. Alexis PERREY,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE DIJON.

(Présenté à la séance du 5 novembre 1859.)

NOTE

SUR

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

EN 1857,

AVEC SUPPLÉMENTS POUR LES ANNÉES ANTÉRIEURES.

L'étude des tremblements de terre semble prendre de jour en jour plus de développements. De nombreux et importants travaux sur ce phénomène, auquel j'ai consacré tout le temps dont je puis disposer, ont paru dans ces dernières années; c'est pour moi un encouragement qui, joint à la haute bienveillance dont m'honore l'Académie, doit soutenir et soutiendra mon zèle dans ces recherches pénibles et dispendieuses.

Je divise en trois parties la note que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui à l'Académie.

La première est consacrée, comme par le passé, aux suppléments pour les années antérieures jusqu'à 1843.

La deuxième est spécialement consacrée aux tremblements de terre ressentis au Chili. Dans ces dernières années, le phénomène, qui est si fréquent dans cette région seismique remarquable, a été l'objet d'observations suivies et faites avec ensemble. M. Luiz Trancoso de Coquimbo (la Serena), dont la science déplore la perte récente, s'était voué comme nous à l'étude des tremblements de terre et était parvenu à se créer de nombreux correspondants dans les

diverses provinces du Chili. Ce sont MM. Ramon Jaras, à Copiapo, Winceslao Campusano et D. José-Ant. Martinez, à Freirina, D. Romualdo Lillo, à Roncagua, D. Manuel Ant. Mardanes, à San Fernando, D. Juan Agustin Berrios, à Curacavi, D. Pedro Matus, à Chillan, D. Juan Ant. Cereceda, à Lampa, D. Teleforo Mandiola, à Pabellon, D. Oligario Olivares, à Chañarcillo, D. Zoila Molina, à Colin (20 kil. à l'O. de Curico), D. Dionisio Tapia, à Linares, D. Joaquin Villarino, à Conception et D. Juan J. Rodriguez, à Aneud.

Un parent de M. Troncoso, se trouvant à Paris pendant le printemps dernier, m'a fait demander mes catalogues. Il retournait au Chili, avec le zèle et l'ardeur dont tout ami des sciences se sent enflammé dans un grand centre intellectuel et scientifique. Il m'a fait espérer que les observations si heureusement commencées dans son pays seraient poursuivies.

Dans cette partie, j'ai relevé aussi les secousses mentionnées dans le grand ouvrage (1) de M. le lieut. J.-M. Gilliss, à la bienveillance duquel j'en dois un exemplaire. Qu'il me soit permis de lui en exprimer publiquement ma vive et sincère reconnaissance, ainsi qu'à M. Cl. Gay, membre de l'Institut de France, auquel je dois la connaissance de nombreux documents recueillis et publiés par M. Luiz Troncoso.

La troisième partie est consacrée aux tremblements de terre en 1857. Elle n'est pas moins riche que mes catalogues des années précédentes, quoique je n'aie pas encore reçu les renseignements que j'espère sur le tremblement de la Basilicate.

Enfin, j'avais préparé une quatrième partie comprenant la description de nombreuses éruptions volcaniques depuis 1843. Mais, pour ne pas allonger indéfiniment cette note déjà bien étendue pour un travail académique, j'ai dû me contenter de les signaler simplement à leurs dates. Plus tard, je pourrai peut-être les faire rentrer dans un de mes catalogues annuels.

(1) The U. S. Naval Astronomical Expedition to the southern hemisphere during the years 1849-50-51-52. Washington, 1855, in-4°, vol. I, II, III et VI. Les autres n'ont pas encore paru.

PREMIÈRE PARTIE.

SUPPLÉMENT.

Je commencerai cette partie par l'extrait suivant d'une lettre que M. C. Vesselowski, secrétaire perpétuel de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, m'a fait l'honneur de m'écrire le $^{13}/_{25}$ juillet 1859, en m'envoyant de nombreux renseignements imprimés et manuscrits. C'est le résultat de trois années d'observations faites au Kamtschatka.

« M. Kegel, agronome, qui a été envoyé par le gouvernement russe au Kamtschatka, pour étudier le pays au point de vue des ressources naturelles et y faire des essais sur l'introduction de la culture des différentes plantes alimentaires, y a tenu, en 1842, 1843 et 1844, un registre météorologique dans lequel il a noté tous les cas de tremblements de terre. Comme ce registre n'est pas publié, ajoute M. Vesselowski, j'en donne ici un extrait, en faisant remarquer qu'il se rapporte à la zone comprise entre les 53° et 55° lat. N., car c'est sur ces parages (port Petropavlowsk, village Milkovo et côte occidentale de la presqu'île) que s'étendirent les pérégrinations de M. Kegel, pendant lesquelles il faisait ses observations. Les dates sont d'après le nouveau style. »

1842. — Le 29 janvier, 9 h. ½ du matin, sur la côte occidentale de la presqu'île du Kamtschatka, trois secousses souterraines.

— Le 19 février, 7 h. du matin; le 22 février, à minuit; le 4 avril, 7 h. du matin et le 19 décembre, 1 h. du matin, sur la même côte, quatre autres tremblements notés par M. Kegel.

1843. — Le 4 février, 1 h. du matin, sur la même côte du Kamtschatka, tremblement nouveau.

— Le 9, 10 h. 1/2 du soir, autre tremblement.

— Le 10, 10 h. du soir, encore une forte secousse (M. Kegel).

— Le 8 mars, 7 h. du soir, à Hawaï (Sandwich), une secousse. On ne dit pas si l'éruption du Mauna Loa, commencée en février précédent, durait encore.

— Du 11 avril au 17 mai, le volcan de Ternate a eu 25 éruptions dont plusieurs ont été très-fortes et pendant lesquelles la montagne a lancé beaucoup de fumée, de cendre et de lave; elles étaient accompagnées de fortes détonations et de bruits souterrains. — On a remarqué comme une particularité extraordinaire qu'une multitude de chenilles avaient apparu tout à coup au pied du volcan; au bout de 8 à 10 jours, leur nombre avait rapidement diminué, et elles avaient enfin complétement disparu sans avoir fait beaucoup de mal.

— Le 27 avril, de nuit, à Hawaï, une nouvelle secousse.

— Le 25 mai, vers 7 h. 10 m. du matin, à Buitenzorg, très-fortes secousses pendant deux minutes. A Batavia, elles étaient dirigées du SO. au NE.

— Le 2 juin, 4 h. 3/4 du matin, sur la côte occidentale de la presqu'île du Kamtschatka, tremblement (M. Kegel).

— En juillet, à Hawaï, deux secousses dont une de nuit.

— Les 25 et 26 octobre, à Sienne, plusieurs secousses.

— Le 5 novembre, 5 h. du matin, dans le port de Petropavlowsk, (Kamtschatka), trois secousses.

— Le 6, 11 h. du matin, nouvelle secousse, faible (M. Kegel).

— Le 15 décembre, 10 h. du matin, à Hawaï, dernière secousse de l'année.

— Le 27, 11 h. 1/2 du matin, dans le port de Petropavlowsk, une secousse très-forte.

— Le 28, 10 h. du soir, encore une secousse (M. Kegel).

— En cette année, le Kliutschewsk (Kamtschatka), qui s'était

reposé complétement depuis 1841, a signalé son réveil en vomissant des laves.

— Le mont Reignier ou Rainier (au nord de la Californie) a eu aussi de violentes éruptions en 1841 et en 1843.

1844. — Le 18 février, 6 h. 1/2 du soir, à Hawaï (Sandwich), une secousse violente.

— Le même jour, à Sienne, une secousse médiocre.

— Le 11 mars, 8 h. 3/4 du soir, dans le port de Petropavlowsk, deux secousses assez fortes.

— le 19 mai, midi, au village de Milkovo (Kamtschatka), une secousse. C'est la dernière notée par M. Kegel.

— Le 6 juin, vers 8 ou 9 h. du matin, à Zermatt (Valais), fort tremblement avec détonations semblables à celles du tonnerre. On y a ressenti plusieurs secousses de 1840 à 1845.

— Le 26 juillet, éruption de lave du volcan de San-Miguel Bototlau, près de la ville du même nom, dans l'État de San-Salvador. Les forces volcaniques y sont très-actives.

— Le 1er septembre, entre 7 et 8 h. du matin, à l'île Hawaï, une secousse.

— Le 23 octobre, en descendant vers Takamte (Éthiopie, 15°1′ N., lat. 37°3′ long. E. 1480 m. d'altitude, lieu de halte dans les Haddas), M. Ant. d'Abbadie entendit comme un coup de canon tiré vers Imakullu.

Cette année, il y eut, vers la côte au NE. de Imakullu, comme un fort coup de canon. On crut au naufrage d'un bâtiment européen et l'on mit en mer une barque qui ne découvrit rien. Là-dessus le cadi assure que pareille méprise était arrivée il y a 20 ans : mais on n'explique pas ce bruit. Ce que nous avons entendu, ajoute mon ami d'Abbadie, paraît être du même genre.

Il y eut cette année, dit-il encore, un fort tremblement de terre à Imakullu (15°38′ lat. N., 37°11′ long. E.), bourg sur la terre ferme et près de Muçaww'a. Les naturels dirent que de fortes chaleurs s'ensuivraient, et c'est ce qui a eu lieu à Muçaww'a, sur la mer Rouge. — Quand la terre tremble, dit ailleurs M. d'Abbadie, des vapeurs en sortent souvent et à Muçaww'a, où les tremblements sont habituels, le *qobar* abonde (*Sur le tonnerre en Éthiopie*, p. 67 et 86 du tir. à part).

— En 1844, la terre a tremblé à Kokbekty, dans la province de Semipalatinsk (Russie). Je ne puis en donner la date mensuelle. Il y a encore eu deux tremblements dans les années suivantes.

1845. — Le 23 janvier, à 11 h. 1/2 du matin, le Gedeh, situé dans la régence de Préanger (Java), lança une colonne de fumée noire qui dura jusqu'à 3 h. de l'après-midi. Au moment où elle parut, on entendit un roulement qui ne dura pas longtemps.

— Le 12 février, vers 2 h. 1/2 ou 3 h. du soir, en Éthiopie, trois tremblements, le 1er étant le plus fort. Voici ce qu'en dit M. Ant. d'Abbadie, dans son mémoire sur le tonnerre, p. 86, 88, 92 et 94 : « Il fut observé dans le Gondar (Abyssinie, par lat. 12°36′ N. et long. 35°10′ E. et 2307 m. d'altitude), dans le *Acage bet*, le *Abun bet*, Dangyage, etc. Quelques murs en pierres sèches tombèrent. Je ne m'en aperçus pas dans *Qan bet*, où je calculais des azimuts et huit à dix personnes près de moi ne s'en aperçurent pas non plus. On nous a dit à cet égard qu'il y a huit ans il y eut un tremblement à Gondar.

« A Wuzaba (12°6 lat. N. et 35°3 long. E., sur le bord de Wagara, du côté de Gondar), on ressentit trois secousses. Il en fut de même à Nabaga (11°59′ lat. N., 35°18′ long. et 1880 m. (?) d'altitude) en Fogara (partie du Bagemdir, près le lac Tana) et les pasteurs assurèrent qu'il y eut une légère secousse la nuit suivante. A ce propos, un vieillard me dit qu'il y eut une secousse à Gondar, quand Ras. Gugsa et D. Zawde se battirent à Samona bar.

» Le tremblement de terre ne se fit pas sentir à Bahr dar (sanctuaire au bord du lac Tana, par lat. 11°36′ N.; long. 35°5′ E. et 1870 m. d'altitude), mais bien à Quarata (sanctuaire du Dara, en Bagemdir, par lat. 11°45′ N.; long. 35°8′ E. et alt. 1910 m.), et à Angata Kidana mihrat, en Meça (pays borné au N. par le lac Tana et au S. par le petit Damot), il y renversa l'église. Selon les gens venus du Gojjam (lat. 10° à 11° N. et long. 33°7 à 36°1 E.), le tremblement se fit sentir vers 3 h. du soir.

» Il sévit dans le Lasta (à l'E. du Bagemdir, par 12° lat. N. et 36°8 long. E. et 2600 (?) m. d'alt.), où il renversa une haute colline et engloutit un village; mais je n'ai pu avoir les noms des lieux. On me dit à cet égard qu'il y a longtemps un tremblement de terre en-

gloutit un village près Dambaça, ville sanctuaire dans le petit Damot par lat. 10°35′, long. 35°0′ et alt. 2778 m.).

» On dit qu'en Wara Haymano (pays Galla, près le Wallo), trois personnes périrent dans une crevasse. On m'assure à Baso que le tremblement se fit sentir en Inarya (vallée arrosée par le Gibe, lat. 7°8 à 8°5, long. 34° 1/2 et alt. 1820 m.), ce qui est confirmé par Amba, qui dit qu'on le sentit dans Kaffa, royaume dont Bonga est la capitale, et qui se trouve par 6 à 7° 1/2 lat. et 33°6 long.

» Enfin, il se fit sentir légèrement en Gudru, province au S. de Baso et sur la rive gauche du Abbay (par 9°3 à 10° lat., et 34°6 à 35° long. et 2440 m. d'alt.); de mémoire d'homme, il n'y eut là un autre tremblement de terre. (*Lafti sirbe*, « la terre dansa, » disent les Galla). »

Ainsi ce tremblement paraît s'être étendu sur 6° 1/3 lat. (de 12°3 à 6°) et 3° 1/2 en long. (de 36°8 à 33° 1/2). Comme j'en connais excessivement peu dans ce pays, j'ai cru devoir donner tous ces détails.

— Le 21 juillet, 6 h. 1/2 et 7 h. du soir, à Amboine, deux fortes secousses.

— Le 22, légères secousses encore. Elles paraissaient venir de l'E., mais la plupart étaient verticales et toutes accompagnées d'un bruit semblable à un grondement.

— Le 7 décembre, dans l'après-midi, dans le Rare (Grand Damot, Éthiopie), trois secousses accompagnées d'un bruit faible comme d'un coup de canon très-lointain. La troisième m'étourdit seulement, dit M. d'Abbadie, *l. c.*, p. 114. Vers 7 h. du soir, il y eut une autre petite secousse. Les points culminants de cette terre sont les monte Amara (9°11′ lat., 34°49′ long. et 3190 m. d'alt.) et Balballa (9° 21′ lat., 34°36′ long. et 3300 m. d'alt.).

— Le 21, de nuit, l'île Hawaï, une secousse médiocre.

1846. — Le 26 janvier, 5 h. 6 m. 26 s. (t. vrai) du soir, à Saqa, bourg et marché principal de Jnarya (par 8°12′ lat., 34°28′ long. et 1820 m. d'alt.), tremblement très-léger. L'air était calme.

— Le 14 février, 7 h. du matin, à l'île Hawaï, secousse légère.

— Le 15 juin, de nuit, à Hawaï, secousse médiocre.

— Le 24, de nuit encore, autre secousse semblable.

— Le 19 septembre, à Églisau (Suisse), tremblement léger.

— (Sans date mensuelle). A Rajecz, au S. de Sillein dans le comitat de Thurocz (Hongrie), une secousse.

— En cette année, Guérin et de la Roche Poncie ont vu fumer le volcan de l'île Iwo-Sima, au Japon.

1847. — Le 29 mars, entre 9 et 10 h. du matin, à l'île Hawaï, une secousse.

— Le 8 avril, vers 3 h. $^1/_2$ du soir, à Ternate, une forte secousse du N. au S. et de quelques secondes de durée.

— En août (ou fin juillet?), à Saint-Nicolas (vallée de la Visp, Valais), tremblement qui a eu lieu, dit-on, 3 ou 4 jours avant l'éruption du Vésuve. Ce volcan a vomi de la lave le 2 et le 5 août.

— Le 11 septembre, 9 h. du soir, à Saint-Nicolas (Valais), deux fortes secousses avec bruit. Une heure plus tard, légère secousse à Herbriggen, dans la même vallée.

— Le 4 octobre, vers 3 h. du soir, à l'île Hawaï, une secousse violente.

— Le 12 du même mois, au matin, le volcan de Fuego (Guatemala) lançait de la fumée. « A l'horizon, dit mon compatriote, M. Arthur Morelet, se dessinaient les trois volcans; une légère fumée flottait comme un panache sur celui que les Espagnols ont nommé naïvement volcan de Fuego. »

— Le 17, 11 h. du soir, à Tjiandjaer (Java), trois secousses consécutives; la première fut très-forte et dura 10 secondes. Au 29 elles n'avaient pas encore cessé, mais alors l'éruption du Guntur commenca à se calmer.

— Le 26 novembre, un nouveau volcan, entre ceux d'Antuco et d'El Descubezado (Chili), fit éruption. Pendant plusieurs jours, il remplit l'air d'une odeur de soufre en ignition et sa fumée fut visible de Talca pendant plus d'une année. Quoique le cône ait plus de trois cents pieds d'élévation, comme il est dans l'intérieur des Cordillières, on ne l'aperçoit pas de la plaine. L'émission de la fumée avait entièrement cessé en avril 1852, et à cette époque, aucun volcan, depuis la latitude de Copiapo (27° S.) jusqu'à l'Antuco (27°7′) ne donnait des signes d'activité.

— Le 27 décembre, 10 h. $^1/_2$ du matin, dans la résidence de Tegal (Java), une légère secousse.

— En 1847, la terre a encore tremblé à Kokbekty, province de Semipalatinsk (Russie). La date mensuelle manque.

1848. — En février (jour non indiqué), 5 h. du soir, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 19 avril, vers 8 h. du soir, deux nouvelles secousses légères.

— Le 13 mai, 2 h. $^1/_2$ du soir, à Chantibun, fort tremblement du N. au S. ou du NE. au SO. La terre se mut tout à coup comme si elle eût été minée; on entendait un bruit ou plutôt un fracas souterrain plus fort que le roulement du tonnerre. Toutes les maisons furent ébranlées; on ne parle pas de dommages, mais le *Singapore free press* du 14 septembre ajoute (1) : On vit sortir de terre une matière filamenteuse *menschenshaar*, semblable à des cheveux. On en voyait partout : dans les bazars, sur les chemins, dans les champs et dans les endroits les plus durs. Ces cheveux se tenaient debout et adhéraient au sol. Mis au feu, ils brûlaient comme des cheveux d'homme; en un mot, on les aurait pris pour de véritables cheveux.

Les eaux de la rivière de Chantibun furent fortement agitées; elles devinrent complétement blanches; il s'en dégageait beaucoup de bulles qui crevaient à la surface.

Ce tremblement n'a pas été ressenti à Bangkok où le ciel fut très-pur pendant toute la journée.

— Le 15, à 8 h. $^1/_4$ du matin, à Saint-Nicolas (Valais), une secousse avec bruit très-fort.

— Le 17, à Sienne, une secousse très-légère.

— Le 18, 11 h. du matin, à Kediri (Java), trois nouvelles secousses pendant l'éruption de Keloet; la dernière fut assez forte.

— Le 2 juin, vers 2 h. $^1/_2$ du soir, à Saint-Nicolas (Valais), nouvelle secousse avec bruit.

— Le 4, 3 h. du soir, à Tjiringin, résidence de Bantam (Java), une première secousse très-légère.

Le 6, un peu avant 1 h. du matin, une légère secousse, et peu après, à 1 h., deux autres secousses très-légères. Le 7, vers 10 h. du matin et le 9, à 4 h. $^1/_2$ du soir, deux nouvelles secousses légères.

(1) *Javasche Courant*, du 11 novembre 1848, n° 91.

Le 10, à 6 h. 1/2 du soir, une secousse assez forte. Le 11, à 10 et 11 h. du soir et le 12, 2 h. du matin, midi et demi, 8 h. 1/2 du soir et minuit, nouvelles secousses.

Du 5 au 10, à différentes heures, mais principalement dans la soirée, à Anjer (même résidence), diverses secousses horizontales de l'E. à l'O.

— Le 7, à Sienne (Toscane), une secousse légère.

— Le 14, 8 h. du matin, à Anjer une dernière secousse.

Le 17, 1 h. du soir, à Tjiringin, encore une violente secousse, suivie un quart d'heure après d'une autre moins forte.

Le 22, 1 h. du soir, le 23, 6 h. du soir et le 27, 3 h. 1/2 du matin, nouvelles secousses; celle du 23 a été assez forte. Du 4 jusqu'au jour, on y en avait déjà compté quatre-vingts.

— On en ressentait à la même époque d'assez violentes dans le district de Lampongs (Sumatra). Les détails manquent.

— Le 9 juillet, 4 h. 3/4 du matin, à l'île Hawaï, une secousse forte et longue.

— Depuis les premiers jours du mois jusqu'au 21, on n'a plus ressenti de secousses dans la division de Tjiringin; mais elles s'y sont renouvelées le 21, le 22, le 23, le 25 et le 26; plusieurs ont été remarquables et quelques-unes très-violentes : parmi ces dernières, on cite celle du 23, à 9 h. 20 m. du soir, qui dura 15 secondes; c'était la cinquième de la journée.

Ce jour-là, on en ressentit aussi plusieurs à Anjer; celle de 3 h. du soir fut assez forte. Le lendemain, il y en eut encore deux dont une très-violente. La date du 24 n'est pas signalée pour Tjiringin.

Du 27 juillet au 7 août, on n'a pas compté moins de 17 nouvelles secousses dans la résidence de Bantam. Quelques-unes ont été assez violentes, mais n'ont pas causé de dégâts importants.

— Le 17 juillet vers midi, dans le Samhar (Qualla entre l'Éthiopie et la mer Rouge), non loin d'Imakullu, où M. d'Abbadie se trouvait le 20, tremblement léger qui ne fut pas assez fort pour réveiller le savant voyageur. Les gens du pays disent que ces phénomènes précèdent la pluie, ce qui fut vrai cette fois.

Le 1er août, vers minuit, à Imakullu, bourg sur la terre ferme et près de Muçaww'a (par 15° 38′ lat., 37° 11′ long. et 10 mètres

d'altitude), fort tremblement allant du S au N. ou du N. au S. Vers 2 h. du matin, secousse plus faible que la précédente.

Le 3 (heure indiquée), tremblement allant du SO. au NO. (*sic*), direction qui, selon Mme de Goutyn, est affectée par tous les tremblements de terre ici. Selon Astifanos, le mouvement commença au SO. Je m'en aperçus seulement, dit M. d'Abbadie, par un choc si léger, que je me crus frappé au NE. par une autruche étourdie qui court la maison. Selon madame D..., les plus forts tremblements sont au mois de mars, dans la saison malsaine de ce pays; les habitants en présagent la pluie. Lors du phénomène qui ne dura qu'une demi-seconde environ, l'orage était dans toute sa force sur le daga d'Éthiopie, mais le tonnerre n'était pas appréciable, bien que plusieurs éclairs fussent directs.

Le 6, vers 3 h. du soir, à Imakulu et à Bate, une légère secousse toujours dans le même sens. Vers 4 h., ajoute notre savant voyageur, nous vîmes de loin le *harif;* il m'atteignit une heure plus tard à mi-chemin, entre Bate et Imakullu. La poussière très-fine s'accumula dans mes oreilles et dans ma bouche, mais ne fit pas mal à mes yeux, qui sont pourtant si sensibles. L'obscurité fut telle qu'à trois pas de distance on voyait un homme comme une ombre. Nous eûmes peine à suivre la route, et 50 Éthiopiens se perdirent, quoique ayant pour guide un natif de Imakullu et son chameau. Ce harif dura deux heures au moins; on en a vu de trois heures.

Le 10, vers 5 h. 1/2 du soir, secousse plus forte qu'à l'ordinaire, car les assiettes en tas se firent entendre. C'est la dernière signalée par M. Antoine d'Abbadie, dont le journal s'arrête au 9 octobre. Il dit ailleurs que les tremblements sont habituels à Muçaww'a, ville et port de la mer Rouge (par 15° 37′ lat. et 37° 14′ long.), et que, quand la terre tremble, les vapeurs en sortent souvent et que le *qobar* abonde.

1848. — Je lis dans le *Javasche courant* du 6 septembre, n° 72 :

« On apprend par des rapports arrivés de la résidence de Kediri que le Keloet a continué à donner des preuves d'activité souterraine; il a encore vomi de grandes masses d'eau semblables à celles qui ont déjà plusieurs fois causé des inondations. Les chemins, dans le district de Blitar, ont été fortement endommagés, beau-

coup de ponts ont été emportés, la route de Ngrowo au chef-lieu est complétement abîmée; la grande rivière de Kediri est obstruée, en beaucoup d'endroits, par la boue et la cendre qu'a vomies la montagne, et la navigation est interrompue. » — Tous ces dégâts ne provenaient-ils pas de l'éruption du 16 mai de la même année?

— Le 21 novembre, à Sienne, une secousse légère.

— Le 3 décembre, 8 h. 1/4 du matin, à Hawaï, une nouvelle secousse légère.

— (Sans date mensuelle). A Schemacha (Caucase), dix-huit tremblements de terre dans l'année.

— En 1848, il s'ouvrit un nouveau cratère dans le voisinage du volcan d'Awatcha (Kamtschatka). Il lançait encore des nuages de fumée en 1854 (C. de Dittmar).

1849. — Le 29 janvier, 9 h. 53 m. du matin, à Ischim, gouvernement de Tobolsk (Sibérie), deux secousses avec bruit sourd qu'on a comparé à celui d'un fort ouragan, et qui finit par une détonation comme un coup de canon. Direction du NO. au SE. La population se trouvait alors réunie en grande partie dans la cathédrale dont la voûte se fendit; il n'y eut pas de malheurs à déplorer. Le tremblement a duré une minute et s'est étendu dans les environs sans y causer de dommages importants. Les chevaux qui se trouvaient sur la place du marché sont tombés sur leurs genoux.

— En cette année, il n'y a pas eu de tremblement de terre à l'île Hawaï.

1850. — Le 12 mars, à Padang (Sumatra), tremblement.

— Le 3 avril, 11 h. 1/2 du soir, à Coire (Grisons), fort tremblement.

— Le 12, éruption du volcan el Nuevo (volcan de las Pilas) dans le Nicaragua. L'éruption de lave s'est fait jour au pied du volcan, presque dans la plaine.

— Le 31 mai, à Padang (Sumatra), tremblement du N. au S. et d'environ 20 secondes de durée.

— Le 29 août, de 9 à 9 h. 1/2 (*sic*), à Padang (Sumatra), tremblement faible de 30 secondes de durée.

— Le 28 novembre, avant 2 h. 1/2 du matin, à Toerbel, dans la vallée de la Visp (Valais), tremblement long et fort.

— Nuit du 15 au 16 décembre, tremblement dans divers lieux de la Suisse.

Le 16, entre 1 et 2 heures du matin, à Soleure, une secousse.

Dans la nuit du 16 au 17, à Schwitz, autre secousse.

— (Sans date mensuelle). A Hilo (île Hawaï), deux secousses seulement dans l'année.

1851. — Le 12 janvier, 7 h. du soir, à Hawaï, une forte secousse.

— Le 7 février, 11 h. 52 m. du soir, à Imst (vallée supérieure de l'Inn, dans le Tyrol), une secousse de l'O. à l'E. et de 2 ou 3 secondes de durée.

— Le 4 mars, après minuit, à l'île Hawaï, une secousse faible.

— Le 14, 7 h. 50 m. du soir, à Padang (Sumatra), tremblement ondulatoire très-fort du N. au S. et d'une demi-minute de durée.

Le 15, 3 h. 1/2 du matin, autre tremblement très-faible.

— Le 14 mai, 2 h. du matin, à l'île Hawaï, une secousse légère.

— Le 19, 11 h. 50 m. du matin, à Derbent (Caucase), une secousse assez forte du SE. au NO. et de deux secondes de durée. Elle a été précédée d'un bruit souterrain.

— Le 2 juillet, 10 h. 1/2 du matin, à Stawropol (Russie, prov. non indiquée), tremblement accompagné d'un bruit souterrain. Il se propageait vers l'O. et a duré quelques secondes.

— Le même jour (heure non indiquée), à Honth (Hongrie), une forte secousse. Nous avons déjà signalé un tremblement à Comorn ce jour-là.

— Le 4, 1 h. 5 m. du matin, à Padang (Sumatra), fortes secousses d'abord verticales, puis ondulatoires du SE. à l'O. (*sic*); durée, 20 secondes. Elles provenaient probablement, dit-on, de la montagne de Talang.

Le 5, vers 9 h. 8 m. du soir, encore une couple de secousses.

— Le 14, 10 h. 20 m. du soir, à l'île Hawaï, forte secousse.

— Le 16, vers 7 h. du soir, à Tiflis, tremblement léger de l'O. à l'E.

Le 19, 5 h. du soir, dans les terres de Kwarel, cercle Telaw (gouvernement de Tiflis), très-fortes secousses qui pourtant n'ont causé aucun dommage.

— Le 30, en Suisse, tremblement qui fut très-fort *in Judikarien*.

— Le 9 août, 7 h. du soir, à Oni, cercle de Ratschin (gouvernement de Kutaïs), tremblement accompagné d'un fort bruit souterrain.

— Le 21, vers le matin, à l'île Hawaï, une secousse médiocre.

— Le 25, 6 h. du matin, à Oni (cercle de Ratschin), autre tremblement qui s'est renouvelé à midi précis.

— Le 27 décembre, midi et demi, à Jelabuga (gouvernement de Wjatka), tremblement qui a duré trois secondes. Les maisons en pierres ont été moins ébranlées que les maisons en bois, notamment dans les rues Nabereshmaja et Potrowskaja.

— Le 29, 11 h. 1/4 du matin, à Padang (Sumatra), tremblement du N. au S. et de 5 secondes de durée.

1852. — Le 7 janvier, 3 h. du matin, à Padang (Sumatra), secousse très-forte et ondulatoire de l'E. à l'O. pendant une minute.

— Le 22 février, midi précis, à Derbent (Russie d'Asie), deux secousses très-sensibles de l'O. à l'E. Le toit d'une seule maison a été endommagé.

— Le 31 mars, 4 h. 1/4 du soir, à Hawaï, une secousse très-forte.

— En hiver, le Sematschik (Kamtschatka) eut une petite éruption avec forte pluie de cendres.

— Le 6 avril, 10 h. 1/2 du soir, à Padang (Sumatra), deux secousses ondulatoires avec trémoussement.

— Le 26 juillet, 4 h. du matin, à Orpiri (gouvernement de Kutaïs), tremblement si fort que les vieillards ne se rappelaient pas en avoir éprouvé un semblable. Il a duré 6 minutes, et, chose remarquable, il ne s'est pas étendu à plus de six verstes autour du bourg d'Orpiri.

— Le 26 août (?), après 1 h. du matin, à Tiflis, tremblement assez fort et précédé d'un bruit souterrain. Le *Calendrier russe*, auquel j'emprunte ce fait, écrit 14 août (v. st.), mais le place aux phénomènes de septembre.

— Le 5 octobre, à Soleure (Suisse), tremblement pendant la nuit.

— Le 19, 4 h. 3/4 du matin, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 11 novembre, 7 h. du matin, tremblement à Padang. Je

l'ai déjà signalé comme ayant ébranlé la côte occidentale de Sumatra; Padang n'était pas cité.

— Dans le courant du mois, éruption du volcan d'Antuco (Chili), laquelle durait encore au 8 janvier 1853, lorsque M. Smith en fit l'ascension. — Le volcan de Villarica, situé à deux degrés à peu près plus au sud, brûlait aussi à la fin de l'année 1852, ainsi que deux autres moins connus, le Llayma et le Llogol, situés entre les deux précédents (Gilliss, *U. S. Naval Astronomical Expedition*, t. I, pp. 4 et 5). Tout ce qui est relatif au Chili fera l'objet d'une note spéciale.

— Le 16 décembre à Shanghaï (Chine), deux fortes secousses.

— Le 20, 4 h. 55 m. du matin, dans la ville de Pjatigorsk (Caucase), secousses assez fortes accompagnées de bruit, mais de courte durée.

1853. — Le 15 janvier, à Sienne (Toscane), une secousse légère.

— Le 18, 9 h. 25 m. du soir, à Tiflis, tremblement du N. au S. et de quelques secondes de durée. Pas de dommages.

Le même jour, 9 minutes plus tôt, à Delishan, trois secousses consécutives; la première et la troisième furent faibles, mais la seconde fut si violente qu'un balcon d'une maison en pierre tomba. Cette secousse paraît avoir eu lieu de l'E. à l'O.

Au même moment on éprouva à Tschubuchly, station de poste sur le bord du lac de Goktschin, à 20 verstes de Delishan, sept violentes secousses consécutives. Les habitants épouvantés s'enfuirent dans l'église qu'ils ne voulurent pas abandonner avant que le tremblement fût passé, quoiqu'un mur de l'édifice eût été renversé. Plusieurs maisons se sont écroulées, douze ont été fortement endommagées; cependant personne n'a péri. — Ces secousses ont été aussi ressenties dans l'île de Ssevan, où se trouve un couvent arménien.

Le 20 et le 21, à Tschubuchly, nouvelles secousses, mais beaucoup plus faibles.

— Le 25, à Sienne (Toscane), une nouvelle secousse.

— Le 5 février, entre 3 et 4 h. du matin, à Neuchâtel (Suisse), une secousse.

— Vers minuit du 17 au 18, à Bacherach (Prusse rhénane), une première secousse faible.

Le 18, on a éprouvé, non pas deux secousses, mais trois à Bacherach (et non Bacharrach, comme je l'ai écrit dans un de mes précédents catalogues). La troisième a eu lieu entre 2 et 3 h. du soir. Ce tremblement a été circonscrit sur un espace de 4 $^{3}/_{4}$ milles du S. au N. et de 6 milles au plus de l'E. à l'O. (Notice de M. Nöggerath, dans le *Zeits. d. d. geolog. Gesells.*, t. V, pp. 479-484.)

— Le 2 mars, 3 h. du soir, à l'île Hawaï, une forte secousse.

Le 8 (heure non indiquée), autre secousse, légère.

Le 11, 4 h. $^{1}/_{2}$ du matin, encore une forte secousse.

Le 17, 4 heures du matin, dans la ville de Telaw (gouvernement de Tiflis), tremblement violent d'environ 60 secondes de durée. — N'est-il pas du 18? A. P.

Le 18, 4 h. du matin, à Tiflis, une secousse accompagnée d'un bruit souterrain assez fort, mais sans dommages.

Le même jour, 3 h. 59 m. du matin, au village de Ssabui, tremblement qui n'a pas duré moins de 30 secondes. Les chiens hurlèrent, le mortier des murailles tombait en beaucoup d'endroits.

Au fort Bjeshanji, à la station de Zarskije-Golodzy et dans la ville de Ssignach, le tremblement fut moins fort, il ne dura que 15 secondes. Cependant les habitants s'enfuirent des maisons qui oscillaient d'une manière visible.

— Le 2 mai, 10 h. $^{1}/_{2}$ du soir, à Irkutsk (Sibérie), secousse du SE. (*sic*), avec bruit souterrain; tous les meubles ont été mis en mouvement. Durée, 5 secondes. Au lever du soleil, le ciel était pur; à 10 h., il s'éleva un fort vent du NO., le ciel se couvrit, il tomba beaucoup de neige le reste du jour et, à 9 h. du soir, le thermomètre était descendu au-dessous de zéro.

— Dans l'été, à Sillein (Hongrie) et dans les environs, tremblement.

— Le 15 octobre, vers minuit et demi, sur plusieurs points des domaines ou possessions (Grundstueckes) d'Achalkalak (Russie), tremblement qui n'a duré que quelques secondes.

— En octobre, éruption du Kliutschewsk. (Voyez au 17 février 1854.)

— Le 15 novembre, dans le village de Païmut (qui est environ

à 100 kilomètres à l'est d'Ikogmut, 61°47′ lat. N. et 161° 13′56″ long. O. de Gr.) dans les possessions russes américaines, on a ressenti une secousse qui avait une direction du S. au N « Les trem-» blements de terre, ajoute le P. Netzvetof, qui tient un registre » météorologique à Ikogmut, sont ici un phénomène assez rare, et » le dernier qui a eu lieu est arrivé il y a 60 ans avant cela. » (Lettre citée de M. C. Vesselowski).

— Le 16 décembre, 5. h. 22 m. du soir, à Derbent (Caucase), une secousse.

Le 20, minuit trois quarts et 6. h. 10 m. du matin, nouvelles secousses de quelques secondes de durée.

1854. — Du 19 janvier au 28 février, pendant un séjour de cinq semaines à Lima, Mme Ida Pfeiffer a ressenti trois tremblements. Le premier, dit-elle, a été très-considérable, mais sans dommages; le deuxième a été accompagné d'un bruit souterrain semblable au tonnerre qui dura à peu près 40 secondes, et le troisième ne se manifesta que par des secousses très-faibles.

— Le 2 février, à Oran (Algérie), fortes secousses.

— Le même jour, dans la soirée, la ville de Bakou (presqu'île d'Apschéron) parut éclairée d'une manière extraordinaire. Les habitants montèrent sur les toits de leurs maisons et aperçurent, dans la région de Ssaljany ou plutôt dans la direction du *Petit Feu* de Bakou, une flamme sortant des montagnes voisines; elle s'éleva d'abord à une grande hauteur, diminua ensuite et ne se montra plus que comme une réverbération des nuages fortement éclairés. Le phénomène ne dura pas plus de 20 minutes. Suivant le rapport des Tartares qui habitent dans le voisinage de la montagne, l'éruption aurait cessé parce que le sable et les cailloux qui forment les bords du cratère seraient tombés dans l'intérieur.

— Le 4, éruption du mont Karagusch. Vers 8 h. du soir, la partie SE. du cercle de Schemacha fut éclairée par une lumière gigantesque qui s'éteignit bientôt et se ralluma ensuite; elle était visible à 250 verstes. A la même date, vers 8 h. du soir, par un temps calme et un ciel pur, on vit tout à coup de Bakou, une colonne de feu s'élever au-dessus de l'horizon du côté du sud : des nuages de fumée s'amoncelèrent au sommet, à la hauteur d'une

cinquantaine de toises (*Faden*, brasses). Le phénomène dura environ une heure. On sut plus tard qu'il provenait d'une éruption volcanique, qui s'était faite au sommet du mont Karagusch, qui se trouve à 40 verstes de Bakou, sur la route de Ssaljany. Les habitants du voisinage assurèrent que la montagne avait vomi un torrent de lave argileuse qui avait recouvert un espace circulaire de 500 toises de diamètre, que la surface s'était crevassée en plusieurs endroits et présentait sur les bords de ces crevasses l'aspect de scories volcaniques. Les pâtres, qui se trouvaient au pied de la montagne au moment de l'éruption et qui virent le phénomène à une distance de cinq verstes du sommet, ont rapporté qu'ils avaient d'abord entendu un léger bruit souterrain dans la montagne et que ce bruit s'était renouvelé en augmentant d'intensité, jusqu'au moment de l'éruption. Toute la surface supérieure de la montagne fut alors couverte de boue et de pierres qui étaient lancées à une très-grande hauteur, avec un fracas étourdissant, la fumée montait en nuages noirs que sillonnaient des *flammes* (*sic*) magnifiques. Enfin, il se forma une colonne de feu d'une hauteur immense, qui dura une heure et illumina tous les environs. Le feu s'éteignit ensuite et le bruit cessa. Le lendemain, la boue argileuse qui s'était rassemblée dans le cratère, était devenue si dure qu'on pouvait marcher dessus dans les endroits où elle avait brûlé.

Au reste des éruptions ignées considérables se sont produites en grand nombre dans cette région, surtout entre 1844 et 1849, sur l'Ouplidagh, le Nahalath et le Tourandagh, mais je n'en connais ni les dates, ni les détails.

— Dans la nuit du 17 au 18, le sommet septentrional du Schivelutsch (Kamtschatka) s'écroula et cet accident fut accompagné de véritables coulées de lave, qui n'ont pas cessé depuis. (*Cosmos*, t. IV, p. 402, d'après C. de Dittmar.)

C. de Dittmar ajoute (*Bull. de la classe phys.-math. de l'Acad. des sc. de St-Pétersbourg*, t. XIV, p. 246, 1856), que le Kliutschewsk qui avait été en repos depuis 1841 et s'était rallumé en octobre 1853, en vomissant des laves, interrompit tout à coup sa période d'activité, au moment de l'éruption du Schivelutsch, et recommença à fumer quelques semaines plus tard, pendant que le Schivelutsch,

inactif depuis un temps immémorial, restait en pleine éruption. Le courant de la lave atteignit la rivière Jelowska, et les cendres furent portées jusqu'à Tigil.

— Le 29 mars, vers 8 h. 29 m. du soir, à Bex et à Villeneuve (Vaud), une secousse.

Le même jour, vers 8 h. 3/4 du soir, à Toerbel (Valais), une forte secousse.

— Le 2 avril, Mme Ida Pfeiffer vit fumer le Cotopaxi.

Le 3, il y eut une éruption violente de fumée, s'échappant en épaisses colonnes, du milieu desquelles le feu se détachait en zig-zags d'éclairs, dépassait les nuages de fumée et retombait en pluie épaisse sur la terre. — Ce phénomène lumineux, remarque M. de Humboldt, serait-il l'effet d'un orage volcanique, causé par l'évaporation? Depuis 1851, ajoute-t-il (*Cosmos*, t. IV, p. 714), les éruptions sont fréquentes. — Dans mon catalogue pour 1854, je disais, d'après le Dr Moritz Wagner : « Depuis longtemps on n'a pas vu de fumée sur le Cotopaxi. »

— Le 25, de 9 à 10 h. du soir, et le 26, de 1 à 2 h. du matin, à Toerbel, quelques autres secousses.

— Du 22 au 28 mai, à Emd et à Siders (au-dessous de Toerbel), forte secousse dans la matinée.

Quelques jours avant le 28, dans la vallée de St-Imier (Suisse), une secousse.

— Le 31, aux environs du village de Mjassojedowo (cercle de Tula), on entendit un bruit extraordinaire, qui ressemblait à celui du tonnerre et qui dura quelques secondes. Le ciel était pur. On reconnut ensuite qu'il s'était fait un affaissement dans une forêt de la couronne: le sol s'était enfoncé sur un espace de 400 toises carrées. Des chênes de plus de 12 toises de hauteur avaient disparu dans l'abîme sans fond qui s'était formé et rempli d'une eau jaune jusqu'à 15 toises au-dessous de la surface du sol. Cet effondrement se trouve à gauche de l'ancienne route d'Orel à Tula, à 20 verstes de cette dernière ville, à 3 verstes de Mjassojedowo et à 8 toises de la nouvelle chaussée. Non loin de là, se trouve un autre effondrement semblable qui s'est fait il n'y a pas longtemps. Au même endroit, on en voit encore un autre qui date de dix ans; il a aussi eu lieu tout à coup et forme

encore un gouffre de 30 toises carrées, dans lequel il n'y a pas plus de 1 ½ arschin d'eau.

Toute cette région est formée d'un sol humide et couvert d'épaisses forêts.

— Le 5 juillet à Sienne (Toscane), une secousse.

— Le 20 août, 4 h. du soir, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 12 septembre, 6 ½ heures du soir, à Josephsthal, district de Litschau (basse Autriche), forte secousse avec bruit, semblable à l'explosion d'une mine; les murs et les fenêtres tremblèrent. L'air était calme, le ciel pur et le baromètre extraordinairement haut. A 9 h. et 9 h. 15 m., encore deux faibles secousses.

Le 13, 2 h. ¼ du matin, une violente secousse, semblable à la première et suivie d'une autre faible. A 4 h. ¼ et 9 h. du matin, puis à 7 h. du soir, nouvelles secousses légères.

L'air était calme et pur, le baromètre plus haut encore que la veille. Quelques jours auparavant on avait entendu des roulements souterrains.

— Le 16, de 4 h. 20 m. à 7 h. du soir, sur la côte de Wexford (Irlande), mouvements extraordinaires des eaux de la mer. On a cru qu'ils étaient dus à une secousse de tremblement de terre qu'on n'a pourtant pas senti.

— Le 15 octobre, 1 h. du matin, sur la pente occidentale du Campo-Marzo, bruit souterrain qui s'approcha rapidement en venant du SE., dura 6 ou 7 secondes, et fut suivi d'une violente secousse. On assura à l'auteur de cette observation, M. Balenzeula y Ozory (1) que ce phénomène y est si fréquent que les habitants y sont habitués et n'y font pas attention. — Le Campo-Marzo est une montagne composée de basalte, de serpentine, de strass et d'autres roches plutoniques; elle se trouve dans la province de Pontevedra (Galice), à 4 lieues au sud de Santiago (Saint-Jacques de Compostelle), où l'on entendit cette détonation très-faiblement et sans ressentir la secousse.

— Le 28, 11 h. ¼ du soir, à Ismaël (Russie), deux légères se-

(1) Mémoire sur la Géognosie et l'Agriculture de la province de Pontevedra (Comm. de M. Casiano de Prado, inspecteur général des mines en Espagne).

cousses du NE. au SO. A Odessa, 11 h. 1/2 du soir, une secousse accompagnée d'un bruit souterrain. Dans les étages supérieurs, les meubles, les fenêtres et les portes ont tremblé. Dans le faubourg Moldawanka, le tremblement a été un peu plus fort. A Tiraspol, même heure qu'à Odessa, bruit souterrain très-léger.

— Le 29, 8 h. du soir, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 29 novembre, minuit un quart, à Toerbel (Valais), forte secousse du N. au S. avec bruit.

— Le 10 décembre, à Sienne (Toscane), une légère secousse.

1855. — Le 1er février, dans les environs de Litschau (basse Autriche), tremblement.

— Le 5 mars, 5 h. du matin, à Pjatigorsk (gouv. de Stawropol), tremblement avec plusieurs explosions souterraines. On n'a remarqué aucun changement dans les sources minérales. Mais, le 13 décembre, les sources thermo-sulfureuses, connues sous le nom d'Alexandrow, ont tout à coup cessé de couler vers 9 h. du matin; on ne dit pas pendant combien de temps, ni qu'il y ait eu tremblement de terre ce jour-là.

— Le 18, 8 h. 1/2 du soir, à l'île Hawaï, forte secousse de plusieurs secondes de durée.

— Le 22, aux Philippines, tremblement qui dura quatre minutes et renversa ou endommagea beaucoup de maisons. Il fut accompagné d'une violente éruption de l'Albay.

— Le 28, à San Remo (Piémont), une nouvelle secousse.

— Le 1er avril, 4 h. du matin, à Toerbel (Valais), secousse violente.

— Le 5 mai, 1 h. 16 m. 40 s. du soir, à Tiflis (Caucase), faible secousse du NO. au SE.

— Le 24, 9 h. du matin, à l'île Hawaï, secousse longue et assez forte.

— En mai, juin, juillet et août, à Josephsthal, secousses très-fréquentes (à diverses heures), mais moins violentes que celles des 12 et 13 septembre 1854. Elles ont eu lieu en général, lorsque le baromètre était très-haut.

— Le 11 juin, 7 h. 46 m. du matin, à Tiflis (Caucase), deux fortes secousses.

— En juin, jour non indiqué, 4 h. 1/2 du soir, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 21 juillet, 5 h. du matin, à Neuchâtel (Suisse), une secousse.

— Le 26, vers 6 h. 10 m. du soir, à San Germano (roy. de Naples), secousse légère, instantanée, verticale et suivie d'un bruit souterrain.

— Le 3 août, 8 h. 1/2 du soir, à l'île Hawaï, secousse verticale assez forte.

— Sans essayer de reproduire ici tous les renseignements qui ont été publiés sur le tremblement du Valais, je donnerai le journal des secousses parvenues à ma connaissance.

Le 23 août, 9 h. 3/4 du matin et 1 h. 1/2 du soir, à Toerbel (dans la vallée de la Visp), secousses avec bruit. Elles y ont été très-fréquentes. M. le pasteur Tscheinen en a tenu un journal (1), dont je vais traduire des extraits; mais, pour ne pas trop allonger mon travail, je ne noterai que les dates qui ne sont pas signalées dans mes précédents catalogues.

— Le 25, 6 h. 1/4 du soir, à Toerbel, une forte secousse.

— Le 17 septembre, 8 h. du matin, à l'île Hawaï, une secousse.

— Le 20 et le 21, à Toerbel, les murs ont craqué plusieurs fois; mais on n'a pas noté de secousse.

— Le 24, 6 h. 1/2 du matin, à Viège, tonnerre souterrain; à Toerbel, de nuit, fort tremblement.

— Le 2 octobre, à Toerbel, bruits souterrains et craquements des murs et des cloisons.

— Le 4, 3 h. du soir, à Unterbaech, bruit sans secousse.

— Le 5, 8 h. du soir, à Toerbel, tremblement léger.

— Le 6, 1 h. du soir, à Unterbaech, deux secousses.

— Le 7, 1 h. du matin, à Unterbaech, fort bruit.

— Le 9, 2 h. 1/2 du matin, à Toerbel, fort tremblement qui s'est renouvelé à 7 h. et à 9 h. 1/2 du soir.

(1) *Vierteljahrsschrift der Naturf. Gesells. in Zurich*, II Jahrg., cah. 1, pp. 28-48 et cah. 2, pp. 169-198, 1857. Cf. Volger, Untersuchungen ueber das Phaenomen der Erdbeben in der Schweiz, 3 vol. in-8°. Nous en avons rendu compte dans les *Nouvelles Annales des voyages*, janv. 1859, pp. 100-109.

— A minuit du 10 au 11, forte secousse avec tonnerre souterrain; puis frémissements du sol et craquements des cloisons.

— Le 15, 5 h. du soir, à Unterbaech, léger mouvement.

— Le 16, 3 h. du matin, à Toerbel, tremblement léger.

— Le 22, bruits et frémissements du sol.

— Le 23, 8 h. 1/2 du matin, léger tremblement. Bruits et frémissements du sol dans le jour.

— Le 24, de 9 h. à 10 h. du soir, bruits et frémissements du sol.

— Le 26, 10 h. du soir, faible tremblement.

— Le 2 novembre, 7 h. du matin, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 4, 3 h. 1/4 du matin, à Toerbel, une forte secousse avec bruit.

— Le 5, 3 h. du soir, tremblement.

— Le 6, 4 h. du matin, tremblement qui s'est renouvelé dans le jour.

— Le 7, 4 h. 1/2 du matin, fort tremblement avec bruit; à 5 h. du matin, une forte secousse qui s'est renouvelée trois fois dans le jour.

— Le 8 et le 9, bruits et frémissements du sol.

— Le 9, 9 h. du soir, secousse avec bruit.

— Le 10, 3 h. du matin, phénomène semblable (1).

— Le 11, rien. — C'est le premier jour non signalé par des secousses, des bruits ou des frémissements du sol depuis le 25 juillet.

— Le 12, 3 h. 1/2 du matin, à San Carlo, dans la vallée d'Anzaska, une forte secousse, et à 10 h. 1/2, une autre secousse. A Toerbel, 3 h. 1/2 du soir, faible secousse avec bruit.

Le 13, 5 h. 1/2, 5 h. 3/4 et 10 h. du soir, à Toerbel, nouvelles secousses.

Le 14, 5 h. du matin, secousse avec bruit.

Du 15 au 27, tous les jours et toutes les nuits, bruits et frémissements du sol.

(1) Toutes ces citations sont relatives à Toerbel. Quand je ne signale pas de localité, c'est que le fait se rapporte à la dernière citée.

Le 28, 11 h. 1/2 du matin et 5 h. 1/2 du soir, faibles secousses.

Le 29 et le 30, bruits et frémissements du sol.

— Le 1er décembre, 10 h. du matin, tremblement.

Du 2 au 12, bruits et frémissements du sol tous les jours et toutes les nuits.

— Le 5, 7 h. du matin, à Gorontalo, résidence de Manado (Célèbes), deux fortes secousses consécutives, qui ont fait quelque mal et lézardé les maçonneries du nouveau fort.

— Le 13, 1 h. 1/4, 5 h. 1/4 et 8 h. du soir, à Toerbel, secousses médiocres avec bruit.

Le 14, frémissements la nuit.

Le 15, 6 h. 1/2 (*sic*), long bruit souterrain suivi d'un frémissement du sol.

Le 16, avant 7 h. du matin, tremblement léger.

Le 17, bruits et frémissements.

Le 18, vers midi et 2 h. 1/4 du soir, légères secousses avec bruit.

Le 20, de nuit, deux tremblements légers.

Le 21, 10 h. du matin, léger tremblement.

Le 22, frémissements du sol avec bruits.

Le 23, 10 h. 1/4 du matin, forte secousse.

Le 24, de nuit, deux ou trois petites secousses.

Le 26, 9 h. 1/2 du matin, secousse avec bruit sourd.

Le 28, 10 h. du soir, deux fortes secousses avec bruit, dans l'intervalle d'une minute.

Le 29, bruits et frémissements du sol.

Le 30, de minuit à 1 h., faible secousse; à 1 h., forte secousse qui s'est renouvelée à 8 h. du soir avec bruit.

Le 31, bruits et frémissements du sol.

Le même jour, 7, 8 et 9 h. du soir, à Unterbacch, légères secousses.

— Le 29 et le 30, à l'île de Banda, bruits souterrains provenant du volcan.

1856. *Janvier.* — Le 3, 11 h. du soir; le 5, 3 h. 3/4 du matin; le 7, 8 h. 3/4 du soir; le 10, 9 h. 1/2 du soir; le 12, 2 h. 1/2 du soir; le 16, 9 h. 1/4 du soir; le 17, 6 h. 3/4 du soir, et le 28, 7 h. du soir, à Toerbel, secousses plus ou moins fortes. Tous les jours, bruits et

frémissements du sol, sauf le 24 et le 25 dans lesquels on n'a rien remarqué.

Le 5, 4 h. du matin, à Unterbaech, forte secousse; bruit à 10 h. du matin. Le 6, 8 h. du soir, forte et courte secousse. Le 17, 3 h. du matin, forte secousse et, à 7 h. du soir, secousse légère.

— Le 8, 4 h. du matin, à l'île Hawaï, une forte secousse.

— Le 26, 8 h. 45 m. du soir, à Josephsthal (basse Autriche), deux secousses consécutives et très-fortes. A 9 h. 5 m., autre secousse faible avec bruit dans le lointain.

Le 27, 12 h. 45 m. du matin (*sic*), autre secousse, si forte que toutes les glaces qui se trouvaient sur une table (dans la fabrique) ont vibré. L'air était trouble et humide; le baromètre cette fois était très-bas. Direction du SO. au NE. ou du S. au N. Les lieux situés jusqu'à 1 ou 2 lieues dans les montagnes (Eulenberge) ont seuls éprouvé la secousse.

— Dans le courant du mois, éruption du volcan de Fuego (Guatemala); les cendres recouvrirent le pays à 40 mètres de distance.

Février. — Le 4, 9 h. du soir; le 9, 7 h. 10 m., 7 h. $^1/_2$ et 8 h. 20 m. du matin; le 14, 5 h. $^1/_2$ du matin et le 24, 3 h. $^1/_4$ du matin, à Toerbel, secousses médiocres.

M. Tscheinen ne signale que le 17 comme n'ayant rien offert de particulier; tous les autres jours ont encore été marqués par des bruits, des frémissements du sol, le craquement des maisons, etc.

Le 2, 7 h. du soir, à Unterbaech, légère secousse. Le 9, 7 h. du matin, forte secousse; à 8 h. $^1/_2$ et 9 h. $^3/_4$, détonations. Le 11, 7 h. $^1/_2$ du matin, détonation. Le 14, 6 h. du matin, secousse médiocre. Le 27, 5 h. $^1/_2$ du matin, bruit sourd.

— Le 13, au point du jour, dans la ville de Govi (gouv. de Tiflis), deux secousses. La première ne fut remarquée que par quelques personnes; mais la seconde fut si forte que tout le monde se leva et se sauva dans les rues.

Mars. — Le 2, 10 h. du matin, sur la côte de Whitby (Yorkshire), mouvements extraordinaires des eaux de la mer.

— Du 2 au 7 inclusivement, à Viége (Valais), secousses quotidiennes suivant M. Kluge.

Le 3, avant 5 h. du matin; le 9, 6 h. $^1/_2$ du soir; le 15, 1 h. du

soir; le 18, 5 h. 3/4 du matin et 3 h. 1/2 du soir; le 19, 2 h. 1/2 du soir et 7 h. 3/4 du matin, à Toerbel, secousses.

Les 16, 17, 21, 24, 28, 29, 30 et 31 n'offrent rien de particulier dans le journal de M. Tscheinen. Tous les autres jours sont marqués par des bruits et des frémissements du sol.

Le 9, 7 h. du soir, à Unterbaech, forte secousse; le 15, 1 h. du soir, mouvement avec bruit; le 18, 5 h. du matin, secousse; le 20, bruit et mouvement.

— Le 9, à Brousse, tremblement.

— On lit dans la *Presse* du 30 mars : « Un tremblement de terre épouvantable a eu lieu au Japon. La ville de Joddo (Jédo?) a été détruite, 10,000 maisons ont été renversées; 30,000 personnes ont péri.

Avril. — Le 5, 0 h. 40 m. du matin et 9 h. du soir; le 6, 6 h. du matin et le 13, minuit (*sic*), à Toerbel, secousses.

— Le 4, du 7 au 13, le 16, les 23, 24, 25 et 26, bruits et frémissements du sol; les autres jours, rien.

Le 4, midi, à Unterbaech, mouvement qui se renouvela dans la nuit. Le 6, dans la matinée, trois secousses médiocres.

— Le 5, vers minuit, à Kwareli, village du Caucase, tremblement accompagné de bruits souterrains. Il dura deux minutes.

— Le 12 (n. st.) (1), 4 h. du matin, à Sselenginsk (Sibérie), première secousse accompagnée d'un bruit, ou pour mieux dire d'un bourdonnement ou sifflement souterrain comparable à celui que produit le passage d'un boulet de canon dans l'air. Vers 4 h. 30 m., on entendit un bruit souterrain semblable à celui d'une voiture sur un chemin inégal et raboteux, mais sans secousse. A 4 h. 32 m. on entendit de nouveau un bruit souterrain qui fut accompagné d'un sifflement perçant et d'une secousse qui dura environ 5 secondes. Le crayon d'un seismomètre-pendule marqua sur le sable des lignes dirigées NO. — SE. — Un négociant qui se trouvait au centre du lac Baikal a raconté que la secousse avait eu lieu vers 5 h. 1/2 (il n'avait pas de montre, l'heure n'est qu'estimée). Ses chevaux s'arrêtèrent subitement et reculèrent même avec une inquiétude manifeste; les

(1) Toutes les dates, pour l'Empire, sont dans le nouveau style.

voyageurs remarquèrent que leur voiture avait éprouvé une secousse et ils entendirent un roulement souterrain. Peu de temps après, les chevaux se jetèrent de côté et s'arrêtèrent de nouveau : cette fois on entendit encore un bruit souterrain, mais on ne ressentit pas de secousse. De nombreuses crevasses se formèrent dans la glace dont l'eau était couverte. La glace qui couvrait le lac Gussinoje (près de Sselenginsk) fut aussi fendue.

Mai. — Le 2, 10 h. 3/4 du matin; le 4, 4 h. et 5 h. 1/2 du soir; le 18, 3 h. 1/2 du matin; le 20, 10 h. du matin et le 28, 6 h. du soir, à Toerbel, secousses. — Les 3, 9, 10, 11, 14, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 26 et 27, bruits et frémissements du sol. Rien, les autres jours.

Le 9 et le 11, à Unterbaech, légers mouvements; le 28, 6 h. du soir, forte secousse.

— Le 23, vers 12 h. 45 m. de la nuit, à Sselenginsk (Sibérie), une nouvelle secousse précédée d'un bruit souterrain et suivie d'une deuxième douze minutes plus tard. Cheminées renversées. Le seismomètre-pendule a marqué la direction nord-sud.

Le même jour, 1 h. du matin, à Troizko-Ssawsk, à Kjachta et dans les environs, tremblement très-fort du NE. au SO. Il fut précédé d'un bruit souterrain que les uns ont pris pour le roulement du tonnerre dans le lointain, et d'autres pour le bruissement du vent qui soufflait du NO. et remplissait l'air de nuages de sable. Mais lorsque à midi (*sic*) et quatorze minutes, toutes les maisons tremblèrent, que les plâtres se détachèrent des murs, que les sonnettes, les meubles, les lustres, etc., furent mis en mouvement, il fallut bien reconnaître l'effet d'une commotion souterraine. Une minute et un quart plus tard, eut lieu une seconde détonation peu sensible. Le ciel était couvert de nuages épais; le thermomètre indiquait 3° 1/2 R. Il est à remarquer que le bruit et le mouvement furent plus intenses dans la partie septentrionale de Troizko-Ssawsk que dans la partie méridionale qui n'en est distante que de 1 1/2 verste. Ils furent plus intenses dans tout le Kaufmanns-Ssloboda de Kjachta, qui est à 4 verstes de la ville. Ce tremblement fut aussi fort à Ssloboda Ust-Kjachta, qui se trouve à 22 verstes au NO. de Kjachta, mais à peine à Kiransk, qui se trouve à la même distance à l'est de Troizko-Ssawsk.

Nous avons déjà signalé (catalogue pour 1856) une secousse à Maimatchin pour ce jour-là. Nous avions dit, d'après M. Boué, qu'elle avait ébranlé 500 milles carrés dans le cercle de Kjachta.

— Le 26, 10 h. du soir, au village de Nischnij Kushebar (prov., de Minussinsk, gouv. de Jenissei), une première secousse, faible et de quelques secondes de durée.

Le 27, 2 h. du matin, nouvelles secousses dans un intervalle de cinq minutes. Elles ont été beaucoup plus fortes, sans causer de dommages. On les a ressenties, mais plus faiblement, dans d'autres localités de la province.

— On lit dans la *Presse* du 30 mai : Les tremblements de terre ont cessé de se faire sentir à Viège même; mais il n'en est pas ainsi dans la vallée latérale qui y aboutit; à Stolden, par exemple, et ailleurs, il ne se passe pas de jours sans qu'on éprouve quelques secousses.

Juin. — Le 2, 2 h. du soir; le 22, 10 h. du soir; le 25, de 10 à 11 h. du soir; le 26, 11 h. $^3/_4$ du matin et 1 h. du soir; le 27, 8 h. du soir et le 30, 10 h. du soir, à Toerbel, secousses. — Bruits et frémissements du sol les 1, 3, 4, 5, 6, 12 et 28. Les autres jours ont été tranquilles.

Le 22, 4 h. et 11 du soir, à Unterbaech, bruit souterrain.

Le 26, 10 h. $^1/_2$ du matin et le 27, à 8 h. du soir, choc et bruit.

— Le 7, à Sienne, une secousse prolongée.

Juillet. — Le 7, 2 h. et 3 h. du matin, dans l'île de Timor, légères secousses du N. au S. et de 5 à 6 secondes de durée.

— Dans la nuit du 8, 0 h. 16 m. 45 s., à Tiflis, violente secousse du NO. au SE. — Je l'ai indiqué (Catal. 1856) d'après M. Pistolesi, comme ayant été ressentie sur une étendue de 500 verstes carrés jusqu'à Troizko-Ssawsk. Il me semble qu'il y a eu ici confusion. Le *Kalender fuer des Jahr* 1858 (publié à Saint-Pétersbourg) donne les dates des 14-15 mai et 26 juin (v. st.) et nous l'avons traduit textuellement comme nous avons traduit l'article relatif au 23 mai dans le calendrier pour 1857. — Le calendrier pour 1858 cite aussi le tremblement ressenti à Schemacha le 23 juillet, mais sans autres détails que ceux que nous avons déjà publiés. Seulement il indique une source. « *Jour. des Min. des Innern*, septembre 1856. »

— Le 16, 2 h. du matin; le 17, 4 h. et 10 h. 1/2 du matin; le 25 (heure non indiquée); le 27 midi et le 28 dans la soirée, à Toerbel, secousses. — M. Tscheinen ne signale des bruits et frémissements du sol que du 8 au 15, et encore sans détails précis.

M. Lehner ne signale rien, dans ce mois, pour Unterbaech.

Août. — Le 4, 7 h. 1/2 du matin et dans la soirée; le 6, 2 h. 3/4, 3 h. 10 et 20 m., et 9 h. 1/2 du soir; le 7, 2 h. 2 h. 1/2, 4 h. 1/4, 6 h. 3/4, 7 h. 10 m., 8 h. 1/4 du matin, 1 h. et 5 h. du soir; le 8, 1 h. 55 m. du matin et 4 h. 1/4 du soir; le 10, 10 h. 1/2 du matin; le 11, 10 h. 3/4, midi 3/4, 10 h. 1/2 et 11 h. 1/2 du soir; le 16, 9 h. 1/2 du soir; le 22, 4 h. du matin, le 28, 5 h. 1/2 du soir et le 30, 9 h. 50 m. du soir, à Toerbel, secousses. — Les 1, 2, 3, 12, 13, 14, 18, 23 et 24 sont les seuls jours où l'on n'a noté ni bruits, ni frémissements du sol.

Le 4, 8 h. du matin, à Unterbaech, forte secousse; le 6, 3 h. du soir, deux secousses, à 3 h. 1/2 deux autres; le 7, 3 h., 5 h. et 7 h. du matin, secousses; le 8, 2 h. et 4 h. du soir, secousses; le 11, 11 h. du matin, légère secousse; le 15, 8 h. du matin et 2 h. du soir, grand bruit, pas de mouvement; le 28, 4 h. du matin et 5 h. du soir, secousses.

Je trouve ailleurs (1) sans détails : secousses dans le Valais : le 4, une; le 6, plus de huit; le 7, quatre; le 8, trois; le 11, deux; le 26, une; le 28, une; le 30, une.

— Nuit du 6 au 7, à Gorontalo (Célèbes), violentes secousses; les fortifications ont éprouvé quelques dommages. Comme à Manado les pluies ont alterné avec des coups de vent de l'ouest jusqu'en décembre.

Septembre. — Le 5, 10 h. du soir et à diverses reprises; le 10, 4 h. 20 m. du soir; le 11, 11 3/4 du soir (?); le 27, 11 1/2 et 11 3/4 du soir, à Toerbel, secousses. — Les 2, 4, 6, 7, 9, 15, 16, 22, 24, 26, 29 et 30 n'ont été signalés par aucun bruit, ni mouvement.

Le 2, 3 h. du soir, à Unterbaech, bruit et léger mouvement; le 10, 4 h. du soir, légère secousse; le 16, 6 h. du soir, frémissement pen-

(1) *Vierteljahrssch. d. Naturf. Gesells. in Zurich,* II. Jahrg. Heft 2, p. 100.

dant 10 minutes et le 26, 5 h. du matin, mouvement ondulatoire.

— Le 18 et le 23, à Manado (Célèbes), secousses très-fortes.

— Le volcan actif de la petite île de Roeang, dans le voisinage immédiat de l'île de Tagoelandang, lança alors à plusieurs reprises des colonnes de fumée qui firent craindre une éruption prochaine aux habitants de cette derrière île.

— Le 19, vers 4 h. du soir, à Erlenbach dans le Simmenthal (Suisse), une secousse de plusieurs secondes de durée.

Dans la nuit du 23 au 24, vers 10 h. 1/2 et 11 h. du soir et vers 4 ou 5 h. du matin, plusieurs personnes ont encore ressenti quelques secousses

— Dans le courant du mois, éruption d'un volcan nouveau (Montagne de *Santa Anna*, au Mexique); suivant M. E. Kluge, elle aurait duré jusqu'en mai 1857.

Octobre. — Le 5, vers midi, à Erlenbach, deux nouvelles secousses du S. au N. La première, plus faible, a duré deux secondes; l'autre a été un peu plus longue.

— Le 8, 7 h. 1/2 (*sic*); le 10, vers 3 h. du matin; le 12, 7 h. 1/4 du soir; le 15, vers 10 h. du soir; le 16, 2 h. 50 m. du soir; le 25, 7 h. du soir; le 28, 2 h. 3/4 du soir; le 29, 10 h. du soir; le 30, 10 h. du soir et le 31, 10 h. du soir encore, secousses à Toerbel. — Les 6, 7, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26 et 27, bruits et frémissements du sol.

Le 10, de midi à 4 h., à Unterbaech, trois secousses; le 12, 5 h. du soir, deux bruits ordinaires et le 16, 6 h. du soir, bruit avec mouvement.

Je trouve encore ailleurs : Le 3, une secousse dans le Valais; le 12, une secousse et le 19, deux autres.

— Nuit du 7 au 8, dans la résidence de Kediri et dans le district de Malang (Java), tremblement déjà signalé. — Les habitants ont été réveillés jusqu'à 3 fois dans la nuit; la seconde fois les secousses ont été très-fortes et persistantes. On y reçoit ainsi de temps en temps l'avertissement que le Keloed est un voisin dangereux qui pourrait bien à l'improviste causer quelque malheur.

— Le 10, vers 11 h. 1/2 du soir, à Banda, trois faibles secousses verticales.

— Le 24, vers 9 h. $^1/_2$ du soir, à Manado (Célèbes), légère secousse.

— Le 26, 11 h. 10 m. du soir, à Tjikadjang, dans le voisinage du Papandajang (Java), une secousse très-forte d'environ 2 secondes de durée. Une loge à café fut renversée à Tjiboeloe.

Novembre. — Le 5, 3 h. du matin; le 7, 2 h. du matin; le 8, 10 h. $^1/_2$ du soir et le 13, dans la nuit, secousses à Toerbel. — Le 1er et le 14, bruits et frémissements du sol. — A partir du 19, M. le pasteur Tscheinen a continué ses observations à Graechen. Il a noté des bruits et de fréquents frémissements du sol les 20, 21, 22, 23, 24, 28 et 29.

Je ne trouve rien pour ce mois dans le journal qu'a tenu M. Lehner, à Unterbaech.

— Le 5, vers 11 h. du soir, à Erlenbach, dans le Simmenthal (Suisse), dernière secousse, très-faible.

— Le 9, 5 h. $^1/_2$ du soir, à Ternate, secousse légère.

— Le même jour, 11 h. $^1/_2$ du soir, à Cilly (Styrie), une secousse.

— Le 12, dans la matinée, sur toute l'île de Banda Neira et la Grande Banda, trois secousses horizontales de l'ouest à l'est; les fenêtres ont vibré; un léger bourdonnement s'est fait entendre au Goenoeng Api.

Le 12 encore, de nuit, dans la ville de Kapal (province de Ssemipalatinsk), tremblement du N. au S. et de 5 secondes de durée. Il fut accompagné d'un bruit souterrain.

— Le 24, 2 h. 25 m. du matin, à Kischinew (Bessarabie), tremblement léger et sans dommage. — Nous avons cité une secousse pour cette nuit à Galatz (Moldavie); c'était la deuxième de l'année.

Décembre. — Les 6, 18 et 19, à Unterbaech, bruits; le 20, 6 h. du soir, mouvement; le 23, 1 h. du matin, bruit et mouvement; 5 h. du matin, une secousse; le 30, bruits dans la matinée.

Le 17, 7 h. $^1/_4$ du soir; le 18, 7 h. $^1/_2$ du soir; le 19, 5 h. du matin; le 20, 6 h. et 10 h. $^1/_4$ du soir; le 27, 1 h. du matin; le 28, 7 h. $^3/_4$ du matin et le 31, 8 h. $^1/_2$ du soir, secousses à Graechen. — Les 2, 3, 4, 5, 16, 21 et 23, bruits et frémissements du sol. Je dois ajouter qu'on en a généralement noté les jours où des secousses sont signalées.

— Le 16, vers 1 h. du matin, à Tagalwaroe, chef-lieu du district de ce nom, dans la division de Krawang (Java), trois légères secousses ressenties aussi à 18 milles de distance au nord, à Tollokdjambe, où les Européens furent réveillés.

— Le 21, à midi, à Tiflis, plusieurs fortes secousses consécutives. Pas de dommages. — Nous avons signalé, d'après M. Boué, à la date du 23, une secousse dont les calendriers russes, que nous devons à M. Vesselowski, ne font aucune mention.

— Le 22, tremblement au collegio di S. Lazarrio. — Ce tremblement, ainsi désigné par M. J. Schmidt, n'est-il pas le même que celui que j'ai signalé à la même date pour Guastalla et Plaisance?

— Le 26, vers 3 et 5 h. du matin, fort tremblement du NO. au SE. à Metelia (*sic*). Où se trouve cette localité si brièvement indiquée par M. Schmidt. Ne s'agit-il pas de Metelin dans l'Archipel?

— Le 26 ou le 27, au mont Iloen-Bano, dans la partie occidentale de Timor, éruption qui a causé la mort de deux personnes tuées par les pierres que lançait le volcan. Ce fait est d'autant plus remarquable, ajoute-t-on, que c'est la première éruption d'un volcan à Timor, au moins dans la partie occidentale de l'île (1).

— Du 15 octobre 1857 au 15 janvier 1858, M. de Montigny, consul de France en Chine, a éprouvé un tremblement de terre sous-marin en traversant la Malaisie.

(1) Voyez deux articles que nous avons publiés « sur les phénomènes seismiques à l'île de Timor », dans les *Nouvelles Annales des voyages,* août et décembre 1858, pp. 129-156 et pp. 395-305.

DEUXIÈME PARTIE.

TREMBLEMENTS DE TERRE AU CHILI.

1847. *Octobre.* — Le 8, à Coquimbo, 17 secousses; le 9, 7 secousses; le 10, 2; le 11, 2 encore et 1 chaque jour du 12 au 17 inclusivement. Ce tremblement s'est étendu de Copiapo jusqu'aux points situés au sud de Santiago; mais nous n'avons pas d'autres détails.

M. del Barrio fait remarquer que sur 111 directions observées à Coquimbo, on a noté 49 secousses de l'E. à l'O.; 32 verticales; 12 du SE. au NO.; 9 du NE. au SO.; 5 du N. au S. et 6 circulaires. Ces chiffres forment un total de 113.

Novembre. — Le 26, un nouveau volcan, entre ceux d'Antuco et d'el Descabezado, fit éruption. Pendant plusieurs jours, il remplit l'air d'une odeur de soufre en ignition, et sa fumée fut visible de Talca pendant plus d'une année. Quoique le cône ait plus de 300 pieds d'élévation, comme il est dans l'intérieur des Cordillières, on ne l'aperçoit pas de la plaine. L'émission de la fumée avait entièrement cessé en avril 1852. A cette époque aucun volcan, depuis le parallèle de Copiapo (lat. 27° S.) jusqu'à celui de l'Antuco (37° 7′) ne donnait des signes d'activité.

1848. *Mai.* — Le 11, tremblement à Valparaiso.

1849. *Mars.* — Le 18, à Coquimbo, tremblement.

Mai. — Le 9, 8 h. 3/4 du matin, à Coquimbo, secousse précédée d'un grand bruit. A midi 20 m., deuxième secousse de 14 secondes de durée, et précédée d'un bruit ordinaire.

Juin. — Le 9, 6 h. $^3/_4$ du matin, deux petites secousses (1).

Le 14, 8 h. 50 m. du matin, tremblement sans bruit; il a duré 40 secondes.

Juillet. — Le 1, 8 h. 17 m. de la nuit, forte secousse avec bruit; durée, 5 secondes.

Minuit du 3 au 4, à Santiago, grande secousse.

Août. — Le 23, 6 h. 10 m. du soir, fort tremblement.

Le 25, midi 46 m., à Coquimbo, secousses pendant 62 secondes avec grand bruit et plus fortes à la fin. Elles eurent lieu de l'E. à l'O. A 1 h. 37 m. et à 2 h. $^1/_4$, deux nouvelles secousses précédées de bruit; elles furent moins longues.

Le 27, 6 h. du matin, forte secousse précédée d'un bruit terrible et prolongé.

Septembre. — Le 1, 7 h. $^1/_2$ du soir, courte secousse avec bruit souterrain.

Le 8, 10 h. 40 m. (*sic*), tremblement à Santiago.

Le 22, 10 h. $^3/_4$ du soir, à Coquimbo, deux fortes secousses sans le moindre bruit précurseur.

Le 24, 11 h. 15 m. du matin, à Santiago, une secousse.

Octobre. — Le 2, 5 h. 55 m. du soir, à Coquimbo, grande secousse qui commença lentement, augmenta de force et dura 28 secondes, sans bruit.

Le 3, 1 h. 25 m. du matin, secousse courte, mais très-violente et sans bruit.

Novembre. — Le 2, 5 h. 30 m. du matin, à Santiago, une secousse.

Le 8, 10 h. 5 m. du soir, à Coquimbo, bruit souterrain, immédiatement suivi d'une légère secousse.

Le 12, 5 h. 4 m. du matin, secousse courte et lente, précédée d'un bruit effrayant et prolongé.

Le 13, 6 h. $^1/_4$ du matin, secousse qui dura 22 secondes et fut précédée d'un bruit de même durée. On la ressentit à Santiago (6 h. 16 m.) et à Valparaiso (6 h. 6 m.).

(1) Quand je n'indique pas de localité, c'est que le phénomène se rapporte à la dernière citée.

Le 14, 5 h. 40 m. du soir, à Coquimbo, mouvement lent et soutenu pendant 32 secondes.

Le 16, 5 h. 35 m. du matin, courte secousse précédée de bruit.

Le 18, 6 h. 10 m. du matin, bruit court et terrible, suivi d'une secousse extrêmement violente pendant 84 secondes. Un baromètre suspendu à deux pouces d'un mur oscilla du NO. au SE. Dans le port, une vague immense s'éleva, immédiatement après le choc, à une hauteur de 16 pieds anglais au-dessus de la plus haute marée (qui eut lieu 10 minutes plus tard) et causa d'importants dégâts. Cette secousse fut ressentie à Santiago (6 h. 16 m.) et à Valparaiso.

Dans le reste du jour, il y eut encore 5 secousses à Coquimbo : à 7 h. 25 m., secousse très-sensible; à 11 h. 10 m., 3me secousse, à 1 h. 55 m. et 2 h. 35 m. du soir; elles furent courtes et légères.

Le 19, de 1 à 5 h. du matin, cinq autres secousses de courte durée et de 1 h. ½ à 6 h. du soir, deux secousses semblables.

Le 20, 2 h. 30 m. et à 3 h. du matin, deux secousses violentes, précédées d'un fort bruit; à 1 h. 30 m. et 10 h. du soir, deux autres secousses.

Le 21, 4 h. 30 m. du soir, secousse légère et à 11 h., secousse semblable, mais avec beaucoup de bruit.

Le 23, 2 h. 24 m. du soir, secousse très-violente, et à 11 h. 30 m., secousse moins forte.

Le 24, 9 h. 19 m. du soir, à Santiago, deux secousses ondulatoires du SO. au NE., à un intervalle de 5 secondes; la première a duré 3 secondes et la deuxième 7 secondes. Elles ont été accompagnées de bruit.

Les 24, 25 et 26, à Coquimbo, il y a eu 5 secousses légères; les heures ne sont pas indiquées.

Le 27, 6 h. 50 m. du matin, à Coquimbo, autre secousse, forte et précédée de bruit.

Le 28, 7 h. 30 m. du matin et à 6 h. du soir, deux secousses légères, courtes et sans bruit.

Le 30, 6 h. ¼ du soir, courte secousse.

Décembre. — Le 1er, 2 h. ¾ du soir, nouvelle secousse, violente et précédée de bruit.

Le 2, 8 h. 1/2 du soir, courte secousse.

Le 4, 6 h. 15 m. du matin, tremblement vif et court.

Le 5, 1 h. 45 m. du soir, secousse et bruit rapide.

Le 6, 3 h. du matin, secousse légère; 2 h. 5 m. après, secousse violente et de 35 secondes de durée, avec bruit.

Le 7, minuit 25 m., secousse vive et instantanée.

Le 12, 11 h. 15 m. du soir, secousse légère.

Le 13, 8 h. 15 m. du soir, secousse semblable.

Le 14, 6 h. 15 m. du soir, secousse légère et courte.

Le 16, 3 h. 45 m. du soir, secousse semblable.

Le (date en blanc), midi 20 m., courte et légère secousse de l'E. à l'O.

Le 22, 4. h. 2 m. 35 s. du soir, à Santiago, deux secousses accompagnées de bruits, la dernière et la plus forte de l'OSO. à l'ENE.

Le 26, 1 h. 9 m. du matin, autre secousse, avec le bruit sourd ordinaire.

1850. — *Janvier*. Le 1er, 4 h. 52 m. du matin, à Coquimbo, bruit excessif, suivi d'une légère secousse dix minutes après.

Le 2, 6 1/4 h. du soir, secousse et bruit violent.

Le 3, 8 h. du matin, secousse légère et sans bruit.

Le 7, 5 h. 50 m. du matin, trois secousses à des intervalles de 20 secondes. A 11 h. 50 m. du soir, secousse vive et instantanée avec bruit.

Le 16, 11 h. 15 m. du soir, secousse légère.

Le 18, minuit 10 m., secousse légère, précédée de bruit souterrain.

Le 20, 2 h. 10 m. du soir, secousse légère.

Le même jour, 10 h. 48 m. du soir, à Santiago, légère secousse avec bruit et d'environ 5 secondes de durée; quatre secondes après, deuxième vibration venant du SO. Cette dernière, beaucoup plus forte, dura 12 secondes; les habitants se sauvèrent dans les rues.

Le 27, 5 h. 30 m. du soir, à Coquimbo, secousse légère, lente et précédée de bruit.

Le 30, 5 h. 15 m. du soir, légère secousse sans bruit.

Le 31, midi 55 m., trémoussement du sol, lent et immédiatement précédé de bruit.

Février. — Le 8, 8 h. 50 m. du matin, mouvement rapide et bruit simultané.

Le 9, 2 h. 17 m. du soir, secousses de 15 secondes de durée et bruit à la fois, le dernier plus prolongé.

Le 10, 3 h. 30 m. du soir, à Santiago, secousse très-légère.

Le 16, 5 h. 47 m. du soir, à Coquimbo, deux secousses avec bruit, le tout en 16 ou 18 secondes.

Le 18, 1 h. 22 m. 8 sec. du matin, à Santiago, secousse allant à l'O., de 20 secondes de durée et précédée de bruit. M. Gilliss ne mentionne que cette secousse dans son tableau. Mais je trouve encore dans le vol. IV, p. 207 : A 18 h. 4 m. 28 s., tremblement précédé d'un roulement continu et semblable à celui du tonnerre à une grande distance. Le bruit venait de l'O. et dura bien 20 secondes.

Le 19, 7 h. 25 m. du matin, secousse courte et moins violente que celle de la nuit dernière. Elle fut plus forte du côté du Nord, dans le Mapocho.

Mars. — Le 2, 7 h. du soir, à Coquimbo, tremblement léger, précédé de bruit.

Le 9, 7 h. 3 m. du soir, autre tremblement vif et violent, sans bruit.

Le 21, 11 h. 55 m. du matin, bruit excessif, suivi d'un mouvement lent.

Le 22, 4 h. 55 m. du soir, bruit et secousse soutenus et forts.

Le 29, 11 h. 45 m. du soir, bruit prolongé et terminé par une secousse forte et rapide.

Avril. — Le 17, 1 h. 49 m. du soir, secousse de 15 secondes, sans bruit. A 1 h. 51 m., tremblement léger mais avec grand bruit et à 2 h. 6 m., grand bruit sans secousse.

Le 18, 9 h. 38 m. du matin, bruit prolongé, suivi d'une secousse légère.

Le 19, 11 h. 3/4 du soir, grand bruit suivi d'une secousse instantanée et forte.

Le 22, 7 h. 45 m. du soir, bruit léger suivi d'une lente secousse.

Le 25, 6 h. 40 m. du matin, bruit excessif pendant 22 secondes, puis violente secousse.

Mai. — Le 8, 3 h. 15 m. du matin, grand bruit pendant 5 secondes, forte secousse du NO. au SE. avant qu'il ait cessé.

Le 20, 3 h. 20 m. du soir, vibration vive précédée de bruit.

Le 25, 11 h. 55 m. du soir, bruit terrible pendant 10 secondes, vive et violente secousse avant qu'il ait cessé.

Le 27, 5 h. 15 m. du soir, lente secousse de 35 secondes, sans bruit.

Juin. — Le 1er, 10 h. 50. m. du soir, secousse lente, sans bruit.

Le 4, 6 h. 1/4 du matin, secousses médiocres pendant 65 secondes, avec bruit.

Le 14, minuit 40 m., bruit terrible pendant 15 secondes, courte secousse 7 secondes après qu'il a commencé.

Le 18, midi 24 m. 34 s., à Santiago, secousse courte, violente, dirigée vers l'E., accompagnée mais non précédée de bruit.

Le 21, 2 h. 5 m. du matin, à Coquimbo, secousse vive et instantanée, sons bruit. Trois quarts d'heure après, secousse comme la précédente et sans bruit.

Le 27, 10 h. 55 m. 50 s., à Santiago, vibration courte et vive, suivie de bruit une seconde après.

Juillet. — Le 5, 8 h. 3/4 du soir, à Coquimbo, léger bruit suivi d'une courte secousse.

Le 8, 11 h. 45 m. du matin, bruit grand et soutenu, suivi d'une secousse lente.

Le 15, 11 h. 40 m. du matin, bruit modéré suivi d'une secousse légère.

Le 22, 2 h. 25 m. 30 s. du matin, à Santiago, trois secousses dans un intervalle de 30 secondes, pas de bruit.

Le 23, 11 h. 46 m. 17 s. du soir, légère secousse, pas de bruit. A 11 h. 46 m. 32 s., secousse plus forte et de 10 secondes de durée, avec bruit.

Le 26, midi 53 m. 40 s., deux secousses du SO. au NE., avec bruit. La première fut instantanée; la deuxième, plus violente, dura de 12 h. 53 m. 55 s. à 12 h. 54 m. 2 s.

Août. — Le 1er, midi 35 m., à Coquimbo, grand bruit et mouvement simultané, de 35 secondes de durée; à 6 h. 35 m. et 10 h. 1/4 du soir, deux autres secousses avec bruit plus fort.

Le même jour, 8 h. 35 m. du soir, à Santiago, légère secousse du S. au N.; le ciel se couvre immédiatement après.

Le 12, 5 h. 1/4 du soir, à Coquimbo, bruit avec secousse forte et courte.

Le 19, 8 h. 1/4 du matin, 1 h. et 3 h. 1/2 du soir, trois autres secousses.

Le 25, 2 h. 15 m. du soir, à Santiago, légère secousse du SE. au NO.

Le 29, 11 h. du soir, à Coquimbo, bruit avec légère secousse.

Le 31, 7 h. 40 m. du matin, légère secousse sans bruit.

Septembre. — Le 15, 4 h. $^{3}/_{4}$ du matin, bruit excessif pendant 45 secondes et secousse de 30 secondes.

Le 19, 5 h. 10 m. du matin, bruit excessif pendant plus d'une minute, accompagné de deux secousses légères et très-courtes.

Le 26, 0 h, 25 m. 45 s. du matin, à Santiago, secousse pendant deux secondes.

Le 30, vers 2 h. du matin, secousse vive et forte.

Octobre. — Le 2, 11 h. 6 m. du soir, à Coquimbo, bruit pendant 10 secondes, secousse 5 secondes après.

Le 3, 4 h. du matin, bruit suivi d'une légère secousse.

Le 7, 11 h. 11 m. 54 s. du matin, à Santiago, légère secousse du S. au N. et de deux secondes de durée.

Le 8, 3 h. 30 m. du matin, à Coquimbo, légère secousse sans bruit. A 1 h. 40 m. du soir, tremblement lent de 95 secondes de durée.

Le 14, 11 h. $^{1}/_{4}$ du soir, bruit instantané, excessif et suivi d'une légère secousse du SE. au NO.

Novembre. — Le 19, 7 h. 45 m. du matin, vive et forte secousse du SE. au NO. avec bruit; une autre peu après. A 5 h. $^{1}/_{2}$ du soir, phénomène semblable, même direction.

Le 22, 7 h. $^{1}/_{4}$ du matin, légère secousse de l'E. à l'O. A 9 h 10 m. du soir, légère secousse du SE. au NO. et sans bruit.

Décembre. — Le 6, 6 h. 40 m. du matin, à Santiago, bruit semblable à ceux qui précèdent ordinairement les tremblements de terre. M. Mac Rae (lieutenant de l'expédition de M. Gilliss), courut immédiatement à son chronomètre et sentit une légère secousse d'à peine 3 secondes de durée. Moins de 5 secondes après, pendant que le bruit durait encore, commença une deuxième secousse dont la violence augmenta pendant plus d'une demi-minute et diminua ensuite lentement. La durée totale fut de 55 secondes. Le choc fut évidemment vertical plutôt qu'ondulatoire; tout le monde cependant s'accorda à dire que le mouvement se propagea du NO. au SE.; le grand axe de l'ellipse décrite par le pendule était d'ailleurs dirigé

dans ce sens. Les plafonds s'ouvrirent à leur jonction avec les murs orientés de l'est à l'ouest; les murailles dirigées du nord au sud craquèrent et parurent soulevées, les balustrades et autres ornements qui se trouvaient sur celles-ci, restèrent en place, tandis que sur les autres ils furent renversés.

Certaines lignes furent beaucoup plus secouées que d'autres. Les maisons situées à l'est de la ville eurent toutes leurs vitres brisées par la violence des chocs verticaux. Dans les Andes, des masses de rochers s'écroulèrent.

Le mouvement s'étendit de Coquimbo à Talca sur une longueur de 310 milles en ligne droite du S. au N. Sa limite à l'est, du côté de Mendoza, est moins bien déterminée; le point le plus éloigné dans cette direction, où la secousse fut sûrement constatée, est San Pedro Nolasco; elle y fut violente, des éboulements eurent lieu dans les mines. A Valparaiso, 64 milles anglais à l'ONO., ce ne fut qu'un léger *tremor*, ondulation peu sensible; il y en eut une autre, une demi-heure plus tard. Les nouvelles de Curacavi et de Casablanca ont prouvé que la plus grande force avait exercé son action sous la plaine de Santiago. A Coquimbo, la secousse a été notée à 6 h. 40 m. comme légère, du S. au N. et sans bruit. M. Troncoso écrit SE. à NE.

Peu après 8 h., deux autres secousses à Santiago; elles furent si faibles qu'elles passèrent généralement inaperçues; l'une d'elles a eu lieu à 8 h. 8 m. 35 s., et a été précédée de bruit. A Coquimbo, 11 h. 35 m. du soir, autre secousse légère du sud au nord, avec petit bruit.

— Le 19, 5 h. 7 m. 15 s. du soir, à Santiago, première secousse depuis le 6; elle fut légère.

— Le 20, vers 3 h. et 6 h. 30 m. du matin, deux autres légères secousses.

— Le 24, 2 h. 32 m. du matin, à Coquimbo, bruit terrible qui parut aérien et légère secousse du sud au nord.

— Le 25, vers 5 h. du matin, à Santiago, secousse légère.

— Le 28, 1 h. 48 m. du matin, à Coquimbo, bruit effrayant pendant 4 secondes, suivi d'une violente secousse de l'E. à l'O. C'est le plus fort qu'on ait senti depuis longtemps.

— Le 29, 8 h. 40 m. 30 s. du soir, à Santiago, secousse très-forte. Elle est citée à la date du 30, dans le *Journal météorologique*, vol. VI de l'expédition.

1851. *Janvier.* — Le 2, 3 h. 30 m. du matin, à Coquimbo, vive et forte secousse verticale précédée de bruit.

— Le 5, 8 h. 15 m. du matin, à Santiago, tremblement.

— Le 6, 10 h. 36 m. 30 s, deux secousses légères, sans bruit. M. Gilliss donne la date du 7, dans le *Journal des observations météorologiques*, vol. VI de l'expédition.

— Le 6, 11 h. du soir, à Coquimbo, légère secousse du SE. au NO.

— Le 17, 6 h. 28 m. 45 s. du soir, à Santiago, tremblement que M. Gilliss reporte au 18, dans le *Journal des observations météorologiques.*

— Le 19 (ou le 20, *Journal des observations météorologiques*), 6 h. 6 m. du soir, deux secousses très-légères.

— Le 21, 4 h. 55 m. du soir, à Coquimbo, bruit effrayant et rapide, secousse verticale.

— Le 22 (le 23 d'après le *Journal des observations météorologiques*), 8 h. 1 m. 30 s. du soir, à Santiago, *tremor* léger.

— Le 28 (le 29 d'après le même *Journal*), 7 h. 30 m. du soir, *tremor* précédé d'un bruit de quelques secondes.

Février. — Le 4, 7 h. du matin, à Coquimbo, violente secousse de l'est à l'ouest.

— Le 5 (le 6 dans le *Journal météorol.*), 2 h. 59 m. du soir, à Santiago, très-rude secousse.

— Le 23, 7 h. du soir, à Coquimbo, quatre secousses à des intervalles de 10 minutes; les trois premières verticales, la quatrième de l'E. à l'O.

Mars. — Le 4, 8 h. 55 m. du matin, à Santiago, secousse très-forte du N. au S.; la pluie suivit.

— Le 14, 7 h. du matin, à Coquimbo, légère secousse de l'E. à l'O.

— Le 18, 11 h. du soir, quatre autres légers tremblements à des intervalles de 5 minutes; tous du SO. au NE.

— Le 23, à Valparaiso, tremblement signalé par M. Mériam.

— Le 24, 0 h. 14 m. du matin, à Santiago, secousse ondulatoire

du N. au S.; cinq secondes auparavant, bruit qui dura encore pendant la secousse; on l'a ressentie à Valparaiso. Vers 6. h. du matin, autre secousse légère à Santiago.

Avril. — Le 2, 6 h. 48 m. 10 s. du matin, à Santiago, secousse violente qui augmenta d'intensité jusqu'à 6 h. 48 m. 28 s., dura dans sa plus grande force jusqu'à 6 h. 48 m. 53 s. et diminua ensuite jusqu'à 6 h. 49 m. 38 s. que le mouvement cessa, mais pour recommencer bientôt après. La direction fut du N. au S. On nota encore dans le jour, les suivantes :

A 7 h. 6 m. 12 s., secousse légère de deux secondes de durée.

A 7 h. 6 m. 52 s., légère secousse de 20 secondes de durée.

A 7 h. 12 m. 36 s., légère secousse qui dura 2 secondes.

A 7 h. 33 m. 36 s. et 2 secondes plus tard, deux secousses distinctes, comme s'il y eût eu une explosion sous les pieds.

A 8 h. 6 m. 0 s. et 10 h. 20 m. 0 s., deux secousses légères.

A 11 h. 34 m. 36 s., secousse médiocre; durée, 7 secondes.

A 12 h. 8 m. 31 s., secousse semblable; durée, une seconde seulement.

A 12 h. 8 m. 34 s., *tremor* durant 5 secondes.

A 3 h. 6 m. 0 s. du soir, vive et courte vibration avec bruit.

A 4 h. 24 m. 0 s., 17 h. 55 m. 0 s. et 18 h. 29 m. 0 s., trois secousses légères.

A 5 h. 1 m. 22 s., secousse très-forte, probablement du SO.; bruit antérieur de 15 secondes vers le N. et l'E. Il y avait eu une légère secousse, 3 ou 4 secondes auparavant.

A 10 h. 34 m. 3 s., *tremor* léger avec bruit.

A 11 h. 27 m. 15 s., tremblement léger et sans bruit.

Beaucoup d'autres secousses plus légères n'ont pas été enregistrées. Après la grande secousse, le sol a été dans un état de frémissement continuel pendant deux heures. Il en a été de même, à peu près, de 6 h. 30 m. à 8 h. 30 m. du soir. C'est la grande secousse, la première, qui a produit le plus de dégâts. Cependant il n'y a eu que 3 personnes tuées et une trentaine de blessées.

Dans les villages et les haciendas du voisinage, les dommages n'ont pas été moins considérables. Lampa et Renca, situés au NO., ont été ruinés. A Curacavi, ville de 5,000 âmes, sur la route de

Valparaiso, à peine est-il resté une maison intacte. L'eau d'un puits y est restée trouble pendant plusieurs heures. Le même phénomène a été remarqué dans plusieurs puits de Valparaiso. Du reste, les eaux sont souvent troublées dans de pareilles catastrophes et cela se conçoit sans peine. Aux environs de Santiago, la terre s'est ouverte, de l'eau est sortie, dit-on, des crevasses; des sources ont tari, mais cinq ou six jours après, il ne restait plus de traces de ces phénomènes passagers. Le fait a été constaté près de Vina la Mar sur le bord de la mer et sur la haute rive de l'Angostura (petite rivière qui se jette dans le Maypu).

A Casa Blanca, les dommages ont été aussi très-considérables. On signale la direction du S. au N. La secousse aurait duré une minute et se serait renouvelée de quart d'heure en quart d'heure pendant toute la journée.

A Valparaiso, plus de 500 maisons ont été rendues inhabitables. Le quartier de l'Almendral, bâti sur le sable, a particulièrement souffert. Les murs dirigés du NE. au SO. sont ceux qui ont le moins résisté. A en juger par les ruines, le mouvement doit avoir eu lieu du NE. $^1/_4$ N. au SO. $^1/_4$ S. Personne n'y a péri et les blessés ne l'ont été que légèrement, quoique les dégâts y aient été plus considérables qu'à Santiago. — Les secousses s'y sont continuées pendant plusieurs jours.

Quand M. Gilliss examina le pays le lendemain, les effets de la secousse étaient à peine visibles le long de la route au delà de l'Angostura, et quoique les habitants de Rancagua prétendissent qu'elle avait été extrêmement violente, on n'y voyait que quelques petites crevasses dans les murailles les plus élevées. La montagne avait arrêté la propagation de la grande onde seismique, et la réaction de la force génératrice s'était évidemment manifestée sur les couches du sol d'alluvion.

La mer n'a pas éprouvé cette fois ces mouvements convulsifs qui ont accompagné si souvent les grands tremblements de terre à Valparaiso. On n'a pas observé d'agitation extraordinaire, pas une seule de ces grandes vagues qui d'autres fois ont balayé la côte; le sol ne paraît pas non plus avoir subi d'exhaussement permanent.

Un navire a pourtant éprouvé la secousse à 40 milles en mer, au

SO.; il a cru avoir touché; un autre, à égale distance dans le NO., n'a pas éprouvé de choc, mais il a entendu, à l'heure de la secousse, des décharges semblables à celles d'une grosse artillerie.

A San Antonio, près de l'embouchure de la Maule, et à Talcahuano, la secousse a été légère; elle a été plus forte à Melipilla, entre San Antonio et la capitale. Violente à Quillata, elle l'a été plus encore à San Felip de Aconcagua où elle a causé quelques dégâts. Les journaux de Copiapo signalent un *temblor* dans cette ville pendant la matinée du 2, mais il y a passé presque inaperçu comme tant d'autres dont malheureusement personne ne tient note.

A Coquimbo, ce tremblement a été peu sensible; M. Troncoso était absent.

A Talca il y a eu deux secousses: la première, à 6 h. 25 m., a duré 40 secondes; la deuxième, moins forte, a eu lieu à 6 h. 45 m. On y en a encore senti de légères pendant deux jours.

A Mendoza, en deçà de la chaîne des Andes, à 105 milles du N. 75° E. de Santiago, on a éprouvé une très-légère secousse à 7 h. 10 m. du matin.

Les volcans du Chili restèrent calmes.

M. Gilliss donne encore beaucoup d'autres détails que je regrette de devoir supprimer. J'en ai donné quelques autres dans mon catalogue pour 1851.

Je reprends le journal des secousses ressenties à Santiago (1):

Le 3, 0 h. 0 m. 5 s. du matin, secousse légère et sans bruit.

A 8 h. 59 m. 6 s. du soir, secousse accompagnée et suivie de bruit.

A 8 h. 59 m. 12 s., violente secousse de 8 secondes de durée; pas de bruit.

A 9 h. 18 m. 0 s., une secousse et à 9 h. 18 m. 10 s. une autre très-violente dont la vibration persista pendant 15 secondes.

Le 4, 9 h. 1 m. 30 s. du soir, une légère secousse, la seule notée.

On lit dans un journal de Valparaiso, *el Commercio* du 5 : « A 2 h., 5 h., 8 h. 30 m., 8 h. 40 m., 8 h. 55 m., 9 h. 32 m.,

(1) Il n'y a pas eu d'observations faites à Coquimbo pendant ce mois ni le suivant. C'est une lacune bien regrettable. Mais M. Louis Troncoso était absent.

9 h. 37 du matin et depuis la première nuit, cinq autres secousses ont été ressenties. »

Et dans le numéro du 3 (même journal) : » L'alarme continue et elle est très-naturelle. Hier, il y a eu de légères secousses qui se sont répétées avec plus de force à 2 h. ce matin. Un orage avec pluie, éclairs et tonnerre a commencé la nuit ; il continue encore aujourd'hui.

Le 5, heures non indiquées, à Santiago, deux ou trois secousses.

Le 6, 0 h. 14 m. 30 s. du matin, une secousse, pas de bruit ; pluie. A 0 h. 14 m. 39 s., autre secousse plus forte encore et de 15 secondes de durée ; pas de bruit.

Le 7, 1 h. 51 m. 30 s. du soir, violente secousse de 25 secondes de durée ; elle fut précédée d'un bruit qui dura environ 20 secondes ; il semblait venir du N. et quand il cessa on éprouva une secousse de deux secondes seulement, dans la ville.

Le 8, 8 h. 34 m. 14 s. du soir, secousse légère ; à 8 h. 34 m. 22 s., secousse plus forte et de 7 secondes de durée ; il y en eut encore 2 ou 3 autres dans le jour à des heures non indiquées.

Le 9, 0 h. 20 m. 0 s. du matin, violente secousse, précédée de bruit. De 9 h. à 9 h. 17 m., plusieurs secousses dont quelques-unes très-prolongées et sans bruit. Elles venaient uniformément du nord, comme le prouvaient les échos dans les collines près de l'Angostura. Il y eut encore dans le reste du jour cinq autres secousses, dont une, à 8 h. 10 m. du soir, a été violente, précédée de bruit et a duré plusieurs secondes. On en a compté cinq à Valparaiso, dans la journée. Les 2, 3, 4, 5, 6 et 7, il y avait eu, suivant M. E. Meriam, une secousse toutes les heures, et les jours suivants, trois secousses au moins toutes les vingt-quatre heures ; cependant il n'en mentionne que cinq le 9.

Le 10, à Santiago, quelques secousses, heures non indiquées.

Le 11, 9 h. 57 m. du matin, fort bruit souterrain, sans mouvement sensible.

Le 12, on ne signale ni bruit, ni secousse.

Le 13, 3 h. 41 m. 40 s. du soir, secousse de 7 secondes de durée. A 3 h. 41 m. 53 s., secousse plus forte, mais de 5 secondes seulement de durée. Dans les environs, on entendit un bruit épouvan-

table qui dura 32 secondes; il venait du nord. M. Gilliss était à cheval et ne sentit pas le mouvement, mais son cheval s'arrêta et ne voulut pas marcher tant que le bruit se fit entendre. Le même jour, nouvelles secousses à Valparaiso.

Le 14, 11 h. 37 m. du soir, secousse et bruit simultanés.

Le 15, 7 h. 36 m. 15 s. du matin, une secousse.

Le 16, 9 h. 51 m. 0 s. du soir, léger *tremor* avec bruit.

Le 19, 3 h. 40 m. 0 s. du matin, deux fortes secousses à un court intervalle; pas de bruit.

Le 20, à Valparaiso, nouvelles secousses. On y en comptait déjà 75 depuis le 2, suivant M. E. Meriam qui, d'après ce chiffre, aurait exagéré le nombre de celles des six premiers jours.

Le 25, à Santiago, secousse qui commença à 3 h. 28 m. 12 s. du soir, atteignit sa plus grande force à 3 h. 28 m. 22 s. et finit à 3 h. 28 m. 42 s. Malgré sa longueur, elle fut peu violente; on entendit en même temps comme un bruit de voiture, venant du côté de l'est. Cette secousse fut ressentie à Valparaiso, à 3 h. 14 m. 15 s. ou 3 h. 18 m. 11 s., temps de Santiago. Ce serait une différence de dix minutes. Il y a eu erreur, ou ce n'était pas la même secousse.

Mai. — Le 11, 6 h. 13 m. 50 s. du soir, à Santiago, légère secousse avec bruit, durant 10 secondes; deux autres encore dans la nuit.

Le 26, midi 14 m. 10 s., secousse très-modérée, une ondulation extrêmement longue et conséquemment d'un mouvement lent; durée, 10 secondes à peu près. Toutes les horloges de la ville s'arrêtèrent. Mais elle a été beaucoup plus violente dans le nord. Copiapo et Huasco ont beaucoup souffert. Un journal de Copiapo dit qu'elle a eu lieu vers 1 h. du soir, et un autre plus explicite dit 1 h. 20 m. P. M. Beaucoup de maisons ont été renversées, ou au moins très-endommagées. Les dégâts n'ont pas été moins considérables dans les districts des mines, à Gomilles, au SE. et au NO. Les uns ont pensé que le mouvement venait du sud, les autres des Andes ou de l'est. Le mouvement était horizonal du N. au S., et accompagné d'un bruit qui a duré à peu près deux minutes.

A Valparaiso le choc fut à peu près comme à Santiago; pas de dommages.

A Caldera, le mouvement dura à peu près autant qu'à Copiapo, mais il fut moins violent. Plus tard, la mer eut des avaries extraordinaires qui se renouvelèrent tout le reste du jour à des intervalles de sept à dix minutes, jusqu'à la nuit, qui empêcha de continuer l'observation.

A Huasco (1 h. 7 m. du soir), l'église et beaucoup de maisons furent ruinées. Peu après, la mer se retira de la baie avec une vitesse incroyable et la laissa à sec jusqu'à la distance de 150 mètres environ; puis tout à coup, une vague de plus de 10 pieds plus haute que les marées les plus élevées roula sur la plage et balaya tout ce qui s'y trouvait. Ce phénomène se répéta plusieurs fois à de courts intervalles. Les secousses dirigées du SO. au NE. y continuaient encore le 27.

A Freirina (trois ou quatre lieues à l'est d'Huasco), le choc eut lieu vers 1 h. 1/4 du soir et dura, dans sa plus grande violence, pendant plus d'une minute, Plusieurs maisons ont été renversées. On n'avait pas éprouvé de secousse aussi violente depuis 50 ans. Dans sa lettre officielle au ministre de l'intérieur, écrite le 27 au soir, le gouverneur ajoute que le phénomène s'était renouvelé à de courts intervalles.

A Vallenar (30 milles en ligne droite à l'ESE. de Freirina), la secousse eut lieu à 1 h. 42 m.; la durée totale fut de *trois minutes!* mais la plus grande violence de 15 secondes seulement. Toutes les maisons ont été endommagées, et plusieurs complétement ruinées. Nouvelles secousses dans le jour et la nuit suivante.

A Coquimbo, 1 h. 1/4, le mouvement parut venir du nord, il dura une minute et demie et fit fuir les habitants dans les rues; mais il n'y eut pas de dommages.

« Entre 1 h. 1/2 du 26 et minuit du 27, dit un journal de Copiapo (*el Pueblo* du 28), il y a eu plus de cent secousses. On peut dire, en vérité, que le mouvement a été continuel et interrompu seulement de temps en temps par des chocs plus violents.... Il est 1 h. 1/2, quarante-huit heures se sont écoulées depuis la première secousse et le mouvement n'a pas cessé; on ressent encore, toutes les dix minutes, des secousses dont quelques-unes sont très-violentes, et durent de 8 à 10 secondes. L'anxiété est à son comble.

La nuit dernière, la terre a été dans un mouvement continuel. »

Le 29, il y eut encore plusieurs secousses dont une très-violente.

Enfin, on lit dans *el Pueblo* du 31 : « Nous voilà arrivés au sixième jour de la tempête souterraine et les secousses n'ont pas cessé. La nuit dernière et ce matin, nous en avons eu au moins six, dont deux ou trois d'une intensité et d'une durée remarquables. Cependant on commence à s'y habituer et les affaires ont repris leur cours : les craintes ont généralement disparu. »

A Freirina, un habitant n'avait pas compté moins de 127 secousses à 8 h. du matin le 27 ; dans ce nombre n'étaient pas compris de nombreux bruits souterrains non accompagnés de mouvement du sol. Elles y ont ensuite diminué par degrés jusqu'au 1er juin.

Le 31, 0 h. 59 m. du matin, à Santiago, deux légères secousses (1).

Juin. — Le 2, 6 h. 4 m. 14 s. du soir, à Santiago, longue secousse précédée de bruits : elle dura 30 secondes; sa plus grande force eut lieu à 6 h. 4 m. 30 s.

Le 4, 8 h. 21 m. du soir, à Coquimbo, lentes secousses verticales de 35 secondes de durée.

Le 17, 1 h. 5 m. du soir, grand bruit et mouvement du NO. au SE. ; durée, 65 secondes.

Le 20, 7 h. 31 m. 15 s. du soir, à Santiago, tremor vif.

Le 23, 7 h. 27 m. 15 s., forte secousse instantanée; à 7 h. 27 m. 20 s., secousse plus modérée avec bruit et de 5 secondes de durée.

Le 27, midi 51 m. 50 s., léger tremor, sans bruit ; à 3 h. 39 m. 45 s. du soir, tremor léger avec grand bruit ; durée, 10 secondes.

Le 30, 9 h. 40 m. du matin, à Coquimbo, bruit et vive secousse verticale de même durée, 10 secondes.

Le même jour, 8 h. 14 m. 8 s. du soir, à Santiago, secousse longue et lente pendant 42 secondes, peu de bruit ; à 8 h. 14 m. 55 s., secousse de 8 secondes, peu de bruit encore.

Juillet. — Le 6, 6 h. 42 m. 17 s. du soir, légère secousse de 3 secondes de durée.

(1) J'ai déjà fait remarquer la lacune regrettable qui se trouve encore pendant ce mois dans les observations de Coquimbo. L'observateur, M. Troncoso, était absent.

Le 10, 4 h. du soir, à Coquimbo, deux secousses du N. au S., à un court intervalle.

Le 17, 8 h. du matin, légère secousse de l'E. à l'O., sans bruit.

Le 26, 8 h. 30 m. du matin, grand bruit suivi d'une courte et forte secousse de l'E. à l'O.

Août. — Le 2, 7 h. 50 m. du matin, légère secousse de l'E. à l'O. encore. Pas de bruit.

Le 13, 5 h. 46 m. 30 s. du soir, à Santiago, légère secousse.

Le 28, 7 h. 40 m. du soir, secousse semblable.

Le 29, 1 h. 30 m. du matin, secousse légère; vers 6 h., autre secousse médiocre, mais de plus de 10 secondes de durée.

Septembre. — Le 2, 11 h. 36 m. du matin, à Coquimbo, grand bruit suivi d'une courte secousse.

Le 3, 7 h. 45 m. du matin, à Santiago, secousse médiocre pendant plus de 10 secondes. Vers 11 h. du soir, à Coquimbo, légère secousse de l'E. à l'O., précédée de bruit.

Le 6, 5 h. 50 m. du matin, à Santiago, secousse légère.

Le 7, 1 h. 22 et 1 h. 28 m. du soir, deux autres secousses semblables.

Le 10, 3 h. du matin, à Coquimbo, courte secousse de l'E. à l'O. avec beaucoup de bruit.

Le 11, 0 h. 55 m. du matin, à Santiago, secousse légère. A 5 h. 0 m. 55 s. du soir, secousse médiocre.

— Le 18, 7 h. 1/2 et 9 h. du soir, à Valparaiso, deux tremblements.

Le 19, 8 h. 18 m. 0 s., 9 h. 18 m. 15 s. et 9 h. 18 m. 27 s. du soir, à Santiago, trois autres secousses médiocres; la dernière dura 5 secondes.

— D'après des lettres de la Jamaïque, en date du 29 septembre, il y aurait eu à la Conception plusieurs secousses (1).

1851. *Octobre.* — Le 10, 5 h. 1/2 du soir, à Coquimbo, une secousse à mouvement lent; à 5 h. 40 m., forte secousse verticale de 10 secondes de durée; pas de bruit.

Le 20, 5 h. du soir, légère secousse du SO. au NE.

(1) Communic. de M. W. Mallet.

Le 23, 8 h. 1/4 du matin, secousse de l'E. à l'O., forte, vive et sans bruit; deux changements atmosphériques en une heure.

Le 25, 11 h. 5 m. du matin, une secousse de 45 secondes de durée, sans bruit.

Le 26, 7 h. 16 m. du soir, à Santiago, secousse violente avec beaucoup de bruit.

Novembre. — Le 13, 11 h. 9 m. 17 s. du matin, à Santiago, secousse médiocre.

Le 15, 1 h. 19 m. 35 s. du matin, légère secousse du N. au S. et de 7 secondes de durée. Le mouvement de la lune, dans le télescope, parut du nord au sud et de 4′ d'amplitude. Bruit considérable dont le vent, qui sifflait dans la porte de l'Observatoire, empêcha de distinguer la direction.

Le 29, 3 h. 21 m. 37 s. du soir, légère secousse (1).

Décembre. — Le 10, 1 h. 53 m. 45. s. du soir, secousse courte et vive.

Le 11, 0 h. 7 m. 0 s. du matin, secousse forte et vive, pas de bruit.

Le 18, vers 4 h. du matin, secousse légère; le temps se couvre aussitôt après.

Le 21, 8 h. 8 m. du soir, deux violentes secousses avec bruit fort; elles durèrent 30 secondes.

1852. — *Janvier.* Le 8, 8 h. du matin, à Coquimbo, bruit dans l'air pendant 15 secondes avec une légère secousse.

Le 11, 0 h. 29 m. 50 s. et 0 h. 30 m. 7 s. du matin, à Santiago, deux légères secousses avec bruit.

Le 14, vers 11 h. du matin, à Coquimbo, secousse légère et précédée de bruit.

Le 16, vers 7 h. du matin, bruit fort et prolongé suivi d'un tremor léger pendant 20 secondes.

Le 17, 2 h. du soir, bruit plus long que le dernier, mais sans secousse.

Le 18, midi 10 m., lente secousse du NE. au NO. (*sic*), pendant 28 secondes. Vers 3 h. du soir, deux bruits effrayants et consécutifs, le dernier plus éclatant et suivi d'une secousse verticale. Durée, 15 secondes.

(1) Il n'y a pas eu d'observations à Coquimbo pendant ce mois, non plus que dans le suivant.

Le 28, 4 h. 24 m. 10 s. du soir, à Santiago, secousse soudaine et violente, mais sans bruit. Trois ou quatre jours auparavant, il y en avait eu une autre à peu près à la même heure.

Le 31, 6 h. 9 m. 8 s. du soir, deux autres secousses; bruit sensible après la seconde.

Février. — Le 1er, 6 h. 5 m. du soir, secousse de 2 secondes de durée, en deux périodes (1).

Le même jour, 9 h. du soir, à Coquimbo, deux secousses du NO. au SE.; pas de bruit.

Le 16, 5 h. 1/2 du soir, secousse légère, de l'E. à l'O. et précédée de beaucoup de bruit.

Le 19, 11 h. 41 m. 44 s. du matin, à Santiago, secousse très-légère du NE. au SO.; à 11 h. 41 m. 52 s. autre secousse très-légère. M. del Barrio ne parle pas de ces deux secousses, mais il en signale une le 20, 11 h. 40 m. du matin, comme presque insensible et cependant accompagnée de beaucoup de bruit.

Le 23, 8 h. 25 m. du soir, à Coquimbo, grand bruit comme une explosion aérienne, légère secousse du NO. au SE.

Mars. — Le 1er, 4 h. 1/2 du soir, à Coquimbo, deux secousses de l'E. à l'O.

Le 2, 8 h. du soir, à Santiago, secousse de deux secondes de durée. M. Gilliss n'en parle pas.

Le 5, vers 6 h. du matin, à Coquimbo, deux bruits à court intervalle, le dernier avec une secousse verticale de 10 secondes. Vers 3 h. du soir, à Santiago, secousse courte et forte, durée 3 secondes; le bruit la précéda d'environ dix secondes.

Le 6, 9 h. 1/2 du soir, à Coquimbo, bruit d'apparence aérienne; secousse courte et légère. M. Troncoso caractérise le bruit comme paraissant produit par les tuiles des toits.

Le 9, 9 h. 5 m. du soir, deux légères secousses de l'E. à l'O. Quatre minutes après, deux légères secousses du NE. au SO. M. Troncoso n'en signale que trois, les deux premières verticales, à 8 secondes d'intervalle, et la troisième, 4 minutes plus tard, du NE. au SO.

(1) C'est probablement la même que celle du 31 janvier. M. Gilliss ne signale que la première et M. del Barrio, la seconde seulement.

Le 12, 6 h. $^1/_4$ du matin, deux légères secousses du NE. au SO. A 10 h. 20 m., grand bruit et forte secousse verticale avant qu'il eut cessé.

Le 22, 4 h. 15 m. du matin, à Santiago, secousse de deux secondes. M. Gilliss n'en parle pas.

Le même jour, midi 5 m., à Coquimbo, légère secousse de l'E. à l'O.; pas de bruit.

Le 30, vers 9 h. du soir, deux bruits, le dernier accompagné d'une secousse verticale.

Avril. — Le 2, midi 5 m., légère secousse de l'E. à l'O.

Le 7, 4 h. 54 m. 45 s. du soir, à Santiago, secousse médiocre.

Le 23, 11 h. 37 m. 53 s. du matin, fort bruit pendant 30 secondes; à 35 milles dans le sud de Santiago, on ressentit une secousse médiocre. M. del Barrio signale une secousse de 3 secondes de durée pour Santiago, à 11 h. 46 m. du matin.

Mai. — Le 6, 11 h. 46 m. 50 s. du soir, à Santiago, secousse soudaine et violente avec bruit. M. del Barrio donne la date du 7, 11 h. 51 m. du soir, secousse de 3 secondes en deux périodes.

Le 31, 11 h. 30 m. du matin, à Santiago, légère secousse ressentie *au même moment* à Valparaiso. M. del Barrio ne cite que Santiago et donne la date du 1er juin, 11 h. $^1/_2$ du matin, secousse de 5 secondes en deux périodes.

Juin. — Le 10, 11 h. 42 m. 15 s. du matin, à Santiago, deux secousses médiocres; pas de bruit. M. del Barrio indique le 11, 11 h. 46 m. du matin; durée, 2 secondes.

Le 13, 4 h. 30 m. du matin, secousse de deux secondes. M. Gilliss n'en parle pas.

Le 27, 1 h. 48 m. du matin. deux longues et fortes secousses du NO. au SE., avec grand bruit. M. del Barrio donne la date du 28, 2 h. 5 m. du matin; durée, 7 secondes.

Juillet. — Le 5, 9 h. 10 m. du matin, à Coquimbo, grande secousse verticale; peu de bruit.

Le même jour, de midi 41 m. 3 s., à midi 41 m. 38 s., à Santiago, tremors du NNO. au SSE., continus pendant 35 secondes. Ils parurent plutôt consister en une succession de rapides impulsions qu'en une série d'ondulations de grande amplitude.

Le 10 (heure non indiquée), à Coquimbo, une secousse de l'E. à l'O. et de 15 secondes de durée.

Le 11, 5 h. 15 m. du matin, à Copiapo, longue et violente secousse du N. au S., pas de bruit. Quelques minutes après, autre secousse précédée de bruit et à midi 25 m., troisième secousse.

Le 12, 0 h. 40 m. du matin, à Santiago, légère secousse du N. au S. avec beaucoup de bruit; durée de la secousse, 1 seconde.

Août. — Le 6, 0 h. 10 m. 20 s. du matin, secousse légère et de 15 secondes de durée, pas de bruit. M. del Barrio dit minuit $^1/_4$, une secousse de 5 secondes, en deux périodes, précédée d'un fort bruit.

Le 12, de 11 h. 58 m. 32 s., à 11 h. 59 m. 10 s. du matin, à Santiago et à Valparaiso, deux secousses séparées par un intervalle de repos de deux secondes : la deuxième fut la plus longue et la plus forte; le bruit fut entendu au NO. et le mouvement eut lieu du NO. au SE. Mais ce qu'il y eut de plus curieux dans ce phénomène, *c'est qu'il a eu lieu précisément au même instant dans ces deux villes situées à 64 milles l'une de l'autre.*

On en transmit la nouvelle de Valparaiso à Santiago par le télégraphe électrique, à l'instant même, comme on en était convenu depuis quelque temps; et elle arriva au moment même où l'opérateur de Santiago avait le doigt sur la clef pour l'annoncer à Valparaiso.

— Le 30, 9 h. du soir, à Coquimbo, bruit de 50 secondes de durée, suivi d'une secousse de l'E. à l'O.

Le même jour, 9 h. 17 m. du soir, à Santiago, secousse presque insensible. M. Gilliss n'en parle pas.

Septembre. Le 2, 2 h. $^3/_4$ du matin, à Coquimbo, forte secousse de l'E. à l'O. et précédée d'un grand bruit. A 4 h. du soir, quatre bruits à 5 secondes d'intervalle, le dernier seul avec mouvement sensible des édifices.

Le 5, 3 h. du matin, forte secousse de l'E. à l'O. et de 65 secondes de durée : on a craint pour les édifices. De 7 à 11 h. du matin, trois autres secousses.

— Le 11, 4 h. $^1/_2$ du soir, deux fortes secousses sans bruit, la première verticale et de 6 secondes de durée, la deuxième venait du NO. Le pendule seismique oscilla circulairement pendant 50 secondes.

— Le même jour, 4 h. 38 m. du soir, à Santiago, secousse légère.

— Le 12, 4 h. 6 m. du soir, deux autres secousses très-légères. Ici se termine le Journal de M. le lieutenant Gilliss.

— Le 13, 8 h. 2 m. du matin, une secousse d'une seconde de durée.

— Le 30, 5 h. 30 m. du matin, une secousse.

Octobre. — Le 2, 3 h. 25 m. du matin, une secousse de 13 secondes de durée. — Le même jour, dans l'après-midi, à Valparaiso, une secousse.

— Le 7, 6 h. 35 m. du matin, à Santiago, une secousse qui dura 8 secondes. Le même jour, à Valparaiso, nouveau tremblement.

Novembre. Le 5, 6 h. 23 m. du soir, à Santiago, secousse de deux secondes.

— Le 19, 4 h. 17 m. du soir, secousse de 3 secondes. Le même jour, heure non indiquée, à Valparaiso, une secousse.

— Le 21, minuit et demi, à Santiago, une secousse qui n'a duré qu'une seconde.

— Le 28, 4 h. 30 m. du matin, une secousse de 2 secondes.

Décembre. Le 2, 1 h. 30 m. du soir, une secousse de 3 secondes.

— Le 7 (heure non indiquée), à Valdivia, tremblement assez fort.

— Le 14, midi 3/4, à Coquimbo, secousse de l'E. à l'O. avec bruit précurseur.

— Le 18, 1 h. 41 m. du soir, à Santiago, deux secousses dans un intervalle de 4 secondes; la première presque insensible.

— Le 21, 11 h. 35 m. du matin, une secousse de deux secondes. À 3 h. 25 m. du soir, autre secousse d'une seconde seulement.

Dans le courant du mois, à Valparaiso, plusieurs secousses.

— Le volcan d'Antuco a eu, cette année, une éruption qui paraît avoir commencé en novembre et dont M. E. R. *Smith* esq. a été témoin. « M. Smith atteignit le village d'Antuco, le 8 janvier 1853; de là, on distinguait parfaitement, pendant la nuit, les flammes qui s'échappaient des nouveaux cratères, et les explosions qu'on entendait ressemblaient à ceux d'un canon à distance. L'éruption se continuait ainsi depuis le mois de novembre, sans que les habitants des villages voisins qui attachent peu d'intérêt à ces sortes de phé-

nomènes pussent en donner la date précise. Il résolut de faire l'ascension du volcan le lendemain, sous la conduite d'un *capitan de amigos,* sorte d'agent indien, dont le voisinage des Pehuenches des Pampas rend l'escorte nécessaire. Il remonta pendant cinq heures une belle et romantique vallée, d'où il jouit constamment de la vue de l'Antuco, et atteignit à Castillo de Vallenar, ancienne station militaire, théâtre de fréquentes et rudes escarmouches avec les fiers Pehuenches et les sauvages bandits de Pinchiera, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Après avoir déjeuné dans la maison d'un guide, la caravane s'enfonça dans les gorges des montagnes au milieu de belles forêts arrosées de ruisseaux dont les eaux cristallines embellissent cette scène sauvage qui se développe de tous les côtés. Après avoir monté pendant une heure, ils atteignirent le sommet d'un rocher granitique, d'environ 300 pieds, du haut duquel la vue était magnifique : en face, l'Antuco, noir et désolé; au sud, la Sierra Belluda, abrupte crête alpine, couverte de neiges éternelles, d'où se précipitent d'innombrables cascades dans les vallées; au nord, une chaîne moins élevée, mais encore pittoresque; et à leur pied la rivière Laja qui n'est ici qu'un romantique ruisseau écumant à travers une gorge profonde, et dont le volume des eaux s'augmente de distance en distance de celles des torrents qui s'y précipitent en chutes presque verticales. A partir de là, ils marchèrent pendant trois heures sur des scories, du sable volcanique, des cendres et autres produits évidents d'anciennes explosions, et atteignirent ensuite une énorme coulée de lave durcie, vomie par quelque éruption antérieure. Au delà, ils retrouvèrent de la végétation, du gazon et des broussailles avec des baies sauvages, et un peu plus loin une autre petite coulée de lave scoriacée. En escaladant le cône du cratère éteint, d'environ trois cents pieds de hauteur, ils se trouvèrent immédiatement en face du nouveau cratère, ayant le lac de la Laja au-dessous d'eux et à l'est. Ils se proposaient de passer la nuit dans cet endroit, en vue du volcan qui brûlait; mais une tempête qui éclata tout à coup et la pluie qui tomba à torrents les forcèrent à chercher en arrière un abri sous des arbres. De là, ils virent encore la lueur de l'éruption pendant la nuit, mais ils n'en entendaient pas les explosions; de grand matin, le lendemain, ils mon-

tèrent sur une colline, où ils eurent la plus belle vue du phénomène que la pluie les avait empêchés de contempler.

» M. Smith dit que l'Antuco est un cône régulier dont la pente a 45° d'inclinaison. Il est couvert de neiges perpétuelles qui descendent jusqu'au tiers de sa hauteur à peu près (*for about one third of the distance from its apex downwards*); elles sont noircies par des averses de sable et de cendres qui les recouvrent par intervalles. Quoique non visibles à une grande distance, la lumière et la fumée sont incessantes au sommet; on les y a remarquées depuis un temps immémorial. Cette dernière éruption a formé deux petits cratères, aux deux tiers environ de la hauteur de la montagne, sur le flanc septentrional; le courant de lave a formé sur le bord du lac, où il est descendu, un bourrelet ou mur de plus de 250 mètres de large et de 15 mètres (yards) d'épaisseur. Il est noir comme le volcan lui-même et les autres masses qui, dans le voisinage, présentent la plus grande et la plus terrible scène de désolation qu'on puisse voir. Au milieu de ces pics neigeux, le lac, sans un seul arbre sur ses bords, ni un seul oiseau qui vole à sa surface, paraît tout à fait privé de la vie : ces lieux marqués par le plus grand développement des phénomènes de la nature n'offrent qu'une région inhospitalière dont le silence n'est interrompu que de loin en loin par les tonnerres des volcans, la violence des nuages et les cris des Pehuenches.

» L'éruption avait à peu près cessé lorsqu'ils arrivèrent; ils virent encore de petites coulées de matière en fusion qui s'en échappaient de temps en temps, mais sans explosion violente. On entendait en même temps un bruit semblable à celui d'une charrette ou plutôt de cent charrettes chargées de fer, qui rouleraient sur un terrain inégal. »

— Entre l'Antuco et le Villarica se trouvent deux autres volcans qui étaient en activité à la fin de 1852 : ce sont le Llayma, près de la source de la rivière Impériale, et le Llogol, qui en est à quelques lieues.

1853. *Janvier*. Le 7 (heure non indiquée), à la Conception, trois secousses accompagnées de bruit; chaleur suffocante.

— Le 15, 9 h. 30 m. du soir, à Santiago, secousse de deux secondes de durée.

Le 17, 3 h. $^3/_4$ du soir, à Coquimbo, secousse du SE. au NO. sans bruit.

Février. Le 1er, 3 h. 16 m. du soir, à Santiago, secousse de 12 secondes de durée, peu forte, mais bruit bien marqué.

Le même jour, 11 h. $^1/_2$ du soir, à Coquimbo, tremblement qui a duré plus de 80 secondes et a été précédé d'un bruit court.

— Le 5, minuit 35 m., à Santiago, secousse de 3 secondes de durée.

— Le même jour, 4 h. $^1/_2$ du soir, à Coquimbo, secousse du SE. au NO.; pas de bruit.

— Le 25, vers 9 h. (du soir?), une secousse verticale et sans bruit; elle a duré 75 secondes.

Mars. Le 2, midi, deux secousses à deux minutes d'intervalle; la première n'agit pas sur le pendule, la deuxième l'inclina de l'E. à l'O.

— Le 10, midi 28 m., à Santiago, secousse de 4 secondes de durée.

— Le 18, 1 h. du soir, à Coquimbo, mouvement lent du N. au S. et de 35 secondes de durée.

Le même jour, 2 h. 4 m. du soir, à Santiago, une secousse qui dura 17 secondes.

— Le 19, 3 h. du matin, à Coquimbo, tremblement léger et sans bruit.

— Le 20, 6 h. 15 m. du matin, à Santiago, secousse qui ne dura qu'une seconde.

— Le 31, 11 h. 54 m. du soir, secousse de 6 secondes de durée.

Avril. Le 1er, 9 h. $^3/_4$ du soir, à Coquimbo, secousse verticale; durée, 5 secondes; sans bruit.

— Le 18, 7 h. $^3/_4$ du matin, secousse verticale, forte, rapide et précédée d'un bruit léger.

— Le 24, midi $^1/_4$, grand bruit, peu de mouvement.

— Le 28, 8 h. du matin, tremblement vertical, lent et précédé de bruit.

Le 30, 4 h. $^3/_4$ du matin, secousse de l'E. à l'O., forte, courte et précédée de bruit.

Mai. Le 4, 6 h. 20 m. du soir, à Santiago, secousse de 7 secondes de durée.

— Le 11, 3 h. 35 m. du soir, à Coquimbo, secousse faible avec petit bruit.

— Le 12, 6 h. 1/2 de la nuit, secousse verticale, de 18 secondes de durée et précédée de bruit.

— Le 16, 11 h. 37 m. du matin, à Santiago, une première secousse; trois minutes après, autre secousse de 5 secondes de durée.

Juin. — Le 15, 2 h. 24 m. du soir, une secousse de 4 secondes de durée, en 2 périodes, accompagnée d'un grand bruit.

Le 18, 6 h. 50 m. du matin, secousse de 2 secondes de durée.

Le même jour, 2 h. 35 m. du soir, à Coquimbo, deux secousses de l'E. à l'O., à 5 secondes d'intervalle et sans bruit.

Le 19, 2 h. 52 m. du soir, tremblement qui a duré 65 secondes avec bruit simultané.

Le 24, 7 h. 25 m. du soir, à Santiago, secousse qui n'a duré qu'une seconde.

Le 29, 11 h. 26 m. du matin, secousse de 9 secondes; durée en deux périodes et accompagnée d'un grand bruit.

Juillet. — Le 5, minuit un quart (12 h. 15 m. du matin), à Santiago, secousse de 2 secondes de durée, en deux périodes, accompagnée de beaucoup de bruit.

Le 11, 11 h. 1/4 du soir, à Coquimbo, légère secousse du N. au S. précédée de bruit.

Le 18, 5 h. 16 m. du soir, à Santiago, secousse de 12 secondes de durée, accompagnée de beaucoup de bruit.

Le 23, midi trois quarts (12 h. 45 m. du soir), secousse de 8 secondes de durée. L'heure n'est indiquée qu'à 10 minutes près.

Le 28, 7 h. 30 m. du soir, secousse de 5 secondes de durée. A 8 h. 25 m., une nouvelle secousse de 7 secondes de durée, en deux périodes.

Le 29, 2 h. 32 m. du soir, une secousse de 10 secondes de durée.

Août. — Le 6, 1 h. du soir, à Coquimbo, légère secousse avec bruit atmosphérique. A 7 h. 1/2, autre secousse de l'E. à l'O. avec bruit semblable.

Le 7, 9 h. 5 m. du matin, secousse verticale et sans bruit.

Le 9, 10 h. 25 m. du soir, trois secousses de l'E. à l'O., à 4 secondes d'intervalle et sans bruit.

Le 25, 9 h. 24 m. du soir, à Santiago, secousse de 4 secondes de durée et accompagnée de beaucoup de bruit.

Le 27, 4 h. 41 m. du soir, secousse d'une seconde de durée, précédée d'un bruit sourd, mais très-sensible.

Septembre. — Le 7, 5 h. 55 m. du soir, à Coquimbo, grand tremblement du N. au S., précédé d'un très-grand bruit. Le pendule seismique oscilla circulairement.

Le 9, 8 h. 55 m. du soir, courte secousse du SE. au NO., sans bruit.

Le même jour, 9 h. 14 m. du soir, à Santiago, une secousse.

Le 18, 5 h. 8 m. du soir, une secousse de 15 secondes de durée.

Le 19, 12 h. 55 m. du matin, secousse de 3 secondes de durée; elle fut presque insensible, mais le bruit fut prolongé.

Le 24, 12 h. 40 m. du matin, secousse de 7 secondes de durée.

Octobre. — Le 9, 7 h. 53 m. de la nuit (soir), à Coquimbo, mouvement lent pendant 10 secondes et sans bruit.

Le 14, 2 h. 46 m. du soir, à Santiago, secousse de 5 secondes de durée. A 10 h. 15 m., autre secousse de 2 secondes, précédée d'un bruit prolongé et sensible.

Le 15, 7 h. du matin, à Coquimbo, bruit sonore pendant 10 secondes, suivi d'une secousse de l'E. à l'O. et de 5 secondes de durée.

Le 16, vers 7 h. du soir (7 h. 5 m., à 10 m. près), à Santiago, bruit prolongé et secousse presque insensible qui n'a duré qu'une seconde.

Le 20, 8 h. 3/4 du matin, à Coquimbo, lente secousse de l'est à l'ouest; pas de bruit.

Le 21, 4 h. du soir, grand bruit accompagné d'une forte et courte secousse de l'E. à l'O.

Le 22, 4 h. 58 m. du matin, à Santiago, secousse de 8 secondes de durée.

Le 25, 6 h. 40 m. du soir, à Coquimbo, forte secousse du N. au S. et sans bruit. Durée, 5 secondes.

Le 26, minuit 39 m., à Santiago, secousse de 7 secondes de durée, avec grand bruit. Vers 5 h. 1/4 du matin, autre secousse de 3 secondes de durée.

Novembre. — Le 9, 0 h. 55 m. du matin, à Coquimbo, bruit terri-

ble, prolongé et suivi d'un mouvement à peine sensible du NE. au SO.

Le 11, 7 h. 10 m. du matin, grand bruit et courte secousse de l'E. à l'O.

Le 17, 6 h. du soir, courte secousse du N. au S.

Le 19, 5 h. 40 m. du matin, courte secousse de l'E. à l'O., précédée d'un grand bruit prolongé pendant 15 secondes.

Le 21, 7 h. 11 m. du matin, à Santiago, secousse de 2 secondes de durée.

Le même jour, 3 h. 35 m. du soir, à Coquimbo, deux secousses consécutives de l'E. à l'O. Durée, 12 secondes. Pas de bruit.

Le 27, 7 h. 50 m. du matin, légère secousse du SE. au NO. sans bruit.

Décembre. — Le 10, 2 h. 25 m. du soir, à Santiago, deux secousses dans un intervalle de 7 secondes, assez fortes, surtout la dernière.

Le 17, 2 h. 50 m. du matin, à Coquimbo, bruit terrible qui se prolongea pendant 25 secondes et fut suivi d'une secousse de l'E. à l'O. et de 18 secondes de durée.

Le 23, 1 h. 45 m. du matin, à Santiago, secousse de 10 secondes de durée, avec grand bruit. Un quart d'heure après, nouvelle secousse.

— Suivant des nouvelles de Valparaiso, en date du 1er janvier 1854, on y éprouvait fréquemment de légères secousses. (*Amherst express*, february 17, 1854.)

— Du 1er septembre 1853 au 28 février 1854, il n'y a pas eu de tremblement de terre à la Punta Arenas (détroit de Magellan). Le phénomène y serait beaucoup moins fréquent qu'au Chili. (*Anales de la Universidad de Chile*, 1854, p. 303.)

1854. — *Janvier.* — Le 11, 9 h. 15 m. du matin, à Santiago, secousse de 7 secondes de durée.

Le 14, 7 h. 10 m. du soir, à Coquimbo, grand bruit suivi d'une longue secousse verticale. Quoique peu forte, elle a causé des dégâts dans une mine de cuivre dans le Cerro de Cruz de Cana, à six lieues au sud-est de Coquimbo. Quatre ouvriers étaient employés à la mine; un d'eux se trouvait dehors. Averti du danger où se trouvaient ses camarades, il alla chercher du secours à une lieue de distance, et, trois jours après, on put retirer les trois malheureux

sains et saufs. M. Troncoso fait observer que les secousses verticales sont les plus dangereuses pour les mines.

Le 19, minuit trois quarts (12 h. 45. m. du matin), à Santiago, une secousse d'une seconde de durée. A (h. non indiquée) 40 m. du soir, deux autres secousses séparées par un intervalle de 11 secondes.

Le même jour, 2 h. 20 m. du soir, à San Felipe, secousse de deux secondes de durée; bruit très-long et distinct.

Le 20, 11 h. 45 m. du matin, secousse de trois secondes de durée; bruit très-long et distinct.

Le 21, 3 h. 7 m. du matin, à Coquimbo, courte secousse verticale, sans bruit.

Le 22, 8 h. 5 m. du matin, courte secousse verticale précédée de bruit. A 10 h. du soir, autre secousse verticale, sans bruit.

Le 26, 6 h. 1/2 du matin, trois secousses consécutives. Durée, 5 secondes. La dernière fut circulaire.

Février. — Le 3, 2 h. 3/4 du soir, secousse de l'E. à l'O., précédée d'un bruit fort.

Le 20, forte secousse verticale, sans bruit.

Le 24, 11 h. 24 m. du soir, à Santiago, assez forte secousse de 3 secondes de durée. A Valparaiso (même heure et même minute), elle fut très-forte et accompagnée de bruit. Elle fut aussi notée au même moment à San Felipe.

Le 26, 6 h. 50 m. du matin, à Santiago, secousse de 5 secondes de durée. A Valparaiso (11 h. 50 m. aussi), elle fut précédée d'un bruit sourd. A San Felipe (11 h. 54 m. du matin), secousse de 4 secondes de durée avec bruit très-long et distinct.

Le même jour, 3 h. 0 m. du soir, à San Felipe, bruit et mouvement peu sensibles.

Le 27, 8 h. 40 m. du soir, à Coquimbo, secousse verticale précédée d'un grand bruit.

Mars. — Le 5, 5 h. 15 m. du matin, à San Felipe, une secousse de 50 secondes de durée avec bruit très-long et distinct. A Santiago (5 h. 20 m.), elle a eu la même durée. A Valparaiso, on la ressentit à la même heure qu'à Santiago, et il y en eut une seconde à 2 h. 0 m. du soir.

Le 9, 9 h. 5 m. du matin, à Santiago, secousses de 2 secondes de durée.

Le 13, 4 h. 1/4 du soir, à Coquimbo, petite secousse de l'E. à l'O. et précédée d'un bruit court.

Le 18, 7 h. 3/4 du matin, secousse du NE. au SE. (*sic*), avec grand bruit.

Le 21, 3 h. 1/2 du matin, deux secousses consécutives et sans bruit; la deuxième plus forte que la première. A 8 h. 1/2 du soir, deux nouvelles secousses sans bruit.

Le 22, 4 h. 3/4 du soir, deux légères secousses à 3 secondes d'intervalle.

Le 23, 6 h. 38 m. du matin, secousse verticale très-violente et sans bruit.

Avril. — Le 7 (heure non indiquée), deux fortes secousses de l'E. à l'O., à 5 secondes d'intervalle.

Le 8, 5 h. 25 m. du matin, deux secousses du NE. au SE. (*sic*), précédées de bruits effrayants et prolongés.

Le 9, 2 h. 10 m. du soir, deux secousses très-fortes avec bruit et de 15 secondes de durée; la première venait de l'E. et la deuxième fut circulaire. Trois minutes après, bruit sourd et confus paraissant venir du N. A 11 h. 47 m. du soir, légère secousse du NO. au SE., sans bruit.

Le 10, 2 h. 50 m. du matin, à Santiago, une secousse.

Le même jour, 5 h. 42 m. du matin, à Coquimbo, secousse très-légère de l'E. à l'O.

Le 22, 8 h. 54 m. du matin, à Santiago, secousse de 5 secondes de durée.

Le 25, 4 h. 3/4 du matin, à Coquimbo, bruit effrayant qui précéda et suivit une secousse de 9 secondes de durée. Direction de la secousse, E. à O.

Mai. — Le 5, 3 h. 1/2 du soir, secousse de l'E. à l'O., sans bruit.

Le 8, 7 h. du soir, petite secousse venant du NO. Demi-heure après, secousse légère et de même direction.

Le 13, 11 h. 5 m. du soir, à Santiago, secousse de 3 secondes de durée. A Valparaiso (heure non indiquée), secousse assez violente de quelques secondes de durée.

Le 16, midi, à Coquimbo, grand bruit suivi d'une secousse verticale de 10 secondes de durée.

Le 19, 7 h. 10 m. du soir, à Santiago, une secousse. A 10 h. 50 m., nouvelle secousse de 2 secondes de durée, précédée d'un grand bruit qui paraissait venir du NE. Cette dernière fut ressentie à Valparaiso, au même moment.

Juin. — Le 4, minuit 6 m., à Coquimbo, bruit effrayant accompagné d'un grand tremblement qui dura 28 secondes.

Le 6, 11 h. 3/4 du soir, grand bruit suivi d'une secousse circulaire qui dura 10 secondes.

Le 11, 3 h. 5 m. du matin, à Santiago, secousse d'une seconde de durée.

Le même jour, 5 h. 28 m. du soir, à Coquimbo, forte secousse verticale de 20 secondes de durée. Le bruit dura plus longtemps.

Le 22, 10 h. 20 m. du soir, à Santiago, secousse de 4 secondes de durée.

Le 30, 2 h. 3/4 du soir, à Coquimbo, secousse verticale de 10 secondes de durée, sans bruit.

Juillet. — Le 4, 4 h. 45 m. du matin, à Santiago, secousse de 3 secondes de durée et accompagnée de bruit.

Le 9, 10 h. 50 m. du soir, à Coquimbo, bruit profond et continu de 15 secondes de durée, suivi d'une petite secousse de l'E. à l'O. A 11 h. 35 m., nouvelle secousse forte, *impétueuse* (*sic*), de l'E. à l'O. et de 5 secondes de durée.

Le 12, 1 h. 5 m. du soir, à Santiago, une secousse de 13 secondes de durée.

Le 13, 5 h. 58 m. du matin, une secousse de 7 secondes de durée, précédée et accompagnée d'un bruit bien sensible.

Le 25, 6 h. 1/2 du soir, à Coquimbo, secousse verticale précédée de bruit.

Août. — Le 1er, 1 h. 49 m. de nuit, légère secousse du NO. (*sic*), avec bruit.

Le 11, 8 h. 15 m. du matin, à Copiapo, forte secousse avec bruit prolongé.

Le 12, 3 h. 22 m. de nuit, à Coquimbo, bruit soutenu pendant 18 secondes et terminé par une forte secousse.

Le 15, 5 h. 50 m. du matin, très-forte secousse de l'E. à l'O., avec bruit.

Le 20, 9 h. 15 m. du matin, à Santiago, secousse qui dura une seconde seulement.

Le 25, 5 h. 42 m. du soir, secousse qui dura 3 secondes.

Le 31, 5 h. 30 m. du matin, secousse de 4 secondes de durée.

Septembre. — Le 5, 7 h. 30 m. du matin, secousse d'une seconde de durée.

Le 21, 12 h. de la nuit (*sic*), à Coquimbo, grand bruit suivi d'une secousse lente de l'E. à l'O.

Le 23, 4 h. 50 m. du soir, bruit sourd et très-fort pendant 6 secondes; avant qu'il cessât, courte secousse circulaire.

Le même jour, 10 h. 21 m. du soir, à Santiago et à Valparaiso, secousse de 3 secondes de durée.

Le 24, 7. h. 45 m. du matin, à Coquimbo, bruit prolongé, suivi d'une forte secousse de l'E. à l'O.

Octobre. — Le 2, 2 h. 10 m. du matin, à Valparaiso, secousse d'un mouvement *suave* (*sic*) et prolongé.

Le 9, 2 h. 13 m. du matin, une secousse. A Santiago, même heure, elle a duré 8 secondes.

Le 12, 8 h. du soir, à Talca, une secousse.

Le 20, 2 h. 50 m. du matin, à Valparaiso, secousse en deux périodes.

Le même jour, 6 h. 17 m. du matin, à Coquimbo, deux secousses précédées d'un bruit court; la première fut verticale, la seconde qui la suivit immédiatement fut circulaire et dura 18 secondes.

Le 24, vers 3 h. du soir, à Valparaiso, tremblement cité par M. Meriam et non signalé dans les *Annales de Chile*.

Le 31, 7 h. 30 m. du matin, à Talca, une secousse.

Novembre. — Le 1er, minuit et demi (12 h. 30 m. du matin), à Copiapo, tremblement.

Le 3, 8 h. 30 m. du soir, à Santiago, une secousse.

Le 4, 11 h. 50 m. du soir, à Copiapo, tremblement très-fort.

Le 6, minuit et demi (12 h. 30 m. du matin), à Talca, bruit avec peu de mouvement.

Le même jour, 0 h. 58 m. du matin, à Coquimbo, secousse verticale sans bruit précurseur. Durée, 18 secondes.

Le 7, 10 h. du matin, à Copiapo, tremblement.

Le 9, 7 h. 55 m. du soir, à Coquimbo, secousse lente et peu forte de l'E. à l'O.

Le 13, 8 h. 15 m. du matin, bruit prolongé qui se termina par une secousse de l'E. à l'O.

Le 17, midi trois quarts (12 h. 45 m. du soir), à Valparaiso, tremblement très-fort et prolongé.

Le 18, 2 h. du soir, à Copiapo, tremblement; bruit long, mouvement court.

Le 20, 1 h. 25 m. du soir, à Talca, fort tremblement avec bruit, en deux périodes de 20 à 30 secondes de durée.

Le 21, 8 h. du soir, à Coquimbo, forte secousse verticale, sans bruit précurseur; mais le bruit commença au milieu de la secousse qui dura 20 secondes et se prolongea longtemps après.

Le 24, 9 h. 5 m. du soir, légère secousse du SE. au NE. (*sic*), sans bruit précurseur.

Le 25, 11 h. 1/2 du matin, secousse verticale, sans bruit.

Le 26, 6 h. 45 m. du matin, à Copiapo, tremblement peu sensible.

Le 27, 10 h. 1/4 du soir, à Coquimbo, secousse verticale précédée de bruit.

Le 28, 4 h. 25 m. du soir, secousse verticale de 8 secondes de durée avec bruit précurseur.

Décembre. — Le 1er, 9 h. 45 m. du soir, à Valparaiso, tremblement fort et court.

Le 5, 9 h. 55 m. du soir, à Santiago, une secousse.

Le 8, 10 h. 0 m. du matin, nouvelle secousse qui ne dura qu'une seconde.

Le 9, 9 h. 57 m. du soir, à Copiapo, secousse de courte durée.

Le 14, minuit 40 m. (12 h. 40 m. du matin), bruit long, mouvement court et fort.

Le 16, 2 h. 30 m. du soir, fort tremblement.

Le 17, 9 h. 45 m. du soir, à Valparaiso, secousse de quelque durée.

Le 19, 10 h. 55 m. du matin, à Santiago, une dernière secousse.

Le 30, minuit (12 h. 0 m. du matin), à Valparaiso, léger mouvement.

1855. — *Janvier.* — Le 10, midi 10 m. (12 h. 10 m. du soir), à Copiapo, bruit court, mouvement fort.

Le 15, 1 h. 40 m. du matin, à Valparaiso, deux mouvements doux (*suaves*) et assez prolongés.

Le 24, 1 h. 35 m. du matin, à Santiago, tremblement de 7 secondes de durée, en deux périodes, séparées par un intervalle de 4 secondes; il fut accompagné d'un grand bruit.

Le 30, 5 h. 0 m. du matin, à Copiapo, tremblement.

Février. — Le 2, 2 h. du matin, à Cohelemu, tremblement.

Le 5, 9 h. 36 ou 45 m. du matin, à Santiago, secousse de 2 secondes de durée.

Le 14, 10 h. 17 m. du matin, à Parabellon, tremblement.

Le 17, 1 h. 20 m. du matin, à Valparaiso, deux mouvements qui durèrent quelques secondes.

Le 23, 4 h. 31 m. du matin, à Parabellon, tremblement très-fort. A 3 h. 0 m. du soir, autre tremblement très-léger.

Le 24, 6 h. 32 m. du matin, à Conception, tremblement assez fort en deux périodes, la deuxième plus longue. A 10 h. 30 m., midi, 2 h. 0 m., 5 h. 0 m., et 7 h. 0 m. du soir, nouvelles secousses.

Le même jour, 6 h. 45 m. du matin, à Cohelemu, fort tremblement de 9 secondes de durée. Entre 10 et 11 h. du matin, tremblement moins fort. Deux autres entre 2 et 3 h. et entre 5 et 6 h. du soir.

Le 28, 8 h. 0 m. du soir, à Parabellon, tremblement.

Mars. — Le 3, 4 h. 45 m. du matin, à Santiago, secousse de 3 secondes de durée, avec grand bruit.

Le 6, 8 h. 50 m. du matin, secousse de 2 secondes de durée.

Le 11, 4 h. 19 m. du soir, secousse de même durée.

Le 14, 10 h. 13 m. du soir, secousse de 2 secondes de durée, peu de bruit, mais fort mouvement.

Le 18, 2 h. du matin, à Papudo, tremblement accompagné d'un coup de tonnerre (phénomène inconnu dans le pays) et d'un fort grain.

Le même jour, 2 h. 35 m. du soir, à Conception, une secousse.

Le 23, 6 h. 30 m. du soir, à Valparaiso, tremblement assez fort, mais court.

Le 28, 7 h. 6 m. du soir, oscillation légère et prolongée.

Le 29, 9 h. 30 m. du soir, à Cohelemu, secousse peu sensible; durée, 8 secondes.

Le même jour, 9 h. 45 m. du soir, à Conception, tremblement assez fort.

Avril. — Le 8, 10 h. 20 m. du matin, à Valparaiso, tremblement assez fort.

Le 12, 1 h. 0 m. du matin, à Lampa, tremblement avec bruit.

Le 13, 11 h. 30 m. du soir, à Cohelemu, secousse sans bruit; durée, 1 seconde. A 11 h. 59 m., nouveau tremblement assez fort; durée, 3 secondes.

Le 14, minuit (12 h. 0 m. A. M.) et minuit un quart (12 h. 15 m. A. M.), à Conception, deux secousses.

Le 22, 6 h. 30 m. du soir, à San Juan (république Argentine), tremblement de 8 secondes de durée; bruit très-distinct, mouvement presque insensible.

Le 27, 11 h. 0 m. du soir, nouveau tremblement, qui dura 5 secondes.

Le même jour, 11 h. 15 m. du soir, à Santiago, secousse qui ne dura qu'une seconde.

Le 28, vers 5 h. du matin (5 h. 10 m. à 20 m. près), autre secousse.

Mai. — Le 2, 10 h. 12 m. du soir, à Curacavi, deux secousses presque instantanées séparées par un intervalle de 6 secondes; pas de bruit.

Le même jour, 10 h. 20 m. du soir, à Valparaiso, tremblement très-sensible. A Santiago (même heure), une secousse qui dura une seconde et fut accompagnée d'un bruit distinct et prolongé.

Le 3, 2 h. 15 m. du matin, à Lampa, tremblement.

Le 4, 11 h. 3 m. du soir, à Curacavi, tremblement en deux périodes, la première plus longue que la deuxième; il fut précédé, accompagné et suivi de bruit. A Valparaiso, 11 h. 10 m. du soir, deux mouvements forts et prolongés. A Santiago, 11 h. 12 m., tremblement de 6 secondes de durée et accompagné d'un grand bruit. A Lampa, 11 h. 15 m., secousse assez forte.

Le 8, 2 h. 0 m. du matin, à Rancagua, secousse de 3 secondes de durée avec bruit qui dura 3 secondes.

Le même jour, 7 h. 12 m. du soir, à Freirina, secousse de 5 secondes de durée. Trois secousses encore dans les 12 heures qui suivirent.

Le 9, 11 h. 15 m. du soir, à Rancagua, nouvelle secousse; le bruit dura 10 secondes.

Le 12, 4 h. 0 m. du soir, à San Juan (république Argentine), secousse de 5 secondes de durée. A 9 h. 0 m., autre secousse qui dura 6 secondes.

Le même jour, 5 h. 5 m. du soir, à Curacavi, tremblement de *deux minutes* de durée. Le premier mouvement coïncida avec le commencement du bruit, le deuxième fut plns fort, le troisième diminua de force et se termina par un bruit plus intense.

A Valparaiso, 5 h. 10 m. du soir, tremblement assez fort.

A Santiago, 5 h. 10 m. du soir, tremblement très-fort, qui dura 9 secondes en trois périodes et fut accompagné de beaucoup de bruit. A 10 h. 3 m., autre secousse.

A Lampa, 5 h. 15 m. du soir, secousse assez forte. A 8 h. 0 m. et 10 h. 50 m., deux nouvelles secousses très-courtes (momentanées).

A Rancagua, 5 h. 16 m. du soir, secousse de 8 secondes de durée avec bruit qui dura 18 secondes.

Le 20, 9 h. 37 m. du matin, à Santiago, secousse de 3 secondes de durée en deux périodes, la deuxième plus longue.

Le 25, 4 h. 20 m. du matin, à Valparaiso, tremblement assez fort, en deux périodes.

Le même jour, 4 h. 30 m. du matin, à Santiago, tremblement en deux périodes et de 2 secondes de durée.

Le 27, 1 h. 29 m. du soir, nouvelle secousse.

On en indique encore une comme ayant été ressentie à Valparaiso après le 25; mais on ne signale ni le jour, ni l'heure.

Juin. — Le 3, 3 h. 45 m. du matin, à Rancagua, secousse de trois secondes de durée.

Le 4, 4 h. 0 m. du matin, à Santiago, tremblement assez fort; il dura deux secondes et fut précédé d'un bruit intense.

Le 20, 2 h. 0 m. du matin, à Valparaiso, tremblement très-léger.

Le même jour, 11 h. 35 m. du matin, à Santiago, secousse qui ne dura qu'une seconde.

Le même jour encore, 11 h. 58 m. du matin, à San Fernando, tremblement qui dura 3 secondes; le bruit dura deux minutes.

Le 21, 1 h. 15 m. du matin, à Valparaiso, tremblement accompagné de beaucoup de bruit. A Santiago, 1 h. 16 m. du matin, le bruit commença 4 secondes avant la secousse, qui ne dura qu'une seconde. A Lampa, 1 h. 16 m. du matin, bruit intense, mouvement faible.

Le même jour, 9 h. 15 m. du matin, à Lampa, nouveau tremblement très-court (*momentaneo*).

Le 25, 2 h. 10 m. du matin, à Freirina, tremblement de 16 secondes de durée; le bruit en dura 21.

Juillet. — Le 5, 7 h. 45 m. du soir, à Valparaiso, tremblement d'un mouvement doux (*suave*), qui dura une minute.

Le même jour, 8 h. 20 m. du soir, à Lampa, tremblement très-court (*momentaneo*).

Le 11, minuit 40 m. (12 h. 40 m. du matin), à Santiago, une secousse.

Le 20, 4 h. 44 m. du matin, autre secousse, suivie d'un bruit prolongé.

Le 29, 1 h. 50 m. du matin, à Copiapo, tremblement assez fort. Vingt-cinq minutes plus tard, à 1 h. 55 m., tremblement beaucoup moins fort.

Août. — Le 4, 2 h. 45 m. du matin, à Rancagua, tremblement et bruit; durée, 2 secondes.

Le même jour, 5 h. 5 m. du matin, à Santiago, tremblement précédé et suivi d'un bruit intense.

Le 8, 7 h. 50 m. du soir, à Conception, simple oscillation avec peu de bruit.

Le 9, de 3 à 4 h. du matin, à Valparaiso, deux secousses accompagnées d'un bruit prolongé.

Le 11, minuit 36 m. (12 h. 36 m. du matin), à Conception, tremblement qui dura 40 secondes et fut suivi d'un bruit très-fort.

A San Juan (république Argentine), minuit trois quarts (12 h. 45 m. du matin), secousse de 8 secondes de durée.

A Chillan, minuit 48 m. (12 h. 48 m. du matin), secousse qui dura 3 secondes.

Le même jour, 5 h. 15 m. du matin, à Valparaiso, le plus fort tremblement qu'on y ait ressenti depuis celui du 2 avril 1851. La mer fut agitée, les chaînes des ancres vibrèrent.

A Rancagua, 5 h. 15 m. du matin, secousse en deux périodes, qui dura 2-3 secondes; le bruit se prolongea pendant 10 secondes.

A Santiago, 5 h. 15 m. encore du matin, tremblement qui dura 18 secondes, en deux périodes séparées par un intervalle d'une seconde; la deuxième se termina lentement. Un bruit accompagna tout le phénomène. A 9 h. 41 m. du matin, nouveau tremblement qui dura 20 secondes; il fut accompagné d'un bruit sourd, qui commença lentement et se termina avec force.

Le même jour encore, midi, à Freirina, secousse de 5 secondes de durée; le bruit continua après le mouvement.

Le 27, minuit et demi (12 h. 33 m. du matin), à Valparaiso, tremblement prolongé.

Le 29, 1 h. 30 m. du matin, à Copiapo, tremblement court, peu de bruit. A 1 h. 55 m. du matin, phénomène semblable, mais un peu plus fort.

Le même jour, 11 h. 15 m. du matin, à Freirina, secousse de 4 secondes de durée; bruit intense.

Septembre. — Le 5, 7 h. 40 m. du soir, à Freirina, secousse de 3 secondes de durée; sans bruit. A 11 h. 20 m. du soir, nouvelle secousse qui dura 5 secondes. Trois autres secousses avant minuit.

Le 12, 1 h. 9 m. du matin, à Santiago, secousse sans bruit.

Le 16, minuit 20 m. (12 h. 20 m. du matin), à Conception, tremblement médiocre (*suave*). A 11 h. 30 m. du soir, tremblement plus léger que le précédent.

Le 20, 5 h. 1 m. du soir, à Santiago, secousse sans bruit.

Le 21, 10 h. 0 m. du matin, à Colin (20 kilomètres à l'ouest de Cuvico), tremblement.

Le 22, 3 h. 30 m. du matin, nouveau tremblement.

Le 23, 8 h. 19 m. du soir, à Freirina, secousse qui dura 3 secondes; bruit.

Le 25, 8 h. 40 m. du soir, à Copiapo, tremblement; bruit long et mouvement court.

Le 26, minuit trois quarts (12 h. 45 m. du matin), à Conception, tremblement qui dura 10 s. avec beaucoup de bruit.

Le même jour, 7 h. 32 m. du matin, à San Fernando, tremblement de 4 secondes de durée avec fort bruit; le mouvement augmenta d'intensité et suivit le bruit. Quarante secondes après, mouvement plus lent et moins intense; durée du bruit, une minute.

A Chillan, 7 h. 35 m. du matin, secousse de 2 secondes de durée.

A Colin, 7 h. 40 m. du matin, tremblement très-fort; le bruit qui suivit fut très-intense.

A Valparaiso, 7 h. 55 m. du matin, secousse assez forte et prolongée.

A Santiago, 7 h. 58 m. du matin, tremblement de 19 secondes de durée, accompagné et suivi de bruit.

A Rancagua, 8 h. 15 m. du matin, tremblement de 20 secondes de durée; le bruit très-intense dura une minute.

A Freirina, 8 h. 15 m. du matin, secousse de 4 secondes de durée.

A Conception, 8 h. 45 m. du matin, autre tremblement de 20 secondes de durée, sans bruit.

Le même jour encore, 9 h. 39 m. du matin, à Colin, tremblement nouveau, il fut léger. A 2 h. 30 m. du soir, bruit sans mouvement sensible du sol.

Le 30, 8 h. 37 m. du soir, à Copiapo, bruit et mouvements courts et peu sensibles.

Octobre. — Le 6, 1 h. 45 m. du matin, à Conception, tremblement accompagné d'un bruit intense.

Le 8, 6 h. 51 m. du soir, à Chanarcillo, bruit prolongé pendant 30 secondes, mouvement presque insensible.

Le 14, 9 h. 8 m. du soir, à Copiapo, tremblement fort et prolongé, bruit faible.

A Santiago, 9 h. 22 m. du soir, secousse de 7 secondes de durée, mouvement presque insensible.

A Valparaiso, 9 h. 25 m. du soir, la secousse dura 10 secondes.

Le 17, 3 h. 45 m. du soir, à Santiago, secousse qui dura 4 secondes et fut accompagnée de beaucoup de bruit.

Le 20, 2 h. 0 m. du matin, à Conception, tremblement court, pas de bruit,

Le 28, 10 h. 48 m. du soir, à Santiago, forte secousse qui ne dura qu'une seconde.

Novembre. — Le 1er, 10 h. 44 m. du soir, une secousse.

Le 4, 8 h. 15 m. du matin, une secousse.

Le 7, 9 h. 50 m. du soir, une secousse.

Le 28, 11 h. 15 m. du soir, une secousse.

Décembre. — Le 10, 5 h. 15 m. du matin, une secousse.

Le 11, 6 h. 20 m. du matin, une secousse.

Le 17, 10 h. 37 m. du soir, une dernière secousse.

Les journaux des localités autres que Santiago ne vont pas au delà d'octobre.

Pour cette année, je n'ai pu voir que le journal des observations météorologiques faites à Santiago en janvier, février et mars. On y signale des tremblements aux dates suivantes, mais sans détails :

1856. — *Janvier.* — Le 1er, 11 h. 35 m. du matin.

Février. — Le 22, 10 h. 45 m. du matin.

Le 23, minuit 27 m. (12 h. 27 m. de la nuit).

Mars. — Le 12, minuit un quart (12 h. 15 m. du matin).

Le 16, 5 h. 10 m. du matin.

Le 20, 1 h. 15 m. du matin.

Le 25, 1 h. 40 m. du soir. On donne en note la date du 20.

Le 31, minuit 7 m. (12 h. 7 m. de la nuit).

Suivant une lettre que M. Gay, membre de l'Institut, m'a fait l'honneur de m'écrire à la date du 7 avril 1858, il y en aurait encore eu 3 en juillet, 1 en août, 3 en septembre, 1 en octobre et 1 en novembre. 41 dates mensuelles manquent.

En 1857, il y en aurait eu 3 en janvier, 3 en avril, 1 en mai, 1 en juin, 1 en juillet, 1 en septembre, 1 en octobre et 1 en décembre, 12 seulement dans l'année.

TROISIÈME PARTIE.

TREMBLEMENTS DE TERRE EN 1857.

1857. — *Janvier.* — Le 2, à Tormos (province d'Alicante), deux nouvelles secousses peu intenses.

Le 5, 7 h. 1/2 du soir, à Graechen (Valais), deux ou trois légères secousses.

Le 13, 4 h. du soir, à Unterbaech, bruit et mouvement.

Les 16, 17, 18, 19 et 20, dit la *Gazette du Valais*, d'après une lettre particulière : « On a ressenti sur plusieurs points, principalement à Graechen, presque sans interruption, tantôt des oscillations du sol plus ou moins fortes, tantôt un bruit sourd semblable au bourdonnement d'une fournaise, des fluctuations du sol, suivies de légères secousses, puis des coups de tonnerre plus ou moins distincts. L'auteur de la lettre ajoute que, depuis le premier jour où le tremblement de terre a jeté l'effroi dans la paisible vallée de Viége, il ne s'est presque pas passé un jour qu'il n'en ait été ressenti des symptômes, soit à Toerbel, soit à Graechen, ce qui fait 529 jours. »

Le 20, 8 h. du soir, à Graechen, légère secousse avec bruit.

Le 22, 9 h. 3/4 du soir, une légère secousse.

Le 26, dans la soirée, secousse faible.

Le 29, 5 h. du matin, à Unterbaech, une secousse.

Les 1, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 24 et 31, bruits et frémissements du sol à Graechen. (Le pasteur Tscheinen.)

Le *Virteljahsschrift d. nat. Gesells. in Zurich*, II Jahrg. H. 2, p. 210, signale les dates des 17, 18, 24, 25 et 28. Il fait remarquer qu'elles y ont lieu ordinairement dans la nouvelle lune.

Le 7, 3 h. du matin, à Leipzig, secousse de 4 à 5 secondes de durée.

Le 9, en Californie, plusieurs secousses. A Santa-Barbara, la première a eu lieu à 6 h. du matin; la deuxième à 9 h., elle a duré une minute et demie, c'est la plus forte qu'on se souvienne d'avoir éprouvée dans le pays; la troisième, à 10 h. du matin, a été assez légère. Dans l'après-midi, deux secousses faibles et une assez violente. Presque toutes les maisons de la ville ont subi quelque dommage. Le sol s'est ouvert en plusieurs endroits et l'eau a jailli de terre à une hauteur de sept pieds. Dans tous les puits l'eau s'est élevée de 10 à 20 pieds.

A Los Angeles, 8 h. $^1/_2$ du matin, une forte secousse dont le mouvement a paru de l'est à l'ouest. L'oscillation a été comparée à la houle de la mer. L'eau de la rivière et des zanjas a été refoulée en arrière ou s'est élevée au-dessus des bords. Les vibrations paraissent avoir duré quelques minutes. Pas de dommage important (1).

A Monterey, le choc a eu lieu vers 7 h. du matin; quelques vieux bâtiments en adobe ont été ébranlés. On a comparé le mouvement au roulis et au tangage d'une vague venant de l'ouest et du nord et courant au sud et à l'est.

A San-Francisco, assez forte secousse à 8 h. $^1/_4$ du matin; il y en avait déjà eu plusieurs dans la nuit précédente.

A Sacramento, vers 7 h. $^1/_2$ du matin, secousse sans dommages.

A Stokston, elle paraît avoir été forte et avoir duré plusieurs minutes (?). Murs et cheminées renversés. On a aperçu dans les environs des masses de rocher qui auraient apparu tout à coup. Toute la côte sud a été très-vivement ébranlée. Des ouvertures de 10 pieds de large s'étendraient, dit-on, sur une longueur de 40 milles.

(1) Suivant le *New-York Tribune*, du 28 février suivant, il y aurait encore eu à Los Angeles cinq ou six secousses dans le jour et la nuit, et on en avait compté une *vingtaine* dans les huit jours qui suivirent.

« On voit, dit M. Derbec (1), que le tremblement ne s'est pas fait sentir partout à la même heure. Il est probable que différentes secousses ont eu lieu à divers intervalles, et que quelques-unes ont été plus sensibles dans un endroit que dans un autre. »

Je lis encore dans l'*Écho du Pacifique*, du 16 mars 1858 : « L'eau qui avait jailli de l'une des fissures dans la vallée, non loin de San-Luis Obispo, courait encore à cette époque (après plus d'un an) en quantité suffisante pour faire tourner un moulin. Elle n'avait pas tari depuis son apparition ; on n'avait pas sondé la profondeur de ce puits naturel. »

— Le 9 encore, entre 1 et 2 h. du soir, dans la partie E. de New-York, secousse sensible.

— Le 11, vers 11 h. $^1/_2$ du soir, à Banda, première secousse, courte, mais forte ; elle a été verticale et accompagnée d'un violent bourdonnement au G. Api.

Le 16, vers 4 h. du matin, deuxième secousse légère de l'E. à l'O.

Le 18, après 2 h. du soir, troisième et dernière secousse du mois ; elle a été très-légère et dirigée du N. au S. Le volcan fumait plus qu'à l'ordinaire ; le temps était étouffant.

— Le 13, 10 h. 5 m. du soir, à Panama, deux secousses consécutives dont la dernière fut très-sensible. Elles semblaient venir du S.

— Le 14, 3 h. et 6 h. du soir, à Valona (Albanie), légères secousses ondulatoires.

— Le 15, dans la soirée, à Weissbriach (Autriche), légère secousse.

— Le 18, 9 h. du matin, à Martinez et Benicia (Californie), une légère secousse.

Le 20, 8 h. 30 m. du matin, à Santa Cruz et Mission San Juan, une forte secousse.

Le 21, 11 h. du soir, à Mariposa, une forte secousse avec détonation semblable à celle d'un canon dans le lointain. L'ondulation et le bruit ont paru se propager du NO. au SE.

(1) Rédacteur de l'*Écho du Pacifique*, auquel j'emprunte ces détails ; n^{os} du 20 janvier et du 5 février 1857, édition semi-mensuelle.

— Le 22, 8 h. du matin, à Manado (Célèbes), secousses légères.

— Le 23, vers 4 h. $^1/_4$ du soir, dans la résidence de Kediri (Java), deux violentes secousses consécutives du S. au N. ou du SE. au NO. Pas de dommages. A Poerworedjo, vers 4 h. $^1/_2$, par un temps calme et une chaleur accablante, une courte mais violente secousse de l'E. à l'O., avec un bruit semblable au roulement du tonnerre.

— Le 24, 7 h. 3 m. du matin, à Cambrai (Nord), une secousse très-faible. Elle a été plus forte dans quelques villages au S. et au SE. de la ville, à Lesdain, Remilly, Wambaix où un mur en pierres sèches s'est écroulé, à Crèvecœur où une cheminée est tombée, à Séranvilliers, etc. Suivant M. Tordeux qui a publié sur ce tremblement, dans les *Actes de la Société d'émulation* de Cambrai, t. XXV, une notice que je dois à son obligeance et dont je le remercie ici, le baromètre, le thermomètre, le vent, l'état couvert du ciel n'ont pas paru avoir subi le moindre changement.

— Le 24 encore, 10 h. 5 m. du soir, à Trautenau (Bohême), une secousse suivie d'une deuxième cinq minutes après. Le baromètre a constamment oscillé. La colonne mercurielle est tombée de 315 à 314 lignes.

— Le 25, vers 9 h. $^1/_4$ du matin, à Lyon, tremblement sur lequel M. Fournet m'a communiqué, avec son obligeance ordinaire, les documents que je vais transcrire :

« A Lyon, la commotion du sol a été accompagnée d'un bruit souterrain assez semblable à la trépidation et au sourd roulement d'une charrette lourdement chargée. Elle a été surtout sensible dans les quartiers élevés de Fourvières et de la Croix-Rousse. L'oscillation a été parfaitement sentie au camp de Sathonay.

» Au Manége les chevaux se sont effrayés. (Sur la route du Bourbonnais des ânes se sont arrêtés instantanément et refusaient d'avancer). Un attelage s'est arrêté de la même manière sur le quai Fulchiron. Aux étages supérieurs les oscillations horizontales ont été plus sensibles. Chez quelques personnes la plume ou le livre qu'elles tenaient en main leur a échappé. La secousse a été rude près du cours Napoléon. On a encore remarqué qu'un brouillard a enveloppé la ville; mais le phénomène est presque quotidien dans cette saison et à cette heure.

» La secousse a été sensible à l'Hôtel-Dieu, à la Faculté, à l'Observatoire, à la place Sathonay et près du pont d'Ainay; plus sensible dans les étages supérieurs qu'au rez-de-chaussée. On a remarqué une trépidation par soulèvement plutôt que tout autre mouvement.

» Aux Brotteaux, rue Madame, la direction de la secousse a été SSO-NNE., avec exhaussement à partir du côté sud, faisant par conséquent incliner au nord, après quoi on retombait vers le sud, pour revenir vers la verticale. En somme, il y eut une panique surtout dans les étages supérieurs; des personnes furent renversées de leurs chaises; de vieux murs furent lézardés; des pierres furent détachées. La secousse a duré à peine trois ou quatre secondes.

» Dans le département de l'Ain, il semblerait que l'ébranlement a été plutôt produit par une explosion aérienne que par une secousse souterraine. Ce phénomène est plus remarquable par la violence du bruit que par la secousse elle-même. A Bourg, on n'a rien ressenti, mais on a dit avoir remarqué que la colonne barométrique était très-basse. A Rillieux, la secousse a été assez forte pour renverser sur une table un verre plein, pour ouvrir subitement des portes bien fermées. Quelques personnes ont même été effrayées au point de sortir de leurs maisons.

» Ce tremblement a été assez fort à Oullins et Condrieux au sud de Lyon, mais non à Givors, Rive-de-Gier et Saint-Étienne. On ne l'a pas ressenti non plus à Tornay, ni à la Balme, près de Crémieux; mais à Raonne il a été manifeste. A Valence, rien, non plus qu'à l'Argustière, au Norders (sud de Tanargue), dans l'Ardèche. Ce département, d'après diverses informations, n'a rien ressenti. »

M. Fournet m'a communiqué aussi une lettre de M. Bertrand de Doue, d'après laquelle ce tremblement a été remarqué au Puy (Haute-Loire), par madame de B....; se trouvant à table pour déjeuner elle se leva en disant: « Je viens de sentir deux secousses extraordinaires, et je ne serais pas étonnée d'apprendre qu'elles ont été occasionnées par un tremblement de terre. » Il était 9 h. 20 m. et les deux secousses ont eu lieu à quelques secondes d'intervalle. Madame de B. habite une des parties les plus hautes de la ville: elle n'a pu rendre compte de la direction du mouvement. C'est la seule personne qui s'en soit aperçue. On a noté que le baromètre était des-

cendu *au-dessous de tempête* (1), sans que rien, dans les apparences de la température, donnât l'explication de cet abaissement.

D'après les *journaux*, à Montluel (Ain), on a ressenti plusieurs secousses. C'était pendant la messe et elles ont causé une frayeur extrême qui a porté la confusion dans l'église. Elles étaient dirigées du S. au N. et accompagnées d'un bruit sourd semblable au tonnerre dans le lointain. On cite encore Miribel.

— Le 25 encore, 3 h. 20 m. du soir, à Beeston, près Nottingham (États-Unis), secousse avec bruit, lesquels ont duré une minute. Un pendule *ad hoc* de 33 pieds de long, s'est mu de l'O. à l'E. d'au moins un huitième de pouce.

— Le 26, 4 h. 1/2 du soir, à Ternate, légère secousse.

— Le 27, vers 3 h. du matin, à Benkoelen (Sumatra), forte secousse. Quelques murs lézardés.

— Le 31, dans la matinée, dans la Campagne de Rome, tremblement douteux.

— Le 31 encore, 7 h. 10 m. du soir, à Parme, secousse ondulatoire dont le pendule seismographe a indiqué la direction de l'ESE. à l'ONO. Un seismographe a marqué la même direction. Elle a été accompagnée d'un bruit qui comme elle a persisté six secondes. On l'a ressentie à Guastalla, à Padoue et à Venise. Mais on n'a rien éprouvé à Borgotaro ni à Pontremoli (duché de Parme), non plus qu'à Milan, à Plaisance et à Gênes.

Février. — Le 1er, minuit 12 m., à Parme, deuxième secousse, verticale et ondulatoire à la fois, assez forte et assez prolongée. Elle a été précédée et accompagnée d'un bruit semblable à celui d'un vent tempétueux qui a crû en s'approchant et qui n'a cessé qu'avec le tremblement lui-même. On l'a ressentie aussi à Reggio, mais moins fortement à Modène et à Mantoue, à Guastalla, à Colorno et à Borgo San Donnino. Mais Pontremoli et Borgotaro ne l'ont pas éprouvée.

A Venise, minuit un quart, légère secousse ondulatoire du NE. au SO. Durée, 5 secondes. A Padoue, minuit vingt minutes, secousse de deux secondes de durée. A Bologne, minuit trente minu-

(1) Il était aussi très-bas à Dijon, 724mm 03, à 9 h. du matin.

tes, deux légères secousses de l'E. à l'O.; un peu plus tard, encore une secousse semblable.

— Le 1er encore, vers 10 h. du soir, à La Rochelle (Charente Inférieure), une forte secousse. A Aytré, un bruit sourd comme celui d'une voiture sur le pavé se fit entendre, accompagné d'un violent sifflement dans les arbres.

— Le 2 ou le 3, 9 h. 3/4 du matin et 2 h. du soir, à Genève, secousses mentionnées par M. Schmidt.

— Le 3, 2 h. après le coucher du soleil, à Salonique, forte secousse.

— Le 3 encore, à Rome, légère secousse ondulatoire de quelques secondes de durée. Elle n'a été accompagnée d'aucun *rombo* ou grondement souterrain.

— Le 5, 6 h. 55 m. du soir, à San Francisco (Californie), deux secousses consécutives d'une seconde de durée chacune. Les rez-de-chaussée furent plus ébranlés que les étages supérieurs. On a éprouvé ces secouses à Oakland et à Stokton. On n'a rien senti à San José ni à Sacramento.

— Le 6, vers 10 h. 10 m. du matin, dans la haute Gruyère (Suisse), une forte détonation souterraine, assez semblable au bruit d'un ouragan ou à un roulement de char, sans secousse du reste. Elle a été suivie, à 7 ou 8 minutes d'intervalle, d'une nouvelle commotion accompagnée cette fois d'une secousse, mais presque instantanée.

— Le 6 encore, 9 h. du soir, à Manado (Célèbes), légères secousses.

— Le 7, 6 h. du soir, à Unterbaech, une secousse; le 8, 5 h. du matin, léger mouvement; le 26, 5 h. du soir, mouvement sensible avec bruit.

Le 8, au soir, à Graechen, légère secousse; le 15, 10 h. 1/2 du soir, secousse avec bruit pareil à un fort tonnerre. On l'a ressentie aussi à Saint-Nicolas. Le 19, 6 h. 3/4 du matin, à Graechen, faible secousse. Le 26, 1 h. 1/2 du matin, 5 h., 6 h. et 7 h. 1/2 du soir, légères secousses avec bruit. — Frémissements du sol et bruits les 9, 16, 17, 21, 23, 24, 27 et 28.

— Le 8, 1 h. du soir, à Amboine, secousse légère.

— Le 9, 7 h. du matin, à Klagenfurt (Carinthie), légère secousse.

— Le même jour, à Althasen et St-Paul (Autriche), une secousse.

— Le 10, 10 h. du soir, à Ternate, légères secousses.

— Le même jour, dans l'intérieur de l'île de Cuba, tremblement léger.

— Le 11, 10 h. 1/2 du soir, à Péra (Constantinople) tremblement.

— Le 14, minuit et demi, à Smyrne, première secousse de l'année, très-forte et dirigée du SO. au NE.

— Le même jour, 4 h. 45 m. du matin, dans la vallée de la Fleschotte (Doubs) et sur les hauteurs voisines, une secousse. Elle a été constatée à Allenjoie, Fesches-le-Chatel, Dampierre-les-Bois, Fesches-l'Église, Badevel, Beaucourt, Montbouton, St-Dizier. Elle paraît avoir été circonscrite sur un espace de quatre lieues de long et deux de large. On n'a pas constaté la direction; mais, à Dampierre, on a distinctement entendu un bruit sourd qui a précédé une oscillation unique.

— Les 16, 17 et 18, éruption du *Volcano de Fuego,* dans le Guatemala. En voici la relation par un témoin oculaire :

« Nous arrivâmes le 16, à 7 h. 1/2 du matin, à Amatitlan que nous quittâmes à 9 h., nous dirigeant sur Palin. Dès que nous eûmes traversé l'extrémité du coteau qui forme le point de partage de la chaîne de montagnes, nous aperçûmes le volcan. De son extrémité sud s'élevait perpendiculairement une colonne de fumée ressemblant à un panache. Une portion de la colonne était noire comme du jais; les rayons du soleil faisaient resplendir l'autre d'une éclatante blancheur. Par intervalles, on entendait distinctement des détonations semblables à celle de l'artillerie. La fumée augmentait à chaque instant, et garda la perpendiculaire pendant plus de vingt minutes, jusqu'à ce qu'une légère brise soufflant du nord l'inclinât vers le sud.

» Le vent étant venu à fraîchir, la fumée s'étala horizontalement dans la direction du midi. Les détonations devinrent plus fréquentes vers 11 h. et un grondement continuel remplissait les intervalles. A 11 h. 1/2, nous gagnâmes Esquintla ; le bruit augmentait ainsi que la densité de la fumée. Au crépuscule on n'apercevait pas de feu, mais on en put voir dès le matin du 17.

» Au point du jour, on voyait encore plus de fumée que la veille; elle s'élevait parfois au-dessus du cratère, mais jamais perpendiculairement, ayant toujours une propension à s'incliner vers le S.

» A 8 h., les détonations se multiplièrent et gagnèrent en force; elles continuèrent ainsi tout le jour. Le feu se distinguait à la nuit tombante et l'on apercevait avec une fumée plus abondante, des jets lumineux. Un torrent de lave de la plus brillante couleur descendit le talus de la montagne, tandis que le cratère lançait dans toutes les directions une pluie d'étincelles et de flammes. De grandes masses de pierres rougies au feu composaient sans doute ces étincelles, qui bondissaient en cataractes le long de la montagne.

» Tout à coup le torrent de lave sembla s'arrêter, comme si la déchirure qui lui donnait issue (du côté du S.), était bouchée, de sorte que vers 8 h. l'éruption semblait avoir perdu beaucoup de sa force, mais le bruit continuait toujours et les détonations étaient souvent plus violentes.

» A 9 h. la lave se fit jour de nouveau avec un grand fracas non loin de la première, et se divisa en deux immenses ruisseaux courant vers le N. Ce spectacle le plus sublime et le plus frappant continua jusqu'après 10 h. Dans l'après-midi d'aujourd'hui (18), les nuages de fumée ont rempli tellement l'atmosphère qu'on ne distinguait plus le sommet du volcan. Quant aux détonations et au bruit souterrain, ils continuent, avec bien moins de violence toutefois qu'hier. »

— Le 17, vers 11 h. $^1/_2$ du soir, à Trenton, Vincinttown, Mount Holly, Burlington (New-Jersey), une secousse avec bruit sourd. Elle a duré 20 secondes et s'est étendue dans la vallée de la Delaware depuis Morrisville jusqu'à Philadelphie où on l'a aussi ressentie.

— Le 24, à Kawaihae, dans l'île d'Hawaï (Sandwich), la plus forte secousse que les résidents y aient encore sentie.

— Le 25, vers 6 h. $^1/_2$ du soir, dans la division de Gorontalo (Célèbes), secousse verticale qui a endommagé plusieurs bâtiments du gouvernement. Ce mois y a été marqué par une grande sécheresse; celui de mars l'a été par les pluies.

— Dans le courant du mois, le Vésuve était en activité.

M. Guiscardi a trouvé les trois cratères de 1850 et 1855, remplis de lave. (*Zeits. d. d. geol. Gesells.* t. IX, p. 196.)

— Le 2, 11 h. ½ du soir, à Banda, légère secousse du SO. au NE.

— Le 3, 11 h. ½ du soir, à Smyrne, une secousse précédée d'une vive lumière dans le ciel et d'un bruit dans l'air.

Le 4, 10 h. 3 m. du matin, secousse plus légère. C'était la troisième de l'année.

— Le 5, vers 7 h. du soir, à San Francisco (Californie), deux secousses courtes et verticales.

— Le 6, 7 h. 10 m. du soir, à Rhodes, première secousse.

— Le 8, 9 h. ¼ du soir, deuxième secousse; ces deux secousses, sans être fortes, ont été assez sensibles. On a prétendu qu'elles étaient le contre-coup de deux violents tremblements de terre qui auraient eu lieu aux mêmes heures à l'île de Nissiros, située au NO, et à 40 milles environ de Rhodes. Cette hypothèse, assez probable d'ailleurs, à cause de la grande quantité de soufre et autres matières volcaniques qui se trouvent sous les montagnes de Nissiros a cependant, disait-on, besoin d'être confirmée. — Je n'ai pas appris qu'elle se fût vérifiée.

— Le 6, vers 8 h. du soir, à Ashtabula (New-York), secousse légère.

— Le 7, 3 h. 20 m. du matin, à Padoue, deux secousses consécutives, ondulatoires du NE. au SO. et d'environ deux secondes de durée. A Venise, 3 h. 30 m. une secousse de l'ESE. à l'ONO. d'environ trois secondes de durée; elle a été accompagnée et suivie d'un bruit sourd; des sonnettes ont été mises en mouvement. A Veglia, 3 h. 40 m. du matin, forte secousse ondulatoire du S. au N. et de 3 à 4 secondes de durée. A Trieste, 3 h. 54 m., forte secousse de 3 à 4 secondes de durée ; elle avait été précédée d'une autre petite et instantanée. A Laybach (Carniole), de 3 h. 56 m. à 4 h. du matin, cinq secousses. Le premier choc a été très-violent et accompagné d'un bruit souterrain; oscillations horizontales du N. au S. (d'autres disent du SSO. au NNE.) et de 15 à 20 secondes de durée; cloches mises en branle, murs lézardés. Les autres chocs ont été moins forts; ils ont consisté en deux ou trois vibrations; le dernier a eu lieu à 4 h. avec bruit de roulement.

Le 9, 11 h. 50 m. (*sic*), à Laybach et Trieste, tremblement du SE. au NO. avec bruit souterrain et de 3 secondes de durée. — Ce dernier tremblement m'a été communiqué par M. Boué qui d'ailleurs signale les secousses du 7.

— Le 8, 10 h. 1/2 du soir, à Milledgeville, en Géorgie (États-Unis), forte secousse avec bruit.

— Le 9, éruption du Bromo (Java); le volcan manifestait une grande activité depuis plusieurs jours. Il a lancé de grosses pierres avec un tonnerre souterrain. Il reposait depuis 15 ans.

— Le 11, 5 h. 1/2 du soir, à Banda, deuxième secousse du mois, légère et de l'O. à l'E.

— Le 12, 6 h. 5 m. du matin, à la bonzerie d'Amikou, près de Nafa, dans la principale des îles Lou Tchou, par 26°13′20″ lat. N. et 126°23′40″ long. E. de Paris, première secousse constatée par le P. Furet, missionnaire apostolique. Elle fut assez forte pour faire craquer la maison en bois et dura 83 secondes. A 8 h. 45 m. du matin, nouvelle secousse, légère et de quelques secondes de durée. Temps calme.

— Le 12, 11 h. du soir, à Graechen (Valais), légère secousse.

— Le même jour, 6 h. du matin, on avait entendu du bruit avec peu de mouvement à Unterbaech.

— Le 19, 11 1/2 du soir, à Graechen, une secousse.

— Le 20, 1 h. du matin, à Unterbaech, fort mouvement et à 1 h. du soir, deux bruits.

— Le même jour, 4 h. du matin, à Graechen, secousse forte et longue. Le 21, léger tremblement dans le jour. Le 25, 9 h. du soir, deux secousses médiocres. Le 27, secousses faibles mais fréquentes dans le jour. Nuit du 29 au 30, petites secousses.

Bruits et frémissements du sol, les 13, 14, 15, 28, 29, 30 et 31.

— Le 14, 5 h. du soir, à Santa Barbara et Monticito (Californie), forte secousse, très-courte, avec bruit intense.

— Le 16, 7 h. du matin, à Raguse (Dalmatie), légère secousse de 1 ou 2 secondes de durée.

— Le 18, le matin, à Banda, troisième secousse, plus sensible que celle du 11, et de l'O. à l'E. encore. Très-peu de pluie dans le mois.

— Le 21, vers 1 h. du matin, à Manado (Célèbes), deux secousses très-violentes.

— La même nuit, vers 1 h. 1/2 du matin, à Ternate, secousse d'une violence remarquable et du SO. au NE.; elle a duré une demi-minute et n'a pas causé de dommages.

— Le 21, encore, entre 3 h. 28 m. et 3 h. 56 m. du soir, à Cilli (Styrie), tremblement en trois secousses.

— Le 22 (n. st.), dans la soirée, une éruption de lave et de flammes a eu lieu sur l'île de Douanne (ou Duanna, dans le Kouv, près de l'embouchure de ce fleuve dans la mer Caspienne), à une demi-verste de l'endroit où se trouvent les pêcheries. L'île entière tremblait et plusieurs cratères se formèrent, projetant de la flamme et des laves. L'éruption a continué durant trois quarts d'heure environ, et on a vu, parmi les matières projetées, sortir une masse de feu, de la forme d'une grande boule, qui s'élança assez haut dans les airs et disparut du côté de la mer. Les cratères se sont formés sur une étendue de terrain de près de quatre verstes.

— Le 25, 0 h. 27 m. du matin, à San Francisco (Californie), une légère secousse.

— Le 27, à Sienne, une légère secousse.

— Le 28, 5 h. 5 m. 40 s. (temps moyen), à Palerme, tremblement ondulatoire du NE. au SO. Il a duré six secondes. La pendule de Mudge s'est arrêtée à l'Observatoire.

— Le 29, 3 h. 3/4 du matin, à Smyrne, secousse assez forte de l'E. à l'O. Dix minutes après, autre secousse moins forte et verticale.

— Le 30, 9 h. 1/2 du matin, autre tremblement léger.

Avril. — Le 2, vers midi, à Boerzoeny, Maria-Nostra et les environs (*Waizner Gebirge, Hongrie*), tremblement avec bruit.

— Le 6, 10 h. 24 m. du soir, à Neira ainsi que dans la Grande-Banda, une courte mais très-violente secousse du SO. au NE. Elle a été ressentie également dans les îles d'Ay, de Rosengain, Rhun et Pisang. Quelques personnes qui se trouvaient dans la baie entre Neira et la Grande-Banda, au moment du choc, ont aperçu une lueur, accompagnée d'un bruit sourd, semblable à celui que produit la chute d'un objet très-lourd dans l'eau. A Banda, les murailles de la caserne d'artillerie ont été lézardées au point de la rendre inha-

bitable. Outre les anciennes lézardes qui subsistaient encore dans l'hôpital militaire et des bannis, il s'en est formé plusieurs autres; d'autres édifices publics et particuliers ont aussi été endommagés; à la batterie de la *Prévoyance*, on remarque une crevasse horizontale de 7 mètres de longueur. Il y a eu aussi des dégâts à Poelo-Ay. En un mot, quoique plus court que celui de 1852, ce tremblement paraît avoir été aussi violent.

— Le 8, 6 h. 30 m. du matin, aux îles Lou Tchou, une secousse assez forte qui n'a duré que quelques secondes.

— Le même jour, 10 h. 3/4 du soir, à Stantz, Kindsberg et Weitsch (Styrie), mouvement vertical.

— Le 9, 1 h. 1/4 du matin, à Mouch, district de Kinnis (Asie Mineure), tremblement terrible. Les secousses, dirigées de l'E. à l'O., se sont renouvelées pendant 36 heures. On en a compté 18 ou 19 qui ont duré 25 à 30 secondes. Au premier choc, quatre villages de la plaine de Boulaneuk ont été détruits. Ce tremblement doit avoir été, dit-on, beaucoup plus fort vers l'est sur les frontières de la Perse.

La première secousse a été ressentie mais faiblement à Erzeroum, où l'on en a encore ressenti deux autres dans le courant du mois.

— Le 11, 1 h. du soir, à Unterbaech, bruit.

— Le 12, de 2 à 3 h. du matin, à Graechen et à Saint-Nicolas, trois secousses médiocres. Le 16, 10 h. du soir, à Graechen, fortes détonations qui se renouvelèrent pendant une heure. Les maisons tremblèrent et craquèrent. On ne dit pas qu'on ait ressenti des secousses. Le 22, 3 h. (*sic*), secousse avec fort bruit souterrain.

Bruits et frémissements du sol les 1, 2, 4, 17, 18, 19, 21, 23 et 24.

— Nuit du 12 au 13, tremblement à Smyrne.

— Le 13, de nuit, à Olivenza (Portugal), secousse de force moyenne et de quelques secondes de durée.

— Le 16, 3 h. 17 m. du soir, à Alger, secousse assez forte de bas en haut et de 5 ou 6 secondes de durée.

— Le 20, un peu avant minuit, à Malaga (Espagne), tremblement léger.

— Le 21, vers 7 h. du soir, à Ternate, légère secousse, dont la direction n'a pas été remarquée à cause de la rapidité du mouvement.

A Manado (Célèbes), même heure, elle a été violente et accompagnée d'un bruit souterrain. Ce bruit s'est renouvelé plusieurs fois dans le Minahassa.

— Le même jour, 10 h. $^1/_2$ du soir, à Constantinople, violente rafale de pluie, précédée d'un violent coup de vent, aussi brusque, aussi subit qu'une explosion. On a prétendu avoir senti une secousse de tremblement de terre. M. Ritter, ingénieur français, auquel je dois ce renseignement, et qui s'occupe avec zèle du phénomène, n'a pas remarqué cette secousse.

— Le 22, entre minuit et minuit et demi, à Champignole et Vannoz (Jura), secousse assez forte.

— Le 24, 2 h. $^1/_4$ du matin, à Rhodes, légère secousse de quelques secondes de durée.

Le 25, 6 h. $^1/_4$ du soir, nouvelle secousse semblable. Pluies torrentielles pendant ces deux jours. Le baromètre a baissé de 4 lignes, chose extraordinaire, dit-on, dans ces contrées.

— On lit dans l'*Écho du Pacifique* du 24 (du 5 mai, édition semi-mensuelle): « Une secousse a été ressentie récemment à San-Gabriel et à San-José, à 9 milles de los Angeles.

» Des nouvelles du fort Tejon signalent de fréquentes secousses dans cette section du pays. » M. Trask n'en parle pas dans sa note sur les tremblements de terre en Californie, pendant l'année 1857.

— Le 26, 5 h. $^1/_2$ du soir, à Dilli ou Dillé (Timor), légère secousse horizontale du S. au N. Le même soir, à Oekoesie, sur la côte septentrionale de l'île, à l'ouest d'Atapoepoe, tremblement violent et de longue durée.

— Le 29, avant midi, à Banda, nouvelle secousse de l'est à l'ouest.

Mai. — Le 3, 8 h. $^1/_2$ du matin, à Randa (vallée de la Visp), faibles secousses avec fort tonnerre souterrain.

— Le 4, 3 h. du matin, à Graechen, forte secousse; 8 minutes plus tard, deux secousses légères et consécutives.

— Le 6, 10 h. du matin, à Unterbaech, une secousse.

— Le 8, 4 h. 1/2 du matin, à Graechen, forte secousse et à 5 h. du matin, mouvement à Unterbaech.

— Le 9, minuit et demi, à Graechen, forte trépidation du sol. Le 12 et le 15, de nuit, petites secousses.

— Le 17, 5 h. du soir, à Unterbaech, forte secousse.

— Le même jour, 6 h. du soir, à Graechen, forte secousse précédée d'un bruit pareil au tonnerre. — Bruits et frémissements du sol les 7, 18, 19, 21, 28 et 29.

— Le 3, 10 h. du soir, à los Angeles et Monte (Californie), violente secousse.

— Depuis le 4 mai, dit la *Presse* du 15, le Vésuve est dans un état d'active éruption; pendant la nuit, il offre un spectacle des plus grandioses.

— Le 7, 3 h. 15 m. du soir, à Schoessl (Autriche), faible secousse, plus forte aux environs vers le nord.

— Le 9, 9 h. 20 m. du matin, à Smyrne, légère secousse qui s'est répétée quelques instants après.

— Le 13, vers 10 h. 1/2 du matin, à Dillé ou Dilli (Timor), nouvelle secousse du S. au N. et d'au moins 15 secondes de durée; elle a été tellement forte que si les maisons eussent été en pierre, elles auraient été renversées. Les hommes eurent de la peine à se tenir debout; beaucoup furent renversés.

Dans la baie de Dillé, les eaux fortement agitées montèrent et baissèrent quatre fois d'au moins dix pieds du Rhin pendant la secousse.

Le même jour, vers 11 h. 1/2 du matin, à Amboine, grand mouvement des eaux de la mer (*zeebeving*). — Était-ce un tremblement sous-marin local, ou le mouvement propagé depuis Timor? C'est ce que je ne puis dire.

Pendant les trois jours et nuits qui suivirent, il y eut encore au moins 15 secousses du S. au N. à des intervalles d'une ou de plusieurs heures. Elles furent plus courtes et moins fortes que celles du 13.

— Le 17, elles n'avaient pas encore cessé.

Près de Dillé, il a paru une source nouvelle et, à un demi-mille

anglais de distance, le rivage a été crevassé; il s'y est formé des flaques d'une eau tout à fait boueuse.

A Hera, environ 10 milles anglais à l'est de Dillé, la secousse du 13 a été très-violente. Le sol s'est affaissé sur plusieurs points et l'eau bouillonnait dans les cavités qui se sont fermées.

A Coupang, sur la pointe méridionale, on n'a senti qu'une légère secousse; elle a eu lieu le 13. La nuit suivante et le lendemain, le phénomène s'est renouvelé à Atapoepoe, mais d'une manière peu remarquable.

Aux détails que j'emprunte au *Natuurkundig Tydschrift voor Nederlandsch Indie*, t. XIII, p. 464, j'ajouterai les suivants que je dois à M. Pegado, directeur de l'Observatoire de Lisbonne. Ils sont extraits d'un rapport du gouverneur de Timor, en date de Dillé, 16 juin 1857 et reproduit dans le *Diario do Goberno* du 16 novembre 1857. Je traduis littéralement :

« Me référant à mon rapport nº 32, en date du 15 mai dernier, je crois devoir ajouter à Votre Excellence que les tremblements de terre qu'on a sentis à Dilli, depuis le 13 du dernier mois passé, n'ont pas encore cessé aujourd'hui d'incommoder les habitants et de produire de grands dégats à Pulo-Camby. Dans cet endroit, avec le premier tremblement, a eu lieu un affaissement subit du sol qui a englouti la population de Macdadi; la colline sur laquelle était situé le village a disparu; 36 personnes dont 13 femmes et 23 hommes ont péri; on ne connaît pas le nombre des enfants restés ensevelis sous les ruines. Ceux qui ont échappé au désastre se sont enfuis épouvantés dans les autres villages de la côte, et plus de cent individus se sont dispersés de divers côtés sans que je sache à combien s'élève le nombre des victimes; les malheureux fugitifs couverts de blessures étaient un objet de compassion pour quiconque les a vus.

» Cette île, où l'on ne se rappelait pas avoir vu un volcan en éruption (1), a lancé de la fumée et du feu par différentes crevasses qui se sont ouvertes dans le sol. On m'assure que les tremblements sont permanents à Pulo-Camby, et que le sol a acquis une température si élevée qu'il est difficile de la supporter. A Dilli, les ruines n'ont

(1) Nous en avons pourtant cité un en décembre 1856. A. P.

pas été accrues par les secousses qui sont quotidiennes; le fort seul, dont les murailles étaient lézardées en beaucoup d'endroits, a éprouvé de nouveaux dommages.

» Voici les autres renseignements que j'ai reçus de divers points de l'île de Timor. Le *volcan de Bibiluto* a fait éruption avec une violence extraordinaire et détruit en partie le village de Rainha de Viqueque; la rivière de Viqueque et la route de Vimor sont obstruées; heureusement on n'a à déplorer la mort de personne. Laclo, Lautem, Laleia et Batograde ont éprouvé le premier tremblement du 13; à Liquiça, la mer a le même jour inondé le village presque en entier.

» A Praça, on commence à s'habituer à ce fléau; mais on vit dans l'inquiétude, et toutes les fois que les secousses se font sentir la nuit, on ne se couche plus. »

— Le 21, 10 h. 24 m. du soir (3 h. 10 m. à la turque), à Constantinople, deux secousses légères, la seconde plus sensible.

Le même jour (heure non indiquée), fort tremblement à Brousse; on parlait d'un minaret renversé et de plusieurs personnes tuées.

— Le 22, 3 h. du soir, à Kischenief (Russie), tremblement léger. Il s'agit probablement de Kichineff en Bessarabie.

— Le même jour, 7 h. 54 m. (*sic*) (matin?), à Raguse, secousse ondulatoire de deux secondes de durée.

— Le 23, à Angeles (*sic*) (Californie), une légère secousse. — On dit qu'il y en a eu une violente au Fort Tejon.

— Le 24, 8 h. 42 m. du soir, à Padang (Sumatra), deux violentes secousses, la première verticale et la seconde, aussitôt après, de l'ouest à l'est. Quelques pierres sont tombées, des murailles ont été lézardées.

Juin. — Le 2, 10 h. du soir, à Komorn (Hongrie), tremblement du NE. au SO.

Le 3, entre 4 et 5 h. du matin, nouvelle secousse du NE. au SO. A 7 h. du soir, autre secousse.

Le 6, à 8 h. 15 m. du matin, nouveau tremblement : cette fois, il était dirigé du N. au S. Il s'y est probablement renouvelé le 7 encore.

Le 9, 4 h. 47 m. du soir, violente secousse de l'E. à l'O. avec sourd tonnerre souterrain. — M. le docteur Boué en signale une ce jour-là à 3 h. du matin, comme ayant duré 3 secondes. Il ne parle

pas des autres. Il n'y en a pas eu d'autres dans le reste de l'année, et on n'y a pas ressenti le tremblement du 15 janvier 1858.

— Le 7, 10 h. du matin, tremblement à Judenbourg, en Styrie.

— Le même jour, à Dresde, Leipzig, Mittweida, Chemnitz, et dans une grande partie de la Saxe, une secousse avec bruit sourd. A Leipzig, on signale la direction de l'OSO. à l'ENE. A Gera, 3 h. 7 m., elle a duré 3 secondes. A Schoessl, 3 h. 10 m., faible secousse de l'O à l'E., et de deux secondes de durée. On a noté 3 h. 15 m. à Zweickau. Elle s'est étendue dans l'Erzgebirge, le Mittelgebirge, le Fichtelgebirge et le Thuringerwald.

— Le 10, 5 h. 25 m. (*sic*), tremblement à Fiume.

— Le 11, 0 h. 28 m. du matin, à Cuba, tremblement oscillatoire précédé de forts coups de vent.

— Le même jour, vers 3 h. du matin (7 h. 35 m. à la turque), à Brousse, une secousse assez forte. Le 13, dont la venue épouvantait la partie crédule de la population, s'est fort bien passé, sauf une terrible averse qui a duré une heure.

Le 13, midi, à Unterbaech, bruit et peu de mouvement.

Le 19, 1 h. du matin, détonation et léger mouvement qui se sont renouvelés dans la soirée.

Le même jour, 6 h. 1/2 du soir, à Graechen, trois fortes secousses.

Le 23, 11 h. du soir, secousse et tonnerre souterrain. — Bruits et frémissements du sol les 1, 18, 20, 22, 24 et 25.

— Le 14, 3 h. du soir, à Constantinople, trois légères secousses.

— Le même jour, à Humboldt Bay (Californie), une secousse. Le même jour, on en a ressenti plusieurs à l'île de Carmen, dans le golfe de Californie; elles se sont fait sentir à 90 milles au nord et au sud de cette île.

— Le 16, vers 2 h. ou 2 h. 1/2 du matin, à La Châtre (Indre), légère secousse du NE. au SO. A Nohant (près La Châtre), les animaux en liberté n'ont pas semblé s'en apercevoir. Le rossignol et la caille n'ont pas interrompu leurs chants. Des oiseaux en cage ont, au contraire, montré beaucoup de frayeur. A Bourg (Cher), secousse semblable vers 2 h. 1/2; elle n'a duré que quelques secondes.

A Pontgibaud (Puy-de-Dôme), 2 h. 3/4, secousses pendant 7 ou 8 secondes, de bas en haut, avec une légère oscillation du N. au S.

Les meubles ont été agités à 12 ou 15 reprises consécutives pendant cet intervalle de temps. — A 11 h. 3/4, deux nouvelles secousses avec bruit sourd, à quelques secondes d'intervalle; le timbre d'une horloge a sonné deux coups. Une troisième secousse moins forte que les deux précédentes, mais qui s'est prolongée plus longtemps, a fait s'agiter la batterie de cuisine.

On cite encore Châteauroux, Ainay-le-Château, Montluçon, etc., pour la secousse de la nuit; Chandolle (10 h. du matin), Bellenaves (Allier) deux secousses venant du SE. et accompagnées d'un bruit souterrain.

A Clermont (Puy-de-Dôme), 11 h. 28 m. du matin, une secousse de 3 ou 4 secondes de durée, avec bruit sourd semblable à celui d'une lourde voiture roulant sur le pavé.

« Placé au second étage de ma maison, m'écrit M. Lecoq, mon collègue, professeur à la faculté des sciences, je n'ai pu distinguer aucune direction particulière à cette secousse; elle m'a paru faire osciller le sol de bas en haut et de haut en bas; mais il paraîtrait, d'après de nombreux témoignages, que sa direction était du N. au S., dans le même sens que les chaînes de montagnes qui limitent le bassin de la Limagne. Cette secousse a été assez forte pour déplacer de petits meubles et pour faire tinter des sonnettes dans les appartements supérieurs.

» Environ 12 minutes après cet ébranlement, une nouvelle trépidation a eu lieu sans bruit et sans roulement souterrain; elle était moins forte, mais plus longue que la précédente.

» Le tonnerre s'est fait entendre, quelque temps après, accompagné d'une pluie d'orage et de quelques grêlons. »

Plusieurs journaux ont rapporté une lettre écrite de Vichy-les-Bains, le 18 : suivant cette lettre, il y aurait eu ce jour là, entre 10 et 11 h. 1/4 du matin, deux secousses du N. au S. avec bruit sourd et prolongé. On affirmait que la source de la Grande-Grille avait cessé de jaillir au moment de la secousse et qu'elle avait repris son cours une demi-heure après, exhalant une légère odeur sulfureuse qu'elle n'avait pas auparavant. — La date me paraît fausse; la secousse doit être du 16; en ce qui regarde la Grande-Grille, le fait a été démenti.

— Le 19, 10 h. du matin, à Judenbourg (Styrie), secousse de deux secondes de durée avec bruit de tonnerre.

— Le 22, 5 h. du matin, à Marseille, légère secousse de quelques secondes de durée.

— Le 28, vers 1 h. ½ du soir, à Constantinople et dans les environs, une légère secousse.

— Dans le courant du mois, le R. Titus Coan, missionnaire anglais à l'île d'Hawaï (Sandwich), a fait une nouvelle visite au Kilanea. « Pele, dit-il, était calme. Le dernier changement est l'affaissement du vaste dôme d'environ 300 pieds de hauteur et de deux milles de circuit qui couvrait l'aire du lac igné l'Halemaumau. Toute cette superficie n'est plus maintenant qu'un bassin profond, entouré d'une espèce de bourrelet, qui dans quelques endroits, se termine par des murs abruptes sur les deux faces intérieure et extérieure, et dans d'autres par des talus plus ou moins rapides et d'une pente inégale; il est coupé de nombreuses crevasses ou échancrures et couvert d'immenses masses de débris. Le fond de ce bassin dans lequel on remarque de nombreuses fissures et quelques cônes fume en plusieurs endroits. C'est près du centre qu'est le lac de feu qui brûle de temps immémorial; il est entouré d'un bourrelet de 20 à 50 pieds de haut. Il a une centaine de pieds de profondeur au-dessous de l'orle et 500 pieds environ de diamètre. Lorsque nous en approchâmes, son activité était très-faible; mais une demi-heure après, la mère Pele, comme pour nous faire honneur, commença le feu; la grande chaudière bouillonna avec fureur dans la partie méridionale; les matières fondues s'élevèrent en vagues énormes sur la croûte noire et durcie qui recouvrait le lac comme une couche épaisse de glace et qui, la brisant en fragments d'une vaste étendue, inclinèrent ces diverses sections sous des angles de 30° et les entraînèrent au-dessous de la surface embrasée, de manière que le lac ne parut plus sur toute sa superficie qu'un liquide éblouissant de clarté dans une violente ébullition. Ce phénomène ne dura pas plus de trois minutes. Il ne resta pas un pouce carré de la croûte solide. Tout était en fusion; et la chaleur rayonnante fut si intense que nous fumes tous forcés de nous jeter précipitamment en arrière quoique nous nous trouvassions à plus de cent pieds au-dessus du

lac. Nous étions sur le côté N. Aucun ne put s'approcher du bord méridional. Après un court intervalle de temps, tout était calme de nouveau, et la surface du lac redevenait noire et solide. Pele avait baissé le rideau. Ces scènes se renouvelèrent durant la nuit comme nous pûmes le voir à la brillante clarté qui se développait de temps en temps. »

Dans la même lettre (adressée à M. James D. Dana), M. Coan émet l'opinion que les laves de l'éruption qui a commencé en 1855 au sommet du Mouna Loa et qui sont descendues à une distance de cinquante milles, sont sorties d'une *seule* ouverture — celle du grand cratère primitif.

Juillet. — Le 5, 8 h. 1/2 du soir, à Potenza (Basilicate), secousse de 8 secondes de durée.

— Le 6, midi, à Unterbaech (Valais), bruit et léger mouvement.

Le même jour, 1 h. du soir, à Graechen, secousse de force ordinaire.

Le 16, 12 h. (*sic*), nouveau tremblement. — Bruits et frémissements du sol, les 3, 4, 11 et 21.

Le 25, dans l'après-midi, à Unterbaech, une secousse.

Le 26, 5 h. du soir, mouvement et bruit.

— Le 8, 5 h. 1/2 du matin, à Hilo (Hawaï), une légère secousse.

— Le 11, 9 h. 1/2 du soir, à Mantoue, légère secousse ondulatoire qui parut être de l'E. à l'O. A Venise, 9 h. 55 m., légère secousse de l'E. à l'O. et de 4 ou 5 secondes de durée. A Trévise, heure non indiquée, légère secousse. A Rovigo, 9 h. 29 m., forte secousse à la fois ondulatoire et verticale et de 8 secondes de durée. Elle semblait venir du NO. Des sonnettes ont tinté et une cheminée est tombée. — Il y a encore eu deux autres secousses plus légères, l'une deux heures plus tard et l'autre après minuit.

— Le 12, 0 h. 50 m. du matin, à Raguse, forte secousse de 2 à 3 secondes de durée, suivie d'une deuxième qui dura deux secondes; vers 1 h. 10 m., autre secousse beaucoup plus forte que la dernière et de 2 à 3 secondes de durée; elle fut précédée de bruit; à 1 h. 25 m., une autre plus forte que toutes les précédentes, de 3 ou 4 secondes de durée et sans bruit.

— Le 13, 10 h. 30 m. (*sic*), tonnerre souterrain.

— Le 13, 1 h. 1/4 après-midi, dans le district de Kagul (Bessarabie), colonie de Kubel, à 15 verstes de Bolgrad et 184 verstes d'Odessa, fort tremblement accompagné d'un bruit semblable à un tonnerre lointain. Peu après tomba une grande pluie.

— Le 16, à Josephsthal, district de Litchau (basse Autriche), secousse médiocre; plusieurs secousses les jours suivants.

— Le 19, éruption du Vésuve. On écrivait de Naples, le 20 : « Depuis quelque temps des bruits souterrains très-violents étaient signalés par les guides du Vésuve comme l'indice d'une prochaine éruption et, comme toujours, en semblables circonstances, donnaient de grandes appréhensions aux nombreux habitants des environs de la montagne. Depuis une quinzaine de jours, on observait en effet une fumée beaucoup plus épaisse et plus intense qui s'élevait en tourbillons du cratère, quand hier au soir, à la chute du jour, une longue traînée de lave de feu a été vue de Naples se dirigeant heureusement du côté d'Ottajano, dans la partie appelée Fosso del Faraone, ravin immense opposé à la mer..... » (Voy. aussi une lettre de M. Guiscardi, *Zeits. d. d. geol. Gesells.*, t. IX, p. 383-386, et un mémoire de M. Abich, *ibid.*, p. 387-391.)

— Minuit du 19 au 20, à Coire (Grisons), fort tremblement avec bruit.

— Le 21, 10 h. 1/4 du matin, à Pignerolles (Piémont), une secousse assez forte.

— Minuit du 25 au 26, à Nicée (Nizea, *sic*), secousse légère qui s'est renouvelée le 26, vers 2 h. 30 m. du matin. — Ne faut-il pas lire Nizza, Nice?

— Le 26, avant-midi, à Soleure, tremblement léger.

— Le 26 encore, vers midi et 1 h. du soir, à Aix-la-Chapelle, deux secousses remarquées à la gare du chemin de fer rhénan.

Le 27, 11 h. 3/4 et 12 h. 1/2, à Aix et dans les environs, deux secousses du SE. au NO., la dernière la plus forte. — Ce fait, emprunté à un auteur allemand, M. J. Schmidt, est évidemment le même que le précédent signalé par les journaux français. M. le docteur A. Boué donne aussi la date du 27 et cite encore Maestricht.

— Le 27, à midi, le 28, 11 h. du matin, et le 29, 5. h. du soir,

à Josephsthal (Basse-Autriche), fortes secousses du SO. au NE. Air calme et étouffant; baromètre très-haut.

— Le 27 encore, 7 h. 20 m. du soir, à Komorn (Hongrie), légère secousse.

— Le 30, 1 h. du matin, à Hilo (île Hawaï), une forte secousse ondulatoire.

Août. — Le 3, à Hilo (île Hawaï), tremblement violent. — Je cite ce fait d'après l'*Écho du Pacifique* du 12 septembre; il n'est pas mentionné dans la liste que madame Lyman a tenue des secousses depuis 1833, et dont je dois la communication à M. le docteur Winslaw.

— Le 5, 1 h. du matin, à Terrego (province de Lerida), et Espluga (province de Tarragone), secousse de très-peu de durée.

— Le 7, 11 h. 45 m. du matin, à Bayonne, tremblement qui m'est signalé sans détails par M. Llobet, de Barcelone, et que je n'ai pas trouvé mentionné dans les journaux.

— Le même jour, 8 h. 50 m. (*sic*), à Valona (Albanie), légère secousse sentie plus fortement à Corfou.

— Le 8, 11 h. du matin, dans le comté de Sierra (Californie), une forte secousse. A Rabbit-Creek, la direction a été du N. au S. et la durée de trois secondes. Bruit semblable à celui du passage d'une voiture sur un pont.

— Le 14, 11 h. 30 m. du soir, au cap de Bonne-Espérance, tremblement que M. de Castelnau décrit ainsi : « Deux secousses successives se sont fait sentir; la durée de chacune a été d'environ 10 secondes et celle du phénomène entier de 40; elles ont été précédées d'un bruit considérable et ressemblant à celui produit par les lourds chariots à bœufs, dont on se sert dans ce pays. Dans le voisinage de la montagne de la Table, le mouvement a duré plus longtemps que dans les autres parties; la deuxième secousse a été plus forte que la première; les toitures des maisons ont été fortement agitées et quelques murs lézardés. A l'Observatoire, le phénomène n'avait nullement agi sur les instruments; la direction paraît avoir suivi le méridien. Les animaux ont éprouvé autant de terreur que les habitants, les chiens aboyaient et les chevaux frémissaient dans les écuries. On a ici (à la ville du Cap) la certitude que le trem-

blement de terre a été ressenti à 200 milles au nord et à 400 milles vers l'est.

» Dans la baie de la Table, on a remarqué que les vagues ont déferlé pendant le phénomène avec une force plus qu'ordinaire, et tous les navires ont éprouvé une assez violente secousse. Le mouvement s'est également fait sentir en pleine mer, car le cap. Boisse, de la barque *Solertia*, qui se trouvait à 100 milles au sud du Cap-Point et à peu près dans le même méridien (lat. 36°30′ S.; long. 18°50′ E.), rapporte que, par un calme parfait, la mer est devenue tout à coup très-agitée (*in great confusion*), et qu'il s'est trouvé lancé à 59 milles dans l'est.

» Les tremblements de terre sont rares au cap de Bonne-Espérance... En 1843, on y ressentit, dit-on, une légère secousse. » — Je ne sache pas qu'on y en ait éprouvé depuis.

— Le 20, 7 h. du matin, à Puira (Pérou), les plus violentes secousses qu'on y ait jamais ressentie. Dans une lettre, en date du 30, on évalue leur durée à une minute quarante-cinq secondes et l'on ne parle pas de secousses postérieures (?). Toutes les maisons de la ville ont plus ou moins souffert. La rivière de Puira, dont le lit était à sec, a soudainement coulé; dans certains endroits, la terre s'est entr'ouverte et a rejeté des eaux de couleur noirâtre. On ne se rappelle pas avoir jamais observé un phénomène semblable. — Les effets du même tremblemant ressentis à Paita ont eu de moins graves conséquences.

— Le 21, 9 h. du matin, à Unterbaech (Valais), mouvement.

— Le 22, après minuit, à Graechen, tremblement accompagné de bruits souterrains.

— Le 24, 4 h. 1/2 du matin, à Unterbaech, mouvement.

— Le 27, dans la nuit et la matinée, à Graechen, secousses.

— Le 28, mouvement du sol. — Bruits et frémissements les 10, 11 et 29.

— Le 28, après minuit, à Tarasp, Sternberg et Fettau (Grisons), secousses violentes.

Dans la même nuit du 27 au 28, à Genève, fortes secousses.

— Le 29, à Tejon Reserve (Californie), une forte secousse.

— Le 30, 1 h. 1/2 du soir, à Hilo (Hawaï), secousse légère.

— Du 18 août au 21 septembre (dans le mois de moharrem), à Tebriz, Khaï et Jévessouk (Perse), secousses très-fortes; beaucoup de bâtiments détruits.

Septembre. Le 1er, 9 h. du matin, à Unterbaech (Valais), bruit; à 7 h. du soir, une secousse. Le 8, 8 h. 1/2 (*sic*), détonations et secousses.

— Les 1, 5, 16, 17, 18 et 20, à Graechen, légères secousses et frémissements du sol. — Au commencement du mois, il y a eu trois fortes secousses à Zeneggen (MM. Lehner et Tscheinen).

— Le 12, midi et demi, dans la vallée de Viége, nouveau tremblement, violent. — Ce dernier fait que j'emprunte au *Moniteur* du 23 septembre ne se trouve pas mentionné dans les notes qu'ont tenues M. Lehner, à Unterbaech, et M. Tscheinen, à Graechen.

— Le 2, 7 h. 45 m. du soir, à San Francisco (Californie), secousse légère, ressentie aussi à Sacramento, Marysville, Nevada, San Juan, Downieville et Camptonville.

— Le 6, 1 h. 55 m. du matin, à Constantinople, légère secousse du N. au S. ou inversement; durée, quelques secondes. Elle a reveillé plusieurs personnes.

— Le même jour, 6 h. 45 m. du matin, à Smyrne, légère secousse.

— Le même jour, encore 11 h. 3/4 du matin, à Eglisau (Suisse), tremblement violent.

— Le 9, 9 h. du matin, à Hilo (Hawaï), secousse courte et violente.

— Le même jour, 2 h. 5 m. du soir, à Raguse (Dalmatie), secousse ondulatoire de 3 à 4 secondes de durée : elle avait été précédée d'une petite secousse qui avait duré une seconde.

— Le 10, 3 h. 25 m. (*sic*), à Oran (Algérie), fort tremblement.

— Le même jour, dans la soirée, à Potenza (Basilicate), secousse oscillatoire de l'E. à l'O. et de 5 à 6 secondes de durée.

— Le 14, 2 h. du soir, à San Francisco (Californie), une légère secousse.

— Le 17, 10 h. du soir, à Constantinople, une assez forte secousse composée de deux périodes distinctes, une onde douce et

longue, suivie à quelque distance d'un violent *tremolo;* la première onde a paru à M. Ritter (1) être une oscillation verticale et les autres des oscillations au nombre de 17 ou 18, dit-on, horizontales du NNO. au SSE. Des sonnettes ont vibré. Le phénomène a été ressenti à Péra et tout le long du Bosphore jusqu'à Buyukderé. Il était accompagné d'un bruit semblable à celui d'une roue à augets, tel qu'on l'entend d'une pièce voisine du coursier, ce brut étant augmenté du roulement monotone et sourd des transmissions. Durée de la secousse, 20 secondes au moins; d'autres la portent à 30.

Le même jour, même heure, à Brousse, bruit souterrain semblable au fracas d'une forte artillerie, suivi d'une minute de calme auquel succédèrent des oscillations verticales de deux secondes et des oscillations horizontales de six secondes de durée et de l'E. à l'O. ou du SE. au NO. Les animaux ont manifesté une grande frayeur avant et pendant le phénomène. Trente maisons environ ont été renversées, un plus grand nombre ont plus ou moins souffert. On dit que le palais du Muchir à Geumlek s'est écroulé ainsi qu'un Khan et le Dervend sur la route de Brousse. Mais il y a là de l'exagération. M. Ritter ne signale que l'écroulement d'une vieille maison en mauvais état.

Suivant le docteur Verrollot, le centre du tremblement ne paraît pas avoir été à Brousse, mais bien à Yalova et Angori où sont les sources minérales et chaudes, côte méridionale du golfe d'Iskimid (mer de Marmara). Le tremblement a été fortement ressenti aux îles des Princes (même mer).

Suivant certaine relation les secousses continuèrent à Brousse sans interruption, pendant toute la nuit, mais avec une violence de moins en moins grande et sans danger. D'autres ne signalent qu'une secousse vers minuit trois quarts (7 h. 10 m. à la turque) et, du reste, légère et sans accidents.

Le 6, vers 5 h. du matin, à Brousse, une secousse très-forte qui endommagea encore quelques habitations. Elle paraît avoir été la

(1) Ingénieur français au service de la Turquie. M. Ritter veut bien m'aider de son concours. Je suis heureux de l'en remercier publiquement.

dernière; elle avait la même direction que la première. Elle s'est étendue jusqu'à Constantinople. M. Ritter indique 6 h. 10 m. du matin.

Il ajoute, d'après un témoin oculaire, que les eaux des bains qui d'ordinaire sont à 29° R. marquaient le 18, au matin, 34° R. — De plus, à Kourou-Tschesmé sur le Bosphore, au N. et près de Péra, un mur de pignon en maçonnerie a été sensiblement lézardé. Un puits d'une brasserie à Kourou-Tschesmé, qui donnait une eau assez peu saumâtre pour être employée dans la fabrication des boissons, a subitement été *pourri*, c'est-à-dire qu'il n'a plus fourni que de l'eau très-chargée impropre à la fabrication; il a fallu en creuser un autre qui donne une eau excellente. Jusqu'à ce tremblement les caves de l'établissement n'étaient jamais inondées par le Bosphore. Depuis, l'eau du Bosphore y monte de 10 à 15 centimètres par le vent du S., c'est-à-dire quand le niveau du Bosphore s'élève. Le propriétaire attribue tout cela à un affaissement du sol. Mais un pareil affaissement eût été remarqué dans toutes les habitations qui longent la mer. Je l'attribuerais plutôt, avec M. Ritter, à une dislocation des murs et des enduits de la cave.

— Le 19, 2 h. 1/4, à San Francisco (Californie), une légère secousse de l'E. à l'O. et de quelques secondes de durée (Le *Pays* du 4 novembre). — l'*Echo du Pacifique* du 21 septembre (édition semi-mensuelle), dit : *hier*... à la date du 19. Il y a donc erreur. C'est très-probablement la même secousse que nous avons rapportée au 14 d'après M. Trask qui a publié la liste des tremblements ressentis en Californie, pendant l'année 1857.

— On écrit de Naples le 23 : « Les populations voisines de l'Etna et principalement les habitants d'Aci-Reale ont été surpris par une pluie de poudre de Naples; tout le pays environnant le volcan, jusqu'à 6 milles de distance, a été couvert d'une couche épaisse de quatre centimètres de cette poussière, couleur de cendre, dont quelques grains étaient de la grosseur d'un pois.

» Les détonations continuent à se faire entendre dans l'intérieur du volcan; un nouveau cratère vient, dit-on, de s'ouvrir au sommet de la montagne. Le Stromboli était presque éteint, il présente aujourd'hui les mêmes phénomènes.... »

— On mande de Naples, sous la date du 24 : « Le Vésuve qui, après une longue éruption de 35 jours, avait cessé de vomir de la lave, a recommencé depuis trois jours à jeter des flammes qui s'élèvent en gerbes magnifiques et qui pendant l'obscurité produisent un effet vraiment sublime. L'Etna aussi est en éruption. »

— Le 29, 7 h. du soir, à Josephsthal (Basse-Autriche), une secousse aussi forte que celle du 12 septembre 1854. Temps sombre.

Le 30, 7 h. du soir encore, la plus forte secousse qu'on y ait sentie. Les bâtiments ont tremblé jusque dans leurs fondements et les arbres ont éprouvé un violent mouvement. Même direction que précédemment ou du SO. au NE. Temps calme et sombre, baromètre très-bas. Pendant ces secousses et pendant celles qui les ont précédées, on a entendu un roulement dans l'air assez semblable à celui que causaient les secousses sous les pieds.

Octobre. — Le 1er, dans les environs de Litschau (Basse-Autriche), tremblement.

Le 4, 9 h. du soir, à Josephsthal (district de Litschau), faible secousse du S. au N. Temps calme et pur. Les secousses de 1857 ont été plus étendues que les précédentes. Pendant l'une de ces secousses une bonne boussole fut fortement troublée; la déclinaison occidentale diminua. On ne doutait pas que les secousses n'eussent leur foyer dans les montagnes voisines, les Eulenberge.

— Le 2, 1 h. 1/4 du matin, à Graechen (Valais), secousse avec bruit fort; dans la soirée, secousses légères et fréquentes.

— Le 16, secousses légères dans le jour et, à 3 h. du soir, fort tonnerre souterrain avec tremblement.

— Le 28, 3 h. 40 m. du soir, un long et fort tonnerre de tremblement. — Bruits et frémissements du sol les 9, 13, 14, 18, 24, 25 et 26.

— Le 3, 8 h. du soir, à Constantinople, nouvelle secousse, très-sensible, mais unique et de 1 à 2 secondes de durée seulement. L'eau du Bosphore n'a pas paru agitée. Le ciel, m'écrit M. Ritter, était magnifiquement pur; *presque tout à coup,* il se couvrit au zénith d'un voile brumeux qui lui-même ne tarda pas à se transformer en cirro-cumulus. Les cirro-cumulus, après avoir entouré la lune d'une belle auréole, se dissipèrent. Ce rideau nébuleux a duré

peut-être une demi-heure et, chose singulière, le tremblement a suivi immédiatement la dissolution du nuage.

Le ministre Ismael-Pacha a dit à M. Ritter qu'il avait ressenti une seconde secousse le 4, un peu après minuit.

— Le 5, dans la matinée, à Comrie (Écosse), tremblement léger pendant une pluie torrentielle accompagnée de tonnerre.

— Le 6, vers 8 h. du soir, dans la partie méridionale du Minahassa (pointe NE. des Célèbes), tremblement léger.

— Le 7, vers 7 h. 1/4 du soir, à Catinje (Montenegro), deux secousses violentes.

— Le même jour, 7 h. 45 m. *(sic)*, à Raguse (Dalmatie), secousse ondulatoire de 1 à 2 secondes de durée.

— Le 8, vers 4 h. du matin, à Saint-Louis (Missouri), une secousse suivie d'une autre 7 minutes plus tard. On les a ressenties à Sprengfield (Illinois) et ailleurs. A Centralia (Illinois), on a éprouvé, à la même heure, trois secousses dans un intervalle de cinq minutes. La première a renversé des cheminées.

— Le 11, 10 h. 30 m. du soir, à Rome, deux secousses ondulatoires, la première plus sensible.

Le 13, dans la matinée, éruption dans la chaîne de Real del Monte (Mexique). Ce phénomène décrit par M. Burkart (1) qui le regarde comme pouvant être classé dans les *Erdbraenden* (incendies de terre) ou peut-être dans les éjections gazeuses, plutôt que comme une éruption volcanique proprement dite, a eu lieu à une demi-lieue à l'ouest du petit village de Santorum (par 20°17′ lat. N. et 100°53′ long. O de P. à peu près), dans un ancien cratère connu, dans le pays, sous le nom de Puente de Dios. Les flammes s'élevaient à 8 et quelquefois à 18 pouces au-dessus du bord intérieur du cratère. Elles répandaient une odeur ammoniacale. M. Juan C. Hidalgo, ingénieur des mines, à Atotonileo (3 1/2 à l'ouest du Nuevo Volcan), attribue ces flammes, qui disparaissaient par intervalles, à l'inflammation d'une couche de charbon de terre. D'après son rapport adressé le 5 novembre 1857 au gouverneur de l'État de Mexico, elles brûlaient encore.

(1) *Ueber einem neuen Feuerausbruch in dem Gebirge von Real del Monte in Mexico. — Zeitschrift d. d. geol. Gesells.* IX, 4, p. 729-736.

— Le 19, 1 h. 9 m. du soir, à Trieste, léger tremblement ondulatoire. Le docteur Boué donne la date du 10 et en rapporte un autre au 20, sans indication d'heure.

— Le 19 encore, 6 h. 30 m. du soir, à San Francisco (Californie), une forte secousse.

— Le lendemain, à 0 h. 8 m., 0 h. 35 m. et 1 h. 15 m., du matin, trois autres secousses; une dernière à 8 h. du matin, aussi forte que celle du 9 janvier. La population effrayée s'est levée. On les a ressenties à San Jose, mais non à Oakland. — Quelques journaux donnent la date du 22 et indiquent la direction du S. au N.

— Dans la journée du 19, le Vésuve, en éruption depuis 22 mois, a lancé des cercles de fumée s'élevant verticalement malgré la violence du vent. Des bruits tout particuliers se faisaient entendre souterrainement et semblaient annoncer un tremblement de terre. On a pu très-distinctement les observer à Portici, Resina, Torre del Greco et dans tous les villages environnant le Vésuve.

Le 20, à la suite d'une explosion effrayante, qui a été entendue à plusieurs lieues de distance, le cône formé depuis le commencement de l'éruption de 1855 a sauté avec une si grande force, que toute la moitié du grand cône se trouvait couverte de débris de lave d'une très-forte grosseur.

La force de l'explosion a été telle qu'elle a occasionné un léger tremblement de terre, constaté par les instruments de l'Observatoire. On peut juger facilement du bruit effrayant qui se fit entendre par la destruction de ce cône qui atteignait une hauteur approximative de 45 mètres. (Voy. la lettre de M. Guiscardi à M. Roth, *Zeits. d. d. geol. Gesells.*, t. IX, p. 562-564).

— Le 21, dans la matinée (?), à Bologne (Romagne), légère secousse ondulatoire du NE. au SO.

Le 23, vers 3 h. 1/4 du soir, à Buffalo (New-York), secousse très-forte avec bruit souterrain. M. C.-E. Wist a décrit ce tremblement dans l'*American Journal of science* 2 nd. Ser., t. XXVI, n° 77, septembre 1858, p. 177-182. Il le résume ainsi :

» 1° Le maximum d'intensité a eu lieu à Buffalo et dans le voisinage.

» 2° Les ondulations se sont propagées dans une direction

linéaire passant par Port Hope, Lockport, Buffalo, Jamestown et Warren, qui se trouve sur un grand cercle peu différent du méridien.

» 3° L'intensité a diminué de chaque côté de cette ligne; elle a été très-faible à Hamilton du côté de l'ouest et nulle à Rochester ainsi qu'à Hinsdale à l'est.

» 4° Les limites de cette ligne ont été Port Hope (Canada), sur le lac Ontario, et quelque peu au sud de Warren (Pensylvanie). »

J'ajoute qu'on a porté la durée à une minute (ce qui paraît exagéré); qu'à Lockport le bruit est indiqué comme venant de l'ouest et qu'on n'a signalé la direction que dans une seule localité, à Warren, où l'on a cru reconnaître celle du SE. au NO.

— Nuit du 24 au 25, à Aquila (Abruzze Ultér. II), très-forte secousse de 5 à 6 secondes de durée.

— Le 27, 4 h. 25 m. du soir, près de Nafa (îles Lou-Tchou), secousse de quelques secondes de durée.

— On lit dans l'*Illustrated London News* du 31 : « D'après les dernières nouvelles reçues de la Perse, des tremblements de terre avaient causé des dommages considérables, principalement dans l'Adherbidjan. La petite ville de Tesong avait été entièrement ruinée. En Georgie, le Kour (ancien Cyrus) avait quitté son lit et inondé plusieurs villes sur les rives.

— Suivant M. le docteur Ami Boué, il y aurait des secousses à Schemaka et Bankore, dans le courant du mois.

Novembre. Le 2, 6 h. 25 m. du soir, à San Francisco (Californie), une secousse de l'E. à l'O. avec bruit. Dans la nuit, nouvelles secousses légères.

— Le 3, 1 h. 16 m. du matin, une secousse du SE. au NO., plus forte, de 5 à 7 secondes de durée et encore accompagnée du bruit ordinaire. (*San Francisco Herald of Nov.* 5). M. Trask n'en parle pas dans son catalogue annuel. Cependant l'*Écho du Pacifique* des 11-20 nov. en signale encore une le 3, vers 3 h. du matin.

— Le 5 et le 8, à Chiavenna et Varenna, éboulements de rochers causés probablement, dit M. J. Schmidt, par de légères secousses de tremblement de terre.

— Le 10, 2 h. du matin, à Menaggio, sur le lac de Côme, et dans

les environs, tremblement très-violent accompagné de phénomènes curieux. Trois ou quatre grandes vagues soulevées sur le lac ont porté les embarcations jusqu'à la hauteur des maisons sur le rivage où plusieurs sont restées à terre; les autres ont été entraînées par le reflux. Des pierres ont été lancées du fond du lac (*sic*). Un rocher gigantesque s'est abîmé soudain à cinq milles de Menaggio et a augmenté la violence des vagues en élevant le niveau du lac. Deux femmes seulement ont péri.

— Le 4 encore, 8 h. 1/4 du matin, à Zeneggen (Valais), faible secousse avec tonnerre souterrain, fort et prolongé; à Graechen, à Brigg et à Glis, le bruit a été très-fort.

— Le 14, 4 h. 1/4 du soir, tremblement très-violent avec bruit.

Frémissements du sol et bruits ordinaires les 1, 2, 3, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 27 et 29. (M. Tscheinen). — D'autres signalent deux fortes secousses à Briegg le 14, l'une à 4 h. et l'autre à 8 h. du matin.

— On lit dans divers journaux français : « Le 4, vers 10 h. du matin, à Marseille, quelques fortes secousses du N. au S. et de quelques secondes de durée, avec grondement souterrain. » — M. Ruinet, ingénieur des ponts et chaussées à Marseille, m'a assuré que c'était simplement l'effet d'une mine trop chargée.

— Le 6, dans le voisinage du lac de Ilopango (San Salvador, Amérique centrale), tremblement assez fort qui a épouvanté de nouveau les villes de Cohutepeque, San Vicente et Salvador, si fortement ébranlées en 1854. Les secousses venaient d'une montagne au NO. du lac, au SE. du volcan de San Salvador. Elles ont duré jusqu'au 10.

Presque en même temps, l'ancien volcan de Masaya (Nicaragua) a donné de nouvelles preuves d'activité. Ce volcan qui, au temps de la conquête, était en pleine éruption et qui, après avoir vomi une épouvantable coulée de lave en 1782, était resté en repos jusqu'à la fin de juillet 1853, époque à laquelle son sommet dénudé s'est couvert de nuages de fumée, a vomi du feu, des cendres et de la lave. Le grand village de Masatepe, sur la pente SO. du volcan, a été détruit par la lave et les commotions souterraines.

San Miguel qui se trouve dans le voisinage du volcan de même

nom, haut de 6,080 pieds, n'a pas ressenti de secousses; le volcan lançait des colonnes de fumée, et les Indiens assuraient qu'il s'était formé une grande fente dans le cratère, depuis l'ascension qu'y avait faite le vice-consul de Prusse, le 6 mai de la même année.

— Le 8, 3 h. 45 m. du matin, à San Francisco (Californie), une secousse ressentie aussi à Oakland et à Bodega. C'est la seule que mentionne M. Trask, pour le mois de novembre.

— Le 14, à Padang (côte occidentale de Sumatra), une légère secousse.

— Le 15, à Rhodes, tremblement.

— Le 19, 8 h. 25 m. du matin, à Lisbonne, trois secousses médiocres et distinctes, d'environ trois secondes de durée et à peu près de l'E. à l'O.

Ce tremblement a été ressenti à Cintra; à Porto et Foz, forte secousse; légère à Caldas. Elle a eu lieu vers 10 h. à Santarem. On n'a rien éprouvé dans quelques stations télégraphiques. Une interruption passagère dans la ligne n'avait pas permis encore, à 4 h. du soir, de recevoir la réponse de plusieurs autres (M. Pegado directeur de l'Observatoire météorologique de Lisbonne).

On cite encore Leiria, Aveiro, Vianna, Coïmbre, Guimaraens; c'est-à-dire, qu'elle aurait suivi la côte de l'océan Atlantique, dans la direction du SE. au NO. A Ança, forte détonation et murs lézardés.

A Pontevedra (Galice), une légère secousse a eu lieu vers 9 h. du matin. On dit qu'elle a duré *une* minute (?).

Le 21, 8 h. du soir, à Lisbonne, nouvelle secousse ressentie avec plus de violence à Porto (M. Pistolesi). M. Schmidt donne la date du 22, même heure.

— Le 22, 3 h. 3/4 du soir, à Cherchell (Algérie), une légère secousse.

— Nuit du 24 au 25, à Dudley (comté de Birmingham), légère secousse avec bruit.

— Nuit du 30 novembre au 1er décembre, vers minuit, près de Nafa (îles Lou-Tchou), violente secousse; temps calme.

— Les 1, 4, 13, 22, 26 et 28, à Graechen (Valais), bruits et frémissements du sol. M. Tscheinen ne signale pas de secousse.

— Le 7, vers 6 h. $^1/_2$ du matin, dans la terre de Ruvo (roy. de Naples), on entendit un bruit comme celui d'une mine qui éclaterait dans un lieu fermé et qui fut suivi d'un mouvement du sol.

— Le 8, 10 h. 25 m. du soir, à Komorn (Hongrie), faible secousse du SE.

— Le 10, 8 h. 10 m., nouvelle secousse faible, venant de l'est. Durée, 2 secondes.

— Le 9, 6 h. 25 m. du soir, à Smyrne, légère secousse.

— Le 11, 7 h. $^1/_2$ (*sic*), à Valona (Albanie), secousse légère.

Le 15, 4 h. 30 m. du soir, forte secousse.

Le 16, 1 h. du soir, secousse légère, et à 9 h. 45 m., autre secousse faible.

— Le 11, au soir, à Hernosand (Suède), fort tremblement du SE. au NO. Il était accompagné d'un bruit qu'on entendait facilement encore une heure plus tard dans l'éloignement.

— Le 12, vers 10 h. $^1/_2$ du matin, forte explosion au Vésuve, d'où s'échappèrent simultanément trois courants de lave qui s'arrêtèrent quelques heures après. (Voy. la lettre de M. Guiscardi, au 20 octobre précédent.)

— Le 14, 1 h. du matin, à Fiume (Illyrie), secousse avec bruit.

— Le 14 encore, à Saint-Denis-du-Sig (Algérie), forte secousse venant du sud-ouest et de 15 secondes de durée. Les habitants du Sig qui, alors dans la province de Bone, ont été témoins de la secousse de 1856, affirment que cette dernière était beaucoup moins accusée. Par un phénomène géologique, ajoute-t-on, ce tremblement, quoique on ne peut plus violent, n'a amené aucun accident.

— Le 15, à Rhodes et dans l'île de Crête, nouveau tremblement.

— Le 16, dans la matinée à Charleston (Caroline du Sud), une forte secousse qui s'est étendue jusqu'à Augusta. On ne dit pas dans quel état se trouve cette ville dont le nom est commun aux États-Unis.

— Le 16, vers 10 h. $^1/_4$ du soir, par un ciel pur et un temps calme, dans la Basilicate et la Principauté Citérieure, tremblement désastreux qui fit périr plus de vingt deux mille personnes. La première secousse fut ondulatoire et immédiatement précédée d'un bruit sourd qui se prolongea pendant toute sa durée, laquelle fut

d'environ 20 secondes. Trois minutes après, deuxième secousse plus violente encore et de 25 secondes de durée. Trois autres secousses considérables dans la nuit et plusieurs moins fortes.

Le centre du phénomène paraît avoir été près de la petite ville de Montemurro qui, sur 7,000 habitants, en perdit 5,600 et de Saponara qui, sur 4,000, en perdit 3,000. Montemurro, Saponara, Viggiano, Tramutola, Marsico Vetere, Marsico Nuovo, Spinosa et Sarconi ont perdu 12,000 habitants sur 35,570. Dans le triangle, formé par les trois premières localités que nous venons de citer, le sol fut horriblement bouleversé. On cite encore Polla qui a perdu 2,000 habitants sur 7,060; Padula, 500 sur 9,000; Pertosa, 218 sur 1,100; Sassano, 185 sur 5,600; Montesano, 420 sur 4,800; etc.

Au nord la vallée du Sele où se trouvent Brienza, Calvello, Saint-Angelo le Fratte, Puerno, Tito, Potenza, capitale de la Basilicate, etc., a beaucoup souffert; Tito en particulier a perdu 300 habitants sur 4,939. Au S. de Potenza et à l'E. du foyer d'action, Laurenzana, Carleto, Guardia, Aliano, Armento, Gallicchio, Missanello, Saint-Arcangelo, Castel-Savauno et d'autres villes et villages ont eu des maisons renversées.

Les deux premières secousses se sont étendues vers le S. jusqu'à Reggio en Calabre, vers l'E. à Brindisi sur l'Adriatique, vers le N. à Vasto sur l'Adriatique et vers l'O., jusqu'à Terracine et à Naples. Dans cette dernière ville, la première secousse a eu lieu à 10 h. 10 m. du soir et a duré 5 secondes; deux minutes après, on a senti une deuxième secousse qui, comme la première, était du N. au S. et qui n'a pas duré moins de 25 secondes. Il n'y a pas eu de dommages. Mais de Polignano à Manfredonia, sur l'Adriatique, toutes les maisons ont été lézardées. Cependant Melfi, qui avait été détruite par le tremblement du 14 août 1851, n'a pas souffert de dommages.

Les secousses, comme il arrive toujours après ces grandes catastrophes, se sont fréquemment renouvelées jusqu'en mars et même en avril 1858. Je n'ai pas encore reçu les diverses notices publiées sur cette terrible manifestation du phénomène. Quoique les secousses aient été quotidiennes jusqu'à la fin du mois; je ne puis citer que les suivantes :

Le 17, 3 et 5 h. du matin, à Naples, deux nouvelles secousses.

Le 19, 6 et 10 h. du matin, à Salerne (Principauté Citérieure), une secousse sans dommage.

Le même jour, 6 h. du soir, à Naples, une secousse qui s'y est renouvelée le lendemain.

Le 20, à Lagonegro (Basilicate), diverses secousses, plus rares et plus faibles.

Le 22, vers 1 h. du soir, à Naples, une secousse.

Le 24 (heure non indiquée), une secousse encore.

Le 28, vers 9 h. du soir, à Sala (Principauté Citérieure), une forte secousse.

Le 29, 6 et 7 h. 1/2 du soir, deux autres fortes secousses.

Le même jour, 6 h. 3/4 du soir, à Potenza (Basilicate), une forte secousse ondulatoire, suivie de plusieurs autres dans la nuit.

Tels sont les quelques renseignements que j'ai pu extraire des longs détails donnés par les journaux quotidiens. Mais comme ce tremblement a été un des plus désastreux qu'ait éprouvés le royaume de Naples, et que les secousses se sont continuées une grande partie de 1858, je le reprendrai plus tard.

— Du 16 au 17, à Bologne (Romagne), légère secousse accusée par le seismomètre : heure non indiquée.

— Le 17 (v. st.), 3 h. 25 m. du soir, à Kwischet (Caucasie), tremblement très-violent accompagné d'un gros tonnerre souterrain. C'était le troisième de l'année. Le soir, à 5 h. 13 m., on entendit le bruit souterrain.

— Le 18, 8 h. 20 m. du soir, à Liebenzell (Wurtemberg), dans la vallée et les montagnes voisines, une violente secousse dont la direction semblait être du nord au sud, et qui a duré plusieurs secondes. Elle s'est étendue en Bavière.

— Le 19, 9 h. du matin, à Charleston (Caroline du Sud), une secousse. — Ce doit être la même que celle du 16; mais quelle est la date exacte? — Celle du 16 est donnée par le *Tuscaloosa monitor*, du 7 janvier 1858, et celle du 19 par l'*American Journal of science*, t. XXV, p. 136. Je préférerais cette dernière.

— Le 20, 5 h. 22 m. 30 s. du matin, à Agram (Croatie), tremblement violent du SSE. au NNO. et de 3 1/2 secondes de durée, avec bruit souterrain qui commença avec la première secousse et augmenta avec chaque oscillation.

Le baromètre à 336 lignes $^{1}/_{4}$ (de Paris) n'a pas varié. Suivant le professeur Zeithammer, la régularité de la pression atmosphérique fut troublée avant et après le phénomène. Deux minutes auparavant, l'aiguille des appareils télégraphiques fut agitée et dévia de 6 à 7° à l'ouest.

— Le 22, à Brousse, quelques secousses.

— Le 23, 7 h. du matin, à San Francisco (Californie), une légère secousse. (M. Trask, de San Francisco.)

Le 24, 5 h. 40 m. (*sic*), à San Francisco, quatre secousses à de courts intervalles. (*La Presse* du 18 février 1859.)

— Le 24, 1 h. 35 m. du soir, à Windisch-Garsten (Carinthie), choc et ondulations de l'O. à l'E. Vers 9 h. et 11 h. du soir, nouvelles secousses.

Le même jour, 2 h. et 4 h. du soir, à Rosegg (Carniole) et à Liezen, dans l'Ennsthale, secousses qui se renouvelèrent vers 11 h. et 1 h. de la nuit (M. J. Schmidt).

— Le 24, 4 h. du soir, à Liezen et Admont (Styrie), six chocs l'un après l'autre; durée, 4 secondes; bruit semblable au tonnerre. A 10 h. 10 m. et 11 h. 50 m. du soir, nouvelle secousse (M. le Dr Boué).

Le 25, 0 h. 27 m. du matin, à Liezen, dernière secousse (M. Pistolesi).

Le même jour, 2 h. $^{1}/_{4}$ du matin, à Saint-Veit (Carinthie), une secousse de 5 secondes de durée ; mouvement de l'E. à l'O., avec bruit sourd semblable à celui d'une voiture. A Klagenfurt, même heure, elle n'a duré que deux secondes. On l'a ressentie à Tigring et Ossiach (*Moniteur* et *Débats* des 7 et 8 janvier 1858; M. Schmidt).

Le 25, 2 h. $^{1}/_{2}$ du matin, à Rosegg, cinq chocs, bruit sourd, direction SE.-SO. (*sic*) (M. Boué).

Le 25 encore, 5 h. du matin, à Rosegg et Windisch-Garsten, tremblement qui s'est renouvelé à 11 h. $^{1}/_{2}$ du soir (M. Schmidt). M. Pistolesi indique 4 h. du matin pour Windisch-Garsten, et signale cette quatrième secousse comme plus faible que les précédentes.

Le 26, 4 h. du matin, à Windisch-Garsten, nouvelle secousse (M. Schmidt).

Le 28, nouvelle secousse en Carniole. Nuit du 28 au 29, à Rosegg, deux secousses encore (M. Boué).

Le 29, à Rosegg, nouveau tremblement (M. Schmidt).

Voici ce que je trouve dans le *Bulletin météorologique* que donnent les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Vienne :

« Le 24, 1 h. 47 m. du soir, à Admont, tremblement de 4 à 6 secondes de durée; six secousses consécutives du SO. au SE. (*sic*), avec bruit semblable à celui de la neige qui tomberait des toits ou à l'éboulement d'un rocher : les meubles tremblaient encore une ou deux secondes après. A 4 h. et 10 h. 10 m., secousses faibles; à 11 h. 50 m., une autre plus forte qui dura à peine une seconde.

» Le 25, vers 4 h. (*sic*), faible secousse remarquée par quelques personnes seulement.

» Le 24, 1 h. 50 m. (*sic*), à Spital et à Windisch-Garsten, secousse horizontale du SO. au NE. et de 4 secondes de durée; tous les meubles furent mis en mouvement, plusieurs renversés; bruit souterrain, une maison lézardée. A 4 h. 30 m. du soir, deuxième secousse, verticale et accompagnée d'un roulement pareil au tonnerre. A 10 h., troisième secousse, courte et peu sensible. Un peu avant minuit, quatrième secousse, verticale; durée, deux secondes avec roulement très-sensible. Quelques personnes prétendent avoir senti un faible mouvement à 6 h. du matin. Ces secousses ont été remarquées à Lutzen, Admont et Rottenmann, mais insensibles du côté d'Aussee et de Leoben.

» Le 25, 2 h. du matin, à Steinpichl, deux secousses du S. au N., et quelques minutes après, troisième secousse plus intense, plus longue et à la fois verticale et horizontale.

» Nuit du 25 au 26, à Klagenfurt (Carinthie), secousse légère. »

— Le 24, vers 2 h. du soir, dans la province de Semipalatinsk (Sibérie), tremblement qui s'est étendu du SE. au NO. M. Abramow a publié, dans le *Wjästnik de la soc. de Géog. de Saint-Pétersbourg*, t. XII, une notice qui a été traduite dans le *Zeits. f. allg. Erdk. Neue Folge*, t. V, p. 168-172. M. Dietrich Reimer, éditeur de ce recueil, ayant eu la bonté de m'envoyer (avec beaucoup d'autres) la *bonne feuille* contenant la note de M. Abramow, j'en donnerai l'analyse.

L'auteur n'a pas pu déterminer l'origine des secousses à l'est en dehors des possessions russes. Elles ont dû être ressenties dans la

province chinoise de Gobdo. Tous les environs du lac Saisan (Dsaisang de nos cartes) ont été ébranlés. Dans beaucoup d'endroits, la glace du lac s'est brisée avec un bruit semblable à celui du canon et l'eau a jailli par les fentes. On sait que le tremblement a été ressenti au SE. et l'on pense qu'il a commencé dans la province d'Urumtsi (Dihua-dsheu des Chinois), dans la Dschungarie, vers 44° lat. N. et 108° long. E. où il se trouve des volcans.

La ville d'Ajagus (prov. de Semipalatinsk), par 47°50'8" lat. N. et 97°42'36" long. E. n'a rien senti. Elle s'est sans doute trouvée à la limite orientale de la zone ébranlée.

Dans la ville de Kokbety, par 48°45'25" lat. N et 100°4'47" long. E., le tremblement a été beaucoup plus fort que dans les lieux situés au NO.; les murailles ont été crevassées; tout le monde a fui des maisons qui, pourtant, n'ont pas été renversées. Le tremblement a été précédé d'un bruit sourd et souterrain; il a duré 5 secondes.

A Piquet Arkatsk, à 123 werstes au nord d'Ajagus et 147 ½ au SE. de Semipalatinsk, il a été assez fort.

Dans les environs de Buchtarminsk, par 49°36'12" lat. N. et 101°13'30" long. E., il a été moins fort qu'à Kokbety.

Dans la ville d'Ustkamenogorsk, par 49°56'48' lat. et 100°18'18' long., le tremblement a eu lieu à 1 h. 4 m. et a duré 10 secondes. Le bruit souterrain qui l'a précédé n'a duré que 5 secondes. Des murs y ont aussi été lézardés et les habitants se sont sauvés des maisons.

Il a été ressenti aussi dans le pays des Kirgises (in den Kosaken-Stanizen und in den Kirgisen-Auls).

Dans la ville de Semipalatinsk, par 50°24'23' lat. et 97°55'35' long. de l'île de Fer, il a eu lieu vers 1 h. 45 m.; il a commencé avec un bruit souterrain et duré 5 secondes. Tous les meubles et les maisons elles-mêmes ont été mis en mouvement. On a remarqué qu'il n'avait pas été également fort dans toutes les parties de la ville. De deux maisons voisines, l'une a été fortement ébranlée et l'autre n'a presque rien senti; mais ceci doit tenir à leur construction.

Les instruments météorologiques n'ont rien présenté de remarquable, d'après le tableau qu'en donne l'auteur qui n'a pas pu non plus déterminer la limite boréale du phénomène. Il s'est étendu

jusqu'aux mines de Smjaenogorsk, gouvernement de Tomsk, sous la lat. de 51°9'18" et la long. de 99°59'58".

L'auteur fait ensuite remarquer qu'il n'y a pas de volcans dans la province de Semipalatinsk et dans les steppes des Kirgises, mais qu'il y en a au SE. dans la Dschungarie chinoise où le tremblement paraît avoir eu son origine. Nous ne le suivrons pas dans ces considérations sur le Thian-Schan. Nous remarquons seulement qu'il y cite avec le Pechan (Montagne Blanche), volcan souvent signalé, le mont Agie (m. de feu), que nous ne nous souvenons pas d'avoir vu nommé. Cette montagne lance continuellement de la fumée et des flammes: les flancs en sont couverts de lave; aussitôt que cette lave se refroidit et devient solide, il se dépose à la surface des efflorescences de sel ammoniac, dont les habitants font usage en médecine.

L'auteur termine sa notice par une revue rétrospective des tremblements de terre dans cette région et donne la liste de ceux qu'on a ressentis à Irkutsk de 1828 à 1859. Il en signale dix-huit avec dates de mois, de jours et d'heures pendant ces 12 années.

— Le 25, à Brousse, tremblement (M. Boué).

— Le 26, à Tiflis (Géorgie), tremblement (*Id.*).

— Le 27, à Kokbety (Sibérie), tremblement violent que d'autres rapportent au 24 (M. Schmidt).

— Le 27 encore, à Brousse, secousse courte, mais violente de l'O. à l'E. Un mur s'est écroulé; une femme et un enfant ont été tués. Depuis une quinzaine de jours, écrivait-on le 6 janvier 1858, on a ressenti des secousses à diverses reprises.

— Le 29, nouvelles secousses.

— Le 28, 5 h. 19 m. du matin, à Saint-Gervais (Savoie), à Bonneville et dans les environs, 4 fortes secousses de 2 à 3 secondes de durée.

— Le 29, 5 h. 14 m. du matin, à Zara (Dalmatie), fort tremblement ondulatoire du NO. au SE.

— Le 30, 5 h. 40 m. du matin, à San Francisco, tremblement qui me paraît être le même que celui du 25 ou du 24.

FIN.

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME X.



